

Le cosmopolitisme à Genève du mythe aux territoires: une anthropologie urbaine de la "communauté internationale"

THÈSE N° 6254 (2014)

PRÉSENTÉE LE 1^{ER} JUILLET 2014

À LA FACULTÉ DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL, ARCHITECTURAL ET CONSTRUIT
LABORATOIRE DE SOCIOLOGIE URBAINE
PROGRAMME DOCTORAL EN ARCHITECTURE ET SCIENCES DE LA VILLE

ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

POUR L'OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR ÈS SCIENCES

PAR

Hossam ADLY EL SHENTENAWY

acceptée sur proposition du jury:

Prof. J. Lévy, président du jury
Dr L. G. Pattaroni, Prof. V. Kaufmann, directeurs de thèse
Prof. M. Agier, rapporteur
Prof. A. Deboulet, rapporteuse
Dr F. Graezer Bideau, rapporteuse



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

Suisse
2014

Et nous les humains, nous avons la capacité, sachant agir dans un monde, d'agir (plus ou moins bien) dans des mondes multiples.

Jean Bazin, *Des clous dans la Joconde*.

Remerciements

Cette recherche n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide, le soutien et la confiance d'un grand nombre de personnes que je tiens à remercier sincèrement. Ma gratitude va en premier lieu à mes deux directeurs de thèse, Luca Pattaroni et Vincent Kaufmann. Au cours des quatre dernières années, ils ont su, chacun à leur manière, guider et enrichir mon travail. Ils m'ont accordé leur confiance et la liberté dont tout doctorant rêve. Ils m'ont également offert un poste d'assistant au sein du LaSUR, qui m'a permis de financer mon doctorat mais également d'intégrer un laboratoire dynamique et stimulant.

Je remercie chaleureusement les membres du jury, Michel Agier, Agnès Deboulet et Florence Graezer-Bideau. C'est un honneur d'avoir pu bénéficier de leur lecture et de leurs commentaires critiques.

Une lecture attentive et sévère mais encourageante m'a également été offerte par Veronica Gomez, Aymon Kreil et Julie Perrin. Je tiens à leur exprimer ma plus vive reconnaissance. Ils font partie des amis qui me sont chers et qui ont aidé au mûrissement de ma réflexion grâce à leurs conseils et à nos échanges. À ce titre, je ne saurais suffisamment remercier Clara Barrelet, Clément De Senarclens, Zoë Goodman, Hervé Munz, Raphaël Rey, Johannes Rühl, Alice Sala et Denise Wenger.

La réalisation de ce travail aurait été beaucoup plus fastidieuse et décourageante sans mes collègues du LaSUR, et tout particulièrement Joana Aleixo, Tobias Baitsch, Leticia Carmo, Derek Christie, Etienne Doyen, Gabriel Gonzales, Hanja Maksim, Pierrick Maire, Sébastien Munafò, Yves Pedrazzini, Mischa Piraud, Emmanuel Ravalet, Maude Reitz, Dominique Schoeni, Virginie Silberstein, Marie-Paule Thomas, Alexandra Thorer, Stéphanie Vincent-Geslin, Gil Viry, Regina Witter et Yafiza Zorro. J'aimerais adresser une pensée particulière à

Christiane Roy pour son aide précieuse et généreuse. Merci également aux collègues de l'ENAC qui m'ont initié à d'autres manières d'aimer la ville.

Un grand merci à mes amis qui depuis de nombreuses années me font rire, me font voyager, m'inspirent et m'offrent quotidiennement des moments inoubliables : Pablo De Roulet, Andreas Fontana, Vincent Fontana, Simone Frey, Valérie Gautier et Fabrice Roman.

Je ne remercierai jamais assez Regula Rabet-Furrer, ma mère, d'avoir sans cesse cru en moi, de m'avoir laissé faire les choix qui me paraissaient justes sans me juger, en m'offrant un soutien inestimable. Merci à mon frère Khaled Adly et ma sœur Imane Adly pour leur patience envers un frère parfois trop pris par ses recherches. Merci aussi à Hassina Adly et Austen Rabet pour leur affection.

Je serai toujours reconnaissant aux enseignant-e-s et chercheur-e-s qui ont su me faire aimer la recherche et m'ont poussé à me poser des questions, toujours. Merci tout particulièrement à Ellen Hertz. Je remercie également Marc Breviglieri, Marion Fresia, Nathalie Kakpo et Mondher Kilani pour les riches échanges que nous avons eus. Ces échanges ont nourri la présente recherche d'une façon inestimable, comme d'autres entretenus avec les collègues rencontrés au hasard des colloques scientifiques et qui poursuivent leurs recherches en divers lieux de ce monde. Je leur souhaite bonne continuation.

Cette recherche n'aurait eu de consistance sans les nombreux interlocuteurs rencontrés sur les différents terrains et qui ont fait de cette recherche une expérience humaine inoubliable : les membres du Cercle féminin des Nations Unies, d'AGIR, de Survap, l'équipe du GEN, les stagiaires du PNUE et toutes les autres personnes rencontrées. Je ne peux toutes les nommer ici, mais j'aimerais remercier tout particulièrement Kajori Massé-Basu, Alexandre Munafò et Diana Rizzolio.

Enfin, je ne saurais jamais trouver suffisamment de mots pour exprimer ma gratitude à Marine Aymon qui me comble d'amour et m'offre au jour le jour son regard encourageant. Je la remercie infiniment d'avoir enduré les difficiles derniers mois de la thèse sans jamais cesser de croire en moi et en m'offrant le réconfort et l'écoute dont je n'aurais même pas osé rêver.

J'aimerais dédier cette thèse à mon père, Mostafa Adly, qui m'a ouvert les yeux sur le monde et a clos les siens trop vite.

Résumé

Les références au cosmopolitisme dans les espaces urbains et les déclinaisons sémantiques de la notion de « ville cosmopolite » ont intégré la sphère publique. Elles donnent le ton des politiques publiques dans les métropoles contemporaines. Aménageurs, politiciens et journalistes se sont approprié ces vocables dans des perspectives de « mixité sociale » et de « marketing urbain ». Le Canton de Genève ne fait pas exception. Sa promotion économique et touristique fait du cosmopolitisme l'un de ses principaux atouts sur la base desquels celle qui se définit comme « la plus petite des grandes métropoles » se vend au monde par souci de distinction. Le modèle genevois de la ville cosmopolite tire sa source du mythe de l'Esprit de Genève qui s'est cristallisé lors de l'installation de la Société des nations dans cette petite ville-frontière. Selon ce mythe, actualisé à l'aune d'enjeux politiques contemporains, l'accueil des étrangers et la diversité de la population genevoise sont une qualité *naturelle* résultant de la « vocation internationale » d'une ville « où nul homme n'est étranger » (De Traz [1929] 1995).

Face à ces usages de la ville cosmopolite, la présente recherche propose une approche pragmatique du cosmopolitisme. Afin de saisir le rapport des villes contemporaines à l'étrangéité, il est nécessaire de dépasser les descriptions essentialistes et mythiques qui sont faites de ce concept. L'approche proposée met l'accent sur le cosmopolitisme *en train de se faire*.

Pouvoirs – formes urbaines – expériences

L'étude porte sur « la Genève internationale ». Cette expression fait référence à l'ensemble des institutions internationales de la ville et aux membres de la « communauté internationale » (fonctionnaires, diplomates et autres « expatriés »). Elle engage une réflexion qui articule la production sociale des catégories de population par l'action publique, la matérialité de la ville et ses frontières et l'expérience du cosmopolitisme par les personnes engagées dans la ville.

Une première focale interroge les processus à travers lesquels les « internationaux » ont progressivement constitué une catégorie distincte de la population majoritaire et des autres migrants du point de vue juridique, médiatique et de l'action publique. En portant l'attention sur les controverses et problèmes publics qui ont mené à cette catégorisation, il résulte de cette partie que la cristallisation du cosmopolitisme dans la ville et l'actualisation du mythe de l'Esprit de Genève poursuivent un projet économique et politique.

Une analyse pragmatique de la ville cosmopolite ne peut se limiter aux processus de catégorisation et à leur déconstruction. J'interroge dans un deuxième temps l'usage et l'appropriation de l'espace de la ville par les internationaux et les transformations urbaines de Genève du fait de son internationalité. Quels sont les lieux et les milieux qui forment le paysage international de Genève ? Cette partie, consacrée aux relations entre des personnes à mobilité transnationale et le contexte social et spatial qui les accueille, met en lumière les frontières s'établissant dans les interactions quotidiennes dans un contexte de *cosmopolitisation* de l'espace urbain.

En dernier lieu, il s'agit de prendre au sérieux les dynamiques de sociabilité des internationaux. Quelle appréhension ces derniers font-ils de la communauté internationale ? Comment la migration à destination de Genève s'inscrit-elle dans la globalité de leur trajectoire migratoire et comment, au cours de cette migration, leurs identités se transforment-elles ? Cette partie démontre de quelle manière l'épreuve faite du contexte genevois mène les internationaux à *faire* (ou à *défaire*) communauté.

La présente recherche s'appuie sur une enquête ethnographique de près de deux ans. Celle-ci est constituée d'entretiens semi-directifs auprès de groupes d'acteurs variés (administrations, associations, migrants, résidents locaux, etc.) et de plusieurs périodes d'observation participante *au sein* et *au dehors* de la Genève internationale et notamment au siège européen des Nations Unies. Pour reconstituer l'historicité des dispositifs d'action publique en lien avec l'invention du cosmopolitisme à Genève, des archives de presse et des débats parlementaires ont également été analysés.

Mots-clés : cosmopolitisme – frontières – migration – anthropologie urbaine – Genève.

Summary

References to cosmopolitanism in the urban space and semantic variations of the notion of “Cosmopolitan City” have become part of the public sphere. They set the tone of public policies in contemporary metropolises. Developers, politicians and journalists use these vocables in the light of “social mix” and “urban marketing”. The Canton of Geneva is no exception. Its economic and touristic promotion uses cosmopolitanism as one of its main assets. These actors define the city as “the smallest metropolis of the world” to create distinction from others. The Geneva model of the cosmopolitan city is derived from the myth of the Spirit of Geneva that crystallized during the installation of the League of Nations in this little border city. According to this myth, which is actualized to face contemporary political issues, hospitality towards foreigners and the diversity of its population constitute a *natural* quality resulting from the “international vocation” of a city in which “no one is a stranger” (De Traz [1929] 1995).

Faced with this appropriation of the cosmopolitan city, this study proposes a pragmatic approach to cosmopolitanism. In order to address the relationship between contemporary cities and their foreignness, it is necessary to go beyond the essentialist and mythical descriptions of this concept. The proposed approach focuses on cosmopolitanism *in the making*.

Power – urban form – experiences

The study focuses on “La Genève internationale”. This term refers to the international institutions of the city and to the members of the “international community” (civil servants, diplomats and other “expatriates”). It sheds light on the social production of population categories by public policies, by the materiality of the city and its boundaries, and by the everyday experience of cosmopolitanism by individuals.

At the outset, the study discusses the processes through which the category of the “internationals” was progressively differentiated from the majority population and from other migrants according to legal, mediatic and public processes. Drawing attention to the controversies and public problems that led to this categorization, this first section demonstrates that the crystallization of cosmopolitanism in the city and the actualization of the myth of the Spirit of Geneva pursue an economic and political agenda.

A pragmatic analysis of the cosmopolitan city should go beyond the processes of categorization and their deconstruction. In the second part, I question the use and appropriation of the city space by the internationals and the urban transformations of Geneva resulting from its internationality. Which are the places and spaces that constitute the international landscape of Geneva? This part, focussing on the relation between transnationally mobile people and the social and spatial context that hosts them, sheds light on the boundaries appearing in everyday interaction in a context of *cosmopolitization* of urban space.

The final part discusses the dynamics of sociability among internationals. Which relation do these have with the international community? What roles does migration to Geneva play in the global dimension of their migratory trajectory? How does this particular act of migration transform their identities? This part demonstrates under what conditions the experience of living in of Geneva leads the internationals to *make* (or to *unmake*) a community.

This research is based on an ethnographic investigation carried out over a period of two years. At its core lies a series of semi-directive interviews conducted with various groups of agents (administrations, associations, migrants, local residents, etc.) and several participant observation periods *within* and *outside* the “Genève internationale”, particularly the European headquarters of the United Nations Organization. To reconstitute the historicity of public action mechanisms linked with the invention of cosmopolitanism in Geneva, the study also analyses press and parliamentary archives.

Keywords : cosmopolitanism – boundaries – migration – urban anthropology – Geneva.

Table des matières

Remerciements	5
Résumé	7
Summary	9
Note liminaire	17
 <i>CHAPITRE 1</i> INTRODUCTION GENERALE	 19
1.1 « L'âme de Genève ».....	19
1.2 Contre la Genève internationale	21
1.3 Agir dans plusieurs mondes	25
1.4 La ville cosmopolite en pratique	26
1.5 Qui sont les internationaux ?	27
1.5.1 Une pluralité de définitions	27
1.5.2 Influence de l'économie sur le traitement statistique.....	29
1.5.3 Privilèges, statuts et droit de cité	30
1.5.4 Précisions lexicales	35
1.6 Cadrage territorial : fragilité d'une agglomération en devenir	37
1.6.1 Pénurie de logements et défis transfrontaliers	38
1.6.2 La menace de l'isolement.....	40
1.7 Pourquoi une anthropologie de la Genève internationale ?	41
1.7.1 Comblé un vide scientifique.....	42
1.7.2 Pallier le risque de tensions sociospatiales	42
1.7.3 Accepter la métropolisation	43
1.8 Structure de la thèse	43
1.8.1 Cadrage de l'étude	44
1.8.2 Présentation des parties	45

Première partie

La ville cosmopolite comme champ d'étude

<i>CHAPITRE 2</i> OBJET DE RECHERCHE ET PROBLEMATIQUE	51
2.1.1 La ville cosmopolite en question	52
2.1.2 Pouvoirs, action publique et catégorisation.....	53
2.1.3 Formes urbaines	54
2.1.4 Expériences du cosmopolitisme	55

<i>CHAPITRE 3</i>	<i>METHODOLOGIE ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE</i>	57
3.1	La ville comme terrain.....	57
3.1.1	L'importance de la situation	58
3.1.2	Libre association et observation flottante	60
3.1.3	Une enquête multisituée à l'échelle de la ville	61
3.1.4	Richesse d'une approche interdisciplinaire	63
3.1.5	Une ethnographie (globale) à domicile	64
3.2	Écueils.....	68
3.2.1	L'étude de personnes mobiles.....	68
3.2.2	L'étude des élites.....	69
3.2.3	L'enquête de terrain en langue anglaise.....	71
3.3	Introduction aux terrains	71
3.3.1	Politiques de l'accueil.....	72
3.3.2	Espaces urbains et milieux sociaux	74
3.3.3	L'apprentissage quotidien du cosmopolitisme.....	81
<i>CHAPITRE 4</i>	<i>POUR UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DE LA VILLE COSMOPOLITE</i>	87
4.1	Enjeux et impacts de la ville cosmopolite	89
4.1.1	Cosmopolitisme et multiculturalisme	91
4.2	Le modèle genevois de la ville cosmopolite	95
4.2.1	« La plus petite des grandes métropoles »	95
4.2.2	« Une ville à la campagne »	98
4.2.3	« Un monde en soi »	99
4.3	Pouvoirs, action publique et catégorisation	100
4.3.1	La normativité de la catégorisation	102
4.3.2	Appréhender le pouvoir par la controverse.....	105
4.3.3	Historicité de l'action publique	107
4.4	Formes urbaines, mobilité et rapport à l'espace	109
4.4.1	L'étranger dans la ville	109
4.4.2	L'action de la ville	114
4.4.3	Le concept d'ethnoscape et ses critiques	117
4.4.4	Mobilité et rapport à l'espace.....	125
4.5	Expériences du cosmopolitisme.....	132
4.5.1	Mobilité, transnationalisme, cosmopolitisme	132
4.5.2	Cosmopolitisme et frontières.....	143
4.5.3	Une approche pragmatique du cosmopolitisme	149
Conclusion de la première partie.....		157

Deuxième partie
Action publique et catégorisation

<i>CHAPITRE 5</i>	<i>LES INTERNATIONAUX : INVENTION D'UNE CATEGORIE</i>	161
5.1	L'hôte accueilli.....	163
5.1.1	L'installation de la SDN à Genève.....	163
5.1.2	Quand l'internationalité se cristallise dans la ville.....	165
5.1.3	La naissance du mythe de Genève.....	169
5.1.4	Dédoublément de la figure de l'étranger	173

5.2	La communauté comptabilisée	176
5.2.1	Croissance urbaine et tensions sociales	177
5.2.2	Constitution d'une arène publique	179
5.2.3	Contre la menace par la statistique.....	183
5.3	La personne intégrée	189
5.3.1	L'irruption du secteur privé	189
5.3.2	En venir à la personne.....	193
5.3.3	Épreuves d'appartenance et recompositions de l'action publique.....	197
CHAPITRE 6 L'ESPRIT DE GENEVE : ENJEUX D'UNE PATRIMONIALISATION		203
6.1	Lorsque le mythe s'effrite.....	204
6.1.1	L'esprit de Genève à l'épreuve de l'insécurité	205
6.1.2	Faire face à la concurrence des villes	209
6.2	La patrimonialisation de l'Esprit de Genève	212
6.2.1	La Suisse et le patrimoine immatériel.....	212
6.2.2	La candidature de l'esprit de Genève.....	216
6.2.3	Renforcer l'identité territoriale.....	217
6.2.4	Une Genève internationale... mais pas transfrontalière.....	220
Conclusion de la deuxième partie.....		229

Troisième partie
Lieux et milieux de la Genève internationale

CHAPITRE 7 LA VILLE DES INTERNATIONAUX		235
7.1	Des îles dans la ville.....	235
7.2	La ville en ligne	238
7.2.1	Dire et se dire dans la ville.....	239
7.2.2	Les usages pluriels du forum.....	244
7.3	Constitution d'un ethnoscape international.....	251
7.3.1	Loisirs.....	254
7.3.2	Emploi.....	257
7.3.3	Économie.....	262
7.3.4	Habitat.....	267
7.3.5	Cosmopolitisation de l'espace urbain.....	272
CHAPITRE 8 LIGNES DE FAILLE ET RESISTANCES		275
8.1	Mobilisations et résistances dans le quartier des Pâquis	275
8.1.1	Les « Automnales de l'immobilier ».....	277
8.1.2	S'élever dans le monde de l'opinion.....	285
8.2	(Re)prendre place.....	287
8.3	Une contestation de classe ou urbaine ?	290
Conclusion de la troisième partie.....		293

Quatrième partie Le cosmopolitisme en pratique

<i>CHAPITRE 9</i>	NEGOCIER LES FRONTIERES	297
9.1	Un cosmopolitisme ancré dans les pratiques	298
9.2	Les pratiques linguistiques comme frontière	303
9.2.1	Multidimensionnalité de la frontière linguistique	306
9.2.2	Trois stratégies linguistiques.....	311
9.3	Mondialisation et citoyenneté	317
9.3.1	La « citoyenneté flexible ».....	317
9.3.2	Migration, appartenances et disjonctions.....	319
9.4	Mobilité et rapport à l'espace.....	324
9.4.1	Ancrages résidentiels.....	326
9.4.2	Migration et cohésion de vie.....	331
<i>CHAPITRE 10</i>	QUAND MOBILITE RIME AVEC PRECARITE	335
10.1	Mobilité spatiale et mobilité sociale	336
10.1.1	Un mode de vie différent.....	336
10.1.2	Statut perçu, statut vécu.....	338
10.2	La précarité des stagiaires de l'ONU.....	339
10.2.1	« Une ligne de plus sur mon CV ».....	340
10.3	Rapports de genre et quête de reconnaissance	343
10.3.1	Donner un genre à la migration	343
10.3.2	Le Cercle féminin des Nations Unies.....	345
10.3.3	Performances publiques et empowerment	347
<i>CHAPITRE 11</i>	S'ENGAGER DANS LA COMMUNAUTE	355
11.1	Repenser la communauté.....	357
11.2	Cosmopolitisme et émancipation : les promesses d'un monde civique.....	359
11.2.1	La valorisation de la diversité culturelle	360
11.2.2	La communauté dans le régime de la justification.....	363
11.2.3	L'intégrité ou la faute grammaticale	367
11.3	Agir en plan : user de la communauté	369
11.3.1	L'importance des rapports informels.....	369
11.3.2	Le badge comme élément d'une grammaire cosmopolite	371
11.3.3	Liens publics/privé	375
11.4	La communauté à l'épreuve de Genève.....	377
11.4.1	La famille de l'ONU	377
11.4.2	Épreuves d'hospitalité et d'appartenance.....	380
11.4.3	L'expression d'une commune internationalité.....	384
Conclusion de la quatrième partie.....		387
CONCLUSION GENERALE.....		391
	Déclin de la Genève internationale ou avènement de la ville cosmopolite ?	391
	Conclusions de la recherche et pistes futures.....	392
	De quel cosmopolitisme Genève sera-t-elle le nom ?.....	398

Annexes	401
Annexe 1 : Carte de l'agglomération de Genève	401
Annexe 2 : Tableau des entretiens semi-directifs.....	402
Annexe 3 : Grille d'entretien.....	403
Annexe 4 : Liste des blogs analysés	404
Annexe 5 : Forums de discussion pour internationaux selon cinq indicateurs.....	405
Annexe 6 : Lieux de socialisation d'après les forums de discussion.....	407
Liste des acronymes et des abréviations	411
Liste des figures	413
Bibliographie.....	415
Curriculum Vitæ de l'auteur.....	431

Note liminaire

Le lecteur de la présente recherche s'apprête à découvrir un monde, celui de la « Genève internationale », et des frontières qui le séparent d'autres mondes. Bien que cet adjectif soit insuffisant, la Genève internationale est un monde essentiellement *anglophone*. Du moins la majorité de mes interactions sur le terrain ainsi que mes entretiens ont été menés en langue anglaise. Pour le confort de la lecture, lorsque des propos sont rapportés de manière directe, ils sont traduits en langue française. Cela vaut également pour les institutions dont les noms ou les acronymes existent fréquemment en plusieurs langues. Lorsque cela est le cas, à moins que la désignation anglaise soit admise communément, la désignation française est favorisée.

Les extraits d'entretiens ou les citations de mes interlocuteurs ont par conséquent subi quelques modifications. Cela est également le cas des extraits recueillis auprès d'interlocuteurs s'exprimant en langue française. Il s'agissait dans ce cas, de conformer et de rendre intelligible un discours oral ponctué d'hésitations, de demi-mots et autres répétitions pour la lecture. Dans un cas comme dans l'autre, qu'il s'agisse des extraits dont la langue originale est l'anglais ou le français, une grande attention a été portée à ce que le sens demeure.

De manière générale, les extraits d'entretiens ainsi que le discours rapporté direct sont mis en évidence par une taille de police et une marge différente du corps de texte. Toutefois, lorsque de tels extraits ou de tels discours s'étendent sur moins de deux lignes, ils sont intégrés au texte sans mise en évidence particulière autre que des guillemets français.

Il en va de même pour ce qui concerne les citations d'auteurs de la littérature secondaire. Ces extraits sont également traduits en français lorsque leur langue originale est autre. Au sein des extraits, les guillemets secondaires sont transcrits par des guillemets anglais.

Le référencement des entretiens se fait lors de leur première occurrence dans le texte, par une indication de la date. La référence ne comporte pas davantage d'indications car pour chaque interlocuteur, j'intègre dans le corps du texte tous les éléments biographiques nécessaires à la compréhension du discours en fonction de la personne qui le tient. Un tableau est toutefois proposé en fin de document (annexe 2), pour donner une vision générale et factuelle des personnes interviewées. Enfin, les autres sources mobilisées dans cette recherche sont composées d'articles de journaux, de débats parlementaires ou de rapports techniques. De tels documents sont référencés en note de bas de page et ne figurent pas dans la bibliographie.

Chapitre 1 Introduction générale

1.1 « L'âme de Genève »

En ce samedi matin de la fin du mois de septembre 2011, le soleil brille encore généreusement et nous éblouit tandis qu'avec Sophie, Jean et Mélanie nous accrochons les manchettes de journaux à la table de notre stand. Tirées de quotidiens locaux, les manchettes évoquent des expulsions de locataires et des hausses de loyers. Une fois le stand monté et la répartition des horaires entre les membres de l'association effectuée, les rues du quartier commencent à se remplir de passants. De certains stands de cuisine commencent à s'élever des fumets qui évoquent des paysages lointains. Cachés de notre vue, des musiciens accordent leurs instruments sur la scène installée dans la rue parallèle, annonçant le lancement par la Ville de Genève¹ des « Pâquis sont à la Rue »².

Avec l'avancement de la journée, la foule se fait plus dense. Se vendent ou s'échangent sur des draps disposés à même le bitume toutes sortes de jeux pour enfants, de vêtements usagés, d'objets poussiéreux qui s'appêtent à vivre une deuxième, voire une troisième vie. Je me retrouve devant le stand de l'association Survap (Survivre aux Pâquis), en train de distribuer des tracts annonçant la tenue, la semaine suivante, des « Automnales de l'immobilier ». Je m'adresse aux passants en annonçant : « contre les expulsions et les augmentations de loyer, l'association des habitants des Pâquis organise une manifestation samedi prochain ». En mon for intérieur, je m'amuse de la posture ambiguë que les anthropologues sont parfois amenés à adopter.

¹ Dans l'expression « ville de Genève », l'usage d'une minuscule désigne la ville comme espace physique. « Ville » avec une majuscule désigne l'administration municipale. Cette distinction est valable également pour le terme « canton ».

² Il s'agit d'un vide-grenier organisé chaque année par les associations du quartier et la Ville de Genève.

« Les Pâquis sont à la Rue », pourquoi ce nom ? Durant la journée, Mélanie me donne un semblant de réponse lorsqu'elle hausse le ton face à une passante, anciennement fonctionnaire internationale et habitante du quartier des Pâquis. Cette dernière s'était montrée critique à l'égard du message que nous diffusions sur notre stand. Mélanie s'exclame :

C'est à cause de la Genève internationale que nous sommes dans cette situation [de pénurie], les organisations internationales paient n'importe quoi, c'est à cause de cela que les loyers montent et que les gens d'ici seront bientôt obligés d'émigrer.

L'autre, non moins remontée, rétorque que « les fonctionnaires internationaux contribuent beaucoup à l'économie locale ». Une fois la dispute apaisée et que la passante fut repartie, Mélanie s'adresse à moi en affirmant qu'« avec la hausse des prix des loyers les Genevois vont devoir quitter de plus en plus la ville ». Puis, après un temps : « on ne va pas devenir une ville de fonctionnaires internationaux quand même !... Ça nuit à l'âme de Genève ».

À quoi se réfère cette habitante de longue date en affirmant que les fonctionnaires internationaux « nuisent à l'âme de Genève » ? Quel est l'impact de cette population sur la ville, sur ses morphologies, sur ses commerces ? Quelles perspectives d'avenir peuvent-elles être envisagées pour Genève. À l'heure où l'ouverture des frontières s'avère une nécessité économique et politique autant qu'une source de craintes, comment faut-il envisager le développement de la ville ? Faut-il continuer d'attirer autant d'organisations internationales ou d'entreprises multinationales que possible avec leur personnel et assurer la prospérité exceptionnelle de Genève dans un contexte européen en crise ? Faut-il au contraire garantir la pérennité des entreprises locales et l'emploi des résidents locaux ?

Au-delà de cette tension, l'inquiétude qui apparaît dans les paroles de Mélanie ouvre un autre horizon de questions. Le fait que Genève accueille plus de vingt organisations internationales, dont le siège européen de l'Organisation des Nations Unies (ONU), confère à cette petite ville une renommée mondiale et lui assure une prospérité économique non négligeable. Inversement, confinée dans un territoire exigu, bordé presque exclusivement d'une frontière nationale, Genève peine à absorber le fort solde migratoire qui la caractérise. Comment assurer dans la durée la position internationale de Genève tout en garantissant un accès à l'emploi et au logement pour tous ? Le soutien à la croissance économique de l'espace urbain et le devoir de satisfaire le droit de chaque citoyen à jouir d'une place en son sein apparaissent comme contradictoires.

Dès lors, les fonctionnaires internationaux sont-ils un poids ou une aubaine ? Le ton du débat dont ce travail fait l'objet est donné. Ce débat s'insinue dans les interactions entre des personnes, dans les situations quotidiennes comme la description ci-dessus le suggère. Mais il gagne également la sphère publique et force politiciens et citoyens à se positionner. C'est ce que démontre la section suivante. Du proche au public donc, la thèse que le lecteur s'apprête à lire suit la manière dont se constituent, se renforcent ou se franchissent les frontières entre des mondes. Le cosmopolitisme d'une ville comme Genève n'est pas une qualité inhérente à la *nature* du lieu, à *l'Esprit de Genève* comme certains le suggèrent. Il se négocie, se débat et oppose autant qu'il réunit. Il s'immisce dans l'expérience des personnes, tel qu'il est apparu dans l'échange rapporté en ouverture, mais également dans les formes urbaines, la morphologie et l'espace matériel de la ville. Enfin, il témoigne d'une montée en généralité lorsqu'il occupe le cœur des controverses publiques.

1.2 Contre la Genève internationale

Entre 2008 et 2009, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) demande aux autorités cantonales et fédérales d'autoriser l'extension de son siège sur le site de son bâtiment principal, le Centre William Rappard (CWR). Les négociations concernant l'augmentation de la surface dont l'OMC dispose ont toutefois lieu depuis de nombreuses années. Pascal Lamy, le secrétaire général de l'OMC, communique aux autorités cantonales sa volonté de voir son organisation s'étendre sur le site même du CWR, volonté à laquelle le Conseil d'État répond favorablement. Celui-ci annonce un déclassement de la zone agricole qui entoure le bâtiment historique afin de pouvoir y construire un bâtiment supplémentaire qui lui sera attenant.

La décision du Conseil d'État est contestée par certains partis politiques et notamment par la formation À Gauche Toute !. Selon celle-ci, le projet de l'OMC, couplé au renforcement des normes de sécurité imposées par l'ONU, a pour effet de rendre le parc entourant le Centre William Rappard ainsi que la rive du Léman adjacente inaccessibles à la population. À Gauche Toute ! porte son opposition devant les parlementaires du Conseil municipal le 22 avril 2008, par le dépôt d'un projet de résolution intitulé « Ne touchons pas à nos parcs ! » visant à freiner le projet de l'OMC. Le débat s'engage. Un élu du parti libéral réagit en ces termes :

M. Alexis Barbey (L). Pour notre part, lorsqu'on nous dit: «Ne touchons pas à nos parcs», nous répondons: «Ne touchons pas à l'OMC non plus!» Cette résolution démontre une vision extrêmement figée de la société

genevoise. Des parcs, nous en avons beaucoup, il s'agit certes de les protéger, mais des organisations internationales, nous n'en avons pas tellement, et il s'agit aussi de les préserver!

La résolution est finalement refusée par le Conseil municipal, mais le débat ne cesse pas pour autant et dépasse largement le seul cas de l'extension du bâtiment de l'OMC. Non content de ce premier échec, À Gauche Toute ! dépose en janvier 2009 une pétition intitulée « Chasser la population du parc Barton ? NON ! ». Avec ce document, le ton monte d'un cran. Tandis que le projet de résolution du mois d'avril 2008 se focalisait sur l'accès au parc et à la rive du lac, la pétition de janvier 2009 prend la population à parti. La rhétorique employée place une frontière entre l'OMC et la population de Genève.

La pétition est elle aussi classée par le Conseil municipal qui préavise positivement la construction d'un second bâtiment sur le site du CWR. Mis à part À Gauche Toute ! et une partie de l'Union démocratique du centre (UDC, un parti de la droite populiste), tous les partis gouvernementaux sont favorables à l'extension de l'OMC. Leur position est d'affirmer qu'il est primordial de soutenir la Genève internationale. Cette position indique que la menace qui plane sur le projet d'extension de l'OMC est susceptible d'impacter l'ensemble des organisations internationales installées sur le territoire.

Le débat se poursuit néanmoins. Le préavis du Conseil municipal est attaqué par un référendum déposé en mai 2009. La population de la Municipalité de Genève est appelée à s'exprimer non sur l'extension en tant que telle de l'OMC, mais sur le préavis positif du Conseil municipal. Il s'agit donc avant tout d'un vote symbolique. Le texte du référendum critique l'« accaparement » par la Genève internationale d'un patrimoine local :

[...] Le directeur de l'OMC, Pascal Lamy veut accaparer - à l'exclusion de tous les habitant-e-s du quartier, de la Ville et du Canton... - une partie d'un des plus beaux parcs de Genève en le privatisant au bénéfice de son organisation et en expropriant les citoyen-ne-s.

La frontière entre deux dimensions de la ville apparaît nettement dans le texte du référendum. La dénonciation porte sur l'emprise des organisations internationales sur le territoire considéré comme légitime des « citoyens » de la ville. La rhétorique semble opposer deux *mondes*, une opposition renforcée par les verbes « privatiser » et « exproprier ». Ce mouvement se confirme avec l'intégration d'une dimension patrimoniale et identitaire à la controverse. L'association Action patrimoine vivant s'allie à À Gauche Toute ! dans son opposition au projet d'extension de l'OMC. Elle vise à obtenir un classement du CWR et

l'inscription des bords du lac genevois dans leur ensemble sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité.

Le référendum est interprété par une grande partie de la classe politique et des milieux économiques comme une menace sur la Genève des organisations internationales et notamment sur l'OMC. Cette menace se concrétise par une prise de parole du secrétaire général de l'OMC. Pascal Lamy annonce publiquement qu'en cas de refus populaire au projet d'extension de son institution, l'OMC pourrait « lever le camp » et s'installer dans une autre ville plus accueillante³.

La date du vote est fixée au 27 septembre 2009. Durant la campagne, autorités politiques, groupes d'intérêts et associations se positionnent en faveur de la Genève internationale et de ses membres. Le Conseiller d'État en charge du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) du Canton de Genève publie sur son site Internet un texte intitulé « Internationaux, on vous aime ! » et dans lequel il affirme que :

[...] Genève [doit] non seulement être fière d'accueillir l'OMC et l'ensemble de la communauté internationale qu'elle abrite et qui contribue à son rayonnement et à sa richesse, mais [elle doit] aussi adresser un message fort et clair à cette communauté : Oui, Genève vous aime et nous voulons que vous restiez ! (je souligne)⁴.

Cette prise de position du Conseiller d'État indique qu'en l'espace d'une année, le débat est passé d'une controverse territoriale localisée à un questionnement général sur la place des « internationaux » dans la ville et sur l'attitude que les autorités sont supposées adopter à leur égard en vue de garantir la prospérité de Genève. Son intervention se poursuit ainsi :

[...] La votation du 27 septembre 2009 va bien au-delà de l'extension d'un bâtiment de l'OMC [...]. Il s'agit d'un message adressé à toute la communauté internationale de Genève. Le « oui » doit l'emporter. Je suis confiant dans le bon sens des Genevois, [qui témoigneront] ainsi de leur intérêt pour cette Genève qui est aussi la leur : la Genève internationale (je souligne)⁵.

Le message du Conseiller d'État est clair. Il s'agit d'apaiser la tentative de ségrégation amorcée par la controverse politique en demandant aux Genevois de montrer de l'intérêt pour une Genève « qui est aussi la leur ». Au-delà de l'autorisation de construire accordée à l'OMC, le vote prend l'allure d'un plébiscite en faveur du rôle international de Genève, comme en

³ *La Tribune de Genève*, 24 mars 2009.

⁴ Publié le 6 septembre 2009 sur le site de Marc Müller Marc Müller [<http://www.markmuller.ch>]

⁵ *Ibid.*

témoigne le quotidien *Le Temps* après que 61,8 % des votants se sont prononcés en faveur de l'extension de l'OMC : « la cité de Calvin tient à la Genève internationale »⁶.

La métonymie « la cité de Calvin », utilisée ici pour désigner une population ancrée localement et considérée comme indigène, est ici mise face à un *monde* dont elle serait distincte, une autre Genève qui serait quant à elle « internationale ». La nécessité de réconcilier Genève et la « Genève internationale » est également soulignée par la Conseillère administrative socialiste de la Ville de Genève en charge des finances et du logement :

Il n'y a plus de raisons de s'opposer. Au contraire, il faut changer de perspective et réconcilier Genève et la Genève internationale [...]. La présence de cette communauté internationale est aussi une source de métissage pour les habitants et la ville. Cela renforce notre richesse culturelle⁷.

La réconciliation évoquée dans cette citation traduit un parti pris politique en faveur d'une meilleure acceptation de la Genève internationale et de ses membres. Apparaît en arrière-plan une inquiétude de voir s'estomper le cosmopolitisme dont Genève est supposée être un archétype. En effet, le Parti socialiste dont la Conseillère administrative citée est issue, affirme dans son argumentaire contre le référendum :

L'OMC est l'un des piliers de la Genève internationale. Provoquer son départ, c'est amorcer le déclin de Genève, la plus petite des grandes villes internationales⁸.

Les diverses prises de position présentées ci-dessus indiquent que la controverse autour de l'extension de l'OMC constitue une menace pour la réputation de ville internationale dont jouit Genève malgré sa petite taille⁹. Comme la présente recherche l'analyse, le cosmopolitisme est présenté par plusieurs sources de discours comme une valeur, une composante innée de l'identité de Genève. Sa promotion économique et touristique fait du cosmopolitisme l'un de ses principaux atouts sur la base desquels « la plus petite des grandes métropoles » se vend au monde. Sa tradition d'accueil des étrangers, la diversité de sa population et la présence sur son territoire de nombreuses institutions internationales sont mobilisées dans un souci de distinction. Une telle acception du cosmopolitisme mérite

⁶ *Le Temps*, 27 septembre 2009.

⁷ Propos tenus durant une conférence de presse et rapportés par le quotidien *La Tribune de Genève* le 3 septembre 2009.

⁸ « Oui à l'extension du centre William-Rappard », argumentaire du Parti socialiste de Genève [www.ps-geneve.ch].

⁹ Cf. *infra*, chapitre 4.2.

cependant d'être questionnée, notamment en vue d'en explorer les effets au niveau de l'expérience des personnes.

1.3 Agir dans plusieurs mondes

La Genève internationale est faite de parcours et d'expériences hétérogènes, parfois hétéroclites. Elle réunit un ensemble de personnes diverses et diversifiées qui sont souvent mobiles, mais qui entretiennent toujours un rapport spécifique à Genève. C'est le cas de Jane, dont je fais la connaissance lors des Pâquis sur la Rue, l'événement mentionné précédemment. Jane est une habitante du quartier âgée d'environ soixante ans. Elle s'exprime bien en français, mais son accent traduit une origine anglophone. Elle est engagée dans une association du quartier, dont elle est, parmi les membres, l'une des seules personnes anglophones. Outre son engagement bénévole, elle travaille pour une organisation internationale non gouvernementale (OING) active dans les pays en développement. Jane réside à Genève depuis 1973. Elle était venue de Liverpool après que son époux a obtenu un contrat de travail au Bureau international du Travail (BIT). Bien que son époux et elle ne devaient initialement rester qu'une année à Genève, elle n'a plus jamais quitté la Suisse depuis.

Jane dit appartenir au « monde des expats », qu'elle y a des connaissances, des personnes anglo-saxonnes exclusivement. Elle affirme toutefois avoir toujours essayé de maintenir ses distances à l'égard de ce « monde » car :

Ce sont des gens qui habitent tous à la frange de la ville ou dans des petits villages, ils travaillent au centre-ville de Genève, mais ils n'ont pas envie d'y habiter.

Elle affirme vouloir se « démarquer » de ce mode de vie et qu'elle, au contraire, habite au centre-ville. Elle se dit « intégrée », ce qu'elle justifie par le fait d'être membre d'une association de quartier.

Malgré cela, elle déplore le fait que son accent anglophone la catégorise d'emblée et l'exclut. Elle dit être perçue dans son quartier comme « une internationale » et comme « une Anglo-saxonne riche qui ne s'intègre pas ». Jane dit être blessée par l'image que lui renvoient les autres habitants du quartier, car elle estime s'exprimer correctement en français. Elle affirme cependant qu'elle n'a « pas complètement envie de devenir une Genevoise », qu'elle a « aussi envie de garder sa culture » car, ajoute-t-elle, « la diversité des cultures, c'est une richesse ».

Cette revendication est mise à mal par le fait qu'« on associe des langues à des métiers ou à des statuts », que « nous, on nous met le label anglo-saxon, on nous met dans le même panier que les Américains ». Bien que se distanciant de ce « monde », en évitant notamment les lieux où les événements fréquentés par des internationaux, elle n'en exprime pas moins une sorte d'attachement à son égard. Elle fait même preuve d'une certaine nostalgie en affirmant que ce monde, « il n'est plus comme avant », que lorsqu'ils sont arrivés à Genève, elle et son mari, « les fonctionnaires internationaux, c'était la crème ». Aujourd'hui en revanche, ils n'ont plus le même statut, ils ne gagnent pas moins et leurs salaires sont toujours bons, mais les « vrais riches » ce sont les employés du secteur privé, des multinationales, conclut-elle.

L'exemple de Jane met en évidence que la séparation entre les mondes – entre un monde local et un monde international – s'avère plus floue que la controverse ci-dessus l'a laissé entendre. Des espaces de frottement existent et il n'est pas aisé de les délimiter de manière claire. C'est précisément cette séparation – et son incertitude –, qui fait l'objet de la présente recherche. En suivant le fil de cette frontière, parfois imaginaire, parfois physique, en la franchissant quand cela s'est avéré possible, je me suis intéressé à ce monde qui est généralement désigné sous l'appellation « Genève internationale ». Quel rôle la Genève internationale tient-elle dans la construction du commun de la ville ? Comment cet ensemble s'articule-t-il avec les autres composantes de la ville et comment, au fil de l'histoire, ce rapport s'est-il transformé ? Alors même que la population résidant sur le territoire genevois se compose à moitié de ressortissants étrangers¹⁰, ne sont considérées comme « internationales » que les personnes qui ont un lien institutionnel avec l'ensemble défini comme la Genève internationale. Qu'est-ce qui en fait la spécificité ? En quoi les « internationaux » se distinguent-ils des « étrangers » ou des « migrants » ?

1.4 La ville cosmopolite en pratique

Comme les trois sections introductives le suggèrent, le cosmopolitisme est fortement ancré dans des controverses politiques et spatiales, ainsi que dans l'expérience en propre des

¹⁰ En 2000, seuls 45,6 % de la population genevoise détient la nationalité suisse uniquement. Les étrangers et les binationaux représentent une proportion de 54,4 %. Source : Office cantonal de la statistique (Ocstat), « Portrait statistique des étrangers vivant à Genève », Etudes et documents n° 37, septembre 2005.

personnes. Le cosmopolitisme se négocie et se débat du proche au public, dans les situations interpersonnelles comme dans la sphère publique.

De telles montées en généralité appellent une approche pragmatique du cosmopolitisme. J'entends par là que pour comprendre la ville cosmopolite et en saisir l'épaisseur, il est nécessaire de dépasser les descriptions essentialistes qui en sont faites. L'approche proposée met l'accent sur le cosmopolitisme *en train de se faire*. En effet, le cosmopolitisme ne signifie pas une disparition des frontières, mais bien au contraire une confrontation avec l'altérité qui engendre l'apparition et le renforcement de nouvelles frontières. Toutefois, la littérature sur le cosmopolitisme postule en grande partie leur estompement et accorde des *compétences* cosmopolites à certaines personnes du simple fait de leur mobilité. La présente recherche entreprend de discuter ces travaux dans une perspective critique, en plaçant les frontières au cœur de l'analyse du cosmopolitisme.

Dans cette perspective, je propose de porter l'analyse sur un *continuum* entre pouvoirs, formes urbaines et expériences. Le modèle genevois de la ville cosmopolite invite à mener une réflexion qui articule la production de cette ville par les logiques de l'aménagement et de l'action publique (pouvoirs), la matérialité de la ville, les mutations architecturales engendrées par la ville cosmopolite et les frontières qui la caractérisent (formes urbaines) et la manière dont les acteurs font l'expérience de la ville cosmopolite, la qualifient et redéfinissent leurs modes de vie en conséquence (expériences)¹¹. Mais avant de présenter cette approche, il importe de procéder à un travail de définition. Dans le cas de la Genève internationale, ce travail ne va pas sans poser de problème.

1.5 Qui sont les internationaux ?

1.5.1 Une pluralité de définitions

Selon la définition du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), la « Genève internationale » correspond à un ensemble relativement cohérent et homogène de lois, d'institutions, de lieux et de personnes. Ce ministère définit cet ensemble comme « le centre de diplomatie multilatérale le plus actif du monde »¹². Trois catégories de population sont associées à la Genève internationale : les fonctionnaires internationaux employés par l'ONU

¹¹ Cf. *infra*, chapitre 2.

¹² Site Internet du DFAE [www.eda.admin.ch/eda]

ou par une organisation internationale (OI), le personnel des missions diplomatiques (MD) et les employés d'OING.

Toutes ces personnes se trouvent au bénéfice d'un statut juridique spécifique. Une « carte de légitimation » leur est attribuée par le DFAE et leurs conditions de séjour en Suisse sont régies par la *Loi fédérale sur les privilèges, les immunités et les facilités, ainsi que sur les aides financières accordées par la Suisse en tant qu'état hôte* (LEH). Leur statut ne relève pas de la *Loi fédérale sur les étrangers* (LEtr) ni de l'*Ordonnance sur l'intégration des étrangers* (OIE), à savoir les deux textes législatifs qui concernent les ressortissants étrangers en Suisse. Les détenteurs de cartes de légitimation résidant dans le canton de Genève sont au nombre de 25'000¹³. Grâce à ce document, il semble aisé de quantifier la population de la Genève internationale.

Mais pour l'État de Genève, les limites de la Genève internationale sont moins claires qu'elles ne le sont pour la Confédération, comme en témoigne la diversité des appellations employées par l'Ocstat : un premier ensemble d'organisations compose le « secteur international non marchand ». Il s'agit des OI, des MD et des OING. La définition du « secteur international non marchand » s'apparente pour ainsi dire à la définition que le DFAE fait de la Genève internationale. L'Ocstat opère toutefois une distinction entre les OI et les MD d'une part et les OING d'autre part. Les premières appartiennent au « secteur public international » tandis que les secondes relèvent du « secteur privé international ». Cette distinction rend plus floues et plus complexes les limites de la Genève internationale. Ainsi, selon l'État de Genève, une OING telle que l'Union européenne des associations de football (UEFA) est un organisme privé, mais non marchand.

Le « secteur privé international » ne se compose cependant pas uniquement d'organismes non marchands. Le « domaine international », tel qu'il est défini dans le rapport annuel de l'Ocstat, recouvre également les entreprises multinationales :

¹³ Ocstat, « Le domaine international à Genève », Etudes et documents n° 49, novembre 2009. Il faut noter que les rapports statistiques ne prennent généralement en compte que les détenteurs de cartes de légitimation employés par une institution du secteur international et rarement les conjoints qui ne sont pas employés par une telle institution, qui pourtant bénéficient eux aussi des mêmes conditions de séjour. Le nombre total de détenteurs de cartes de légitimation se rapproche en réalité plutôt de 40'000 [www.ge.ch].

Le domaine international est composé par l'ensemble des organismes, du secteur privé ou du secteur public, dont l'activité résulte de relations multilatérales entre au moins trois pays. Dans le canton de Genève, trois grandes catégories peuvent être identifiées : le secteur public international, qui regroupe les OIG, les missions permanentes, soit les représentations des États auprès des OIG, ainsi que les consulats ; les OING ; les multinationales¹⁴.

L'inclusion des entreprises multinationales peut paraître surprenante, compte tenu du fait que le personnel de ces institutions ne possède en principe pas de carte de légitimation et ne bénéficie pas des mêmes « privilèges et immunités » que les membres du « secteur international non marchand »¹⁵. Leur séjour en Suisse est régi, à l'instar de la plupart des ressortissants étrangers, par la LEtr et par l'OIE, notamment en ce qui concerne la taxation fiscale. Telle qu'elle est définie par les autorités politiques genevoises, c'est-à-dire en prenant en compte le personnel des sociétés multinationales, la Genève internationale compte environ 100'000 personnes. Ce nombre équivaut à près d'un quart de la population totale du canton de Genève et représente un tiers du total des emplois¹⁶.

1.5.2 Influence de l'économie sur le traitement statistique

Les statistiques cantonales n'incluent pas le personnel des multinationales depuis toujours. Ce n'est le cas que depuis 1996, suite à la publication d'un rapport intitulé « Mélanges économiques ». Avec cette nouvelle méthode de calcul, la population de Genève internationale devient deux fois plus importante qu'auparavant¹⁷. Le passage de 40'000 à 100'000 membres de la Genève internationale traduit un changement de mode de gouvernement dans le cadre d'une politique d'attraction d'entreprises multinationales par le Département des finances du Canton. Ce changement de gouvernement doit être explicité à la lumière de la situation économique à l'échelle nationale. La crise économique des années 1990 pousse les Cantons à se tourner vers l'étranger pour pallier la désindustrialisation qui touche sévèrement le marché suisse de l'emploi. Dans ce contexte, l'« arrêté Bonny » est promulgué par le Conseil national dans le but de favoriser certaines régions particulièrement touchées¹⁸. Le Canton de Genève ne bénéficie pas de cet arrêté car il n'est pas considéré comme étant

¹⁴ Ocstat, « Le domaine international à Genève », *Op. Cit.*, p. 4. Ce document est traduit en anglais par : « The international sphere in Geneva ».

¹⁵ cf. la section suivante pour le détail des conditions de séjour des fonctionnaires internationaux.

¹⁶ Ocstat, « Le domaine international à Genève », *Op. Cit.*

¹⁷ Les enjeux de cette intégration du secteur privé sont analysés dans le chapitre 5.

¹⁸ Cet arrêté avait d'abord été promulgué en 1978 en réaction à la crise horlogère qui a engendré la suppression de près de 60'000 emplois.

touché par la désindustrialisation. Toutefois, le Grand conseil¹⁹ genevois dote le canton d'un outil semblable en promulguant la *Loi sur l'imposition des personnes morales* (LIPM), entrée en vigueur le 1er janvier 1995. Cette loi légalise les allègements fiscaux offerts à des entreprises étrangères pour faciliter leur installation.

Ces allègements fiscaux servent de leviers économiques et financiers pour attirer les entreprises multinationales à Genève, dont le nombre augmente considérablement à partir du milieu des années 1990. Depuis cette période, la Genève internationale développe plusieurs partenariats avec le secteur privé par le biais notamment du Service de la promotion économique. Ceci explique probablement pourquoi les statistiques du secteur international relèvent pour l'Ocstat du domaine n° 06 « Industrie, commerce et services » et non pas du n° 01 « Population », comme c'est le cas pour la population étrangère²⁰.

En définitive et comme il est apparu dans les définitions présentées ci-dessus, la Genève internationale fait état de deux définitions au moins. Pour la Confédération, la Genève internationale peut se résumer à sa dimension diplomatique et humanitaire. En revanche, pour les autorités cantonales soucieuses d'attirer des entreprises étrangères, la Genève internationale révèle une stratégie politique de croissance dans un contexte de ralentissement économique.

1.5.3 Privilèges, statuts et droit de cité

La Convention de Vienne du 18 avril 1961 sur les relations diplomatiques (ci-après la Convention de Vienne) a été adoptée par les États signataires dans la perspective d'assurer la souveraineté des États, ainsi que le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le principe de réciprocité sert de garantie au respect des recommandations édictées par la Convention. Le personnel des MD et des OI contribue de ce fait à la mise en œuvre du projet de société établi par l'ONU. C'est à ce titre que ces employés obtiennent des facilités

¹⁹ Le Grand conseil équivaut au parlement du Canton. Il se compose de cent députés élus tous les quatre ans jusqu'à présent et dorénavant tous les cinq ans suite à la refonte de la Constitution cantonale genevoise.

²⁰ Pourtant, la modification du mode de calcul de la population active de l'Office fédéral de la statistique (OFS) suite à la suppression du recensement fédéral réalisé jusqu'en 2000 tous les dix ans, a fait réagir fortement les autorités cantonales genevoises. Selon ce nouveau mode de calcul, les détenteurs de cartes de légitimation sont soustraits aux statistiques en matière de population. Le mode de calcul a finalement été adapté de manière à prendre en compte les internationaux (cf. Point de Presse du Conseil d'Etat du 6 juin 2012 et « Genève gagne la guerre des chiffres contre Berne », *La Tribune de Genève*, 12 juin 2012).

d'admission, de circulation et des garanties d'immunité dans les pays dans lesquels ils sont accrédités et non à titre personnel : « le but desdits privilèges et immunités est non pas d'avantager des individus, mais d'assurer l'accomplissement efficace des fonctions des missions diplomatiques en tant que représentant des États » (Convention de Vienne, p. 1).

Aujourd'hui encore, le personnel des MD, les fonctionnaires internationaux, de même que les employés d'OING sont concernés pour leur séjour et leurs conditions de travail en Suisse par le DFAE. Au sein de celui-ci, c'est la Mission permanente de la Suisse auprès l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève (ci-après la Mission suisse) qui prend en charge l'immatriculation des personnes regroupées sous l'appellation « internationaux ».

Les conditions de résidence des internationaux ne sont donc pas définies par la LEtr, qui règle les principes d'admission, le séjour en Suisse et la sortie de Suisse, de même que le regroupement familial. Cette loi met un fort accent sur « l'encouragement de l'intégration des étrangers » (LEtr, Art. 1). La LEtr ne s'applique qu'aux ressortissants étrangers dont le statut juridique n'est pas concerné par d'autres dispositions légales telles que l'accord de libre circulation conclu entre la Suisse et la Communauté européenne, l'accord avec les États membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE), ou par des traités internationaux. C'est précisément un traité international qui régit le séjour et les droits du personnel des missions diplomatiques et des OI en Suisse, mais également dans d'autres pays.

La législation suisse ne considère donc les internationaux que sous l'angle de leur contribution à « l'accomplissement efficace des fonctions des missions diplomatiques » (Convention de Vienne, p. 1). Elle ne les définit pas comme des ressortissants étrangers dont il est attendu qu'ils construisent des ancrages au cours de leur séjour en Suisse. Les internationaux ne sont par conséquent pas tenus de respecter les principes essentiels qui constituent « la contribution des étrangers à l'intégration » (OIE, Art. 1). Cette contribution se décline en quatre points, il s'agit a. du respect de l'ordre juridique et des valeurs de la Constitution fédérale ; b. de l'apprentissage de la langue nationale parlée sur le lieu de domicile ; c. de la connaissance du mode de vie suisse et d. de la volonté de participer à la vie économique et d'acquérir une formation (art. 4).

En voie de conséquence, au regard de la loi suisse, il apparaît que mis à part les ressortissants

d'État signataires d'accords de libre circulation ou de libre-échange, une distinction est opérée entre deux populations. Celles-ci englobent des personnes pouvant être originaires du même pays, mais dont le statut professionnel est différent. Les porteurs de cartes de légitimation du DFAE, employés par une MD ou par une OI, sont dans la mesure où ils ne contreviennent pas au droit interne suisse ou cantonal, concernés uniquement par les questions en lien avec les privilèges et immunités dont ils bénéficient. Ces privilèges consistent notamment en des exonérations d'impôts ou de cotisations sociales. Ces personnes n'étant pas concernées par la LEtr, il n'est donc pas attendu d'elles qu'elles « s'intègrent » et qu'elles « participent » à la construction d'un espace citoyen de la même manière que les « étrangers ».

La distinction évoquée ci-dessus concerne également le droit de cité des internationaux. Dans le canton de Genève, les ressortissants étrangers bénéficient du droit de vote sous certaines conditions telles qu'une durée de séjour continue de huit ans. Ce droit ne s'applique pas de manière automatique pour les internationaux du secteur public. Ces derniers sont tenus d'en demander l'autorisation à l'Office cantonal de la population (OCP). Le droit de vote est accordé au demandeur et aux membres de sa famille qui le souhaitent à condition que l'organisation qui l'emploie ne l'interdise pas en raison de son règlement interne. En ce qui concerne les employés de MD, le droit de vote leur est refusé : « le statut des membres des missions permanentes est incompatible avec l'exercice du droit de vote au regard du droit international public » (DFAE, *Manuel pratique d'application du régime des privilèges et immunités et des autres facilités*).

La question du droit de cité des internationaux soulève un paradoxe non négligeable pour l'analyse du rôle tenu par la Genève internationale. Comme la présente recherche le démontre à plusieurs reprises, une part importante des tensions inhérentes à la présence des internationaux émane de représentations collectives critiques à leur égard²¹. Selon ces représentations, cette population « ne souhaite pas s'intégrer » ou « n'habite à Genève que pour y faire carrière ». Or, le fait même que le droit de vote ne leur soit pas – ou difficilement – accordé, écarte de manière structurelle les internationaux de toute participation politique.

²¹ cf. *infra*, chapitre 5 pour une description des origines de ces représentations.

La mise à l'écart des internationaux résulte également des normes internes à l'ONU. Le *Règlement du personnel des Nations Unies* stipule que les fonctionnaires internationaux ne sont pas autorisés à faire des déclarations en public ou dans les médias, à publier des articles ou des livres, ou à briguer un siège au sein d'un parlement local. L'affiliation à un parti politique de même que la participation à des activités lucratives sont fortement restreintes. Ces mesures ne concernent toutefois que les internationaux du secteur public, à savoir les fonctionnaires internationaux (OI) et les employés de MD. Les restrictions, ainsi que les privilèges varient fortement en fonction des différentes catégories de la Genève internationale.

Il a été mis en évidence dans les sections précédentes que la Genève internationale comporte une part d'acteurs privés et une part d'acteurs publics et que sur cette question, la définition de la Confédération n'équivaut pas à celle de l'État de Genève. Toutefois, en ce qui concerne les privilèges, le statut de séjour ou le droit de cité, les limites entre les groupes sont plus rigides. Un tableau présente les principales catégories de population qui composent la Genève internationale et leurs droits (fig. 1).

Fonction	Loi régissant le séjour	Permis de séjour	Droit de vote	Immunités	Fiscalité
Chefs de mission et agents diplomatiques (MP)	Convention de Vienne	Carte de légitimation de type B ou C	Non	Immunité pénale, administrative et civile + inviolabilité	Exonération sur le revenu et la fortune + exonération de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
Membres de la haute direction et hauts fonctionnaires (OI)	LEH et accords de siège entre le Conseil fédéral et les OI	Carte de légitimation de type B ou C	Oui, sous réserve d'une autorisation de l'OCP et de l'employeur. Niveau communal uniquement et à condition de résider à Genève depuis huit ans	Immunité pénale, administrative et civile + inviolabilité	Exonération sur le revenu et la fortune + exonération de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
Membres du personnel administratif (MP)	Convention de Vienne	Carte de légitimation de type D	Non	Immunité pénale, immunité administrative et civile dans l'exercice des fonctions	Exonération sur le revenu et la fortune. Pas d'exonération de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
Fonctionnaires de catégorie professionnelle (P) et des services généraux (G) (OI)	LEH et accords de siège entre le Conseil fédéral et les OI	Carte de légitimation de type D	Oui, sous réserve d'une autorisation de l'OCP et de l'employeur. Niveau communal uniquement et à condition de résider à Genève depuis huit ans	Immunité dans l'exercice des fonctions	Exonération sur le revenu. Pas d'exonération de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
Stagiaires, consultants et collaborateurs non-fonctionnaires	LEH et accords de siège entre le Conseil fédéral et les OI	Carte de légitimation de type G ou H	Oui, niveau communal uniquement et à condition de résider à Genève depuis huit ans	Aucune immunité	Aucune exonération
Collaborateurs d'entreprises multinationales et d'OING	LEtr	Autorisation d'établissement (permis C) ou résident de longue durée (permis B)	Oui, niveau communal uniquement et à condition de résider à Genève depuis huit ans	Aucune immunité	Aucune exonération

Figure 1 : Privilèges, statuts et droit de cité (DFAE et OCP).

Les précisions amenées par ce tableau suggèrent qu'il existe des différences notables entre les catégories d'internationaux en termes d'exonérations fiscales ou d'immunité notamment. Il est à noter également que certains internationaux bénéficient de services qui ne dépendent pas du DFAE, mais qui sont propres à l'ONU. Parmi ces avantages figurent une allocation d'études pour les enfants (*Education Grant*), l'inscription à l'assurance maladie et accident de l'ONU (avec dispense à l'obligation d'assurance selon la *Loi fédérale sur l'assurance-maladie* [LaMal] en vigueur en Suisse), ou encore la prise en charge des frais liés à l'expatriation. Contrairement à certains discours, il est très rare que des employés de l'ONU bénéficient d'une aide pour le logement ou qu'ils se voient attribuer à titre gracieux un logement de fonction. La mise à disposition d'un logement ou la prise en charge d'une partie du loyer est une pratique qui peut s'observer en revanche dans le secteur international privé et plus spécifiquement dans les entreprises multinationales de Genève.

En dépit de ces différences, les internationaux sont régulièrement considérés par la population non internationale de Genève et par les médias comme une population homogène, au bénéfice de nombreux privilèges tels que des exonérations fiscales, l'immunité pénale ou encore un revenu important.

1.5.4 Précisions lexicales

Le tableau ci-dessus (fig. 1) vise à clarifier la confusion lexicale résultant de la fréquente réification des internationaux en un ensemble homogène. Le lecteur est confronté dans ce travail à un foisonnement terminologique. Il y découvre tour à tour des « fonctionnaires internationaux », des « expatriés » – ou des « expats », des « internationaux », des « élites migrantes », ou encore des « migrants qualifiés », voire « hautement qualifiés ». Des « locaux », ainsi que des « Genevois » feront également leur apparition. La pluralité des appellations traduit la complexité de l'objet abordé. Il ne s'agit en effet pas d'étudier une « culture » ou une « société » – ou du moins pas en tant que telles. L'interrogation qui est au cœur de ce travail porte sur la constitution, en situation et dans l'interaction, de représentations menant à l'établissement de frontières sociales et spatiales.

Par conséquent, lorsque le lecteur rencontrera des fonctionnaires internationaux, il aura affaire à une catégorie juridique ou au statut professionnel de personnes rencontrées durant l'enquête. Le terme « expatrié » désigne du point de vue étymologique une personne qui quitte

son pays, sa *patrie*. Ce terme met en lumière le mouvement du départ, tandis que « migrant » ou « immigrant » s'affirme du point de vue de celui qui voit arriver. Cette distinction n'est pas anodine. Le lecteur s'apercevra en effet que ce terme, avec son diminutif « expats », sont les appellations employées dans le sens commun pour qualifier et décrire une catégorie de personnes qui produit du sens pour qui se situe à l'extérieur. L'appellation « internationaux » remplit la même fonction. Mais la situation se complique car tous ces termes sont également employés par les personnes qui elles-mêmes se déplacent. Contrairement à la différence pointée par de nombreux anthropologues entre la manière dont une société se désigne et la manière dont elle est désignée de l'extérieur, « expat » est significatif pour *l'accueillant* autant que pour *l'accueilli*.

Durant mon enquête, j'ai pu recueillir un certain nombre de ces dénominations : « diplomates », « fonctionnaires internationaux » ou simplement « internationaux », « expatriés » ou « expats » sont généralement les termes employés comme des synonymes pour désigner les membres de la Genève internationale *de l'extérieur*²². La dénomination collective la plus fréquente est « communauté internationale ». En revanche, il n'est pour ainsi dire jamais fait référence aux appellations « migrant », « immigrés » ou « étrangers » pour évoquer les membres de la Genève internationale²³.

Dans la présente recherche, et à moins que je ne me réfère à une catégorie juridique ou professionnelle, j'emploie la dénomination « internationaux » pour désigner les différents membres de la Genève internationale. Le choix de ce vocable est fait premièrement en raison de sa neutralité par rapport à l'appellation « expatriés » par exemple qui est davantage connotée. Deuxièmement, il recouvre une réalité qui touche toutes les personnes concernées par l'étude, à savoir le lien professionnel ou institutionnel qui les unit à une institution internationale.

La recherche porte essentiellement sur les catégories de populations que l'État de Genève associe au secteur international non marchand, à savoir les employés de l'ONU, des OI, des MD. Ce choix se justifie en premier lieu par l'ancienneté de cette population sur le territoire

²² Sur les processus de réification et l'usage des dénominations attribuées aux internationaux, cf. *infra*, chapitre 5.

²³ Dans la mesure où la présente recherche concerne le personnel des institutions de la Genève internationale et non les institutions elles-mêmes, je ne procède pas ici à une description de celles-ci ni à une descriptions de leurs objectifs et fonctions.

genevois contrairement au personnel international du secteur privé. La Société des nations (SDN) ayant installé son siège à Genève en 1920, la ville accueille des fonctionnaires internationaux depuis près d'un siècle. La première OING installée à Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), existe quant à elle depuis 1863²⁴. Cette ancienneté est importante pour ma recherche car elle me permet d'historiciser les relations que cette population a entretenues avec la ville, relations qui comme je l'expose dans le chapitre 4, se sont considérablement transformées. Deuxièmement, comme je l'ai évoqué dans cette section, les fonctionnaires internationaux sont soumis à des normes institutionnelles communes, tant du point de vue juridique que professionnel. Ceci rend cette population plus facilement abordable, contrairement au personnel des entreprises multinationales dont les conditions de séjour en Suisse sont susceptibles de varier fortement. Enfin, une troisième raison qui justifie la restriction de la présente recherche au secteur international non marchand est l'ancrage de l'ONU ou encore du CICR dans l'identité genevoise. La place que ces institutions détiennent dans le récit mythique lié à la Genève internationale guide les autorités fédérales et cantonales dans leur élaboration des stratégies politiques contemporaines de la ville de Genève²⁵.

1.6 Cadrage territorial : fragilité d'une agglomération en devenir

Le rôle de centre de gouvernance multilatérale que Genève joue aujourd'hui n'est pas nouveau. Dès le dernier quart du 19^{ème} siècle, avant que la décision d'y installer le siège de la SDN à Genève ne soit prise, la ville accueille déjà des congrès internationaux et des conférences. La Convention de Genève de 1864 suit de près la création de la Croix-Rouge en 1863 et confirme d'un mouvement conjoint le rôle diplomatique et humanitaire de la ville. Dix ans plus tard, en 1872, Genève se positionne en faveur de l'arbitrage international avec l'affaire de l'Alabama. Genève est donc visitée de longue date par de nombreux délégués internationaux, touristes et autres étrangers.

Aujourd'hui encore, l'image de la ville est fortement associée à son rôle international, comme le rappellent les négociations de paix sur le conflit syrien ou les accords sur le nucléaire iranien qui se sont tous deux déroulés à Genève entre 2013 et 2014. Outre son rôle politique,

²⁴ Du point de vue statutaire, le CICR est une association privée au sens du Code civil suisse et non pas une OI. Toutefois, ses activités sont mandatées par la communauté internationale des Etats et repose sur une juridiction internationale. Elle bénéficie par conséquent des mêmes privilèges et immunités que les OI.

²⁵ cf. *infra*, chapitres 5 et 6.

la ville accueille les sièges de nombreuses agences techniques telles que l'OMS ou le BIT. Il semble par conséquent difficile d'envisager Genève sans l'ONU ou dépourvue de son rôle d'arbitrage international et de réglementation technique. Et pourtant cette relation privilégiée entre la ville et les institutions internationales se trouve aujourd'hui en proie à de vives tensions. Ces tensions relèvent de deux ordres, spatial et politique.

1.6.1 Pénurie de logements et défis transfrontaliers

Du point de vue spatial, Genève connaît depuis le début des années 2000 une forte pénurie de logements vacants²⁶. Celle-ci s'explique par le fait que le canton se caractérise dès le tournant du siècle, par l'une des croissances démographiques les plus importantes d'Europe. Elle est générée notamment par une économie prospère et la création de nombreux emplois (Thomas *et al.* 2011). Si la création d'emplois dans le secteur public international est relativement stable durant cette période²⁷, elle est plus considérable en ce qui concerne le secteur international privé, et plus spécifiquement les entreprises multinationales. Les données produites par l'Ocstat en 2001 font état de 569 entreprises multinationales, ce qui représente 56'812 personnes employées et 29,5 % du nombre total d'emplois dans le canton de Genève. En 2008, date du dernier recensement des entreprises à ce jour, le nombre de multinationales s'élève à 931, comptabilisant 76'177 personnes et 34 % du nombre total d'emplois²⁸. En moins de dix ans, le nombre de multinationales a donc quasiment doublé.

La création d'un nombre important d'emplois au sein des multinationales de Genève ne profite pas uniquement aux internationaux, elle bénéficie également à l'emploi local. En effet, une étude récente a démontré que la composition des employés dans les multinationales est similaire à celle des entreprises nationales en termes de permis de séjour (Flückiger, Garibian et Nguyen 2013). Autrement dit, les entreprises multinationales basées à Genève créent autant d'emplois *indigènes* que les entreprises nationales (environ 60 % de Suisses et autorisations d'établissement dites Permis C). Ces chiffres contredisent l'imaginaire suscité par certains

²⁶ En 2012, le taux de vacance est de 0,33%, ce qui équivaut au taux le plus faible de Suisse, dont la moyenne est située à 0,94% (Ocstat, « Logements vacants, vides et surfaces d'activité vacantes, à Genève, en 2012 », *Informations statistiques* n° 56, octobre 2012).

²⁷ + 3 % par année, passant de 21'000 en 2000 à 26'000 en 2012. Ocstat, « Les organisations internationales à Genève et en Suisse (Résultats de l'enquête 2000 », *Communications statistiques* n° 11, mars 2001 ; Ocstat, « Le domaine international à Genève », *Op. Cit.*)

²⁸ Ocstat, « Les multinationales à Genève », *Coup d'œil* n° 47, janvier 2011.

discours médiatiques ou politiques selon lesquels la création de multinationales ne profite qu'à une main-d'œuvre étrangère.

Selon ces mêmes discours, la forte augmentation d'internationaux du secteur privé impacte le marché immobilier genevois. Hausse du prix des loyers et pénurie de logements vacants seraient ainsi devenues, depuis bientôt deux décennies, le dommage collatéral d'une politique de promotion économique qui favorise la venue d'entreprises multinationales et de personnel étranger au détriment de l'emploi local. Les discours accusant les employés de multinationales d'être responsables de la pénurie de logements et de la hausse des prix du foncier doivent cependant être interprétés à la lumière des politiques d'aménagement. Tandis que les politiques de promotion et de développement économiques vont bon train, les politiques de construction et d'aménagement ne suivent pas le même mouvement. Tandis qu'augmente le nombre de travailleurs étrangers sur tout le territoire genevois, le développement du logement et de la mobilité n'est quant à lui guère soutenu.

En ce qui concerne le logement, la croissance économique ne s'est pas accompagnée des constructions nécessaires à l'absorption des nouveaux venus. Une grande partie de cette dernière a en revanche intégré les territoires français bordant le canton de Genève. Ces territoires, situés en Haute-Savoie et dans l'Ain et communément nommés « le Genevois français », n'accueillent quant à eux que peu d'emplois. Il en résulte un fort déséquilibre territorial entre la répartition des emplois et des logements : 75 % des emplois sont situés dans le canton de Genève tandis que 50 % des résidents de l'agglomération transfrontalière résident en France (Thomas *et al.* 2011).

Cette disparité se répercute sur la mobilité quotidienne à l'intérieur de l'agglomération transfrontalière. Le manque de planification concertée de la mobilité individuelle et collective entre les autorités françaises et suisses aboutit aujourd'hui à une saturation des routes en raison d'un transport motorisé individuel extrêmement important²⁹.

²⁹ D'après le Comité régional franco-genevois (CRFG), la part modale des transports publics est d'environ 10 % pour les personnes entrant quotidiennement dans le canton de Genève. En ce qui concerne les passages transfrontaliers, la part modale est cependant inférieure, elle se situe autour de 5 % d'utilisateurs de transports publics. Les personnes entrant dans Genève en provenance du canton de Vaud sont en revanche estimées à 33 % en 2010 (CRFG, « Enquête sur les flux de déplacements à la frontière : comparaison 2002-2005-2011 », mai 2012).

Une planification concertée entre les territoires français et suisses de l'agglomération est à l'agenda du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois adopté les autorités politiques des territoires français, genevois et vaudois qui composent cet espace transfrontalier. Ce projet place le logement et la mobilité au cœur de ses préoccupations. Il s'agit concernant le logement de rééquilibrer la disparité franco-suisse entre emplois et logements citée précédemment³⁰. Dans le domaine de la mobilité, la part modale des transports publics est destinée à augmenter grâce à des projets visant à améliorer les flux quotidiens de pendulaires à destination du canton de Genève³¹.

1.6.2 La menace de l'isolement

Les tensions spatiales et territoriales décrites ci-dessus se répercutent sur le jeu politique. Le rôle international de Genève est en proie à des critiques à la fois exogènes et endogènes au contexte genevois. Premièrement, les années 2000 sont caractérisées par une montée en puissance de discours identitaires et populistes au niveau fédéral. Ces discours alimentent les débats politiques et se traduisent par le succès de plusieurs initiatives lancées par l'Union démocratique du centre (UDC). Parmi les plus significatives, il convient de mentionner la votation sur l'interdiction de construire des minarets du 29 novembre 2009, ainsi que diverses révisions et restrictions apportées à la Loi sur l'asile (LAsi). Mis à part les initiatives populaires qui restreignent l'accès des personnes étrangères au territoire et au marché du travail suisses, l'exécutif fédéral s'est engagé lui aussi sur la voie d'une définition plus sévère de l'intégration et des conditions d'accès à la naturalisation.

Deuxièmement, les législatures cantonales sont caractérisées depuis 2005 par un renforcement des postures populistes et xénophobes. Le jeune Mouvement citoyen genevois (MCG) est parvenu en douze ans et trois législatures à devenir la deuxième force politique du parlement cantonal. En 2013, le parti est parvenu à faire élire l'un de ses membres, Mauro Poggia, au

³⁰ Depuis 2007, la « Charte de l'agglomération franco-valdo-genevoise » définit les contours d'une planification conjointe entre la France et la Suisse pour ce qui concerne le logement, la mobilité et l'emploi dans l'espace transfrontalier qui réunit le Canton de Genève, une partie du Canton de Vaud et une partie des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie. Cette planification a été intégrée en 2012 dans le projet du « Grand Genève » [www.grand-geneve.org]. Dans le cadre de ce projet, le Conseil d'Etat genevois s'est engagé à construire 2500 logements par an pour atteindre l'équilibre visé. Or, depuis l'adoption de ce projet, cet objectif n'a jamais été atteint.

³¹ Parmi ces projets, la liaison ferroviaire Cornavin–Eaux-Vives–Annemasse, qui connecte les territoires suisses et français de l'agglomération transfrontalière constitue le projet phare du développement des transports publics.

Conseil d'État. Parmi les cibles de prédilection du MCG se trouvent avant tout les nombreux « travailleurs frontaliers » qui traversent quotidiennement la frontière franco-suisse pour y exercer un emploi. Sous pression de ce parti, les discours anti-frontaliers ont tendance à se banaliser et la préférence cantonale à l'emploi est devenue un enjeu politique fort. Bien qu'allant à l'encontre des accords internationaux sur la libre circulation des travailleurs tels que l'Accord de Schengen ratifié par la Suisse en 2005, la préférence cantonale sur le marché du travail est aujourd'hui sérieusement envisagée.

Cette mesure, si elle venait à être appliquée, ne concerne pas directement les internationaux du secteur public. En revanche, elle peut affecter le secteur privé et notamment les multinationales. De manière générale, il semble que la Suisse comme le canton de Genève s'engagent sur une voie menant à l'isolement. Une telle menace s'avère contradictoire par rapport à l'esprit d'ouverture et à la tradition d'accueil qui alimentent tous deux le « mythe de Genève » sur lequel repose l'usage du cosmopolitisme dans les discours politiques et médiatiques³². La tension émanant de cette contradiction invite à mener une analyse approfondie sur la Genève internationale et le cosmopolitisme. Le présent travail de doctorat constitue par conséquent un jalon d'une anthropologie de l'internationalité de Genève qui apparaît comme une nécessité grandissante. Pourquoi une telle nécessité ?

1.7 Pourquoi une anthropologie de la Genève internationale ?

Les tensions inhérentes à la présence des internationaux sont, au regard de ce qui précède, fortement influencées par les spécificités géographiques de l'agglomération transfrontalière de Genève. Par ailleurs, le contexte politique qui caractérise le canton depuis le début des années 2000 force à se questionner sur le développement futur de l'agglomération transfrontalière et sur l'actualité de la tradition d'accueil genevoise, ainsi que sur son soi-disant cosmopolitisme. Ces qualités ne sont pas inébranlables, elles ne sont pas non plus des composantes naturelles d'un *génie* propre à un lieu. Se dire cosmopolite implique de prendre au sérieux la construction d'un espace politique et public commun qui laisse place aux différences et à l'hétérogénéité. Pour mesurer l'écart potentiel entre l'usage d'un vocabulaire issu de la sémantique du cosmopolitisme et la place réellement accordée à l'étranger, une anthropologie

³² cf. *infra*, chapitre 5 pour une définition et une analyse du « mythe de Genève » et de « l'Esprit de Genève ».

de la Genève internationale qui se penche sur le cosmopolitisme en train de se faire semble aujourd'hui inévitable. Ceci pour trois raisons principales.

1.7.1 Comblant un vide scientifique

La première raison relève d'un souci de connaissance sociologique. Comme je l'expose dans le chapitre 4, il n'existe pour ainsi dire aucune étude portant spécifiquement sur les internationaux de Genève, qu'ils appartiennent au secteur public ou privé. Contrairement à d'autres catégories d'étrangers telles que les requérants d'asile, les personnes dites « sans statut légal » ou les personnes au bénéfice d'un statut de réfugié, la population internationale est méconnue et souvent invisible dans les travaux scientifiques. Il s'agit donc d'un impensé de l'étude de la migration dans le contexte genevois, qui nécessite par conséquent que des études soient consacrées aux pratiques sociales, aux représentations, aux trajectoires migratoires, aux choix résidentiels, aux modes de sociabilité ou encore aux productions culturelles de cette population. En effet, celle-ci se voit fréquemment essentialisée par les médias ou le sens commun, réduite à quelques stéréotypes réducteurs quand bien même elle se compose de personnes fortement différentes les unes des autres. Or, les internationaux de Genève ne sont pas tous des diplomates de sexe masculin qui refusent d'apprendre le français, ne payant pas d'impôts et dont les enfants sont inscrits dans une école internationale, comme le révèle un certain imaginaire. La Genève internationale se compose également de jeunes stagiaires non payés très attachés à construire des relations sociales, ou de familles qui projettent de s'installer durablement, suivent des cours de français et dont les enfants se réjouissent de fêter l'Escalade³³. Il importe par conséquent de questionner à la fois l'expérience quotidienne, mais aussi l'horizon politique de cette migration bien spécifique et ainsi de réfléchir à la mise à l'épreuve du commun de la ville par cette minorité capable d'inscrire durablement, voire d'imposer sa différence dans la ville.

1.7.2 Pallier le risque de tensions sociospatiales

La deuxième raison résulte de la première. Une meilleure connaissance de la population internationale de Genève a pour objectif de pallier les risques de fracture sociale dans une ville aux équilibres fragiles. Toute ville faite d'hétérogénéité contient en elle le risque de voir

³³ L'Escalade célèbre le 12 décembre de chaque année, la victoire du peuple genevois sur l'armée savoyarde qui tenta, en 1602, d'escalader les remparts de la République mais qui se vit opposer une farouche résistance par les citoyens. Il s'agit aujourd'hui d'un rituel affirmant l'autonomie de Genève et une fête fortement identitaire.

émerger des tensions dans des situations de crise économique, immobilière ou identitaire. Face à la montée de nouvelles formes de xénophobie, de racisme et de rejet de l'altérité, qu'il s'agisse de travailleurs frontaliers, de migrants économiques ou d'internationaux, il est important que l'anthropologie décrypte et décrive les rapports de force, analyse les discours et contribue ce faisant à une meilleure acceptation des différences. Un tel travail ne peut servir en soi de levier pour affronter ces développements, mais il est susceptible d'accompagner la prise de décision au niveau politique et permettre une meilleure adaptabilité des dispositifs d'action publique en la matière.

1.7.3 Accepter la métropolisation

La troisième raison est l'importance de contribuer à l'acceptation publique du fait que l'avenir de Genève se situe en partie au-delà de ses frontières administratives. Genève ne pourra plus, à l'avenir, espérer garantir son rôle dans le monde et sa réputation internationale sans une gouvernance transfrontalière et métropolitaine claire. Penser la Genève internationale revient à mener une réflexion sur le territoire dans la mesure où le maintien des OI ou des entreprises multinationales dépend en partie des conditions-cadre telles que la possibilité pour chacun d'obtenir un logement correspondant à ses ressources. Genève se trouve aujourd'hui prise en tension quant à son développement urbain. D'une part ses autorités entreprennent de garantir le rôle international de la ville en s'engageant à concrétiser le projet d'agglomération transfrontalière et à apaiser les tensions sur le marché du logement. D'autre part, elles maintiennent le *statu quo*, mais admettent que la position internationale de Genève puisse être remise en question. Cela s'observe actuellement par le départ de plusieurs entreprises multinationales, ainsi que par le choix effectué par de nouvelles OI d'établir leur siège dans d'autres villes.

1.8 Structure de la thèse

Ma réflexion critique sur la ville cosmopolite se décline en quatre parties. Chacune d'entre elles se conclut par un propos d'étape qui permet de guider le lecteur le long de la démonstration.

1.8.1 Cadrage de l'étude

La première partie est intitulée « La ville cosmopolite comme champ d'étude ». Elle a pour fonction de cadrer la réflexion menée du point de vue thématique, théorique et méthodologique. Le premier chapitre délimite l'objet de la recherche, présente la problématique générale et annonce les trois axes d'analyse retenus : les processus de catégorisation, le rapport à l'espace et l'expérience du cosmopolitisme dans les pratiques.

Le deuxième chapitre présente la méthodologie employée et le déroulement de l'enquête. Résolument réflexif, ce chapitre a moins pour objectif de faire état de mes choix parmi une liste de méthodes génériques en sciences sociales que de relater ma propre expérience. En effet, le fait de pratiquer une ethnographie *à domicile*, c'est-à-dire dans la ville dans laquelle j'ai grandi et je réside, a constitué un écueil auquel il m'a fallu sans cesse me confronter. Ce n'était cependant pas le seul. Le fait d'être moi-même *à domicile*, mais que les personnes étudiées sont *mobiles* et que de surcroît elles sont des fois bénéficiaires d'un statut social et économique qui les rend par définition inaccessibles en a constitué d'autres. Ce chapitre présente par ailleurs les différents terrains sur lesquels les données ont été recueillies. Ils reflètent la préférence accordée à une approche interdisciplinaire qui m'a été offerte par le contexte institutionnel de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en général et par le Laboratoire de sociologie urbaine (Lasur) en particulier.

Le troisième chapitre de cette partie présente le cadre théorique qui me permet d'analyser les données produites sur les différents terrains. Outre sa dimension empirique, la Genève internationale offre la possibilité de discuter deux des concepts centraux de l'étude des migrations : frontières et cosmopolitisme. La discussion de ces deux concepts s'appuie sur plusieurs champs théoriques tels que la socio-anthropologie urbaine, l'étude des migrations ou de l'articulation plus générale entre mobilité et rapport à l'espace et la sociologie de l'action publique. Il s'agit dans ce chapitre 4 autant de présenter les concepts et les approches qui me sont utiles pour analyser le contexte empirique genevois, que de mettre en évidence les manquements et les lacunes dont la recherche en sciences sociales fait preuve. Ce faisant, je définis une niche me permettant de poser les jalons pour une approche pragmatique du cosmopolitisme en milieu urbain.

1.8.2 Présentation des parties

Aléas de la catégorisation

La deuxième partie de la recherche a pour objectif d'interroger les processus de catégorisation qui concernent la Genève internationale. Plus précisément, il s'agit d'identifier les processus et les controverses qui ont mené à la désignation des internationaux en tant que catégorie spécifique de la population. En me basant sur une sociologie de l'action publique, je retrace l'historique de la catégorisation de la communauté internationale telle qu'elle est le produit de controverses sociales et spatiales. Ce chapitre vise à interroger le processus d'inscription progressive de la Genève internationale en tant que communauté qu'il s'agit d'accueillir, de comptabiliser et d'intégrer. Il se construit en trois temps et donne à voir les transformations physiques de la ville, l'apparition du traitement statistique de la « communauté internationale » et l'évolution des dispositifs d'intégration.

Le chapitre 5 analyse la place de la Genève internationale dans les récits mythiques de la ville. Il présente l'Esprit de Genève, une expression popularisée par l'essayiste Robert de Traz peu après l'installation en 1920 de la SDN et qui n'a eu cesse jusqu'aujourd'hui de *déproblématiser* – voire de dépolitiser – la question du cosmopolitisme en la considérant comme une composante *naturelle* du territoire genevois. Aujourd'hui, il est fait référence à cet esprit pour légitimer des politiques et pour pallier les hantises de délocalisation régulièrement agitées par l'ONU ou par les OI. Ces hantises entraînent des recompositions de l'action publique et ont mené récemment au dépôt d'une candidature visant à inscrire l'Esprit de Genève sur la liste du patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'Unesco. Cette actualisation et la performativité contemporaine du mythe de Genève dans un registre patrimonial sont analysées dans le chapitre 6.

La ville des internationaux

La troisième partie de la thèse se focalise sur l'espace urbain. Le chapitre 7, le premier de cette partie, s'intéresse à *la ville des internationaux*. Il s'agit d'identifier les modalités selon lesquelles les internationaux prennent place dans l'espace urbain genevois. À l'aide du concept d'ethnoscape développé par l'anthropologue Arjun Appadurai, ce chapitre décrit le paysage international de Genève tel qu'il se déploie et prend place non seulement dans l'espace physique de la ville, mais également dans les espaces virtuels (forums Internet et blogs). Il

apparaît dans ce chapitre que les internationaux, tout en étant mus par un régime cosmopolite, font état d'une nécessité de s'ancrer. La pratique de l'ethnoscape international situe les internationaux dans un monde. C'est par l'expérience, et notamment l'expérience de la matérialité de la ville, des lieux de la ville, que l'identité des personnes se construit. Dans le chapitre 7, je mets en regard l'emprise du cosmopolitisme sur l'espace urbain et dans les territoires de la ville par rapport aux usages politiques et moraux de la ville cosmopolite de la première partie.

Pour comprendre cette emprise, il faut porter l'attention sur les frontières qu'elle érige et sur la confrontation des mondes qui en résulte. Autrement dit, pour comprendre l'expérience de l'expatriation, il faut comprendre le problème qu'elle pose. C'est pourquoi l'exploration de la Genève internationale se poursuit « de l'autre côté du miroir », comme Neveu (1993) l'entreprend pour les Bangladeshis de Londres en analysant la réaction des « whites » à la venue d'une population allogène. Qu'est-ce que la présence des internationaux permet de dire des « Genevois » ? Le chapitre 8 analyse l'apparition et la prégnance, dans la ville cosmopolite, de lignes de faille et de mouvements de résistance. Ces mouvements, *au seuil* de la Genève internationale, mettent en évidence l'expérience que des personnes peuvent faire en propre ou en commun de la présence des internationaux dans un rapport de proximité. L'internationalité détient un impact sur les morphologies urbaines, sur les institutions et sur le tissu économique de la ville. Ces impacts provoquent des formes de résistance aux transformations urbaines imposées par le développement de la Genève internationale. De par les effets situés de la mobilité transnationale, une réflexion sur la ville cosmopolite ne peut faire l'économie d'une analyse approfondie des effets de frontière.

La Place de la Navigation, au cœur du quartier des Pâquis, constitue l'unité d'analyse. Il révèle différentes « grandeurs » (Boltanski et Thévenot 1991) que des occupations éphémères de cette place permettent de viser pour signifier un désaccord. La contestation dans l'espace public dirigée directement ou indirectement à l'encontre de la Genève internationale s'apparente-t-elle au modèle des luttes de classe selon l'interprétation marxiste ou à celui des luttes urbaines comme des interprétations alternatives peuvent le suggérer ?

L'apprentissage du cosmopolitisme

La quatrième partie permet, à partir d'entretiens menés auprès d'internationaux et d'observations *au sein* de la Genève internationale, de démontrer l'importance d'une approche pragmatique du cosmopolitisme. Qu'il s'agisse des pratiques linguistiques, de la citoyenneté, ou des ancrages résidentiels, les identités antérieures à la migration sont estompées, redéfinies, tenues à distance dans le but de mener à une « cohésion de vie migrante » (Breviglieri 2010). Cette quête fait apparaître qu'il n'existe pas de caractère ontologique du cosmopolitisme. Les internationaux entreprennent un apprentissage qui s'illustre par la manière dont ils s'engagent dans la communauté internationale et négocient les frontières. Le chapitre 9, qui ouvre cette partie, met en lumière l'articulation entre continuités et disjonctions et plus précisément la capacité des internationaux de dépasser les frontières classificatoires que sont la nationalité ou l'ethnie.

Les pratiques du cosmopolitisme peuvent également s'apparenter à des stratégies situationnelles visant à faire face à des formes de précarité engendrées par la mobilité internationale. Le chapitre 10 sert à démontrer d'une part que le cosmopolitisme n'est pas uniquement l'apanage des élites migrantes³⁴ et d'autre part, qu'il résulte de l'expérience située des personnes et non d'une compétence attribuée par une *culture*.

Cette réflexion se prolonge dans le dernier chapitre de la thèse, dans lequel le concept de communauté est actualisé et redéfini à la lumière de travaux récents. Cette démarche sert à articuler l'apprentissage du cosmopolitisme et le jeu des frontières aux modes de sociabilité. La formation de la « communauté internationale » est étudiée en miroir à sa catégorisation *de l'extérieur* analysée dans les parties 1 et 2. La communauté internationale se fonde sur des engagements situés permettant d'atteindre un « bien » au sens de la sociologie pragmatique (Boltanski et Thévenot 1991). Pour donner corps à la notion de communauté, je tâche donc d'étudier le pluralisme des engagements dont les internationaux font preuve.

La conclusion générale de la thèse permet de revenir sur le parcours proposé par la présente thèse de doctorat et de prolonger la réflexion au-delà de celle-ci par des interrogations à poursuivre : face aux menaces de plus en plus fréquentes qui planent tant sur la légitimité de la

³⁴ cf. *infra*, chapitre 4 pour une définition de ce concept et une présentation de la littérature y relative.

Genève internationale que sur la présence plus large des étrangers en Suisse, quels sont les défis qui s'imposent aujourd'hui pour la ville cosmopolite ? Celle-ci est-elle en proie à un déclin inévitable ? Comment le détour par les pouvoirs, les formes et les expériences qui composent le rapport de Genève à son internationalité peut-il mettre en lumière l'ajustement des politiques publiques en vue d'une meilleure adaptabilité à la complexité posée par la métropolisation et la mondialisation ?

Première partie

La ville cosmopolite comme champ d'étude

Chapitre 2 Objet de recherche et problématique

Ainsi, l'ethnographie semble s'élaborer entre un indigène qui serait une fois pour toutes cantonné dans la place du sujet de l'énoncé, et un savant qui se désignerait lui-même comme un sujet de l'énonciation, mais comme son sujet indéfini.

Jeanne Favret-Saada, *Les mots, la mort, les sorts*.

Le canton de Genève compte une population dont près de la moitié est d'origine étrangère pour un total d'environ 180 nationalités différentes. Quelques quartiers comptent plus d'étrangers que de Suisses parmi leur population. Dans certaines classes d'école, 90% des élèves ne sont pas détenteurs de la nationalité suisse. Plus de vingt OI, près de 300 OING et de nombreuses entreprises multinationales comptabilisant un total de 100'000 personnes possèdent leur siège ou une représentation sur le territoire genevois. Chaque année se tiennent des centaines de conférences et de congrès attirant des visiteurs du monde entier. Quotidiennement, ses frontières administratives sont franchies par plus de 50'000 personnes en provenance du canton de Vaud ou des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Genève accueille des lieux de culte appartenant à un grand nombre de communautés religieuses différentes et offre une très grande variété culinaire.

En bref, il paraît aisé d'affirmer que la diversité constitue l'une des caractéristiques fortes de Genève, une ville qui de tout temps, s'est construite en relation avec le monde. Pour les organismes de promotion touristique du Canton, cette diversité est la preuve du cosmopolitisme genevois. Ils en ont fait un slogan qui définit la stratégie marketing de la ville :

« un monde en soi » est la formule choisie par Genève Tourisme et Congrès, l'office cantonal de la promotion touristique pour qualifier « une ville où toutes les cultures se rencontrent »³⁵.



Figure 2: Logo de Genève Tourisme et Congrès

2.1.1 La ville cosmopolite en question

Affirmer que Genève est une ville qui fait preuve d'une grande diversité et que cette diversité est synonyme de cosmopolitisme n'est toutefois pas suffisant. Il convient de se questionner sur ce qu'une telle affirmation recouvre. Parler de diversité en milieu urbain consiste avant tout à réfléchir en termes de séparations, de différences, de mise à distance. En un mot, la diversité est affaire de frontières et la ville cosmopolite est un espace de conflit.

Par ailleurs, si l'acception la plus commune de la notion de frontière est sa qualité séparatrice, il faut également prendre en considération les situations où elles rassemblent. Elles font entrer en communication des entités distinctes, les font dialoguer, échanger, se définir les unes par rapport aux autres. Ainsi, problématiser les notions de diversité et de cosmopolitisme en mettant l'accent sur les frontières invite à un premier constat : si la ville fait preuve de diversité, c'est qu'elle est composée de frontières qui par conséquent engendrent des ségrégations. Un second constat s'impose également : ces frontières sont susceptibles d'être dépassées, transgressées, rompues. Quoi qu'il en soit, s'il existe des frontières, c'est qu'il existe des mots pour les dire, des mots et des expressions pour les qualifier, les décrire.

L'approche du cosmopolitisme proposée dans cette recherche se veut donc attentive aux effets de frontière. Elle suggère de passer d'une approche descriptive et critique – le chercheur dit que la ville fait preuve de diversité – à une approche praxéologique qui met l'accent sur la critique telle qu'elle est définie par les personnes elles-mêmes – la ville se compose de personnes qui établissent des registres de différenciation. Un tel déplacement appelle à une

³⁵ [www.geneve-tourisme.ch].

conception pragmatique du cosmopolitisme et des frontières³⁶. Pour le dire autrement, le fait de s'appuyer sur des résultats statistiques qui présentent le nombre de nationalités différentes présentes à Genève pour affirmer que la ville fait preuve d'une grande diversité ou qu'elle est fortement cosmopolite correspond à une vision critique et normative émise par le chercheur. L'approche pragmatique que je souhaite défendre dans cette recherche vise à restituer aux acteurs une capacité à établir leurs propres délimitations. Celles-ci ne correspondent peut-être pas, ou que très peu, aux découpages et aux catégories statistiques. Ainsi, des personnes de nationalité suisse et très peu mobiles peuvent s'avérer être très cosmopolites au regard de leurs pratiques. Inversement, la mobilité transnationale n'engendre pas automatiquement des pratiques cosmopolites. Il n'existe pas de prédispositions cosmopolites, mais des situations durant lesquelles le registre cosmopolite peut s'avérer être la *bonne* stratégie à adopter. Ce que vise en définitive une approche pragmatique des frontières est de saisir la manière dont le cosmopolitisme en milieu urbain est gouverné par les politiques, traduit dans les formes urbaines et expérimenté par les acteurs.

Cette approche appliquée à l'objet de recherche qui m'intéresse me permet de cerner les enjeux que la Genève internationale pose au modèle de la ville cosmopolite. La ville cosmopolite est un modèle archétypique, presque un label, qui tend à devenir un mot-valise, une expression générique pour désigner les métropoles qui accueillent de grands nombres de personnes migrantes. Or, peu d'analyses examinent ce que ce modèle recouvre. Qu'est-ce que la ville cosmopolite implique du point de vue de l'action publique ? Quels en sont les impacts sur l'espace ? Comment les personnes migrantes font-elles l'expérience de la ville cosmopolite ? La Genève internationale, archétype de la ville cosmopolite, représente une opportunité stimulante pour saisir les défis de ce modèle. Je propose une telle analyse à la lumière de trois dimensions principales. Elles permettent de mettre en lumière les différentes teneurs des frontières en termes de pouvoirs, des formes urbaines et d'expériences.

2.1.2 Pouvoirs, action publique et catégorisation

La première interrogation consiste à analyser les processus à travers lesquels les internationaux ont progressivement constitué une catégorie à part de la population. Comme il

³⁶ Ce déplacement s'appuie sur la sociologie de la critique, également nommée sociologie pragmatique, initiée au début des années 1990 par Boltanski et Thévenot (1991). Le chapitre 4, consacré au cadre théorique de cette recherche, décrit cette approche de manière plus détaillée.

a été mentionné précédemment, les frontières existent en partie car des discours les font exister. C'est pourquoi la catégorisation des internationaux est analysée du point de vue juridique, médiatique et telle que révélée par les dispositifs d'action publique. Cette interrogation fait l'objet de la première partie de cette recherche. Quels processus sous-tendent la progressive distinction des internationaux en tant que catégorie spécifique de la population ? Quelles transformations caractérisent les dispositifs d'action publique destinés aux internationaux depuis l'installation de la SDN ? Quelles controverses et quels problèmes publics sont-ils à l'origine de ces transformations ?

L'intérêt de ces interrogations réside dans le paradoxe que le cas genevois fait apparaître. Le sens commun attribue aux internationaux une grande capacité à s'intégrer. À certains égards, ils semblent constituer une minorité *sans problèmes*. De la même manière, la différence des internationaux est rarement *racialisée*, leurs *traits culturels* sont peu mis en évidence. Leur *culture* ne semble pas non plus être un handicap à leur intégration comme cela peut être dit d'autres formes de migrations. La performativité du mythe de l'Esprit de Genève, analysée dans le chapitre 6, est en partie responsable d'un tel *lissage*. Pourtant, il n'est pas rare d'entendre parler de « culture d'expat » et de nombreuses références sont faites à la « communauté internationale », à leur « monde » ou à leur « bulle ». Au-delà de leur apparence extraordinaire, les internationaux se révèlent être des migrants *ordinaires*. Il résulte de cette première partie que les internationaux constituent *des étrangers comme les autres* qui imposent des défis pour l'action publique et pour la ville cosmopolite que Genève souhaite être et rester. Cela signifie également qu'à l'instar de toute présence migrante, les internationaux imposent des *épreuves* à la population majoritaire et de ce fait font preuve de certaines formes de tyrannie.

2.1.3 Formes urbaines

Une analyse pragmatique de la ville cosmopolite ne peut toutefois se limiter aux processus de catégorisation et à leur déconstruction. Il convient dans un deuxième temps de suivre le déploiement des internationaux dans la ville. Comment s'approprient-ils la ville ? Quels sont les lieux et les milieux qui, pris ensemble, forment le paysage international de Genève ? Quelles sont les prises grâce auxquelles la communauté internationale se constitue et se délimite ? Ces questionnements font l'objet de la deuxième partie de ce travail. Elle donne à voir la transformation de la ville de Genève sous l'effet de son internationalité. Comment les

normes architecturales en vigueur circulent-elles parallèlement à la circulation des personnes ?

Poser la question des formes et des normes permet d'interroger également les réactions et résistances de la part d'habitants *locaux*. L'expression de désaccords donne à voir l'élaboration de stratégies elles aussi constitutives de frontières. Par conséquent, une anthropologie de la Genève internationale se justifie non seulement parce que cela donne à voir des personnes mobiles qui traversent des frontières, mais également des personnes immobiles qui en érigent.

De telles tensions émanent notamment du besoin fondamental d'habiter l'espace. Un grand nombre d'études sur les migrants qualifiés négligent l'impact de ces derniers sur la matérialité des villes, les politiques ou les controverses qu'ils suscitent. Je m'interroge pour ma part sur les interrelations entre des personnes à mobilité transnationale et le contexte social et spatial qui les accueille. Comment un espace d'aise est-il constitué dans un contexte migratoire ? Comment les frontières s'établissent-elles dans l'espace urbain et dans les interactions quotidiennes ? Le résultat principal de cette partie consiste en l'affirmation qu'il existe différentes façons de s'approprier la ville, mais que toutes répondent à un besoin fondamental d'habiter l'espace. Cette affirmation contredit l'imaginaire d'un mode de vie désancré qui est fréquemment attribué aux internationaux.

2.1.4 Expériences du cosmopolitisme

En dernier lieu, après les analyses des processus de catégorisation et de transformation urbaine, il s'agit de prendre au sérieux les dynamiques de sociabilité des internationaux. Quelle appréhension les internationaux font-ils de la communauté internationale ? Comment la migration à destination de Genève s'inscrit-elle dans la globalité de leur trajectoire migratoire et comment, au cours de cette migration, leurs identités se transforment-elles ? Par quels processus, l'expérience faite par les internationaux du contexte genevois mène-t-elle les internationaux à faire (ou à défaire) communauté ? Il s'agit dans la quatrième partie, d'interroger les parcours, les trajectoires et la venue à Genève de personnes qui ont en commun un mode de vie au sein duquel la mobilité professionnelle au niveau international occupe une place importante.

Je me focalise notamment sur la précarisation d'une grande partie d'internationaux. Cette précarité, qui contredit elle aussi les stéréotypes attribués aux internationaux, est due au coût de la vie en vigueur à Genève ou aux conditions d'accès difficiles du marché du logement. Les conditions de précarité peuvent mener à des stratégies d'engagement cosmopolite. J'analyse cela dans le cas des stagiaires de l'ONU et des conjointes d'internationaux qui utilisent une association valorisant le cosmopolitisme pour atteindre différentes formes de reconnaissance. Le principal résultat de cette troisième partie consiste en la démonstration que le cosmopolitisme n'est pas un état de fait. Il m'importe de dénaturiser le mode de vie cosmopolite en démontrant que celui-ci résulte d'un apprentissage, qu'il varie selon les personnes et qu'il dépend de l'expérience de chacun.

Chapitre 3 Méthodologie et déroulement de l'enquête

3.1 La ville comme terrain

Pourquoi la ville, cet ensemble froid et métallique, cet assemblage inerte de verre et d'acier, ce monde où évoluent ingénieurs, architectes et autres planificateurs, pourquoi la ville donc, intéresse-t-elle l'anthropologie ? Cette discipline si souvent associée à l'exotique, au lointain, à ce qui est différent, au monde rural et dans une certaine mesure, au passé révolu des traditions, a tardé à aiguïser ses outils à la matière de la ville. Malgré les apparences, et au-delà de l'histoire d'une discipline attachée aux groupes restreints et à la monographie de village, la ville est à plus d'un titre le terrain d'observation privilégié des objets qui intéressent l'anthropologie contemporaine.

Certes, les savoirs urbains de l'anthropologie ne sont plus aujourd'hui une nouveauté, comme en témoignent les nombreux travaux initiés dans les années 1980 par Gérard Althabe ou Marc Augé en France. Plus tôt encore, dans le monde anglophone, les études de l'École de Chicago et celles de l'École de Manchester dans les villes africaines se sont intéressées au fait urbain³⁷. La question reste cependant posée. Comment s'y prend l'anthropologie pour appréhender son objet d'étude quand celui-ci précisément se délite et se fond dans la grandeur urbaine ? Comment tracer les contours d'une société quand précisément la ville s'avère le lieu des métissages, des échanges et de l'inconstance ? Comment comprendre, interpréter et décrire le rôle des individus quand précisément la ville défait et démultiplie les appartenances comme les fonctions et permet aux individus de combiner, de négocier et d'endosser des identités multiples ?

³⁷ cf. *infra*, chapitre 4.

3.1.1 L'importance de la situation

C'est que le regard anthropologique lui-même a changé, comme nous le dit Bazin (2008). L'anthropologue français décédé en 2001 affirme qu'il ne s'agit plus pour les anthropologues de décrire un peuple, mais des actions qui se déroulent au cours de situations auxquelles les personnes observées participent. Et pas elles uniquement, l'enquêteur aussi. Il ne s'agit donc pas tant pour ce dernier de savoir ce que sont les gens que ce qu'ils font dans une situation donnée. Ceci compte tenu de sa présence incongrue en un lieu donné et pour une durée déterminée.

Convaincu que l'ethnographie est à même de relever les défis énoncés par Jean Bazin, c'est donc armé d'un carnet de notes et d'une grande sensibilité au *terrain* que je me suis engagé dans l'exploration du quotidien des internationaux de Genève. Ma démarche se caractérise en premier lieu par le fort accent mis sur ce qui constitue probablement le principal outil de la discipline anthropologique, à savoir l'observation participante. Mais comment faire l'ethnographie d'une notion plurielle telle que celle de Genève internationale ? Si les travaux ethnographiques ont traditionnellement porté sur des groupes relativement restreints de personnes avec des rôles relativement définis, le fait de mener une étude anthropologique sur la Genève internationale requiert de déterminer si l'intérêt porte sur un groupe de personnes, une histoire, une politique publique, des institutions bureaucratiques, des entreprises privées, etc.

Au cours des années qui m'ont permis d'aboutir à la présente thèse de doctorat, je me suis efforcé de côtoyer tant que possible les personnes dans l'accomplissement de leurs pratiques quotidiennes. Celles-ci m'étaient inconnues, mais je me doutais qu'elles pouvaient me procurer des pistes de recherche stimulantes ou du moins susciter des interrogations fécondes. Ce point m'amène à mettre en évidence la notion de situation, mentionnée précédemment. Cette notion est essentielle dans ce contexte. En effet, l'observation participante force l'enquêteur à se positionner, à trouver une place au sein des interactions dans lesquelles il s'engage et à leur accorder des significations. L'observation participante ne peut pas être menée en faisant abstraction pour l'enquêteur de ce qu'il est, de ce qu'il éprouve en s'engageant auprès des personnes qu'il s'apprête à observer. Un exemple est fourni par l'une de mes premières immersions sur le terrain. Je participe ce soir-là à un repas organisé par le biais du site de rencontres pour internationaux Glocals.com. Ce repas était spécifiquement

destiné à des personnes partageant une affinité avec le monde arabe. Comme cela est attesté par les quelques notes consignées le soir même dans mon carnet de terrain, il m'a été difficile de demeurer neutre et de me contenter de ma posture de scientifique :

J'ai un réel plaisir à découvrir ce mélange de nationalités arabes, à demander d'où ils viennent et à énoncer presque fièrement mon origine comme pour me justifier d'avoir ma place parmi ces personnes. Je commets la faute (en est-ce vraiment une ?) de commencer la soirée en intervenant davantage qu'en écoutant les conversations pour tenter de comprendre la dynamique des relations et des interactions. Je me sens à l'aise et les autres me le renvoient sans que le fait que je sois « Genevois » depuis toujours pose un problème à qui que ce soit. Il en a résulté que je n'ai pas réussi à énoncer la véritable raison de ma présence. Ce trouble se renforce au cours de la soirée lorsque mes réflexions me font réaliser que j'ai peut-être davantage d'intérêt à fréquenter ce groupe pour moi que pour ma thèse. Les interactions que j'entretiens me ramènent en quelque sorte à ma nostalgie du monde arabe et je prends conscience de l'importance qu'un tel groupe peut détenir, même pour moi (Cahier de terrain, 16 mars 2011).

Le trouble ressenti durant ce repas et sa consignation dans mon carnet de notes m'amène à décrire le deuxième outil que j'ai été amené à employer durant mes enquêtes de terrain. Aussi minutieusement que possible, je me suis efforcé de consigner mes impressions, les situations que j'observais, mes incompréhensions, les difficultés ressenties ou les impasses dans lesquelles je me sentais engagé, les interrogations que mes observations suscitaient en moi. Ces notes, prises consécutivement aux périodes d'observation, constituent le principal corpus de données sur lesquelles la présente thèse de doctorat s'appuie. Elles témoignent de l'avancement de mes réflexions et de la maturation de ma problématique. Elles permettent une analyse réflexive de ma présence sur les terrains. La description permet de saisir ce qui se joue dans une interaction, ce qui se dit d'une situation, de comparer ce qui se dit avec ce qui se fait. À titre d'exemple, à la relecture des premières notes prises après les événements organisés par le Cercle féminin de l'ONU³⁸, je m'aperçois qu'elles ne contiennent pas tant de descriptions de ce que les membres présentes font ni de l'espace dans lequel ces événements se déroulent. En revanche, de longues descriptions portent sur les interactions que j'ai eues de par mon statut d'homme trentenaire parmi une centaine de femmes proches de la retraite. Leur étonnement et leurs diverses remarques ainsi consignées ont nourri mon analyse sur la redéfinition des identités de genre en situation de migration.

En définitive, l'extrait ci-dessus le montre bien, l'étude de terrain implique la définition et l'adoption constantes d'une posture. L'enquêteur ne peut faire l'économie de ses émotions, de ses appréhensions et *a priori*. Il n'est ni neutre ni invisible aux yeux des personnes concernant

³⁸ cf. *infra*, chapitre 10.

lesquelles il souhaite produire un savoir. Sa posture en revanche, tout comme celle que lui attribuent les personnes observées, devient aussi du matériau d'analyse. À titre d'exemple, et comme je le décris plus loin dans ce chapitre, j'ai pu intégrer le personnel d'une organisation internationale genevoise en tant que stagiaire. Cette posture m'a mené à fréquenter d'autres stagiaires et ainsi à être rendu sensible à une certaine forme de précarité qui caractérise dans de nombreux cas, leur expérience de Genève.

3.1.2 Libre association et observation flottante

L'enquête à proprement parler s'est déroulée de mars 2011 à juin 2012 et a été composée de plusieurs étapes qui témoignent de l'évolution des questionnements suscités par ma recherche (les terrains sont décrits plus bas). La méthode ethnographique s'est avérée pertinente pour aborder une notion complexe et plurielle comme l'est celle de Genève internationale. À plusieurs reprises, la question de la délimitation de l'objet d'étude, mais également de la focale ou de la lunette qu'il convenait d'employer pour l'appréhender s'est posée. Fallait-il se restreindre à la Genève internationale telle que la définissent les autorités politiques ou le traitement statistique ? Fallait-il au contraire prendre le revers de cette notion en considérant que toute forme d'étrangéité présente à Genève mérite attention ? Est-il plus pertinent de se focaliser sur un unique lieu d'enquête ou au contraire viser l'exhaustivité en multipliant les lieux d'enquête ? Ces questions, comme d'autres qui sont liées aux doutes classiques de l'enquête de terrain, j'ai tenté de les traiter au gré du terrain, en laissant en quelque sorte celui-ci dicter les orientations que devait prendre ma recherche. À l'instar d'une navigation (Westbrook 2008), mes terrains m'ont guidé selon que des accès m'étaient permis ou réservés, selon que des opportunités se présentaient, ou encore selon que certaines interrogations plus stimulantes prenaient le dessus sur d'autres qui me paraissaient soudain perdre en pertinence.

Bien que cela puisse parfois sembler troublant, que le chercheur puisse se sentir déboussolé, désorienté par une enquête par trop inductive, je me retrouve dans ce que Latour (2012: 45) nomme le « principe de libre association » ou le « principe d'irréduction ». L'enquêteur qui, à bord d'un « véhicule », explore la « mise en place » d'un réseau jouit d'une « liberté de mouvement » en s'affranchissant des « domaines » – la religion, l'économie, la politique, etc. Cette liberté de l'enquêteur à franchir les limites que la société « moderne » prétend imposer s'avère alors aussi grande que celle de ses informateurs. À quoi bon par exemple me restreindre à l'étude des pratiques religieuses des internationaux si ce faisant mes

interlocuteurs ne me parlent que de la vie chère à Genève ou du droit de vote en Suisse ?

Seule cette liberté de mouvement m'a permis d'aboutir à la présente recherche et à porter mon intérêt autant sur la dimension mythique de la Genève internationale (chapitre 5), que sur les forums Internet dans lesquels elle se déploie (chapitre 6), ou encore sur les trajectoires migratoires des internationaux (chapitre 9). Cette étude hétéroclite n'aurait pas été possible en usant d'une approche déductive ou si mon intérêt portait d'emblée – et en préconcevant que ce sujet serait pertinent – sur les stratégies résidentielles ou sur le rapport à la langue des internationaux. Bien que de tels sujets eussent probablement été rassurants car moins émiétés, je reste convaincu que ce n'est que de manière inductive que peut être saisie la complexité de la Genève internationale.

Cette liberté de mouvement fait écho à la méthode valorisée il y a trente ans déjà par l'ethnologue Pétonnet (1982: 39) et qu'elle a nommée « l'observation flottante » :

Elle consiste à rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser « flotter » afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans a priori, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes.

En suivant ce précepte, je me suis aperçu au cours de l'enquête que mis à part les personnes mobiles qui composent le corps du travail, la notion de Genève internationale est elle-même, sujette au déplacement. Circulant entre les lieux, adoptant à chaque fois des significations différentes, j'ai eu pour ambition d'en retracer les parcours, de suivre à la trace son inconstance et de percevoir qui s'en saisit, pour quelles raisons, et comment elle est reformulée. C'est ainsi que l'enquête de terrain a pris la forme d'une enquête multisituée à l'échelle de la ville.

3.1.3 Une enquête multisituée à l'échelle de la ville

Contrairement à l'approche holiste qui a longtemps prévalu en anthropologie, les villes contemporaines ne permettent pas d'étudier une *culture*. Elles réunissent des personnes qui ne partagent souvent rien. Dans une réflexion sur la pratique ethnographique dans les sociétés contemporaines, Westbrook (2008: 39), affirme à ce propos que ce qui caractérise « les sociétés pluralistes » est le fait que même nos voisins nous sont inconnus :

Nos voisins peuvent pratiquer d'autres langues, avoir d'autres interprétations de l'histoire, de manières de faire et de s'organiser, voire d'autres croyances – c'est cela ce que signifie de vivre dans une société pluraliste.

Cette affirmation s'avère particulièrement ajustée pour ce qui concerne mon rapport à la Genève internationale. Ce *monde* m'était complètement inconnu et *exotique* alors que je suis né et que j'ai grandi à Genève. Pour saisir la complexité d'une « société pluraliste », c'est-à-dire de la construction d'un univers commun par-delà la diversité de chacune de ses composantes, trois focales sont déployées dans ma recherche : 1° la catégorisation *au seuil* de la Genève internationale (problèmes publics, controverses, dénonciation), 2° l'empreinte urbaine et les résistances *au dehors* de la Genève internationale et 3° l'expérience *au sein* de la Genève internationale (trajectoires migratoires, constitution de la communauté³⁹).

Ces trois focales me permettent de complexifier la notion de Genève internationale en la considérant non pas comme la désignation d'un groupe de personnes homogène et stable, mais relevant de situations prenant naissance dans un contexte social, spatial et politique spécifique. La multiplication des focales que mon approche recouvre n'est pas sans poser des problèmes du point de vue méthodologique. Pour les pallier, je m'inscris dans la perspective d'une approche multisituée qui permet de saisir le déploiement des situations migratoires à l'échelle du monde (Marcus 1995). Pour comprendre comment se construisent des attachements multiples dans différents lieux du monde et le sens que ces lieux détiennent pour les migrants, l'approche multisituée préconise de multiplier les terrains d'enquête, dans plusieurs pays notamment. Le fait de retracer la constitution de réseaux de migrants a permis de mettre en évidence le fait que certains lieux constituent des relais importants pour certaines communautés (Monsutti 2005).

Mais contrairement à l'ethnographie multisituée telle qu'elle a notamment été thématisée par Marcus (1995), il s'agit non pas ici d'une pluralité d'enquêtes d'un point de vue spatial, mais des formes de discours et des diverses déclinaisons dont la notion complexe de Genève internationale fait preuve. Comme la section consacrée aux terrains le détaille ultérieurement, mon enquête est multisituée du point de vue des types de données produites (entretiens, observations, archives, Internet, presse, etc.). Elle l'est également du point de vue des milieux sociaux (politiques publiques, collectifs militants, professionnels, associations, etc.) et donc des types d'événements auxquels j'ai assisté (réunions, fêtes, sorties de loisirs, événements professionnels, Club diplomatique, galas de charité, etc.). Cette diversité fait dire à l'une de

³⁹ cf. *supra*, chapitres 1 et 2.

mes interlocutrices que pour mes enquêtes, il me faut « à la fois une tenue d'anarchiste et une tenue de diplomate ». Enfin, elle est multisituée de point de vue géographique à l'échelle de la ville (ONU, Pâquis, Maison de l'environnement, Internet, etc.). Bien que portant sur Genève et donc restreint géographiquement, l'ailleurs est également présent à travers les récits des personnes migrantes.

3.1.4 Richesse d'une approche interdisciplinaire

La diversité des sources de données n'est pas uniquement due à la complexité et à l'hétérogénéité de la Genève internationale prise comme objet de recherche. Elle résulte également du contexte institutionnel dans lequel j'ai eu la chance de réaliser ma thèse de doctorat. Anthropologue de formation dans un laboratoire de sociologie urbaine rattaché à la faculté d'architecture d'une école polytechnique fédérale, j'ai pu m'imprégner quotidiennement, durant quatre années, de disciplines, d'approches et de théories différentes. Qu'il s'agisse d'étudiants, d'autres doctorants, de partenaires de recherche, de mes collègues du Lasur ainsi que de mes directeurs de thèse, l'apport d'autres disciplines s'est avéré être d'une grande richesse pour la présente recherche.

La première rencontre est le fait d'un champ d'étude qui m'était pour ainsi dire inconnu au moment de commencer ma thèse. Il s'agit de celui de la mobilité. L'analyse de la mobilité est l'une des forces du Lasur. Elle mobilise des savoirs provenant à la fois de l'ingénierie, des sciences sociales, des sciences politiques et permet de croiser des approches différentes autour du constat que les humains se sont de tout temps déplacés. Le côtoiement quotidien de chercheurs qui étudient la gestion des flux de déplacement, les coûts des infrastructures de transport ou encore la gouvernance politique de la mobilité et des territoires m'a donné la mesure de ce en quoi consiste concrètement le fait de se déplacer dans l'espace. Cet éclairage et ce décentrement ne sont bien entendu pas négligeables pour une étude des migrations dans le contexte genevois et ainsi, bien que ne constituant pas le cœur de ma recherche, la question de la mobilité se situe sans cesse à l'arrière-plan de mes analyses.

La seconde rencontre s'est faite avec la multitude de savoirs, d'expertises et de métiers qui gravitent autour de la ville. Architectes, ingénieurs, économistes, géographes, sociologues débattent de la ville, cet espace indéfini et indéfinissable. Ces échanges m'ont permis de réaliser que la ville peut elle-même être l'objet d'une recherche doctorale. C'est pourquoi la

présente recherche ne s'intéresse pas uniquement à analyser les parcours migratoires des internationaux, mais également, et comme je l'ai explicité précédemment, les impacts spatiaux de ces parcours sur Genève ainsi que les usages et définitions politiques de la ville.

L'interdisciplinarité que permet l'EPFL constitue une richesse pour ma recherche. Inversement, celle-ci ambitionne d'être utile et intelligible à d'autres disciplines. Néanmoins, c'est avant tout un point de vue d'anthropologue qui est exprimé ici. Le dialogue avec d'autres disciplines constitue certes un objectif, mais je ne peux prétendre à la maîtrise des compétences théoriques dans les autres approches disciplinaires de la ville. C'est donc en une démarche ethnographique que l'influence d'autres disciplines a été traduite et à partir d'elle que j'envisage le dialogue avec d'autres disciplines concernées par l'étude du fait urbain.

3.1.5 Une ethnographie (globale) à domicile

Le propre de l'enquête ethnographique réside, outre dans l'observation participante et la description minutieuse, dans le dépaysement. Pour le dire autrement, le savoir anthropologique se construit par le fait même d'être étonné, de ne pas comprendre à premier abord ce qui est *normal*, ce qui va de soi, ou alors au contraire, ce qui ne se fait pas, ce qui comme Freud l'a défini est « tabou ». Au gré de ses observations de terrain, l'anthropologue se familiarise petit à petit avec des pratiques et des discours qui lui étaient inconnus préalablement à l'enquête. La distance par rapport à l'objet d'étude est par conséquent nécessaire à la production du savoir anthropologique, car c'est précisément ce qui étonne qui se retrouve consigné dans les carnets de terrain de l'enquêteur et qui, plus tard, se mue en pistes d'analyse.

Comment, alors, justifier une étude anthropologique à domicile, à savoir dans la ville qui m'a vu naître, dont je connais les usages, dans laquelle j'ai tissé des réseaux et qui sous certains aspects peine à me surprendre, à m'étonner ? Comment mener une recherche anthropologique sans se déplacer spatialement, sans connaître le bouleversement produit par le voyage, la soudaine bouffée de chaleur au sortir de l'avion, le sentiment d'incompréhension devant un alphabet inconnu, l'ignorance des principes de sociabilité qui ont cours sur un terrain d'enquête ?

L'enjeu de cette ethnographie à domicile a par conséquent consisté à rendre exotique ce qui m'était connu, à instaurer tant que possible une distance entre la ville que j'étudie et la ville que j'habite. Kilani (1995: 98) nous met en garde contre les écueils d'une « anthropologie "rapatriée" [qui] en vient en quelque sorte à créer de l' "objet ethnographique" en guise et place de l'objet empirique, particulièrement absent ou déficient ». Il me fallait là trouver une « ficelle » qui m'aiderait à surmonter la difficulté de la trop grande proximité (Becker 2002)⁴⁰. Je me remémorai l'exercice périlleux de Montesquieu qui dans les Lettres persanes, fait revêtir à ses deux narrateurs, Uzbek et Rica, le rôle de visiteurs étrangers, témoignant dans des missives destinées à leurs amis persans des usages particuliers observés au cours d'un séjour dans la France du 18ème siècle. Cet ouvrage témoigne de la critique de Montesquieu à l'encontre de l'orientalisme dont font état de nombreux écrits contemporains. Il se positionne de ce fait en faveur d'un relativisme culturel qui invite à dénaturiser nos propres pratiques quotidiennes et à les tenir à distance pour les soumettre à la critique.

Cette mise à distance a constitué la principale difficulté de mon terrain à domicile, car je ne suis pas dénué d'*a priori* et de préjugés qui détiennent une certaine influence sur l'analyse. Je savais par exemple déjà qu'il existait un problème de communication entre des personnes communément nommées « internationaux » ou « expatriés » et un autre groupe de personnes qui ne portait pas véritablement d'appellation puisque j'en faisais partie – et dont j'ai appris plus tard qu'il pouvait être défini par l'appellation « les Genevois » ou encore « les locaux ». Je savais également que la question du logement est considérée par de nombreuses personnes comme un problème dont il peut être fait mention en utilisant le mot « crise ». Par conséquent, avant même de me rendre sur le terrain j'étais donc déjà au fait – et responsable – des systèmes de classification que j'ai tenté par la suite de reconstituer et d'explicitier.

L'enjeu a donc consisté à me défaire de ce qu'Ellen Hertz, lors de sa leçon inaugurale à l'Université de Neuchâtel, a nommé le « déjà su ». Au cours de plusieurs discussions par exemple, des interlocuteurs – et plus particulièrement des stagiaires de l'ONU – m'ont fait part de leur difficulté à trouver un logement en raison du fait, disaient-ils, de ne pas détenir

⁴⁰ Dans *Les Ficelles du métier*, Howard Becker présente des conseils permettant de dépasser des problèmes classiques en sciences sociales et ainsi mener une recherche. Il nomme ces conseils des « ficelles » : « [...] J'entends par « ficelle » une opération spécifique qui vous fait découvrir comment surmonter telle difficulté commune, qui propose une procédure permettant de résoudre de manière relativement simple un problème qui, sans elle, pourrait sembler inextricable et persistant » (Becker 2002 : 25)

des réseaux suffisamment ancrés et de ne pas connaître les stratégies spécifiques à mettre en œuvre pour maximiser les chances de trouver un logement satisfaisant. Pour ma part, j'étais au fait de ces stratégies, non pas pour les avoir documentées au cours de mon enquête ethnographique, mais davantage pour avoir moi-même été plusieurs fois en recherche d'un appartement et avoir dû moi-même déployer de telles stratégies et actionner certains réseaux de connaissances. Toutefois, il convenait bien évidemment de ne rien dire puisque précisément je m'intéressais à la manière dont les manques énoncés en termes de réseaux et de stratégies étaient palliés et compensés, ainsi qu'aux méthodes alternatives mises en œuvre pour trouver un logement en tant que nouvel arrivant à Genève. Ceci n'a en revanche pas toujours été possible puisqu'à plusieurs reprises, le fait que mes interlocuteurs m'identifient comme un « Genevois » les amenait à solliciter mon aide, à me demander des conseils parfois au-delà de la question du logement. Ce fut le cas de Nadia, une membre du Cercle féminin des Nations Unies et épouse d'un fonctionnaire international, qui tout en me ramenant dans sa voiture après un *Coffee morning* me fait part de sa difficulté à trouver du travail. La manière dont elle s'est confiée à moi et le contexte hors terrain de notre discussion m'ont poussé à la mettre en relation avec une connaissance en supposant qu'elles pouvaient tomber d'accord sur le plan professionnel.

En d'autres occasions, la manière dont j'étais identifié et catégorisé par mes interlocuteurs m'a permis de me rendre compte de la frontière qui sépare les deux « mondes » dont il est question dans ce travail. Cela s'est produit par exemple au cours d'une réunion de la Geneva Interns Association (GIA), l'association des stagiaires de l'ONU, durant laquelle l'une des membres s'est exprimée après que je me suis présenté : « un vrai Genevois ? On croyait que ça n'existait pas ! ». De tels discours, que j'ai entendus à de nombreuses reprises, m'ont permis de réaliser à quel point il était possible d'être un résident de Genève, d'y détenir toutes ses activités professionnelles et sociales, tout en demeurant invisible, et de ce fait inconnu, d'autres résidents. L'invisibilité des « Genevois » et le clair-obscur qui respectivement caractérisent l'être en ville des « Genevois » et des « Internationaux » émanent de l'étonnement provoqué par de telles situations.

La question des clairs-obscur est si vraie que j'ai pu vivre à Genève durant de longues années en ignorant complètement ce que l'ONU pouvait représenter au-delà de déclarations officielles entendues par l'intermédiaire des médias, et d'un bâtiment dont je savais qu'il

m'était inaccessible. Avant ma thèse, j'étais loin de pouvoir imaginer qu'il s'agissait d'un véritable *monde*. Par conséquent, je dois dire que les différents terrains que j'ai pu mener ne m'ont pas toujours donné l'impression d'être à domicile, si ce n'est par la possibilité de revenir dans mon monde après par exemple avoir mené des observations au cours d'un « *afterwork* » ou d'une « *welcome party* ». Les lieux et les gens que j'ai fréquentés dans le cadre de mon enquête de terrain, la langue que j'ai pratiquée, voire les vêtements que j'ai portés relevaient dans une certaine mesure de l'exotisme. C'est principalement grâce à ces artefacts et aux conditions d'enquête que la mise à distance a pu s'opérer et que j'ai pu établir un rapport d'altérité entre la ville que j'ai observée et moi-même.

Dans *L'Amour et la justice comme compétences*, le sociologue Boltanski (1990) réfléchit aux conditions d'une anthropologie de sa propre culture. Il prône la minimisation de l'écart entre « culture savante » et « culture populaire » qu'il dit être exagéré par les ethnologues et les sociologues critiques (1990: 178). À cette posture, il oppose celle attentive aux « économies de la grandeur » qui permet de placer sur le même plan les référents culturels et les capacités critiques de l'observateur et des observés. La réflexion de Boltanski est pertinente de par la symétrie qu'il propose entre le chercheur et son terrain.

Deux problèmes sont cependant à relever dans le texte de Boltanski. En premier lieu, ce qu'il propose fait écho à un débat qui fait date en anthropologie. Il néglige les écrits autour de l'anthropologie interprétative de Clifford Geertz notamment, qui depuis *La Pensée Sauvage* de Lévi-Strauss élimine la distinction culture savante / culture populaire. Deuxièmement, tout en niant l'approche holiste, il tombe dans le piège de la notion de culture en affirmant que faire l'anthropologie de sa propre société équivaut à étudier des personnes semblables. Or, ce n'est pas parce que l'étude se fait à domicile qu'elle porte sur les référents culturels identiques à ceux de l'enquêteur. Il y a dans cette supposition une négation des processus de mondialisation et de pluralisation qui caractérisent les villes contemporaines. La présence croissante de personnes migrantes dans les villes en appelle davantage à une ethnographie globale qu'à une ethnographie en termes de folklore⁴¹.

⁴¹ La tradition de l'enseignement en Europe du Nord et en Allemagne notamment, distingue le « folklore », aussi appelé *Europäische Ethnologie* ou *Volkskunde*, de la *Kulturanthropologie*. La première porte sur la société locale et la seconde sur les sociétés lointaines.

Dans cette perspective, l'enquête s'est progressivement éloignée d'une ethnographie du proche en milieu urbain comme cela a été entrepris par Augé dans le métro ou par Pétonnet dans les banlieues. De nombreux travaux d'anthropologie urbaine se sont efforcés de rapatrier les outils d'analyse développés dans et pour les terrains lointains. L'enquête consistait pour ces travaux à retrouver le village en ville, à l'instar des nombreuses études portant sur les ghettos urbains. Ma thèse de doctorat s'est vue contrainte de céder à l'estompement de la différence entre l'ici et le là-bas provoqué par une ethnographie des mondes mobiles, car en documentant les parcours de mes interlocuteurs, j'ai mené finalement une enquête portant aussi bien sur l'ailleurs que sur l'ici, l'ethnographie de l'ici devenant également celle du là-bas. C'est à ce titre que ma recherche, bien qu'*urbaine* de par sa focale portée sur Genève et donc *locale*, est également *globale*. Cette double appartenance rend de fait la distinction entre ces deux notions obsolètes (Agier 2013).

3.2 Écueils

La section précédente a fait état de difficultés ou d'ambiguïtés liées à ma posture ou au contexte particulier de l'enquête. Il est néanmoins des écueils sur lesquels je souhaite m'arrêter plus longuement car ils relèvent davantage du sujet de la recherche que des conditions dans lesquelles celle-ci s'est déroulée. Ces écueils sont en quelque sorte transversaux aux terrains que je présente dans la section suivante.

3.2.1 L'étude de personnes mobiles

L'une des principales difficultés posées par une étude portant sur des personnes mobiles est précisément leur disponibilité, et ce principalement pour celles qui détiennent un statut élevé dans l'organisation. Le manque de disponibilité de mes interlocuteurs se manifestait principalement de deux manières, d'une part en raison de fréquents voyages à l'étranger. C'est le cas de Sergei, l'un de mes interlocuteurs de la Maison internationale de l'environnement que je voyais régulièrement. À plus d'une reprise, alors que je lui proposais par courriel de nous voir, il me répondait de manière expéditive qu'il se trouvait durant plusieurs semaines à New York, où son épouse réside, ou qu'il était en déplacement professionnel dans un autre pays encore.

L'autre forme d'indisponibilité de mes interlocuteurs est liée, pour ce qui concerne plus précisément les fonctionnaires internationaux, à l'emploi du temps et à la nature de leur travail. Au cours de leur journée, les fonctionnaires internationaux enchaînent les rendez-vous dans leur bureau ou à l'extérieur, consacrent parfois leurs pauses à la pratique d'un sport ou à des achats domestiques et leurs repas de midi se muent fréquemment en réunions de travail. Ainsi, il n'était pas rare que plusieurs semaines ne s'écoulaient avant que je puisse obtenir un rendez-vous avec un membre du personnel qui pourtant se trouvait la majeure partie de son temps dans le même bâtiment que le bureau qui m'avait été alloué durant mon enquête de terrain. Il était fréquent par ailleurs que je doive correspondre avec un ou une secrétaire qu'il me fallait convaincre d'accepter de transmettre ma demande d'entretien à la personne que je désirais rencontrer. Il m'était alors demandé de fournir « l'agenda du meeting » par courriel et d'attendre que cet « agenda », qui consistait en un résumé sommaire des thématiques que je souhaitais aborder, ne soit finalement accepté.

Ainsi, plusieurs de mes entretiens ont adopté la forme de « meetings », c'est-à-dire de rendez-vous de type professionnel, dont la durée était limitée au temps que mon interlocuteur avait pu libérer pour moi. Cela pouvait parfois ne pas correspondre à mes exigences. Ce fut le cas lorsque l'une des interlocutrices, après plusieurs semaines de négociation, m'accueille enfin dans son bureau et alors que je n'ai pas encore pris place, me demande: « j'ai une réunion dans vingt minutes, est-ce que ça suffira ? ». Par ailleurs, il n'était pas rare que les entretiens menés généralement dans le bureau de mes interlocuteurs soient interrompus par des appels téléphoniques – parfois insistants – me signifiant que j'étais bien en train de faire perdre du temps à mon interlocuteur.

Le temps de travail est une denrée précieuse pour la plupart de mes interlocuteurs et l'implication dans le travail est fréquemment décrite comme une valeur ou une manière d'accroître son statut social. Ainsi, lorsque certains interlocuteurs dédiaient une grande période de temps à un entretien avec moi, d'autres collègues émettaient des jugements négatifs à leur égard.

3.2.2 L'étude des élites

L'un des aspects transversaux que l'étude de terrain a mis en évidence est inhérent à l'anthropologie des élites. Il concerne la définition du statut de l'enquêteur. Préparer une thèse

de doctorat dans une université mondialement connue confère probablement un statut social proche de ce qui pourrait être considéré comme une élite, du moins intellectuelle ou culturelle (Nugent et Shore 2002). Plusieurs de mes interlocuteurs étaient détenteurs eux-mêmes d'un doctorat. Certains avaient par ailleurs achevé des études en sciences sociales, voire en anthropologie, avant d'être nommés à un poste de cadre au sein de l'ONU ou d'une OI. Même du point de vue du type de travail que nous effectuions, mes interlocuteurs et moi partageons quelques points communs, la recherche scientifique et la rédaction par exemple, du moins pour ce qui concerne les employés de la MIE. Il en résulte une correspondance entre l'enquêteur et les enquêtés qui *a priori* devrait me dissuader d'inscrire mes analyses dans le champ théorique de l'anthropologie des élites.

Comment puis-je considérer qu'il s'agit d'élites et qui plus est institutionnelles ou culturelles si je ne subis pas moi-même leur pouvoir ? Mes entrées sur le terrain ont souvent nécessité une *descente*, elles m'ont imposé d'ôter ma casquette de chercheur EPFL, pour *regarder en haut*. Ce mouvement semble avoir été le seul possible pour pénétrer les mondes que je souhaitais étudier. J'en retire que l'anthropologie des élites nécessite une négociation constante de la posture de l'enquêteur en vue d'accéder à des informations dans des univers relativement clos et protecteurs. Dans une réflexion à partir de son expérience de terrain en Namibie, Fumanti (2009: 4) exprime un point de vue similaire en affirmant que les élites « tentent de maintenir une aura d'inaccessibilité et un secret autour de leur personne ». Dans ce contexte, il a dû renégocier en permanence sa marge de manœuvre et son identité.

Les données produites sur le terrain sont le résultat en partie de ce mouvement de *descente* et de *remontée*. J'en veux pour exemple l'étude dirigée par l'anthropologue Abélès (2011) dont le titre est évocateur : *Des anthropologues à l'OMC*. Il semble dans cette collection d'articles que les enquêteurs n'aient pas eu besoin de négocier particulièrement leur identité. Les auteurs sont des « anthropologues » et ils sont reconnus comme tels, comme en témoigne la préface de Pascal Lamy, directeur général de l'OMC dans laquelle il affirme faire entièrement confiance au travail des anthropologues (jusqu'à laisser Georges Marcus entrer dans la très secrète *Green Room*). Il y est d'ailleurs relativement peu question d'élites.

3.2.3 L'enquête de terrain en langue anglaise

Le troisième écueil auquel j'ai fréquemment été confronté durant l'enquête est celui de la langue. Il n'est bien entendu pas exceptionnel que les anthropologues soient limités sur leurs terrains de par la différence linguistique qui les sépare de leurs interlocuteurs. Une telle différence contribue d'ailleurs grandement au dépaysement nécessaire au développement d'une curiosité et d'un étonnement à l'égard des personnes étudiées. Toutefois, j'ai ressenti à plusieurs reprises de la difficulté à donner à mes questions le sens souhaité dans les entretiens qui se déroulaient en langue anglaise. Il m'est ainsi arrivé d'en retirer une certaine insatisfaction, voire de la frustration.

Il m'a également fallu un temps d'adaptation pour m'habituer à pratiquer parfois durant des journées entières, une langue qui n'est pas celle dont je fais habituellement usage dans une ville dont je suis moi-même résident. Par la suite au contraire, au fur et à mesure que le terrain avançait, la pratique de l'anglais m'aidait à mieux distinguer les limites de mon étude par rapport à ma vie *ordinaire*. Lorsqu'après une période d'observation, je me remettais à pratiquer le français, je savais alors que j'étais à nouveau *hors* du terrain. Après avoir évoqué les écueils qui se sont présentés à moi ou de signifier qu'il m'a été possible de me sentir en dehors ou à l'intérieur du terrain, il est temps à présent de décrire en quoi consiste ce terrain, ou plus précisément de quelle manière il se décline.

3.3 Introduction aux terrains

Le début de l'enquête de terrain a consisté en l'identification des acteurs pour lesquels la Genève internationale détient des significations, qui font partie de son champ d'action. Pour rappel, la Genève internationale englobe l'ensemble des institutions et des entreprises internationales qui exercent une activité à Genève, ainsi que leurs employés. Ces derniers sont estimés à environ 100'000, selon les statistiques cantonales, c'est-à-dire 10% de la population du canton⁴². Les 85% de cette population sont composés de personnes d'origine étrangère. Elles s'installent à Genève suite à des expériences migratoires de différents types, ne partageant pas la même nationalité, la même ethnie ou la même religion.

⁴² cf. *supra*, chapitre 1.

Cela étant, il me fallait m'interroger sur ce qui donne corps à cet ensemble de population hétérogène et identifier les lieux où je pouvais la rencontrer. J'avais évidemment entendu parler depuis longtemps de « ces expats qui ne s'intègrent pas ». Ils faisaient partie de mon *savoir indigène*. Mais lorsqu'est arrivé le moment de les étudier, de les rencontrer *vraiment* et non pas seulement d'*en parler*, je me suis trouvé dans une position similaire à celle décrite par Favret-Saada ([1977] 2009) lorsqu'elle s'aperçoit que la sorcellerie est une question de discours, qu'elle n'existe qu'à travers la parole, qu'elle ne s'observe pas. Les internationaux constituent un *problème* pour tous les Genevois. Cependant, ceux qui correspondent le plus au stéréotype dénoncé (hypermobile, hyper riche, non intégré) sont les moins visibles dans la ville. Toujours en déplacement professionnel ou retranché dans une villa de luxe, l'« expat » qui fait grincer les dents ne se rencontre pas. Mais la parole, elle, si.

« Poule aux œufs d'or » pour certains, la Genève internationale est une « fuite en avant » pour d'autres. Qui parle de la Genève internationale et pour en dire quoi ? Au centre de controverses territoriales, économiques et politiques, la Genève internationale – et par extension la figure de l'étranger international – pose la question du gouvernement de la ville cosmopolite, du rôle de l'action publique pour composer un espace du commun et de l'hospitalité accordée aux nouveaux venus dans le contexte genevois.

3.3.1 Politiques de l'accueil

Dans cette perspective, un premier champ d'investigation concerne l'analyse des dispositifs législatifs et statistiques, des associations ou organisations en lien avec l'accueil et l'intégration de ces migrants. Ceci implique un premier éclatement des terrains ethnographiques, à la fois textuels et institutionnels. En effet, l'action publique a longtemps appréhendé la population internationale du point de vue bureaucratique et formel uniquement, considérant celle-ci comme une condition du bon déroulement des activités entreprises par les organisations internationales.

La première partie de la thèse donne cependant à voir qu'une rupture se produit au niveau de l'accompagnement, du traitement statistique et du gouvernement des internationaux par les tenants de l'action publique. Suite à une série de controverses, il s'observe la mise en place d'une architecture de l'accueil complexe, qui considère ces derniers comme des *personnes* avec lesquelles il faut composer. L'enjeu devient alors pour les autorités politiques genevoises de

favoriser leur *bonne* installation en les accompagnant dans leurs démarches administratives, de recherche de logement ou dans leur sociabilité. La complexité de cette architecture met en lumière les aléas de la constitution de la ville cosmopolite. Pour en rendre compte, les lieux d'enquête et les stratégies de collecte de données se sont avérés multiples, notamment en raison de la situation transfrontalière qui caractérise Genève.

Dix-sept entretiens semi-directifs ont été menés avec des représentants d'institutions ou de services actifs dans l'accueil ou l'intégration des internationaux (mars-avril 2011) :

1. Fondation pour Genève ;
2. Service ONG (Service du protocole du Canton de Genève) ;
3. Mandat international ;
4. Centre d'accueil – Genève internationale (CAGI) ;
5. Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) ;
6. Action pour la Genève internationale et son rayonnement (AGIR) ;
7. GEinfo (Chambre de commerce, d'industrie et des services [CCIG]⁴³) ;
8. Cité de la Solidarité internationale (Annemasse, France) ;
9. Association des Anciens Fonctionnaires Internationaux (AAFI – AFICS) ;
10. Mentorat Emploi Migration (MEM, Entraide protestante suisse [EPER]) ;
11. Cercle féminin des Nations Unies (UNWG)
12. Service d'accueil de l'Organisation mondiale de la météorologie (OMM) ;
13. Service d'accueil de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ;
14. Service d'accueil de l'Union internationale des télécommunications (UIT) ;
15. Service d'accueil de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;
16. Service d'accueil de Procter & Gamble ;
17. Association American Association Abroad (AAA).

Ces entretiens ont été complétés par une collecte de documents dans le but d'historiciser la création de certains de ces services et le développement du traitement statistique de la population internationale, ainsi que pour compléter l'information recueillie durant les entretiens :

⁴³ Au moment de l'enquête. Aujourd'hui, ce service est intégré au CAGI.

1. Archives du *Journal de Genève*, 1910-1990 ;
2. Statistiques du Secteur international de Genève, 1978-2012 ;
3. Textes de loi internationaux, fédéraux et cantonaux ;
4. Documentation de candidature de la Suisse pour le Fonds Vert de l'ONU pour le climat ;
5. Documentation de candidature du Canton de Genève pour inscrire l'Esprit de Genève sur la liste du PCI ;
6. Plans directeurs cantonaux, 1920-2013 ;
7. Documentation diverse publiée par les organismes internationaux.

D'autre part, un grand nombre d'articles de presse actuels, de textes littéraires, de plaquettes informatives, matériaux publicitaires, images et autres *packages* d'arrivée ont été consultés.

3.3.2 Espaces urbains et milieux sociaux

Forums et Blogs

Après avoir esquissé l'architecture institutionnelle et juridique de l'accueil des internationaux à Genève, je n'en avais toujours pas *véritablement* côtoyé. Mon intérêt pour les forums et blogs en ligne émane de ma volonté de rencontrer ma *tribu* d'internationaux. Ne pouvant guère effectuer un voyage pour me rendre auprès d'elle, et ne sachant pas réellement comment passer les contrôles de sécurité de l'ONU, je me suis mis en quête de la trouver sur Internet. L'observation des interactions qui se déroulent sur les forums dits « pour expats » permet de supposer qu'une identité d'expatrié se construit en situation de migration. C'est du moins ce que je supposais avant de rencontrer des membres de cette population. J'ai ainsi débuté en publiant des annonces sur des sites tels que Glocals.com⁴⁴ en me présentant et en présentant ma recherche dans le but de prévoir des entretiens. Cette technique s'est avérée être un parfait exemple d'échec. Je n'ai dans un premier temps obtenu aucune réponse. Ce n'est qu'au bout de plusieurs mois et après avoir fait preuve d'une grande insistance que j'ai réussi à obtenir trois entretiens. Ceux-ci avaient pour objectif de m'éclairer sur ce que recherchent les nouveaux arrivants sur les « forums d'expats ».

⁴⁴ cf. *infra*, chapitre 7.

Je n'ai guère trouvé *d'identité*. En revanche, je me suis rapidement aperçu que sur ces forums, les nouveaux venus cherchent un logement, demandent des informations sur la contraction d'une assurance et tissent des liens pour se retrouver *offline* en vue de danser la salsa, de faire de la randonnée ou de parler russe. Internet fonctionne dans ce cas comme un vecteur de sociabilité. C'est le cas notamment pour la communauté LGBT parmi les internationaux. Les lieux qui apparaissent le plus fréquemment sur les forums ont été cartographiés en vue d'analyser leur répartition et leur situation dans la ville. Par la suite, j'ai mené des observations dans certains d'entre eux⁴⁵.

Il m'a également intéressé de découvrir ce que des « expats » (cette appellation est la plus commune sur Internet) pouvaient dire d'eux-mêmes lorsqu'ils sont en situation de migration et de la ville de Genève – ou de la Suisse – lorsqu'ils s'y trouvent. J'ai consulté une vingtaine de « blogs d'expats » traitant de la vie en Suisse, parmi lesquels dix sont consacrés à Genève. Ma recherche ne s'inscrivant pas dans une perspective d'ethnométhodologie, je n'ai pas porté l'analyse sur des considérations terminologiques, syntaxiques ou autres spécificités textuelles ou linguistiques qui auraient probablement été très éclairantes. Je me suis restreint à une analyse de quelques thèmes abordés, des manières de présenter le blog ou des liens créés avec d'autres blogs⁴⁶.

Événements sociaux et de loisir

Désireux de découvrir à quels *milieux sociaux* la minorité internationale donne corps, je me suis intéressé à la présence des expatriés dans la ville, à leur empreinte sur celle-ci. J'ai mené pour cela une dizaine de périodes d'observation au cours d'événements sociaux organisés par ou pour des acteurs de la Genève internationale (mars-octobre 2011). Ici également, les terrains se multiplient ; ces événements se sont tenus dans des bars, des réfectoires ou des cafeterias d'OI, dans l'espace public, lors d'activités culturelles, etc. Comment sont ces lieux et que s'y passe-t-il ? Ce terrain s'est avéré d'une grande richesse pour analyser la manière dont des personnes diverses font communauté durant leur séjour à Genève.

Plus spécifiquement, j'ai assisté dans ces lieux à des événements de différents types : journées mondiales ou journées portes ouvertes, *afterwork partys*, vernissages, présentations de

⁴⁵ cf. la liste complète des lieux de socialisation mentionnés dans l'annexe 6.

⁴⁶ cf. la liste complète des blogs consultés dans l'annexe 4.

rapports, inaugurations de bâtiment, *coffee mornings*, conférences, *international days*, *cocktails*. L'observation participante dans des univers considérablement différents de ceux que j'ai l'habitude de fréquenter constituent, même pour un anthropologue qui *sait* à quoi s'attendre, une période parfois éprouvante. Cela apparaît dans ce récit consigné dans mon carnet de terrain après une soirée d'observation lors d'un *cocktail* :

J'ai horreur des cocktails, ces attroupements de personnes entre lesquelles on passe son temps à tenter de se faufiler en n'osant pas prononcer "pardon" trop fort et en se demandant comment on va faire pour manger ces mets qui avaient l'air appétissants, mais impossibles à négocier en position debout, d'autant moins avec un verre de vin à la main. L'important est de surtout goûter à tout, une telle diversité de choix, on ne va tout de même pas se priver. On va se régaler. Puis une fois dans l'assiette, la sauce au sésame qui se mélange au cake aux courgettes ou le feuilleté beaucoup trop sec nous font soudain regretter d'avoir pris toutes ces choses. Une autre question se pose alors, que faire de mon assiette? Dans les cocktails, il n'y a jamais de poubelles, et pendant qu'on arbore une troisième fois la salle en chuchotant « pardon, excusez-moi », on finit par se dire qu'on pourrait bien encore goûter à ces rouleaux de printemps, ils ont l'air pas mal. On se ressert. On boit encore, mais il faudrait quand même pas rater les desserts. « Pardon, excusez-moi ». Pour moi les cocktails se caractérisent en général par une discussion entretenue avec quelqu'un sans en avoir envie. Rien de plus insupportable que de faire semblant de s'intéresser au small talk de votre interlocuteur en pensant toutes les trois minutes: « mince, mon verre est vide », ou encore « j'en ai marre de porter cette assiette ». S'amorcent alors subrepticement de discrets mouvements du pied, qu'accompagnent dans votre dos de réguliers « pardon, excusez-moi », ou une fuite du regard pour convaincre votre interlocuteur de mettre fin à cette interaction. Mais cela semble impossible, alors on prolonge les plaisanteries gênées et les rires forts comme pour appeler au secours.

C'est pourtant bien lors de tels cocktails que j'adopte souvent la posture de l'ethnographe, qui en plus de son assiette en plastique (évidemment c'est lui qui a pris la seule qui était trouée) et de son verre de vin, tente de tenir un appareil photo, avant de se résigner, en se disant qu'on ne peut quand même pas photographier des gens aussi proches. Mais d'autres questions se posent alors, faut-il tenter de parler à des gens? À qui? Comment les aborder? Dans ces réunions où tout le monde crée de nouvelles connexions, se présente les uns les autres, échange des cartes de visite et lorgne sur des badges, j'ai plus que jamais envie d'être seul (Cahier de terrain, 23 mars 2012).

Si ces périodes d'observation ont parfois provoqué une implication émotionnelle de ma part comme cet extrait le suggère, c'est en raison probablement du manque de distance qui caractérise l'étude de terrain. J'ai assisté à la majorité de ces événements en étant moi-même impliqué d'une manière ou d'une autre, en tant que stagiaire à la MIE, de technicien pour le Cercle féminin des Nations unies (ci-après le Cercle), ou de membre d'AGIR. Ce point est important car il donne corps à l'expression souvent abstraite d'observation participante. Il semble en effet impossible de procéder à une observation ethnographique sans détenir soi-même un rôle et que ce rôle soit significatif pour les personnes présentes au cours de ces observations. Celles-ci influencent par ailleurs le type de données et les impressions recueillies par l'enquêteur. Sans vouloir revenir ici sur le débat entre subjectivité et objectivité dans

l'écriture ethnographique⁴⁷, il va de soi que l'accès aux informations dépend de *situations*, d'*interactions*, de *circonstances*. Par conséquent, lorsque l'anthropologue *s'engage* dans l'enquête ethnographique, il *s'engage* envers des personnes qui projettent sur lui des attentes, voire des exigences parfois difficiles à négocier avec les exigences propres à l'enquête. La situation de terrain qui suit constitue un bon exemple des tensions inhérentes au travail ethnographique.

Action pour la Genève internationale et son rayonnement

Durant quelques mois, entre 2011 et 2012, j'ai eu la chance de pouvoir intégrer l'association Agir pour la Genève internationale et son rayonnement (AGIR). Cette association est composée d'une dizaine de membres originaires de Suisse pour la plupart. Ils sont employés par des OI, de grandes OING ou encore des institutions financières ou bancaires en lien avec le secteur international privé. L'association AGIR s'est constituée en 2009 lors de la controverse liée à l'extension de l'OMC. Selon l'une de ses membres, plusieurs personnes à Genève ont pris conscience à l'heure où un référendum menaçait l'avenir de la Genève internationale par le départ de l'OMC à destination d'une autre ville plus hospitalière, qu'il est essentiel d'« acquérir la sympathie des Genevois ». L'association postulait alors que la défiance à l'égard de la Genève internationale émanait principalement d'une méconnaissance de ce monde. Ses membres se sont alors donnés pour tâche de contribuer au « rapprochement entre les deux communautés » (« locale » et « internationale »).

Parmi les différentes activités et initiatives de l'association, l'un des premiers objectifs consistait à faire découvrir l'OMC aux Genevois. Elle a ainsi participé au déroulement de la journée de portes ouvertes de cette OI qui s'est déroulée peu avant la votation de septembre 2009. Ses objectifs se sont par la suite précisés et inscrits dans la durée. Lorsque je participais aux réunions de l'association, ses membres s'investissaient dans la réalisation d'un projet photographique qui a mené à la publication de l'ouvrage *Traits d'union*⁴⁸.

Ma participation aux réunions de l'association AGIR n'avait pas pour objectif de mener des observations sur ses membres, de les interviewer ou encore d'analyser leurs prises de position

⁴⁷ Voir à ce propos Jay (1998), Clifford et Marcus (1986) ou encore l'anthropologie interprétative de Geertz (1998).

⁴⁸ Alan Humerose et André Klopmann. 2012. *Traits d'union : Agir Genève*, Nyon : Glénat.

politiques en matière de défense de la Genève internationale. Mon intérêt a davantage consisté en l'opportunité qui m'était donnée, par le biais d'AGIR, de participer à des événements publics ou à l'intérieur des OI, d'agrandir mon réseau de connaissances et de me tenir informé de manière régulière des enjeux de la Genève internationale tels qu'ils sont vécus par des personnes concernées.

Résistances et mobilisations dans le quartier des Pâquis

La spécificité de la communauté internationale de Genève, outre sa forte hétérogénéité, est son statut dominant du point de vue économique. Il m'a par conséquent semblé impossible de faire l'économie d'enquêtes visant à comprendre les épreuves qui pèsent sur les habitants dits de la majorité, leurs discours sur les internationaux et les troubles qu'ils ressentent à leur égard. L'analyse de la ville en transformation, des formes urbaines et des résistances dans le quartier des Pâquis permet d'être attentif à ces épreuves et à ces troubles. Le quartier des Pâquis fait preuve de grandes disparités en terme de revenus. Il est composé de ménages à bas revenus d'une part et s'avère d'autre part fortement attractif pour les modes de vie dits « cosmopolites » dont se réclament certains internationaux. Dans ce quartier, où s'observe un phénomène de *gentrification*, des habitants réunis en un collectif se mobilisent et mènent des actions contre la hausse des loyers, les changements d'affectations des logements et des commerces, et sur les transformations urbaines en général. La figure de l'expatrié est centrale dans leur discours militant, et traduit une peur de l'éviction.

Ce collectif d'habitants porte le nom de Survap pour Survivre aux Paquis. Il se sert de la figure de l'expatrié pour critiquer la politique du Canton en matière de développement urbain et de gestion économique. J'ai eu la possibilité d'intégrer l'association Survap entre juillet et octobre 2011. Le comité de l'association se compose principalement de résidents de longue date du quartier des Pâquis. Parmi ceux-ci, plusieurs membres ont tenu des rôles politiques au sein du Conseil municipal ou du Grand conseil de Genève, au sein de partis de gauche majoritairement. Au moment de l'enquête, l'association organisait régulièrement des réunions en vue d'un événement projeté en octobre de la même année et nommé les « Automnales de l'immobilier ». C'est pour annoncer cet événement que nous distribuions des tracts le jour des Pâquis sont à la rue, comme j'en fais le récit en introduction. J'ai assisté à plusieurs de ces réunions, adoptant une posture de distance au début avant d'être de plus en plus sollicité pour participer et m'engager au sein des diverses activités de l'association.

Les Automnales de l'immobilier constituent une critique des transformations observées dans le quartier des Pâquis par les membres de Survap. Surélévations de luxe en grand nombre, transformations d'arcades « populaires » en « *lounge bars* », hausses de loyers et autres expulsions sont dénoncées en public sur le registre de la dérision et de la satire. L'une des cibles principales de cette dénonciation est le projet *1 Gevray*, une opération immobilière construite en plein cœur des Pâquis sur les ruines d'un ancien *squat* qui était devenu une résidence d'étudiants. C'est « un immeuble d'expat » me dit de ce projet un habitant du quartier, avant d'ajouter qu'il « n'arrive même pas à prononcer le nom en français ». *One Gevray* donc, à la manière des adresses huppées de New York ou Londres. Cet immeuble pousse au milieu du quartier que les habitants des Pâquis définissent comme « multiculturel » et « populaire ».

Ces termes sont intéressants, ils donnent à voir la valorisation par les habitants des Pâquis et par Survap de la diversité culturelle qui caractérise ce quartier qui compte 56% d'étrangers. Cette proportion est la plus importante du canton. Toutefois, une certaine hostilité se manifeste à l'égard de la langue anglaise et des internationaux, synonymes pour eux de pression sur leur logement et de transformations sociales dans le quartier.

Cette observation révèle une distinction entre deux *types* de migration et l'agencement des frontières qui en résulte. Il semblait donc opportun d'appréhender la Genève internationale *vu d'en bas* en référence à l'incitation d'« étudier vers le haut » de Nader (1972), le « haut » désignant pour l'anthropologue américaine les personnes bénéficiant d'un statut d'élites. C'est donc *par le bas*, à savoir par la critique et les représentations de ceux qui ne bougent pas, que j'aborde dans ce terrain la mobilité des internationaux de Genève. Contrairement à une certaine rhétorique du mouvement qui cède au tout à la mobilité, la présente recherche accorde également une place à la grande majorité de personnes qui ne migrent pas et qui ne vivent pas une vie transnationale. Je m'interroge sur la manière dont une partie de la population *encaisse*⁴⁹ la présence d'une autre population qu'elle qualifie « de passage ». Je

⁴⁹ Ce terme a été thématiqué par Stavo-Debauge (2012: 52) pour signifier la réaction de la communauté face à la survenue de l'étranger. Celle-ci doit amorcer le « choc » et recomposer son environnement afin de permettre l'hospitalité à l'égard de l'étranger et de ce qu'il transporte avec lui :

« C'est comme une puissance de questionnement de la communauté que les tensions qui accompagnent le traitement de l'étrangerité aux deux pôles de l'hospitalité et de l'appartenance s'avèrent spécialement intéressantes. Pour mieux les voir saillir, il importe de décrire comment et pourquoi la venue de l'étranger

m'inscris dans la perspective de Favell (2001) selon laquelle « il faut étudier ce qui ne bouge pas pour évaluer l'ampleur du mouvement ». Quels imaginaires suscitent ces gens « de passage » chez les gens qui se disent « d'ici » ?

Il est intéressant de dresser un parallèle entre le « haut » symbolisant le statut supposément supérieur des internationaux dans le quartier et les surélévations de bâtiments dont la prolifération leur est imputée par les habitants. Selon l'expression fréquemment employée par Survap pour désigner ces constructions de haut standing au-dessus d'immeubles « populaires », il s'agit de « villas sur les toits ». L'enquête a donc également porté sur le bâti, sur l'observation des transformations urbaines dans le quartier. N'étant pas architecte, cela n'a pas été fait à l'aide de relevés ni de plans. Je me suis limité à quelques photographies, mais en focalisant mon attention surtout sur ce les gens me disaient de ces surélévations et de ces transformations en général.

Ce terrain a été caractérisé par une difficulté principale liée à la distance entre mes interlocuteurs et moi-même. Lors des premières réunions ou séances publiques auxquelles j'ai pu assister, mon rôle était relativement clair. Je me suis présenté comme un doctorant de l'EPFL qui travaille sur la Genève internationale et ses effets dans le quartier des Pâquis. Pensant être mieux reçu, j'ai également fait référence au fait que je suis moi-même résident des Pâquis. Par la suite, ces deux identités se sont en quelque sorte brouillées. Je ne suis pas réellement parvenu à clarifier cette ambivalence aux yeux de mes interlocuteurs. En participant aux réunions, je souhaitais saisir les enjeux de leur engagement militant, la nature des problèmes dénoncés. Les attentes projetées sur ma présence par mes interlocuteurs ont alors progressivement changé et ce faisant, elles ont également influencé ma propre posture.

Désireux de participer à un maximum de réunions et d'événements, en un mot d'être *intégré* à mon terrain, je me suis rendu disponible et ai été sollicité à plusieurs reprises pour apporter ma contribution à des tâches organisationnelles. J'ai petit à petit pris goût à ces tâches. Au fur

peut en elle-même être une épreuve qui ne laisse pas la communauté et ses membres quittes d'une réflexion sur la nature et l'amplitude de leurs capacités hospitalières. Bien souvent, non contents de devoir encaisser le coup porté par l'événement de son arrivée, susceptible d'advenir comme un « choc », il leur faut aussi savoir ré-agencer l'environnement de la communauté, qu'ils avaient approprié à leurs propres façons de faire où ils trouvaient à pouvoir les y mettre en commun, afin de pouvoir recevoir ce qui vient de l'étranger ou ce qui surgit avec lui. Notons que ce qu'il a apporté et que nous visons ici au moyen de l'expression « ce qui vient de l'étranger » ne désigne pas nécessairement des choses matérielles, culturelles ou religieuses, mais aussi des problèmes inédits ».

et à mesure, les relations de terrains se sont muées en camaraderie, ce qui n'est pas un fait rare en ethnographie. À plusieurs reprises, je me suis surpris à me demander si mon statut d'habitant des Pâquis ne prenait pas le dessus sur celui d'enquêteur. Cette impression était renforcée par le doute, à ce stade de l'enquête, de la pertinence pour ma thèse d'un terrain sur les Pâquis, qui me paraissait par moment m'éloigner de mon *véritable* objet : la Genève internationale.

Par ailleurs, les membres de Survap m'ont souvent fait part de leur volonté de voir des « jeunes » s'engager dans l'association. Ceci peut expliquer en partie peut-être pourquoi j'ai pu bénéficier très rapidement de leur confiance et les accompagner presque quotidiennement sans devoir me justifier. Toutefois, mes interlocuteurs ne voyaient pas en moi uniquement le *militant* ou *l'habitant des Pâquis*. À plusieurs reprises, mon rattachement institutionnel à l'EPFL a été utilisé comme une ressource, en vue d'obtenir un contact ou des informations diverses. Ma posture est restée relativement floue. Mais peut-il réellement en être autrement lorsque l'enquêteur habite lui-même le quartier sur lequel il enquête, lorsqu'il en parle la langue, qu'il en comprend les tracas ?

3.3.3 L'apprentissage quotidien du cosmopolitisme

La Maison de l'environnement

Durant quatre mois, de mars à juin 2012, j'ai pu bénéficier d'un accès quotidien au sein de la Maison internationale de l'environnement (MIE). Grâce à l'un des membres d'AGIR (cf. ci-dessus), j'ai obtenu le contact de la coordinatrice du Geneva Environment Network (GEN)⁵⁰. La coordinatrice ayant elle-même un frère anthropologue, elle m'affirme lors d'un premier contact téléphonique qu'elle comprend bien ma demande de pouvoir intégrer temporairement la MIE.

Grâce à elle, j'ai donc pu obtenir un statut de stagiaire de l'ONU. Par ce biais, je me suis trouvé en possession d'un badge d'accès pour tous les bâtiments du « Système ONU », le fameux « *Gound Pass* » ainsi qu'un badge spécial pour la MIE. Je me suis également vu confier un

⁵⁰ Le GEN est l'interlocuteur entre le DFAE, la FIPOI, l'ONU (et ses différents programmes installés à la MIE comme le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ou le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)), un grand nombre d'OING et de services fédéraux, cantonaux ou municipaux (Office fédéral de l'environnement (OFEV), Service cantonal du développement durable, Agenda 21 de la Ville de Genève, etc.). cf. [www.environmenthouse.ch].

bureau situé dans les locaux du GEN au sein du bâtiment, un ordinateur avec une adresse courriel, l'accès à l'Intranet de l'ONU et mon inscription sur les diverses listes de diffusions d'informations syndicales ou d'activités culturelles. Ces accès n'ont pas manqué de m'étonner et de me réjouir durant mes premiers jours de terrain, comme en attestent les notes consignées dans mon carnet :

J'ai reçu aujourd'hui mes accès informatiques et étonnamment je me sens comme faisant partie de quelque chose. Je n'ai pas encore formellement d'accès à l'intranet (ma demande est apparemment toujours en examen), mais le simple fait de consulter les nombreuses rubriques réservées aux employés du système ONU, ou de recevoir les mails de broadcast-ONUG me procure la sensation d'être à l'intérieur de quelque chose. En effet, cet accès me permet également de consulter les fichiers qui se trouvent sur le serveur, tels qu'une liste de tous les employés de la MIE. Ceci est une source d'informations extrêmement riche pour moi à laquelle il n'est probablement pas commun pour un anthropologue d'avoir accès (Cahier de terrain, 19 mars 2012).

J'ai interprété le fait d'être détenteur d'un tel badge et de ces accès comme l'acceptation de ma présence au sein du *monde* international. Cela a été confirmé lorsqu'après avoir parcouru les méandres administratifs, un haut fonctionnaire du PNUÉ a prononcé de manière solennelle un rituel « Bienvenue à bord » (*Welcome on board*) en apposant l'ultime tampon sur la formulaire me permettant d'aller retirer mon badge au service de sécurité du Palais des nations. Les dispositifs matériels et institutionnels ont donc une influence sur la consistance de frontières entre des mondes. C'est ce qu'indique dans les notes ci-dessus la sensation de « faire partie de quelque chose ».

Mais une fois « à bord », la navigation dans le monde international ne s'est toutefois pas avérée si aisée que les quelques lignes ci-dessus le suggèrent. Les dispositifs matériels et institutionnels ne suffisent pas. À premier abord, il n'y a à la MIE pas de cérémonies rituelles, de rites d'initiation ou autres possessions dont les anthropologues usent et ont usé pour noircir leurs carnets. Pas non plus *a priori* de costumes traditionnels, de communication avec les ancêtres ou de prises de substances permettant de s'envoler. À la MIE, il ne se passe rien, les portes de bureaux sont fermées, ou alors ceux-ci sont vides. Tout semble *normal*... pour moi. Je repensai alors à la mise en garde de Kilani (1995 : 98) et au « solipsisme épistémologique » qu'il emprunte à Jean Jamin : « Je suis ethnographe, donc ce que j'observe est ethnographique ».

Certes, Uzbek et Rika, les narrateurs des *Lettres persanes*, auraient probablement été tantôt émerveillés, tantôt intrigués en observant des gens dans une cafeteria, faire la queue un

plateau à la main, vêtus d'un costume gris clair ou noir, échangeant avec leurs voisins leurs impressions de la réunion qui vient de se terminer. Ils auraient manifesté de l'étonnement à voir autant des gens parler à leur écran d'ordinateur – sans se douter peut-être que quelqu'un faisait de même de l'autre côté du monde. Mais pour ce qui me concerne, j'avais l'impression de *connaître* ce monde. En réalité, il ressemblait à bien des égards à mon quotidien lausannois, au sein de l'institution de laquelle je provenais.

Tout cela n'était évidemment qu'*a priori*, un écran de fumée qui m'empêchait de percevoir derrière la *normalité*, la *banalité*, un monde plein de significations nouvelles, de codes que je n'avais pas encore – et que je n'ai pour la plupart toujours pas – découvert. Parmi ces codes, il m'a fallu apprendre à mes dépens que mon statut de stagiaire, qui m'emplissait de la fierté de l'ethnographe s'étant fait accepter par sa tribu, m'enfermait dans un rôle qui paradoxalement me laissa en certaines occasions une marge de manœuvre plus restreinte que si j'avais gardé ma casquette de chercheur EPFL. En effet, comme il m'a été dit par la suite, un directeur de programme n'est pas tenu de répondre à un stagiaire, tout chercheur qu'il est.

J'en ai fait les frais en envoyant un courriel à tous les directeurs de la MIE. Outre ceux qui ne m'ont pas répondu, certains ont eu peur que je veuille obtenir des informations confidentielles concernant leur organisation. Ces faux pas, inhérents à tout terrain, m'ont renseigné néanmoins sur la teneur des rapports hiérarchiques au sein du « Système des Nations Unies ». Et si je n'ai pu avoir accès qu'à de rares directeurs, j'ai en revanche été pleinement intégré dans les réseaux de stagiaires : associations syndicales, événements de loisirs, sorties, etc.

De la même manière qu'en ce qui concerne le Cercle (cf. section suivante), mon rôle m'a amené à assumer des tâches se trouvant hors du *cahier des charges* de l'enquêteur. Il m'a des fois été demandé d'aider à l'organisation d'un événement ou d'installer du matériel. Et souvent il m'arrivait de penser, découragé, qu'en installant un projecteur en vue d'une conférence, je ne pouvais pas être en train de m'entretenir avec des interlocuteurs. Cette impression n'a cependant pas duré très longtemps. J'ai été contraint d'admettre que je ne pouvais me contenter, à la manière d'un Malinowski, de demeurer dans ma tente et attendre que ma tribu vienne à moi pour que je l'étudie. J'étais intégré à un réseau de relations qui constitue lui aussi – si ce n'est plus – le corps et la matière du terrain ethnographique.

Durant les quatre mois passés à la MIE, j'ai mené vingt-deux entretiens dits *formels* et enregistrés, analysables (annexe 1). J'ai également intégré l'équipe de football de la MIE qui s'entraîne tous les vendredis, fréquenté la cafétéria, bavardé dans les longs et austères couloirs, mangé entre collègues au centre commercial de Balexert (avant d'y faire mes courses), appelé l'informaticien quand mon ordinateur ne fonctionnait pas, assisté à des conférences sur des sujets obscurs ou à des vernissages de rapports que je n'ai pas lus, ouvert diverses portes avec mon badge. En un mot, j'ai partagé le quotidien – un quotidien bien *ordinaire* somme toute – des employés d'une organisation internationale.

Le Cercle féminin des Nations Unies

Outre les frontières qui peuvent apparaître entre une Genève *locale* et une Genève *internationale*, cette dernière est elle aussi hétérogène et traversée par des hiérarchies et des frontières internes. Les interlocuteurs que j'ai rencontrés durant l'enquête ne correspondent pas tous à l'image de diplomates et autres acteurs transnationaux fortement cosmopolites. Il m'importait donc, comme le suggère Westbrook (2008 : 11) de « rendre compte depuis la marge » (*report from the margin*). Ceci constitue le propre de l'anthropologue, qui a le temps d'explorer ce que les sociétés ne mettent pas forcément en valeur.

C'est dans cette perspective que j'ai pu être « adopté » par les membres du Cercle féminin de l'ONU. Pour ces femmes, l'expatriation est avant tout vécue comme une promotion masculine, avec pour corollaire un fréquent abandon de leur activité professionnelle. Il m'a intéressé d'analyser comment l'engagement bénévole constitue un apprentissage du cosmopolitisme leur permettant de compenser la dévalorisation professionnelle qu'elles subissent en suivant le mouvement migratoire de leurs époux.

Sur ce terrain, ma posture était également ambiguë. À l'origine, il m'importait essentiellement me mener un entretien avec les membres du comité. Un premier entretien a eu lieu dans les bureaux de l'association, à la Villa Les Feuillantines, près de la Place des Nations. Cet entretien s'est avéré très chaleureux. À plusieurs reprises, alors que les membres du comité me décrivaient les diverses activités mises sur pied par le Cercle (*Coffee mornings*, Gala, etc.), elles répétaient qu'il me faudrait une fois y assister, la Présidente ajoutant : « nous ne sommes que des femmes, nous serions ravies que vous nous aidiez à porter des tables ». La confusion des rôles était grande, mais l'idée de bénéficier d'une *couverture* m'a convaincu.

Je me voyais ainsi autorisé à mener des observations dans un lieu que je considérais comme difficile d'accès, non pas à l'insu du comité, mais en rendant la présence d'un jeune homme parmi une centaine de femmes bien plus âgées que moi légitime. Après un premier *Coffee morning* au sous-sol du BIT durant lequel j'ai effectivement porté de très lourdes tables en bois massif, j'ai progressivement été assigné à l'intendance des activités de ce Cercle. J'ai ainsi pu avoir accès à plusieurs événements (septembre 2011 – avril 2012) en bénéficiant à chaque fois d'un badge qui m'autorisait à pénétrer dans des bâtiments qui en temps normal me seraient restés fermés.

Au vu du nombre important de membres, plusieurs femmes n'ont jamais su – ou n'ont jamais voulu savoir – que mon rôle ne consistait pas uniquement à installer des micros, à dresser la table ou à recueillir des inscriptions pour un cours de cuisine. L'une des membres prenait un malin plaisir à adopter un ton autoritaire à mon égard et à me solliciter en permanence pour des tâches techniques alors qu'elle me saluait à peine lorsque nous nous rencontrions le matin avant les *Coffee mornings*. Ce type d'« ethnographie flottante » (Pétonnet 1982, cf. plus haut) m'a néanmoins offert de nombreuses pistes de réflexion, comme notamment la dévalorisation de femmes hautement qualifiées, mais interdites de pratiquer une activité professionnelle⁵¹.

À présent qu'un survol des différents lieux d'enquête et des conditions d'accès à ceux-ci a été effectué, il convient de présenter les concepts à lumière desquels les données produites ont été analysées. Ces dernières me permettent de saisir au plus près l'épaisseur de la ville cosmopolite en train de se faire. Les concepts et les approches théoriques du chapitre suivant nourrissent la réflexion proposée dans la présente recherche et qui vise à comprendre comment les usages de la ville cosmopolite se déclinent selon un continuum pouvoirs – formes – expérience.

⁵¹ cf. *infra*, chapitre 10.

Chapitre 4 Pour une approche pragmatique de la ville cosmopolite

Le concept de cosmopolitisme et la notion de ville cosmopolite ont intégré la sphère publique. Les chercheurs ne sont plus les seuls à en faire usage. Aménageurs, politiques, ou encore journalistes se sont approprié ces vocables et leurs déclinaisons tantôt pour défendre des projets de « mixité sociale »⁵², tantôt comme argument de « marketing urbain »⁵³. Le Canton de Genève ne fait en cela pas exception. Sa promotion économique et touristique fait du cosmopolitisme l'un de ses principaux atouts. L'ouverture au monde marquée par sa tradition d'accueil des étrangers, la diversité de sa population, ou la présence sur son territoire de nombreuses OI sont autant d'arguments employés dans le but de se distinguer d'autres villes.

Devenues centrales dans un contexte de mondialisation, les notions de cosmopolitisme et de ville cosmopolite ne sont cependant que peu ou pas définies et employées généralement dans leur acception la plus réductrice. Ce chapitre s'ouvre sur l'usage de la notion de ville cosmopolite dans la sphère publique. Deux amalgames s'observent le plus fréquemment. Le premier assimile la proportion de personnes étrangères présentes dans une ville à son niveau de cosmopolitisme. Le second établit un lien de causalité entre le cosmopolitisme et la

⁵² Le principe de la mixité sociale, basé sur une articulation entre proximité spatiale et distance sociale s'est imposé depuis le début des années 2000, comme un outil adéquat pour lutter contre la ségrégation en milieu urbain. Il manque cependant souvent de contenu à cette notion qui, mal définie et polysémique, s'apparente souvent à un faire-valoir. Par ailleurs, plusieurs travaux montrent qu'au-delà des discours, les frontières de classe résistent aux efforts d'aménagement mixte (Blanc et Bidou 2010).

⁵³ La concurrence entre les villes n'est pas nouvelle, mais celle-ci ne se tient plus aujourd'hui dans les domaines militaire ou industriel. C'est à celles qui offrent les plus grands potentiels de créativité et d'innovation que les villes s'adonnent aujourd'hui à la compétition. Des politiques publiques sont ainsi mises sur pied par les villes pour se rendre attractives pour les individus et les entreprises dans les domaines de la culture, des loisirs, de la consommation, du tourisme. Ces politiques, auxquelles collabore le secteur privé, misent sur l'aménagement, l'image, les médias, les classements et autres indicateurs et deviennent la clé de voûte de l'action publique dans les villes contemporaines (Le Galès 2003).

prospérité ou l'attractivité des villes. Ces deux amalgames influencent fortement les politiques publiques des villes et sont un principe déterminant de l'ordre urbain⁵⁴.

Dans un deuxième temps, il sera question de l'usage de la sémantique du cosmopolitisme tel qu'il peut s'observer dans le contexte genevois. Dans cette ville qui porte le surnom de « plus petite métropole du monde », le cosmopolitisme constitue une manière de se rendre attractive auprès d'OI ou d'entreprises multinationales susceptibles de s'y installer.

La suite du chapitre révèle les insuffisances et les inexactitudes de ces usages et se positionne en faveur d'une approche pragmatique du cosmopolitisme. J'entends par là que pour comprendre la ville cosmopolite, c'est-à-dire les conditions par lesquelles un espace urbain ou une communauté *encaisse* la venue de l'étranger, il est nécessaire de dépasser les descriptions essentialistes qui en sont faites responsables des deux amalgames mentionnés plus haut. L'approche proposée ici met l'accent sur les pratiques et sur le cosmopolitisme *en train de se faire*.

Cette manière pragmatique de comprendre les enjeux des villes contemporaines est la marque de fabrique du Lasur. En juin 2006, le laboratoire a organisé un colloque intitulé « Reprendre formes. Formes urbaines, pouvoirs et expériences » avec pour objectif de mettre en lumière les dimensions matérielle et politique de la ville, dimensions généralement négligées dans les études de l'urbain. À partir de la notion de « ville en réseaux » développée par le sociologue espagnol Castells (1998), présent à cette occasion, des chercheurs provenant de plusieurs disciplines telles que l'architecture, la sociologie ou l'urbanisme ont proposé une approche basée sur le continuum pouvoirs – formes – expériences. Selon les organisateurs du colloque, ce continuum caractérise non pas uniquement le parcours scientifique de Castells, mais le développement de la sociologie urbaine dans son ensemble au cours du 20^{ème} siècle.

L'objectif de la publication consécutive au colloque⁵⁵ consiste précisément à étudier ensemble ces trois dimensions du phénomène urbain alors qu'elles sont généralement étudiées de

⁵⁴ Luca Pattaroni (2007) définit l'ordre urbain comme la manière de composer et d'agencer le vivre ensemble à partir du pluralisme et de la diversité qui forment l'essence des villes. L'histoire urbaine montre que différentes figures d'ordre urbain sont possibles.

⁵⁵ Le contenu du colloque incluant les présentations des chercheurs et la restitution des débats a été publié dans une *Traverse* de la revue *EspaceTemps.net* sous la direction de Géraldine Pflieger, Jérôme Chenal et Luca Pattaroni [<http://www.espacetemps.net/articles/repandre-formes/>]. Pour une présentation du dossier, cf.

manière indépendante les unes des autres. C'est dans la poursuite de cette réflexion que la présente recherche s'inscrit. Le cas de la Genève internationale et le modèle de la ville cosmopolite qui apparaît en arrière-plan invite à mener une réflexion qui articule la production de cette ville par les logiques de l'aménagement et des dispositifs d'action publique (pouvoirs), la matérialité de la ville, les mutations architecturales engendrées par la ville cosmopolite et les frontières qui la caractérisent (formes urbaines), et la manière dont les acteurs font l'expérience de la ville cosmopolite, la qualifient et redéfinissent leurs modes de vie en conséquence (expériences).

L'articulation de ces trois dimensions contribue à ma proposition d'une approche pragmatique de la ville cosmopolite. À la lumière de la présente étude sur Genève, je postule que le cosmopolitisme ne va pas de soi, qu'il n'est pas inné ou propre à un certain type de personnes, voire à certains types de villes. Le cosmopolitisme, comme je le démontre à la lumière de débats théoriques et de travaux empiriques issus de différents contextes, requiert un apprentissage tant de la part des personnes que des acteurs institutionnels. Par ailleurs, le cosmopolitisme est généralement présenté de manière positiviste et humaniste. La ville cosmopolite est supposée être, dans un contexte de mondialisation, la clé du succès dont tous les habitants bénéficient. Or, je démontre en dernier lieu dans ce chapitre que le cosmopolitisme est également à appréhender en termes de frontières. Cette approche fait écho aux travaux récents de plusieurs chercheurs formulant une critique à l'égard de l'idéalisme des premiers travaux sociologiques sur le cosmopolitisme.

4.1 Enjeux et impacts de la ville cosmopolite

La notion de cosmopolitisme a intégré la sphère publique. Elle traduit désormais l'attractivité, le dynamisme et la créativité des métropoles contemporaines. Elle a intégré les indicateurs de classement des villes qui offrent la meilleure « qualité de vie », elle est employée comme un argument de promotion touristique, médias et politiciens s'accordent pour affirmer qu'une ville cosmopolite est une ville tolérante et accueillante aux politiques publiques justes et non discriminantes. Le registre sémantique lié à la ville cosmopolite contribue aux efforts déployés par les villes pour se vendre et se valoriser, ainsi que pour définir des politiques de

développement (Young, Diep et Drabble 2006). Plusieurs auteurs ont étudié les processus par le biais desquels la notion de cosmopolitisme intègre progressivement le vocabulaire des politiques publiques avec un objectif de déségrégation (Bolt, Phillips et Van Kempen 2010), de prise en compte des minorités ethniques dans la planification urbaine (Sandercock 2000), ou de marketing urbain (Kosnick 2009).

Tous ces objectifs détiennent un fort impact sur les formes urbaines. Berry-Chikhaoui *et al.* (2007: 13) démontrent de quelle manière l'inscription des villes sur la carte de la globalisation nécessite une « normalisation de l'espace » (patrimonialisation du bâti, revalorisation des centres pour les populations aisées, importation d'archétypes architecturaux). Dans la même perspective, Söderström (2010: 190) emploie l'expression « régime urbain cosmopolite » (*cosmopolitan city-building regime*) pour qualifier les mutations que la gouvernance des villes a connues au tournant du 21^{ème} siècle. Selon le géographe, la période contemporaine se distingue par le rôle que tiennent des acteurs externes à un contexte urbain et les flux inhérents à la mondialisation des sociétés dans l'apparition de formes urbaines originales. Le régime urbain cosmopolite se caractérise par l'articulation entre « formes » et « flux » (Söderström 2010: 191). Les morphologies urbaines sont considérées de par leur matérialité et leur architecture, tout comme de par les influences culturelles qui en sont à l'origine.

Entre les deux se trouvent des « médiateurs » qui contribuent à la circulation des flux et à leur traduction sur le plan local. Söderström porte l'analyse sur cette entité à la lumière du gouvernement urbain de la ville de Palerme, en Sicile. À l'aide de cette étude de cas, il analyse les efforts que les gouvernements successifs déploient pour parvenir à un régime urbain cosmopolite qui favorise la venue d'une population portant avec elle capitaux et idées. L'impact de ces nouveaux arrivants (touristes, architectes, artistes, etc.) se traduit par la gentrification du centre-ville, le réaménagement des espaces publics, la préservation du patrimoine urbain, ainsi que la création de nouveaux lieux de consommation et de loisirs.

La littérature sur l'utilisation du cosmopolitisme dans les politiques publiques fait état de deux postulats qui nourrissent le succès de ce concept auprès des gouvernements urbains. Premièrement, la migration et le cosmopolitisme sont fréquemment employés comme des synonymes. Pour de nombreuses villes, le degré de cosmopolitisme d'une ville est proportionnel au nombre de personnes étrangères qui résident en son sein. Deuxièmement, le

cosmopolitisme est considéré comme favorisant l'attractivité et la compétitivité face à d'autres villes à une époque où la concurrence au niveau mondial fait rage. Cette concurrence fait apparaître une conception dichotomique entre deux types de migrations, l'une étant dynamique et utile aux stratégies de développement économique des villes, l'autre étant figée et nécessitant un effort d'intégration. Il en résulte une mise en contradiction des registres sémantiques du cosmopolitisme et du multiculturalisme. Cette contradiction est présentée ci-après, avant que je ne décrive l'utilisation du concept de cosmopolitisme dans le contexte genevois qui, comme il a apparaît dans la suite de la recherche, fait preuve de la même contradiction.

4.1.1 Cosmopolitisme et multiculturalisme

L'utilisation du cosmopolitisme comme outil de valorisation résulte de la forte diversification des métropoles contemporaines dans un contexte de mondialisation des sociétés et de l'économie. La dimension migratoire dans les espaces urbains est considérée par une grande majorité de gouvernements municipaux comme un atout en matière de développement culturel et économique des villes.

Le marketing du cosmopolitisme

Plusieurs initiatives entreprennent de valoriser des concepts tels que « la diversité culturelle » ou « l'interculturalité » dans les villes. À titre d'exemple, le Conseil de l'Europe a mis sur pied un programme intitulé « Cités interculturelles » dans le but de valoriser les effets positifs que la migration détient sur les villes. Ce programme est présenté ainsi :

Les communautés d'Europe étant de plus en plus diversifiées, la gestion de cette diversité est devenue un enjeu clé de l'avenir. Pour être florissantes, les villes (et les sociétés) de demain devront être interculturelles ; elles devront donc être capables de gérer et de valoriser leur diversité culturelle afin de stimuler la créativité et l'innovation et, ainsi, assurer leur prospérité économique et améliorer leur qualité de vie⁵⁶.

Ce programme est basé sur une recherche conduite par Phil Wood, consultant pour le Conseil de l'Europe et membre associé de Comedia, un *think tank* spécialisé dans l'aménagement du territoire et la gouvernance urbaine dont le fondateur est Charles Landry, l'un des théoriciens du concept de « ville créative »⁵⁷. Ensemble, ces deux auteurs ont publié en 2008 l'ouvrage *The*

⁵⁶ Site du Programme Cités interculturelles du Conseil de l'Europe [www.coe.int].

⁵⁷ Le concept de « ville créative » a été élaboré en réaction à la récession qui a caractérisé de nombreuses villes américaines à la fin du 20^{ème} siècle. Plusieurs auteurs, dont Charles Landry, encouragent alors les villes à user

Intercultural City. Planning for Diversity Advantage (Wood et Landry 2008), dans lequel ils s'inspirent de la gestion de la diversité culturelle dans les entreprises du secteur privé pour inciter les villes à suivre la même direction, à savoir considérer la pluralité des habitants d'une ville comme un moyen d'en augmenter la compétitivité. Il s'agit pour ces auteurs, de renverser le paradigme de la diversité culturelle considérée comme un problème, voire un handicap en termes de politiques publiques.

Apparaît alors un lien de causalité entre le degré de cosmopolitisme d'une ville et sa prospérité économique ou culturelle. Horvath (2011) donne un exemple d'un tel processus de valorisation urbaine sur la base du cosmopolitisme à la lumière du cas de la ville de Londres. Le slogan retenu par la capitale britannique lors de sa candidature pour les Jeux olympiques (JO) de 2012, « the world in one city » (*le monde entier dans une seule ville*), mise sur sa diversité culturelle comme d'un argument pour accueillir cet événement de grande ampleur. Selon Horvath, la candidature de Paris, la ville finaliste, a échoué entre autres en raison de son insistance sur le patrimoine culturel local et la tradition française de la France. Elle explique que le cosmopolitisme est devenu un facteur essentiel du marketing urbain et notamment dans le cadre de la concurrence qui oppose les grandes métropoles lors de l'attribution de grands événements tels que les JO. Au lendemain du choix de la ville de Londres pour accueillir cet événement très rentable économiquement, un article du *Guardian* souligne le rôle que le cosmopolitisme londonien a joué face à la candidature de Paris :

Ce qui semble réellement avoir permis à Londres de remporter les Jeux et ce que le CIO [comité international olympique] nomme notre travail de proximité [outreach] à l'égard de l'Afrique et d'autres pays du Tiers-Monde. Ceux qui ont pris la décision finale ont apparemment été impressionnés par notre ouverture à d'autres pays et d'autres cultures. C'est en cela que la capitale britannique a été supérieure à Paris depuis de nombreuses années. Londres est dynamique, vivante et ouverte d'une manière que Paris n'est plus depuis et que peut-être elle n'a plus jamais été depuis les années 1940. Londres est un centre global pour le transport, l'argent, les communications et les migrations, avec ses 50 communautés ethniques distinctes et plus de 300 groupes linguistiques⁵⁸.

notamment de l'art, de la culture ou des loisirs comme leviers de croissance économique et démographique. Le concept de ville créative a considérablement influencé les politiques publiques dans les villes européennes et nord-américaines. La publication par le chercheur américain Florida (2002) de l'ouvrage *The Rise of the Creative Class* a joué un rôle important dans l'appropriation politique et la mise en œuvre du concept de « ville créative ». Ce concept a engendré de profonds débats et de nombreuses controverses dans le domaine scientifique, en particulier pour ce qui concerne les indicateurs développés par Florida, accusés d'être trop normatifs et peu scientifiques. Depuis 2013, Le Lasur a initié un vaste programme de recherche qui questionne et analyse les impacts locaux du concept de « ville créative ». Ce programme, financé par le Fonds national de la recherche suisse, s'intitule « Creative Class and Counter Culture ». Il est piloté par Luca Pattaroni et Yves Pedrazzini.

⁵⁸ *The Guardian*, 7 juillet 2005.

Il apparaît que l'avantage de Londres sur Paris, selon la journaliste, repose sur sa « globalité », définie dans cette citation comme la rencontre en un lieu des réseaux de transports, des flux financiers et d'un nombre important de migrants. Cette définition renvoie à la littérature sur les villes globales (*Global Cities*), dont Sassen (2001) est l'une des figures principales. Le concept de ville globale a lui aussi intégré le vocabulaire des politiques d'aménagement et de planification⁵⁹.

Une ouverture qui ne vise que certains migrants

Tout comme le cosmopolitisme, la globalité d'une ville est souvent réduite à une série d'indicateurs tenant peu compte des dynamiques effectives et des liens, informels notamment, que les villes permettent de déployer⁶⁰. Les villes sont rendues globales par la présence en leur sein de migrants hautement qualifiés ou de créatifs, tandis que les minorités ethniques et les migrants non-qualifiés sont considérés comme ne contribuant pas à rendre les villes cosmopolites.

D'après Kosnick (2009), il ne fait aucun doute que le cosmopolitisme est aujourd'hui inscrit à l'agenda politique de la grande majorité des villes et métropoles désireuses de tenir un rôle sur la scène internationale. En se basant sur une étude de la ville de Berlin, elle démontre cependant que les efforts fournis par les villes pour capitaliser leur image cosmopolite sont en contradiction avec les conditions de vie effectives des migrants et plus spécifiquement des migrants précaires. En situation de crise économique, la capitale allemande tente d'attirer capitaux et investissements par le biais de migrants qualifiés, d'artistes, d'entrepreneurs et valorise pour ce faire son ouverture au monde. L'ouverture est décrite par Kosnick (2009: 166) comme l'une des qualités cosmopolites les plus valorisées par les villes :

L'ouverture est fondamentale pour la ville cosmopolite. Cette ouverture signifie davantage qu'une simple tolérance à la différence : elle témoigne d'une incorporation active d'influences spécifiques provenant de l'extérieur de la ville. La valorisation de la nouveauté engendre mouvement et progrès, mais enferme progressivement la vie urbaine dans le terme "innovation". En associant le changement au progrès, ce terme

⁵⁹ Sur l'évolution du rapport entre les villes et le monde, sur la métropolisation des territoires et sur l'intégration du concept de globalité dans les politiques publiques ou les pratiques d'aménagement, cf. notamment (Berry-Chikhaoui, Deboulet et Roulleau-Berger 2007; Le Galès 2003; Leresche, Joye et Bassand 1994; Lévy 2008; Stébé et Marchal 2009).

⁶⁰ cf. notamment les classements de villes globales réalisés par le *think tank* Global and World Cities (GaWC) distinguant un grand nombre de villes entre indices « alpha », « bêta » et « gamma », ou par le groupe bancaire Mastercard qui s'appuie essentiellement sur les flux financiers.

est encadré dans le langage du secteur du business pour qui l'innovation est un facteur essentiel de la survie économique et de la réussite.

Il apparaît de manière évidente dans cette citation de Kosnick que l'ouverture prônée par les métropoles contemporaines vise leur développement économique davantage que la défense d'une *citoyenneté du monde* à laquelle la philosophie politique rattache le concept de cosmopolitisme⁶¹. En témoigne selon elle l'usage d'un vocabulaire tiré des secteurs du commerce et de l'économie, comme le montre la citation du programme « Cités interculturelles » ci-dessus. Les termes « innovation », « valorisation », « créativité », ou encore « prospérité » sont employés pour souligner les apports de la « diversité culturelle ».

Toutefois, conclut Kosnick (2009), bien que valorisant une certaine diversité lorsqu'il s'agit d'attirer investissements et migrants aisés ou qualifiés, les villes européennes n'en démontrent pas moins une hostilité grandissante à l'endroit des migrants précaires ou non-qualifiés. Elle distingue ce faisant le Berlin « cosmopolite », dont la tolérance est naturalisée et le Berlin « multiculturel » composé de groupes ethniques imposant aux politiques publiques une réflexion en termes d'« intégration » :

L'ouverture des villes aux investisseurs et à la classe créative implique que sa diversité culturelle s'apparente à un produit de consommation et à la preuve d'un habitat tolérant et ouvert sur le monde dans lequel les créatifs peuvent s'épanouir. La Berlin multiculturelle, d'un autre côté, considère la ville comme une mosaïque de groupes ethniques fermés qui serait fixée dans l'espace, dans laquelle les cultures et les lieux nécessitent protection et intégration. Tandis que la motilité de ceux visés par les stratégies du marketing cosmopolite est prise pour acquise, les politiques du multiculturalisme visent à contrôler et limiter la motilité et le mouvement en termes culturels et spatiaux pour les migrants susceptibles de croître économiquement (Kosnick 2009: 175-76).

Cette dichotomie entre cosmopolitisme et multiculturalisme fait apparaître une essentialisation de la diversité culturelle lorsque celle-ci sert d'argument soutenant le marketing urbain. Les théoriciens du multiculturalisme (Kymlicka 2001; Taylor 1992) encouragent la reconnaissance des spécificités de chacun tandis que le cosmopolitisme, lorsque ce concept contribue aux stratégies marketing des villes, tend à effacer les différences et à mettre en lumière une ville soi-disant ouverte et tolérante et qui ne subit guère les problèmes généralement attribués à l'immigration. Cette dichotomie prend racine dans l'analyse classiste que certains auteurs (Hannerz 1996; Tarrus 2000) ont proposés du

⁶¹ Kant ([1784] 2009) publie, en 1784, *Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique*, une série de propositions visant à réaliser son « Projet de paix perpétuelle ». Au cœur de sa théorie se trouve l'expression de « citoyen du monde » par laquelle il encourage les nations à passer de l'hostilité à l'hospitalité et ainsi de la guerre à la paix.

cosmopolitisme et qui a tendance à essentialiser certaines personnes migrantes en leur attribuant des compétences cosmopolites du simple fait de leur mobilité. Je reviens plus en détail sur la critique de cette analyse après avoir présenté l'emploi des notions de cosmopolitisme et de ville cosmopolite dans le contexte genevois.

4.2 Le modèle genevois de la ville cosmopolite

L'emploi des notions de cosmopolitisme et de ville cosmopolite dans le contexte genevois est étroitement lié au rôle tenu par la Genève internationale. Cette section examine les registres sémantiques qui caractérisent le marketing urbain à Genève dans le but, comme annoncé précédemment, de confronter l'image de la ville cosmopolite au cosmopolitisme *en train de se faire*.

4.2.1 « La plus petite des grandes métropoles »

Si Genève n'est ni la capitale ni la ville la plus peuplée de Suisse, elle est sans conteste l'une de celles dont le nom est le plus largement connu et reconnu en dehors des frontières nationales du pays (cf. Figure 2). De par son indépendance en tant que république, puis de par la neutralité de la Confédération helvétique une fois celle-ci rejointe, Genève est devenue au fil des siècles un lieu d'échange, d'accueil et de refuge. Le mythe de Genève, qui est analysé au chapitre 5, s'enracine dans le fort degré d'ouverture que lui ont procuré au fil des siècles à la fois sa situation géographique, sa stabilité et sa neutralité politique et la tolérance et l'ouverture à l'égard des nouveaux venus tels que les réfugiés protestants notamment.



Figure 3: Occurrences des noms géographiques suisses (Hosoya Schäfer Architectes, Zürich, 2004).

La ville de Genève est fréquemment définie comme « la plus petite des grandes métropoles »⁶². Il s'agit là d'une première déclinaison *locale* de la ville cosmopolite. À l'instar de la ville de Londres, dont l'exemple a été donné plus haut concernant sa candidature pour l'obtention des JO, Genève a également employé l'argument de son cosmopolitisme et de sa globalité pour tenter d'obtenir qu'une nouvelle OI s'y installe en 2012. La candidature déposée conjointement par la Confédération et le Canton de Genève auprès de l'ONU pour obtenir le siège de Fonds vert pour le climat présente la ville en ces termes :

Les avantages d'une cité cosmopolite

Dans les enquêtes sur la qualité de vie, Genève est toujours bien placée. Un résultat que confirment les expatriés vivant sur place, puisque 92% d'entre eux recommandent la ville à leurs amis et à leur famille. En 2011, Genève se trouvait ainsi en sixième position du classement mondial Mercer sur la sécurité personnelle, et elle est une habituée des premiers rangs pour ce qui est de l'éducation, de l'innovation, de la recherche et des opportunités d'affaires.

Située au centre de l'Europe, la Suisse offre les avantages d'un petit pays proche des grandes villes du continent tout en étant à la croisée des chemins entre l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. À ses visiteurs originaires des quatre coins du monde, elle réserve un large éventail d'attractions touristiques ainsi que de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs. Sans compter les hôtels et restaurants du pays, qui ont depuis longtemps acquis leurs lettres de noblesse.

Les liens qui unissent Genève au reste du monde ont permis à la ville de devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Ses habitants et ses autorités ont toujours été attachés à sa dimension internationale, laquelle est indissociable de l'identité profonde de la cité⁶³.

Selon cette citation, trois aspects sont mis en avant par l'argumentaire destiné au Fonds vert pour le climat. En premier lieu, la connectivité que Genève offre grâce à sa proximité par rapport aux principales capitales européennes et sa position centrale par rapport au reste du monde. Deuxièmement, ces liens avec le monde sont définis comme ayant forgé la forme actuelle de la ville. Troisièmement, l'internationalité de la ville – une autre déclinaison du cosmopolitisme – fait partie intégrante de l'identité de la ville.

Ces trois aspects font écho à la nécessité de comprendre la dynamique qui caractérise l'internationalisation de Genève dans sa dimension liée au pouvoir et à l'action publique (les politiques d'ouverture au monde), les formes urbaines (la reconfiguration de l'espace urbain par son internationalisation) et l'expérience des personnes (l'identité internationale des habitants de la ville). Ainsi apparaît la complexité de la ville cosmopolite qu'il convient d'analyser en mettant en lumière ces trois dimensions à la fois.

⁶² <http://www.ville-geneve.ch/bienvenue-geneve/>

⁶³ Confédération suisse, Offre de la Suisse en vue de l'accueil à Genève du secrétariat du Fonds vert pour le climat, pp. 14-15.

L'expression « la plus petite des grandes métropoles » désigne la présence dans la ville de toutes les aménités qu'une grande ville peut offrir, notamment en termes culturels ou économiques, sans toutefois en subir les travers (insécurité, densité, déplacements de longue distance, etc.). » L'image de la métropole de petite taille est renforcée par la connectivité physique. Genève possède un aéroport international permettant de lier la ville en très peu de temps à l'ensemble des capitales et des grandes agglomérations européennes. Celui-ci se situe en outre à une très grande proximité du centre-ville et est très facilement accessible par voie ferroviaire. La possibilité de se rendre en quelques heures seulement à Milan, Londres ou Paris renforce la position centrale de Genève, position qui est mise en avant principalement pour l'organisation de réunions ou de conférences internationales. L'aéroport est par conséquent présenté comme l'un des atouts principaux de Genève, ce qui fait dire à Sébastien Ziegler, directeur de la fondation Mandat international : « on est au cœur de l'Europe, c'est idéal pour les réunions »⁶⁴.

Dans son introduction à *Genève Agglo 2013*, un ouvrage programmatique paru récemment dans le but de valoriser le projet d'agglomération du Grand Genève (Surchat Vial, Bessat et Roulet 2010), l'urbaniste Richard Quincerot définit Genève comme une « ville-monde » et « cosmopolite », un argument essentiellement justifié par le nombre d'entreprises multinationales ou la proportion de personnes étrangères :

Genève est la plus petite « ville-monde » de la planète. Sa taille – moins d'un demi-million d'habitants – est sans commune mesure avec sa position internationale. Bien que ce canton suisse soit minuscule par rapport aux métropoles multimillionnaires, il n'en abrite pas moins une concentration exceptionnelle d'organismes internationaux, de services financiers, juridiques et administratifs globalisés. Plaque tournante du commerce mondial des matières premières, Genève dispose évidemment des aménités indispensables à toute métropole qui se respecte : aéroport international, centres de foires et de congrès, universités et centres de recherche, écoles internationales, industries de pointe (horlogerie, biotech), équipements culturels et sportifs de haut niveau, etc. Le cosmopolitisme y est un fait établi depuis plusieurs siècles. Aujourd'hui, le canton abrite plus de 500 sociétés multinationales, 19'000 fonctionnaires internationaux et une population résidente qui compte près de 40 % d'étrangers (Quincerot in Surchat Vial, Bessat et Roulet 2010: 15)

Selon la description que propose Quincerot, la valeur ajoutée de Genève réside bien dans l'internationalité de la ville de Genève qui fait d'elle « une métropole qui se respecte » et qui, en comparaison à d'autres villes de taille identique s'avère largement plus attractive, notamment pour les sociétés multinationales. Cette qualité est présentée comme une composante *naturelle* de Genève, ce qui a pour fonction de justifier son rôle international

⁶⁴ Entretien 8 mars 2011.

actuel. La référence à l'histoire et à la tradition cosmopolite de la ville – « Le cosmopolitisme y est un fait établi depuis plusieurs siècles » – assoit la légitimité de la réputation dont jouit Genève et de la présence en grand nombre d'OI et de sociétés multinationales. L'affirmation d'une ville cosmopolite a ici pour fonction d'armer la ville face aux enjeux contemporains auxquels elle est confrontée dans un contexte fortement concurrentiel en ce qui concerne l'attraction de sociétés multinationales et d'investissements.

4.2.2 « Une ville à la campagne »

Il est à noter que Genève n'a pas connu la forte urbanisation qui dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle a caractérisé le développement des villes globales et des grandes métropoles du monde. Le paysage naturel de Genève est fréquemment défini comme l'un des meilleurs atouts de la ville. Les bords du Léman, la proche campagne traversée de cours d'eau, les vignobles : le caractère anti-urbain de Genève devient un argument pour séduire les populations à attirer, et notamment la population internationale. Christian Dunant, ancien ambassadeur de Suisse auprès des organisations internationales et aujourd'hui directeur du Centre d'accueil – Genève internationale (CAGI), décrit Genève comme « une ville à la campagne »⁶⁵. Cette expression en apparence pléonastique constitue la deuxième déclinaison du modèle genevois de la ville cosmopolite. L'image d'Épinal d'une ville pure, proche de la campagne et à l'abri des menaces des aspects néfastes de l'urbanité est fortement utilisée par tous les promoteurs privés autant que publics de Genève. La University of Management, Economics and Finance par exemple, l'une des nombreuses universités privées de la région, vise une clientèle internationale à l'aide de l'argument de la nature et de la qualité de vie :

Genève, un cadre paisible

Genève compte parmi les dix villes au monde offrant la meilleure qualité de vie. Elle est située au bord du lac Léman, s'étend le long des deux berges du Rhône et où les encadrée par les montagnes du Salève et le massif du Jura. La ville est riche d'art, d'histoire, de beautés naturelles et d'architectures. Les ballades y sont paisibles, par exemple, en venant du jardin botanique vers la perle du lac on peut découvrir ces phrases d'un poète inconnu sur le devant du restaurant de la perle du lac, disant : « Heureux celui qui sur ces bords peut longtemps se reposer. Heureux celui qui les revoit s'il a du les quitter ».

L'équilibre d'une ville à la campagne et sans nuisances qui offre néanmoins toutes les aménités d'une métropole cosmopolite sert à augmenter l'attractivité touristique de Genève :

⁶⁵ Entretien mars 2011.

Imaginez que tous les charmes du monde se retrouvent en une seule et même ville. Genève est un monde en soi. Dans un cadre naturel de rêve, elle réunit une qualité de vie et un sens de l'accueil qui attirent les stars et une immense foule de visiteurs, séduits par ses qualités uniques⁶⁶.

L'articulation entre nature et cosmopolitisme occupe désormais une place essentielle dans le marketing urbain de Genève, elle est constamment activée dans le but de s'élever dans les *rankings*, classements de toutes sortes qui hiérarchisent les villes selon différents indicateurs et témoignent ainsi de leur attractivité pour différents types de populations de ville. L'image d'une métropole cosmopolite « à taille humaine », pour ainsi dire à la campagne se veut le moteur sans égal de la « qualité de vie » genevoise. Cette image assure une bonne place à Genève en dépit des difficultés qui caractérisent les secteurs de la mobilité ou du logement (Delaugerre 2010).

4.2.3 « Un monde en soi »

En 2012, la promotion touristique du canton de Genève a choisi le slogan « Genève, un monde en soi » pour figurer au mieux l'identité de la ville et valoriser la notoriété de la ville en insistant sur le rapport entre cosmopolitisme et frontières. C'est du fait de l'isolement physique et politique qui la caractérise depuis toujours que la ville a su, selon la rhétorique du monde en soi, devenir une ville cosmopolite :

Bien davantage que de sa position géographique ou de son développement économique, la vocation internationale de Genève est surtout le fruit d'une histoire séculaire. Les villes concurrentes qui lui envient souvent la présence sur son territoire des organisations internationales ne doivent pas l'oublier. C'est parce que Genève n'a pas été une grande capitale régionale qu'elle a pu étendre son aire d'influence bien au-delà de ses frontières étriquées et d'un arrière-pays qu'elle ne possède pas. C'est parce que la ville réformée s'est retrouvée isolée au milieu de territoires plus ou moins hostiles qu'elle a dû nouer des contacts à l'étranger et conclure des alliances lointaines. Une connaissance approfondie de l'histoire de Genève est fondamentale pour bien comprendre la naissance de ce rôle de ville internationale et pour mesurer tout ce que ce cosmopolitisme a apporté à la cité, non seulement en termes de richesses économiques, mais aussi au niveau culturel⁶⁷.

L'idée du cosmopolitisme comme vecteur de prospérité et de réussite économiques est ici très fortement marquée, à l'instar de l'exemple londonien cité plus haut. L'idée du « monde en soi » désigne la pluralité des « cultures » représentées à Genève. Cette diversité est définie à travers le prisme quantitatif du nombre de langues parlées ou de nationalités réunies dans le canton et de la proportion d'étrangers par rapport à la population totale.

⁶⁶ Site de Genève Tourisme & Congrès, [www.geneve-tourisme.ch], consulté le 26 février 2012. A noter qu'une part importante des nuitées touristiques de Genève sont le fait d'événements et de conférences internationaux.

⁶⁷ Etude de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève, de l'Etat de Genève, de l'Ocstat et de la Banque cantonale de Genève, « Genève, ville mondiale : mythe ou réalité », 2010, p. 7.

Ce que recouvre d'autre l'expression « un monde en soi » est la pluralité d'OI, d'OING et de MD représentées à Genève. Elle est la seconde ville, après New York, qui compte le plus grand nombre de représentations diplomatiques au monde. Il y a derrière cette expression une valorisation du grand nombre de dossiers internationaux dans des domaines techniques, politiques et scientifiques qui sont gérés depuis Genève. Il s'y tient en permanence des conférences réunissant des milliers de délégués autour de nombreux sujets déterminants pour les télécommunications ou encore la santé à l'échelle mondiale.

Les trois déclinaisons du modèle genevois de la ville cosmopolite proposent une vision très réduite du cosmopolitisme. Elles font reposer ce dernier sur des aspects immuables, *naturels*, tels que sa taille, son paysage et sa composition sociale. Or, le cosmopolitisme d'une ville et des personnes est un processus d'apprentissage renégocié constamment au gré des situations et des interactions. Par ailleurs, le cosmopolitisme n'est pas uniquement synonyme d'ouverture, il engendre également des frontières. Les sections qui suivent présentent l'approche pragmatique du cosmopolitisme que je propose à la lumière du cas genevois.

4.3 Pouvoirs, action publique et catégorisation

Les deux premières sections de ce chapitre ont été consacrées à l'usage dans la sphère publique des notions de cosmopolitisme ou de référents sémantiques associés, ainsi que du concept de ville cosmopolite. Pour saisir de manière plus précise ce que le cosmopolitisme fait aux villes, je proposais en introduction une analyse en regard du continuum pouvoirs – formes – expériences. Une telle analyse vise à dépasser l'attribution essentialiste de qualités cosmopolites à des villes sur la base du nombre de personnes étrangères présentes en leur sein. En effet, la ville cosmopolite est un objectif politique, elle ne désigne donc pas forcément le cosmopolitisme des personnes. Comme l'indique Roudometof (2005), cette confusion se retrouve non seulement dans la sphère publique, mais également chez plusieurs théoriciens du cosmopolitisme. Parmi ceux-ci, la suggestion de Beck (2000a) en faveur d'une « société cosmopolite », voire d'un « cosmopolitisme méthodologique » consiste davantage en un projet politique et moral qu'en une clé d'analyse scientifique. Pour Roudometof, cela est louable et a le mérite d'élever une critique face aux discours anti-immigrants, mais il ne faut pas confondre un projet politique avec la réalité du cosmopolitisme :

L'appel de Beck (2000b: 100) à rouvrir le débat intellectuel sur la relation entre le cosmopolitisme et le nationalisme est une contribution riche aux dilemmes des états nation contemporains. Sa proposition pour une "société cosmopolite" ou une "nation cosmopolite" dans laquelle les idéaux cosmopolites l'emportent sur l'ethnocentrisme local est en phase (et n'est pas antithétique) par rapport à des conceptualisations du nationalisme (ou du patriotisme) civique et plus démocratique. Le rappel de telles notions offre une solution politique alternative aux vagues de protestations ethnocentriques anti-immigrants qui agitent les états de l'Union européenne. Toutefois, cela est à ne pas confondre avec la réalité du cosmopolitisme – l'unique moyen de mesurer efficacement le succès (ou l'échec) de valeurs cosmopolites est de distinguer clairement notre engagement moral des attitudes cosmopolites (et locales) en tant que phénomène observable (Roudometof 2005: 128).

Dans ce qui suit, le cosmopolitisme est défini comme répondant à des engagements situés. C'est ainsi que l'analyse de la Genève internationale est basée sur un cosmopolitisme pragmatique. Qu'est-ce que cela implique ? En quoi une analyse située éclaire-t-elle l'expérience du cosmopolitisme ? En trois temps (pouvoirs, formes, expériences), les sections suivantes proposent de se défaire de la définition essentialiste du cosmopolitisme attribuée notamment aux personnes migrantes hautement qualifiées et fortement mobiles, comme les internationaux pourraient l'être. Il apparaît que ceux-ci, contrairement aux conclusions de certains travaux, ne sont pas cosmopolites *par essence*.

Cette section postule que les attitudes cosmopolites des internationaux sont avant tout la conséquence d'un ordonnancement du monde et de processus de catégorisation engendrés par des dispositifs d'action publique. Par conséquent, avant d'examiner les parcours, les trajectoires et les expériences des internationaux, il convient d'aller voir « de l'autre côté du miroir ». C'est ce qu'entreprend Neveu (1993) au sujet des Bangladeshis de Grande-Bretagne. Comprendre cette population, c'est aussi comprendre les Britanniques « chez eux là où ils se disent être et là où ils disent que les autres sont » (Préface de Jean Copans in Neveu 1993: 12).

L'autre côté du miroir, à Genève aussi, mérite attention. Qu'est-ce que la présence expatriée dit des Genevois ? De leurs institutions ? De leurs politiques ? De la manière dont ils résolvent les controverses ? Quelle est la réaction *locale* à la venue d'une communauté migrante ? Qu'est-ce que celle-ci dit du rapport de Genève à ses étrangers ? Il s'agit de répondre à ces interrogations, de s'interroger sur le *gouvernement* de la minorité internationale. Par gouvernement j'entends ici la catégorisation de la minorité et son ordonnancement par l'action publique. Le rapport entre pouvoirs et formes a constitué l'une des principales focales d'analyse du courant structuraliste en études urbaines.

Pour Lefebvre (1968), l'industrialisation qui caractérise les sociétés urbaines impose à la morphologie des villes de fortes mutations : étalement urbain, déplacement des classes moyennes vers les périphéries, remplacement des logements par des bureaux dans les centres-villes. L'analyse de Lefebvre est basée sur une théorie de classe; les classes dirigeantes détiennent le capital (les moyens de production) et les classes ouvrières victimes des transformations urbaines engendrées par l'urbanisation.

Castells (1998) également affirme que la production morphologique de la ville est aux mains d'une élite dirigeante qui gère les « flux » face à la population majoritaire qui occupe les « lieux ». Cette dernière montre cependant des capacités de résistance au pouvoir des élites et d'influence par d'autres moyens sur les formes urbaines (Pflieger, Chenal et Pattaroni 2009).

En contrepoint à ces théories structuralistes, une approche pragmatique semble plus ajustée. L'État ou le pouvoir tels que décrits par Lefebvre ou Castells sont assimilés à une entité abstraite. De plus, c'est dans une perspective de changement de la société que leurs écrits s'inscrivent. L'État représentait le pouvoir capitaliste qui va à l'encontre de la vie en ville. Au contraire, des travaux plus récents permettent d'appréhender les formes de pouvoir sur la production de la ville, des normes et des dispositifs d'action publique sous un angle plus dynamique. Ces approches, que je décris ci-après, donnent à voir la capacité critique des personnes à rendre une indignation publique qui influence la transformation des dispositifs d'action publique. Le parcours proposé s'échelonne en trois étapes : catégorisation, controverses et problèmes publics, historicité de l'action publique.

4.3.1 La normativité de la catégorisation

Les chercheurs en sciences sociales qui se sont intéressés aux processus de catégorisation affirment que ceux-ci mènent à une distinction entre les groupes par la création de frontières. Lamont et Bail (2005: 64) postulent que « le processus de construction des frontières peut être mieux compris à partir d'une sociologie de la classification ». Il s'observe un lien fort entre les frontières de la catégorisation par l'action publique et les frontières sociales entre les individus. Ces auteurs critiquent les conceptions bipolaires « nous / eux » qui précisément ne tiennent pas compte de l'appropriation et de la reformulation, voire de la transgression des catégories par les personnes.

Catégorisation et expérience

À l'arrière-plan des ces propositions se trouve la posture phénoménologique de Ricoeur (2004). Dans *Parcours de la reconnaissance*, il affirme que le double processus de distinction et d'identification qui se trouve à la base de la reconnaissance et de la classification n'est significatif que lorsqu'il s'applique à des « manières d'être-au-monde ». Se détachant d'une conception abstraite de la reconnaissance, Ricoeur défend l'idée que le temps qui passe transforme le travail de reconnaissance de l'être, il peut mener à l'hésitation à reconnaître.

Appliquée à la catégorisation des internationaux depuis l'installation de la SDN comme je l'examine au chapitre 5, la posture de Ricoeur m'aide à comprendre la dialectique entre catégorisation par l'État et la manière d'« être-au-monde » des personnes. Au fil du siècle, les dispositifs d'action publique genevois se sont considérablement transformés en vue de répondre aux exigences d'une société devenant de plus en plus hétérogène et plurielle. En effet, Martiniello et Simon (2005: 7) affirment en introduction à un numéro spécial sur les enjeux de la catégorisation des communautés migrantes que le problème des « identités publiques » se pose de manière particulièrement accrue dans les sociétés multiculturelles où :

[...] *La "politique" de l'identité » tend à occuper une place stratégique et recoupe la question des formes de mobilisation sociale et politique des populations « minoritaires » [...].*

De nombreux travaux s'alignent sur l'analyse foucauldienne de la catégorisation comme signe de domination – ce qui dans de nombreux cas est loin d'être erroné. À titre d'exemple, l'anthropologue Valentine (2007) a documenté de manière ethnographique l'émergence dans les années 1990 aux États-Unis, de la catégorie « transgenre » (*transgender*). L'auteur prend appui sur Foucault pour expliciter les conditions normatives qui sous-tendent la constitution d'une catégorie qui trace des frontières autour d'une population en effaçant d'autres différences. Certains auteurs adoptent toutefois une posture plus neutre, à l'instar de Desrosières (1993), qui utilise le concept d'« encodage » pour décrire le travail constant de négociation et de renégociation des catégories en fonction du contexte. Une telle posture est plus à même de décrire ce qui se joue à travers le processus de catégorisation des internationaux à Genève (chapitre 5).

Catégorisation et ordonnancement

Pour Martiniello et Simon (2005), le contexte est en effet déterminant pour la forme et les enjeux de la catégorisation. Ils affirment qu'il faut étudier le contexte pour comprendre l'émergence de la catégorie. J'effectue ce détour dans tous les chapitres de ma recherche. Cette démarche fait écho à la notion de « principes d'ordonnancement » de Boltanski et Thévenot (1991) qui définissent ainsi la manière dont des *biens* ordonnent les personnes autour d'un principe commun. L'idée d'ordonnancement est reprise par Pattaroni (2007: 284) pour analyser la manière dont les espaces urbains sont apprêtés pour faire place à la diversité de leurs composantes :

Il s'agit [...] de considérer différents processus dynamiques d'ordonnancement des personnes et des activités qui prennent place dans une ville. Cet ordonnancement passe à la fois par l'énonciation de principes de justice et par la mise en place de dispositifs matériels congruents avec ces principes.

Ce travail de composition spécifie à partir de l'exemple du mouvement squat de Genève le gouvernement de la ville en termes de « pluralisme », car au-delà de la catégorisation, l'action publique sert les principes de justice fixés par les sociétés (Pattaroni 2007).

Les instruments de l'action publique

Le développement de dispositifs d'action publique à des fins de justice et de projet social est également souligné par Lascoumes et Le Galès (2007: 17) :

L'action publique contribue au changement social, à la résolution de conflits, aux ajustements entre différents groupes et intérêts, mais elle vise également à répartir des ressources, à créer ou compenser des inégalités.

Pour atteindre les objectifs énoncés dans cette citation, ces mêmes auteurs démontrent dans un autre ouvrage que l'action publique s'appuie sur des instruments :

Un instrument d'action publique constitue un dispositif à la fois technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur (Lascoumes et Le Galès 2005).

Dans cette perspective, je considère dans le chapitre 5 comme instruments d'action publique les traitements statistiques ou encore les institutions d'accueil créées à l'égard des internationaux. Ces dispositifs interviennent généralement suite à des controverses et correspondent à l'issue trouvée par l'État pour apaiser une critique (cf. sections suivantes). Les instruments de l'action publique ne sont donc pas neutres. Dans un ouvrage qui ébauche le

projet d'« une pragmatique de l'action publique », Cantelli *et al.* (2009) prolonge et précise l'approche de Lascoumes et Le Galès qui se limite à la formulation d'un constat. Une pragmatique de l'action publique vise au contraire à explorer la mise en place des instruments et d'en étudier la réception, l'appropriation ou la contestation par les bénéficiaires :

*[...] Il est plus fécond d'explorer la manière dont les instruments s'élèvent sur une variété d'engagements et les lient à des horizons normatifs articulés à des modèles politiques et à des figures de communauté, modèles politiques et figures de communauté qui sont beaucoup plus pensés et intentionnés que P. Lascoumes et P. Le Galès ne le laissent entendre » (Cantelli *et al.* 2009: 19).*

Il ressort de cette définition que la normativité des dispositifs d'action publique doit être placée au cœur de l'analyse. Elle « inscrit l'action publique dans des espaces politiques prédéterminés qui limitent l'appréhension du monde et écrasent d'autres façons de l'évaluer » (*Id.*). C'est donc l'action publique « en train de se faire » (*Id.* : 25) qui occupe ces auteurs.

Cela sous-entend que la catégorisation est également le produit des populations et non seulement des politiques. C'est ce qu'affirment également Lamont et Bail (2005) au sujet des luttes pour la reconnaissance entreprises par des groupes minoritaires. Ces groupes sont capables de faire survenir une critique propre jusqu'à influencer la catégorisation institutionnelle. De telles critiques s'expriment généralement au sein de controverses publiques. C'est pour cette raison que je propose dans les sections suivantes un détour par la littérature sur les problèmes publics qui s'avérera particulièrement féconde pour l'exemple genevois.

4.3.2 Appréhender le pouvoir par la controverse

Le succès du constructivisme

Dans les années 1990, alors que la sociologie française n'a que peu fait place à l'étude des problèmes sociaux, plusieurs chercheurs entreprennent alors de faire connaître du public francophone ce champ important de la sociologie anglo-saxonne. Plusieurs ouvrages adoptant la perspective constructiviste sont publiés à cette époque dans le but de voir se développer des études sur les problèmes sociaux (Lahire 1999; Topalov 1994). Plusieurs états de l'art et de bibliographies sont produits afin « de donner l'envie de s'approprier un outillage théorique d'une très grande productivité » (Neveu 1999: 41). Des textes marquants sont traduits en français, à l'instar du célèbre article de Herbert Blumer (2004) « Social Problems as Collective Behaviour » paru en 1971 dans la revue *Social Problems* et traduit par Laurent Riot.

Ces entreprises surviennent à une époque où la métaphore de la construction sociale et de la fabrique essaime dans toutes les disciplines. Celle-ci s'est alors considérablement éloignée de la déconstruction des catégories initialement entreprise par les auteurs français Jacques Derrida et Michel Foucault. Le constructivisme s'est avéré être un concept libérateur en ce sens qu'il permet une émancipation des individus par rapport à la manière dont ils sont usuellement catégorisés. Certains auteurs se sont engagés dans une critique du paradigme constructiviste, notamment en raison du fait qu'il néglige le rôle des émotions ou encore l'action des objets (Hacking 1999).

L'expérience des problèmes publics

À la même époque que les efforts mentionnés ci-dessus qui visaient à importer le constructivisme américain en France, des auteurs français soulignent l'insuffisance de la métaphore constructiviste pour exprimer l'expérience des problèmes sociaux par les personnes. En référence à Joseph Gusfield d'une part et d'autre part pour inscrire leurs travaux dans les traces du pragmatisme américain hérité de Dewey ([1915] 2010), ces auteurs renomment les problèmes sociaux « problèmes publics ». Ils proposent notamment de mettre fin au débat entre subjectivisme et objectivisme, considéré comme une aporie (Cefaï 1996: 47) :

Il est insuffisant en un sens de parler de « construction » de la réalité ou de la légitimité, de la causalité ou de la responsabilité : c'est laisser entendre que les enjeux cognitifs et normatifs des problèmes publics sont indéfiniment manipulables, que les critères de leur appréhension et de leur appréciation sont arbitraires ou artificiels ; c'est ouvrir la porte à toutes formes de scepticisme et de cynisme, auxquels n'échappe pas la critique de la domination qui prête aux « dominants » un pouvoir de produire des illusions (auxquelles ils finissent par croire) et cantonne les « dominés dans l'impouvoir de la seule consommation de ces illusions (dont ils parviennent parfois à réchapper).

L'analyse des problèmes publics telle que cet auteur la propose se démarque de l'approche constructiviste présentée ci-dessus. D'après lui, la confrontation de forces abstraites (par exemple des classes sociales) n'explique pas suffisamment la constitution même du problème public et l'expérience qui en est faite. Il propose en contrepartie une analyse des disputes basée sur la notion d'« arènes publiques » (Cefaï 1996). L'élément important et dans une certaine mesure innovant en France est le processus de « publicisation » du problème social. C'est pourquoi il insiste sur l'expérience faite en personne car c'est à partir de cette échelle que s'engage, par la publicisation, une montée en généralité. La dénonciation d'un trouble dans une arène définit les conditions de mise en place d'une enquête par un public affecté.

Plus concrètement, Cefai (1996) et Cefai et Terzi (2012) définissent les problèmes publics comme composés de cinq étapes : 1° avant d'être rendu public, le problème émane d'un trouble, d'un malaise ressenti en propre, 2° ceci engendre la formation d'un ou plusieurs publics de personnes concernées, affectées, 3° ces publics se donnent pour tâche de mener une enquête, 4° cette enquête vise une audience, elle est présentée dans une arène et sera ainsi publicisée, qualifiée (catégorisations). 5° l'issue de l'enquête est la résolution (ou la non-résolution) du problème public.

Deux dimensions sont importantes dans l'approche par les problèmes publics selon Cefai. En premier lieu, l'idée d'une montée en généralité entre l'expérience qui est à l'origine du trouble et sa dénonciation dans une arène publique en ralliant d'autres personnes à la cause. D'autre part, le fait que les publics ainsi créés sont éphémères et non pas fixes comme « la société », « l'état », « le peuple ».

4.3.3 Historicité de l'action publique

Bien qu'éphémères, les publics fondés autour d'un problème ne s'inscrivent pas moins dans une histoire. Une approche qui prend en compte l'historicité de l'action publique est à même de mettre en lumière les topiques qui traversent le temps, les référents qui cadrent l'action et la dénonciation dans les arènes. En effet, la publicisation d'un problème ne se réinvente pas à chaque fois, elle s'inscrit dans une continuité historique que l'analyse des topiques permet de faire remonter à la surface. Dans cette perspective, le chapitre 5 introduit la partie empirique de la thèse par une interrogation du mythe de Genève et de l'Esprit de Genève. L'analyse de la manière dont la tradition est réinventée dans le présent permet de mieux comprendre les enjeux politiques contemporains et la structure des controverses (Hobsbawm et Ranger 1983). Cette analyse met en lumière l'*intégration* du cosmopolitisme dans les récits mythiques et les dispositifs d'action publique genevois.

Dans ce chapitre, je m'appuie par conséquent sur des auteurs qui à la suite de Levi-Strauss, ont analysé la formation de récits mythiques contemporains. Ces récits ont une forte connotation idéologique et politique, même lorsqu'il s'agit de *conserver* le patrimoine culturel immatériel comme je l'analyse dans le cas de l'Esprit de Genève.

Mais l'utilisation politique des mythes n'explique pas tout. Les dispositifs d'action publique sont également le résultat de controverses et de débats qui mènent à leur transformation au fil du temps. Laborier et Trom (2003: 5) s'inscrivent dans cette perspective, tout en soulevant les problèmes de méthode que le « recours » à l'histoire engendre au sein des sciences sociales. Dans l'ouvrage qu'ils ont édité, ils tentent de réconcilier la sociologie historique souvent située à une échelle trop *macro* et la sociologie de l'action souvent négligente de la temporalité. C'est également la posture que je défends et qui me permettra de confronter le mythe de Genève aux pratiques politiques tout en interrogeant l'historicité de l'action publique destinée aux internationaux et à la place accordée à ces derniers dans la ville.

Anthropologie et histoire

Le croisement de données historiques en anthropologie ou l'inverse a connu un engouement interdisciplinaire sans pareil dans la lignée notamment du structuralisme lévi-straussien ou de L'École des Annales. Mais aujourd'hui, la rencontre entre histoire et anthropologie n'est plus autant d'actualité. Minard *et al.* (2002: 85) affirme à ce propos qu'« entre historiens et anthropologues, le rendez-vous a été partiellement manqué »⁶⁸.

Mon intérêt dans cette recherche n'est certes pas de réconcilier historiens et anthropologues. Néanmoins, je ne peux concevoir de traiter la problématique annoncée sans m'appuyer, ne serait-ce que partiellement, sur des documents d'archives. Celles-ci me permettent de rappeler au présent les termes des débats passés. L'attention portée à l'évolution des controverses et des arènes publiques, ainsi qu'à l'historicité de l'action publique me permet d'analyser le processus de catégorisation de la « communauté internationale ». Ce processus passe d'une réification dans les années 1960 à une reconnaissance de la personne dans les années 1990. Un tel passage du collectif au singulier est à chaque fois motivé par des enjeux politiques, sociaux et économiques. Il fait écho au mouvement tracé par Pichon (2008: 170-71) :

S'opère [...] au sein même des politiques publiques un glissement du collectif au singulier, avec la mise en avant de la notion de personne, non pas dans sa capacité juridique, on l'a vu, mais dans son essence d'humanité. Ce passage du collectif au singulier se déploie en une abstraction plus grande encore : le singulier se voit nommé paradoxalement par ses caractéristiques les plus générales.

⁶⁸ Pour une recension des méthodes d'analyse d'archives en anthropologie, cf. Zeitlyn (2012).

Ce mouvement de reconnaissance est nommé par Pichon « l'humanitarisation de l'action publique » (2008 : 172). Il suscite un débat en sociologie, comme le démontre dans le même ouvrage Giuliani *et al.* (2008). Ces auteurs confrontent la posture adoptée par Bourdieu dans *La Noblesse d'Etat* à celle de Durkheim dans *Leçons de sociologie*. Ils affirment que selon le premier :

Les institutions étatiques modernes sont, malgré leurs intentions, incapables de reconnaître l'individu comme une personne ayant des intentions, des aspirations, des intérêts, une subjectivité propres. L'État est alors envisagé comme visant l'accroissement de sa propre puissance, la domination des populations, à l'exclusion de toute prise en compte des attentes individuelles » (Giuliani et al. 2008 : 113).

Le second en revanche attribue à l'État la capacité d'« offrir aux individus les possibilités pratiques d'être des personnes » (*Id.*) ; les institutions ne sont, dans cette optique, pas que des « appareils de domination ».

4.4 Formes urbaines, mobilité et rapport à l'espace

Après avoir indiqué quelques pistes de réflexion permettant une analyse en termes de pouvoirs de la ville cosmopolite, la présente section se penche sur les formes urbaines, telles qu'elles sont influencées, transformées et qualifiées par les personnes mobiles. Elle s'articule autour de courants et concepts qui ont marqué ce champ de recherche en adoptant une posture critique.

4.4.1 L'étranger dans la ville

La migration de personnes peut aujourd'hui être considérée comme un phénomène principalement urbain, ce qui explique qu'un grand nombre d'études portent sur le lien entre communautés migrantes et développement urbain (Portes 2000). Il ne s'agit toutefois pas d'un fait récent ; la migration de personnes est considérée comme l'un des moteurs principaux de l'hétérogénéité des villes depuis près d'un siècle. Deux courants anglo-saxons ont particulièrement contribué au développement de la réflexion sur l'étranger en milieu urbain : L'École de Chicago et l'École de Manchester. Au vu des interrogations formulées sur des villes en transformation, ces deux courants font preuve d'une certaine actualité à l'aune des métropoles de la mondialisation et méritent d'être rappelés à notre mémoire.

Ces travaux ont été traduits et diffusés dans le monde francophone à une époque où, dominée par les approches marxistes, l'étude de l'urbain en sciences sociales manquait d'outils pour

saisir les impacts d'une migration croissante dans les métropoles européennes. Le cosmopolitisme se trouve au cœur des travaux de ces deux courants.

L'École de Chicago : la mobilité au cœur

Au début des années 1920, des chercheurs de l'Université de Chicago entreprennent d'enquêter de manière approfondie sur les mutations de cette ville sous l'influence de très importantes vagues migratoires. D'une simple bourgade au début du 19^{ème} siècle, Chicago devient une métropole de plus d'un million habitants cinquante ans plus tard et en compte trois en 1920 (Joseph et Grafmeyer 1984). Ce groupe de chercheurs, réunis sous l'appellation École de Chicago, développe ou adapte des concepts tels que « ghetto » ou « minorité urbaine » en vue d'analyser la ségrégation qui s'opère entre les différentes populations étrangères accueillies dans la ville. Cette ségrégation est considérée comme « naturelle » et engendre des « aires » en fonction des origines des migrants. Elles contribuent à l'expansion de la ville, faisant réagir celle-ci à la manière d'un « métabolisme » (Burgess 1984). Cette perspective est dite « écologique ». L'arrivée de migrants en grand nombre fait croître la ville à la manière d'une « mosaïque » et la divise en « régions morales » distinctes qui la rendent de plus en plus hétérogène (Agier 1996; Park 1979).

La perspective écologique de l'École de Chicago est directement inspirée de la sociologie de Georg Simmel, auprès de qui Robert Ezra Park, l'une des figures principales du jeune courant américain, a suivi des cours. Pour le sociologue allemand, la ville – et plus spécifiquement la « grande ville » (*die Großstadt*) – mène à l'individualisation et à l'anonymisation des personnes. Dans la grande ville, l'étranger est considéré par Simmel (1984a: 55) comme n'ayant « pas de racines » et circulant indépendamment de tout « environnement social ». Dans la sociologie de Simmel, la mobilité tient ainsi un rôle central car la grande ville, composée d'un grand nombre de personnes mobiles, est le lieu même de la liberté. « L'habitant de la grande ville est "libre" » (Simmel 1984b: 71) et cette liberté lui est permise par sa mobilité.

Les chercheurs de l'École de Chicago reprennent cette idée de la mobilité libératrice et en font la qualité principale du citoyen. Cette figure est définie comme un « homme doué de locomotion » (Joseph et Grafmeyer 1984: 11). Il s'émancipe grâce à l'affranchissement de ses racines et du poids de l'identité. Ce postulat est central pour les chercheurs de Chicago qui

opposent la ville à la tradition en ce qu'elle se compose d'individus mobiles et autonomes. Contrairement à la ville, la tradition est perçue comme figée et oppressante. Dans la ville, les frontières ne résistent pas à toutes transgressions, elles sont poreuses et floues (Agier 2009). L'École de Chicago a ainsi grandement contribué à la compréhension de la flexibilité des identités et à la remise en question en milieu urbain de l'axiome qui associe une population à un territoire et à une culture.

Grâce à la mobilité de ses résidents et à la liberté qu'elle procure, la ville est ainsi une source d'émancipation⁶⁹. En cela la ville est cosmopolite car elle permet une universalité de l'identité. Émancipation des individus d'une part, comme l'atteste la figure du juif issu du Ghetto qui s'émancipe, acquiert de la liberté dans la ville cosmopolite, complexe et hétérogène. Il s'agit là de la figure de « l'Homme marginal » (*the Marginal Man*) de Robert Park (1928). Émancipation collective d'autre part, car pour les chercheurs de l'École de Chicago, la place faite aux minorités urbaines, à l'hétérogénéité et à la différence a constitué l'un des « moteurs de la démocratie » (Hily et Missaoui 2002: 7). La présence en grand nombre de personnes provenant d'horizons fortement différenciés et détachées de leurs racines est source d'innovation dans des villes en transformation.

Cette perspective a fait des travaux de l'École de Chicago une source d'inspiration pour le renouvellement de la sociologie urbaine francophone. Les villes françaises de l'après-guerre connaissent des bouleversements en raison d'une importante croissance démographique composée d'une grande partie de migrants. Le paysage scientifique des études urbaines est cependant dominé par le courant marxiste (Castells, Lefebvre). Ce courant a laissé de côté la question de l'immigration pour se focaliser sur des rapports structurels de classe. Les étrangers étaient essentiellement analysés à travers le prisme de concepts tels que l'exclusion ou l'assimilation. Il en est résulté une pauvreté sémantique que les travaux de l'École de Chicago, pour qui l'étranger et la migration se trouvent au cœur de l'analyse des mutations urbaines, ont permis de pallier (Joseph et Grafmeyer 1984; Piette 1990)⁷⁰.

⁶⁹ Dans les mots de l'École de Chicago, la mobilité est source, pour un auteur comme Burgess, de « désorganisation sociale » au sens où le « métabolisme » en est modifié (1984: 138). C'est en sens qu'il propose de mener les analyses de la ville à partir de la mobilité car elle constitue selon lui le « puits de l'agglomération » (1984: 143).

⁷⁰ Dans le cas suisse, les études urbaines sur la migration ont longtemps fait défaut, ce qui peut s'expliquer par

L'actualité des travaux de l'École de Chicago pour ma recherche est double. La première raison est leur intérêt pour les effets de la migration sur la forme de la ville. Dans cette perspective, les mutations que la ville de Genève a connues et connaît en lien avec la migration des internationaux depuis le début du 20^{ème} siècle ne sont pas négligeables. Il s'agit de considérer la ville comme un espace en mouvement qui réagit à la présence migrante ; c'est en cela que la ville est susceptible de faire preuve de cosmopolitisme, comme le démontrent les chapitres 5 et 7. La seconde raison concerne l'affirmation par ces travaux que les identités sont flexibles et qu'en situation de mobilité les personnes ne sont pas guidées par leurs *racines* ou leurs *origines* comme certains courants de l'étude de la migration le prétendent (cf. ci-dessous). La mobilité peut détenir un impact sur l'identité et les attitudes cosmopolites des personnes en fonction des situations. Cette posture est particulièrement pertinente pour l'analyse des trajectoires des internationaux. Sur ce point précis, un parallèle peut être esquissé entre l'École de Chicago et un autre courant majeur de l'étude des migrations en milieu urbain. Ce courant, présenté ci-après, a grandement contribué à relativiser le poids de la *culture* sur l'identité des personnes migrantes.

L'École de Manchester : la situation contre la culture

Les chercheurs de l'institut Rhodes-Livingstone, connus sous l'appellation École de Manchester, ont mené des études ethnographiques en Afrique centrale et australe en s'appuyant principalement sur le concept de « situation ». Ils constatent les importantes transformations socio-économiques dans des espaces qui s'urbanisent rapidement et intensément sous l'effet du passage très rapide d'une agriculture de subsistance à une économie basée sur l'industrie coloniale. Max Gluckman ou J. Clyde Mitchell ont documenté l'influence de la migration sur les relations sociales (Vertovec 2007). D'inspiration interactionniste, ce courant part du principe qu'un individu peut s'engager de manière

L'apparition relativement récente de la terminologie sur la « migration » (Wicker, Fibbi et Haug 2003). Selon ces auteurs, jusqu'à la fin des années 1970, les « étrangers », les « *Gastarbeiter* » (travailleurs étrangers) et autres « réfugiés » étaient considérés comme des travailleurs présents temporairement sur le territoire national et dont il est nécessaire de policer la présence (la police des étrangers n'a été supprimée qu'en 2000, pour être remplacée par l'Office fédéral des migrations). La présence des « étrangers » en Suisse a longtemps été désignée et qualifiée par des termes tels que « surpopulation » ou « envahissement ». Il en résulte une vision de l'« étranger » dont la durée de résidence en Suisse n'est que provisoire et liée à la demande de main d'œuvre. Ainsi, peu d'études se sont intéressées à l'impact que ces « étrangers » pouvaient imposer à la morphologie des villes helvétiques et ce, malgré la forte proportion d'immigrants qui caractérise depuis longtemps les villes suisses. En 1910 à Genève par exemple, vivent déjà 41% d'étrangers.

différente dans des situations variées. La situation prime ainsi sur la culture des individus, fortement transformée par la migration et le mode de vie urbain :

Il faut « mettre tout le poids de l'analyse sur le contexte interactionnel plutôt que sur le background des individus engagés dans la situation ou sur les « cultures » au nom desquelles ils interagissent (Mitchell in Agier 1996: 41).

La focale dirigée sur la situation telle que le proposent les chercheurs de l'École de Manchester résonne fortement dans les travaux contemporains sur la ville cosmopolite. Les populations migrantes sont amenées à entrer en contact avec d'autres populations dans des espaces urbains complexes et hétérogènes. Cela entraîne une redéfinition des normes culturelles et de l'identité. Le célèbre texte de Mitchell (1996), *The Kalela dance*, propose une description ethnographique d'une danse tribale qui tourne en dérision les hommes blancs, les colons du Copperbelt⁷¹. L'observation de cette danse permet à Mitchell de découvrir la transformation des rapports tribaux et des rapports de classe auxquels le milieu urbain a conduit des migrants en provenance d'une zone rurale :

[...] L'ensemble des relations au sein d'un groupe de membres d'une tribu dans le cadre de leur région d'origine rurale est très différent de l'ensemble des relations de ce même groupe transposé dans un contexte urbain. En zone rurale, les relations forment une partie d'un système tribal complet. Les membres de la tribu établissent leurs relations entre eux en termes de liens de parenté, d'appartenance à un clan et à un village. Dans les villes, le modèle du système social est largement déterminé par le système industriel qui forme la base de leur existence et par les lois que le gouvernement a édictées afin de réglementer la vie des citadins (Mitchell 1996: 243).

Cette vision a permis en son temps une innovation en matière d'étude de la culture. Comme la citation ci-dessus le montre, les rapports entre individus ne sont pas considérés comme étant figés ou relatifs à une *culture* ou à une *communauté*. Ils sont en prise avec les lieux, les contextes et dépendent de l'interaction. C'est là les apports du concept de situation qui a grandement contribué aux nombreux travaux portant sur la culture en sciences sociales depuis la popularisation de cette notion par Franz Boas au début du 20^{ème} siècle.

Par la suite, la notion de culture a été remise en cause par l'anthropologie structuraliste de Levi-Strauss (1987), qui dénonce la réification d'ensembles sociaux supposément homogènes, isolés et stables dans le temps. Aux États-Unis, le relativisme culturel de Levi-Strauss mène à une critique de l'anthropologie culturaliste par des auteurs tels que Clifford Geertz. La critique connaît son apogée dans les années 1980, notamment avec ce qui a été nommé « la critique

⁷¹ Région des mines de cuivre en Afrique australe.

Writing Culture » suite à un ouvrage édité par Clifford et Marcus (1986). *Writing Culture* postule que l'anthropologie culturaliste ne tient pas compte du travail d'interprétation, de traduction et d'écriture auquel les anthropologues procèdent sur le terrain et après. Les anthropologues ne peuvent pas décrire une culture telle qu'elle existe, mais uniquement telle qu'ils la perçoivent, en interprètent les signes et transmettent ces derniers par le biais de l'écriture. Là encore, l'insistance sur la notion de situation s'est révélée essentielle.

À la fin du 20^{ème} siècle, l'anthropologie culturaliste se retrouve mise à mal par ce que certains décrivent comme « un nouvel ordre culturel » (Escobar 1994). L'intensification des flux, des biens et des personnes dans un monde de plus en plus globalisé redéfinit le lien entre l'ethnographie et le local (Marcus 1995; Sassen 2001). Pour Gupta et Ferguson (1992), le concept de culture n'est plus à même de rendre compte de la complexité des phénomènes sociaux et de la réalité des flux d'information. Appadurai (1990) constate qu'une ethnographie sans « *ethnos* », mot grec qui renvoie aux notions de « famille », de « tribu », de « nation » ou de « pays », impensable auparavant, est alors en passe de devenir la condition d'une compréhension approfondie des dynamiques sociales contemporaines.

Ces arguments, datant des premières analyses dites « globales », postulaient la dissolution des lieux et l'uniformisation de la culture, rendant les contextes locaux insignifiants. Plus de vingt ans plus tard, il convient de les nuancer quelque peu. Bien que les échanges économiques et culturels puissent certes être considérés comme « globaux », ou du moins internationalisés, il n'en demeure que les lieux sont loin d'avoir disparu. Au contraire, réinterroger la situation de l'École de Manchester aujourd'hui permet précisément de saisir ce qui constitue la matérialité et l'épaisseur de la ville cosmopolite, à la fois dans sa dimension politique et par rapport à l'expérience qu'en font les personnes. C'est pourquoi une anthropologie *de la ville* est d'autant plus nécessaire en vue d'une compréhension ajustée du cosmopolitisme en milieu urbain.

4.4.2 L'action de la ville

Une anthropologie de la ville ou dans la ville ?

Une telle perspective située contraint à considérer non pas, à l'instar de nombreuses études portant sur la migration, et plus spécifiquement sur la migration des élites (cf. plus bas), les individus circulant, *migrant* dans un espace indéfini et sans égard au contexte. Bien au contraire, comment est-il possible de réaliser l'ethnographie d'une minorité urbaine sans

réaliser en parallèle l'ethnographie de la ville qui accueille cette minorité ? La question de savoir s'il convient davantage d'entreprendre une anthropologie *de* la ville ou *dans* la ville est le résultat d'un long débat en sciences sociales (Agier 2009; Hayot 2002; Pardo et Prato 2012; Stébé et Marchal 2009).

C'est bien *dans* la ville que ma recherche se déploie, c'est-à-dire qu'elle est cadrée géographiquement, voire institutionnellement par un ensemble plus ou moins défini qui peut être nommé *ville*. Mais ce contexte est spécifique et différent, et ce non seulement par rapport au *village*, le lieu traditionnellement associé à l'étude anthropologique, mais également par rapport à d'autres villes. À ce titre, j'analyse dans ma recherche les transformations urbaines entraînées par la présence des internationaux, comme de nombreux travaux le proposent, notamment sur l'immobilier en Chine (Zhang 2010), les tensions sociospatiales engendrées par la migration dans les métropoles (Berry-Chikhaoui, Deboulet et Roulleau-Berger 2007), ou encore la gentrification (Butler et Lees 2006; Lees et Ley 2008). Avec la circulation des personnes circulent en parallèle des savoirs, des images, des normes urbaines et architecturales, qui comme je le démontre dans le cas de Genève, transforment considérablement la ville et ses politiques. La problématique de ma recherche ne me permet donc pas de faire l'économie d'une anthropologie *de* la ville.

Dans cette perspective, les populations migrantes ont la capacité de contribuer au développement spatial, économique et culturel des villes. Cette posture est également adoptée par Raulin à l'aide du concept de « centralité minoritaire » :

La centralité minoritaire se constitue comme quartier commerçant sous l'impulsion de diasporas ayant constitué un fort pouvoir économique, et elle possède une force d'attraction sur des populations de même appartenance culturelle, mais aussi sur l'ensemble des citoyens qui les fréquentent comme autant de repères de la ville-monde (Raulin 2009: 33).

En opposition à l'« aire naturelle » de l'École de Chicago, la centralité minoritaire est le produit d'une action entreprise par des groupes migrants qui ne sont pas uniquement relégués, enclavés, exclus. Ils contribuent à la création de nouvelles centralités urbaines, ce qui est négligé par un grand nombre d'études portant sur la migration. Le concept de Raulin est doublement intéressant ; premièrement car il permet de renverser le regard porté habituellement sur les populations migrantes. Dans une grande majorité de cas, celles-ci sont décrites comme marginales. Pour Raulin, elles constituent un véritable moteur de la

métropole. Deuxièmement, la contribution des minorités dépend fortement par ailleurs du contexte de celle-ci. Il peut être plus ou moins favorable, plus ou moins hospitalier pour l'installation et l'accommodation des personnes migrantes.

La ville n'est donc pas uniquement un *théâtre* dans lequel se déroulent des phénomènes observables par l'anthropologue. Elle adopte les traits d'un acteur *ordinaire* qui fait état, selon le concept récent de Latour (2012), d'un « mode d'existence » propre qu'il s'agit d'analyser. Pour le sociologue français, et je m'inscris ici dans cette perspective, la ville est un « actant » comme le sont les humains. Une anthropologie *de* la ville doit par conséquent aborder la matérialité de l'espace urbain, ses institutions, son image et autres formes qui la caractérisent comme *agissant* face à la présence du nouveau venu. Elle *l'encaisse*, lui offre des *prises*⁷² qui sur lesquelles il peut prendre appui pour déployer leur mode de vie. Celles-ci constituent à la fois l'empreinte d'une communauté spécifique sur la ville et ce qui permet à chaque individu de cette communauté de forger sa propre *intégration* – ou du moins son *accommodation* – au sein de l'ordre urbain spatial et social.

Matérialité et immatérialité de la ville

Les prises que la ville offre influencent ainsi, dans un rapport dialectique, le parcours du nouveau venu, son orientation, sa découverte et son appropriation du lieu. Ces prises sont également constitutives de frontières. L'action de la ville par les prises offertes donne à voir le rôle de l'espace physique, des institutions, dans la constitution de frontières avec lesquelles les individus négocient leur adaptation à la ville.

Outre l'espace physique, l'analyse porte également sur des espaces *online* qui comme je le démontre jouent un rôle important dans la construction d'un sentiment communautaire et dans la mise en place de frontières symboliques et spatiales dans la ville *offline*.

Les défis que posent les phénomènes de globalisation, à l'instar du développement rapide des TIC, sont importants pour l'étude de la migration et plus généralement pour l'anthropologie.

⁷² Chateauraynaud (1999) définit le concept de « prise » comme la relation symétrique qui lie l'individu à son environnement. Le premier développe des compétences d'actions spécifiques en fonction du second qui en retour, lui offre résistance ou hospitalité. Par conséquent, les personnes ne sont pas égales face à l'environnement et leurs compétences ne se définissent pas préalablement à la situation. C'est dans une perspective dialectique entre les personnes et la matière de la ville qu'il convient de concevoir l'*intégration* des migrants à la ville.

Je postule qu'une analyse des dynamiques de composition de la ville ne peut s'arrêter à l'espace physique. Le développement d'Internet – et son utilisation intensive par toutes les communautés migrantes – pose d'importantes questions méthodologiques concernant les implications d'une ethnographie « online »⁷³. La prévision, mentionnée plus haut, de certains anthropologues affirmant que les espaces virtuels prendront le pas sur les espaces réels dans un mouvement de déterritorialisation (Hine 2000; Kozinets 2010) sera contredite par ma recherche.

Bien que nécessitant une mise en lumière des rapports entretenus *online*⁷⁴, la recherche entreprend de faire le lien avec les effets spatiaux et matériels de ces outils. Matérialité et immatérialité de la ville agissent de pair comme des prises pour les pratiques sociales des internationaux et contribuent à la constitution de frontières. Pour saisir cette dialectique, le concept d'*ethnoscape* peut s'avérer utile.

4.4.3 Le concept d'ethnoscape et ses critiques

L'approche déterritorialisée

La recherche sur la migration a joué un rôle non négligeable dans le tournant dit de « déterritorialisation ». La migration « privilégiée » (cf. ci-dessous) en particulier a depuis longtemps été étudiée en accordant relativement peu d'attention aux espaces physiques et matériels que ces migrants fréquentent (Beaverstock 2002). Appadurai fait partie des anthropologues qui ont participé à la déterritorialisation des études sur les personnes migrantes et à la diffusion du concept de « flux »⁷⁵. Dans un article marquant paru en premier

⁷³ Plusieurs chercheurs accordent une importance grandissante à l'Internet comme lieu de production de lien social (Kearney 1995; Levitt, DeWind et Vertovec 2003). Escobar (1994) se positionne en faveur d'une anthropologie de la « cyberculture » pour saisir les transformations dans les structures sociales. Internet est alors considéré comme entraînant un bouleversement des fondements de l'expérience humaine. Castells (1998) place ces développements épistémologiques et théoriques au centre de son travail sur la société de l'information. Il affirme que le temps et l'espace sont reconfigurés par la société en réseaux : le temps devient intemporel et les lieux sont absorbés par un espace de flux. Plusieurs études anthropologiques portent alors sur la culture dite « virtuelle », sur les « online communities », initiant ainsi un débat qui pose la question de savoir si ces communautés sont réelles ou imaginées (Boellstorff 2008; Wilson et Peterson 2002). Ce débat oppose des chercheurs se focalisant sur les interactions et les modes de sociabilité « online » à ceux qui affirment que l'articulation entre pratiques « online » et « offline » procure de l'authenticité à l'étude ethnographique (Boellstorff 2008). Le développement d'Internet questionne par ailleurs l'éthique du chercheur sur son terrain, ce qui donne lieu à plusieurs publications qui redéfinissent l'approche méthodologique de l'ethnographie d'Internet (Hine 2000; Orgad 2005).

⁷⁴ Sur l'analyse des forums et blogs dans le contexte genevois, cf. *infra*, chapitre 7.

⁷⁵ De nombreux chercheurs considèrent la migration « privilégiée » comme évoluant dans un « contexte physique

lieu dans la revue *Public Culture*⁷⁶, Appadurai (1990: 585) a employé pour la première fois le terme d'« *ethnoscape* ». Le suffixe « *-scape* » propose une exploration des flux économiques et culturels globaux sous la forme d'un paysage. Il élabore ce concept tandis que le développement des technologies de l'information et l'intensification de la mobilité des individus poussent les anthropologues à étudier des communautés « déterritorialisées ». Il cite à ce propos Meyrovitz pour qualifier ces sociétés qui n'ont « pas de sens du lieu » (*no sense of place*). Par ce biais, il encourage l'adoption d'une perspective plus large que celle communément pratiquée par les anthropologues. Cette perspective, aussi appelée « macro-anthropologie », permet de comprendre « la tension entre l'homogénéisation culturelle et l'hétérogénéisation culturelle » (1990 : 588).

Cette tension proscrit selon Appadurai d'utiliser les modèles centres-périphéries⁷⁷. Le monde qu'il décrit est composé de « disjonctions » (*disjunctures*)⁷⁸ entre l'économie, la culture et la politique (1990 : 588). L'idée de disjonction est au centre du cadre théorique qu'il développe : l'accroissement de la mobilité des personnes, des objets et des idées à l'échelle mondiale se matérialise en cinq dimensions de flux culturels globaux : *ethnoscap*es, *mediascap*es, *technoscap*es, *financescap*es, *ideoscap*es (1990 : 589). Pris ensemble, ces cinq paysages composent ce qu'il désigne sous l'appellation « mondes imaginés » (*imagined worlds*), des mondes constitués par les imaginaires de personnes situés historiquement et répartis autour du monde. Ces mondes, davantage que les « communautés imaginées » définies par Benedict Anderson (2006), impliquent la relation de personnes à des « champs de possibilités globaux » (*global fields of possibilities*) (1990 : 589). L'imaginaire est conçu ici comme un « champ organisé de pratiques sociales » (*organized field of social practices*) (1990 : 587). Il concerne ce qu'il se produit dans l'esprit des personnes, mais également les interactions situées. Les *prises* qui permettent de telles interactions sociales bénéficient ainsi de l'attention qu'elles méritent. Les divers *-scapes* identifiés par Appadurai sont susceptibles de nous aider à esquisser une

arbitraire » (Jones 2002) qui serait répété indistinctement autour du monde. En France, les travaux de Augé (1992) Tarris (2000 ; 2010) et Wagner (1998) adoptent des postures similaires.

⁷⁶ *Public Culture* est une revue qui s'est focalisées sur les processus de globalisation. Elle s'est fortement engagée en faveur d'une « macro-anthropologie » ou encore d'une anthropologie « transnationale » (cf. ci-dessous).

⁷⁷ Plusieurs auteurs en appellent au maintien de ces modèles et ce notamment dans une perspective réflexive. Ces auteurs constatent qu'en dépit de la mondialisation, toute la production scientifique en sciences sociales émane de l'Occident et que les pays du Sud n'ont guère accès aux filières d'études et de publications (Keim 2010).

⁷⁸ En anglais, *disjuncture* renvoie autant à l'état de séparation qu'à l'acte de séparer. Ce double sens justifie mon utilisation de ce concept pour analyser la recomposition des territoires sociaux en situation de migration. A partir de maintenant, j'emploie la traduction français disjonction.

reconfiguration globale de ces prises et des « mondes imaginés » que celles-ci rendent possibles.

L'un des aspects les plus riches pour l'analyse de mon matériau ethnographique est partiellement – et paradoxalement – ignoré par Appadurai. En effet, l'un des postulats que l'anthropologue énonce lorsqu'il évoque les « mondes imaginés » est que les personnes vivant dans des mondes alternatifs sont capables de contester « les mondes imaginés officiels des esprits officiels et la mentalité entrepreneuriale qui les entoure » (*the imagined official worlds of the official mind and the entrepreneurial mentality that surround them*) (1990 : 297). L'idée – et l'aspect intéressant – d'une telle capacité de contestation est que le conflit n'est pas uniquement virtuel et déterritorialisé. Au contraire, il se déploie et prend place dans la matérialité du monde et dans les forces qui le constituent. Davantage que le conflit représentationnel, ce qui est en jeu est la question du pouvoir situé et des processus d'exclusion. Or, l'interprétation selon laquelle les différents « paysages » de la globalisation engendrent une déterritorialisation tend à réduire la question du paysage à une dimension cartographique des flux et de la distribution des diverses entités sociales. La conflictualité croissante dans les métropoles européennes (Gerometta, Hartmut et Longo 2005), suggère que l'hétérogénéité – la disjonction des « mondes imaginés » – contient une dimension territoriale forte. Celle-ci nécessite donc une investigation visant à comprendre l'articulation entre les flux de migrants et les conflits urbains contemporains.

Resituer l'ethnoscape

L'ethnoscape est constitué de la somme des prises dédiées aux migrants dans un contexte urbain donné. Cet ensemble de prises constitue à la fois l'empreinte d'une communauté spécifique sur la ville et ce qui permet à chaque individu de cette communauté de forger sa propre *intégration* au sein de l'ordre urbain spatial et social. La question des ethnoscaapes en appelle par conséquent à une ethnographie précise de la dialectique entre l'expérience quotidienne des migrants et le contexte dans lequel il se déploie. Comment les flux globaux participent-ils de la reconfiguration locale de l'ordre urbain ?

L'ethnoscape apparaît ici comme le résultat de divers « investissements de forme » (Thévenot 1986). Ce concept recouvre le travail et l'argent investi soit par les communautés de migrants elles-mêmes soit par l'État ou les acteurs privés afin d'accommoder les pratiques quotidiennes

des personnes migrantes dans la ville. L'analyse des engagements de forme permet de différencier entre des ethnoscapes dominés, qui se développent à la marge de la ville marchande et formelle et des ethnoscapes dominants, qui contribuent à la gentrification.

Le concept d'ethnoscape offre des outils intéressants pour appréhender la constitution d'un paysage basé sur des « mondes imaginés » au fil de la migration. Ce concept s'inscrit en continuité par rapport à l'« aire » de l'École de Chicago tout en l'enrichissant : le paysage ne se constitue pas uniquement des dispositifs matériels, mais précisément de l'imaginaire d'une présence migrante, associée et articulée aux ideoscapes et mediascapes entre autres. L'aire est « naturelle », elle répond à une « écologie », tandis que l'ethnoscape est le résultat direct de l'action des personnes migrantes. Là encore, la question du pouvoir est centrale. Il s'agit en effet non seulement d'analyser les liens et les interactions entre les personnes migrantes, mais également ceux qu'elles tissent avec des personnes *locales*, et notamment des élites, en vue d'accroître le pouvoir et les biens matériels à leur disposition (Hindman 2009)⁷⁹.

Toutefois, le concept d'ethnoscape restreint l'analyse à un niveau descriptif de l'impact tenu par des personnes migrantes sur la ville. Il ne permet pas une analyse plus profonde des processus à travers lesquels ces ethnoscapes sont créés, négociés, maintenus ou transformés. Que se passe-t-il lorsque les frontières symboliques et spatiales qui constituent l'ethnoscape international de Genève entrent en conflit avec ce qui les entoure ? Pour aborder cette question, une perspective sensiblement différente à celle d'Appadurai est adoptée par Hannerz. Sans nier les transformations induites par la mondialisation sur la culture, et ce particulièrement dans les villes, il suggère que ces transformations détiennent un impact fort sur l'expérience locale et que cette expérience est durable : « bien que constamment en mouvement, bien que sans cesse recrées, les significations et les formes significatives deviennent durables » (Hannerz in Low 1996: 394).

Les pratiques des personnes migrantes doivent donc être considérées comme des pratiques territorialisées, c'est-à-dire situées dans un contexte spatial, social et politique. Plus généralement, il s'agit de se demander sous quelles conditions les élites transnationales déplacent avec eux des réseaux, des pratiques culturelles ou des standards architecturaux

⁷⁹ cf. *infra*, chapitre 11 pour les liens entre la Genève internationale et les élites du secteur privé genevois.

(Beaverstock 2002). L'analyse de la reconfiguration des paysages urbains par les personnes migrantes à travers leurs pratiques sociales, leurs investissements économiques et leur contribution au développement des villes est ainsi rendue possible. Comme le montrent les sections suivantes, Forums en ligne, commerces, églises⁸⁰, débits de boisson ou autres lieux destinés à la Genève internationale constituent autant de « prépositions » (Latour 2012) ou de « scripts » (Akrich 1987) qui permettent la « mise en place » d'un monde et l'avènement d'une communauté. Ils sont actualisés dans des ideoscapes composés de publications diverses, de journaux, de normes architecturales, de pratiques linguistiques, etc.

Le concept d'ethnoscape permet de décrire la mise en place de réseaux virtuels, de morphologies, d'institutions et de systèmes économiques liés de diverses manières à la Genève internationale. Toutefois, c'est dans la constitution même d'un ethnoscape spécifique et dans la manière dont il impacte l'ordre spatial et institutionnel que se développe le processus de domination et d'exclusion. Par conséquent, les approches déterritorialisées semblent insuffisantes pour saisir les enjeux et les conflits engendrés par la présence de migrants dans les villes contemporaines. Il convient donc de confronter cette notion à d'autres perspectives théoriques.

« L'ancrage du global » selon Agier

Une critique du concept d'ethnoscape a été formulée dans le récent ouvrage d'Agier (2013), indiquant de ce fait que ce concept, vingt ans après sa définition par Appadurai, est toujours bon à penser. La critique de l'anthropologue français s'appuie sur ce qu'il nomme « la crise de la localité », à savoir la disjonction entre la mondialisation des institutions d'une part et le « renforcement des rhétoriques localistes d'autre part » (Agier 2013 : 56-57). Selon lui, Appadurai évite de confronter son concept à cette « crise » et adopte par conséquent une perspective trop « désancrée », trop « dématérialisée » :

Cela pose la question du façonnage métaphorique des concepts lorsque la métaphore est poussée à l'excès, jusqu'à la disparition de la réalité de référence... Et cela introduit le véritable défi que représente la prise en compte des nouvelles échelles mondiales pour l'anthropologie lorsque sa réflexion vise à être encore ethnographique, ancrée dans l'ici et le maintenant (Agier 2013: 57).

⁸⁰ Rey-Pellissier (2013) a réalisé une thèse de doctorat sur une église évangélique genevoise nommée Church for the Nations dont le public cible est en premier lieu les internationaux de Genève.

Agier en appelle alors à une exploration de « l'ancrage du global ». Cette entreprise a pour but mettre en lumière « le tracé des frontières », qui pour cet auteur doit devenir l'objet de recherche principal des anthropologues contemporains. Et derrière la question des frontières pointe l'horizon du pouvoir, des inégalités, et de la normativité de la ville.

En effet, les processus d'internationalisation, affirme Agier, n'ont pas aboli les frontières. Celles-ci ne sont que déplacées ou transformées. Elles ne sont plus le simple fait du territoire ou de l'administration, elles se jouent dans les situations qui placent les individus dans des situations d'étrangeté qui dépassent le seul cadre juridique. Il définit ainsi les contours de la figure de l'« homme-frontière » afin de :

“dé-nationaliser” autant que “dés-ethniciser” la pensée de l'étranger, en l'incluant dans une pensée anthropologique de l'altérité en général et en la déclinant en plusieurs degrés relatifs d'étrangeté selon les contextes ou en situation (Agier 2013 : 94-95).

La focalisation d'Agier sur les mécanismes de pouvoir à l'arrière-plan du tracé des frontières fait écho à une autre critique du concept d'ethnoscape, jugé trop descriptif et trop abstrait.

« Le partage du sensible » selon Rancière

En suivant l'analyse de Rancière (2000; 2004), la dimension du pouvoir de l'ethnoscape réside dans la manière dont il contribue à la détermination d'un « partage du sensible », c'est-à-dire une délimitation concrète et visible de la place et de la fonction de chaque personne dans un ordre partagé. Rancière emploie ce concept pour pallier une conception trop abstraite de l'influence du pouvoir sur l'espace. Il radicalise l'approche de Foucault en considérant le pouvoir comme étant intimement lié aux configurations matérielles et aux dispositions qui le rendent possible. Le fait de considérer l'ethnoscape comme un processus – et un produit – de la configuration et de l'imposition dans le temps et dans l'espace d'un mode de vie spécifique au sein d'un ordre urbain spécifique permet de mieux analyser la forme et les raisons de l'émergence des conflits territoriaux. Les ethnoscaapes posent ainsi la question du pouvoir des personnes migrantes et plus largement de l'articulation entre l'expérience située de la migration et la politique de l'espace.

Dans cette perspective, il convient d'éviter de considérer *a priori* l'existence d'une communauté d'internationaux aux contours bien délimités. Au contraire, il s'agit de s'interroger sur la manière dont les composantes de cette soi-disant communauté – et plus

spécifiquement son ethnoscape complexe – deviennent la cible de critiques qui *en retour* engendrent la formation communautaire entre internationaux. C'est bien dans ce rapport dynamique et dialectique que l'ethnoscape acquiert sa pleine dimension politique⁸¹.

Il incombe par conséquent de *politiser* et *territorialiser* l'impact des nouveaux venus, ce qui s'avère d'autant plus nécessaire que ces nouveaux venus constituent une minorité *dominante*, c'est-à-dire une minorité capable d'influencer considérablement l'environnement social et spatial d'une ville. D'une certaine manière, chaque communauté migrante contribue fortement à la transformation de l'ordre urbain par la constitution d'un ethnoscape à la fois global (flux) et local (paysage urbain) (Raulin 2009). Cet ethnoscape est composé d'autant de *prises* offrant des opportunités aux internationaux pour construire leur appartenance aux différents lieux associés à la Genève internationale. Le développement de ces prises traduit un partage du sensible spécifique. Il peut s'observer l'attribution d'espaces et de rôles spécifiques pour les internationaux aussi bien que pour les habitants qui ne peuvent être définis comme tels. C'est ce qui, comme je l'analyse dans les chapitres 5 et 7, mène à l'émergence de controverses politiques. Mais c'est précisément cet agencement des lieux et des rôles qui caractérise la ville cosmopolite. Avec les apports d'Agier et de Rancière mentionnés ci-dessus, le concept d'ethnoscape dans sa dimension plus complexe peut dorénavant être pris dans son acception politique et non plus écologique.

Les « comportements frontière » selon Joseph

Un tel dépassement de la vision distributive contenue dans la métaphore de la mosaïque, développée par l'École de Chicago et récupérée par les discours assimilationnistes, a également été proposé par Joseph (1984). Dans un article qui fait date, la métaphore de la mosaïque, qui suggère une conception distribuée, est considérée par Joseph comme offrant une définition trop rigide des frontières et du commun de la ville :

Disons que la constitution de territoires partiellement invisibles et juxtaposés pousse une partie des populations enclavées — les jeunes, dit Park — à évoluer en quelque sorte aux frontières de ces territoires, et à redéfinir leurs limites au moins superficiellement. La métaphore de la mosaïque nous renvoie ainsi à une tout autre notion de seuil qu'utilisent les discours assimilationnistes. Si l'idéal urbain est organique, toute prolifération d'une communauté donnée définie par ses particularismes pose à la société urbaine la question

⁸¹ Cet aspect de la communauté sous l'effet de l'épreuve faite communément de Genève fait l'objet des chapitres 10 et 11.

du seuil de tolérance défini comme la limite relative, quantitative ou qualitative, à ne pas dépasser si l'on veut prévenir des dysfonctionnements dans un milieu homogène (Joseph 1984 : 4).

Or, l'articulation entre urbanité et ethnicité qu'il propose tente d'aller au-delà de l'acception conflictuelle ou assimilationniste des frontières. Il affirme que ce rapport entraîne une situation d'incertitude propre à l'être en ville⁸². Cette incertitude nous pousse à aller au-delà de la vision organique de la seule distribution et considérer les zones de contact, les chevauchements et le frottement des frontières. Joseph poursuit :

Or le couple ségrégation-mobilité ou, à l'inverse, le couple socialisation-désocialisation, tels que les analyse l'écologie urbaine, nous conduit à penser un autre seuil lié à l'hétérogénéité et la diversité des milieux, quelque chose comme la limite fluctuante d'un territoire symbolique qui assurerait son métabolisme constant et multiplierait les partages à l'intérieur de la communauté territoriale. Les comportements frontière qui se déploient sur cette frontière ont leur positivité intracommunautaire puisqu'ils assurent la perméabilité de chacun des petits mondes de la société urbaine. C'est Halbwachs qui le premier corrige la métaphore de la mosaïque et ce qu'elle recèle d'une pensée distributive et localiste en décrivant la ville de Chicago comme une éponge avec ses cavités et ses interstices, et l'expérience ethnique qui la fonde comme une immense pulsation intra-urbaine qui se renouvelle avec chaque vague d'immigration et qui conduit à un enchevêtrement de territoires et de types à l'intérieur même de chaque ghetto (Joseph 1984 : 4).

Les notions de seuil, de frontières et de limites paraissent à présent fondamentales pour saisir, au-delà du seul *partage* et du seul *paysage*, les débordements et au-delà, la rencontre. C'est donc en suivant de quelle manière les frontières sont négociées, franchies ou renforcées qu'il est possible de mettre en perspective, dans le cas genevois, la tension inhérente entre le fait que d'un côté l'étrangéité soit souhaitée et que de l'autre elle soit source de tensions. Pour Joseph, il convient alors de réorienter le regard en direction des franges et des « comportements frontière » qui témoignent de la créativité dont font preuve les individus pour se défaire de leurs appartenances :

Il faut donc compliquer la métaphore de la mosaïque doublement :

- 1) en tenant compte des usages transversaux de l'espace urbain qui affranchissent les individus de leur territoire identitaire et réinscrivent leurs pratiques dans des régions morales régies par des codes divergents ;*
- 2) en concevant chacun des petits mondes constitutifs de la mosaïque urbaine comme un territoire d'expansion variable, tributaire de comportements qui se déploient à sa périphérie, dans des situations de double appartenance ou dans ce qu'on pourrait appeler des comportements frontière (Joseph 1984 : 4).*

C'est donc à l'aune de ces « comportements frontière » que je mène dans la présente recherche l'interrogation sur la dimension politique et territoriale de l'ethnoscape telle qu'elle traduit une capacité des individus à s'accommoder des frontières en situation de migration.

⁸² Il cite à ce propos la préface de Richard Wright à l'ouvrage *Black Metropolis* de St Clair Drake et Horace R. Cayton dont le titre « Uncertainty as a way of life » est directement inspiré du célèbre texte de Louis Wirth (Joseph 1984 : 20).

4.4.4 Mobilité et rapport à l'espace

Dans les études qui traitent de la mobilité, il existe des distinctions effectuées sur la base de la durée du déplacement ou encore de sa fréquence (Kaufmann 2008). Les études portant spécifiquement sur le champ de la migration différencient les personnes migrantes qui se déplacent pour des motifs économiques ou sécuritaires (réfugiés, requérants d'asile, migration illégale, etc.) ou pour des motifs professionnels (cadres mobiles, étudiants, chercheurs, fonctionnaires internationaux, etc.). Une majorité de la littérature en sciences sociales étudie les premiers à travers le prisme du transnationalisme et les seconds à travers celui du cosmopolitisme (cf. section suivante). Cette dichotomie traduit une division basée sur des rapports de classe qui considère les migrants *précaires* comme étant davantage déterminés par et attachés à leurs appartenances antérieures à la migration – leur *culture* – que les migrants *aisés*. Cela révèle un lien de causalité entre le niveau socioéconomique et la capacité à se *défaire*, à se *libérer* du contexte socioculturel du lieu d'origine. La présente section vise à déconstruire cette division en poursuivant la réflexion amorcée précédemment, à savoir qu'il n'y a pas de rapport *a priori* entre le type de migration ou le revenu et le degré de cosmopolitisme ou de motilité⁸³.

La migration qualifiée

La proportion de migrants qualifiés parmi l'ensemble de la population migrante n'a cessé d'augmenter (Piguet 2004)⁸⁴. Ils sont pourtant majoritairement absents des études sur la migration. Une telle lacune est à regretter car cette population offre l'opportunité de réfléchir à l'encaissement des personnes migrantes par la ville cosmopolite. Salt (1997) a réalisé une typologie des « élites migrantes »⁸⁵ qui comprend douze catégories. La typologie de Salt fait état de plusieurs points faibles. Le principal défaut des typologies est que le chercheur trace des frontières entre des personnes là où il n'en existe pas réellement. En effet, certains de mes interlocuteurs pourraient être *placés* dans plusieurs catégories à la fois. Toutefois, la typologie

⁸³ Le concept de motilité enrichit un grand nombre de travaux sur la mobilité en se focalisant sur les aptitudes et capacités à se mouvoir des individus et des groupes dans un environnement social et spatial donné (Kaufmann 2011). Ce concept et son articulation avec le cosmopolitisme est développé plus loin.

⁸⁴ En Suisse par exemple, cette proportion est passée de 22,2% en 1990 à 36,4% en 2000 (Pecoraro et Fibbi 2010). Les internationaux en Suisse n'ont pourtant et pour ainsi dire fait l'objet d'aucune étude à caractère anthropologique qui leur serait exclusivement destinée.

⁸⁵ Ce terme est commun dans la littérature, de même que « migrants (hautement) qualifiés » ou « expatriés » qui sont utilisés comme des synonymes.

de Salt permet de supposer une forte diversité des projets et des trajectoires migratoires qui enrichit et complexifie un champ de recherche qui était dominé depuis les années 1960 par les concepts de « *brain drain* » et « *brain gain* » (Kofman 2000). Ces concepts dédiés à la circulation des « cerveaux » ont servi à analyser la migration de personnel qualifié (médecins, ingénieurs, etc.) de pays dits en voie de développement en direction des pays dits industrialisés. Ainsi, l'étude des élites migrantes s'est longtemps cantonnée au transfert ou à la perte de savoirs. La typologie de Salt (1997) a par conséquent eu pour effet positif de porter l'attention des chercheurs sur les modes de sociabilité de ces migrants à fort pouvoir économique et culturel.

Toutefois, un grand nombre de ces chercheurs intéressés à la sociabilité des élites migrantes ont contribué à forger une représentation réductrice de migrants mondialisés et libres de toutes attaches. Cela se vérifie dans la pluralité des dénominations attribuées aux élites migrantes qui toutes font référence à une certaine aisance à se mouvoir, à l'instar du terme « expatrié » (Berry et Bell 2012; Boyle 2006; Cohen 1977; Harvey 2008). Ce terme leur accorde la capacité de quitter un lieu sans problématiser leur arrivée en un autre lieu. D'autres appellations avec une connotation similaire se retrouvent en grand nombre dans la littérature : « élites transnationales » (Beaverstock 2002; 2005; Fresia 2010), « transnational business people (Moore 2009), « élites circulantes » (Tarrius 2000), « global gentrifier class » (Bridge 2007), « migrants (hautement) qualifiés » (Docquier et Rapoport 2004; Salt 1992; Scott 2006), « nouvelles élites de la mondialisation » (Wagner 1998), « classe capitaliste transnationale » (Sklair 2001), « transmigrants (Yeoh et Willis 2005), « transient expatriates » (Beaverstock 2002), etc.

Une grande partie de ces appellations sont souvent mal définies. Certains auteurs critiquent le fait qu'en ne définissant pas ces termes, comme celui d'expatrié par exemple, les études désignent de manière sous-entendue des hommes occidentaux sans tenir compte de la diversité ethnique, nationale ou de genre pouvant exister (Berry et Bell 2012). D'autre part, il est souvent entendu que ces personnes migrantes *héritent* d'une capacité à se mouvoir comme de leur statut d'élite, tous deux étant considérés comme pérennes. Amit (2007) contredit ce point de vue en offrant une démonstration stimulante de la fluctuation des statuts d'élites. Dans l'une des contributions de cet ouvrage, Torresan (2007) décrit la trajectoire d'élites brésiliennes au Portugal. De par leurs compétences linguistiques et culturelles, ou de par leur

statut professionnel, ces personnes s'attendaient à occuper une place forte au sein de la hiérarchie sociale portugaise et se sont au contraire vues opposer des réactions d'hostilité.

Des fluctuations similaires ont été observées durant l'étude de terrain à Genève. Certains internationaux ont mené dans d'autres pays des trains de vie de haut standing et hautement privilégiés. Toutefois, la migration à destination d'une ville chère telle que Genève force nombreux d'entre eux à accomplir eux-mêmes les tâches qu'ils pouvaient auparavant acheter. La conciliation entre vie privée et vie professionnelle en devient difficile et éprouvante⁸⁶. Entre le « terrain » (*field*) et les « sièges » (*head offices*) tels que Genève ou New York, où le coût de la vie est considérablement plus élevé, le statut des personnes migrantes peut changer considérablement.

À l'inverse, d'autres personnes migrantes peuvent hausser leur statut social grâce à la migration. C'est ce que documente un courant s'intéressant à la « migration de mode de vie » (*lifestyle migration*) des élites qui migrent après leur retraite (Benson et O'Reilly 2009). Ces exemples suggèrent qu'une attention spécifique doit être accordée au contexte et aux lieux mêmes où les élites migrantes s'installent, même temporairement, car ils détiennent un effet sur l'expérience de la migration.

L'importance des lieux face au piège du « global »

La recherche sur l'impact de la migration en milieu urbain a été principalement menée auprès de communautés précaires. Le rapport que les élites migrantes entretiennent avec l'espace ou avec les villes a pour sa part été majoritairement étudié dans une dimension macro, en leur prêtant une « hyper-mobilité » dénuée d'ancrages (Augé 1992; Tarrius 2010). Les « nouvelles élites de la mondialisation », comme Wagner (1998) les nomme en raison de leur pouvoir économique et des conditions de leurs déplacements, n'ont que peu souvent fait l'objet d'enquêtes qui confrontent leurs trajectoires aux dispositifs d'intégration en vigueur dans un contexte spécifique (Berthet 1998).

Dans les travaux sur les villes globales, les élites migrantes sont décrites comme étant tournées vers le monde et peu ancrées localement. Pour Castells (1998) par exemple, les élites sont « globales » et leur globalité se cristallise dans des « micro-réseaux personnels » situés dans des

⁸⁶ cf. *infra*, chapitre 10.

espaces ségrégués. Smith (1999) affirme que les élites migrantes évoluent dans « un espace social transnational ». Il développe la notion de « translocalité » pour décrire l'interface global/local occupée par cette population. Dans le même ordre d'idées, Sassen (2004: 653) considère les villes globales comme composées de « microenvironnements avec un rayonnement global » (*micro-environments with global span*) :

Les grandes villes tant au Sud qu'au Nord⁸⁷ sont le terrain la multiplicité des processus de mondialisation se concrétise et adopte des formes locales. Une focalisation sur les villes permet de saisir non seulement les circuits supérieurs, mais également inférieurs de la mondialisation.

Pour rendre de compte de ce en quoi peuvent consister de tels « circuits inférieurs de la mondialisation », Sassen donne l'exemple des mouvements altermondialistes qui sont localisés, territorialisés et urbains, mais qui proposent un discours global. Ils interagissent avec des institutions globales comme le Fonds monétaire international (FMI) ou l'OMC.

Dans son ouvrage fondamental, *La société en réseaux*, Castells (1998) adopte une posture similaire. Au nom de l'informatisation du monde telle qu'il l'observe à partir des années 1970, le sociologue espagnol oppose un « espace des flux » à un « espace des lieux », une opposition sur la base de laquelle il adopte une vision dichotomique entre le « global » et le « local »⁸⁸.

Dans de tels travaux, l'espace physique, matériel et sensible des villes dites globales est généralement négligé. Pour Jones (2002 : 337) par exemple, les villes globales qui accueillent des sièges d'organisations ou d'entreprises, à l'instar de Genève, ne sont, au-delà de leur rôle fonctionnel de siège d'entreprise ou d'organisation, qu'« un contexte physique arbitraire ».

Ces approches sont critiquables en ce qu'elles insistent sur les oppositions global/local et se focalisent essentiellement sur les acteurs collectifs. Une telle dichotomie n'éclaire que partiellement la reconfiguration urbaine et les résistances des habitants *locaux* que l'internationalisation impose aux villes (Berry-Chikhaoui, Deboulet et Roulleau-Berger 2007). La distinction entre des niveaux « global » et « local » repose dans ces travaux sur des abstractions qui ne reflètent guère l'expérience en propre de l'internationalisation et du cosmopolitisme.

⁸⁷ Dans la version anglaise, Sassen emploie les expressions difficilement traduisibles de « *Global South* » et « *Global North* ».

⁸⁸ Une distinction similaire est opérée par l'anthropologue Augé (1992) entre « lieux anthropologiques » et « non-lieux ».

Certains auteurs ont entrepris de critiquer le fait que les individus ne soient que peu pris en compte dans la majorité des travaux portant sur les élites migrantes. Beaverstock (2002 : 527) se porte en faux par rapport à la vision d'élites migrantes qui ne seraient que des flux qui traversent les villes sans réellement s'ancrer :

Les élites [migrantes] ne sont pas uniquement des flux à destination de et à travers la ville. La territorialisation de leurs pratiques et discours cosmopolites est fortement enchâssée dans des espaces transnationaux spécifiques qui sont les points d'intersection de lignes de flux et de connexions des entreprises, des capitaux, de la technologie, de l'information et de la culture.

Toutefois, cet auteur affirme que les « transmigrants » possèdent leur propre « territoire » et que ce dernier demeure particulièrement détaché du « local ». Cela serait dû à l'importance des contacts face à face parmi les expatriés (Beaverstock 2002 : 536).

Dans une veine similaire, Moore (2009) déplore le fait que les « transnational business people » soient sous-étudiés par les anthropologues. Elle refuse cependant – et paradoxalement – de les considérer comme des *habitants* d'un territoire, même de manière éphémère, et donc enchâssés dans des enjeux de pouvoir. Les élites transnationales, dit-elle, entretiennent un lien paradoxal avec les villes. Ces personnes sont fortement associées de par la nature de leur travail et en même temps elles en sont détachées de par leur mode de vie « globe-trotting ». Elles sont liées au développement de la ville globale et donc détachées des espaces nationaux traditionnels :

Les groupes transnationaux deviennent davantage dissociés des nations particulières, ils deviennent concentrés dans ces villes qui forment les hubs de réseaux sociaux transnationaux (Moore 2009 [en ligne]).

Fawaz (2007) analyse dans le cas de Beyrouth la manière dont les intérêts globaux et les dynamiques locales s'interpénètrent. Elle décrit ce processus en évoquant « l'apprentissage » des citoyens, « la capacité des gens à participer aux processus de production urbaine » (*Id.* : 225). Selon cette perspective, il ne s'agit pas de mettre en concurrence des abstractions telles que des intérêts globaux et locaux ou d'opposer des intérêts de classe. Au plus proche de l'expérience, l'internationalisation et le cosmopolitisme produisent des effets en termes politiques, spatiaux et au niveau des interactions entre les habitants des villes.

L'anthropologie et la mondialisation

En comparaison avec le succès des études dites globales, les anthropologues sont restés majoritairement en retrait par rapport aux phénomènes de mondialisation, attachés qu'ils

sont au « pôle microlocal » qui caractérise leur méthodologie (Bazin, Benveniste et Selim 2004: 11). Ils éprouvent un « trouble épistémologique » face à l'engouement généralisé des sciences sociales pour de telles études, ce qui a entraîné leur marginalisation (*Id.*). Or, l'apport de l'anthropologie dans un contexte de globalisation est riche une fois admise l'idée que son rôle n'est pas cantonné à étudier des survivances de cultures *primitives*. L'ethnologie vise au contraire « à fournir des outils d'analyse comparative des dynamiques sociales dans des sociétés diverses et diversement confrontées à un même processus mondial de généralisation du capitalisme et des rapports marchands » (*Id.* : 14). À titre d'exemple, la patrimonialisation, la « mémoire », le « terroir » « participent de processus qui enchevêtrent marchandisation et politisation de l'identité » (*Id.*), l'identité devient un « bien marchand ». Pour ces auteurs, contrairement aux travaux sur la ville globale, il ne s'agit dès lors pas de prendre pour argent comptant l'existence d'une différence entre une échelle globale et une échelle locale ou entre des acteurs globaux et des acteurs locaux. L'enjeu, au contraire, est de questionner la construction de cette différence :

Les élaborations conceptuelles actuelles des sciences sociales qui mettent l'accent sur le couple notionnel local/global risquent très souvent de manquer leur objet d'analyse si elles ne décryptent pas simultanément les logiques sociales (symboliques, idéologiques, politiques) sous-jacentes à cette dialectique du local et du global (Bazin et al. : 15).

Pour suivre cette recommandation attentive aux « logiques sociales » liées aux processus de mondialisation, il convient de saisir ce que la mobilité internationale fait à la ville en termes de construction d'un commun et de fluctuation de l'identité. Ma recherche s'attache à mettre en perspective la dialectique entre l'imaginaire associé aux élites migrantes, détachées, cosmopolites et la réalité de leurs attachements.

Migration et attachements

Les attachements des élites migrantes ont été principalement analysés à l'aune de leur pluralité, à l'instar du concept de « polygamie de lieux » (*place polygamy*) développé par Beck (2000b), avec pour corollaires la pluralité des domiciles et la fluidité des identités. Cailliez (2007) constate par exemple que nombre d'études définissent l'identité nationale comme déterminante du rapport à la ville. Or, elle affirme que les Britanniques de Bruxelles contribuent à établir une « identité européenne » émanant des « nombreuses rencontres et d'échanges entre les différentes nationalités de l'UE. ». Il en ressort que de nouvelles identités liées aux territoires dépassent identités originales.

Dans cette perspective, certains auteurs se sont intéressés aux qualificatifs utilisés par les interlocuteurs transnationaux pour définir les villes qu'ils habitent de manière temporaire. Moore (2009) relève à ce propos que ses interlocuteurs qualifient Londres de « globale » et Frankfurt d'« européenne ». Qu'en est-il de Genève ? Comment les internationaux définissent-ils la ville ? En quoi cette définition est-elle influencée par les ancrages qu'ils construisent ? J'ai pu entendre à plusieurs reprises par exemple que « Genève, ce n'est pas une ville suisse ». De manière identique, il apparaît dans l'étude de Moore (2009) que Londres est décrite comme « une ville qui n'est pas anglaise ».

Moore poursuit en affirmant que les élites transnationales définissent et expérimentent les villes globales non pas en tant que nœuds d'un réseau ou parties d'une culture déconnectée. Ils élaborent des « cartes sociales » (*social maps*) complexes et se réfèrent aux aspects globaux et locaux de la même ville en entretenant différentes manières d'être globaux. Par conséquent, dans la mesure où les acteurs transnationaux ne distinguent pas entre espaces globaux et locaux ou entre villes locales et globales car ils construisent des cartes sociales complexes, les chercheurs doivent eux aussi abandonner la distinction et l'opposition entre le global et le local. Et favoriser des analyses en termes de relations complexes entre groupes avec un gradient de globalisation.

La posture que j'adopte dans ma recherche s'appuie sur la conviction que l'appréhension de l'impact urbain des élites migrantes et leur appréhension de la ville, ses ambiances, ses formes, passe par la constitution de frontières matérielles et symboliques, tantôt visibles, tantôt invisibles, menant à une visibilité architecturale des espaces appropriés par les élites migrantes. Cette posture renvoie aux travaux de Guggenheim et Söderström (2010) sur la circulation des formes bâties dont les trajectoires se doivent par conséquent d'être suivies et documentées. Plus largement, Beaverstock (2002) affirme que les élites transnationales déplacent avec elles des réseaux cosmopolites, des pratiques culturelles, des relations sociales. Toutefois, au-delà de ces affirmations, quel est le rapport des élites migrantes au cosmopolitisme ? Est-il si convenu que les conditions socioéconomiques favorisent une plus grande habileté au changement ?

4.5 Expériences du cosmopolitisme

4.5.1 Mobilité, transnationalisme, cosmopolitisme

Le cosmopolitisme est conçu majoritairement comme une caractéristique des personnes migrantes aisées et qualifiées. À l'inverse, le transnationalisme est un concept développé principalement pour des migrants précaires (Roudometof 2005). Le premier concept suppose une citoyenneté du monde, une ouverture empathique aux autres et à l'altérité, tandis que le second suppose le maintien d'appartenances anté-migratoires. Cette section montre que la différence entre ces deux concepts est plus complexe que cela et qu'il est pertinent de faire dialoguer ceux-ci dans le cadre d'une analyse du rapport entre mobilité et rapport à l'espace.

L'approche transnationale et au-delà

L'étude des migrations en sciences sociales s'est développée principalement dans la période suivant la Seconde Guerre mondiale, expliquant par ce fait l'influence d'une idéologie nationaliste sur l'étude des flux transnationaux. Wimmer et Glick-Schiller (2002) critiquent l'influence de cette idéologie sur les recherches en sciences sociales, influence désignée sous l'appellation « nationalisme méthodologique ». Celui-ci se décline en trois dimensions : l'ignorance (la négation des processus de modernisation), la naturalisation (l'idéologie nationaliste prise pour argent comptant par les auteurs en sciences sociales) et la limitation territoriale (la réduction de l'analyse aux frontières de l'État-nation). En dépit des processus de globalisation largement étudiés depuis plus de deux décennies, les sciences sociales ont davantage entrepris d'analyser la transformation et la reconfiguration des États-nations que d'anticiper leur dépassement par les nouvelles formes d'identification et de citoyenneté induites par la migration transnationale (Wimmer et Glick-Schiller 2002).

Depuis le début des années 1990, le « transnationalisme » est l'un des courants dominants en étude des migrations. Il s'est développé en réaction à la migration en nombre important de personnes originaires d'Amérique centrale et du Sud vers les États-Unis, le Canada ou l'Europe (Portes, Guarnizo et Landolt 1999; Schiller, Basch et Blanc-Szanton 1992). Ce courant a contribué à remettre en question les modèles antérieurs d'étude des phénomènes migratoires et notamment le modèle controversé *push and pull*. Avec l'avènement du paradigme transnational (Hannerz 1996; Levitt, DeWind et Vertovec 2003; Portes 2001; Schiller, Basch et Blanc-Szanton 1992; Vertovec 1999), l'idéologie nationaliste a été affaiblie au profit d'une analyse en termes de reconfiguration que les personnes migrantes imposent aux

États-nations. Cela est dû non seulement à un monde en grande transformation depuis la fin de la Guerre froide, mais également – et surtout, car la mondialisation n'est de loin pas un phénomène nouveau – à une transformation du regard :

[...] Tandis que des transformations significatives se sont produites dans le monde depuis la fin de la Guerre froide, nous expérimentons en même temps un changement de paradigme. Nous avons été en mesure d'analyser et de discuter la migration transnationale et le nationalisme de longue distance car nous avons changé la lentille à travers laquelle nous percevons et analysons le monde, en mettant de côté certaines des préconceptions du nationalisme méthodologique (Wimmer et Glick-Schiller 2002 : 322).

Toutefois, affirment Wimmer et Glick-Schiller (2002), le changement de lentille que représente le paradigme transnational n'a pas complètement corrigé la distorsion du regard scientifique, toujours imprégné selon eux de nationalisme méthodologique. Cela est dû en partie au fait que les chercheurs eux-mêmes évoluent dans des cadres institutionnels nationaux dont les financements de recherche dépendent. Les approches transnationales mettent principalement l'accent sur les formes de continuité et de connexion dans l'espace et le temps grâce notamment aux technologies de l'information et de la communication (TIC), en négligeant d'interroger les disjonctions. C'est notamment le cas des études diasporiques qui surinvestissent le rôle de la mémoire ou de la nostalgie dans la construction identitaire des personnes en situation de migration, en tenant peu compte du contexte dans lequel ces dernières sont insérées et en apposant une vision parfois trop homogène aux différents ressortissants d'un pays par exemple. C'est également le cas de l'étude des communautés transnationales qui exagère l'homogénéité interne, l'identité et la solidarité de groupe et fait preuve d'une vision réifiée et essentialiste des communautés de migrants. Ainsi, malgré la critique du nationalisme méthodologique qui caractérise l'approche transnationale, plusieurs auteurs s'en revendiquant font preuve d'une conception déterministe de l'identité (Levitt 2001; Levitt, DeWind et Vertovec 2003; Portes, Guarnizo et Landolt 1999). Ces auteurs se focalisent sur les conditions de sociabilité et d'appartenance antérieures à la migration telles que les classifications classiques d'ethnicité, de religion, de nationalité ou d'âge.

Plusieurs critiques ont été adressées au courant transnational parmi lesquelles l'assertion que ces travaux ont exagéré, voire idéalisé la portée des liens entretenus par les migrants avec leurs pays d'origine et minimisé les liens sociaux originaux et postérieurs au mouvement migratoire. Salzbrunn (2007) oppose à l'approche transnationale une approche « translocale » permettant mieux de relativiser les continuités identitaires en situation migratoire et de réinscrire les phénomènes transnationaux dans le contexte local dans lesquels ils se déploient. Cette

proposition s'inscrit dans un mouvement plus large visant à *relocaliser* les études portant sur la migration (Schiller et Simsek-Caglar 2011).

Ce mouvement caractéristique d'une deuxième vague d'études transnationales fait état d'une posture plus nuancée qui admet que les liens transnationaux ne vont pas systématiquement de soi (Dahinden 2005). Ceux-ci peuvent l'être de différentes manières et de différentes intensités, ou encore peuvent concerner certaines dimensions telles que l'économie ou la religion et pas d'autres, les migrants étant alors considérés comme s'engageant dans des pratiques transnationales « sélectives » (Levitt, DeWind et Vertovec 2003).

Pour la sociologue Ryan (2011), l'approche transnationale n'est aujourd'hui guère satisfaisante au regard des relations et réseaux hybrides que les contextes urbains observables dans les villes contemporaines. Elle affirme, en prolongeant la critique de Wimmer et Glick-Schiller (2002), que les études sur la migration accordent encore trop d'importance aux réseaux de parenté, nationaux ou religieux, tout en occultant la création de formes originales de socialisation qu'elle définit comme « post-migratoires » (Ryan 2011). Ces formes se négocient en situation, ce qui fait écho à l'Ecole de Manchester, mentionnée précédemment. Ryan affirme qu'il convient d'accorder davantage d'attention aux *patterns* d'identification et d'appartenance postérieurs à la migration. Elle s'appuie sur la distinction effectuée par Putnam (2000) dans *Bowling Alone* entre deux formes de capital social : *bonding* (liens intracommunautaires) et *bridging* (liens intercommunautaires). Ces notions lui permettent de décrire les processus de socialisation hybrides engendrés par la migration des individus. Toutefois, elle critique l'emploi par Putnam de la notion de « capital social » qui, mal définie, occulte l'activation effective des réseaux sociaux. Ryan suggère en contrepartie de s'appuyer sur la notion de « liens faibles » (*weak ties*) développée par Granovetter (1983) pour acquérir une compréhension plus profonde de la complexité des réseaux sociaux. En effet, affirme-t-elle, une personne migrante peut à la fois établir des liens ethniques *intracommunautaires* et des liens de classe *intercommunautaires*.

Dénaturaliser le cosmopolitisme

Nowicka et Rovisco (2009 : 52) relèvent que dans la majorité des études sur les élites migrantes, les personnes étudiées sont qualifiées *a priori* de cosmopolites. Comme Hannerz (1996) l'a affirmé de manière aujourd'hui critiquable, les qualités cosmopolites des expatriés

sont implicites et supérieures à celles des « locaux ». Castells (1996) affirme pour sa part que les « cosmopolites », définis comme des personnes mobiles, sont plus à même d'entretenir des conversations sur des sujets politiques ou culturels que les majorités immobiles. Or, comme le démontre Kaufmann (2011), la mobilité n'est pas uniquement le fait du mouvement, elle désigne avant tout, et principalement, la capacité au changement.

La posture que je défends dans cette recherche est que le cosmopolitisme supposé des élites migrantes doit être questionné sérieusement et empiriquement, à la lumière d'une approche pragmatique. Cela fait malheureusement défaut dans la littérature. Certains auteurs, tels que Beck (2000a), utilisent transnationalisme et cosmopolitisme comme des synonymes, ou définissent la réalisation d'activités transnationales comme des indicateurs de cosmopolitisme. Pour Roudometof (2005), au contraire de Beck, le cosmopolitisme ne doit pas être réduit à un synonyme de la « globalisation interne » ou de la « glocalisation », ce qui équivaut pour lui aux pratiques transnationales, car celles-ci ne concernent pas une attitude ou une empathie particulière ou un engagement. Par ailleurs, le transnationalisme n'est pas réservé aux migrants, ce que la configuration transfrontalière de Genève ne manque pas de démontrer. En revanche, il entretient un lien fort avec spatialité ; les « espaces sociaux transnationaux » définis par Beck (2000a) sont les espaces mis à disposition pour des pratiques transnationales.

Roudometof poursuit en affirmant que les métropoles caractérisées par une grande hétérogénéité permettent le développement d'un mode de vie cosmopolite sans pour autant que les personnes aient l'obligation de se mouvoir :

[...] La présence d'une perspective [outlook] cosmopolite (ou de son contraire une perspective locale) est conceptuellement distincte de l'expérience transnationale. Après tout, la globalisation interne signifie qu'un nombre important de personnes autour du monde sont exposées à d'autres cultures sur une base quotidienne sans pour autant traverser des frontières de manière régulière, mais simplement à travers la variété des moyens de communication (diffusion satellitaire, radio et autres formes de communication. Par ailleurs, ces personnes sont susceptibles de rencontrer des immigrants, des réfugiés ou des touristes dans leur propre localité. Ils sont également susceptibles de rencontrer des artefacts culturels et des établissements commerciaux qui placent d'autres cultures à une grande proximité des leurs [...] (Roudometof 2005: 121).

Comme l'indique l'extrait ci-dessus, Roudometof effectue une distinction conceptuelle entre le transnationalisme, le cosmopolitisme et la mobilité. Cette distinction est essentielle car elle permet précisément de s'extraire des amalgames essentialistes qui attribuent aux personnes mobiles des pratiques transnationales et, de par leur *culture*, des attitudes cosmopolites. Ainsi, il peut être postulé que le transnationalisme est lié à une spatialité (une personne peut résider

dans un pays et verser de l'argent à une ONG située dans un autre pays sans être mobile) sans forcément requérir d'aptitude à la mobilité sociale⁸⁹. Le cosmopolitisme en revanche n'est pas lié à une spatialité, ni à un déplacement, mais il implique par contre une attitude choisie et située sur un continuum :

La prolifération des différents niveaux de transnationalisme autour du monde mène à un choix d'attitudes parmi le public. Confrontés à la réalité de l'expérience transnationale, les membres du public peuvent opter pour une attitude ouverte accueillant les nouvelles expériences ou ils peuvent opter pour une attitude de protection et de repli pour tenter de limiter la pénétration des espaces sociaux transnationaux dans leur milieu culturel. Dans le premier cas de figure, il est question de cosmopolites, tandis que dans le second nous parlons de locaux. Toutefois, au lieu de penser ces catégories comme deux variables discontinues, je suggère que toutes les personnes sont susceptibles de développer des attitudes hautement complexes par rapport aux deux possibilités. Il est plus pertinent par conséquent de conceptualiser les deux catégories comme formant un continuum unique. Les individus peuvent adopter différentes postures au sein de ce continuum [...] (Roudometof 2005: 127).

Pour cet auteur, le cosmopolitisme est donc autant du ressort des personnes migrantes que des résidents locaux qui ne migrent pas, ceux-ci tout comme les premiers pouvant faire preuve d'hospitalité autant que de rejet. Roudometof critique ce faisant la distinction effectuée par Hannerz (1996) entre « locaux » et « cosmopolites »⁹⁰. Il poursuit sa définition du continuum localisme-cosmopolitisme en identifiant quatre dimensions : 1° le degré d'attachement à la localité (un quartier, une ville), 2° le degré d'attachement à un état ou un pays, 3° le degré d'attachement et le soutien à une culture locale et 4° le degré de protectionnisme économique, culturel et institutionnel.

Il faut donc déduire le fait que le transnationalisme ne conduit pas forcément au cosmopolitisme. Par conséquent, affirmer qu'une ville est cosmopolite du simple fait qu'une partie de sa population a fait l'expérience d'une trajectoire migratoire ou fait état de pratiques transnationales est un non-sens. Il n'existe pas de « raccourci » (*short-cut*) vers un état cosmopolite (Amit et Rapport 2012). La transformation des engagements, la formation de nouveaux horizons, les nouvelles possibilités sociales sont réalisées par un processus lent et laborieux et composé de frustrations et de routines prosaïques. Au contraire des études qui prennent le cosmopolitisme pour un attribut des personnes mobiles, ces anthropologues affirment que la mobilité n'est pas forcément responsable d'un changement dramatique dans

⁸⁹ Dans l'étude des flux pendulaires, Vincent-Geslin et Kaufmann (2012) utilisent le concept de « mobilités réversibles » pour décrire la disjonction entre mobilité spatiale et mobilité sociale. L'allongement de la distance parcourue par les personnes mobiles permise par le développement des techniques et des infrastructures permet aux pendulaires de demeurer ancrés dans leur lieu de vie.

⁹⁰ Je reviens en détails sur l'approche de Hannerz dans la section suivante.

la vie des gens⁹¹. Les personnes migrantes arbitrent constamment entre continuité et disjonction.

Une telle capacité d'arbitrage des personnes pose également la question de l'ancrage, comme le fait Schiller *et al.* (2011: 400), pour qui ancrage et ouverture ne doivent pas être considérés comme étant dichotomiques :

[...] *Ancrage et ouverture ne peuvent être perçus comme étant oppositionnels, ils constituent des facettes de la créativité par le biais de laquelle les migrants constituent des domiciles et des lieux sacrés dans un nouvel environnement et au sein de réseaux transnationaux.*

Ce que Schiller nomme ici « créativité » équivaut à l'expérience en propre que font les personnes migrantes auxquelles, comme je le suggère ici, il convient de retirer le poids de la *culture* ou d'une éventuelle *ethnie*. De telles perspectives déterministes sont fréquentes lorsqu'il s'agit des personnes migrantes hautement qualifiées, auxquelles des compétences cosmopolites sont attribuées de manière *naturelle*.

Ces débats dans le champ des études sur la migration s'inscrivent dans une réflexion plus large qui traverse l'histoire des sciences sociales et qui oppose holisme et individualisme. Ce débat s'est porté récemment sur l'expérience des personnes migrantes et nourrit les questionnements posés par la présente recherche en termes de cosmopolitisme. La brève présentation de ce débat dans la section suivante me permet de me pencher ensuite sur les apports du cosmopolitisme par rapport au transnationalisme.

Libéralisme ou solidarité sociale ?

Un débat nourri a porté il y a une dizaine d'années sur les formes d'association entre individus. L'objectif était de dépasser la traditionnelle perspective « groupiste » adoptée par les sciences sociales pour décrire des normes culturelles, des rituels, des discours, etc. Dans la revue *Ethnicities*, les sociologues Calhoun et Brubaker confrontent leurs points de vue suite à la publication d'un premier article par Brubaker (2002) intitulé « Ethnicity without groups ». Ce texte est une critique du concept de « groupe », généralement employé sans être discuté ni problématisé, à l'inverse d'autres concepts tels que « classe », « genre », « identité », etc. Il en

⁹¹ cf. Fechter (2007) pour un exemple de personnes fortement mobiles, des expatriés en Indonésie, qui précisément ne développent pour ainsi dire pas de compétences cosmopolites pour se replier au contraire dans une « bulle d'expatriés » (*an expatriate bubble*).

résulte, poursuit-il, que si le concept de « groupe » n'est pas remis en question, les groupes eux-mêmes ne le sont pas non plus. Brubaker prolonge sa critique en proposant une approche *libérale* des frontières, c'est-à-dire que celles-ci n'épousent pas nécessairement les lignes de la culture ou de l'ethnie, mais que leur tracé relève de stratégies et de choix individuels⁹².

Calhoun (2003) se positionne quant à lui en faux par rapport à l'approche de Brubaker qu'il qualifie de « libéralisme cosmopolite ». Il accuse ce dernier de négliger le sentiment d'appartenance (*belonging*) que des individus peuvent exprimer à l'égard d'une entité culturelle ou sociale. Il lui reproche également de ne guère porter l'attention au-delà des individus. Lorsque des groupements ou des manifestations de solidarité sociales apparaissent, elles sont décrites de manière stéréotypée et essentialiste. Face à cette posture, il souhaite remettre en question la vision dichotomique entre cosmopolitisme et solidarité sociale. Et ainsi replacer les dynamiques d'appartenance culturelle au cœur de l'analyse, nonobstant le franchissement des frontières et les détachements que la migration et la mondialisation engendrent. Calhoun affirme que l'appartenance ne consiste pour les « libéraux cosmopolites » qu'en des contraintes et des freins à l'auto-détermination des individus. Il se positionne quant à lui en faveur d'une approche plurielle de la solidarité sociale tout en réfutant l'assertion groupiste d'une « culture » ou d'une « ethnie » qui constituerait l'identité de base d'un groupe d'individus. Il mentionne pour cela six formes d'association qui peuvent se côtoyer, se chevaucher, se contredire. Enfin, il ne s'oppose pas à l'emploi du cosmopolitisme, cher à Brubaker, comme approche théorique. Ce concept permet de mieux saisir et analyser les notions de communauté ou de cultures dans les sociétés contemporaines. Comme le fait la présente recherche, Calhoun affirme toutefois que le cosmopolitisme ne peut se suffire à lui-même, qu'il n'est pas un état de fait et qu'il doit être problématisé.

En guise de réponse, Brubaker (2003: 554) reconnaît la référence fréquente dans le sens commun à des entités définies et qualifiées sur la base notamment de l'ethnicité ou du nationalisme. Mais il insiste sur la nécessité pour l'analyste de déconstruire ces usages et non de les renforcer en prenant pour argent comptant l'existence de supposés « groupes » :

Le conflit ethnique (ou ethnicisé) doit être compris en tant que conflit entre des groupes ethniques, tout comme le conflit racial (ou défini comme racial) doit être compris comme un conflit entre groupes raciaux,

⁹² Le concept de frontière est thématiqué dans la section suivante.

ou le conflit nationaliste comme un conflit entre des nations. Les membres de tels groupes peuvent bien représenter de tels conflits en termes groupistes ou primordialistes. Ils peuvent bien définir les groupes ethniques, raciaux ou les nations comme les protagonistes – les héros et les martyrs – de telles tensions. Cela est parfaitement compréhensible et procure d'importantes ressources dans les tensions sociales et politiques. Toutefois, cela ne signifie pas que les analystes doivent faire de même. En tant que processus social, la réification est centrale à la pratique d'une ethnicité politique, ou à d'autres formes de politiques. Le fait de réifier des groupes est ce que les entrepreneurs ethnopolitiques (tout comme les entrepreneurs politiques) sont amenés à faire. Quand ils réussissent, la fiction politique du groupe unifié peut être momentanément, mais de manière forte réalisée en pratique. En tant qu'analystes, il est certain que nous devons tenter de décrire les moyens par lesquels – et les conditions selon lesquelles – ce processus social de réification opère. Mais nous devons éviter superposer ou renforcer la réification des groupes ethniques dans une pratique ethnopolitique avec une réification de tels groupes dans l'analyse sociale.

L'ethnicité ne peut selon Brubaker être réduite à un choix individuel ni à des groupes fermés et homogènes. Ce concept doit être abordé dans une perspective dynamique et processuelle afin de décrire les groupes non comme des entités substantielles, mais comme des constructions sociales :

[...] La conceptualisation de l'ethnicité, de la race et de la nation [...] signifie penser l'ethnicité, la race et la nation non en termes de groupes ou d'entités substantiels, mais en termes de catégories pratiques, d'idiomes culturels, de schémas cognitifs, de cadres discursifs, de routines organisationnelles, de formes institutionnelles, de projets politiques and d'événements contingents. Cela signifie penser l'ethnicisation, la racialisation et le nationalisme comme des processus politiques, sociaux, culturels et psychologiques. Et cela signifie prendre comme base analytique non le "groupe" comme entité, mais le groupisme comme une variable conceptuelle fluctuante. Il faut remarquer que le fait de développer un vocabulaire analytique non groupiste le long de telles lignes ne requiert aucune forme d'individualisme (Brubaker 2003: 555).

Les questions soulevées par ce débat épistémologique sont d'une grande pertinence dans le cas des migrations transnationales. Comme je l'ai déjà mentionné précédemment, les études portant sur les personnes migrantes problématisent relativement peu ce que la mobilité impose à l'appartenance ou à l'identité. Laquelle, de l'approche communautariste ou libérale cosmopolite permet d'analyser au mieux les trajectoires migrantes des internationaux présents à Genève ? Les internationaux constituent-ils un groupe avec une culture propre comme le sous-entend l'appellation « communauté internationale » ou sont-ils au contraire des êtres rationnels qui circulent et parcourent le monde de façon autodéterminée pour échapper au poids des carcans sociaux ?

Probablement que les termes du débat ne doivent-ils pas être posés de manière aussi catégorique et binaire. Probablement que Brubaker a partiellement raison lorsqu'il préconise d'adopter une posture qui n'est « ni individualiste ni groupiste ». Et probablement qu'une perspective située est la plus adaptée pour comprendre le rapport des personnes migrantes aux divers environnements qu'ils fréquentent et traversent, ainsi qu'à leurs appartenances antérieures – pré-migratoires – telles que la nationalité, l'ethnie ou la religion. Selon la

posture de Brubaker présentée dans les citations ci-dessus, il ne s'agit pas de nier l'existence de groupes en tant qu'ensembles de personnes partageant un objectif ethnopolitique, qui ressentent communément un trouble ou une affliction les poussant faire exister une entité commune pour renforcer une dénonciation de ce trouble ou de cette affliction et entrer en conflit. En revanche, il n'est pas du rôle des chercheurs ou des analystes de considérer l'utilisation politique du groupe par des individus comme une preuve de l'existence de ce groupe.

Cette posture fait écho à celle défendue par les tenants francophones d'une sociologie pragmatique. À la suite de Boltanski et Thévenot (1991), la manière de penser et d'analyser les catégories sociales qui prévalait dans la sociologie dite critique a connu une rupture qui a engendré une relativisation du poids des *acteurs collectifs*. La sociologie pragmatique ne nie pas l'existence de l'État, des classes sociales, des jeunes, etc., mais ne les considère pas comme des catégories *per se*. L'approche pragmatique s'intéresse à la manière dont de telles catégories sont constituées par les personnes ainsi qu'aux fluctuations que ces catégorisations peuvent connaître au gré des situations, des controverses, du trouble à dénoncer, etc. (Breviglieri et Stavo-Debaugé 1999; Cefaï 1996, Pattaroni 2007).

Cet éclairage est précieux pour l'analyse de la communauté internationale de Genève qui n'est pas définie comme un groupe en soi, mais qui constitue une catégorie à laquelle certaines personnes font recours pour affronter une situation donnée. C'est dans cette perspective que certains auteurs ayant proposé une actualisation et une redéfinition du concept de communauté s'avèrent également être un riche appui pour l'analyse des modes de sociabilité des internationaux à Genève.

Repenser la communauté

L'anthropologue Amit (in Amit et Rapport 2012) formule le projet de redonner au terme de « communauté » une substance théorique et une pertinence analytique. Elle s'appuie sur le postulat que le mot communauté est très fréquemment utilisé dans le sens commun et notamment dans les médias. Une réactualisation de la notion de communauté permet selon elle de réfléchir à différents types de « consociation » ou de « communalité ». Ce projet s'appuie sur un changement de perspective : il ne s'agit pas de comprendre ce que des individus *ont* en commun – des valeurs, des normes, une identité, une culture, etc. –, mais

bien d'analyser comment ils *font* – et parfois *défont* – du commun. Pour appuyer cette vision qui donne aux individus la capacité de construire la communauté et non pas uniquement d'en faire partie, elle développe le concept d'« engagement commun » (*joint commitment*). Elle définit celui-ci comme le fait d'être engagé au sein d'un collectif, mais de manière individuelle. Ce concept lui permet d'affirmer que chaque personne peut être engagée de manière différente et que cette différence proscrit une causalité entre identité et appartenance :

Le fait de mettre l'emphase sur l'engagement commun déplace le focus de la ressemblance [sameness] comme base de la communauté pour rendre plus évidente l'interdépendance comme étant la base de ce type de sociabilité. [...] Déplacer l'attention de la ressemblance ou des attributs "en commun" vers les enjeux de la coordination et de l'interdépendance permet de reconnaître les connexions entre une grande variété de possibles engagements (Amit in Amit et Rapport 2012: 8).

Le fait de mettre en évidence l'engagement, l'interdépendance et la coordination plutôt que la ressemblance rend possible le sentiment d'appartenir à un ensemble sans toutefois être engagé. Le contraire est possible également. Elle insiste par conséquent sur l'ambiguïté apparente entre engagement et appartenance et semble résoudre l'équation posée par le débat mentionné ci-dessus entre individualisme et groupisme. Chaque individu est *situé* dans un contexte, mais son engagement au sein de celui-ci dépend de son action. Par conséquent, les individus investissent dans le renforcement des liens sociaux, mais également dans leur rupture, leur atténuation ou leur transformation. La question est alors de savoir quels liens sont activés, par quels moyens et de quelle manière.

Amit critique l'approche transnationale, le courant dominant en étude de la migration présenté dans la section précédente, en ce qu'il met principalement l'accent sur les formes de continuité et de connexion dans l'espace et le temps grâce notamment aux TIC. Ce courant néglige par contre les disjonctions. La disjonction ou la séparation est définie par la majorité de ces chercheurs comme un effet collatéral non souhaité de la migration. Lorsque la disjonction se produit, elle est en général expliquée comme étant motivée par la volonté des migrants d'améliorer les conditions de vie des proches restés dans le pays d'origine.

Contrairement à cette approche, Amit s'inscrit dans la perspective qui accorde une capacité d'action et de décision aux personnes. Elle s'appuie pour cela sur les études ayant documenté les disjonctions que peut offrir la pratique du tourisme. Ces études ont mis en évidence le désir des voyageurs de créer des disjonctions et des transformations. Pour Graburn (cité in Amit et Rapport 2012 : 29), le tourisme est un « rituel moderne » impliquant une séparation

de la « vie normale instrumentale ». À partir des travaux sur les rites de passage, il définit le tourisme comme une situation de liminalité⁹³.

L'approche d'Amit décrite ici visant à rendre parallèle l'étude de la migration et celle du tourisme contredit celle de Hannerz (1996), lorsqu'il effectue une distinction entre « vrais cosmopolites » d'une part, ceux qui ont la capacité de « s'engager avec l'Autre » et les expatriés, ou les touristes d'autre part. De manière similaire, les chercheurs s'intéressant à la « migration de mode de vie » (*lifestyle migration*) (Benson e O'Reilly 2009) montrent que la disjonction peut aussi être un souhait et non pas uniquement un effet non désiré de la migration. La frontière entre migration d'un côté, tourisme et mode de vie de l'autre doit être atténuée, poursuit Amit (in Amit et Rapport 2012 : 42) :

Il semble probable que certains migrants économiques se déplacent dans le but d'échapper à des rôles, des obligations, des relations ou des modes de vie qu'ils souhaitent laisser derrière eux plutôt que de conserver à distance [de la société d'origine].

L'action des personnes est donc au cœur de la théorie d'Amit (in Amit et Rapport 2012 : 43) :

[...] La disjonction n'est pas simplement l'incidence concomitante d'efforts plus ou moins réussis de maintenir des connexions sociales [à distance]. Au contraire, la disjonction par et pour elle-même peut s'avérer être un paradigme pour penser les désirs, les possibilités et les pratiques par le biais desquels les individus tentent de moduler ou de reformuler leurs relations sociales.

Comme le montre cette citation, la disjonction est centrale dans la réflexion d'Amit (in Amit et Rapport 2012 : 45) sur le concept de cosmopolitisme, qui peut dans certains cas correspondre à « une poursuite délibérée de la disjonction ». Le lien systématique entre identité et solidarité doit alors être repensé pour accorder aux personnes migrantes la capacité de se positionner et de contrôler les pratiques ou les appartenances et de les inscrire dans la continuité ou dans la rupture.

La négociation entre continuités et ruptures telle qu'elle est abordée par les personnes migrantes occupe une place centrale dans la présente recherche sur les internationaux de Genève. Ce qu'il m'importe de démontrer est la capacité critique à l'égard des diverses catégories et qualifications – pré et post-migratoires – dont ces individus font preuve. Le cas des internationaux de Genève donne à voir la nécessité pour le chercheur d'adopter une

⁹³ Pour une autre approche stimulante qui réconcilie migration et tourisme autour d'une forme peu documentée de mobilité, cf. Chevallier *et al.* (2013) sur les attachements et détachements des résidents secondaires.

posture qui ne suppose pas *a priori* l'existence de groupes ou de communautés comme le propose le courant transnational. Je considère que les individus usent de leurs compétences critiques et optent pour « l'action qui convient » parmi plusieurs « régimes d'engagement » en fonction des situations (Thévenot 2006). Une telle approche du cosmopolitisme, qui peut être qualifiée de pragmatique, se doit par conséquent d'être attentive à la dynamique des frontières.

4.5.2 Cosmopolitisme et frontières

L'ubiquité et la fonction sociale des frontières

La flexibilité des liens engendrée par une capacité des individus à arbitrer entre rupture et continuité, telle que décrite précédemment, invite à mener à présent une réflexion sur le concept de frontière. Les frontières entre les groupes sont considérées depuis les premiers travaux ethnologiques comme étant à l'origine de la formation des sociétés (Augé 2009; Lévi-Strauss 1987). Ce que les frontières renferment constitue donc l'un des objets d'investigation principaux de l'ethnologie, dont l'ambition était, par la réalisation de « monographies », de contribuer à une connaissance exhaustive des « sociétés ». Dans les monographies traditionnelles, les groupes sociaux sont décrits comme relativement imperméables aux influences extérieures pour ce qui concerne les pratiques rituelles par exemple. Lorsque des phénomènes de changement social faisaient néanmoins l'objet d'enquêtes, à l'instar de travaux sur les syncrétismes religieux ou sur le colonialisme et la construction de l'État-nation, ce n'est guère le contact ou le frottement – la frontière – entre les différents groupes qui étaient documentés, mais comment la société étudiée s'en trouve affectée.

La publication par Barth (1969) du célèbre article intitulé « Ethnic Groups and Boundaries » inverse cette tendance. Ce texte en appelle à se focaliser sur les frontières plutôt que sur le supposé contenu des groupes qu'il nomme « cultural stuff ». Il entreprend ainsi une critique de la vision isolationniste des cultures et des groupes qui évolueraient de manière séparée. Il propose à l'inverse une approche interactionniste qui considère les frontières se construisant et se renforçant dans des situations de contact, non de manière isolée. Selon Barth, la constitution de frontières résulte d'un processus double d'autodéfinition et de catégorisation. L'un des apports particulièrement intéressants de la théorie de Barth est sa réflexion autour du paradoxe entre le fait que les frontières ethniques se maintiennent alors même qu'elles sont franchissables et parfois très aisément.

Selon Galay (2000), la théorie de Barth, proche des individus et attentive au changement, bénéficie d'une résonance nouvelle dans un contexte de mondialisation. Dans les sociétés contemporaines, et en particulier dans les espaces urbains à forte hétérogénéité, la question de la délimitation des identités se pose toujours avec une grande acuité. La confrontation avec l'altérité que ces espaces imposent fait de la frontière l'objet d'étude central de l'anthropologie. C'est ce qu'Agier (2013: 206) affirme dans un ouvrage récent : « la frontière est l'espace, le temps et le rituel d'une relation ».

Cette définition de la frontière comme contexte spatio-temporel d'une relation fait écho à « la fonction sociale de la frontière » (Raffestin 1992). Raffestin contredit le mythe de la disparition des frontières qui constitue le socle de la construction de l'Europe politique. Selon cette vision, les frontières ne sont perçues que comme des obstacles, des freins à la sociabilité. Or, pour Raffestin (1992 : 158), la frontière est « constitutive du vivant en société » et il est par conséquent important d'en percevoir les aspects positifs, à savoir que les frontières sont omniprésentes et qu'elles sont constitutives de l'ordre social :

Il faut cesser de faire croire que la frontière est un obstacle et une contrainte qui opposent des limitations à la liberté individuelle et collective. La frontière est fondamentalement un mécanisme de régulation qui garantit l'existence contre les dangers du chaos. La frontière est ubiquiste. Cela ne signifie pas qu'elle est toujours significative, mais en tout cas qu'elle est une nécessité incontournable [...]. De la même manière que le langage sert à dire tout autant la vérité que le mensonge, la frontière sert tout autant à « dire » l'ordre que le désordre (Raffestin 1992 : 163-164).

Comme il apparaît dans cette citation, la frontière joue un rôle social dans les interactions et est omniprésente. Par conséquent, la frontière lie autant qu'elle ne sépare, elle constitue, comme Agier le disait ci-dessus, le contexte d'une relation. À l'arrière-plan de cette vision réside l'importance de considérer la frontière non pas comme limitée à une existence matérielle ou physique, mais bien comme agissant sur l'action des personnes. La frontière constitue une prise qui permet aux personnes de se situer dans un environnement social.

Dépasser l'approche constructiviste des frontières

Comme je l'ai évoqué ci-dessus, l'approche de Barth a connu un regain d'intérêt de la part de chercheurs dans le champ de la migration ou de l'étude des processus de mondialisation. Toutefois, plusieurs auteurs contemporains reprochent à Barth sa conception trop constructiviste des frontières.

Duemmler *et al.* (2010) se basent sur une étude qui analyse la constitution de frontières autour de la question de l'égalité de genre entre des jeunes Suisses et Albanais. Ces auteures adoptent la perspective de Barth selon laquelle les frontières entre les groupes ne sont pas prédéfinies, mais construites au gré des situations et de manière dynamique. Elles complexifient cependant le concept de frontière tel que Barth l'a défini en portant également leur attention sur le « cultural stuff ». Selon elles, celui-ci ne peut être négligé dans l'analyse de la constitution de frontières. Elles affirment que la constitution de frontières est le produit de relations de pouvoir et d'inégalités sociales entre minorités et majorités et qu'il faut par conséquent se demander de quelle manière « l'Autre stigmatisé » s'engage dans les interactions avec la population majoritaire.

Cette posture, sensible autant au « cultural stuff » qu'aux frontières, s'appuie sur une incitation formulée par Wimmer (2008) à dépasser l'approche constructiviste de Barth. Bien que plus approfondie que les théories « primordialistes »⁹⁴, elle n'accorde pas suffisamment d'importance à l'action et à l'expérience individuelles. Elle réduit la constitution de frontières à une question de représentations, à une construction sociale :

La frontière révèle autant une dimension de catégorisation qu'une dimension sociale ou comportementale. La première se réfère aux processus de classification sociale et aux représentations collectives ; la seconde aux réseaux de relations quotidiens qui résultent des actions individuelles de rapprochement et distanciation. Au niveau individuel, les aspects de catégorisation et les aspects sociaux apparaissent comme deux schémas cognitifs. L'un divise le monde social en groupes sociaux – "eux" et "nous" – et l'autre offre des scripts d'action – comment interagir avec des personnes classées en – "eux" et "nous" sous des conditions données. C'est uniquement lorsque les deux schémas coïncident, lorsque les manières de voir le monde correspondent aux manières d'agir dans le monde, que je parle d'une frontière sociale [social boundary] (je souligne) (Wimmer 2008).

La notion de « scripts d'action » proposée dans cette citation par Wimmer suppose donc qu'entre la catégorisation depuis *l'extérieur* et les pratiques de *l'intérieur* il existe un *continuum*. C'est ce *continuum* que je tente de mettre en lumière dans le cas des frontières qui séparent les internationaux des « locaux » ou des « Genevois ». En suivant Wimmer, je montre que les représentations (« les manières de voir le monde ») s'articulent avec les pratiques (« les manières d'agir dans le monde »).

⁹⁴ Les théories primordialistes considèrent l'ethnicité comme un « donné » hérité à la naissance et non négociable. Pour une description détaillée, cf. Wimmer (2008).

Frontières et incertitude

La dichotomie entre représentations et pratiques de la frontière qui est au cœur de l'approche de Wimmer fait de la frontière un monde d'incertitude et de redéfinition constante par les individus. Dans une perspective similaire, la notion de « condition cosmopolite » que développe Agier (2013) permet d'analyser la composition d'appartenances différentes et la recomposition de territoires sociaux au cours du parcours migratoire. C'est *en situation* que ce processus se déploie, et ce le long de frontières qui s'avèrent être mobiles, malléables et poreuses, mais non moins résistantes et discriminantes. La situation, un concept cher à Agier et qui a fait l'objet de plusieurs publications comme celles proposant une relecture des travaux de l'École de Manchester, permet à l'anthropologue français d'étudier les manières dont les individus font preuve de créativité pour se définir et agir par rapport à des identités trop rigides ou à des catégories fabriquées notamment par le discours anthropologique classique. La « condition cosmopolite », affirme-t-il, naît de l'incertitude induite par un monde fait de frontières que les individus construisent, renforcent ou encore franchissent :

[...] Cette condition (cosmopolite) naît dans la frontière, c'est-à-dire dans tout ce qui fait frontière. Font ainsi frontière les lieux incertains, les temps incertains, les identités incertaines, ambiguës, incomplètes, optionnelles, les situations indéterminées, les situations d'entre-deux, les relations incertaines (Agier 2013 : 7).

Face à ces incertitudes, Agier suggère que l'anthropologie replace le décentrement au cœur de sa démarche scientifique afin d'échapper au « piège identitaire ». C'est ainsi qu'il nomme l'enfermement de l'étranger dans une « identité ». Il s'élève, comme Raffestin plus haut, contre le fantasme d'une mondialisation qui ferait rompre les murs et les frontières. Bien au contraire, l'invention de la globalité fait « disparaître » l'Autre, isole l'étranger dans une identité qui nie son altérité (Agier 2013 : 16). Il faut donc en revenir aux frontières. La focalisation sur les frontières et les situations de liminalité fait advenir un « tiers-concept » (2013 : 185). Ce tiers-concept est le « sujet », qui se situe entre l'« individu » isolé qui ne permet pas d'embrasser la culture à laquelle il appartient et la « personne » prise comme porteuse de cette culture et dont elle serait la manifestation physique.

Le *sujet* permet de s'affranchir du débat entre individualisme et holisme que le paradigme transnational n'a guère réussi à résoudre. Il ne fait pas l'impasse sur les identités, mais ne leur accorde pas non plus une trop grande allégeance. Il est profondément ancré dans la matérialité du monde et se constitue en fonction de l'expérience qu'il fait de ce dernier :

« C'est en situation et dans une tension avec et contre l'identité et la place assignées que le sujet surgit » (Agier 2013 : 202). Le sujet se donne donc à voir dans les « situations de frontières » (Agier 2013 : 206), il révèle la négociation et la navigation entreprises par exemple en situation de migration.

C'est donc le long des frontières, dans les situations de liminalité produites par les parcours migratoires que s'articule ce chapitre. Les groupes partageant un même espace urbain se définissent et se retrouvent de ce fait confrontés à des situations d'incertitude. En écho à ce postulat, Bauböck (1998) démontre que l'introduction par les populations migrantes de nouvelles formes de diversité culturelle entraîne une anxiété dans les sociétés d'accueil dont le résultat est un renforcement des frontières entre « eux » et « nous ». Or, comme cette section l'a suggéré jusqu'à présent, la frontière n'est pas une simple séparation entre différentes entités. La frontière représente la possibilité d'un franchissement, d'une transformation, d'une renaissance dans un monde nouveau. C'est en ce sens que je propose ici une réflexion sur l'articulation entre frontière et cosmopolitisme.

La flexibilité des frontières

Pour plusieurs auteurs, le cosmopolitisme s'appuie sur la pluralité des appartenances et la perméabilité des frontières, à l'instar de Wimmer (2008 : 976) :

Le concept de frontière [boundary] n'implique pas nécessairement que le monde soit composé de groupes aux contours nets. [...] Les distinctions ethniques peuvent être floues et les frontières souples, avec des démarcations qui ne sont pas claires sans que cela n'ait de conséquences sociales, permettant aux individus de maintenir de l'appartenance [membership] dans différentes catégories et d'adopter diverses identités selon les situations. Le concept de frontière n'implique pas le renfermement ni la clarté, qui varient d'une société, d'une situation sociale ou d'un contexte institutionnel à un autre.

Le concept de frontière détient donc pour Wimmer la faculté d'éclairer différents degrés d'appartenance. Dans un registre similaire, des chercheurs s'étant intéressés aux TIC comme Nedelcu (2010: 34-35) affirment que « la question est alors de comprendre les mécanismes à travers lesquels la mobilité génère de nouvelles dynamiques et structurations sociales ». En s'inspirant de la théorie de Beck (200), Nedelcu propose une approche cosmopolitique caractérisée par « une optique cumulative », qui n'exclut pas les divisions classiques en termes de nationalité ou d'ethnicité, mais qui leur additionne d'autres processus de distinction et d'association.

C'est ce que Beck, dans une interview accordée à Rantanen (2005: 258), nomme la « grammaire cosmopolite » (*cosmopolitan grammar*). La grammaire cosmopolite s'applique au fait d'être « identique et différent à la fois » (*being equal and being different at the same time*). Ainsi, les personnes migrantes par exemple adoptent une grammaire cosmopolite lorsqu'ils alternent entre appartenances d'origine et nouvelles appartenances. Toutefois, l'approche de Beck est critiquable en ce qu'il donne du concept de grammaire cosmopolite une définition trop statique. En postulant de fait que la mondialisation entraîne un affaiblissement des frontières nationales, il néglige la dimension diachronique de ce processus, le cosmopolitisme *en train de se faire*, et surtout la dynamique des frontières. Je donne pour ma part une autre définition de la grammaire cosmopolite, basée sur les processus et une approche pragmatique⁹⁵.

Les individus aussi bien que les territoires – les contextes – tiennent un rôle actif dans la malléabilité de la frontière. Dans un contexte aux frontières nettes, l'individu est capable d'adopter de nouvelles identités en vue d'affaiblir la portée de la frontière sur sa conduite. La Genève internationale constitue un terrain stimulant pour examiner le jeu des frontières telles qu'il est négocié autant par les internationaux que par les « locaux ». Il s'observe par exemple des « stratégies universalisatrices » (*universalizing strategies*) (Lamont et Aksartova 2002) visant à atténuer les inégalités et à exprimer une appartenance morale à un groupe supérieur fréquemment désigné comme la « famille » (*UN family*) ou le « système » (*UN system*)⁹⁶. Dans ce cas il est alors question d'« estompement des frontières » (*blurring boundaries*) (Alba 2005; Bauböck et Rundell 1998; Wimmer 2008). Mais les « locaux » participent également de la réification vis-à-vis d'acteurs aussi diversifiés que des fonctionnaires internationaux, des diplomates, des militants d'ONG, ou encore des cadres de multinationales. Ils leur attribuent une même et unique étiquette nommée « Genève internationale », ou « expatriés », ou « internationaux » pour qualifier un groupe ethnolinguistique supposément homogène. Dans cette perspective, il est opportun de s'interroger sur l'articulation entre les stratégies universalisatrices *de l'intérieur* et le processus de réification *de l'extérieur*.

⁹⁵ cf. *infra*, chapitre 11.

⁹⁶ Le processus universalisant auxquels les internationaux procèdent et les raisons de celui-ci sont analysés au chapitre 11.

Une telle interrogation fait écho à la « subject-ification » analysée par Ong (1996) à l'aide du concept de « cultural citizenship ». Ce concept permet, selon l'anthropologue américaine, d'étudier les processus à l'aide desquels la citoyenneté des personnes migrantes est « faite » par autrui et par elles-mêmes de manière différenciée, en fonction des rapports de pouvoir que leur présence induit. Elle montre comment des groupes de migrants asiatiques, bien qu'étant considérés comme détenant une identité raciale identique, sont classés de manière différente dans les hiérarchies sociales en fonction de leur appartenance à une classe. Ces exemples présentés à l'aune de la flexibilité des frontières invitent à présent à décrire l'approche pragmatique du cosmopolitisme.

4.5.3 Une approche pragmatique du cosmopolitisme

Il a été dit dans cette section qu'une distinction doit être effectuée entre cosmopolitisme et transnationalisme. Autrement dit, il est possible d'adopter un mode de vie fortement mobile sans pour autant faire preuve de cosmopolitisme. L'inverse est valable également. Cette distinction entre deux concepts régulièrement définis comme des synonymes est d'une grande importance pour cette recherche sur les internationaux de Genève. La supposée capacité à naviguer aisément et sans attaches entre des univers culturels, sans en être troublé du fait d'une grande mobilité internationale, doit être remise en question. Certains internationaux contribuent à l'expression d'un entre-soi difficilement pénétrable, un monde peu ouvert sur l'extérieur et relativement homogène.

Ce point mène à la deuxième proposition de cette section, à savoir que le cosmopolitisme ne peut être pensé sans une approche en termes de frontières. C'est ainsi qu'il devient possible d'échapper à l'injonction morale trop souvent située à l'arrière plan de la rhétorique cosmopolite (dans la sphère publique genevoise par exemple comme dans la théorie de Beck). Le cosmopolitisme ne doit pas être compris comme l'affranchissement des frontières ou comme la célébration d'une *citoyenneté d'un monde sans différences*. Il constitue au contraire l'opportunité de penser la rencontre et d'analyser les ajustements nécessaires pour faire place au nouveau venu.

Par conséquent, interroger la ville cosmopolite dans le contexte genevois ne peut se limiter à percevoir les expressions du monde entier en un lieu unique comme le slogan touristique « Un monde en soi » le suggère. Il s'agit plutôt de questionner les prises situées qu'un contexte

urbain social et sensible offre à la constitution *des* mondes et à leur agencement en commun par-delà et à l'épreuve de frontières tant physiques que symboliques.

Le cosmopolitisme contre la ville cosmopolite

Contre l'utilisation de la rhétorique cosmopolite par les politiques, planificateurs et autres promoteurs du marketing urbain, une approche du cosmopolitisme en termes pragmatiques ambitionne l'esquisse d'une ville plurielle au sens où l'espace physique et politique de la ville se rend hospitalier à différents ordres urbains (Pattaroni 2007). Pour le dire autrement, la ville cosmopolite appelle la normalisation et la standardisation de l'*interculturalité* dans la ville tandis que le cosmopolitisme implique une vision de l'urbain tel qu'il permet l'expression de la différence et de l'hétérogénéité de ses composantes.

Cette idée renvoie à la notion de « ville garantie » que développe Breviglieri (in Cogato-Lanza *et al.* 2013). La ville garantie produit une série d'indicateurs visant à assurer l'épanouissement de l'ordre libéral dans la « métropole libérale multiculturelle ». Ces indicateurs s'articulent autour des topiques principaux de la rhétorique cosmopolite que sont la densité et la mixité. Ceci n'est pas sans rappeler, dans l'exemple de Genève, la connectivité internationale de « la plus petite des grandes métropoles » d'une part et la mise en avant du multiculturalisme genevois dans l'expression « un monde en soi » d'autre part⁹⁷.

Toutefois, loin de mener à la composition d'un monde commun fondé sur les différences, la ville garantie et les promesses d'une ville cosmopolite qu'elle annonce, mènent en réalité à une vision essentialiste du rapport à l'étrangéité :

*La ville garantie, nous l'avons dit, n'affronte pas l'incommensurable qui appellerait à refonder l'architecture d'un monde commun, et se jette plutôt dans un travail acharné de production d'indicateurs de mesures et de systèmes d'évaluation pour garantir la qualité de ses projets d'édification qui s'inscrivent dans un mouvement général de normalisation de la métropole cosmopolite. On voit alors proliférer ces indicateurs sur les deux plans principaux de la mobilité et de la mixité qui soutiennent déjà, dans ce modèle de la métropole cosmopolite, l'objectif de libre circulation et de bonne densité urbaine (Breviglieri in Cogato-Lanza *et al.* 2013 : 230).*

Pour Breviglieri, la prolifération d'indicateurs pour mener à une ville qui fait preuve d'une *bonne* densité et d'une *bonne* mixité, deux notions qui fondent les principes contemporains d'urbanisme, confine les personnes dans la poursuite d'un ordre libéral et capitaliste. À la

⁹⁷ cf. *supra*, en ouverture de ce chapitre « le modèle genevois de la ville cosmopolite », section 4.4.2.

normalisation et la standardisation de l'espace qui se traduit par la piétonnisation et la patrimonialisation des centres-villes, s'additionne une réification des personnes. Pour faire advenir la ville cosmopolite, il faut attirer des personnes qui *sont* cosmopolites. Cela se vérifie par l'encouragement de l'immigration qualifiée en Suisse et le frein à celle de personnes non qualifiées ou sans statut légal (Piguet 2004).

Quantités d'efforts sont alors déployés pour *accueillir* des profils tels que les internationaux sont censés en détenir au regard d'une telle vision réifiée. Or, cette supposition doit être contredite pour les raisons déjà évoquées plus haut. Ceci semble possible en interrogeant l'expérience en propre des personnes telles qu'elles agissent en situation et prennent place dans des mondes. Une telle perspective correspond à ce que certains auteurs ont dénommé le « cosmopolitisme situé ».

Un cosmopolitisme situé

En réaction aux premiers travaux portant sur le cosmopolitisme, qui à l'instar de Hannerz mentionné précédemment, ont proposé une définition trop réductrice, statique et essentialiste de ce concept, certains auteurs tentent de donner à ce dernier une nouvelle teneur. Ainsi, le « nouveau cosmopolitisme » de Werbner (2008: 2) s'attache à décrire la complexité qui émane d'une pluralité d'ancrages et d'attachements :

Contre la vision que les cosmopolites sont désancrés, sans engagements envers des lieux ou des pays, le nouveau cosmopolitisme d'après les années 1990 tente de théoriser les stratégies complexes qui permettent aux cosmopolites de négocier entre des appartenances spécifiques et des appartenances transcendantes – ceci moralement, mais inévitablement aussi politiquement.

Le « nouveau cosmopolitisme » de Werbner se veut une critique de Beck pour qui ce concept est un synonyme des processus de mondialisation et de l'affaiblissement de l'influence des États-nations. Le cosmopolitisme, affirme-t-elle, doit être conçu comme un engagement autant local que global, il n'implique donc pas nécessairement un déplacement spatial :

[...] Le cosmopolitisme est autant un engagement au sein des états postcoloniaux – envers le pluralisme culturel, les mouvements en faveur des droits humains, les idées sur la démocratie et le droit à la contestation – qu'au-delà leurs frontières (Werbner 2008 : 4-5).

La définition du cosmopolitisme de Werbner fait écho au « cosmopolitisme ancré » (*rooted cosmopolitanism*) de Cohen (1995), que celui-ci définit comme l'agencement d'appartenances et d'ancrages pluriels. Appiah (1998) quant à lui, emploie la notion de « patriotes

cosmopolites » (*cosmopolitan patriots*). Il l'utilise comme la démonstration libérale de la capacité des individus à demeurer moralement attachés à des entités comme la famille ou le groupe ethnique, tout en franchissant les frontières de ces groupes pour s'engager avec l'Autre.

Nowicka et Rovisco (2009a) adoptent une perspective similaire en dénonçant, à la suite de Werbner ci-dessus, la vision abstraite et catégorique des individus telle qu'elle se retrouve dans de nombreuses recherches sur le cosmopolitisme. Elles explorent de quelle manière le cosmopolitisme des idées, des valeurs ou des discours influence les pratiques quotidiennes et les identités des personnes « en train de se faire » (*in the making*). Le cosmopolitisme attribué aux élites migrantes comme un état de fait se doit être relativisé et détaché de la mobilité sans contraintes :

Le cosmopolitisme est fréquemment vu comme une caractéristique des élites globales dans la mesure où ce sont ces personnes qui connaissent le moins de barrières financières aux voyages fréquents (Calhoun 2002). Toutefois, le mouvement sans obstruction par-delà les frontières nationales n'engendre pas nécessairement des transformations cosmopolites. Le fait que certaines personnes mobiles sont davantage exposées et attentives à d'"autres" cultures et systèmes de valeurs ne signifie pas forcément que les conditions pour une interaction et un engagement positifs envers les autres soient a priori créées (Nowicka et Rovisco 2009b).

Dans cette perspective, la contribution de Nowicka et Kaweh à cet ouvrage (2009) tente de montrer de quelle manière des employés de l'ONU peuvent faire état de pratiques qui paraissent en contradiction par rapport à leur affirmation, alignée sur l'idéal moral de l'ONU, d'être des « citoyens du monde ». Cet article s'inscrit dans le champ d'études plus large du « nouveau cosmopolitisme », évoqué plus haut, c'est-à-dire un cosmopolitisme ancré dans les pratiques individuelles.

Nowicka et Kaweh font partie des rares chercheurs à avoir enquêté sur les pratiques et les représentations des professionnels des Nations Unies. Cet article est basé à la fois sur des entretiens qualitatifs et sur une enquête quantitative par questionnaires auprès d'un grand nombre de fonctionnaires internationaux provenant de pays divers et prenant part à des missions en divers lieux dans le monde. Ils remettent en question la tendance dont font preuve une majorité de chercheurs à lier de manière systématique les élites migrantes à un mode de vie cosmopolite. Ils critiquent le fait que dans ces études, le cosmopolitisme apparaît comme une qualité implicite : « les auteurs assignant des qualités cosmopolites à de tels groupes ont accordé peu d'attention à leurs expériences effectives et leur auto-identification » (2009). Il ne s'agit pas de déterminer quels groupes sont cosmopolites et quels groupes ne le

sont pas, mais de s'interroger notamment sur les processus à travers lesquels de nouvelles frontières symboliques se créent dans un environnement inconnu. Les auteurs affirment en effet que « si la mobilité géographique peut augmenter la propension des individus à développer des visions cosmopolites, cela n'est pas systématique » (Nowicka et Kaweh 2009: 53).

Les fonctionnaires internationaux interrogés dans le cadre de cette recherche se déclarent fortement cosmopolites, font preuve d'une grande motivation pour le voyage, pour la rencontre de nouvelles personnes, se disent fiers d'appartenir aux Nations Unies et ainsi de défendre des missions visant à améliorer les conditions de vie des populations en besoin. Mais au-delà de ces discours, la description de leurs pratiques quotidiennes et de leurs interactions dans les pays d'accueil laisse apparaître que leur identité cosmopolite est mise à mal par le manque de temps dû à de lourdes charges de travail et de stress, par d'insurmontables barrières linguistiques, voire dans certains cas par de la suspicion exprimée à l'égard d'une hostilité potentielle de la part des populations d'accueil. Une contradiction se fait alors jour entre le discours d'apparence cosmopolite de personnes employées d'une organisation visant à unir le monde selon l'idéal kantien de la « paix perpétuelle » d'une part et les pratiques dont ces derniers font état au quotidien d'autre part.

Concrètement, bien que se disant curieux de découvrir les spécificités culturelles des locaux, la sociabilité des fonctionnaires internationaux est davantage orientée vers d'autres expatriés partageant des expériences similaires ou alors vers leurs réseaux familiaux ou amicaux transnationaux. Nowicka et Kaweh décrivent ce paradoxe à l'aide du concept d'« exposition régulée » (*regulated exposure*), qu'ils définissent comme l'engagement des professionnels de l'ONU dans les affaires locales. Par cet argument, ils démontrent qu'il n'existe pas de cosmopolitisme inné ou implicite aux élites migrantes. Ils entendent ainsi pallier le « biais de classe du cosmopolitisme » (*class bias of cosmopolitanism*) qui associe de telles populations migrantes à un cosmopolitisme de fait, peu questionné dans la littérature. Les identités cosmopolites sont activées de manière particulière dans des contextes particuliers pour faire face aux tensions inhérentes à la migration. L'exposition régulée vise en définitive à proposer une acception différente de la flexibilité cosmopolite de celle qui prévalait jusqu'alors et représentée par des auteurs comme Hannerz (1996) ou Beck (2000).

La flexibilité des engagements cosmopolites peut alors être lue à la lumière de la sociologie de Thévenot (2006) dans laquelle les corps sont apprêtés comme le sont les mondes que ceux-ci occupent. Il propose une vision dite pluraliste de l'action qui varie en fonction de ce que le sociologue, avec Boltanski (Boltanski et Thévenot 1991), a intitulé des « grandeurs ».

Lier le cosmopolitisme à la sociologie des régimes d'engagement

Les êtres humains constituent des « personnalités à tiroir », affirme Laurent Thévenot (2006 : 261). Il entend par cette expression contrevenir à la sociologie critique dite « déterministe » ou de l'« habitus » de Pierre Bourdieu. Ce projet s'inscrit dans une refondation de grande ampleur de la pratique sociologique entreprise à la fin du 20^{ème} siècle en compagnie de Luc Boltanski. Le « geste pragmatique », comme ce mouvement a été qualifié (Breviglieri et Stavo-Debaugé 1999), s'est donné pour objectif de dépasser l'opposition classique en sociologie entre holisme et individualisme méthodologique. Selon Thévenot (2006), les individus ne sont pas *déterminés* par une « classe », une « ethnie » ou un « habitus ». Ils ne sont pas non plus des êtres rationnels, mais s'engagent dans le monde à des échelles différentes en fonction de ce que la situation ou l'environnement requiert, et ce du plus familier au plus public. Ils optent ainsi en permanence entre l'engagement familial, en plan et en public :

1. Le régime du familial : il se destine aux personnes et aux choses connues, qui relèvent de l'intime.
2. Le régime du plan : il désigne l'ensemble des objectifs dont la réalisation procure la satisfaction d'un individu ou d'un groupe.
3. Le régime de la justification : il s'agit du régime le plus public, ou l'action concertée vise un bien supérieur commun, un « ordre de grandeur » (civique, industriel, marchand, etc.)⁹⁸.

La sociologie pragmatique, inspirée de l'ethnométhodologie et des travaux sur les publics de Dewey ([1915] 2010), accorde aux acteurs la capacité d'élaborer et de publiciser une critique, d'émettre un jugement, d'interagir avec l'environnement. Opposés à une sociologie critique considérée comme enfermant les individus dans des catégories construites *a priori*, les chercheurs se revendiquant de ce courant proposent au contraire une sociologie *de* la critique,

⁹⁸ Le régime de la justification fait l'objet du travail de Boltanski et Thévenot (1991) sur les « cités », des ordres de grandeur qui conditionnent l'action et la justification.

dans laquelle le chercheur mène son enquête en retraçant l'évolution d'une critique, la constitution d'un public affecté par une cause, une injustice.

C'est donc sur la base de l'engagement des individus que peut s'amorcer un dialogue avec la littérature sur le « nouveau cosmopolitisme » présenté dans cette section. Ce dialogue est particulièrement riche pour saisir l'expérience que les individus font des frontières et comment cette expérience du cosmopolitisme peut être publicisée pour donner lieu à une controverse. Sur la base de ce dialogue, je m'engage en faveur d'une approche pragmatique du cosmopolitisme.

Une approche pragmatique du cosmopolitisme permet, en définitive, d'esquisser un mouvement théorique entre les différentes écoles de pensées, courants et théories qui ont été présentés dans ce chapitre : les premières sociologies de la migration en milieu urbain que sont l'École de Manchester et l'École de Chicago, l'approche déterritorialisée d'Appadurai et son concept d'ethnoscape, la socio-anthropologie des frontières, le nouveau cosmopolitisme et la sociologie pragmatique. Une approche située me semble d'autant plus essentielle que ma recherche se déploie en milieu urbain, milieu qui par définition se veut hétérogène et qui force les individus, le nouveau venu comme le résident de longue date, à négocier constamment la portée et le sens de ses pratiques.

C'est sur cette base d'une perspective située, qui ne distingue pas entre le global et le local, mais qui est attentive aux manières de s'ancrer dans des mondes et de leur donner du sens que peut s'envisager un pont entre ces différentes approches. Ce pont me semble nécessaire car bien que de nombreux travaux récents ont tenté, comme je l'ai exposé ci-dessus, d'étudier de quelle manière le cosmopolitisme se déploie dans les pratiques quotidiennes, il demeure que ceux-ci éliminent majoritairement la question de l'expérience.

Conclusion de la première partie

Cette première partie introductive a permis de cadrer les enjeux méthodologiques et théoriques qui sous-tendent la présente thèse. Divisée en trois chapitres, elle s'est ouverte sur une présentation de la Genève internationale comme objet d'étude en vue d'une réflexion sur le développement de l'espace urbain genevois. Genève permet de penser le modèle de la ville cosmopolite au-delà de son acception universaliste et morale. Contre la réduction qui caractérise l'emploi de la sémantique du cosmopolitisme dans ses usages médiatiques et politiques, je suggère une approche de la ville cosmopolite selon un continuum pouvoirs – formes – expériences. Une telle approche permet, comme le premier chapitre l'a affirmé, de saisir le cosmopolitisme *en train de se faire*.

La méthode ethnographique et l'étude de terrain ont été retenues comme principes méthodologiques à même de rendre compte de ce processus. Elles permettent une navigation entre les différents terrains qui ont été présentés dans le deuxième chapitre de cette partie. Ce chapitre se veut réflexif, il fait part de la posture que j'ai adoptée au gré des situations qui ont constitué l'enquête. Il a également permis de révéler quelques difficultés qui ont pu apparaître du fait notamment du statut social de mes interlocuteurs, des différences linguistiques ou encore des enjeux d'une ethnographie *à domicile*. Mais ce que le chapitre a principalement mis en évidence est l'éclatement de la Genève internationale dans différents régimes politiques, spatiaux et sociaux. Cet éclatement m'a permis de saisir dans son épaisseur la manière dont Genève *encaisse* son internationalité et ses internationaux, leur fait place spatialement et politiquement et la manière dont ces derniers font l'expérience du franchissement des frontières.

Car l'étude du cosmopolitisme requiert une approche en termes de frontières, contrairement aux usages de ce terme dans la sphère publique. Le chapitre 4 a présenté ces usages essentialistes dans les métropoles contemporaines. Dans le cas de Genève, définie comme « un

monde en soi », la vision idéalisée et morale du cosmopolitisme résulte de la seule mobilité spatiale des personnes étrangères dans la ville. Contre ce modèle, et pour appréhender ce que l'étranger fait à la ville et inversement, je propose dans ce chapitre une approche pragmatique du cosmopolitisme.

Cette approche, déclinée selon le continuum pouvoirs – formes – expériences, repose sur trois propositions principales : Elle sépare premièrement le couple transnationalisme – cosmopolitisme ou mobilité spatiale – cosmopolitisme. Elle *dénaturalise* ensuite ce dernier dans le sens où les aptitudes ou attitudes cosmopolites ne sont pas héritées, innées, culturelles ou liées au niveau socioéconomique. Enfin, elle porte une attention particulière à l'expérience, à la constitution ou à la flexibilité des frontières. Le cosmopolitisme nécessite un apprentissage et relève d'un engagement spécifique dans une situation spécifique.

En conséquence, si la négociation des frontières et du cosmopolitisme est inhérente aux situations et aux contextes, il s'agit à présent de se tourner plus précisément vers ce contexte et les prises qu'il offre au déploiement de compétences cosmopolites. En d'autres termes, existe-t-il à Genève des éléments spécifiques qui puissent expliquer les épreuves qui y sont imposées aux nouveaux venus ? Si oui, quel est l'effet du milieu genevois ? Quelles en sont les spécificités ?

La partie suivante documente, dans la perspective d'une approche pragmatique du cosmopolitisme, le mouvement qui a mené à la catégorisation des internationaux. Il s'agit de la dimension des *pouvoirs*, qui recouvre la catégorisation et les dispositifs d'action publique. Alors même que la population résidant sur le territoire genevois se compose à moitié de ressortissants étrangers, ne sont considérées comme des internationaux que les personnes qui ont un lien institutionnel avec l'ensemble défini comme la Genève internationale. Qu'est-ce qui en fait la spécificité ? En quoi se distinguent-ils des « étrangers » ou des « migrants » du point de vue des dispositifs d'action publique et des représentations qui nourrissent les discours médiatiques ? Pour répondre à ces interrogations, la focale se porte sur les controverses publiques et leur historicité, sur la formation d'arènes publiques permettant de saisir dans une perspective diachronique comment se sont dessinées les frontières analysées jusqu'à présent, comment se sont formées les épreuves d'appartenance auxquelles sont confrontés les nouveaux venus.

Deuxième partie

Action publique et catégorisation

Chapitre 5 Les internationaux : invention d'une catégorie

Une ville où nul homme n'est étranger.

Robert de Traz, *L'esprit de Genève*.

« Expatrié, ce n'est pas tout à fait comme immigré: un expatrié a de l'argent, un immigré en principe pas », affirme en février 2010 David Hiler, alors chef du Département des finances du Canton de Genève (DF) au cours d'un débat parlementaire tenu au Grand Conseil, le parlement du Canton de Genève⁹⁹. Par ces propos, le ministre défend le maintien des « forfaits fiscaux » après que ceux-ci ont été supprimés en février 2009 dans le Canton de Zürich sur une initiative de partis appartenant à la Gauche¹⁰⁰. En novembre de la même année, le peuple suisse accepte l'initiative fédérale « contre la construction de minarets », ce qui suscita parmi la classe politique une crainte de voir la « neutralité » et la « tradition multiculturelle » de la Suisse remises en question¹⁰¹.

Ces initiatives populaires témoignent toutes deux de la formulation d'une critique à l'égard de certaines manifestations d'étrangerité observables en Suisse. Elles visent toutefois des populations étrangères différentes et comme l'affirme David Hiler, les « expatriés » doivent être différenciés des « immigrés ». Et de poursuivre son intervention devant les députés du Grand Conseil par l'affirmation que Genève tire de nombreux avantages des forfaits fiscaux car ils engendrent, par la présence d'étrangers fortunés, des recettes indirectes pour les finances du Canton.

⁹⁹ Grand Conseil genevois, débat autour de la motion 1871 (M 1871), séance du 11 février 2010.

¹⁰⁰ *Tribune de Genève*, 8 février 2009. Les forfaits fiscaux consistent en des mesures d'allégement de la taxation accordées à des personnes physiques ou morales étrangères afin d'encourager leur installation en Suisse. La pratique à Genève remonte au début des années 1990.

¹⁰¹ « La peur et l'ignorance », *Le Temps*, 29 novembre 2009.

Comme la partie précédente l'a montré, le pouvoir se joue dans les processus de catégorisation et dans la création de dispositifs publics permettant un bon gouvernement et un bon contrôle des composantes de la ville. C'est en ces termes que cette partie vise à saisir l'articulation entre la politique et la construction de la ville cosmopolite.

Le premier chapitre se penche sur les bases politiques sur lesquelles se construit le rapport à l'étranger. Il explore les processus historiques qui ont mené à la catégorisation des internationaux. Quel rôle la Genève internationale tient-elle dans la construction du commun de la ville ? Comment cet ensemble s'articule-t-il avec les autres composantes de la ville et comment, au fil de l'histoire, ce rapport s'est-il transformé ? Quelle place a été accordée aux internationaux depuis l'installation de la SDN à Genève en 1920 ? Comment la ville s'est-elle transformée pour se rendre hospitalière à leur présence ? Quels dispositifs d'action publique ont-ils été développés pour accueillir, gouverner ou encore comptabiliser ces personnes qui en un siècle ont petit à petit été désignées comme constituant un ensemble homogène nommé « la communauté internationale » ? Ce chapitre fait état d'un paradoxe central : la catégorisation et le traitement statistique des internationaux témoignent de la reconnaissance de la pleine appartenance de ces derniers à la ville. D'un autre côté, ce processus de catégorisation passe nécessairement par une réification de cette population en vue faire place à la « communauté internationale ».

Le deuxième chapitre se penche sur le processus et les enjeux qui sous-tendent la patrimonialisation de l'Esprit de Genève, le récit mythique qui ancre le cosmopolitisme dans les topiques des principes de gouvernement de Genève. À l'heure où la concurrence entre les villes dites globales s'intensifie en vue d'accueillir des OI ou des sièges de multinationales, et dans une situation immobilière tendue dans toute l'agglomération genevoise, Genève entreprend plus que jamais d'affirmer que son internationalité appartient entièrement à son identité. Le recours au levier que constitue le patrimoine culturel immatériel de l'Unesco (PCI) est la stratégie adoptée par les autorités cantonales pour pallier les risques d'un affaiblissement du rôle international joué par Genève et de pérenniser le modèle genevois de la ville cosmopolite

5.1 L'hôte accueilli

Les significations produites par cette catégorie à travers son emploi par des médias et des institutions se retrouvent dans les dispositifs actuels de l'action publique. Sur quelles bases ces dispositifs ont-ils été établis ? Pour saisir toute l'ampleur de ce mouvement, je me focalise sur les fonctionnaires internationaux en raison de l'ancienneté de cette population et de sa relative homogénéité en termes de statut légal. Je m'appuie essentiellement sur l'analyse d'archives de presse. Il ne s'agit pas de procéder à un travail d'historien, mais de saisir, à partir des médias, des moments de tension et de les confronter d'une part au développement urbain de Genève et d'autre part à la catégorisation institutionnelle de la communauté internationale.

Cette première section est consacrée à la période durant laquelle l'installation de la SDN à Genève cristallise l'internationalité dans la politique et dans l'urbain (Meyer à paraître). L'engouement métropolitain engendré par la SDN se traduit par une importante mutation urbaine et un développement des infrastructures de transport et hôtelières. Les deux autres sections correspondent à deux controverses publiques qui transforment le rapport institutionnel aux fonctionnaires internationaux. Il s'agit premièrement d'un référendum déposé par le parti Vigilance pour contrer la création de la FIPOI en 1964 et deuxièmement, de la concurrence de Bonn pour accueillir le siège de la nouvelle OMC suite à la dissolution de l'Accord général sur le commerce des services (GATT) en 1995. Les dispositifs d'action publique témoignent de la réification progressive des fonctionnaires internationaux au sein d'une catégorie homogène. Le mouvement esquissé donne à voir de quelle manière se poursuit et évolue la constitution de la catégorie « internationaux » au regard d'un attribut qui ne quittera plus les fonctionnaires internationaux jusqu'aujourd'hui : le privilège. C'est sous les traits d'une communauté privilégiée que les internationaux sont *accueillis, comptabilisés et intégrés*.

5.1.1 L'installation de la SDN à Genève

Genève n'était pas destinée à accueillir le siège de la SDN et peu s'en fallut que l'internationalité de Genève ne prenne jamais son essor. C'est à Versailles que le destin de Genève a été scellé, lorsque les participants à la Conférence de la paix de 1919 ont fondé une autorité visant à assurer l'égalité et la paix entre toutes les nations jusqu'alors opposées par un conflit meurtrier. À l'origine, d'autres villes que Genève étaient envisagées pour accueillir le

siège d'une telle institution. Bruxelles, dont les autorités revendiquent le siège de la SDN en hommage aux souffrances subies et aux sacrifices consentis durant la Première Guerre mondiale, recueille un nombre important d'adhérents. Vienne ou Madrid sont également évoquées. Mais la neutralité de la Suisse et l'obédience au calvinisme de politiciens influents tels que Thomas Woodrow Wilson, l'un des principaux initiateurs de la SDN et proche du conseiller fédéral Gustave Ador, permettent l'installation du siège de la SDN en Suisse (David 1999).

Le choix de Genève résulte donc principalement d'un concours de circonstances, voire de l'idéologie calviniste de certains dirigeants. Il n'en demeure que ce choix fut (et est toujours) justifié tant par le Conseil d'état genevois que par la presse locale comme relevant d'une évolution *naturelle*, la marque du génie cosmopolite d'une ville qui a déjà vu naître le protestantisme et la Croix-Rouge. La position géographique, de même que la neutralité de la Suisse, sont avancées comme autant d'arguments ayant concouru à la prédominance de Genève sur Bruxelles. Les membres du Conseil d'état d'alors décrivent le choix de leur ville comme un « honneur », comme l'opportunité d'exprimer à la fois l'attachement patriotique de Genève à la Suisse, rejointe depuis peu, ainsi qu'au monde. Le même enthousiasme se lit en Une de la presse locale au lendemain de la première Assemblée de la SDN, le 15 novembre 1920 :

Genève a mis sa parure de fête [...]. Le public applaudit au passage des représentants des grandes puissances ; les délégués des puissances exotiques, dans leurs costumes nationaux, éveillent la curiosité¹⁰².

À l'instar de ce commentaire, plusieurs discours suggèrent que le choix de Genève pour accueillir le siège de la SDN a détenu un fort retentissement parmi les politiques autant que parmi la population. Selon l'étude d'une historienne, le Conseil d'état affirme alors que la ville passe « au rang de capitale morale du monde » (Kuntz 2010: 44). Cet événement peut être considéré comme le moment durant lequel se cristallise la politique de la ville cosmopolite, c'est-à-dire le moment à partir duquel le développement urbain et culturel de Genève se fait à travers le prisme de l'internationalité et de l'hospitalité. Il s'ensuit une relecture de l'histoire de la ville à la lumière de son *esprit d'ouverture* et de sa *tradition d'accueil* que certains font alors remonter aux origines mêmes de la ville. Parmi ceux-ci, la figure principale est sans doute

¹⁰² *Journal de Genève*, 16 novembre 1920.

Robert de Traz. Ce philosophe et essayiste français contribue, avec la publication de *L'esprit de Genève* en 1929, au développement du mythe de Genève (Dufour 1997).

Le développement symbolique d'une « une ville où nul homme n'est étranger » (De Traz [1929] 1995: 55) est décrit à la fin de cette section car l'idéal cosmopolite fait avant tout l'objet de transformations des politiques publiques qui se cristallisent sur le plan urbanistique. Cette dimension est abordée en premier lieu.

5.1.2 Quand l'internationalité se cristallise dans la ville

En 2000, à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Conférence de la paix, Martine Brunschwig Graf, alors présidente du Conseil d'état genevois, affirme que le choix de la SDN « marque le destin de Genève » et la fait « entrer de plain-pied dans la modernité » (préface in David 2000: 13). Le premier quart du 20^{ème} siècle témoigne en effet du grand dynamisme qui agite la ville de Genève, habitée alors par une population d'à peine 100'000 habitants. C'est depuis cette petite ville que s'esquissent soudain la résolution des conflits du monde et l'espoir d'oublier l'épisode sanglant de la Première Guerre mondiale (Kuntz 2010).

Métropolisation et modernisation des infrastructures

Genève entreprend de se doter d'infrastructures modernes en construisant une aérogare dès 1920 et en planifiant d'agrandir la gare ferroviaire de Cornavin. Ces infrastructures de transport ont pour objectif de faciliter les échanges entre la ville et les pays alentours. Idéalement située au centre de l'Europe, Genève se mue en une ville internationale et formule l'ambition de devenir une métropole cosmopolite. De nombreux hôtels sont construits pour accueillir les délégués assistant aux conférences de la SDN, dont l'Hôtel Cornavin inauguré en 1932¹⁰³. L'accent est également mis sur l'éducation, avec l'ouverture de l'École internationale de Genève en 1924 et de l'Institut universitaire de hautes études internationales en 1927.

Occupant d'abord l'actuel Palais Wilson, la construction d'un bâtiment neuf en faveur de la SDN est entamée. Le Palais des nations est inauguré en 1937¹⁰⁴. Ce bâtiment – comme la

¹⁰³ Le nombre d'établissements passe de 25 en 1880 à 167 en 1929 (Ocstat, 1978, « Le secteur international à Genève. Les emplois dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales »).

¹⁰⁴ Ce projet donne lieu à un débat architectural entre académiciens et avant-gardistes. Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier, est lauréat du concours mais suite à des manœuvres politiques, c'est une vision néoclassique qui dicte la construction d'édifice monumental inauguré en 1937 (Courtiau 1995).

construction du Centre William-Rappard qui accueille le BIT – accélère l’urbanisation de la rive droite du Léman, où se concentre la majorité des bâtiments des OI construits ultérieurement (Brun et Léveillé 2003). Pour Kuntz (2010 : 65), cette période traduit une grande effervescence urbaine et un engouement pour la métropolisation : « entre 1920 et 1939, Genève se peuple, se modernise, s’adapte à toute vitesse à son nouveau rôle ». Avec l’urbanisation de la rive droite se transforme le rapport de force qui opposait jusqu’alors la bourgeoisie et l’aristocratie de la rive gauche – de la ville « haute » – aux roturiers vivant dans les faubourgs de la Rive droite. L’installation de la SDN sur cette rive amorce une nouvelle opposition entre une Genève centrée sur elle-même et une Genève ouverte sur le monde, une opposition que Robert de-Traz, critique à l’endroit du conservatisme de la ville, articule par les expressions antagonistes d’« Esprit de Genève » et d’« esprit genevois »¹⁰⁵.

L’internationalisation de Genève s’observe notamment par une profonde modification du tissu urbain de la rive droite (fig. 4 et 5), et plus particulièrement dans le quartier de St-Gervais (fig. 6 et 7), le faubourg horloger situé entre Bel-Air et Cornavin. Sous l’initiative d’architectes tels que Maurice Braillard ou Marc Camoletti, l’internationalisation de Genève représente une opportunité pour ancrer à Genève les débats architecturaux qui se tiennent sur le plan international (Courtiau 1995)¹⁰⁶. Jugé insalubre, le faubourg de St-Gervais fait les frais des sirènes du modernisme architectural au nom du développement de l’infrastructure hôtelière.

L’avènement de la ville internationale

Ces mutations physiques traduisent une diversification de la population de Genève. Outre les transformations urbanistiques présentées ci-dessus, la présence de délégués et de fonctionnaires internationaux entraîne la ville dans un mouvement de diversification de sa population. Par l’adaptation des infrastructures et de l’espace urbain, Genève *fait place* à une composante nouvelle qui vient renforcer l’hétérogénéité de la ville, qui la fait advenir. Il s’agit de transformer une ville de taille réduite en une ville internationale et cosmopolite.

¹⁰⁵ cf. *infra*, chapitre 5.1.3.

¹⁰⁶ Dans une moindre mesure, la rive gauche participe elle aussi de ce développement, à l’image de l’immeuble La Clarté construit par Le Corbusier pour des fonctionnaires internationaux.

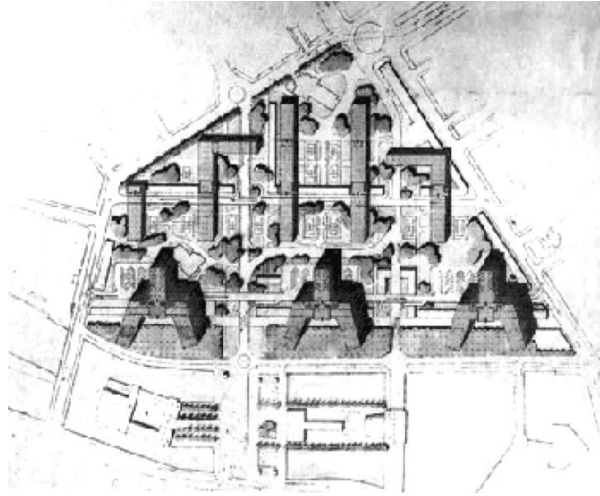


Figure 4: Plan directeur pour la Rive droite, Le Corbusier (1929).

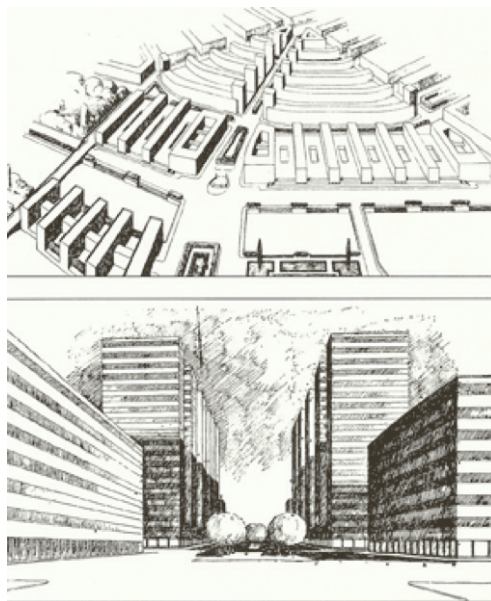


Figure 5: Plan directeur pour le quartier de St-Gervais, Maurice Brailard (1931).



Figure 6: St-Gervais vers 1880, faubourg démolì en 1931.



Figure 7: L'Hôtel du Rhône dans le quartier de St-Gervais en 1950.

Durant l'entre-deux-guerres, le nombre de fonctionnaires en poste à Genève n'est pas très conséquent¹⁰⁷. Par ailleurs, la présence de non-Suisses n'est alors pas une nouveauté. En effet, lorsque la SDN s'installe à Genève, la ville compte déjà 40% d'étrangers (Piguet 2004). Toutefois, celle-ci se déploie pour accueillir le monde entier dans ses limites. Elle se déploie physiquement et culturellement. L'avènement de la ville internationale entraîne un important essor et un dynamisme qui fait de Genève « l'un des *carrefours* de la *société internationale contemporaine* » (Dufour 1997: 114).

¹⁰⁷ A son apogée, le nombre de fonctionnaires internationaux en poste à la SDN dans l'entre-deux guerres s'élève à près de 700 (Ocstat, 1978, *Op. Cit.*). La véritable augmentation du nombre de fonctionnaires a lieu après la création de l'ONU, cf. *infra*, section suivante.

C'est à Genève que se discutent les normes internationales du travail avec l'installation, quelques années après la SDN, de l'OIT. De même sont réglées des questions liées aux transports, à l'économie, à l'éducation, etc. Autour des organisations internationales qui viennent progressivement s'installer à la suite de la SDN et de l'OIT, gravitent un grand nombre de syndicats, de groupes d'intérêts, de sociétés, de comités qui font se croiser à Genève les idées et les débats les plus novateurs dans les domaines scientifiques ou culturels (Kuntz 2010).

En l'espace de quelques décennies, la petite ville de Genève devient donc l'un des lieux où se construit la modernité européenne durant la première moitié du 20^{ème} siècle. Comment une ville aussi réduite, qui n'est même pas une capitale, a-t-elle pu rivaliser durant quelque temps avec les grandes métropoles des pays voisins ? Comme je l'ai évoqué plus haut, le hasard a joué un rôle non négligeable dans le processus de désignation de Genève pour accueillir le siège de la SDN. Une part de l'explication a toutefois été puisée par les penseurs contemporains dans ce qui compose le « mythe de Genève », à savoir la spécificité de son *esprit*.

5.1.3 La naissance du mythe de Genève

Le chapitre précédent l'a évoqué, l'emploi d'un registre sémantique dérivé du cosmopolitisme s'articule autour du slogan « *un monde en soi* ». L'idée que le monde entier est présent à Genève et que la diversité de ses habitants en fasse un exemple unique de ville cosmopolite est toutefois plus ancien que ce slogan touristique. Il remonte à l'installation de la SDN, installation qui entraîne la naissance du « mythe de Genève ».

« Capitale d'une idée »

L'installation de la SDN, outre une transformation radicale de l'espace urbain genevois fait naître un récit mythique que contient l'appellation l'esprit de Genève pour justifier le choix de Genève comme siège de cette organisation résolument universaliste et visant à la paix dans le monde. L'un des principaux auteurs du mythe de Genève se nomme Robert de Traz (1884-1951). Près de dix ans avant la publication du célèbre *Esprit de Genève* ([1929] 1995), que je

présente ci-dessous, il écrit lorsque se tient la première assemblée de la SDN dans la *Revue de Genève*¹⁰⁸ :

Capitale d'une idée, Genève apprend à accueillir et à consoler tous les bannis, tous les martyrs. On la surnomme "Cité du refuge". (...) "On voit donc qu'à des moments essentiels de sa destinée, Genève a toujours su généraliser son histoire locale, et universaliser des idées et ses passions. Elle ne peut se contenir dans ses limites étroites, elle déborde par ses fils aventureux, elle reçoit, elle adopte tous les étrangers, attirés par ses lumières. Calvin porta son nom au loin, Rousseau en fit de même. Une troisième étape de sa carrière devait, comme les deux premières, la faire rayonner: ce fut la Croix-Rouge, née au centre même de sa tradition, inspiration foncièrement genevoise élargie en vaste inspiration humaine. La Croix-Rouge, conçue d'emblée comme une organisation fraternelle, n'est pas née du hasard en ce lieu de la terre: elle est le produit obligé d'un esprit à la fois chrétien et humaniste, curieux de toutes les variétés nationales, non par dilettantisme, mais pour les mieux connaître et servir. Car s'il est féru de toutes les idées, le Genevois est pressé de les mettre en action, de les colporter, de les prêcher." (...) "À la société autochtone s'ajoutent des groupements de races diverses, des colonies d'une variété extrême. Tout voyageur qui vient à Genève peut y rencontrer des compatriotes." (« Genève, siège de la Société des Nations », supplément au numéro de novembre de la « Revue de Genève » édité à l'occasion de l'assemblée générale de la Société des Nations (1920-).

Dans cet extrait, De Traz considère l'installation de la SDN comme une reconnaissance de son rôle historique d'ouverture au monde et de sa tradition d'accueil. Genève incarne donc avant tout une « idée ». Cette idée est celle de l'hospitalité sans distinction, inhérente en premier lieu à sa situation géographique. En effet, Genève inscrit son internationalité et son ouverture dans une longue tradition d'accueil qu'historiens, journalistes ou politiciens font en général remonter à l'époque romaine, et plus précisément à un extrait des *Commentaires sur la Guerre des Gaules*. Dans ce texte, l'empereur Jules César décrit la ville comme un point de passage, un lieu de croisement entre un axe nord-sud et un axe est-ouest. Plusieurs siècles plus tard, au cours du Moyen Age, Genève accueille des foires commerciales de grande envergure et attire marchands italiens ou français. Mais c'est surtout la Réforme protestante et le rôle que, sous l'influence de Jean Calvin, Genève a tenu à l'égard des huguenots¹⁰⁹, qui alimentent le mythe d'une ville qui malgré sa taille, se veut ouverte sur le monde.

Selon cet auteur, Genève était donc particulièrement préparée et prédisposée pour accueillir le « projet » international dont la SDN constitue l'événement le plus marquant. Cette

¹⁰⁸ La *Revue de Genève* est une revue qui promeut un esprit universaliste. Elle est fondée en 1920 par Robert de Traz. Il en est le rédacteur en chef jusqu'en 1930. Elle regroupe des textes littéraires ainsi que des chroniques politiques locales et internationales. Elle se veut un lieu d'échange et de débat à l'image du rôle que joue la ville de Genève (*Dictionnaire historique de la Suisse*, article « Revue de Genève »).

¹⁰⁹ Nom donné aux protestants sous le joug de la répression après la proclamation de l'Edit de Nantes, qui a entraîné la fuite de milliers de réfugiés à destination notamment de Genève.

prédisposition est ancrée dans l'histoire de la ville, comme l'extrait de la *Revue de Genève* l'atteste :

Nous croyons que Genève, dont la tradition de culture est illustre et séculaire, est particulièrement favorable à la réalisation de notre projet. Toujours passionnée des choses de l'esprit, elle est dans une même proportion fidèle à son caractère national et préoccupée de l'humanité entière, jalousement particulariste et audacieusement universelle. Sur le pont dont elle est gardienne, et qui, au dire de César, rejoint la latinité aux terres germaniques, on sent le courant d'air de l'Europe. Tout le monde y passe, on y est informé de première main sur plusieurs races, l'on y respire naturellement la curiosité des idées et le désir de l'action (Revue de Genève : 6).

L'installation de la SDN vient s'adosser à cette histoire et achève de faire de Genève un symbole d'ouverture, de tolérance et de diversité. La diversité culturelle et le cosmopolitisme sont agités à la fois comme la résultante de la *tradition* précitée et comme étant inhérente au lieu même de la ville et donc à nouveau, à son *esprit*. Tolérante, accueillante, Genève a œuvré au cours du 20^{ème} siècle, pour se forger une identité qui clame la diversité de ses composantes et leur hétérogénéité comme la plus grande richesse de la ville.

Trois figures mythiques

C'est en 1929 que paraît pour la première fois *L'esprit de Genève* sous la plume de l'essayiste Robert de Traz. Cet ouvrage peut être considéré comme l'une des contributions les plus importantes au mythe de Genève, une « idée-force » qui selon le préfacier Dufour « [commande] le déroulement de l'histoire ou [ordonne] l'organisation de la société [...] » (Dufour in De Traz [1929] 1995: 10).

Dans un autre texte de Dufour (2007), l'Esprit de Genève est défini comme la dernière « métamorphose » du mythe de Genève. Le mythe de « la Capitale des nations » succède ainsi à ceux de la « Rome protestante » et de la « République éclairée ». L'essai de Robert de Traz s'appuie sur ces deux mythes précédents, incarnés par les figures du réformateur Jean Calvin pour le premier et du philosophe et écrivain Jean-Jacques Rousseau pour le second. Ces deux personnages représentent pour De Traz l'avènement de la « cité du refuge » pour le premier (1995 : 23), l'élévation spirituelle et l'universalisme pour le second. Genève se caractérise donc par son ouverture au monde, faisant preuve à la fois d'une grande hospitalité à l'égard des nécessiteux et d'un rayonnement intellectuel porté par l'auteur du *Contrat social*.

Ces deux figures trouvent leur prolongement dans celle de Henry Dunant. En fondant la Croix-Rouge à Genève en 1863, le jeune homme d'affaires suisse concrétise les idéaux d'accueil et

d'universalisme. Entre ces trois figures, Calvin, Rousseau et Dunant, *L'esprit de Genève* trace une filiation qui fait dire à De Traz que « le monde serait différent si Genève n'avait pas existé » (*Id.* : 46). Grâce à elles, « Genève a débordé sur le monde. Mais le monde a constamment reflué sur Genève » (*Id.* : 36)¹¹⁰.

Dans ces propos apparaît le double mouvement du mythe de Genève : l'hospitalité et le rayonnement. Genève est décrite comme un « résumé des nations » qui se développe grâce aux influences du « dehors », c'est-à-dire du reste du monde :

Cité d'immigration et de refuge, résumé des nations, elle doit au-dehors la plupart de ses qualités, mais elle les refond et les frappa à son image. Son génie consiste à enrôler les hommes qui lui arrivent d'ailleurs pour en faire des hommes d'ici, à fabriquer des patriotes avec des exilés, des errants, des évadés, des inconnus, des inquiets (De Traz [1929] 1995 : 45).

Par ces mots, De Traz affirme la dimension cosmopolite de Genève. Ainsi, la ville est à la fois le produit de ses composantes exogènes et de son *esprit* endogène. Ce double mouvement est aujourd'hui encore sans cesse agité et valorisé, comme le slogan « Genève. Un monde en soi » le démontre. Le mythe de Genève repose en définitive sur l'idée – qui deviendra une idéologie – que la ville est un lieu unique au monde de par sa neutralité, son indépendance, la liberté qui y règne, la tolérance à l'égard des étrangers, accueillis sans distinction. Une ville, dit encore De Traz ([1929] 1995: 46) « où nul homme n'est étranger ».

La ville de « l'humanisme moderne »

Pour De Traz, comme dans de nombreux récits politiques, c'est donc *naturellement* et grâce à cet *esprit* que le choix d'une ville pour accueillir la nouvelle Société des nations – une institution qui précisément incarne les valeurs de l'Esprit de Genève – s'est porté sur la ville suisse. Par le biais de la SDN, l'internationalisme cesse d'être théorique et se matérialise sous les yeux de De Traz. Il voit fleurir les sociétés philanthropiques, les cercles littéraires ou artistiques où s'échangent nouvelles et idées du monde entier, les cafés et les restaurants dans lesquels sont organisées des rencontres mondaines, les clubs, terrains de golf et autres « drinks » qui offrent l'opportunité unique de « causer avec des voisins qui ne vous ressemblent pas » (*Id.* : 124).

¹¹⁰ Stepczynski-Maitre (2002) affirme que cette filiation directe entre la tradition protestante, la Cité de Calvin et la Genève internationale est contestée par les historiens. En effet, la désignation de Genève pour accueillir le siège de la SDN relève davantage, comme je l'ai évoqué plus haut, du contexte politique de l'époque que de la *tradition* spécifique à Genève.

Dans les pages de *L'esprit de Genève*, l'installation de la SDN porte en elle les germes d'un « humanisme moderne » (*Id.* : 147) dont Genève est l'épicentre, son nom même devenant un symbole, une idée :

[L'Esprit de Genève] cesse d'être l'apanage des Genevois, il est invoqué par la plupart des nations de la terre. Le nom même de Genève, rayonnant au-dessus des significations particulières, subit l'étrange aventure de se transformer en symbole (De Traz [1929] 1995 : 46).

« L'humanisme moderne » s'incarne selon Robert de Traz dans le défilé qui anime la ville chaque année en septembre lorsque se tient l'assemblée générale de la SDN. Il décrit la manière dont les rues se parent pour accueillir les représentants de toutes les nations revêtant les atours indiquant leur provenance. Les balcons sont fleuris, drapeaux et oriflammes colorent la ville¹¹¹. C'est « l'atmosphère de Genève » (*Id.* : 50), qui voit défiler une foule hétéroclite à laquelle se mêlent des Suisses « curieux » et « amusés » (*Id.* : 122), formant ainsi :

Un ensemble social qui n'a jamais eu son pareil. Ce qui le fonde, c'est la diversité : on y voit des gens que leur dépaysement même rend solidaires » (Ibid).

L'Esprit de Genève est à n'en pas douter un mythe politique qui traduit une vision de la société. Cela se vérifie du fait que le développement de l'esprit de Genève n'entraîne pas une tolérance généralisée à l'égard des personnes étrangères dans leur ensemble. Tandis que les internationaux servent de levier aux apôtres de l'internationalisme et de la ville cosmopolite, des voix continuent de s'élever contre « la surpopulation étrangère » et la figure de l'étranger qui n'est pas associé à la SDN et à l'œuvre de paix dans le monde. L'esprit de Genève a pour effet de cristalliser une distinction dans le rapport aux personnes étrangères.

5.1.4 Dédoublément de la figure de l'étranger

Avant la venue des internationaux, le rapport aux étrangers est restreint à la question de la « surpopulation » et traduit une représentation dévalorisée. Durant l'entre-deux-guerres, les dispositions légales à l'égard des étrangers se durcissent. La Première Guerre se caractérise par le passage d'une phase libérale à une phase conservatrice dont témoignent la création d'une « police des étrangers » et la promulgation de la première loi fédérale régissant le séjour des

¹¹¹ La description que fait Robert de Traz des défilés tenus lors des assemblées générales dix ans après l'installation de la SDN est quasiment identique à celle émanant des journalistes relatant le premier de ces événements pour le *Journal de Genève* et cité précédemment.

étrangers (Wicker, Fibbi et Haug 2003)¹¹².

Ces mesures ne concernent pas les fonctionnaires internationaux. Ceux-ci adoptent les traits des *bons* étrangers. Ils sont accueillis en grande pompe, drapeaux et oriflammes colorent la ville à leur arrivée (cf. ci-dessus). En ce sens, la venue de la SDN diversifie les représentations associées à la population étrangère et fait de Genève une « mosaïque de mondes sociaux » au sens de l'École de Chicago (Wirth [1938] 2004: 270). Il s'observe un dédoublement de la figure de l'étranger.

D'une part la rhétorique de la « surpopulation étrangère » se renforce et s'accompagne d'une « attitude de défense à l'égard des étrangers » et d'un « repli sur soi » (Wicker, Fibbi et Haug 2003: 24-25). D'autre part le « passage des représentants des grandes puissances » se fête et mène à la cristallisation du mythe de Genève. La figure de l'étranger est duelle : le *bon* et le *mauvais*, l'*accueilli* et le *rejeté*, le *bienvenu* et l'*envahisseur*, la *paix* et le *danger*, etc.

Narration et catégorisation

Au sens de Ricoeur, la venue de la SDN peut être interprétée comme un « événement narratif ». Elle « met en intrigue » le rapport à l'étranger et inscrit cette intrigue dans un récit historique :

[L]'événement narratif est défini par son rapport à l'opération même de configuration ; il participe de la structure instable de concordance discordante caractéristique de l'intrigue elle-même ; il est source de discordance, en tant qu'il surgit, et source de concordance, en tant qu'il fait avancer l'histoire. Le paradoxe de la mise en intrigue est qu'elle inverse l'effet de contingence, au sens de ce qui aurait pu arriver autrement ou ne pas arriver du tout, en l'incorporant en quelque façon à l'effet de nécessité ou de probabilité exercée par l'acte configurant (je souligne) (Ricoeur 1990: 169-70).

La « concordance discordante » dont Ricoeur traite dans cette citation se retrouve dans la personnalité même de Robert de Traz. En effet, le chantre de la « ville où nul homme n'est étranger » fait partie des membres fondateurs de la Nouvelle Société Helvétique, une association civique qui s'engage contre les dangers de la surpopulation étrangère (Meylan 1969).

Ainsi, la cristallisation de l'internationalité dans la ville agit comme des *prises* sur lequel prend

¹¹² La police des étrangers n'est supprimée qu'en 2000. Elle laisse place à l'Office des migrations (Wicker, Fibbi et Haug 2003). Jusqu'à cette date, le Conseil Fédéral use de la rhétorique liée à la « surpopulation étrangère » et favorise les mesures policières à l'intégration (cf. aussi D'Amato 2008; Piguet 2004).

appui le processus de catégorisation (Boltanski et Thévenot 1991). Ces prises sont la manifestation en termes de catégorisation de topiques qui distinguent l'émancipation et le repli. Ce sont elles qui font dire au ministre Hiler qu'« expatrié, ce n'est pas tout à fait comme immigré » (cf. ci-dessus)¹¹³. Les nouveaux venus internationaux bénéficient de concessions politiques, se voient ménager de l'espace physique, accorder les privilèges et immunités auxquels les fonctionnaires internationaux ont droit au regard des traités internationaux. En échange, ils offrent à la ville de Genève une réputation à l'échelle internationale, favorisent la potentielle création de nouvelles OI et ainsi pérennisent le cosmopolitisme genevois.

La suite du chapitre montre cependant que le dédoublement de la figure de l'étranger n'est pas pérenne. Au fil du siècle, les figures de l'étranger et celle de l'international s'éloignent et se rapprochent au gré du contexte urbain et politique. Ce mouvement témoigne de l'évolution des récits narratifs et des processus de catégorisation qui caractérisent le rapport à l'étranger. De même, ils traduisent la fragilité de l'identité cosmopolite d'une ville. Celle-ci ne va pas de soi, mais s'inscrit dans un processus dynamique fortement en lien avec la question du pouvoir.

Avec la dissolution de la SDN au cours de la Seconde Guerre mondiale et son remplacement par l'ONU dès 1945, le développement urbain de Genève s'accélère et la ville atteint un niveau de saturation. Une forte croissance de la population étrangère fait renaître, au début des années 1960, le militantisme xénophobe¹¹⁴. Dans l'intervalle, le nombre d'OI comme celui des fonctionnaires en poste à Genève augmente considérablement. Ceci nécessite d'importants investissements tant du point de vue des infrastructures que de l'habitat et entraîne une rupture dans l'attitude de la population locale vis-à-vis de la population internationale à Genève.

¹¹³ Sur le gouvernement par la catégorisation, Castel (1995) propose une réflexion riche sur « la société salariale » qui se fixe avec l'invention de l'Etat-nation au 19^{ème} siècle. L'anthropologue Friedman (2004) propose une analyse similaire en affirmant que les rapports de classe dans la catégorisation est une résultante de l'Etat-nation.

¹¹⁴ Les années 1930 et 1940 se caractérisent en effet par la présence importante de mouvements politiques proches de l'extrême droite qui contrastent fortement, encore une fois, avec l'élan d'ouverture de Genève à la même époque (Batou 2012).

5.2 La communauté comptabilisée

Durant l'entre-deux-guerres, le nombre le plus important de fonctionnaires internationaux que Genève ait compté depuis l'installation de la SDN s'élève à 700¹¹⁵. Lorsque la guerre éclate, ce nombre atteint une centaine à peine et les activités de la SDN, déjà rares dès la seconde moitié des années 1930, sont quasiment stoppées. La baisse de l'activité internationale se perçoit par ailleurs dans le déplacement temporaire du siège du BIT de Genève à Montréal entre 1940 et 1948. Le 8 avril 1946, la dissolution de la SDN est prononcée. Lui succède l'ONU, une institution créée selon un nouveau rapport de force entre l'Europe et les États-Unis au sortir de la guerre. Celle-ci installe son siège à New York et hérite, conjointement avec le BIT, des bâtiments et des archives genevois de la SDN (David 2000).

La période qui s'étend de 1946 à 1975 amorce alors une phase de forte croissance pour les OI genevoises. Dès le mois d'août 1946, l'ONU reprend les activités de la SDN. En décembre, 159 fonctionnaires sont employés au Palais des nations, dont deux tiers de Suisses. Deux ans plus tard, en décembre 1948, s'ajoutent à ce nombre 500 fonctionnaires travaillant au BIT, 132 à l'OMS, 55 à l'Union internationale des télécommunications (UIT) et 15 au Bureau international d'éducation (BIE). En 1950, cinq organisations internationales comptabilisent un total de 1611 fonctionnaires (fig. 8).

Cette forte croissance se poursuit à un rythme régulier jusqu'au milieu des années 1970, à raison d'une augmentation du personnel des organisations internationales de 8,2 % par année, pour atteindre, en 1975, 11'438 employés. Parallèlement à cette augmentation, le nombre de fonctionnaires suisses diminue quant à lui considérablement, passant de plus d'un quart du nombre total de fonctionnaires en 1950 à 16.7 % en 1975.

Année	Nombre d'employés OI	Taux d'accroissement	Population genevoise totale	Nombre d'OI
1934	1038	-	Env. 170'000	2
1950	1611	+ 55 %	Env. 200'000	5
1975	11'438	+ 609 %	Env. 320'000	13

¹¹⁵ Dans cette section, les chiffres concernant le personnel des Nations Unies et des OI durant la période 1945-1975 proviennent du rapport consacré au « secteur international », édité par le Service cantonal de la statistique (aujourd'hui Ocstat) en 1978. Les numéros de pages sont référencés par l'acronyme SCS. Les conditions de production de ce rapport qui marquent le début du traitement statistique des internationaux statistiques sont analysées plus loin.

2000	21'841	+91 %	Env. 400'000	22
------	--------	-------	--------------	----

Figure 8: Évolution du personnel des OI entre 1934 et 2000 (Service cantonal de la Statistique et Ocstat. N. B. Ces chiffres ne tiennent pas compte du personnel des MD.

Dans les missions permanentes, attirées par la présence des organisations internationales, la croissance du personnel est encore plus forte, passant de 106 personnes en 1952 à 2303 en 1977. Le taux de création d'emplois dans le « secteur international » est, durant cette période, considérablement plus élevé que la création d'emplois par l'économie locale :

Le secteur international, qui a enregistré de 1964 à 1975 un accroissement annuel moyen de 6,9% de ses effectifs, a fait preuve d'un dynamisme considérable. À titre de comparaison, le volume global de l'emploi de l'économie genevoise a augmenté, de 1965 à 1975, de 2,3% par an en moyenne¹¹⁶ (SCS 1978 : 111).

Parallèlement à l'augmentation du personnel de l'ONU à Genève, le droit international stabilise le statut légal des fonctionnaires internationaux. Ce processus amplifie l'écart entre cette catégorie juridique de personnes et les catégories d'« étrangers » ou d'« immigrés ».

5.2.1 Croissance urbaine et tensions sociales

La croissance du nombre de fonctionnaires internationaux postérieure à 1945 engendre un fort besoin en surfaces de bureaux, ce pourquoi l'État de Genève décide, en 1965, de dédier un espace spécial pour le développement des OI :

Pour faire face au développement des organisations internationales gouvernementales, l'État de Genève réserva, dès 1965, à l'usage de celles-ci, une zone de 240 hectares à proximité du Palais des Nations¹¹⁷.

Afin de mieux gérer cette zone, de même que le développement spatial du « secteur international », le Canton de Genève et la Confédération suisse, dont la politique extérieure s'appuie fortement sur ce secteur, proposent de créer et de financer conjointement une fondation de droit public. Celle-ci porte le nom de Fondation des immeubles pour les organisations internationales (Fipoi). Sa création s'avère être le creuset dans lequel se cristallisent les tensions inhérentes à la forte croissance du nombre de fonctionnaires internationaux.

Lorsque la nouvelle Organisation des Nations Unies installe son siège à New York, le rôle de Genève sur la scène internationale s'affaiblit du point de vue politique. Toutefois, la ville

¹¹⁶ SCS 1978, p. 111.

¹¹⁷ SCS 1978, p. 24.

parvient à maintenir le BIT et à accueillir de nouvelles agences techniques (OMS, UIT, GATT). Au lendemain de la Seconde Guerre déjà, la prévision d'une croissance de la population de fonctionnaires suscite des inquiétudes du point de vue de l'accueil qui peut lui être fait, si bien qu'un journaliste questionne : « Pouvons-nous loger deux à trois mille fonctionnaires internationaux et leurs familles ? »¹¹⁸.

Par ailleurs, Genève connaît dans les années d'après-guerre, une période de relative prospérité, ce qui génère un fort besoin de main-d'œuvre, recrutée à l'étranger (Brun et Léveillé 2003). Paradoxalement, c'est en partie pour satisfaire aux besoins de surfaces de travail et d'infrastructures de logement et de mobilité de l'ONU, des agences onusiennes et des nouvelles organisations internationales qu'une main-d'œuvre étrangère si importante est requise entre 1945 et 1975. L'augmentation de ménages, principalement italiens, de même que la multiplication du nombre de fonctionnaires internationaux, imposent de planifier une ville à forte croissance urbaine pour accueillir une population genevoise qui double entre 1945 et 1975 (Brun et Léveillé 2003; Joye et Kaufmann 1998).



Figure 9: Nouveau siège de l'OMS, 1966.

La « cristallisation de l'international dans la ville » (Meyer à paraître), bien qu'amorcée déjà durant l'entre-deux-guerres, s'intensifie avec la forte augmentation après 1945 de la population de fonctionnaires internationaux. À cela s'ajoute l'émergence de doutes

¹¹⁸ *Journal de Genève*, 11 septembre 1946.

concernant l'utilité de l'organisation. N'ayant pas pu empêcher un second conflit plus meurtrier encore que le premier, l'ONU ne jouit pas de la même crédibilité que la SDN à ses débuts. Débute alors une période de craintes récurrentes exprimées à l'égard des fonctionnaires internationaux qui deviennent progressivement une figure pesante de l'étrangéité. La période des années 1960-1970 est marquée par une intensification des propos xénophobes de la part de certains mouvements politiques qui placent dans la même ligne de mire, et ce pour la première fois, travailleurs étrangers et fonctionnaires internationaux. La critique populaire qui plonge la population internationale au cœur d'une controverse déterminante sur la place accordée aux populations étrangères et sur le gouvernement de celles-ci. Ce mouvement engendre des réactions de la part des autorités qui entreprennent de recomposer les dispositifs d'action publique pour répliquer aux critiques. Ces réactions sont présentées plus loin.

5.2.2 Constitution d'une arène publique

La Fipoi, financée doublement par l'État de Genève et par la Confédération¹¹⁹, sert d'intermédiaire entre les autorités politiques et les organisations internationales, la Suisse ne pouvant pas les financer directement car elle n'est pas encore, à cette époque, membre de l'ONU¹²⁰. Dans un contexte d'augmentation conséquente du nombre d'OI, d'infrastructures et de bâtiments, la Fipoi a pour objectif de gérer l'installation immobilière des OI. Toutefois, elle ne s'occupe pas de l'installation des fonctionnaires eux-mêmes. À l'occasion de sa création, les premiers biens projetés et qu'elle sera amenée à gérer sont un centre de conférences de grande envergure pour répondre à la forte augmentation des rencontres internationales se tenant à Genève (l'actuel Centre international de conférences de Genève [CICG]), et un immeuble administratif de six étages à la Rue de Varembe. Dans ce dernier se situent aujourd'hui le siège de la mission suisse ainsi que les bureaux de la Fipoi.

La « zone internationale » au cœur de la contestation

Ces mesures sont prises par la Confédération en réaction à la menace planant à cette époque sur le maintien du BIT à Genève. Plusieurs villes, à l'instar de Turin, proposent d'accueillir cette OI en promettant de répondre aux besoins d'agrandissement conséquents qu'elle

¹¹⁹ La création de la Fipoi a impliqué une contribution de CHF 100'000.- divisée à parts égales entre la Confédération et le Canton de Genève.

¹²⁰ La Suisse n'adhère à l'ONU qu'en 2002.

formule. Ces propositions ne sont pas officiellement prises en considération par le conseil d'administration du BIT (OMC 2011). Néanmoins, celui-ci s'en sert pour faire pression sur les autorités helvétiques. Celles-ci se voient dans l'obligation de céder aux demandes de modernisation des infrastructures et de mise à disposition de locaux formulées par les organisations internationales afin d'assurer le rôle international de Genève qui se trouve alors au centre de la politique étrangère du pays. Suite à un refus par le Conseil municipal de Genève d'agrandir le Centre William-Rappard (occupé aujourd'hui par l'OMC), le BIT se voit offrir en échange un site classé en zone agricole en dehors du centre-ville. Ce terrain accueille le bâtiment occupé actuellement par l'organisation.



Figure 10: Timbre postal édité à l'occasion de la construction du nouveau siège du BIT, 1974.

La Fipoi et le projet de zone internationale sont érigés en levier de contestation par un parti politique genevois ouvertement xénophobe et conservateur. Le parti Vigilance livre contre la Genève internationale son premier combat politique de grande ampleur. Ses prises de position amorcent un rapprochement entre fonctionnaires internationaux et « étrangers » qui dure près de vingt ans. Durant deux décennies, le parti dénonce les méfaits de la « surpopulation étrangère », et s'érige en garant de la Constitution helvétique. Ses dénonciations s'appuient de manière récurrente sur l'article 4 de cette constitution : « tous les citoyens sont égaux devant la loi ». Cette déclaration détient une forte résonance au sein de la critique que ce parti formule à l'endroit des fonctionnaires internationaux. Avec à sa tête Mario Soldini, élu au Conseil national entre 1975 et 1979, et Arnold Schlaepfer, le parti Vigilance dénonce dès 1964 la décision prise par le Conseil fédéral de contribuer au développement des infrastructures

requis par l'accroissement du nombre d'OI et de fonctionnaires internationaux suite à la création de l'ONU.

Dans la deuxième édition de son périodique *Vigilance* (renommé *Le Vigilant* à partir 1978), parue en novembre 1964, le jeune parti élabore un discours qui associe les difficultés que connaît l'économie genevoise ou la pénurie de logements à la présence à Genève des fonctionnaires internationaux. Dans cette édition, comme dans les suivantes, les prises de position de *Vigilance* n'ont cessé de placer une frontière entre les « Genevois » et les « étrangers » de manière générale, une catégorie au sein de laquelle les « fonctionnaires internationaux » prennent progressivement les traits d'une communauté, d'une *minorité* accusée de peser sur la « situation financière précaire » et sur « la pénurie endémique de logements »¹²¹.

La « zone internationale » que le Conseil d'État prévoit d'établir autour du Palais des Nations pour accueillir les extensions des bâtiments requises par les OI déjà installées, ainsi que par celles nouvellement établies à Genève, suscite également une vive critique de la part du parti. Dans la troisième édition de *Vigilance*, le problème du nombre des fonctionnaires internationaux est agité, la nouvelle « zone internationale » étant, selon *Vigilance*, destinée à accueillir « de nouveaux milliers de fonctionnaires internationaux¹²² » :

Ainsi sera consacrée l'expansion desdites institutions jusqu'aux environs du Grand-Saconnex, de Pregny et de Chambésy. La région pourra se couvrir de nouveaux bureaux pour les besoins de nouveaux milliers de fonctionnaires internationaux..." [...]. En cette période de prospérité à rebours des finances cantonales et fédérales, le projet nous semble plutôt malvenu. Il rencontre l'accueil "mitigé" du bon peuple genevois, un tantinet saturé de la coûteuse "vocation internationale" de sa ville ».

Cette prise de position – et plus spécifiquement l'expression « le bon peuple genevois » – traduit la défense par *Vigilance* de *l'habitant légitime, ordinaire, contribuable*. Elle traduit une lutte pour l'appartenance à la ville en termes de légitimité, et non de classe, la population genevoise riche fait partie du même ensemble. Elle trace une frontière entre un « Nous » – « le bon peuple genevois » exclu de la « vocation internationale » de Genève – et un « Eux » – les

¹²¹ *Vigilance*, n° 2, novembre 1964.

¹²² *Vigilance*, n°3, décembre 1964.

« nouveaux milliers de fonctionnaires internationaux ». Vigilance use de cette tension pour asseoir sa légitimité en tant qu'acteur politique.

Un référendum contre la « vocation internationale » de Genève

Le parti lance un référendum visant à annuler la création de la Fipoi et de la zone internationale¹²³. Il s'agit de freiner la « vocation internationale » de Genève que traduisent les nombreux bâtiments en construction destinés aux bureaux des OI et aux logements des fonctionnaires. Ces deux mesures sont critiquées pour le paradoxe qu'elles soulèvent entre la sollicitation des contribuables pour le financement public d'un espace amené à être soustrait de l'usage public. L'accueil des OI dans une zone dédiée constitue aux yeux des autorités une nécessité pour donner corps à la *tradition* internationale dont Genève serait dotée. Or la controverse que ce projet fait naître croise une tension spatiale qui repose sur l'aménagement du territoire avec une tension sociale qui fait émerger une frontière entre diverses populations.



Figure 11: Tract publié par le parti Vigilance à l'occasion du référendum contre la Fipoi, 1965.

À l'arrière-plan de ce paradoxe se trouve donc la dénonciation de la sollicitation fiscale du « bon peuple genevois ». Celle-ci est jugée inégale par Vigilance car dans la mesure où les fonctionnaires internationaux ne versent pas de contributions fiscales à la collectivité, l'article 4 de la Constitution helvétique cité plus haut n'est pas respecté. La fiscalité des fonctionnaires

¹²³ *Neue Zürcher Zeitung*, 1^{er} avril 1965.

internationaux est au cœur de la critique agitée par *Vigilance*. Avec une intensité variable, mais s'étendant sur plusieurs décennies, cette thématique fait débattre régulièrement les parlementaires. Elle se fonde sur la catégorisation différentielle et privilégiée dont jouissent les fonctionnaires internationaux :

*Mais, demanderont nos lecteurs, pourquoi ce traitement de faveur pour une catégorie bien déterminée de personnes résidant dans le canton de Genève ?*¹²⁴.

Cette citation est extraite d'un article intitulé « l'égalité perdue ». La notion de privilège est centrale. Il n'a jamais été question pour *Vigilance* – officiellement du moins – de nier le rôle international de Genève. Ce rôle ne doit en revanche pas menacer la souveraineté suisse et la primauté des Suisses sur leur territoire, comme en témoigne le slogan : « Genève, centre international, d'accord ! Mais... ville suisse d'abord ! »¹²⁵. Ce qui fait dire à certains commentateurs contemporains que les prises de position de *Vigilance* visaient en réalité à « stopper la Genève internationale »¹²⁶.

À la lumière de ce qui précède, il apparaît que la critique à l'égard de la Genève internationale est double. Premièrement, elle met en évidence la distinction faite entre le « bon peuple genevois » et les fonctionnaires internationaux sur la base de la définition d'un *habitant légitime*. Deuxièmement, elle souligne une inégalité de traitement par les autorités politiques. La communauté est alors critiquée pour ses *privilèges*. Ces deux pôles sont importants au regard de la réaction des autorités à cette critique par le biais du traitement statistique. celui-ci est employé pour justifier les conditions de séjour spécifiques des fonctionnaires internationaux.

5.2.3 Contrer la menace par la statistique

Le référendum a lieu le 5 avril 1965. Il est accepté par 55% des votants, autorisant par ce fait la création de la Fipoi. Néanmoins, le climat xénophobe et les propositions émanant de villes telles que Turin ou Bruxelles pour accueillir les organisations internationales font réagir les autorités fédérales qui remboursent à Genève le « manque à gagner » fiscal des fonctionnaires

¹²⁴ *Vigilance*, n° 4, mars 1965.

¹²⁵ *Vigilance*, n° 7, octobre 1965.

¹²⁶ *Le Temps*, 5 septembre 2009. Dans cet article, rédigé par Joëlle Kuntz, un rapprochement hasardeux et quelque peu normatif est effectué entre *Vigilance* et l'opposition à l'extension de l'OMC par l'Alliance de Gauche trente ans plus tard.

internationaux. Le Canton réagit quant à lui en entreprenant de comptabiliser la population « internationale » et de quantifier ses apports à l'économie genevoise. Dans cette perspective, le *Journal de Genève* publie une enquête intitulée « Le rôle des organisations internationales dans l'économie genevoise »¹²⁷. Cette enquête précède d'une semaine environ la votation sur la Fipoi. Bien qu'elle reconnaisse que « les données manquent », l'objectif de cette étude est avant tout d'« énoncer les principaux termes du problème ». L'allégation qu'il existe un « problème » suggère donc que la critique de Vigilance exposée précédemment fait débat, qu'elle force des acteurs comme les médias à se positionner et à justifier cette position.

Compenser le manque à gagner

La première justification mise en avant par cette enquête est l'apport financier, un apport défini dans le texte comme de l'« argent frais » en référence au fait qu'il s'agit de revenus non imposés : « La somme de 200 millions (qui représente alors 10% du revenu imposable genevois) qui est infusée, année après année, dans l'économie genevoise est d'origine extérieure ». L'article concède ensuite qu'effectivement, l'exonération fiscale dont jouissent les fonctionnaires internationaux occasionne une « perte » pour le Canton. Néanmoins, cette perte est estimée à 15 millions de francs par année. Il s'agit du fameux « manque à gagner ». Immédiatement après, l'auteur de l'article revient sur la question des dépenses des fonctionnaires internationaux qui « grossissent les revenus d'autres citoyens qui, eux, payent des impôts ». L'article fait ensuite la liste des « sacrifices » consentis par le Canton de Genève en termes de dons ou de prêts immobiliers, fonciers et monétaires faits aux OI. Il est question de faire le « bilan ». L'article conclut que « Genève semble avoir atteint un point de saturation quant à son développement « international » et d'en appeler à « une base nouvelle » que la création de la Fipoi est supposée inaugurer puisque celle-ci est censée, de par ses statuts, éviter les dons et les prêts sans intérêts faits aux OI.

Il apparaît dans ce qui précède que les médias se font le relais des débats concernant la contribution financière des fonctionnaires internationaux. Ceux-ci se poursuivent au-delà du référendum. Ils soulèvent progressivement d'autres questions, notamment celle de l'encadrement et du contrôle. Dans un article paru quelques mois après le référendum contre

¹²⁷ *Journal de Genève*, 26 mars 1965.

la Fipoi, un journaliste évoque la volonté politique de Vigilance de mettre sur pied une instance de « contrôle » des fonctionnaires internationaux :

Les promoteurs du référendum malheureux qui avait été lancé ce printemps contre la FIPOI ont adressé au conseiller fédéral Wahlen un mémorandum résumant leurs désirs et leurs vœux tels qu'ils les lui avaient exposés, au cours de l'entrevue de la semaine dernière. Ils souhaitent notamment qu'une enquête soit faite sur le nombre et l'état des fonctionnaires internationaux, leurs conditions de logement, leurs privilèges, etc. Ils proposent la création à Genève d'un « contrôle des fonctionnaires internationaux accessible au public comme le fichier cantonal de l'habitant ». Ils suggèrent certaines restrictions qu'il conviendrait, à leurs yeux, d'apporter aux privilèges et immunités ainsi qu'aux catégories de personnes qui en jouissent. Ils estiment enfin que les autorités « devraient encourager les organisations internationales à appliquer bénévolement les mesures demandées aux entreprises suisses en matière de personnel¹²⁸.

Cet extrait témoigne du surgissement d'une exigence de comptabilisation des fonctionnaires internationaux. La présence récurrente dans la presse de cette période de sujets liés aux fonctionnaires internationaux a pour résultat la constitution d'une représentation réifiée de cette population. Celle-ci suscite des questionnements plus larges sur la relation de la Suisse à ses étrangers, comme l'indique un journaliste en mars 1966 :

Le fonctionnaire international fait partie d'une communauté professionnelle de déracinés dont les racines étaient fort différentes les unes des autres [avec qui] nous avons trop longtemps pensé qu'une coexistence passive pourrait suffire¹²⁹.

Cet article fait usage du terme « communauté » pour désigner les fonctionnaires internationaux (en opposition à la « communauté de Genève »). L'auteur en appelle à « l'intégration » d'une « communauté de déracinés » et donc d'étrangers, avec qui une « coexistence passive » est jugée insatisfaisante. En avril 1967, le Bureau d'information sociale organise un séminaire de deux jours sur le thème « La Suisse et le migrant ». Dans un article relatant cet événement, le *Journal de Genève* rapporte que trois catégories de migrants – trois « problèmes » – ont été discutées durant le séminaire : les « migrants internes », les « migrants externes » et les « fonctionnaires internationaux ».

Comment « dissiper le malaise » ?

De leur côté, les OI réclament à la Confédération un soutien pour l'amélioration ou la rénovation des infrastructures à leur disposition. Ces réclamations interviennent au moment où plusieurs propositions visant à accueillir les OI sont formulées par d'autres pays. Les autorités fédérales prennent au sérieux la menace de délocalisation. Elles parlent à plusieurs

¹²⁸ *Journal de Genève*, 19 août 1965.

¹²⁹ *Journal de Genève*, 4 mars 1966.

reprises du « malaise de Genève »¹³⁰. Durant une conférence de presse, le conseiller fédéral Willy Spühler affirme qu'il est nécessaire de « dissiper ce malaise » qui est dû selon lui à une ignorance des faits qu'il entend pallier grâce à une étude commandée par le Conseil fédéral et qui vise à justifier la présence des organisations internationales à Genève :

Les résultats de l'étude du Département politique devraient aussi contribuer à dissiper ce malaise qui ne cesse de nuire à nos rapports avec les organisations internationales à Genève et qui représente, pour notre politique étrangère, un danger qui ne doit pas être sous-estimé. Les expériences des années passées ont montré que ces ressentiments envers les fonctionnaires internationaux proviennent d'une connaissance souvent inexacte des faits. L'étude mentionnée élucidera les phénomènes, fournira les chiffres désirables et contribuera par là à l'amélioration du climat psychologique de Genève, ce qui est une nécessité urgente¹³¹.

En octobre de la même année, le Conseil des États accepte le crédit voté par le Conseil fédéral visant à attribuer, à un taux préférentiel de 3%, ainsi qu'une contribution à fonds perdu de quatre millions, un total de plus de 100 millions de CHF pour la rénovation, l'agrandissement et la construction de bâtiments destinés à l'accueil d'OI. Ce prêt transite par la Fipoi. Durant cette même conférence de presse tenue à Genève, le chef de la mission permanente de la Suisse auprès des OI René Keller évoque lui aussi un « malaise à l'égard des internationaux »¹³². Ce malaise, poursuit-il, repose sur un « malentendu ». Il en appelle à un « contact avec la population et une large information ».

Le danger d'une potentielle délocalisation des OI met un terme aux pourparlers entrepris durant cette période par le Canton de Genève en vue d'obtenir de la part de Berne une compensation fiscale à l'exonération des fonctionnaires internationaux. Pour la Confédération, la priorité est au maintien des OI à Genève et non aux doléances émanant de cette ville. Par ailleurs, alors qu'en 1964, une imposition des fonctionnaires internationaux demeure envisageable en dépit de l'échec du référendum contre la Fipoi¹³³, une telle possibilité est exclue par la Confédération dès 1966. Les arguments qu'elle emploie pour justifier ces deux refus sur deux principes d'égalités contenus dans les traités internationaux qu'elle a ratifiés : l'égalité entre les fonctionnaires internationaux employés dans tous les pays où sont installées des OI et l'égalité de tous les employés d'une même institution¹³⁴.

¹³⁰ *Journal de Genève*, 29 juin 1967.

¹³¹ *Id.*

¹³² *Journal de Genève*, 27 octobre 1967.

¹³³ *Journal de Genève*, 30 juillet 1964.

¹³⁴ La revendication minimale de Vigilance consiste en l'imposition, au nom de l'article 4 de la Constitution

L'apaisement de la critique

Ce qui précède fait apparaître l'apaisement de la menace de délocalisation des OI par un déblocage financier de la part de la Confédération. Toutefois, la critique genevoise demeure. En guise de réponse, et à l'appel mentionné ci-dessus d'une « plus large information » par le chef de la mission permanente de la Suisse, les fonctionnaires internationaux deviennent dans le courant des années 1970 une catégorie statistique officielle. En 1978, le Service cantonal de la statistique (l'actuel Ocstat) publie une étude très complète de 144 pages sur le « secteur international de Genève ». Il s'agit du premier traitement statistique de cette population et de ses apports économiques, mais l'enjeu est davantage politique que mathématique. Il s'agit de faire les comptes : certes les fonctionnaires ne paient pas d'impôts et de nombreux investissements sont nécessaires, mais leur contribution et celle des OI à l'économie locale sont fondamentales. Le texte affirme combien les OI ont sorti Genève du « marasme » économique. Il se conclut ainsi :

La prospérité et le dynamisme de l'économie genevoise dans l'après-guerre résultent pour une large part du développement intensif du domaine international dont les organisations internationales constituent le noyau. La mise à disposition des infrastructures de services nécessaires assure à ce secteur une croissance durable et les retombées s'amplifient en pénétrant et en activant de nombreuses autres activités »¹³⁵.

Cette conclusion se veut une réponse aux menaces qui ont plané durant les années précédentes sur la stabilité et la prospérité de la Genève internationale. Le rapport affirme que la santé de l'économie genevoise repose principalement sur le « secteur international ». Il prend appui sur des arguments économiques pour invalider les thèses élaborées par les opposants à l'accueil d'OI supplémentaires. La rationalité des chiffres a pour but de pallier le trouble provoqué par la présence physique des OI et des fonctionnaires.

Ce que donne à voir cette controverse est le mouvement qui va de la publicisation d'un trouble par la voie référendaire à l'apaisement de la critique sur la base d'un compromis des biens différents. En suivant Boltanski et Thévenot (1991), le traitement statistique concernant le « secteur international » a pour effet d'aboutir à un compromis entre une épreuve civique et une épreuve marchande. La première est portée par Vigilance et revendique l'égalité entre les citoyens. Dans la cité civique, le principe de la justice et de l'égalité entre tous est le bien

helvétique, des fonctionnaires internationaux suisses.

¹³⁵ SCS 1978, p. 127.

supérieur commun. Il s'agit de l'épreuve traditionnelle de l'état providence. Vigilance se réfère à ce bien en revendiquant une taxation égale pour tous.

La seconde est portée par l'État et admet l'inégalité en revendiquant en revanche la valeur ajoutée qu'offre la présence des fonctionnaires internationaux. Dans la cité marchande, le principe supérieur commun est la rentabilité et la prospérité économique. Certes, l'exonération de taxes engendre un manque gagner, mais celui-ci est pallié par une compensation financière. Cette compensation, prouvée par le traitement statistique, permet d'atténuer les attaques de Vigilance en affirmant l'importance que les internationaux détiennent pour l'économie genevoise.

Il en résulte néanmoins que l'apaisement de la critique et la reconnaissance de la présence légitime des fonctionnaires internationaux engendrent une réification de la population internationale. Un tel procédé est analysé par Desrosières (1993) dans *La politique des grands nombres*. Le sociologue et historien des statistiques déroule les processus par lesquels l'utilisation de nombres tant par les scientifiques que par les gouvernants a pour but de mener à une objectivation du monde et des formes sociales. En affirmant que « les outils statistiques permettent de découvrir ou de créer des êtres sur lesquels prendre appui pour décrire le monde et agir sur lui » (*Id.* : 9), Desrosières permet de mieux saisir l'enjeu d'apaisement que comporte la réponse amenée par le traitement statistique aux menaces tant internes qu'externes qui pèsent sur la Genève internationale.

L'objectif de reconnaissance de la population internationale que comporte le premier traitement statistique a pour effet paradoxal de réifier cette dernière. Dans les termes de Desrosières, l'entreprise statistique qui pour la première fois, et sur plus de 140 pages, produit des chiffres sur les employés de l'ONU et des OI, contribue à « faire de l'un à partir du multiple » (*Id.* : 87).

La section suivante montre que des réponses autres que la réification peuvent être données pour apaiser des controverses lorsque celles-ci menacent un bien. Trois décennies après l'attaque des fonctionnaires internationaux par Vigilance, la pérennité de la Genève internationale est à nouveau mise à mal, ce qui entraîne une reconfiguration de l'action publique qui marque une deuxième phase de rapprochement entre internationaux et étrangers.

5.3 La personne intégrée

Dans cette section, il sera question de la Genève internationale à travers les défis qu'elle pose aujourd'hui, à l'heure des villes dites « globales » et où la concurrence pour les villes internationales ne provient plus uniquement de Bruxelles, Paris ou Vienne, voire New York, mais également de mégapoles en pleine mutation revendiquant à leur tour le droit à devenir des centres de pouvoir (Musterd et Murie 2010). Ces villes, il s'agit par exemple de Nairobi, Bangkok, Abu Dhabi ou encore Singapour. Durant la Guerre froide, Genève représentait un lieu stratégique permettant des échanges impossibles dans l'un ou l'autre des « blocs ». La neutralité de la Suisse a fait de Genève un îlot de diplomatie préservé des intérêts politiques de part et d'autre du rideau de fer¹³⁶.

Après la chute du mur de Berlin, et la fin de la bipolarisation du monde au profit de la multipolarité, la situation change considérablement. La neutralité de la Suisse ne représente plus le même avantage dans un monde en paix, comme l'affirme Klaus Schwab, le fondateur et directeur du Forum économique de Davos en 1993 :

Dans un monde bilatéral, Genève était un endroit neutre, qui avait une position très spécifique et un grand rôle à jouer. Aujourd'hui, dans un monde multipolaire, l'atout de la neutralité a perdu de son importance¹³⁷.

Selon cette analyse, la fin de la Guerre froide signifie le passage d'un monde « bilatéral » à une société mondialisée. Ce passage détermine un impact important sur la pérennité de la Genève internationale. Il fait dire à l'ancien rédacteur en chef du journal *La Suisse* que « les temps ont changé »¹³⁸. Et avec eux se sont transformés les dispositifs d'accueil destinés à la population internationale de Genève.

5.3.1 L'irruption du secteur privé

Dans ce contexte de changement, Genève sent son rôle international une fois de plus menacé. Comment expliquer cette menace ? La primauté internationale de Genève ayant de tout temps été contestée et concurrencée¹³⁹, pourquoi la fin de la Guerre froide marque-t-elle une période

¹³⁶ A ce titre, le sommet qui a réuni à Genève les chefs d'état Mikhaïl Gorbatchev et Ronald Reagan en novembre 1985 est décrit comme l'un des événements les plus prestigieux de l'histoire de la Genève internationale, cette rencontre ayant permis l'ouverture d'une brèche qui n'est semble-t-il pas étrangère à la fin de la guerre.

¹³⁷ *Journal de Genève et gazette de Lausanne*, 28 janvier 1993.

¹³⁸ Michel Baettig en ouverture d'un livre consacré à l'histoire de la SDN (David 1999 : 14).

¹³⁹ Comme ce chapitre l'a montré précédemment, les menaces liées à la concurrence d'autres villes sont

particulièrement délicate pour la Genève internationale ?

La menace de la décentralisation

En juin 1992, moins d'une année après la dislocation de l'URSS, le Corps commun d'inspection des Nations Unies (CCI) rédige un rapport à l'intention du secrétaire général Boutros Boutros Ghali. Dans ce rapport, il est conseillé à l'ONU de procéder à une « déconcentration » des institutions onusiennes, rassemblées principalement à New York, Genève et Vienne, au profit de villes dites du Sud telles que Nairobi, New Delhi, Manille, Tunis ou Buenos Aires, mais aussi dans les pays de l'ancien bloc soviétique à l'instar de Varsovie, ou de pays comme l'Allemagne ou le Japon. Deux arguments composent la recommandation visant une « déconcentration » des services de l'ONU. Il s'agit premièrement d'un argument d'ordre symbolique qui vise une redistribution égalitaire des avantages que procure l'accueil des institutions de l'ONU. Au nom de la diversité des cultures et de l'égalité des peuples prônées par les Nations Unies, le rapport juge anormal que toutes les organisations internationales soient réparties entre trois villes du Nord. Une telle décentralisation dans des pays où l'installation d'une agence onusienne aurait posé problème en raison de l'engagement en faveur de l'une ou l'autre des parties belligérantes, est devenue depuis la fin de la Guerre froide une possibilité réelle, et inversement, la neutralité de la Suisse, qui justifiait jusqu'alors le rôle prépondérant de la Genève internationale, s'avère soudain obsolète :

En Europe même, la répartition actuelle des organisations n'est peut-être plus justifiée maintenant que la Guerre froide est terminée. Le concept et le statut d'état neutre, qui était autrefois important, ne constituent plus des critères déterminants pour l'implantation d'organisations internationales¹⁴⁰.

Cet argument symbolique cher au mythe des Nations Unies s'accompagne d'une volonté de rapprocher les fonctionnaires internationaux du « terrain », alors que leur situation dans des villes-sièges confortables les empêche d'être sensibilisés aux problèmes que connaissent des pays africains ou asiatiques. À cet argument symbolique vient s'ajouter un argument économique, qui s'appuie sur le constat que les pays hôtes des institutions de l'ONU sont

fréquentes (cf. infra, chapitre 6 pour la situation actuelle). Selon l'expression de Jouve et Lefevre (2004: 88), elles sont si récurrentes que « la compétition internationale constitue en quelque sorte un “sentier de dépendance” » qui structure depuis les années 1920 la politique urbaine à Genève.

¹⁴⁰ Corps commun d'inspection du système des Nations Unies, « Déconcentration et mécanismes de gestion I, juin 1992, p. 7.

caractérisés par un coût de vie élevé, requièrent des salaires élevés et nécessitent des investissements coûteux pour entretenir les infrastructures. Dans ledit rapport, Genève y est décrite comme la ville qui concentre à la fois le nombre le plus élevé d'employés du système des Nations Unies et « les couts salariaux les plus élevés » (*Id.* p. 33). Le rapport publie des tableaux comparatifs montrant le coût d'un employé des services généraux dans plusieurs villes et conclut que dans une ville comme Manille ou New Delhi le coût est inférieur de dix fois à celui de Genève.

Sur la base de ces deux arguments, symbolique et financier, le CCI propose à l'assemblée générale d'adopter une stratégie de « déconcentration » visant « une meilleure répartition des sièges à travers le monde, dans l'intérêt des organisations et de la communauté internationale » (*Id.* p. 48). Un autre point intéressant concerne le fait que les pays qui accueillent des sièges onusiens sont perçus par le rapport comme « [limitant] de plus en plus strictement l'immigration » (*Id.* p. 23), ce qui rend par conséquent de plus en plus difficile l'accès à des postes de services généraux, dont le recrutement se fait ordinairement au niveau local, pour des personnes non résidentes des pays hôtes. Après obtention de ce rapport par les médias, le *Journal de Genève et Gazette de Lausanne* titre que « Genève [est] menacée »¹⁴¹.

Toutefois, la menace provient également de la transformation des rapports de force à l'échelle mondiale. Celle-ci se traduit par la revendication émanant des pays du Sud de pouvoir accueillir eux aussi de grandes conférences internationales. La conférence sur le climat qui se tient en 1992 à Rio de Janeiro marque en ce sens un tournant. À l'occasion de cette conférence a été créée la Commission du développement durable (CDD). Genève, qui accueille déjà plusieurs OI et OING agissant en faveur de l'environnement, se rêve « capitale environnementale ». Mais en décembre 1992, l'Assemblée générale de l'ONU décide d'installer la CDD à New York afin de lui conférer un rôle davantage politique¹⁴².

En définitive, la volonté onusienne de déconcentrer les agences de l'ONU, à laquelle s'ajoute l'organisation de plus en plus fréquente de conférences internationales sur d'autres continents et l'installation de la CDD à New York, sont autant de facteurs qui inquiètent les acteurs de la Genève internationale. La solution trouvée pour pallier cette inquiétude consiste en une

¹⁴¹ *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*, 29 janvier 1993.

¹⁴² *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*, 5 décembre 1992.

alliance originale entre le secteur privé et le secteur public. Cette alliance vise à redynamiser la Genève internationale. Dans un contexte mondial fortement concurrentiel, et avec des villes opposant des arguments financiers et des conditions-cadre qui les rendent très attractives, une « prise de conscience » est évoquée concernant le fait que le rôle international de Genève et la primauté de la ville auprès des organisations internationales ne va plus de soi¹⁴³.

L'initiative « Genève gagne »

Dans ce contexte est lancée une initiative nommée « Genève Gagne », dont l'objectif est de présenter une fois par mois un secteur spécifique de l'économie, de la culture ou de l'éducation à la population genevoise et de développer des collaborations entre ces différents secteurs¹⁴⁴. L'initiative Genève gagne s'appuie notamment sur les OI pour sortir Genève de la crise économique qui la touche au lendemain du refus par le peuple suisse d'adhérer à l'Espace économique européen (EEE)¹⁴⁵.

Parmi les mesures principales de l'initiative « Genève gagne », il convient de citer une journée de portes ouvertes du CICR ou encore une simulation d'assemblée de l'ONU pour des élèves. D'un point de vue symbolique, l'organisation d'une journée portes ouvertes constitue une stratégie pour donner à voir l'internationalité à tous. Cette stratégie se situe à l'opposé de la proposition de créer une « zone internationale » qui fait l'objet de la section précédente. Ainsi, dans les années 1960, la Genève internationale prend place à la marge de la ville, de manière décentrée et à l'abri des pénétrations du *monde extérieur*. Dans les années 1990 en revanche, l'enjeu est de faire accepter à la population genevoise que la Genève internationale leur appartient, qu'elle fait partie de leur ville. Comme je m'apprête à le démontrer, cette stratégie s'amplifie durant cette période. Il s'amorce avec l'initiative Genève gagne un processus de mise en patrimoine de la Genève internationale pour contrer le soupçon. L'image de la porte ouverte indique que rien n'est à cacher, que le privilège se met à nu et se donne à voir (Cantelli *et al.* 2009).

¹⁴³ Entretien avec Tatjana Darany, directrice de la Fondation pour Genève, 4 mars 2011.

¹⁴⁴ Le projet Genève Gagne allie des acteurs du secteur privé comme la CCIG, ainsi que le service public international. Il est notamment représenté par Arthur Dunkel, directeur général du GATT entre 1980 et 1993. Le banquier privé Ivan Pictet, qui deviendra le président de la Fondation pour Genève, se trouve à l'origine de cette initiative.

¹⁴⁵ La votation du 6 décembre 1992 est la dernière consultation du peuple suisse sur une adhésion à l'Union européenne. La proposition d'adhérer à l'EEE avait été largement approuvée par les cantons romands (78,1% à Genève) mais rejetée par une majorité de voix en Suisse alémanique.

Un an plus tard est créée la Fondation « Un avenir pour Genève » par deux banquiers privés : le président de la CCIG Ivan Pictet et Yves Oltramare. L'ambition de la Fondation est de devenir :

[Un] *nouvel outil du rayonnement de Genève qui a pour but de regrouper représentants des autorités et milieux privés pour développer, au niveau de la réflexion et de l'action, une dynamique de mise en valeur et de renforcement des atouts de la Genève internationale et de son rôle dans la politique extérieure de la Suisse*¹⁴⁶.

Financée par des fonds privés, celle qui deviendra en 1998 la Fondation pour Genève est présidée par Arthur Dunkel, directeur du GATT entre 1980 et 1993 et acteur incontournable de la Genève internationale publique. Les rapports que la Genève internationale entretient avec le secteur privé constituent un levier symbolique avec pour objectif de faire passer Genève d'une *ville internationale* à une *ville globale*. Ce passage est contemporain aux dynamiques de mondialisation des services et d'affaiblissement des frontières nationales. Avec la globalisation, les lignes changent, les rapports de force se transforment. La Genève internationale ne colle plus à l'image des fonctionnaires internationaux austères isolés dans les bureaux déjà poussiéreux du flambant neuf Palais des nations qu'Albert Cohen (1968) décrit admirablement dans *Belle du seigneur*. Après la période de réification des années 1960, les internationaux acquièrent progressivement l'image de *personnes* à part entière.

5.3.2 En venir à la personne

La réaction à cette nouvelle menace diffère des mesures politiques et statistiques qui ont été prises pour contrer la critique du développement international de Genève par Vigilance (cf. section précédente). Les dispositifs d'action publique mis en place pour confirmer le rôle international de Genève et assurer sa pérennité traduisent la volonté d'étendre la responsabilisation face à la menace à l'ensemble de la population genevoise. L'initiative « Genève gagne » ne s'adresse pas directement aux OI elles-mêmes. Elle ne leur offre pas non plus des moyens supplémentaires et des infrastructures pour faciliter le bon déroulement de leur travail. L'objectif est de solidariser les « Genevois » à la cause de la Genève internationale. En outre, les autorités mettent en place des dispositifs d'action publique qui se soucient du regard que les internationaux portent sur Genève, de leur ressenti et de leur expérience personnelle et quotidienne de la ville. C'est à ce moment que se pose le problème de la

¹⁴⁶ Rapport d'activités de la Fondation pour Genève 2004-2006, p. 26.

réification des fonctionnaires internationaux par la catégorisation. Face à la menace contemporaine qui pèse sur cette population, il s'agit d'en venir à la personne, de singulariser la communauté.

Du bureaucrate à l'habitant

Les portes ouvertes du CICR dimanche 24 janvier 1993 sont décrites par la presse comme ayant obtenu un franc succès auprès des Genevois¹⁴⁷. Dans les articles faisant référence à cet événement, et pour la première fois semble-t-il depuis l'installation de la SDN, des internationaux sont interviewés non pas pour ce qui concerne leur fonction, mais à titre personnel dans le but de renverser les stéréotypes qui les caractérisent. Sur la même page que le compte rendu factuel de cette journée, trois articles sont consacrés à des biographies d'internationaux. Le premier, qui porte le titre de rubrique « Genève vue par ses internationaux », est consacré à Nassrine Azimi, fonctionnaire internationale d'origine iranienne et coordinatrice de programmes à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). L'article retrace son parcours, ses études à l'institut des Hautes études internationales (HEI)¹⁴⁸, son emploi à Genève, son appartement dans le quartier des Pâquis, sa nostalgie pour l'Iran et le Moyen-Orient. Le portrait de Madame Azimi va jusqu'à décrire son goût pour les pains au chocolat, pour les concerts de l'AMR (un club de jazz), ou encore pour les projections du CAC (un centre cinématographique). L'article mentionne les fréquentations genevoises de la fonctionnaire internationale et son envie de s'engager pour sa ville d'accueil, sa volonté d'intégration. À l'encontre des stéréotypes de la population internationale de Genève, fréquemment décrite comme ne souhaitant pas s'intégrer, ne connaissant pas la ville ou comme n'étant à Genève que pour des motifs professionnels, cet article montre une fonctionnaire internationale qui parle français et connaît des Genevois, mais surtout qui possède des habitudes, des routines et qui fait preuve d'ancrages forts.

Il en va ainsi du deuxième article qui peut être lu sur cette page et qui s'intitule « La déception de Chang ». Il est intéressant de constater que l'article commence par une description du physique de Chang, prénom fictif d'un fonctionnaire international d'origine chinoise :

¹⁴⁷ *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*, 25 janvier 1993.

¹⁴⁸ Cet institut a aujourd'hui fusionné avec l'Institut universitaire d'études du développement (IUED). Tous deux forment l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID).

Très beau, très mince, il évolue comme un danseur lorsqu'il s'approche du point de vente des TPG [Transports publics genevois] situé sous la gare, lieu de notre rendez-vous. Pas étonnant, il était danseur en Chine. Ici, il suit des cours de danse... écossaise, en kilt et tout et tout.

Cette description personnalise de manière complètement inusuelle une figure peu représentée auparavant, si ce n'est sous les traits d'un bureaucrate, dont la vie en dehors de la sphère professionnelle est peu mise en scène. Ici, aucune mention du travail de Chang, mais au contraire la beauté d'un danseur. Par la suite, l'article fait état de la difficulté rencontrée par Chang d'entretenir ses relations de voisinage et de dépasser les clivages liés à la différence de nationalité, à la réserve des personnes qu'il rencontre. La parole est donnée à Chang :

En Chine, c'est différent, lorsque vous emménagez, les voisins vous invitent à manger jusqu'à ce que vous soyez installés. Ils viennent vous accueillir. L'an dernier, j'ai invité des Genevois avec lesquels j'ai des contacts pour fêter le Nouvel An chinois. Ils ont aimé la fête, mais personne n'a rendu l'invitation. Entre étrangers, cela marche mieux. Et puis heureusement, il y a la communauté chinoise.

Ce discours, auquel souscrit la journaliste, dénonce la retenue des Genevois, leur manque de curiosité. Un tel défaut d'hospitalité a pour effet, comme l'annonce le titre, une « déception ». Cette page du journal local de Genève consacré aux liens entre Genevois et internationaux est un reflet de l'initiative « Genève gagne » dont l'un des objectifs est d'améliorer l'hospitalité des Genevois à l'encontre des internationaux, de faire en sorte que ces deux « communautés » se découvrent et apprennent à se connaître.

Le troisième article est consacré à Eugène Adoboli, employé togolais de la CCI. Il est l'un des auteurs du rapport mentionné précédemment et qui remet en cause le siège européen de Genève. La question est posée au fonctionnaire international : « Genève, ville chère, pourrait-elle perdre ses internationaux ? ». L'initiative « Genève gagne », dont l'un des objectifs consiste en une revalorisation de la Genève internationale, a donc pour effet de sonner l'alarme et, comme en témoignent les articles parus dans l'édition du *Journal de Genève et Gazette de Lausanne* citée ci-dessus, d'entreprendre une relation davantage personnalisée avec la population d'internationaux dans la ville. Il en résulte un double processus de personnification et de mondialisation qui tiraille la Genève internationale et son rapport à la ville de Genève. Les OI doivent-elles céder à l'argument économique imposé par l'économie néolibérale et qui enjoint ces dernières à délocaliser leurs employés et leurs services dans des bassins d'emploi moins onéreux du point de vue salarial ? Doivent-elles au contraire prendre en compte les aspirations résidentielles et sociales, les ancrages et les attachements de leurs employés, tel qu'elles sont soudain portées à la connaissance des Genevois par l'intermédiaire

de la presse ou de l'initiative Genève gagne ?

Vers une meilleure « qualité de vie » pour les internationaux

L'année qui suit l'initiative « Genève Gagne » force les institutions publiques et privées en lien avec la Genève internationale à trouver des réponses à ces questions. En 1994, l'Accord général sur le commerce et les services (GATT) est dissous pour être remplacé par une nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC). Un potentiel déménagement du siège genevois à Bonn, où de nombreuses surfaces commerciales ont été libérées suite à la réunification allemande, fait craindre un « effet domino » sur les autres OI¹⁴⁹. Cette crainte, concernant un départ potentiel de l'une des plus grandes OI de Genève, est engendrée par la concurrence à l'échelle mondiale de villes souhaitant elles aussi accueillir de telles institutions.

Pour convaincre l'OMC d'installer son siège à Genève et apaiser la crainte d'une diminution du nombre de fonctionnaires internationaux résidant à Genève, les autorités entreprennent d'améliorer la « qualité de vie » dont les fonctionnaires internationaux doivent pouvoir jouir dans la ville suisse¹⁵⁰. À ce titre, plusieurs promesses urbanistiques et sociales sont faites (infrastructures logistiques, logements, parkings, etc.) et témoignent du fait que Genève s'apprête à « faciliter la vie de ses internationaux »¹⁵¹.

Deux mesures en particulier révèlent le statut différencié de la minorité internationale de même que la normativité des dispositifs d'action publique. Le premier est l'exonération pour les fonctionnaires internationaux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour ce qui concerne les achats effectués en Suisse. Cette mesure s'additionne aux exonérations fiscales déjà accordées et renforce l'image d'une minorité *privilégiée*. La seconde mesure concerne les modes de vie. Interdite par l'Office de l'état civil pour l'ensemble de la population, les fonctionnaires internationaux bénéficient, dès 1995, du droit de faire reconnaître par l'État un mariage polygame. Concernant cette mesure, il s'agit cependant d'une autorisation de principe et non d'une modification de la loi.

La jeune OMC a en fin de compte établi son siège à Genève, mais ce choix ne s'est pas fait sans

¹⁴⁹ Entretien Tatjana Darany, directrice de la Fondation pour Genève, 11 mars 2011.

¹⁵⁰ *Id.*

¹⁵¹ *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*, 1^{er} juillet 1994.

imposer des conditions. À sa demande, les conjoints de fonctionnaires internationaux obtiennent l'accès au marché du travail, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors. Des cours de langue française sont dispensés, un service du logement et de nouvelles écoles internationales sont créés, un programme dense d'activités sociales et culturelles est mis sur pied, des permis de séjour sont délivrés aux fonctionnaires à la retraite, etc. L'enjeu que ces mesures révèlent est de composer avec une minorité dont la contribution au développement de la ville est jugée nécessaire : « la création de ces nouveaux services vise essentiellement à une bonne intégration de ces hôtes étrangers dans le canton », comme en témoigne la création en 1995 du Centre d'accueil – Genève internationale (CAGI). La mission du CAGI est de « faciliter l'installation et l'intégration dans la région lémanique des fonctionnaires internationaux » en « favorisant les échanges entre la "Genève internationale" et les communautés locales »¹⁵². L'action publique se voit recomposée en ce que ses dispositifs s'adressent pour la première fois à des individus qu'il convient d'intégrer. Il ne s'agit pas d'intégrer une communauté étrangère jugée criminogène, de la domestiquer dans un souci de pacification et d'ordre public, mais bien de rassurer et de se montrer hospitalier à l'égard d'une population qui compte.

5.3.3 Épreuves d'appartenance et recompositions de l'action publique

Dans un ouvrage consacré à la fonction publique internationale publié par Pellet et Ruzié (1993: 11-12), « les fonctionnaires internationaux n'ont en vue que les intérêts de l'organisation ». Or, il apparaît dans les critiques formulées précisément à l'encontre de ces « privilèges et immunités », que les fonctionnaires internationaux constituent petit à petit un poids pour la société d'accueil, à l'instar de toute autre communauté étrangère dont la présence doit être encaissée. Ainsi, malgré une exonération stipulée par la Convention de Vienne et par les accords internationaux ratifiés par la Suisse¹⁵³, l'exigence de contribuer fiscalement au développement urbain de la ville peut être interprété comme une épreuve d'appartenance¹⁵⁴, rendant ainsi symétriques les épreuves adressées aux fonctionnaires internationaux et aux étrangers avec des rapprochements et des éloignements en alternance.

¹⁵² Texte de présentation sur le site Internet du CAGI [www.cagi.ch]. Pour une description plus complète de cette institution, cf. *infra*, chapitre 7.

¹⁵³ cf. *supra*, chapitre 1.

¹⁵⁴ Selon Chateauraynaud (1999), les épreuves sont faites de règles et de dispositifs, elles sont imposées au nouveau venu en fonction des grammaires de l'hospitalité. Les épreuves posent la question de l'appartenance et de la participation de l'individu à la communauté. Pour comprendre comment les épreuves d'appartenance s'imposent, il faut enquêter sur les règles et les dispositifs (règles d'exception, exonération) et sur l'épreuve elle-même (qualification, appropriation).

La publicisation d'un trouble par un public affecté

L'augmentation du nombre de fonctionnaires internationaux à Genève dans les années 1960 est rendue visible par l'ouverture d'importants chantiers. Ceux-ci sont interprétés par les opposants comme un trouble qui ébranle l'ordre urbain (Breviglieri et Trom 2003). Par sa survenue, le nouveau venu international impose une épreuve spatiale aux habitants indigènes. Le trouble est enraciné dans l'expérience propre des personnes. Ce trouble engendre une indignation par les personnes qui forment un public affecté. Comme je l'ai démontré, ce public affecté se cristallise et se solidarise notamment – mais pas uniquement – autour du parti Vigilance. En se basant sur le principe de l'égalité devant la loi qu'impose l'article 4 de la constitution helvétique, l'indignation du public affecté mène à l'évaluation de la qualité des fonctionnaires internationaux (« sont-ils des habitants légitimes ? »). Cette évaluation constitue une épreuve civique (Boltanski et Thévenot 1991). Elle prend forme dans l'exigence d'une contribution fiscale égalitaire entre tous les citoyens de Genève. L'épreuve fiscale implique que le *droit d'être un habitant légitime* passe par la contribution des fonctionnaires internationaux à l'effort d'urbanisation commun. L'épreuve d'appartenance est érigée à l'aune de l'égalité de traitement entre tous les *habitants* – tous ceux qui *appartiennent*. La question que pose Vigilance dans cette perspective peut être reformulée en ces termes : si les fonctionnaires internationaux sont des *habitants*, pourquoi bénéficient-ils d'un traitement particulier ? Ainsi, l'épreuve mène au jugement déterminant de qualification. L'argumentaire de Vigilance, soutenu notamment par le patronat genevois, mène à la désignation de la population de fonctionnaires internationaux comme une minorité privilégiée. Cette indignation mène à une critique adressée à l'État par le biais d'un référendum, qui entraîne à son tour une réaction des autorités politiques.

Les autorités fédérales, cantonales et communales mobilisent des experts et des journalistes qui animent le débat en réaction à la dénonciation par Vigilance. Elles prennent part au débat en compensant le « manque à gagner » fiscal et en espérant ainsi apaiser les critiques. Enfin, elles répliquent par la mesure statistique afin de donner une justification rationnelle à la présence des fonctionnaires internationaux à Genève et des investissements nécessaires pour les accueillir dans de bonnes conditions. Le traitement statistique du « secteur international » s'apparente à une épreuve marchande justifiée par la dimension légale (les privilèges sont légitimés au nom de la Convention de Vienne) et les apports économiques des fonctionnaires

internationaux.

Catégorisation et réification

Dans la perspective de Dewey ([1915] 2010), l'apparition du traitement statistique de la minorité internationale peut être définie comme une *enquête*. Elle permet de constituer l'épreuve marchande en l'appuyant sur des faits *rationnels*. Mais le traitement statistique nécessite en contrepartie la réification de la population internationale. Le processus de réification dont fait preuve l'entreprise statistique est commun à toute catégorisation qui, comme l'affirment les anthropologues, permet d'analyser l'ordonnement du monde (Pattaroni 2007). Dans cette perspective, nous le rappelle Desrosières (1993 : 299), « les classements deviennent des objets d'études par eux-mêmes ». Ainsi, la publication d'un rapport statistique consacré au « secteur international », et ce dès 1978, donne à voir de quelle manière cette catégorie – les internationaux – est « chosifiée » à travers un processus de réification qui traduit l'encastrement de principes marchands dans l'action sociale¹⁵⁵.

La « communauté internationale » se voit ainsi instrumentalisée, *réifiée* sous la forme d'une minorité urbaine, alors que la pluralité des statuts professionnels, ou des nationalités suggère une forte hétérogénéité. C'est pour la contribution économique et symbolique de la « Genève internationale » que ces « expatriés » sont « chosifiés ». Au-delà de la *reconnaissance* de la spécificité qui caractérise ses membres, c'est dans un rapport marchand que Genève s'engage à l'égard de cette « minorité », construite au profit de la mondialisation. La réification de la « communauté internationale », perçue ainsi comme dominante du point de vue économique, alimente par sa présence l'ambition d'une ville gagnante, utilisant la métropolisation et la mondialisation en guise de leviers de croissance et faisant ainsi écho à la théorie de la « Growth machine » de Molotch (1976), qui expose le lien entre les élites et les politiques dans la prospérité des villes américaines.

¹⁵⁵ C'est en référence à la Théorie critique issue de l'« Ecole de Francfort » et plus particulièrement à la philosophie de Honneth (2007) que j'emploie ici ce concept pour ce qui concerne les fonctionnaires internationaux catégorisée au gré des controverses publiques. Le philosophe allemand définit la *réification* comme la réduction d'une entité à une « chose », voire à une « marchandise », par une instrumentalisation axée autour d'un préjugé ou d'un stéréotype au profit d'une idéologie attribuée à « la pénétration des valeurs économiques dans notre vie quotidienne » (2007 : 15). La *réification* équivaut selon cette posture, à un déni de *reconnaissance*, à une « [in]capacité à identifier et à valoriser la signification que possèdent pour notre existence les autres personnes et les choses » (2007 : 48).

Compte tenu de l'intérêt marchand qui réside dans la justification de la place des fonctionnaires internationaux à Genève, il apparaît plus clairement maintenant que la réponse par les statistiques et donc par la catégorisation a pour objectif de soumettre au jugement public la question de la légitimité de cette population dont la présence est remise en question par certains. En effet, comme le rappelle Desrosières (1993 : 291), « le mot même "catégorie" dérive du terme grec *kategoria*, lié au jugement sur la place publique ». Toutefois, la légitimité se fait au prix de la réduction, de la réification et de l'objectivation d'une communauté qui rapporte. Ce processus mène à un apaisement de la critique (Boltanski et Thévenot 1991). L'enquête statistique a démontré que la Genève internationale amène plus d'avantages qu'elle ne requiert d'investissements. Si la critique s'apaise à l'aide de la preuve par le rendement, cela suggère que le problème public, en fin de compte, reposait peut-être davantage sur le bien de la prospérité économique que sur l'égalité.

Individualisation de l'action publique

Mais ce qu'a démontré la seconde controverse analysée dans la section précédente est que la réification qui a permis le compromis dans les années 1960, s'avère problématique au moment où il convient de *singulariser* la communauté afin de l'*intégrer*. La menace qu'un éventuel déménagement de l'OMC à Bonn fait planer sur la Genève internationale a provoqué un trouble qui a engendré une reconfiguration des dispositifs d'accueil à destination des internationaux. Il s'agit, tant pour les médias que pour les autorités politiques, de pallier cette menace en *séduisant* les « internationaux » et en les *intégrant* à l'aide de mesures et dispositifs d'action publique visant à faire de ces nouveaux venus des *habitants* à part entière de la ville. Au-delà de l'expérience propre au contexte genevois, cette transformation est caractéristique de l'évolution observée dans de nombreux contextes au tournant des années 1990 (Callon, Lascoumes et Barthe 2001; Cantelli *et al.* 2006). À cette période, l'accompagnement dans l'action publique devient personnalisé, les politiques publiques doivent composer avec des acteurs qui sont engagés dans la ville (Genard et Cantelli 2008).

En écho aux transformations de l'action publique intervenant dans toutes les démocraties occidentales, les fonctionnaires internationaux ne s'apparentent plus uniquement, dès les années 1990, à une figure abstraite liée à une profession qui par ailleurs les maintient dans une condition de résidents éphémères, de passants. Selon cette perspective, l'habitat prend pour fonction de cadrer le rapport à l'autre et se mue en un enjeu pour les politiques publiques

(Pattaroni 2007). Ainsi peut être interprétée la transformation opérée dans le gouvernement politique et moral de la communauté de fonctionnaires internationaux. Les autorités cantonales et fédérales, ainsi que des acteurs économiques privés, se sont donnés pour tâche de « séduire » les internationaux, d'établir des ancrages et de pérenniser l'affection que les internationaux sont susceptibles de ressentir par rapport aux lieux en leur offrant la possibilité de devenir *habitants* de la ville et à ne plus être restreints à un rôle de *passants*. La personnification dans l'action publique et l'accompagnement se perçoivent dans l'apprentissage linguistique ou l'organisation d'événements ayant pour ambition de faire se rencontrer « internationaux » et « Genevois ». Visites de la ville, fêtes, concerts, expositions, etc. sont autant d'occasions de se rendre hospitalier à l'égard d'une population que l'action publique ne considère plus uniquement comme une communauté professionnelle, mais également comme une communauté d'habitants.

En définitive, les recompositions de l'action publique que cette partie a donné à voir soulignent l'importance d'une réflexion sur la question de l'habitat en termes d'appartenance et de participation au sein des politiques publiques. Le parcours proposé dans ce chapitre a donné à voir en trois temps le mouvement qui fait passer les internationaux de la figure de l'hôte accueilli avec enthousiasme à la communauté qu'il faut comptabiliser pour apaiser la critique, puis à la personne qu'il faut intégrer pour témoigner d'une hospitalité. Pour aller plus loin, il convient donc de réfléchir à une redéfinition de la place accordée aux minorités étrangères, notamment en termes d'aménagement du territoire, de politiques sociales ou de diversité. Le processus de catégorisation qui s'applique aux internationaux depuis l'installation de la SDN jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle est représentatif de la normativité des politiques publiques et donne à voir les « instruments d'action publique » (Lascoumes et Le Galès 2005). C'est sur de tels instruments qu'elles s'appuient pour procéder à l'ordonnancement dans l'économie morale des communautés étrangères. À l'instar du traitement statistique ou de la personnification, la patrimonialisation constitue également l'un des instruments à disposition des pouvoirs publics pour contrer les menaces qui planent sur la Genève internationale, comme le chapitre suivant l'analyse.

Chapitre 6 L'Esprit de Genève : enjeux d'une patrimonialisation

Il est apparu dans le chapitre précédent que le rapport entretenu par les politiques publiques avec la Genève internationale s'articule en fonction des menaces et des alertes qui reposent sur la stabilité et la pérennité de celle-ci. Un mouvement en trois temps a été identifié : d'une hospitalité enthousiaste à une critique et une distanciation pour aboutir à une implication du secteur privé et ainsi faciliter *l'intégration* des internationaux. Bien qu'apaisée après la décision de l'OMC d'installer son siège à Genève, la critique n'a pas pour autant disparu. Depuis les années 1990, l'intensification des rapports mondialisés, l'affaiblissement des échanges transfrontaliers et la prétention de certains pays en développement à obtenir à leur tour une part du gâteau agite de nouvelles menaces sur l'internationalité de Genève.

D'un autre côté, une menace interne est également apparue. Pénurie de logements, vie chère et insécurité font de Genève une ville de moins en moins accessible pour les OI et leur personnel. Près d'un siècle après l'installation de la SDN qui marque son apogée, il semble que le mythe de Genève s'effrite et que l'internationalité de Genève ne doive plus être considérée comme un acquis. Face à ces menaces, une nouvelle stratégie de réponse décrite dans ce chapitre tente de sceller le destin de Genève à celui à son cosmopolitisme. Afin d'ancrer définitivement l'internationalité dans l'identité suisse et genevoise, les autorités cantonales ont récemment pris le parti d'inscrire la notion d'Esprit de Genève sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco (PCI).

La patrimonialisation de l'Esprit de Genève constitue un processus qui permet d'analyser la réponse contemporaine donnée par les autorités du Canton aux menaces successives qui pèsent sur l'image de la ville cosmopolite. Ce chapitre s'ouvre sur ces dernières tandis que la seconde partie se focalise sur la candidature de l'Esprit de Genève auprès de l'Unesco.

6.1 Lorsque le mythe s'effrite

Les deux menaces contemporaines énoncées ci-dessus et développées dans cette section sont à l'origine d'un important projet de recherche financé majoritairement par la Fondation pour Genève. De même que le traitement statistique a constitué une preuve de l'importance du secteur international pour Genève dans les années 1960, la recherche académique est employée par la Fondation pour Genève afin de contrer les menaces contemporaines qui pèsent sur la Genève internationale. Dans l'un des premiers rapports commandés par la Fondation pour Genève et réalisés conjointement par quatre universités de l'arc lémanique, la préface du Banquier Ivan Pictet contextualise l'importance du projet de recherche entamé à l'aune des deux menaces intérieure et extérieure :

[...] La Fondation pour Genève s'inquiète du destin de la « Genève internationale ». Cette dernière décennie, notre ville a été traversée en effet par de douloureux problèmes de logement, de mobilité et de sécurité. Le climat s'est tendu. Il n'en fallait pas plus pour que les internationaux de Genève soient pointés du doigt par une partie de la population et de la classe politique. Les rumeurs les plus inquiétantes vont bon train. Elles ne sont hélas pas seulement le lot de cafés du commerce. Elles émanent souvent de personnes influentes qui ne mesurent sans doute pas les conséquences possibles de leurs actes.

Certes, il n'y a pas le « feu au lac ». Toutefois, tous les signaux sont allumés pour que l'on prenne sérieusement la question à bras le corps. Genève et sa région demeurent-elles oui ou non un havre bénéfique pour les internationaux ? Quelle est sa place dans la concurrence des villes qui tentent d'attirer les organisations internationales et les multinationales ? Quant aux internationaux, comment se sentent-ils intégrés à Genève, quelle est leur perception des sentiments que les Genevois éprouvent à leur égard ?¹⁵⁶

Le ton de cette préface traduit l'inquiétude au sujet de la *bonne* cohabitation de la population genevoise et des internationaux dans un climat qui « s'est tendu ». À la concurrence des autres villes s'ajoute une stigmatisation des internationaux dans un contexte caractérisé par une pénurie de logements, une saturation des voies de transport et une augmentation du sentiment d'insécurité.

J'analyse dans cette section la manière dont ces deux menaces prennent forme dans des controverses récentes. Ces controverses apparaissent comme nuisant au mythe de Genève à son *esprit*. Elles font planer une menace, aux dires de certains politiciens, sur la prospérité économique et la réputation du canton. Le premier facteur qui a fait l'objet de plusieurs débats politiques et qui a provoqué de fortes inquiétudes au-delà des frontières suisses est le problème de l'insécurité. Ces débats, qui ont pris une ampleur considérable au cours de l'été

¹⁵⁶ Observatoire de la Fondation pour Genève, *Impact*, Cahier n° 1/6, « L'impact du secteur international sur Genève et l'arc lémanique », p. 4.

2011 et qui ont inauguré des collaborations exceptionnelles entre la Confédération et le Canton de Genève, résultent d'un fait divers qu'il conviendra de décrire brièvement. La sécurité constitue une préoccupation importante pour les acteurs que j'ai eu l'occasion de rencontrer durant l'enquête de terrain.

Le second facteur est la concurrence de l'extérieur et plus précisément des villes prétendant être plus avantageuses que Genève pour l'accueil des OI. Le « handicap »¹⁵⁷ le plus important pour Genève est le logement. Le taux de vacance de 0,2 % qui caractérise la ville depuis le début des années 2000 n'est guère propice, selon de nombreux discours que j'ai pu recueillir, à une « qualité de vie » et témoigne de la césure qui s'opère entre le mythe et les pratiques. C'est ce qu'affirme Jane, une employée britannique d'une OING et anciennement mariée à un fonctionnaire international du BIT, dont plusieurs connaissances ont quitté Genève : « de nombreux fonctionnaires internationaux sont allés chercher une meilleure qualité de vie en France voisine, ou dans la campagne genevoise ».

Cela indique que la « qualité de vie » telle qu'elle est conceptualisée et valorisée par les promoteurs de Genève et telle qu'elle apparaît dans les *rankings* décrits dans le chapitre 4 ne correspond pas forcément à la « qualité de vie » telle qu'elle peut être définie par individus. Par ailleurs, comme Thomas (2011) l'a bien analysé, il existe *des* qualités de vie qui correspondent à un agrégat de préférences, de choix et d'identifications. En aucun cas il n'est possible de définir, dans le cas du logement, *une* qualité de vie.

6.1.1 L'esprit de Genève à l'épreuve de l'insécurité

Le 16 juillet 2011, Daniel G., le fils d'un diplomate américain âgé de vingt ans est victime d'une agression dans une rue de Genève. L'affaire est révélée en premier lieu par *Le Matin Dimanche*¹⁵⁸. Puis, un journaliste de *l'Illustré*, qui a rencontré cette personne le lendemain de son agression au poste de police du quartier des Pâquis relate les faits :

Ce jeune Américain a quitté New York il y a neuf ans pour vivre à Genève avec sa mère et son beau-père, tous deux fonctionnaires internationaux. Il a passé son bac à l'école internationale et étudie actuellement la gestion à Édimbourg. Il venait tout juste de rentrer d'un séjour à Rome où son beau-père travaille pour la FAO (Food and Agriculture Organization). "Nous avons passé la soirée dans une boîte, le Petit Palace. Au

¹⁵⁷ Micheline Calmy-Rey, alors cheffe du Département fédéral des affaires étrangères, *Le Courrier*, 9 septembre 2011.

¹⁵⁸ 14 août 2011.

petit matin, je raccompagnais un ami. J'ai fait quelques pas au niveau de l'hôtel Mandarin. En face, il y a des arbres et il fait beaucoup plus sombre, je n'ai pas vu qu'il y avait une bande. Un type m'a demandé de quelle nationalité j'étais. Je n'ai jamais eu honte d'être Américain, je n'allais pas me défilier. Il est devenu très vite agressif et insultant: "Fils de pute américain, on va te faire la peau!" a-t-il crié. Tout à coup, j'ai été entouré d'une dizaine de personnes d'origine maghrébine. J'ai voulu partir, mais un coup dans le dos m'a mis à genoux. Celui qui m'avait insulté m'a écrasé le visage sur le béton avec son soulier, j'ai reçu des coups, notamment avec un bâton télescopique." Daniel G. perd connaissance. Il se réveillera les jambes en l'air, ses agresseurs tentant de le soulever pour le mettre à l'eau¹⁵⁹.

Cet événement, un simple fait divers en apparence, a pourtant été tenu secret par la police genevoise¹⁶⁰. Malgré la tentative de ne pas susciter de polémique autour d'un événement qui risque de ternir l'image du cosmopolitisme et de l'hospitalité genevoise, une controverse éclate et prend de l'ampleur jusqu'à remettre en question la capacité de Genève à accueillir des OI.

Un « Bronx de luxe »

Suite à l'agression mentionnée ci-dessus, une interlocutrice de la Maison de l'environnement me confie qu'un courrier interne a été envoyé par le chef du service de sécurité de l'ONU au personnel dans sa totalité. Ce courrier, affirme-t-elle, met en garde les fonctionnaires et leurs familles lorsqu'ils sortent la nuit. Je ne suis pas parvenu à l'obtenir, mais selon l'article du *Matin Dimanche* qui en cite un extrait, l'ONU présente Genève comme une ville fortement dangereuse la nuit :

C'est un rappel certes malheureux, mais néanmoins nécessaire: personne, nous répétons bien, personne ne doit se déplacer seul tard dans la nuit, au centre de Genève¹⁶¹.

À partir de ce fait divers, la sécurité que Genève est en mesure de garantir à ses habitants et aux internationaux est mise en débats. Dans un autre article de presse, la ville est comparée à un « Bronx de luxe »:

La vieille ville de Genève, sa rue des Granges, sa cathédrale, son Palais de Justice, son Parlement et ses appartements hors de prix, où résident les anciennes familles genevoises (les Reverdin, les Saussure ou les Boissier), ainsi que nombre d'édiles politiques (tel le conseiller d'État David Hiler, le maire de Genève Pierre Maudet ou le communiste Jean Spielmann). Genève, sa vieille ville et désormais son Bronx de luxe: "La Grand-Rue est devenue une zone sinistrée, dès la nuit tombée", affirme Louis-Charles Lévy, président de l'Association des habitants du centre et de la vieille ville (AHCVV) et candidat au Conseil national chez les Verts'libéraux. Une zone sinistrée, oui! Au point que le service de la sécurité des Nations Unies - qui avait demandé aux 3000 employés de l'ONU de ne plus se déplacer seuls la nuit (Le Matin Dimanche du 14 août 2011) - invite depuis des mois ceux qui y résident à "déménager dès qu'ils le peuvent"¹⁶².

¹⁵⁹ *L'illustré*, 21 août 2011.

¹⁶⁰ *Le Matin Dimanche*, 14 août 2011.

¹⁶¹ Le chef du service de sécurité de l'ONU, *Ibid.*

¹⁶² *Le Matin*, 3 septembre 2011.

Selon cet extrait, l'ONU aurait invité les fonctionnaires internationaux à « déménager dès qu'ils le peuvent » du centre et de la vieille-ville, le quartier dans lequel Daniel G. a été agressé. Il apparaît alors qu'à partir de ce fait divers, les médias placent en opposition la splendeur aristocratique de la ville et l'insécurité censée caractériser désormais la ville. En d'autres termes, la grandeur de Genève, la ville hospitalière forte d'un *esprit* de tolérance est mise à mal et suscite l'inquiétude des habitants, comme en témoigne la prise de parole du représentant d'une association d'habitants dans l'extrait cité ci-dessus. La parole donnée à cette association d'habitants amorce une montée en généralité du débat.

Montée en généralité du débat

Dans l'intervalle, le débat enfle. Des commentaires et des témoignages d'agressions similaires à celles de Daniel G. prolifèrent sur le forum pour expatriés Glocals.com. Le secteur hôtelier fait part lui aussi de son inquiétude quant aux impacts de l'insécurité sur les retombées touristiques :

Au-delà des chiffres et des faits, les hôteliers membres du Groupement d'Hôtels 5 Étoiles de Genève, ainsi que le propriétaire du Président Wilson, sont vivement préoccupés par l'impact de la réputation dont peut souffrir Genève à l'international. Selon José Silva, les clients des palaces de Genève sont des "hôtes de marque véhiculant dans le monde entier l'image de la ville". Il trouverait "extrêmement préjudiciable" que Genève soit associée à l'insécurité. Le Groupement tire la sonnette d'alarme: "de nombreux clients nous ont déjà déclaré ne plus vouloir venir à Genève"¹⁶³.

Devant la multiplication des prises de position dans la controverse, le débat dépasse les frontières nationales. Le journal français *Le Figaro*, dans un article intitulé « La Suisse n'est plus un havre de paix », écrit :

Depuis l'agression d'un fils de diplomates, cette vague d'insécurité fait l'objet d'un débat national. Le jeune Américain, dont les parents travaillent aux Nations unies, a été tabassé une nuit de juillet à Genève par un groupe de malfrats. Alarmée, l'ONU conseille à tous ses collaborateurs de ne pas sortir seuls la nuit. Révélée le 13 août par Le Matin dimanche, l'affaire a fait grand bruit car elle a mis en avant le manque d'effectifs de la police locale, qui compte 1300 agents. "Actuellement, la nuit, Genève ne compte qu'un policier pour 10'000 habitants : c'est totalement insuffisant", relevait récemment le procureur général Daniel Zappelli dans Le Matin¹⁶⁴.

Cet article pointe du doigt le manque d'effectifs policiers pour contenir la « vague d'insécurité » qui caractérise Genève. La responsabilité est alors renvoyée à l'État. L'affaire

¹⁶³ Tribune de Genève, 19 août 2011.

¹⁶⁴ *Le Figaro*, 1^{er} septembre 2011.

remonte jusque dans les colonnes du *New York Times* qui affirme que Genève n'est plus le lieu de tranquillité qu'elle a été :

*Le temps où les diplomates et les banquiers pouvaient flâner dans Genève sans se soucier de se faire voler leur attaché-case est révolu*¹⁶⁵.

Le débat fait réagir les politiques et les acteurs de la Genève internationale qui s'inquiètent de ce que les conditions-cadres ne sont plus suffisamment attractives pour assurer une Genève internationale pérenne.

Inquiétudes et réactions parmi les promoteurs de la Genève internationale

Les autorités fédérales font part de leur inquiétude. Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération et cheffe du DFAE, affirme pour sa part dans un communiqué de presse :

*Le département fédéral des affaires étrangères (DFAE) fait part de sa préoccupation quant à la détérioration de la situation de la sécurité à Genève ces derniers mois [...]. La Genève internationale est un pilier important de la politique étrangère de la Suisse et à ce titre les conditions-cadres de l'accueil des organisations internationales et des missions permanentes sont une priorité, en particulier toutes les questions liées à la sécurité*¹⁶⁶.

La forte préoccupation du DFAE à l'encontre du « pilier » que représente la Genève internationale fait réagir le Conseil d'État. Celui-ci annonce dans son point de presse du 24 août 2011, un renforcement, dès le mois de septembre, des effectifs policiers « pour sécuriser la voie publique ». Une rencontre entre la Présidente de la Confédération et les autorités genevoises le 12 septembre 2011. Le 12 septembre, Micheline Calmy-Rey se rend à Genève pour une séance en compagnie d'Isabel RoCHAT (DSPE), de David Hiler, chef du Département des finances (DF), de Mark Müller, président du Conseil d'état et chef du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), ainsi que Monica Bonfanti, cheffe de la police genevoise. Le communiqué de presse émanant du DFAE suite à cette rencontre ne détaille quasiment pas la teneur des propos qui y ont été tenus. Il affirme en revanche que « les diplomates sont des habitantes et des habitants du canton au même titre que les autres citoyennes et citoyens du canton de Genève »¹⁶⁷.

¹⁶⁵ *New York Times*, 2 février 2012.

¹⁶⁶ DFAE, communiqué de presse du 15 août 2011.

¹⁶⁷ Communiqué de presse du DFAE, 12 septembre 2009.

Suite à la rencontre entre le Conseil d'État et la présidente de la confédération, la cheffe du DSPE Isabel Rochat déclare dans la *Tribune de Genève* qu'elle s'apprête à entreprendre un voyage à New York afin de s'entretenir avec des responsables et des experts de la sécurité et de s'informer sur les stratégies mises en place par cette métropole pour lutter contre le sentiment d'insécurité¹⁶⁸.

De manière générale, la question de la sécurité constitue un enjeu important parmi les promoteurs de la Genève internationale. C'est le cas notamment Vincent Subilia, président d'AGIR et conseiller municipal membre du parti libéral radical (PLR). Au cours d'une discussion tenue préalablement à l'agression de David G., celui-ci se dit « très sensible à l'image, à la carte de visite que Genève offre à ses expatriés » et s'inquiète de ce que des pays comme les USA revoient Genève à la baisse dans les *rankings* de villes agréables et sûres¹⁶⁹. Il se positionne en faveur d'une augmentation des effectifs de police présents physiquement dans les rues car cela constitue selon lui un fort outil de dissuasion. Il affirme cependant que le sentiment de sécurité relève également de l'aménagement urbain. Il mentionne l'entretien des quais et le mauvais état des routes. Il dit avoir communiqué aux autorités à quel point il est important de soigner l'image de la ville.

Le logement est également selon lui un thème clé qui fait que Genève est de moins en moins à même de concurrencer d'autres villes en raison de la lenteur qui caractérise la réalisation des grands projets d'aménagement. Une piétonnisation du centre-ville contribuerait selon lui à rendre la ville agréable et animée, et constituerait un moyen de lutter efficacement contre le sentiment d'insécurité.

6.1.2 Faire face à la concurrence des villes

Le 20 octobre 2012, la nouvelle tombe. Le Fonds vert pour le climat, une OI nouvellement créée et annonciatrice de centaines de postes a exprimé sa préférence pour la ville sud-coréenne de Songdo, dans la province d'Incheon¹⁷⁰. C'est dans cette ville qui est retenue par le Fonds vert pour installer son siège. Celui-ci ne renforcera pas ce que d'aucuns nomment la « Genève internationale de l'environnement » pour désigner la spécialisation progressive de la

¹⁶⁸ *La Tribune de Genève*, 15 septembre 2009.

¹⁶⁹ Vincent Subilia, 23 juin 2011.

¹⁷⁰ Mis à part Songdo et Genève, quatre autres villes s'étaient portées candidates à l'obtention du siège du Fonds vert pour le climat : Varsovie en Pologne, Windhoek en Namibie, Mexico au Mexique et Bonn en Allemagne.

ville dans ce domaine. Aux côtés de l'Organisation mondiale de la météorologie (OMM), de la Maison internationale de l'environnement (MIE), de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et de la Fondation World Wildlife Fund (WWF), une telle obtention aurait renforcé un pôle environnemental en plein essor et fortement valorisé au moment même où la Genève internationale est menacée par des tensions internes. Ce revers constitue pour ainsi dire le premier échec de la Genève internationale en ce sens qu'auparavant il n'est jamais arrivé que la ville ne se porte candidate pour qu'une agence onusienne ou une OI sans qu'elle ne l'obtienne. Cette section est consacrée aux réactions produites par cet échec.

Consolider un édifice qui s'érode

Dans la motion 12.4267 déposée à l'Assemblée fédérale en décembre 2012, soit quelques mois après l'échec de la candidature de Genève pour l'obtention du siège du Fonds vert, le député socialiste Carlo Sommaruga souligne le double effet positif d'une Genève internationale forte pour « la diplomatie internationale » et pour la Suisse. Il met en avant la proximité des OI avec l'ONU ou encore les OING qui facilite les échanges entre les différents acteurs de la scène internationale et assure à la Suisse d'importantes « retombées économiques ». La force de la Genève internationale – et ses avantages politico-économiques – poursuit-il, sont ébranlés par « la non-attribution à la Suisse en automne 2012 du siège du Fonds vert de l'ONU ». Cet événement constitue pour le conseiller national un signe inquiétant quant à l'avenir de la Genève internationale et plus précisément quant à la valeur ajoutée que peut offrir Genève à des institutions internationales. En effet, outre le choix du Fonds vert de s'installer en Corée du Sud, les dernières années se sont caractérisées par le déplacement de certains services, administratifs notamment, à destination de pays où les salaires et les infrastructures sont moins onéreux¹⁷¹. Ceci fait dire à Carlo Sommaruga que « les délocalisations de services d'OI [...] ailleurs dans le monde sont des avertissements d'une possible érosion de la Genève internationale » et en appelle à une « consolidation » du secteur. Ces métaphores empruntées au domaine de la construction lui servent à réclamer de la part du Parlement un investissement conséquent permettant notamment l'entretien des édifices de la Genève internationale et plus spécifiquement ceux de l'ONU, de l'OIT et de l'OMS qui nécessitent

¹⁷¹ « L'OMS va externaliser ses services techniques », *La Tribune de Genève*, 26 juin 2012.

tous trois d'importantes rénovations¹⁷². Le conseiller national conclut sa motion par l'affirmation qu'un tel investissement de la part du parlement constituerait un témoignage de « l'engagement que la Suisse est prête à fournir ».

Le Conseil fédéral réagit en février 2013 à cette motion en recommandant au Parlement de l'approuver. En effet, le Conseil avait déjà demandé de déployer des moyens permettant d'envisager une rénovation des bâtiments de la Genève internationale qui le requièrent et plus généralement de développer « une stratégie à long terme accompagnée de propositions de mesures concrètes qui devront renforcer de manière durable l'attractivité et la compétitivité de la Genève internationale ».

Les infrastructures matérielles dont disposent les OI constituent un élément important de la politique d'accueil à l'égard des institutions de la Genève internationale. Il n'est pas rare que ces dernières agitent la menace d'un déménagement dans des villes de pays émergents notamment, qui offrent d'excellentes conditions pour l'installation de ces institutions et des prix avantageux.

En définitive, le Parlement approuve de débloquer un milliard de francs suisses en faveur de la rénovation des infrastructures de la Genève internationale et notamment du Palais des nations qui nécessite d'importants travaux pour éviter le délabrement¹⁷³.



Figure 12: « La Genève internationale fragilisée », dessin de Hermann, *La Tribune de Genève*, 24 mai 2012.

¹⁷² cf. *Le Temps*, 20 avril 2012, « Plus d'un milliard pour la Genève internationale ».

¹⁷³ *La Tribune de Genève*, 4 mars 2013.

Étant donné que les arguments urbains avancés par la Confédération et le Canton n'ont pas convaincu le Fonds vert, il conviendrait de s'interroger sur l'évolution de la concurrence à l'échelle mondiale entre les villes désireuses d'accueillir des OI. Il serait pertinent que des travaux comparatifs soient menés à une échelle mondiale pour comprendre la nouvelle géographie des institutions internationales à l'aune de la ville globale. Quels sont aujourd'hui les arguments mis en avant par ces villes et quels critères priment pour les organisations ? Quels avantages ont-ils convaincu le Fonds vert d'installer son siège à Songdo ? Ces interrogations n'entrent pas dans le champ de cette recherche, toutefois elles laissent apparaître deux modèles de valorisation de la ville cosmopolite. Le premier modèle s'applique à la ville de Songdo construite *ad hoc*, fonctionnelle et sans histoire qui constitue un nœud de réseaux avec une forte concentration de services dans un monde de distribution. Le second, celui sur lequel s'appuie la ville de Genève pour faire face à la concurrence des villes globales est celui qui mise sur la tradition et le savoir-faire. La stratégie sur laquelle Genève mise pour conserver son cosmopolitisme et faire face tant aux menaces internes qu'externes développées dans cette section repose sur la reconnaissance patrimoniale par l'Unesco de l'internationalité de Genève.

6.2 La patrimonialisation de l'Esprit de Genève

Dans le contexte de remise en question de la Genève internationale décrit dans les sections précédentes, l'Esprit de Genève s'est vu attribuer de nouvelles significations et a été investi d'une charge politique. Le processus patrimonial dans lequel ce mythe est engagé confère à ce dernier une actualité dans le contexte de mondialisation qui menace la pérennité de la Genève internationale. Il est réinterprété à l'aune des enjeux contemporains de la ville et se voit conférer le rôle de levier politique pour réaffirmer le lien de Genève à son internationalité.

6.2.1 La Suisse et le patrimoine immatériel

La Suisse a ratifié en 2008 la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel (PCI) adoptée en 2003 par l'Unesco. Suite à cette ratification, le pays s'est engagé dans un processus que Graezer (2012: 21) nomme le « chantier patrimonial ». Il consiste en la réalisation d'un inventaire sous forme de « liste indicative » à partir de laquelle une sélection de « traditions vivantes » est soumise à l'Unesco pour patrimonialisation. Entre 2010 et 2013, les Cantons

suisses sont chargés au nom du principe de subsidiarité de transmettre à l'Office fédéral de la Culture (OFC) une sélection des traditions qui les caractérisent.

Diverses stratégies ont été développées par les Cantons pour parvenir à constituer leur liste. Tandis que certains Cantons ont préféré s'associer ou que d'autres ont donné la parole à leurs citoyens, le Canton de Genève a décidé de proposer une sélection qui lui est propre et a opté pour une méthode d'inventaire dite « descendante » (Graezer Bideau 2012: 7), c'est-à-dire dont la constitution est confiée à des experts ou ressort de décisions émanant des autorités. Ainsi, pour Genève, le choix des traditions proposées à l'Unesco est le fait du Conseil d'État et la tâche de rédiger les dossiers pour chacune de ces traditions a été confiée à un ethnologue.

Le fait de confier un tel mandat à un ethnologue répond à la volonté de tourner le processus patrimonial vers le présent et non de donner des « traditions » une vision figée et essentialiste sans les questionner, comme en témoignent les propos de Diego Gradis, vice-président de la commission suisse pour l'Unesco :

*Loin de l'idée d'imposer par les dispositions que la Confédération et les Cantons sont amenés à prendre, un conservatisme tourné vers le passé, la sauvegarde du patrimoine immatériel cherche à faciliter l'évolution de cette richesse humaine en sécurisant l'acquis*¹⁷⁴.

En effet, la posture des anthropologues consiste généralement à considérer le patrimoine comme « un concept d'ordre politique, et non scientifique, qui sert à justifier des interventions dans l'ordre social, et non à produire une description de celui-ci » (Hertz et Gonseth 2008: 38). Dans cette perspective, la patrimonialisation d'une « tradition » n'est pas à considérer comme la préservation d'une survivance du passé dans le présent, transmise selon des modalités héritées des pères par les fils. La tradition est au contraire selon Lenclud, citant Jean Pouillon, un récit porté depuis le présent sur le passé, et ce à des fins contemporaines :

En quoi consiste alors la tradition ? Elle n'est pas le produit du passé, une œuvre d'un autre âge que les contemporains recevraient passivement, mais, selon les termes de Pouillon, un « point de vue » que les hommes du présent développent sur ce qui les a précédés, une interprétation du passé conduite en fonction de critères rigoureusement contemporains. "Il ne s'agit pas de plaquer le présent sur le passé, mais de trouver dans celui-ci l'esquisse de solutions que nous croyons justes aujourd'hui non parce qu'elles ont été pensées hier, mais parce que nous les pensons maintenant" (Pouillon, 1975 : 160). Dans cette acception, elle n'est pas (ou pas nécessairement) ce qui a toujours été, elle est ce qu'on la fait être (Lenclud 1987: 118).

¹⁷⁴ « Une mission en Suisse pour les acteurs du patrimoine vivant », *Bulletin Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften = Bulletin Académie suisse des sciences humaines*, n° 2, pp. 28-29.

En cela, Lenclud invite à inverser le regard que le sens commun porte sur la notion de tradition, qui trace une filiation directe du passé au présent :

Il s'ensuit que l'itinéraire à suivre pour en éclairer la genèse n'emprunte pas le trajet qui va du passé vers le présent, mais le chemin par lequel tout groupe humain constitue sa tradition : du présent vers le passé. Dans toutes les sociétés, y compris les nôtres, la tradition est une "rétroprojection", formule que Pouillon explicite en ces termes : "Nous choisissons ce par quoi nous nous déclarons déterminés, nous nous présentons comme les continuateurs de ceux dont nous avons fait nos prédécesseurs" (ibid). La tradition institue une "filiation inversée" : loin que les pères engendrent les fils, les pères naissent des fils. Ce n'est pas le passé qui produit le présent, mais le présent qui façonne son passé. La tradition est un procès de reconnaissance en paternité (Ibid.).

Ce « procès de reconnaissance en paternité » souligne la dimension fonctionnelle de la tradition. C'est en vue de justifier des actes politiques ou d'asseoir une autorité que la tradition est *inventée*. Par extension, la patrimonialisation consiste également en un processus politique avant tout, résolument tourné vers l'avenir et non une sauvegarde de ce qui a été. La question qu'il convient de poser est de définir en quoi ce qu'il se dit qu'une tradition a été est utile pour que ce que nous voulons voir être soit ?

Quelle est donc, par conséquent, la visée politique actuelle du processus d'inventaire du PCI en Suisse ? Parmi les vingt « traditions vivantes » retenues et outre celles dont il peut être dit qu'elles sont escomptées comme l'Escalade¹⁷⁵, figure l'Esprit de Genève. Ce choix peut sembler étonnant tant la *tradition* de la sauvegarde du patrimoine en Suisse était jusqu'alors *classique*. Il n'est en effet pas nouveau que des relevés de traditions soient réalisés. Graezer (2012) a étudié les listes patrimoniales de deux institutions de promotion, l'une destinée aux visiteurs en provenance de l'extérieur et l'autre à l'image de la Suisse à l'étranger : Suisse Tourisme et Présence Suisse. Toutes deux présentent des sélections de traditions vivantes ne contenant pas d'expressions « innovatrices » ou « marginales » comme l'Esprit de Genève semble constituer au regard de l'imagerie alpine, montagnarde ou rurale majoritairement retenue par ces deux organismes (Graezer 2012 : 18).

Le choix de l'Esprit de Genève peut donc sembler étonnant. Il faut toutefois noter qu'une forme de patrimonialisation de cette notion existe déjà, bien que de bien moindre envergure que ne le propose l'Unesco. En effet, l'Esprit de Genève s'apparente en certaines occasions à

¹⁷⁵ En décembre de chaque année, les Genevois célèbrent leur victoire sur l'armée du Duc de Savoie qui tentant, en 1602, de franchir les remparts de la République à l'aide d'échelles. À l'heure actuelle, la célébration s'accompagne de mascarade et de déguisement.

une marque, voire un label. En premier lieu, la Ville de Genève propose une promenade touristique nommée « De l'Esprit de Genève » (fig. 13). Elle permet aux visiteurs, munis d'un plan illustré, de visiter les principaux emblèmes de la Genève internationale. Cette notion est également adoptée par une association qui s'est donné pour but de « redynamiser l'image de Genève » a décidé de prendre le nom l'Esprit de Genève :

L'Esprit de Genève appartient intrinsèquement aux gens qui ont fait cette ville et nous voulons redonner son vrai sens à l'Esprit de Genève, une terre d'accueil appréciée à l'étranger, certes, mais où il fait bon vivre¹⁷⁶.

En outre, l'Esprit de Genève est également une appellation portée par plusieurs vigneron qui avec le soutien de l'État de Genève produisent « l'ambassadeur des vins de Genève »¹⁷⁷. Pour ce produit, destiné principalement à être distribué à l'extérieur de Genève ou de la Suisse, l'appellation Esprit de Genève se veut la marque d'une forte charge symbolique :

Ce vin de qualité supérieure illustre l'Esprit de Genève soit l'ouverture, la spiritualité, l'humanisme, la diversité, l'innovation et la qualité¹⁷⁸.

Quel est donc l'intérêt de, et qui a intérêt à la patrimonialisation de l'Esprit de Genève auprès de l'Unesco ? Quelle(s) idéologie(s) ce processus traduit-il ? Avant de tenter une réponse à ces questions formulées à partir de mes observations de terrain, il convient de présenter brièvement le dossier de candidature rédigé par l'ethnologue mentionné plus haut et validé par un groupe d'experts, pour ce qui concerne l'Esprit de Genève.

¹⁷⁶ [www.espritdegeneve.ch], consulté le 9 septembre 2013.

¹⁷⁷ État de Genève, Direction générale de l'agriculture [http://ge.ch/agriculture]

¹⁷⁸ *Id.*



Figure 13: Couverture du plan de promenade urbaine "De l'esprit de Genève" (Ville de Genève).

6.2.2 La candidature de l'esprit de Genève

La candidature de l'Esprit de Genève à une inscription au PCI s'inscrit dans la catégorie «Expressions orales»¹⁷⁹. Elle s'appuie sur l'ouvrage de Robert de Traz et la filiation que celui-ci propose entre Calvin, Rousseau et Henry Dunant qui tous trois ont contribué à ce que « l'ouverture au monde » soit « la bannière » de la ville¹⁸⁰. Cette filiation n'est pas contestée dans le dossier de présentation, comme elle a pu l'être dans les travaux d'historiens (Stepczynski-Maitre 2002). Par ailleurs, le « symbole de dialogue » et « l'ouverture de Genève » que le dossier de candidature attribue à Genève sous l'influence de Robert de Traz, ne coïncident pas véritablement avec les vents d'anarchisme et de fascisme qui soufflent sur Genève dans l'entre-deux-guerres (Duchenne 2008). La situation politique est, à cette époque, très tendue, comme en témoigne la fusillade du 9 novembre 1932 par l'armée suisse qui fit treize morts parmi des ouvriers manifestants contre un défilé fasciste, comme il est relaté par Batou (2012) dans un ouvrage au titre évocateur : *Quand l'esprit de Genève s'embrace*.

¹⁷⁹ Les autres catégories définies par l'OFC sont : Arts du spectacle, Pratiques sociales, Nature et univers, Artisanat traditionnel. cf. [<http://www.lebendige-traditionen.ch>]

¹⁸⁰ État de Genève, « L'Esprit de Genève », dossier de présentation à l'Unesco, juin 2012, p. 1.

Toutefois, la posture adoptée par l'ethnologue mandataire consiste bel et bien à ne pas essentialiser la notion de tradition et à la questionner au regard des enjeux contemporains qui justifient une patrimonialisation de l'Esprit de Genève :

L'esprit de Genève est ainsi bien une proposition de relecture du passé dont le but est de donner sens et orientations au contexte contemporain : il met en correspondance une série de faits, de personnes et d'événements qui ne sont pas nécessairement affiliés et qui ne fondent pas toujours leurs actes et leurs pensées sur celles des autres, mais qui s'inscrivent dans une dynamique comparable. Surtout, mis en correspondance, ils donnent du sens au passé et permettent de se projeter dans l'avenir¹⁸¹.

Selon cette perspective, l'ouvrage de Robert de Traz se veut programmatique et devient « une idéologie pour le monde à construire »¹⁸². Le dossier de candidature entend par ce monde en construction l'accueil progressif, au cours du 20^{ème} siècle, d'OI de plus en plus nombreuses et un personnel onusien de plus en plus important, comme en témoigne l'affirmation selon laquelle « entre l'Esprit de Genève et les organisations internationales se trouve une communauté historique de valeurs et un destin commun »¹⁸³.

Je postule pour ma part qu'au-delà de cette « communauté de valeurs » que la patrimonialisation de l'Esprit de Genève permet de célébrer et de sauvegarder, le processus initié auprès de l'OFC par les autorités cantonales dessert des objectifs contemporains et politiques inhérents au contexte socioéconomique dans lequel se trouve une Genève internationale mise à mal par la concurrence d'autres villes, une insécurité croissante et un marché de l'immobilier entravant l'installation de nouvelles OI aussi bien que suscitant une hostilité croissante de la population locale. Le processus patrimonial traduit deux objectifs intimement liés : renforcer l'identité territoriale de la Genève internationale et en assurer la présence suisse de l'internationalité et du cosmopolitisme de Genève.

6.2.3 Renforcer l'identité territoriale

Durant mon enquête de terrain, la crainte de voir des OI, l'ONU ou des multinationales quitter Genève a été régulièrement ravivée par les acteurs politiques pour lesquels il est fondamental d'assurer la sauvegarde du secteur international. Selon ces derniers, il s'agit cependant moins de célébrer une *tradition* que d'assurer la prospérité économique de la région entière. Et ainsi de faire face à des menaces telles qu'en constituent les discours sur

¹⁸¹ *Id.*, p. 2.

¹⁸² *Id.*, p. 3.

¹⁸³ *Id.*, p. 4.

l'insécurité décrits précédemment, ou encore la réduction des budgets dont disposent les OI par exemple. En effet, il est fréquemment soulevé lors des assemblées générales de l'ONU que de nombreux états membres connaissent des difficultés à s'acquitter de leur obligation de contribuer au budget annuel de l'organisation. Les crises économiques qui affectent de nombreux pays ne sont évidemment pas étrangères à ce phénomène. Du point de vue local, les salaires onusiens étant généralement versés en dollars ou pour ce qui concerne les missions diplomatiques en monnaie du pays que celles-ci représentent, à la cherté du coût de la vie s'ajoute la fluctuation des taux de change¹⁸⁴.

Pour ces raisons, plusieurs OI ont affirmé être dans l'obligation de diminuer leur personnel en poste à Genève, soit en licenciant des employés, soit en le déplaçant à destination de villes où les salaires sont moins onéreux¹⁸⁵. En outre, plusieurs bâtiments occupés par les OI ont été construits il y a de cela plusieurs décennies et nécessitent par conséquent d'importantes rénovations (cf. section précédente). Dans cette situation, les OI sont de plus en plus enclines à réduire leurs dépenses, faisant de la délocalisation une décision stratégique. Ceci n'est pas sans inquiéter les milieux politiques suisses (cf. le conseiller national Sommaruga dans la section précédente).

Si le fait de maintenir le siège d'une OI ou un bureau de liaison à Genève est considéré comme constitutif d'importantes difficultés financières par un grand nombre d'OI, la population locale, qui elle ne menace pas réellement de se délocaliser, ou alors en France voisine, dénonce elle aussi la cherté qui caractérise Genève. De manière paradoxale, et comme je l'analyse dans le chapitre 8, ce sont en principe les institutions de la Genève internationale ainsi que les sociétés multinationales qui sont tenues pour responsables de l'augmentation du coût de la vie comme de la pénurie de logements vides. À ce titre, les articles de presse concernant les sociétés multinationales suscitent régulièrement des commentaires hostiles de la part de lecteurs, comme lorsqu'un article paru dans la *Tribune de Genève* affirme que l'entreprise Procter & Gamble ne restera en Suisse que si ses conditions fiscales sont revues à son avantage

¹⁸⁴ En septembre 2011, des manifestations ont été organisées par des syndicats portugais et suisses à Berne, devant le Palais fédéral, afin de protester contre la réduction de 30 % des salaires du personnel des missions diplomatiques en raison de la baisse du taux de l'Euro (cf. *La Tribune de Genève*, 29 septembre 2011, « Manifestation des missions portugaises à Berne : « Salaires en euros = misère ». Sur les difficultés financières des fonctionnaires internationaux, cf. *infra*, chapitre 10.

¹⁸⁵ L'OMS a défrayé la chronique en supprimant près de 300 postes. Le HCR quant à lui a déplacé un grand nombre de ses services généraux à Budapest (cf. *Le Temps*, 24 juin 2011, « Franc fort, budgets serrés »).

par les autorités du Canton de Genève. De nombreux commentateurs s'indignent, à l'instar de Dominique-Pierre Martin :

Que ces grandes multinationales aillent voir ailleurs si j'y suis. Ok on recevra moins de rentrées fiscales, mais nous auront aussi moins d'investissements à faire pour remplir leurs exigences et Genève redeviendra un canton accueillant au point de vue immobilier pour ses natifs.

Le commentaire d'un lecteur n'est bien entendu pas exploitable dans le cadre d'une analyse telle que je la propose ici. Néanmoins, celui-ci suggère l'existence d'une ligne de faille, d'une frontière entre un « Eux » constituant un poids pour le marché de l'immobilier et un « Nous » composé des « natifs ». Cette mise à distance est au cœur de ma recherche, je ne l'approfondis donc pas davantage à ce stade de la réflexion. L'hostilité émanant de tels propos se cristallise lors de controverses publiques et conduit à une inquiétude de la part des autorités cantonales quant à l'appropriation de la Genève internationale par les Genevois. Il en résulte un renforcement de la frontière entre expatriés et locaux. Mon hypothèse est que la patrimonialisation de l'Esprit de Genève a pour objectif premier de renforcer l'identité territoriale associée à la Genève internationale.

En suivant la posture des anthropologues qui affirment que les processus de patrimonialisation sont des points de vue contemporains sur le passé pour servir des intérêts futurs, il semble pertinent de supposer que le fait de définir la Genève internationale comme un patrimoine et une tradition vise à contrer les délocalisations successives de personnel, se montrer compétitif face aux invites séduisantes brandies par d'autres villes, ainsi qu'à endiguer la critique formulée par les OI elles-mêmes à l'égard de la cherté. Le lien que la patrimonialisation construit entre les OI et le territoire genevois vise dans cette perspective à s'opposer à l'interchangeabilité des sites d'accueil, ceux-ci n'étant considérés que comme des contextes arbitraires choisis en fonction des conditions qu'elles offrent aux OI. Genève se présente ainsi comme un lieu dont *l'esprit* – le génie du lieu – a permis l'émergence d'un élan pacificateur avec notamment la Réforme, Rousseau, la création du CICR et la SDN. En rappelant les propos de Robert de Traz, selon qui « le nom même de Genève, rayonnant au-dessus des significations particulières, subit l'étrange aventure de se transformer en symbole »

(De Traz [1929] 1950 : 46), le dossier de candidature pour un classement de l'Esprit de Genève au PCI affirme que les OI s'installent à Genève « pour la symbolique que [ce lieu] dégage »¹⁸⁶.

D'autre part, en faisant reconnaître par une institution comme l'Unesco – elle-même née à Genève – que la Genève internationale est intimement et *traditionnellement* liée au territoire peut supposer une appropriation par les Genevois de leur internationalité. Cela est amené notamment par le lien que la candidature effectue entre les « valeurs » qui sont au fondement de l'Esprit de Genève, dans la Charte des Nations Unies notamment, et celles qui sont à l'origine de la Confédération helvétique : Genève est « un nom qui rayonne à travers le monde entier et qui évoque, par métonymie, les valeurs mêmes de la Confédération helvétique »¹⁸⁷. En effet, autant la fondation de la SDN que celle de la Confédération helvétique reposent sur les idéaux rousseauiste et kantien d'une « paix perpétuelle » permise par l'une union entre parties diverses. La célébration d'une « unité sans uniformité » et du respect de la « diversité culturelle » sont au cœur de l'initiative consistant à inventorier le PCI (Graezer 2012 : 3). La mise en relation des *traditions* suisse et internationale nécessite par conséquent la délimitation de frontières séparant ce qui appartient au patrimoine et ce qui ne lui appartient pas.

6.2.4 Une Genève internationale... mais pas transfrontalière

Les territoires de Genève et de sa périphérie située en territoire français ont signé en 2007 une charte d'engagement donnant naissance au Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, également nommé le Grand Genève¹⁸⁸. Composé de 208 communes divisées en deux pays, deux cantons suisses et deux départements français, cet espace métropolitain transfrontalier compte 860'000 habitants et enregistre l'une des croissances démographiques les plus importantes d'Europe, en raison notamment de la forte attractivité économique de l'arc lémanique en général et de Genève en particulier (Thomas *et al.* 2011). Le territoire transfrontalier du Grand Genève et ses enjeux du point de vue économique, social et environnemental sont une priorité de l'exécutif cantonal. Il apparaît en effet que les domaines de la mobilité ou encore de l'habitat ne puissent plus aujourd'hui être pensés sans une prise en compte de la dimension transfrontalière de la métropole genevoise.

¹⁸⁶ État de Genève, « l'Esprit de Genève », dossier de présentation à l'Unesco, juin 2012, p. 3.

¹⁸⁷ Ibid.

¹⁸⁸ cf. *supra*, chapitre 1.

Les pratiques transfrontalières des internationaux

Cela vaut également pour les employés de la Genève internationale. En ce qui concerne l'habitat. Le tableau ci-dessous (fig. 14) révèle qu'un très grand nombre de fonctionnaires internationaux résident en France. Ce nombre n'a cessé d'augmenter depuis les premiers traitements statistiques. Il dépasse aujourd'hui celui des fonctionnaires résidant à l'intérieur du canton de Genève (48,1 % contre 44,7 % en 2005).

Lieu de résidence des fonctionnaires internationaux (%)						
	1978	1986	1990	1994	2005	2008
Canton de Genève	65.1	54	46.7	43.4	44.7	46.3
Autre canton	4.3	7.7	9.1	8.9	7.2	7.1
France	30.6	38.3	44.1	47.7	48.1	46.6

Part de fonctionnaires internationaux suisses (%)						
	1978	1986	1990	1994	2005	2008
	16.6	13.5	12.4	10.8	7.8	

Figure 14: Lieu de résidence des fonctionnaires internationaux employés dans une OI et part des fonctionnaires suisses (Ocstat, rapports statistiques du secteur international, 1978 à 2008).

En ce qui concerne les pratiques de loisirs et d'achat également, les internationaux semblent déployer un mode de vie à l'échelle de l'agglomération. C'est du moins ce que suggère une étude menée par le Lasur sur les modes de vie et leur répartition dans l'agglomération (Thomas *et al.* 2011). Cette étude, qui articule un volet qualitatif et un volet quantitatif, a fait émerger plusieurs profils qui permettent de spatialiser l'agrégat des dimensions fonctionnelle, sociale et sensible du choix résidentiel. Il apparaît que les personnes les plus mobiles au niveau international font état de pratiques transfrontalières pour ce qui concerne les achats, les loisirs, ainsi que l'habitat. Bien que cette étude n'ait pas identifié la population internationale en particulier, le fait que plusieurs critères soient réunis dans les modes de vie de la plupart de mes interlocuteurs internationaux indique une certaine tendance. Cela peut notamment s'expliquer du fait que l'une des OI qui emploient le plus grand nombre d'employés, le CERN, est située à cheval sur la frontière franco-suisse. Par ailleurs, le quartier de Genève dans lequel la majorité des OI sont situées n'est qu'à une petite distance de la frontière française.

L'expansion française de la Genève internationale

Il existe une volonté politique à ce que la dimension transfrontalière évoquée brièvement ci-dessus intègre la Genève internationale. La ville d'Annemasse, commune savoyarde d'environ

30'000 habitants située sur le versant sud du canton de Genève, se profile comme une alternative moins onéreuse que Genève pour l'accueil des OING. Au début de mon enquête de terrain, je découvre l'existence dans cette commune d'un lieu nommé Cité de la solidarité internationale. Intrigué je décide de prendre rendez-vous avec sa coordinatrice afin de définir s'il existe une *Annemasse internationale* concurrente à la Genève internationale ? Bien que très proche de Genève, Annemasse n'est pas aisément accessible en transports publics. Après un trajet relativement long et de multiples changements de véhicules et un passage de frontière, je trouve enfin le bâtiment qui accueille la Cité¹⁸⁹.

La coordinatrice m'accueille dans un petit bureau sans fenêtres. Dans un premier temps, elle valorise la synergie et la complémentarité qui caractérisent les deux villes de Genève et d'Annemasse. Elle affirme que « la ville d'Annemasse a toujours été un pôle de la solidarité internationale ». Elle se réfère essentiellement à une période relativement récente. En 2003, la ville avait accueilli un certain nombre d'événements et hébergé des OING dans le cadre de la tenue du G8 à Evian. Elle évoque ensuite le contexte de création de l'agglomération transfrontalière et notamment un article de la Charte du projet d'agglomération franco-valdo-genevoise portant sur l'accueil sur le territoire français d'OING et de manifestations internationales. Cet article affirme que :

L'objectif est de renforcer la fonction internationale de l'agglomération en matière d'ONG et de manifestations internationales. Pour ce faire, le travail repose sur une analyse de la situation internationale en matière d'ONG et du rôle que peut jouer l'agglomération dans ce concert, puis sur la construction d'une stratégie concertée afin de renforcer la capacité d'accueil d'ONG. Le contexte transfrontalier est particulièrement intéressant puisqu'il offre la possibilité à des ONG de s'implanter sur sol européen tout en étant aux portes de Genève. Pour la partie française, il s'agit dès lors de déterminer la valeur ajoutée qu'elle pourrait apporter à la Genève internationale¹⁹⁰.

Selon cet extrait de la charte, le développement de l'internationalité dans la partie française de l'agglomération a un double avantage. D'une part, il permet à des OING d'entrer en connexion avec les OI et autres OING situées à Genève tout en restant à l'intérieur de l'Union européenne. Ceci peut constituer un enjeu pour certains employés en fonction de leur nationalité car les OING, comme je l'ai démontré dans le premier chapitre, ne permettent pas

¹⁸⁹ Au moment de l'enquête, la Cité occupait des locaux provisoires situés dans la Maison de l'économie et du développement. La coordinatrice de la Cité évoquait durant notre rencontre la construction d'un nouveau bâtiment dans le cadre du projet Etoile-Annemasse, accompagnant la réalisation prévue en 2017 d'une ligne de train reliant Annemasse à la gare Cornavin, la gare centrale de Genève (CEVA). Proche de la gare d'Annemasse, la finalisation du projet Etoile-Annemasse est prévue parallèlement à l'inauguration du CEVA. La Cité est financée en partie par la Région Rhône-Alpes.

¹⁹⁰ « Charte de l'agglomération franco-valdo-genevoise », *Op. Cit.*, 2007, p. 80.

à leur personnel d'obtenir une carte de légitimation. D'autre part, l'installation en territoire français de certaines organisations en lien avec la Genève internationale apporte, selon la charte, une « valeur ajoutée » à Genève. Le développement transfrontalier de la Genève internationale correspond par conséquent à une volonté politique de part et d'autre de la frontière que l'amélioration des infrastructures de mobilité entre les deux pays est supposée renforcer.

La coordinatrice mentionne que le contact a déjà été établi avec les institutions de la Genève internationale genevoise, notamment le CAGI et la Chancellerie. Elle avoue à demi-mot l'existence d'un « accord tacite » passé avec ces institutions : « on ne propose pas aux OING de Genève de venir Annemasse, on est pas là pour être en concurrence, mais pour être complémentaire ». Ses propos évoquent cependant un aveu de faiblesse. Elle semble concéder qu'Annemasse ne fait pas réellement le poids face à Genève : « la Cité n'a pas lieu d'être sans Genève donc c'est à nous d'être proactifs pour soutenir Genève dans son activité internationale »¹⁹¹. Elle précise que la menace provient davantage de Singapour ou de Bangkok. Elle reconnaît que les OING ne sont pas véritablement attirées à Genève et définit la Cité comme un « prestataire de services » pour les OING qui souhaitent être proches de Genève, mais n'en ont pas les moyens.

Le succès est toutefois mitigé. Au moment de l'enquête, seules deux OING louaient des bureaux à la Cité. Elle affirme que le principal problème est le transport, qui constitue le premier argument pour les OING, avant d'ajouter : « on attend le CEVA avec impatience ». À la fin de l'entretien elle confesse que malgré la collaboration par-delà les frontières que la charte vise, « on est considérés comme marchant sur leurs plates bandes » et qu'en réalité il existe peu de contacts entre les services genevois et savoyards. Annemasse souffre de son image « *has been* », poursuit-elle, mais se défend : « on est pas juste Annemasse qui veut sa part du gâteau ».

Patrimoine et patriotisme

Du point de vue de Genève, il apparaît que l'internationalité ne traverse pas si aisément la frontière pour réaliser l'idéal politique d'une agglomération binationale. Le processus de

¹⁹¹ Géraldine Isorez-Mahler, coordinatrice de la Cité internationale de l'environnement à Annemasse, entretien 30 mars 2011.

patrimonialisation dans lequel l'Esprit de Genève est engagé a pour effet de renforcer une frontière franco-suisse rendue infranchissable et non représentative de la réalité des pratiques sociales. En effet, la restriction à la Suisse du territoire patrimonial proposé pour la soumission de l'Esprit de Genève à l'Unesco ne tient pas compte des pratiques et de la situation transfrontalière évoquée ci-dessus. Cela est dû avant tout à la structure nationale qui prévaut à l'Unesco – comme dans toutes les OI – dans le cadre du classement du PCI. À l'intérieur de la Suisse, la demande d'inventaire a été transmise à l'OFC, un organisme national.

Ainsi, l'usage patrimonial contemporain de l'Esprit de Genève se limite à l'espace national suisse. En revanche, le caractère transfrontalier de la région genevoise est non seulement une caractéristique contemporaine, mais il est également constitutif du développement de l'internationalité dans la métropole par le passé. Territoire frontière à l'époque romaine, c'est notamment sa proximité avec la France qui lui a permis d'accueillir les foires internationales, puis des réfugiés protestants, puis de refléter les Lumières scintillant depuis Paris. Mais l'invention d'un Esprit de Genève suisse n'est pas uniquement due à la structure administrative du PCI. Depuis l'installation de la SDN, des mécanismes législatifs retiennent les fonctionnaires internationaux en Suisse, à l'instar de la perte des privilèges et immunités en cas de résidence hors du territoire national, mais qui n'est aujourd'hui plus en vigueur.

Comme me le dit une employée du Service du protocole de l'État de Genève¹⁹², compte tenu de la concurrence des autres villes internationales, il s'agit avant tout de « valoriser Genève dans l'accueil de structures et de maintenir celles existantes ». C'est notamment le travail de lobbying confié à M. Olivier Couteau, délégué à la Genève internationale pour le Canton. Face à la menace, les autorités suisses ont développé une « collaboration facilitée ville-canton-confédération » comme cela a été le cas lors de la votation sur l'extension de l'OMC. Les départements ou les régions de France ne sont pas inclus. Lorsque je la questionne sur la Cité de la solidarité internationale à Annemasse, elle répond : « on favorise la région et non pas une commune plus qu'une autre, mais les OING veulent être au centre de Genève ». Bien que les OING puissent comme en Suisse obtenir une exonération d'impôts, selon elle la loi 1901 française rend les procédures pour fonder une association plus lourdes qu'en Suisse. Elles ont

¹⁹² Entretien 8 mars 2011.

de meilleures opportunités de « réseautage » et de « synergie ». Elle dit néanmoins « Genève-Annemasse » comme pour marquer la distinction.

La patrimonialisation de l'Esprit de Genève semble s'inscrire dans une reterritorialisation de la Genève internationale dans le lieu qui lui a permis de s'émanciper et d'encourager une identification à celle-ci de la part des habitants locaux de Genève. Cela passe notamment par l'affirmation de la *suissitude* de l'Esprit de Genève malgré la dimension transfrontalière de la Genève internationale. Munz (2011) a démontré dans une veine similaire, que la catégorie « patrimoine horloger », quand bien même le savoir-faire résulte d'une importante mobilité transnationale dans l'arc jurassien, de part et d'autre de la frontière, renforce l'ancrage historique suisse des pratiques horlogères et de fait, rendent invisibles les pratiques transfrontalières constitutives de ce même patrimoine.

La question à se poser est alors de savoir *qui* a un intérêt à patrimonialiser l'Esprit de Genève ? Il semble que les OI ou l'ONU soient considérées en tant que telles comme un patrimoine, que c'est avant tout au niveau international que se joue leur image. Ainsi l'Esprit de Genève et l'image de la Genève internationale semblent être principalement des préoccupations politiques locales. La Confédération ou plutôt le Canton de Genève ont davantage intérêt à obtenir un label Unesco pour pérenniser la Genève internationale et attirer de nouvelles OI que l'ONU.

L'angle mort du patrimoine

Reste à se demander *ce* qui est patrimonialisé avec l'Esprit de Genève. Qu'est-ce que le « chantier patrimonial » (Graezer 2012) met en lumière et qu'est-ce qu'il cache ? Quel est l'angle mort du patrimoine, qu'est-ce qu'il ne montre pas de la tradition ? Quel processus de sélection révèle-t-il ? L'analyse du processus de patrimonialisation de l'Esprit de Genève suggère que deux aspects de la ville cosmopolite sont rendus invisibles.

Premièrement, la question du patrimoine ne masque-t-elle pas celle de la distinction, du haut de gamme¹⁹³ ? Lorsque le cosmopolitisme ou la diversité sont valorisés sous l'appellation Esprit de Genève, qui sont les porteurs de la tradition ? À qui sera confiée la mission de

¹⁹³ Je remercie Hervé Munz de m'avoir suggéré cette idée à partir de son étude sur la patrimonialisation des savoirs horlogers (Munz 2011).

représenter la tradition vivante qu'est l'Esprit de Genève si l'Unesco accepte de l'inscrire sur sa liste ? Uniquement les organisations humanitaires ou l'ONU ? Le quartier des Pâquis et son multiculturalisme issu de l'immigration par exemple ?

Tandis que le texte de De Traz ([1929] 1995 : 55) décrit Genève comme « une ville où nul homme n'est étranger », un « symbole » universaliste de l'accueil et du refuge pour tous, la patrimonialisation appauvrit la notion en la réduisant à un seul des aspects de l'étrangéité à Genève. En effet, la métropole genevoise est confrontée à plusieurs figures de l'altérité. La ville est avant tout, et c'est l'objet central de la présente recherche, une ville internationale. Des normes techniques et des règlements en matière d'emploi, de santé ou de technologie sont édictés par des OI présentes sur le territoire genevois. Genève est par ce biais en prise directe avec les états membres de l'ONU par le biais de leurs représentants ou avec des OING actives dans le monde entier. Mais Genève est également une ville migrationnelle, une ville-monde au sens où près de la moitié de sa population est d'origine étrangère. Depuis Genève se tissent des liens dans un grand nombre de pays (envoi d'argent, regroupement familial, asile, étudiants, importation de compétences et de main d'œuvre, etc.). Enfin, du fait de sa situation de ville-frontière, elle est en prise avec la venue de travailleurs résidant dans les territoires français – les « frontaliers ». Le passage quotidien de milliers de personnes résidentes d'un autre pays n'est pas sans détenir d'influence au niveau des pratiques et des représentations dans un espace urbain situé à la croisée de normes institutionnelles et de systèmes législatifs différents.

De ces trois modèles¹⁹⁴, la ville internationale, la ville-monde et la ville-frontière, la patrimonialisation de l'Esprit de Genève n'en met qu'une en lumière, la première. Le dossier de candidature présenté à l'Unesco évoque la Croix-Rouge ou l'ONU, mais ne fait pas mention des fêtes communautaires dans les quartiers, des classes pour enfants allophones ou de la présence quotidienne de plusieurs dizaines de milliers de frontaliers dans les rues de Genève qui ouvrent des comptes bancaires, fréquentent les théâtres, les infrastructures sportives.

Le « chantier patrimonial » s'apparente par conséquent à un processus de sélection, à une histoire et une tradition que la ville se raconte au détriment de certains aspects du paysage

¹⁹⁴ Je remercie Marc Breviglieri pour nos échanges qui ont fait émerger cette piste d'analyse.

social et notamment de certaines formes du cosmopolitisme, qui sont laissés en retrait. C'est également dans cette optique, en deuxième lieu, que le secteur privé international n'est pas mis en avant dans la candidature à l'Unesco. Le fait que la notion retenue pour inscrire l'internationalité et le cosmopolitisme à l'Unesco soit l'Esprit de Genève indique une mise en valeur de la Genève internationale publique au détriment du secteur privé. En effet, cette notion date d'un temps où les entreprises multinationales n'étaient pas encore nombreuses sur le territoire genevois et ne suscitaient pas encore de controverses comme à l'heure actuelle. Par conséquent, en optant pour la notion d'Esprit de Genève, c'est le projet universaliste et pacificateur de la SDN puis de l'ONU qui est valorisé, tandis que les affaires marchandes et spéculatives de certaines entreprises du secteur international privé, soumis aujourd'hui à une certaine critique, demeurent en retrait.

Il peut ainsi être affirmé que la patrimonialisation participe de la mise en récit du rapport à l'étranger et par extension, de la constitution par les dispositifs d'action publique de la ville cosmopolite qui correspond à ce récit. L'image d'Épinal du mythe de Genève et son actualisation politique contemporaine renforcent le mouvement vers un cosmopolitisme lui aussi mythique.

Conclusion de la deuxième partie

Le parcours présenté dans cette deuxième partie a permis d'analyser la constitution de la ville cosmopolite du point de vue des pouvoirs et de l'action publique. Le chapitre 5 a retracé en trois temps la constitution de la catégorie « internationaux » depuis l'enthousiasme des années 1920 à la nécessaire « intégration » d'une population qui compte et qu'il faut comptabiliser pour la reconnaître¹⁹⁵. La description ethnographique des controverses et des instruments d'action publique mis sur pied en réaction a permis d'analyser les rapports de pouvoir qui accompagnent l'inscription de l'internationalité et du cosmopolitisme dans la ville. Le chapitre 6 s'est intéressé aux enjeux d'une patrimonialisation de la notion d'Esprit de Genève sur la liste des traditions vivantes de l'Unesco. À ce stade du travail, deux premières conclusions peuvent être formulées. Premièrement, le modèle genevois de la ville cosmopolite n'est pas un *donné* naturel inhérent à l'*esprit* du lieu. Il s'agit d'un projet politique qui implique l'adaptation de l'espace urbain et des dispositifs d'action publique à l'encaissement et à la cristallisation de l'internationalité dans la ville. Deuxièmement, l'activation du mythe de Genève pour se projeter dans l'avenir implique une manipulation de la tradition et de l'histoire pour contrer les menaces planant sur la Genève internationale.

Ces deux conclusions intermédiaires permettent ainsi une première remise en question de l'usage naturalisant – la *Tribune de Genève* parle d'un « écosystème genevois »¹⁹⁶ – voire de l'essentialisation de faits historiques pour définir Genève comme une ville cosmopolite. Au vu de l'analyse proposée dans cette partie, c'est davantage en termes de capacité actuelle de

¹⁹⁵ Henaff (2008) décrit trois idéaux types du développement urbain : la ville-monument, la ville-machine et la ville-réseau. Le développement de la Genève internationale procure à la ville ces trois dimensions urbaines qui correspondent aux trois temps analysés dans le chapitre 5 : urbanisation et constructions monumentales, bureaucratisation et rationalisation du travail, mondialisation et connectivité internationale.

¹⁹⁶ « Didier Burkhalter veut convaincre les Suisses de l'importance de Genève », *La Tribune de Genève*, 17 septembre 2013.

Genève à entretenir la Genève internationale et à faire valoir ses arguments territoriaux dans un contexte d'effacement des frontières et de progrès technologique.

De là à envisager un lien entre ces hantises et l'initiative du Conseil d'État de proposer « l'Esprit de Genève » au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco peut paraître hasardeux. J'ai démontré, à la lumière de ces hantises de quelle manière les autorités politiques entreprennent de renforcer les frontières *genevoises* de la Genève internationale, tandis que ces mêmes autorités sont engagées dans un projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Le projet du « Grand Genève » vise à « dépasser les frontières » en harmonisant, en France comme en Suisse, les efforts consentis en matière de mobilité, de logement, ou encore de santé. Il est apparu qu'une certaine réserve s'exprime lorsqu'il s'agit de faire de la Genève internationale un bien transfrontalier. Ceci en dépit des infrastructures mises à disposition des organismes internationaux qui souhaiteraient s'établir à proximité de Genève, mais à moindre coût et de la réalité transfrontalière des pratiques individuelles. Tandis que les acteurs français du projet métropolitain transfrontalier associent ce dernier à la Genève internationale, les acteurs genevois pour leur part réaffirment la *nature* cantonale de la Genève internationale par le biais de plusieurs dispositifs juridico-législatifs (cartes de légitimation invalides en France, exemptions de taxes en Suisse, permis de travail pour conjoints, etc.).

Cela peut sembler paradoxal. Bien que le cosmopolitisme ne soit pas un *donné naturel*, il constitue tout de même un topique qui traverse le temps et structure les frontières, définit la couleur des débats. Du récit mythique aux controverses politiques, le cosmopolitisme conditionne l'espace urbain autour de l'ouverture, de l'émancipation et de l'internationalisme, mais également du repli, du conservatisme, de la reproduction sociale et du localisme¹⁹⁷. Comme il a été évoqué, la patrimonialisation de l'Esprit de Genève met en concurrence les trois dimensions de la ville que sont la ville internationale, la ville monde et la ville-frontière. Le topique du cosmopolitisme sert d'ancrage historique et est *bon à penser* pour aborder dans

¹⁹⁷ À ce titre, ce n'est probablement pas un hasard si la création de la SDN s'est appuyée sur la philosophie politique de Kant et que cette philosophie est très proche des *valeurs* qui constituent la Confédération helvétique. La définition kantienne du cosmopolitisme désigne une hospitalité sans assimilation. Il s'agit là à la fois du précepte de la SDN – et de l'ONU par la suite – (une gouvernance multilatérale, mais pas de gouvernement mondial qui menacerait la souveraineté des états nation) et de celui de la Confédération helvétique (l'unité dans la diversité).

la suite du travail la manière dont le cosmopolitisme se traduit dans l'espace physique et matériel de la ville et la manière dont il engendre l'apparition et l'expérience de frontières.

Troisième partie

Lieux et milieux de la Genève internationale

Chapitre 7 La ville des internationaux

Tout homme a dans sa tête une ville qui n'est faite que de différences, une ville sans formes ni figures, et les villes particulières les remplissent.

Italo Calvino, *Les villes invisibles*.

7.1 Des îles dans la ville

L'animatrice est assise dans une cabine vitrée dans le coin de la salle, au sous-sol du Pub. Arborant des cheveux sombres et courts, le regard sévère, Carla révise ses fiches en les alignant. Tandis qu'une demi-heure nous sépare du début du jeu, elle s'entretient de temps en temps avec les organisateurs sur le déroulement de la soirée. Pour l'occasion, l'animatrice a revêtu un polo à manches courtes blanc estampillé du logo PNUE. Les équipes sont réparties par groupes de cinq ou six personnes autour des tables dispersées dans la salle, elles perfectionnent leur signe distinctif, s'attribuent un nom original et décoorent leur table en espérant obtenir un prix. La plupart du temps, elles sont constituées de collègues travaillant dans la même organisation de la MIE, de la même MD ou de la même OING. Je suis intégré à une équipe nommée POPped¹⁹⁸ et une feuille de papier arborant ce nom m'est collée dans le dos.

Le *quiz* du Pickwick's Pub a lieu tous les lundis, au sous-sol de ce lieu très fréquenté par la population internationale. Ce soir, le jeu s'inscrit dans la programmation qui fait suite à la Journée mondiale de l'environnement et clôt de manière festive et moins formelle, la fin d'une semaine qui a vu se dérouler de nombreux événements en lien avec cette journée. Les dix

¹⁹⁸ Ce nom est dérivé de l'acronyme POPs pour Secrétariat de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants.

rounds de questions que Carla s'apprête à poser aux équipes participantes portent ainsi tous sur la thématique de l'environnement.

Avant le début du jeu, de même qu'entre chacun des dix *rounds* que celui-ci comporte, les participants se pressent autour du bar du sous-sol qui débite un grand nombre de *pints* de bière anglaise. Certains reçoivent après paiement un palet en plastique qu'ils emportent à leur table et qui lorsqu'il se met à sonner et vibrer fortement, les informe qu'ils peuvent retirer auprès de la cuisine les plats de *fish and chips* ou de *burgers* qu'ils ont commandés.

Au rez-de-chaussée, les clients présents en grand nombre ne semblent pas concernés par le *quiz* qui se tient en sous-sol. Le volume des voix est élevé et la langue anglaise domine largement les conversations. L'espace est rempli de groupes de personnes sortant directement de leur lieu de travail, comme en témoignent leurs vêtements formels. L'atmosphère est tamisée par de la moquette sombre qui recouvre le sol comme les murs. Au-dessus du bar en bois massif, de même que contre les parois du pub, sont projetés sur une dizaine d'écrans plasma des matchs de football anglais, de baseball américain ou encore des grands prix de Formule 1. Certains visages se fixent sur les écrans qui n'émettent pas de son, mais la plupart des personnes présentes entretiennent des discussions et de fréquents rires que couvre le son de la musique qui va de Bonnie Tyler aux Eagles en passant par Ace of Base.

Le sous-sol, où le *quiz* a maintenant débuté, est aménagé de manière similaire. Mais au lieu de diffuser des événements sportifs, les écrans de télévision contiennent les questions que Carla lit à l'aide d'un micro à l'attention des participants au jeu. Outre la salle dans laquelle se trouve le bar et où le *quiz* prend place, le sous-sol contient une arrière-salle plus grande encore où les questions lues par Carla sont également diffusées. Celles-ci suscitent cependant peu l'attention des quelques couples confinés dans les canapés en cuir qui occupent cet espace plus intime. Au mur, des portraits peints du prince William et de Kate, ou de la reine d'Angleterre.

L'excitation tout comme le volume des discussions augmentent au fur et à mesure que les *rounds* de questions s'écoulent. Au début de chaque *round*, un membre par équipe se rend auprès de Carla pour retirer une feuille sur laquelle les réponses sont inscrites. Une fois complétées, les feuilles sont remises aux organisateurs qui comptabilisent les points obtenus par chaque équipe. Les questions sont toutes en anglais uniquement et sont si spécifiques que

Marc, un stagiaire genevois d'une OI et qui est dans la même équipe que moi, me dit ne rien comprendre, avant de s'exclamer : « On est des étrangers à Genève ».

« Des étrangers à Genève ». Cette phrase prononcée par Marc témoigne de la manière dont se construit et s'établit l'altérité dans un même espace urbain, au travers d'interactions quotidiennes et par des mouvements alternant sentiment d'appartenance et d'exclusion. En effet, Marc, en de multiples occasions, s'enorgueillit d'*appartenir* au « monde des organisations internationales », de faire partie de ces personnes qui poursuivent un idéal de paix au sein des Nations Unies. En d'autres occasions en revanche, il est amené à se repositionner en *dehors* de ce « monde », à le considérer comme constitué de gens qui voyagent tandis que lui est ici, sentiment renforcé par la perspective de retour, une fois son stage achevé, au quotidien ordinaire de sa formation au sein d'une haute école genevoise.

Mais quel est précisément ce « monde » auquel Marc souhaite appartenir sans y parvenir tout à fait ? Les registres de conversation et d'interaction qui s'expriment dans le cadre professionnel ou au cours d'événements et de rassemblements tels que le *quiz* du PNUE donnent à voir l'élaboration d'un univers commun par des individus s'aménageant de l'espace dans la ville. De l'espace qui comme il apparaît dans le récit ci-dessus, s'apparente à des îles dans la ville. Des îles qui font dire à Marc qu'il se sent « étranger à Genève », lui le « Genevois » qui se distingue d'une population qui elle en revanche, est définie comme étant véritablement étrangère. Genève serait-elle « une mosaïque de petits mondes qui se touchent sans s'interpénétrer » (Park 1979: 125) ?

Il s'agit donc, comme le préconise Latour (2012)¹⁹⁹, de suivre le réseau qui « met en place » l'internationalité de Genève. Je parle pour ma part de *mise en places*, en ajoutant un -s afin de souligner la dimension spatiale qui sous-tend cette partie consacrée aux formes urbaines du cosmopolitisme. Quatre pistes de recherches sont poursuivies dans ce but. La première résulte de mes premiers pas sur le terrain, lorsque j'ai entrepris de suivre les traces de l'internationalité genevoise sur Internet. Cette section, intitulée « la ville en ligne », s'intéresse à analyser la production d'une Genève internationale virtuelle à travers des forums et des

¹⁹⁹ Dans cet ouvrage récent, Latour revient sur ses travaux concernant la théorie de l'acteur-réseau. Il distingue le « réseau comme résultat » (flux et fonctionnement) du « réseau comme processus » (construction de la connectivité).

blogs. Elle me permet d'identifier les principaux lieux de la Genève internationale – d'en tracer le *réseau*. Du virtuel, le parcours se prolonge dans l'espace physique de la ville. Le concept d'*ethnoscape* m'aide à décrire la présence spatiale des expatriés à Genève comme relevant d'un paysage. Bien qu'il ait principalement servi une « macro-anthropologie », ou encore une anthropologie « déterritorialisée » qui sont explicitées ci-dessous, ma recherche s'engage en faveur d'une conception territorialisée ou matérialisée des ethnoscaapes. Mon utilisation de ce concept interroge l'inscription du paysage international dans la matière du monde. Comment le paysage urbain de Genève se trouve-t-il influencé par la présence en grand nombre d'expatriés ? Quelle est la dimension spatiale qui permet la formation de communautés migratoires ? Quelles sont les morphologies urbaines qui dénotent l'internationalité et le cosmopolitisme de Genève ? Pour répondre à ces questions, je m'appuie dans les deux dernières sections sur les stratégies résidentielles des internationaux puis sur une description des transformations urbaines observables dans le quartier des Pâquis, dans le centre-ville de Genève.

7.2 La ville en ligne

Parmi les nouveaux arrivants de la Genève internationale, nombreux sont ceux qui acquièrent une connaissance de l'espace urbain et créent des réseaux sociaux par le biais de stratégies de socialisation dites virtuelles. Il m'intéresse d'analyser dans cette section l'articulation des usages d'Internet avec la *mise en places* de la Genève internationale. Au-delà de l'image réductrice qui fait de l'usage des TIC l'une des marques d'un mode de vie cosmopolite, de quelle manière blogs et forums accompagnent-ils les internationaux de Genève à s'approprier la ville et à en devenir des *habitants* ? L'enjeu de cette section n'est pas de contribuer au débat visant à définir si les communautés online sont des communautés réelles ou imaginées (Wilson et Peterson 2002)²⁰⁰. Il s'agit en revanche de saisir la manière dont les formes urbaines de la ville cosmopolite sont influencées par un apprentissage de modes de communication et de socialisation qui transcende les frontières administratives grâce à Internet pour en créer d'autres dans l'espace physique et symbolique.

²⁰⁰ Cf. *supra*, chapitre 4.

7.2.1 Dire et se dire dans la ville

Une première approche de l'appréhension de Genève que font les internationaux a visé à comprendre de quelle manière ils disent la ville et se disent dans la ville grâce au recours à la narration autobiographique dans des blogs. Il existe un grand nombre de blogs, dont certains sont notamment diffusés par une plateforme intitulée « Expat Blog »²⁰¹ visant à créer des liens entre utilisateurs. L'outil blog comporte pour plusieurs auteurs le double objectif de décrire la différence (identitaire, culturelle, linguistique, etc.) et de construire une appartenance à un nouveau lieu, d'en devenir *habitant* (Bonaccorsi 2008). En d'autres termes, les blogs illustrent la « condition d'étranger » qui fait que « des vies surgissent à la frontière, ni *dedans*, ni *dehors* » (Le Blanc 2010: 19).

L'usage des blogs pour s'ancrer et se situer

L'analyse a porté sur un corpus de vingt-et-un blogs d'expatriés en Suisse, dont la moitié environ concernent Genève²⁰². Une première analyse quantitative des blogs d'internationaux a eu pour objectif d'identifier le type de référence contenu dans le titre des blogs, le type de discours que ceux-ci contiennent et les liens qu'ils proposent (fig. 15).

Nom du blog	
Référence au lieu d'origine (ville, pays, région, etc.)	2/20
Référence au lieu d'accueil (ville, pays, région, expression, trait culturel, etc.)	16/21
Référence au statut d'expatrié ou à un déplacement géographique	10/21

Contenu du blog	
Narration ou récits à la première personne, type journal de vie	20/21
Usage de la photo pour représenter le lieu d'expatriation	16/21

Annexes du blog	
% d'« expat blogs » dans les blogrolls (moyenne)	50%
Liens hypertextes vers des sites pour expatriés	8/21

Figure 15: Nom, contenu et annexes des blogs tenus par des internationaux en Suisse.

²⁰¹ Le site [www. expat-blog.com] accueille un grand nombre de blogs dont certains sont informatifs et visent à faciliter l'expatriation. D'autres en revanche sont davantage personnels ou intimes et s'adressent à des proches restés dans le pays d'origine. Cette plateforme vise en définitive à publiciser le récit et le partage d'expériences d'expatriation comme l'indique le slogan du site : « le site de la vie à l'étranger, par des expats, pour des expats » (*the living abroad website, by expats, for expats*).

²⁰² Cf. liste à l'annexe 4. Je remercie Simon Galloux, stagiaire au Lasur en 2011, qui a grandement contribué à l'élaboration des analyses de cette section.

Deux observations peuvent être faites de ce survol des blogs d'internationaux en Suisse. Premièrement, c'est en grande majorité au lieu d'accueil et rarement au lieu d'origine que les auteurs de blogs font référence. L'usage intensif de la photographie pour représenter la découverte du nouveau lieu ainsi que le titre du blog traduisent « l'engagement avec l'Autre » que Hannerz (1996) définit comme le fondement de l'attitude cosmopolite. Cette première remarque suggère la capacité des personnes ayant opté pour ce type de narration à transcender leurs attachements originels pour en créer de nouveaux au cours de la trajectoire migratoire. Presque unanimement, les blogueurs étudiés consacrent de nombreux *posts* à l'étonnement ou à la curiosité et très peu en comparaison à la nostalgie du pays ou de la région d'origine. Une première conclusion consiste à dissocier l'usage *emic* du vocable « expat » ou « expatrié », tel qu'il est affirmé et revendiqué par les auteurs de blogs, de sa signification *etic*²⁰³. En effet, le préfixe grec *ex-* désigne la fuite, la sortie, dans le cas présent du pays (*patria*). Je serais tenté au vu de ce que le tableau ci-dessus suggère de parler d'« inpatriés » plutôt que d'expatriés, *-in* désignant un mouvement de jonction, lorsqu'un élément en rejoint un autre, et ce d'autant plus que moins de la moitié des blogs traitent la question du mouvement, du voyage en tant que tel²⁰⁴. En d'autres termes, la première remarque qui s'impose à la lumière de ces blogs est la nécessité d'une perspective située du cosmopolitisme telle que proposée par cette recherche. Ainsi, l'usage des blogs ne traduit pas un mode de vie désancré – *globalisé* –, mais plutôt le choix d'une stratégie d'ancrage.

Une seconde observation peut être faite à la lumière des blogs d'expatriés en Suisse. Cette démarche d'écriture repose sur une dimension personnelle avant tout. Elle se destine majoritairement à un public connu (famille, amis) et non pas à une soi-disant « communauté d'expats ». Au vu de ce tableau, il semble que c'est principalement à la manière d'un journal semi-public que l'outil blog est utilisé, ce qui le différencie des forums de discussion (cf. plus bas). Le fait que moins de la moitié de ces blogs soient connectés à d'autres blogs d'expatriés renforce cette hypothèse. Toutefois, en analysant les contenus de manière

²⁰³ Issue de la linguistique, l'articulation *emic/etic* distingue en anthropologie le point de vue de l'*insider* de celui de l'*outsider*, la description subjective ou objective d'un fait culturel ou de l'usage d'un terme (Headland, Pike et Harris 1990).

²⁰⁴ Ce terme a été prononcé par plusieurs de mes interlocuteurs pour marquer leur ancrage dans la ville. Natalia se définit quand à elle comme une « ancienne venue » (*oldcomer*). Il sera particulièrement utile de se remémorer cette inversion lorsque j'analyse dans la quatrième partie les dynamiques de continuités et de disjonction au cours de la migration, de même que l'expression d'une « commune internationalité » qui transcende les appartenances originelles.

plus qualitative, certains blogs destinés initialement à des proches captent au fil du temps une audience plus large, comme en témoigne cette jeune expatriée canadienne :

Lorsque j'ai décidé de commencer ce blog, j'imaginai que ce serait un blog pour ma famille et mes familles afin de laisser garder une trace de mon année à l'étranger. Puis j'ai commencé à explorer d'autres blogs d'expatriés et de voyageurs, j'ai découvert des groupes et des forums tels qu'Expats Blog et Expats Women. Je suis ainsi entrée en contact avec des personnes merveilleuses qui m'ont offert leur sagesse et leur soutien. Je ne m'étais jamais attendue à une communauté si accueillante en ligne, mais je suis heureuse de l'avoir trouvée et je vous remercie tous pour votre générosité (Switching to Swiss²⁰⁵, 5 juin 2011, je souligne).

Ici, l'inattendu de la communauté peut s'expliquer notamment par le fait que pour plusieurs auteurs de blogs, la migration – ou l'expatriation – coïncide avec la découverte et l'apprentissage de ces mondes virtuels.

Dire la différence

Le rédacteur du blog *Dario and Co chez les Helvètes Underground* est un informaticien belge embauché par une entreprise suisse en novembre 2006. C'est à cette occasion qu'il se « lance » dans son blog :

Ben voilà faut bien commencer je me lance dans mon Blog... Comme vous avez pu le lire dans mon profil, je suis un informaticien qui va peut-être se décider à s'expatrier en Suisse ! (Genève) Je suis marié à Nathalie et j'ai 2 enfants : Éva (3 ans et demi) et Théo (9 mois). Alors tout d'abord un petit historique... Le 8 juin 2006, je travaillais bien tranquillement à la CEE [Communauté économique européenne] à Bruxelles, lorsque j'ai reçu un appel d'un chasseur de têtes basé à Genève... Il me proposait un job sur Genève dans une multinationale... Je décide de le laisser parler pour voir... Et 15 jours plus tard, je me retrouve dans un avion, direction Genève, pour y passer des interviews dans cette fameuse multinationale ! Jusque là, je me disais : "tu n'as rien à perdre à aller voir..." ;-) Mais voilà... mon petit séjour à Genève m'a beaucoup plu, et les interviews se sont super bien passées... L'idée de partir sur les bords du lac Léman commence à faire son petit chemin dans ma tête... (Dario and Co chez les Helvètes Underground, 22 août 2006).

Dans le cas de Dario, le blog lui sert à arbitrer son départ de Belgique. Créé avant qu'il ne rejoigne la Suisse, il s'est avéré une ressource importante pour demander des conseils à des personnes déjà expatriées, au sujet de formalités administratives, mais également de la vie d'expatrié en général :

Afin de prendre la bonne décision (que c'est difficile !), on est à la recherche d'infos, de témoignages en tous genres, sur des personnes qui ont bossé à Genève, qui connaissent le statut de frontalier, qui connaissent la problématique des impôts, des assurances, des crèches, des écoles, de la culture, etc. D'avance merci pour vos témoignages, contacts, etc. (Dario and Co chez les Helvètes Underground, 23 août 2006)

²⁰⁵ Les URL des blogs cités sont disponibles à l'annexe 4.

Une vingtaine de commentaires et de réactions sont recensés en une semaine. Ceux-ci prodiguent des conseils et visent à aider Dario dans son arbitrage, comme en témoigne le commentaire de Dora :

De mon côté je peux te dire, que Genève c'est très cool (il paraît que c'est la ville qui a été jugée la plus facile à vivre en Europe pour des étrangers). Je connaissais aussi une Genevoise: sa famille suisse habitait à côté de Genève, en France, à Annemasse, ce qui est moins cher pour le loyer. (Ce que font bcp [beaucoup] de Suisses). Un seul bémol: les Suisses. Ils sont bizarres, ils sont capables de te dénoncer à la police si tu te gares sur un emplacement réservé pour les handicapés... » (commentaire de Dora, Dario and Co chez les Helvètes Underground, 25 août 2006).

Le post de Dario ci-dessus ainsi que le commentaire de Dora suggèrent, comme l'évoquait Le Blanc (2010) en ouverture de cette section, que la condition d'étranger fait surgir des vies à la frontière. Il faut toutefois relativiser l'analyse constructiviste que ce chercheur propose de la condition d'étranger comme résultant essentiellement de la désignation (par l'Etat, les autres, etc.). En effet, avant même son arrivée en Suisse, Dario se place dans une situation d'étrangéité. Il recherche des informations sur les écoles, la culture, les impôts, en un mot sur la manière de pallier la distance que son statut d'étranger lui impose par rapport au lieu d'accueil. Ce à quoi Dora rétorque par l'affirmation de l'impossibilité à surmonter la frontière qui sépare les étrangers des « Suisses », qui son « bizarres ».

L'étonnement, dans certains cas l'incompréhension comme l'évoque le post de Dora ci-dessus, est lié à l'expérience. C'est ce dont témoigne l'auteure du blog *Feeling good*, originaire de San Francisco et surprise par l'incohérence selon elle du système législatif suisse :

Apparemment, la Suisse a des lois prohibant toute possibilité de travailler le dimanche. Je suis absolument sérieuse. Vous n'avez pas le droit d'aller au travail, ni de travailler à domicile (jardinage, lessive, etc.). Certaines personnes ont le droit de travailler, comme les agriculteurs, et les magasins dans les zones touristiques sont ouverts le dimanche, mais pour tous les autres vous pouvez être amendés pour avoir travaillé un dimanche. Je trouve que c'est hilarant... et très européen (Feeling good, 11 mars 2007).

Les blogs servent à dire la différence, à se situer dans un univers étranger, à affirmer l'être en dehors qu'impose la migration. Mais l'analyse des blogs révèle également que de tels sentiments ne sont pas figés. La saisie instantanée des émotions permise par le support permet de mesurer des changements, la manière dont le rapport à l'étrangéité peut se transformer, voire s'inverser :

Lorsque je suis arrivée en, j'ai senti que je pouvais m'adapter très facilement. Il semblait y avoir une pièce de puzzle taillée pour Camille dans l'image de la vie suisse et je me suis juste laissée glisser dedans et ai commencé à vivre. En rentrant à la maison, j'ai eu l'impression d'être... devenue trop grande (outgrown), je n'ai pas de meilleur terme, pour le petit espace taillé pour Camille que j'avais laissé [dans mon pays

d'origine, les États-Unis]. J'ai changé, certains angles se sont adoucis et d'autres se sont durcis, et à présent je lutte pour faire correspondre la nouvelle Camille dans l'ancien espace taillé pour Camille. Le fait est que j'ai n'ai pas envie de trouver un compromis. Je ne souhaite pas oublier qui j'étais avant que ma vie ne soit changée par la beauté intoxicante de la Suisse et je ne souhaite pas compromettre non plus ce que je suis devenue (Camille en Suisse. An adventure, 12 septembre 2009).

Les blogs permettent, comme dans le cas de Camille, de décrire un lieu qui devient de plus en plus familier, dont les auteurs deviennent progressivement des *habitants*. Ce mouvement passe par une appropriation de l'espace urbain, par une connaissance grandissante et plus précise des lieux de la ville, mais aussi de ses désagréments que cache l'image stéréotypée.

Familiarisation avec l'espace habité

C'est ce que révèle le blog *View from Servette* (le nom d'un quartier de la rive droite genevoise). Dans une description générale de la ville, peu après son arrivée, il se réjouit du cosmopolitisme de la ville :

La ville elle-même est un lieu cosmopolite où vous pouvez facilement entendre parler autant l'anglais que le français et de nombreuses personnes dans les services vont volontiers vous aider dans votre langue maternelle. Mais vous allez également entendre du portugais ou de l'allemand. Si vous écoutez attentivement, vous allez entendre parler à peu près n'importe quelle langue ici, ce qui est le reflet des 192 nationalités vivant et travaillant ici (View from Servette, « about the city », non daté).

Dans la description générale qu'il fait de la ville, l'auteur se réjouit du « cosmopolitisme » et de l'hospitalité des habitants de Genève :

De manière générale ils [les habitants] sont totalement désintéressés par le fait que vous soyez étranger, ce qui est probablement ce qui rend cette ville si différente des autres villes internationales [...](View from Servette, « about the city », non daté).

Au fur et à mesure que le temps passe et que l'exploration de la ville s'étend, cette dernière se révèle, se livre telle qu'elle est, y compris avec ses aspects moins réjouissants :

Nous sommes arrivés à Carouge [un quartier historique et prisé de Genève] par le tram, c'était la première fois que nous prenions le tram dans cette direction. Étant donné ce que j'avais entendu à propos de Carouge, j'ai commencé à me sentir mal à l'aise tandis que nous traversons la Jonction [un autre quartier plus populaire que Carouge] et d'autres lieux qui n'évoquaient pas du tout Carouge (un-Carouge). Je m'attendais à une sorte d'idylle et j'étais nerveux en passant devant des immeubles d'acier abritant des grands magasins de toutes sortes. Nous sommes descendus du tram à la frontière entre l'ancien et le moderne, attirés par la vue en face de nous de ruelles avec des maisons de deux étages et des terrasses soigneusement et alignées, nous avons vite laissé les immeubles d'acier derrière nous [...](View from Servette, 11 décembre 2010).

Le post ci-dessus indique que la familiarisation avec l'espace urbain implique une sélection des lieux d'aise par rapport à des lieux de malaise. Ceux-ci, affirme l'auteur, le rendent « nerveux », provoquent le trouble et le plongent dans une situation d'anxiété. De telles situations peuvent être évitées en « laissant derrière soi des immeubles d'acier ». Mais en progressant dans la découverte de la ville et à mesure que celle-ci suscite moins d'étonnement, qu'elle s'avère être suffisamment usitée, certains aspects négatifs ne sont plus évitables :

C'est incroyable comme l'extraordinaire ville cosmopolite qu'est Genève, avec sa réputation à l'extérieur d'être ouverte, libérale et pacifique, échoue face aux deux comportements les plus inacceptables de leurs citoyens : le fait de circuler à vélo sur les trottoirs et de permettre à leurs chiens de faire leurs besoins n'importe où dans les ramasser [...]. La Mairie devrait faire davantage pour combattre cela. Lorsque nous avons emménagé ici [à Genève], j'avais entendu dire que la ville est appropriée pour les enfants, mais ces deux problèmes nuisent complètement à cette réputation ([...])(View from Servette, 18 janvier 2011).

Il est intéressant de constater de quelle manière, alors que l'auteur est en Suisse depuis environ deux ans lorsqu'il publie le post ci-dessus, il se met à s'exprimer comme un *habitant ordinaire* qui formule des exigences à l'égard de sa Mairie. L'analyse d'une sélection de blogs tenus par des internationaux a permis de comprendre de quelle manière la mise en scène et la narration de soi dans un espace inconnu plongent les auteurs dans une situation d'étrangéité et la manière dont ce média sert de levier pour s'ancrer. Il s'avère être enfin le témoin des transformations qui s'opèrent chez les personnes à mesure que l'usage de la ville se fait plus familial. Après avoir concentré l'attention sur la narration individuelle par le biais des blogs, la section suivante se focalise sur les modes de sociabilité dans les forums online destinés à des internationaux et leur traduction dans l'espace physique.

7.2.2 Les usages pluriels du forum

Comme je le décris dans le chapitre 3, je me suis en premier lieu servi des forums en ligne destinés aux internationaux dans le but de rencontrer des informateurs. Cette technique n'a véritablement pas porté ses fruits dans la mesure où mes tentatives d'entrer en contact en publiant des messages sont restées dans une grande majorité de cas sans réponse. En revanche, ma présence sur des sites ou des forums tels que Glocals.com m'a donné un aperçu de modes de sociabilité virtuels. Nombreuses sont les personnes qui sur ces plateformes recherchent des informations concernant le logement ou l'administration, l'achat ou la vente de biens²⁰⁶. Ces

²⁰⁶ Il existe plusieurs sites similaires, notamment : Easyexpat.com, Internations.org, etc. Nombreux sont les interlocuteurs qui m'ont dit avoir déjà fait usage de ces outils.

forums sont hébergés sur des sites permettant aux membres d'annoncer des événements d'ordre divers (randonnées, cours de danse, apéritifs, etc.) ou simplement de se rencontrer *offline*. Par leur répétition dans des lieux de rencontre spécifiques, ces événements ont ouvert pour moi des terrains d'observation ethnographique. Je pouvais tenter une esquisse du « réseau » international au sens de Latour (2012). Plus tard, en menant des entretiens avec des utilisateurs de forums afin de saisir les motivations de leur engagement dans ces pratiques. Il est alors apparu que dans de nombreux cas que ce sont des conditions *offline* – en particulier la pénurie de logements et la difficulté de tisser des réseaux sociaux locaux – qui engendrent les pratiques *online* et non l'inverse.

Cette analyse montre un double mouvement de la ville aux espaces virtuels et des espaces virtuels à la ville. Les interactions online se territorialisent pour mener à la constitution de lieux fréquentés presque exclusivement par des internationaux, à l'instar des « bars d'expats ». Les pratiques de l'Internet influencent donc l'espace urbain. À l'inverse, la ville et son épaisseur, l'expérience sensible et sociale qui lui est propre, détiennent un impact sur les comportements de certains expatriés qui n'étaient pas des utilisateurs de forums auparavant.

Cela indique que le débat « online » / « offline » révèle certaines limites (chapitre 2). Pour grand nombre d'individus, Internet constitue un élément à part entière de la vie sociale. A moins de prendre pour objet d'étude un milieu qui n'a pas d'existence en dehors d'Internet comme l'a fait Boellstorff (2008) pour Second Life, les usages *online* et *offline* s'inscrivent dans une continuité d'engagements dans la vie sociale et révèle les identités multiples des individus.

Territorialisation de la sociabilité online

Les forums de discussion destinés aux internationaux offrent un soutien permettant de pallier la solitude. Cette thématique était récurrente dans les discours de mes interlocuteurs, à l'instar de Richard, un consultant australien auprès de l'ONU. J'avais rencontré Richard une première fois lors d'un événement organisé par le CAGI. Il exprimait un désir de faire des rencontres et se rendait à plusieurs événements de ce type. Nous nous sommes revus quelques mois plus tard pour un entretien dans son appartement des Eaux-Vives, proche du Léman. Son appartement était quasiment vide, ne portait pour ainsi dire aucune trace d'appropriation mis à part quelques meubles fonctionnels. Lui et son épouse y résidaient pourtant depuis presque une année. J'ai été frappé par ce contraste entre les efforts déployés par Richard pour s'ancrer

dans un réseau de relations à Genève et le dénuement de son logement qui traduit un mode de vie très mobile et désancré. Durant l'entretien, il me fait part de l'épisode difficile qu'a constitué son arrivée à Genève : « nous avons atterri ici et je dois dire que ce n'a pas été un atterrissage très agréable » (*we ended up here and actually it hasn't been a completely smooth sailing*)²⁰⁷.

Richard dit avoir utilisé le site Glocals.com dès son arrivée pour pallier son manque de relations :

Nous avons découvert un site nommé Glocals et cela a réellement été une bonne ressource pour nous, car les gens sur Glocals sont pour la plupart des expats [...]. Acheter des meubles est très facile. C'est ainsi que j'ai adhéré à un club de lecture à un autre de randonnée, car nous ne connaissions personne ici, nous n'avons pas reçu un grand soutien de la part de mon employeur [...] et nous ne parlons pas français.

Le recours à Glocals.com dans le but de faire des rencontres par le biais d'activités culturelles ou sportives, comme l'explique Richard ci-dessus en raison du fait qu'il n'a pas de connaissances et qu'il ne maîtrise pas le français, est fréquent dans le discours de mes interlocuteurs. Certains voient toutefois leurs attentes déçues. Vinh est d'origine vietnamienne et est venu en Suisse dans le but de réaliser un doctorat. Il a également eu recours au site Glocals.com pour pallier un sentiment de solitude. Il s'est rendu à plusieurs événements organisés par le biais de cette plateforme avant de progressivement s'en détacher car bien qu'aisées, les rencontres mènent rarement à de « vraies » amitiés :

*Si tu es nouveau à Genève et si tu te sens seul, que tu veux juste parler avec quelque personnes c'est [le site Glocals.com] parfait, parce que tu peux aller là-bas [à des événements annoncés sur le site] et parler à tout le monde. Les autres sont aussi dans la même situation que toi donc tu as beaucoup de choses en commun dont tu peux parler, mais pour se faire de vrais amis je ne crois pas que ces événements soient idéaux [...]*²⁰⁸.

Comme il l'affirme dans cette citation, Vinh recherche de vraies relations. Il ajoute à ce titre qu'il demande à voir des images des personnes qui prennent contact avec via le forum. Il dit vouloir « se sentir en confiance ». Bien qu'insatisfait par les relations créées par l'entremise de Glocals.com, il lui est tout de même plus facile d'entrer en contact avec d'autres personnes que dans des lieux qui ne sont pas identifiés comme étant fréquentés par des internationaux :

²⁰⁷ Entretien 14 septembre 2011.

²⁰⁸ Entretien 3 août 2011.

Dans ces événements c'est beaucoup plus facile de se parler car les gens s'y rendent pour se parler et sont plus disponibles. Si tu vas dans un bar ici [local], si tu es doué tu peux avoir une conversation superficielle avec la personne assise à côté, mais c'est difficile.

Les propos de ces deux interlocuteurs indiquent que les usages des forums et les attentes formulées à l'égard de ces derniers peuvent être variés. Il n'est donc pas réellement possible – ni pertinent – de parler *a priori* d'une communauté d'expatriés. Les motivations pour *faire advenir* une communauté sont plurielles. Et surtout, dans les trois cas examinés, les motivations traduisent un fort lien entre l'usage des forums et le contexte d'accueil. Les pratiques online ne sont donc pas le signe d'une sociabilité déterritorialisée et mondialisée comme il peut se lire dans de nombreux travaux.

Afin de mieux cerner la pluralité des usages observables sur les forums en ligne, cinq forums de discussion actifs ont été consultés et analysés (Annexe 4). Les cinq indicateurs présentés offrent une vision générale des objectifs de chaque forum, du type de liens créés et de la nature des échanges. Un indicateur plus spécifique se rapporte à la manière dont est traitée la question du logement.

Il ressort de cette analyse que les forums, dont le contenu est exclusivement en anglais, s'adressent à la population qualifiée communément d'« expats » au sens large, sans distinction de statut professionnel ou de nationalité. Ils sont utilisés tant par des expatriés du secteur privé que du secteur public. Le site Glocals.com est connu et utilisé principalement pour l'annonce d'activités (*things to do*), les petites annonces (*classifieds*) et les forums de discussion (*forums*). Les activités sont classées par domaines tels qu'« enfants et famille », « divertissement et culture », « sports et activités extérieures », ou encore « fêtes et rencontres ». Les forums, également, sont divisés entre discussions d'ordre général telles qu'« introduction pour nouveaux membres », ou plus spécifiques, à l'instar « Revue de films, livres, musique » ou « voyage ». Enfin les petites annonces sont réparties entre des catégories telles que « logement et immobilier », « biens à vendre » ou « jobs ».

Les services disponibles sur Glocals.com sont donc très variés également. L'exemple de Richard est représentatif car il montre le mouvement possible entre la fonction pragmatique de Glocals.com à sa fonction sociale. Comme lui, plusieurs internationaux affirment avoir fait usage de telles ressources pour trouver en premier lieu un appartement, puis dans un second temps pour leurs loisirs ou pour agrandir leur réseau. En effet, de nombreux événements sont

organisés par le biais de la plateforme Glocals.com. Certains sont d'ordre thématique et permettent à des danseurs de *salsa* ou des amateurs de *blues* de se rencontrer. D'autres en revanche ont pour objectifs d'accueillir dans un esprit festif les nouveaux arrivants :

Salut tout le monde, es-tu nouveau en ville ? Viens à un New Town meetup pour te mêler avec d'autres nouveaux et des moins nouveaux. Trouve des gens sympas avec qui échanger, des lieux cool où aller ou pour découvrir un groupe d'amis pour t'accompagner ! (Glocals.com, septembre 2012).

J'ai focalisé l'analyse des échanges sur le forum Glocals.com car il s'est avéré être le plus actif. Elle m'a permis de recenser les lieux où se tiennent les événements annoncés dans la catégorie « *Parties and get together* ». Ce recensement a été effectué à deux reprises, en mars et en juin 2011 (Figures 15 et 16). Les événements ont été classés selon cinq types : communautaire, identitaire, alimentaire, sportif et festif²⁰⁹. Un indicateur spatial a également été utilisé pour localiser ces lieux, le but étant d'identifier où les internationaux se rencontrent et pour quels types d'activités. Trois points ressortent de cette analyse.

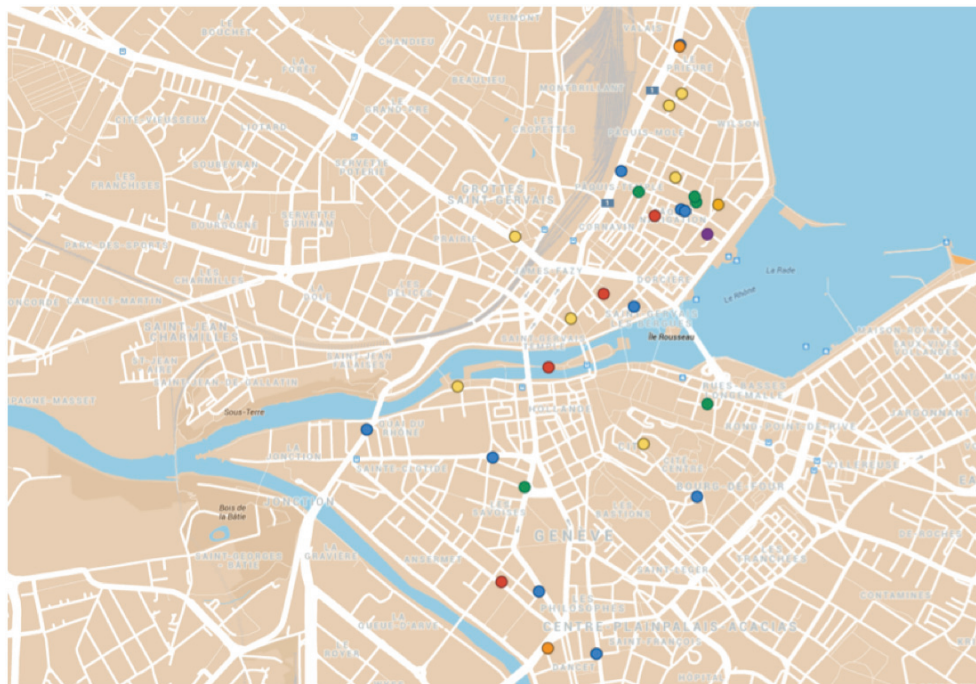


Figure 16: Événements annoncés sur le site Glocals.com, selon type, en mars 2011 (Google Maps).

²⁰⁹ Les catégories sont définies en fonction du titre annonçant l'événement. Lorsque plusieurs événements étaient organisés dans un même lieu, c'est le type qui caractérise le plus grand nombre d'événements qui a été retenu. Cf. annexe 6 pour la légende et le détail des événements.



Figure 17: Événements annoncés sur le site Glocals.com, selon type, en juin 2011 (Google Maps).

Légende ■ Communitaire ■ identitaire ■ alimentaire ■ sportif ■ festif

Centralité. Premièrement, les événements dont le lieu est annoncé ²¹⁰ sont très majoritairement concentrés dans le centre-ville de Genève, dans les quartiers denses des Pâquis, de la Jonction ou de Plainpalais²¹¹. Une première hypothèse est que la sociabilité des utilisateurs de Glocals.com épouse et chevauche la centralité locale. À l'échelle de la ville, elle ne se confine pas dans ce qui pourrait être nommé un *quartier d'expatrié*. Ce constat indique d'emblée une distinction dans la manière dont des personnes migrantes prennent place dans la ville selon le statut économique et/ou juridique. En effet, les migrants davantage précarisés économiquement ou dont la présence est jugée illégale par la loi spatialisent leurs activités dans des espaces marginaux, sont « mis à l'écart » des espaces valorisés des villes par des processus de violence symbolique (Berry-Chikhaoui, Deboulet et Roulleau-Berger 2007: 23). Cela ne correspond donc pas aux personnes utilisant le forum Glocals.com. Il n'est pas

²¹⁰ Un certain nombre d'annonces n'indique pas le lieu où l'événement se tiendra, seules les personnes inscrites ou sélectionnées sont informées et généralement très peu avant l'événement.

²¹¹ Je n'ai pas jugé nécessaire de figurer sur une carte à échelle moindre les événements tenus hors du centre-ville car ils sont en nombre très restreint (moins de 10%).

possible en effet de parler dans le cas de ces dernières d'un phénomène de ghettoïsation²¹². Encore moins pour ce qui concerne les types d'activités répertoriés qui ne font pas état d'une concentration spatiale particulière.

Concentration sur la rive droite. La deuxième observation qui peut être faite si l'examen est porté à une échelle plus réduite est le fait que la rive droite concentre la majorité des activités pour ce qui concerne la carte du mois de mars (18/39)²¹³. De manière plus détaillée, il est à relever que la moitié (14/30) des événements organisés durant le mois de mars 2011 s'est tenue dans le quartier des Pâquis. Inversement, un seul événement a été organisé à Carouge, un quartier de la rive gauche qui concentre un nombre important de débits de boisson et de lieux de sociabilité. À noter qu'aucune rencontre n'a eu lieu à la Rue de l'Ecole-de-Médecine, proche de l'Université, qui constitue l'un des principaux lieux de sortie pour les étudiants de la ville. Cette observation est confirmée par Christian Dunant, directeur du CAGI :

*La Genève internationale c'est la rive droite, le canton de Vaud jusqu'à Nyon, voire Gland et la France voisine [...], mais pas la rive gauche*²¹⁴.

Une majorité d'événements communautaires. Enfin, une troisième observation qui peut être effectuée à la lumière des cartes ci-dessus est la prégnance des événements que j'ai qualifiés de communautaires. Au mois de mars comme au mois de juin, ils correspondent au type majoritaire (respectivement 9/30 et 9/20). Cette catégorie vise principalement à faire se rencontrer des personnes partageant une origine commune (nationale, régionale, institutionnelle). Les autres événements du type « communautaire » réunissent des personnes se définissant comme des « expatriés », en principe nouvellement arrivés comme lors des « New expat in Town Drinks » (cf. annexe 4)²¹⁵.

²¹² Cette assertion confirme les propos de l'ouvrage *Genève métisse* édité par l'équipe du Musée d'ethnographie de Genève (Necker, Crettaz et Aubert 1996). D'autres chercheurs, dans une perspective plus proche de la géographie, indiquent en revanche que Genève se caractérise par une forte ségrégation socio-spatiale, entre anglophones et lusophones notamment (Borzakian 2013). Il est légitime de se demander si une telle proposition ne relève pas davantage d'un héritage disciplinaire et épistémologique visant à chercher de la ségrégation là où il n'y en a pas forcément, plutôt qu'à une observation empirique.

²¹³ Pour celle du mois de juin, l'observation n'est pas aussi flagrante en raison du fait que près de la moitié des événements se tiennent en plein air, à proximité du lac et du Rhône, ou encore dans des espaces verts. Par ailleurs, plusieurs rendez-vous ont été donnés dans le quartier de la vieille-ville qui accueille chaque année au mois de juin la Fête de la musique, l'un des événements culturels majeurs organisés par la Municipalité de Genève. Ainsi la proportion durant le mois de juin change : 10/20 sur la rive droite dont 6/20 aux Pâquis.

²¹⁴ Entretien 8 mars 2011.

²¹⁵ cf. *infra*, chapitre 11 pour une analyse du concept de communauté au regard des modes de sociabilité des

Dans cette section, j'ai analysé en premier lieu des blogs et de la manière dont des personnes migrantes se racontent dans la ville et en second lieu des modalités de sociabilité sur les forums destinés aux internationaux. Cela m'a permis au début de mon terrain de mettre en lumière de quelle manière la présence expatriée se « met en places » et où j'allais pouvoir rencontrer la population que je désirais étudier²¹⁶. Cette première analyse m'a fourni par ailleurs des indications de lieux dans lesquels il me serait possible de mener des observations. Celles-ci seront exploitées au fil du texte, comme cela a été le cas pour le « bar d'expat » dont la description a ouvert ce chapitre. Il s'agit donc à présent de partir explorer la ville, de quitter les univers virtuels et d'entreprendre une lecture de la présence expatriée à la lumière des morphologies urbaines de la ville cosmopolite.

7.3 Constitution d'un ethnoscape international

« Notre existence, à chaque instant et de bout en bout, est entièrement spatiale », affirme le géographe Lussault (2007: 7). Ceci étant, comment la mobilité des internationaux s'imprime-t-elle et se lit-elle dans les formes, les modèles et les morphologies urbaines de la ville de Genève ? À la lumière d'une analyse quelque peu schématique, voire trop linéaire, du passage de la « cité » à « l'urbain » en passant par la « ville »²¹⁷, Lussault affirme que l'après-guerre a entraîné d'importants bouleversements spatiaux annonciateurs selon lui de la « fin des villes » (2007 : 287). Selon cette analyse partagée par plusieurs géographes ou architectes français (Choay 1994; Lévy 2008; Mongin 2005), le temps de l'urbain généralisé que nous vivons aujourd'hui se caractérise par une dissolution des frontières et une « immersion » des citadins dans des espaces de flux aux limites et aux repères flous (Lussault 2007 : 282). Une telle affirmation peut se vérifier dans l'analyse des cartes d'événements de la section précédente qui montre que les internationaux qui utilisent les forums en ligne fréquentent les mêmes lieux que les « locaux ».

internationaux.

²¹⁶ L'analyse des réseaux virtuels proposée ici comporte évidemment des limites, comme le fait par exemple qu'il n'est guère possible de connaître précisément les utilisateurs de ces outils. L'objectif ici est plutôt de présenter mon entrée sur le terrain.

²¹⁷ Marcel Hénaff (2008) propose une analyse plus précise de ces trois modèles spatiaux qu'il distingue par « la ville monument », « la ville machine » et la « ville en réseau ». La perspective de Hénaff est moins linéaire car ses modèles ne s'inscrivent pas dans une temporalité historique, mais constituent des pôles vers lesquelles chaque agglomération urbaine tend plus ou moins. Dans cette perspective, et contrairement à ce qu'avance Lussault, une ville peut être à la fois – et c'est le cas la plupart du temps – « monumentale » en constituant le centre du pouvoir et « en réseau » par la concentration de flux de personnes ou de capitaux qui la traversent.

Mais est-ce vraiment exact ? L'hypothèse d'une dissolution des frontières au sein d'un univers urbain et cosmopolite se vérifie-t-elle dans le cas genevois ? Au début de mon enquête ethnographique, n'ayant encore aucun contact parmi le « monde » des internationaux, j'ai commencé par tenter d'identifier des manifestations urbaines de la présence d'une telle population en m'interrogeant sur les impacts spatiaux que de tels migrants détiennent sur la ville. La forme urbaine de Genève connaît-elle des mutations induites par la circulation de personnes, mais également d'images, d'idées, d'objets ? Genève, subit-elle, comme Paris sous l'influence de ses élites, « la puissance des puissants sur la ville » (Pinçon et Pinçon-Charlot 2007: 79) ? En effet, la forte présence de la « communauté internationale » à Genève et le pouvoir économique de ses membres procurent des opportunités culturelles et économiques qui contribuent au développement de la ville dans son ensemble. Il convient de mentionner en premier lieu les nombreux bâtiments de l'ONU et des organisations internationales qui sont fermés au public et à l'intérieur desquels se déroulent de nombreux événements sociaux ou culturels permettant le renforcement de réseaux de collègues et connaissances. La sociabilité des fonctionnaires internationaux se déroule également à l'extérieur des lieux de travail, et notamment dans des débits de boisson du centre-ville dans lesquels sont organisés de manière hebdomadaire des « UN Drinks », que de nombreux « Genevois » qualifient de « bars d'expats » et disent éviter. L'ethnoscape international se compose par ailleurs de nombreuses structures d'accueil telles que des écoles internationales ou des crèches anglophones, des églises, ainsi que de services à la personne (agences de relocation, des commerces alimentaires, etc.)²¹⁸.

La ville se voit ainsi modulée et modifiée par la présence des fonctionnaires internationaux, et ce tant du point de vue social que spatial, mais au fur et à mesure que cette minorité prend place et que son ethnoscape se développe, la frontière qui la sépare de la majorité se renforce. L'ethnoscape international donne à voir de quelle manière la communauté internationale se publicise ou par quels marqueurs elle peut être identifiable dans l'espace public. L'environnement construit est à ce titre fortement révélateur

Les institutions forment non seulement l'architecture institutionnelle de la Genève internationale, mais elles donnent également l'opportunité à l'internationalité de se déployer dans la ville. Nombreuses et variées, les institutions de la Genève internationale se composent

²¹⁸ Le chapitre 5 a montré que l'impact de l'internationalité sur les morphologies urbaines observables aujourd'hui s'inscrit dans une continuité qui ne s'est pas faite sans susciter débats et controverses.

en premier lieu des organisations multilatérales elles-mêmes, organisations internationales, ONU, missions diplomatiques, ONG, CICR, des services publics genevois (municipaux et cantonaux) et fédéraux : le DFAE, la mission suisse auprès de l'ONU. Il faut toutefois inclure également les nombreux hôtels et infrastructures d'accueil, l'Office du tourisme, les écoles internationales, les églises, les bureaux d'envoi d'argent, etc. Prises ensemble, ces institutions constituent le paysage physique de la Genève internationale, son ethnoscape tel qu'il se rend visible dans la ville.

Latour (2012) complexifie dans son dernier ouvrage sa théorie de l'acteur-réseau en la déclinant en plusieurs « modes d'existence ». Ainsi le mode d'existence « prépositions » permet d'établir les « valeurs » qui circulent dans les réseaux. Dans cette perspective, les institutions de la Genève internationale sont-elles identifiables en tant que prépositions internationales au sens où leur internationalité serait lisible, décodable facilement pour les nouveaux venus ? Est-il possible de considérer cette préposition, et son croisement avec le réseau, comme l'amorce d'une frontière qui distinguerait des espaces ou des institutions qui seraient internationaux et des espaces ou des institutions qui ne le seraient pas ? Une esquisse de réponse se trouve dans la littérature sur les élites migrantes. Celles-ci ont été régulièrement décrites comme composant des « champs sociaux transnationaux » (*transnational social fields*) (Schiller, Basch et Blanc-Szanton 1992). Ces « champs sociaux » sont définis comme des espaces de flux, perméables à des influences et des mouvements dépassant les frontières et donnant lieu à des recompositions culturelles ou économiques originales. À partir d'une étude ethnographique menée auprès d'expatriés occidentaux en Indonésie, Fechter (2007) critique la supposée porosité des champs sociaux transnationaux en les confrontant à l'expression d'entre-soi qu'elle observe parmi ses interlocuteurs et leurs institutions. Cet entre-soi se traduit par des métaphores fréquemment employées telles que la « bulle », le « bunker » ou encore le « ghetto ».

Fechter (2007 : 37) propose donc une définition des espaces sociaux transnationaux qui sont « extérieurement délimités et intérieurement divisés » (*externally bounded and internally divided*). Cette apparente contradiction renvoie à un paradoxe qui caractérise les internationaux de Genève : l'affirmation d'une identité cosmopolite, aventurière au sens de Simmel et la démonstration d'un entre-soi, d'un repli communautaire. Les institutions de la Genève internationale font-elles état de ce paradoxe ? Cette section propose une réponse à

cette interrogation à la lumière de quatre aspects de l'ethnoscape international : les loisirs, le travail, l'économie et l'habitat.

7.3.1 Loisirs

Le Centre d'accueil – Genève internationale

Une institution importante du paysage international de Genève et fréquemment citée par mes interlocuteurs est le Centre d'accueil – Genève internationale (CAGI). Le CAGI est situé dans un domaine rural autrefois à la lisière de la ville. Celui-ci se trouve aujourd'hui en plein cœur du quartier international, à la hauteur de l'hôtel intercontinental et dominant plusieurs bâtiments occupés par des missions diplomatiques, à quelques encablures du Palais des nations. Ce domaine se nomme La Pastorale et accueille, outre le CAGI, plusieurs institutions en lien avec la Genève internationale : le Club suisse de la presse, la Fondation pour Genève, la fondation Mandat international et le Service ONG dépendant de la Chancellerie d'État. Les activités du CAGI constituent une prise pour la constitution de l'ethnoscape international, comme l'indique l'observation menée durant l'une des soirées organisées à la Pastorale.

La soirée de la Saint-Patrick

Chaque mois se tiennent à la Pastorale les *Happy Thursdays*, également appelés les Jeudis du CAGI. À chaque reprise, un thème est choisi en lien avec une fête ou un événement se déroulant dans un pays étranger, marquant par ce biais la dimension transnationale de cette institution. Au cours de l'une de mes observations se fêtait la St-Patrick, la fête nationale irlandaise (17 mars 2011). Une guirlande indiquant *Happy St-Patrick* est suspendue au-dessus de l'entrée et un bon pour une dégustation de whisky irlandais est offert à chaque participant. De la musique irlandaise est diffusée dans une grande salle richement décorée pour l'occasion et le bar, qui se trouve dans une pièce latérale, propose principalement de la bière *Guinness*.

Durant cette soirée, je rencontre l'un des membres de l'association AGIR. Il me dit qu'en étant à La Pastorale, je me trouve « au cœur de la Genève internationale » et qu'« il est très facile de faire des connaissances ici ». En effet, toutes les OI informent leurs nouveaux employés de l'existence et des activités de ce lieu.

L'un des objectifs de cette institution est de « favoriser l'intégration des Internationaux à Genève »²¹⁹. Cette affirmation est reprise par Christian Dunant, directeur du CAGI, qui m'explique que l'ambition des *Happy Thursdays* est de « créer des événements qui réunissent Genevois et internationaux »²²⁰.

En arrivant ce soir-là à la Pastorale, je m'attendais à devoir annoncer mon nom en pénétrant dans le bâtiment où se tient l'événement et à ce que l'entrée soit filtrée et réservée aux personnes inscrites. Aucun contrôle n'est cependant effectué et l'accès semble totalement libre. En menant une première exploration des lieux, je capte des conversations se tenant dans de nombreuses langues différentes. Quelques minutes plus tard, je me retrouve auprès de deux employées de la mission allemande. Nous nous présentons. La plus jeune semble avoir entre quarante et quarante-cinq ans et est originaire de Bavière. La seconde semble avoir au-delà de cinquante-cinq ans et est quant à elle originaire du nord de l'Allemagne. Toutes deux assistent régulièrement aux événements du CAGI. Elles affirment qu'« il faut bien rencontrer des gens ». Lorsque je demande depuis combien de temps elles habitent à Genève, la plus jeune répond « quatre ans et demi » et soupire en laissant échapper un « hélas ! » (*leider*). Interloqué, je lui demande si elle ne se plait pas à Genève. Elle dit s'ennuyer à Genève, en précisant qu'« heureusement il y a [son] amie (elle désigne l'autre dame) ». Elle poursuit en affirmant que toutes les expériences qu'elle a vécues à Genève sont négatives. « Ils détestent les diplomates, ils nous appellent Crétins Diplomatiques » en faisant référence aux plaques minéralogiques CD pour Corps Diplomatique. Au fur et à mesure, son ton s'emporte, elle affirme qu'elle « n'en [peut] plus des magasins qui ferment à des heures impossibles ». De plus, autant les vendeurs que les employés dans des administrations sont, selon elle, véritablement antipathiques et montrent une réelle aversion pour les diplomates. Elle me raconte plusieurs anecdotes à ce sujet, puis affirme qu'elle profite d'être en Allemagne pour faire de gros achats, ou encore en Italie. Au quotidien, elle fait ses achats de l'autre côté de la frontière nationale, en France dite voisine. Mis à part à part quelques courses à midi, elle refuse de dépenser de l'argent en Suisse. Non seulement car elle estime que les produits sont trop chers, mais surtout à cause du manque de sympathie à l'égard des diplomates. Elle s'exclame : « Je refuse de laisser mon argent ici » (*ich lass' mein Geld hier nicht*). Comme pour

²¹⁹ Site du CAGI [www.cagi.ch]

²²⁰ Entretien 11 mars 2011.

se venger, lorsqu'elle me raconte qu'elle a été pilote automobile, elle affirme rouler à 160 km/h sur les autoroutes suisses où la vitesse est limitée à 120 en précisant qu'il lui est égal de se faire flasher sans cesse. Elle se met à rire et jette sa main en arrière l'air de dire qu'elle s'en fiche et ajoute : « j'ai une plaque CD. »

Un lieu pour parler des autres

Cette conversation suggère que les *Happy Thursdays* ne sont pas aussi ouverts aux Genevois que ne l'affirment le site de l'institution ou son directeur. Le CAGI prend en charge les individus en possession d'une carte de légitimation délivrée par le DFAE, ainsi que les employés de missions diplomatiques, d'ONG et d'entreprises multinationales. Après que ce département a informé le CAGI des nouvelles cartes délivrées, les nouveaux venus reçoivent une lettre personnalisée au moment de leur arrivée à Genève pour les informer des services et des activités proposés par l'institution. Il est en revanche plus difficile pour les « Genevois » d'être tenus au courant des événements proposés par le CAGI.

Au fur et à mesure de mes fréquentations de ce lieu, il s'est avéré que ses usagers se réunissent principalement entre groupes de collègues qui se rencontrent en marge de leur activité professionnelle. Il m'a été dit par plusieurs interlocuteurs que les relations avec des collègues hors du contexte professionnel constituent une ressource importante en vue d'une promotion professionnelle, de l'échange d'information ou du renforcement des réseaux. La plupart de mes interlocuteurs relèvent l'importance de pouvoir « rentrer dans quelqu'un d'important » (*bounce*), ce que la taille restreinte de Genève et la concentration des OI permettent. Il était rare en revanche que les événements organisés à la Pastorale soient véritablement perméables à la présence de personnes qui ne sont pas elles-mêmes « expatriées » ou se définissant comme des internationaux.

En effet, comme il est révélé par les propos de l'employée de la mission allemande ci-dessus, la relation avec les « locaux » peut être tendue, elle est souvent décrite comme distante et difficile. La Pastorale et les événements du CAGI se muent ainsi en lieu d'expression du mécontentement à l'égard du contexte local. Il m'a été dit répété à plusieurs reprises que les « locaux » ou les « Genevois » sont « invisibles ». Il apparaît selon mes interlocuteurs que les « locaux » d'un côté et les « internationaux » de l'autre composent des mondes qui coexistent sans entrer en contact. Georges, un haut fonctionnaire du HCR décrit cette relation comme

une « cohabitation ignorante ». La frontière entre ces deux mondes se construit dans les interactions quotidiennes et bien que les lignes soient flexibles, certaines barrières résistent relativement fortement.

En définitive, la grande visibilité du CAGI dans tous les dispositifs d'accueil de même que le déploiement de ses activités hors de La Pastorale, a pour résultat que l'impact de cette institution se déploie à l'échelle de la ville entière. Mais elle participe de la constitution d'un espace qui donne matière à un réseau distinct, en propre.

7.3.2 Emploi

La Maison internationale de l'environnement

La MIE constitue un terrain à la fois intéressant et unique pour interroger le lien des institutions internationales avec la ville. La grande majorité des bâtiments de la Genève internationale est située autour de la Place des Nations et la plupart du temps ceux-ci occupent des domaines privés, isolés des quartiers ou des zones d'habitation dans lesquels ils sont situés. Ils en sont généralement séparés par de grandes zones inhabitées (parcs, jardins, etc.) ainsi que par d'importants dispositifs de sécurité (clôtures, portails gardés, caméras de surveillance, etc.) La MIE en revanche se trouve en plein cœur du quartier de Chatelaine-Balexert, un quartier populaire de la proche périphérie du centre-ville situé sur la commune de Vernier.

Pour certains employés, le fait de ne pas jouir d'une aussi grande visibilité que d'autres organisations internationales est jugé négativement. C'est ce qu'affirme Luc, un employé de la MIE avec lequel je pars manger au centre commercial de Balexert un midi durant mon enquête de terrain. En chemin, nous passons les grands immeubles d'habitations aux façades taguées et peu salubres du quartier, dont l'un est en rénovation, nous croisons la zone des jardins familiaux, puis le Jardin Robinson²²¹. Il me dit que systématiquement les gens ne trouvent pas la MIE, qu'« on est vraiment perdus » :

C'est un quartier de merde, entre des immeubles populaires ouvriers, un centre commercial qui est venu se greffer dans les années septante et l'horrible Cité des Avanchets, c'est trois ensembles qui n'ont rien à voir entre eux. Urbanistiquement, c'est intéressant, et si on ajoute à cela les internationaux c'est très mélangé.

²²¹ Nom donné au parc d'aventures qui organise des activités d'accueil et d'animation pour les enfants du quartier.

Ce sentiment d'hétérogénéité est partagé par John, un autre employé qui affirme : « nous [la MIE] avons été implémentés dans un quartier populaire » qu'il décrit comme « mal entretenu et sale ».

La MIE se compose de deux bâtiments. Le premier est adjacent à des immeubles composés d'immeubles de logements subventionnés. Il est occupé principalement par les bureaux d'institutions onusiennes ne bénéficiant pas d'un accord de siège avec la Suisse, à l'instar du PNUE ou du PNUD. Ce premier bâtiment existait déjà lorsque s'y est installée l'ONU. Le second bâtiment a été construit plus récemment, en 2002, par la FIPOI. Celle-ci en est aujourd'hui propriétaire. La MIE 2 accueille principalement des ONG. Ce point constitue également un facteur d'analyse important. Bien que collaborant en permanence, les ONG et l'ONU ne partagent pour ainsi dire jamais le même espace de travail. Plusieurs discours et représentations ont ainsi pu être recueillis durant mon séjour à la MIE quant à la vision qu'ont les différents collaborateurs les uns des autres.

Au moment de l'enquête, ceux-ci s'élèvent au nombre approximatif de huit cents personnes réparties en quarante-deux institutions. La MIE possède en outre une cafétéria ainsi qu'un centre de documentation bien achalandé. Ces deux services, bon marché pour le premier et gratuit pour le second, n'ont été que rarement utilisés par les habitants du quartier durant ma présence dans le bâtiment. Bien que vivant dans une situation de grande proximité, les occupants de la MIE et les habitants ou résidents du quartier ne se rencontrent pour ainsi dire pas. Peu d'habitants du quartier sont informés du fait que la bibliothèque et la cafétéria soient accessibles au public non onusien. Cette ignorance est renforcée par la présence continue de gardes placés à l'entrée de la MIE 1. La MIE 2 n'est pas gardée, mais n'est accessible qu'à l'aide d'un badge électronique. Le fait que la grande majorité des employés de la MIE ne parle que l'anglais est considéré par les habitants comme une « barrière ». Outre la langue, d'autres barrières semblent s'ériger entre les différentes populations du quartier de Châtelaine-Balexert :

Il y a les looks [...], les enfants ils disent "ceux qui sont bien habillés nous engueulent quand on fait de la trottinette sur le trottoir" [...]. Évidemment quand il y a une course de trottinettes au milieu et que trois ou quatre dames en tailleur passent et bien... ils savent très bien. C'est "les dames bien habillées" dans la bouche des enfants [...], c'est des gens qui marchent très vite sur le trottoir comparé aux enfants qui vont à l'école et qui font les fous, c'est souvent des gens qui ont des valises à roulettes. Je vous répète vraiment ce que les enfants disent dans les discussions. Ils ont tous leur valise à roulettes et ils sont toujours pressés (rires). En plus ils parlent tous une autre langue, on ne sait pas très bien laquelle parce que pour les enfants l'anglais... c'est un peu une autre langue.

Ce discours est tenu par une animatrice du Jardin Robinson de Châtelaine-Balexert. Ce lieu peut être considéré comme relativement perméable à la présence des deux populations. Durant les beaux jours par exemple, nombreux sont les employés de la MIE qui fréquentent le parc du Jardin Robinson pour y jouer au *frisbee* ou pour manger un sandwich durant leur pause de midi. Par ailleurs, d'après l'animatrice, plusieurs enfants « internationaux » fréquentent le « Rob' » pendant que leurs parents travaillent. Elle affirme que le Jardin Robinson est réservé aux familles qui résident dans la commune, mais qu'une dérogation est faite aux parents qui y travaillent car ils sont contribuables de la commune. Elle précise en revanche qu'« avec les internationaux c'est bizarre parce qu'ils ne sont pas contribuables ». Elle poursuit :

Il y a une grosse différence entre les internationaux et les autres étrangers. C'est des enfants qui ne restent pas, ils disparaissent du jour au lendemain. Ce n'est pas facile pour ceux qui restent. Les animateurs ne sont quasiment jamais informés du départ de ces familles, par contre ils apprennent le français à une vitesse phénoménale, même si beaucoup vont à l'école internationale.

L'animatrice définit le quartier de Châtelaine-Balexert comme « très multiculturel et mélangé ». Elle dit avoir recensé 81 nationalités différentes parmi les enfants qui fréquentent le « Rob' ». Toutefois, il semble que les internationaux détiennent un statut particulier dans ce contexte multiculturel. L'un de ses collègues s'indigne :

On dit aux migrants précaires que pour s'intégrer il faut parler la langue. Je ne comprends pas pourquoi d'autres personnes peuvent vivre 25 ans à Genève et ne parler que l'anglais sans que cela pose problème. Pourquoi une Hongroise devrait-elle apprendre le français et pas un Anglais ?

D'après le récit des animateurs du « Rob' », les enfants sont amenés également à établir une frontière entre leur « monde » et le monde « international ». Ils me racontent un épisode survenu lorsque la mission diplomatique de Singapour auprès de l'ONU s'est installée à proximité de la MIE, entre celle-ci et le parc du « Rob ». L'animatrice explique que la mission a entrepris de couper les arbres qui la séparaient du parc pour dégager la visibilité dans un but sécuritaire. Des caméras de surveillance ont par ailleurs été installées. Il se trouve que les enfants du « Rob' » avaient l'habitude de construire des cabanes dans ces mêmes arbres. Ils n'ont par conséquent pas apprécié le geste de « l'ambassade ». « Certains se sont mis à lancer des pierres contre les caméras de surveillance, un moment c'était la guerre contre Singapour », poursuit-elle. À plusieurs reprises (les caméras ont dû être remplacées quatre fois), la réaction de « l'ambassade » a été d'« envoyer des gars musclés pour nous intimider, mais on leur a dit de s'adresser à la commune », se souvient-elle fièrement. Pour calmer l'ardeur des enfants, elle

a tenté de susciter la crainte des enfants : « on leur a dit que c'est comme si vous attaquiez un autre pays, que ce n'est pas un territoire suisse », ce à quoi ils répondaient en plaisantant qu'ils allaient « aller en prison à Singapour ».

Sur un ton moins amusé, la coordinatrice du GEN me raconte qu'en une autre occasion, d'autres enfants qui habitent dans les immeubles adjacents à la MIE 1 se sont mis à lancer régulièrement des pierres contre les vitres teintées du bâtiment. La situation a pris une telle ampleur qu'elle a fait appel à la Commune de Vernier qui a dépêché un travailleur social pour tenter d'apaiser les tensions.

Bien que quelque peu anecdotiques, ces épisodes traduisent un important fossé entre internationaux et habitants ou usagers du quartier. L'animatrice du Jardin Robinson affirme qu'il n'existe pas de réel rapport entre les employés de la MIE et le quartier :

On n'a quasiment aucun rapport avec la Maison de l'environnement, on les a invités à notre fête de quartier, mais on ne sait même pas s'ils sont venus, c'est tellement multiculturel ici.

C'est également ce que ressentent les employés de la MIE. John affirme qu'il n'existe aucun contact avec le voisinage, que les trois quarts du quadrilatère sont la « partie pauvre ». Il cite l'exemple des drapeaux nationaux accrochés durant les compétitions internationales de football en précisant qu'« on ne voit pas un drapeau suisse » pour dire que les habitants du quartier sont « très populaires » (*working class, the end of it*). Cela influence selon lui les rapports hiérarchiques entre les différentes populations du quartier :

Tout ce qui nous entoure nous montre que nous sommes différents, que nous sommes des élites. Nous sommes des privilégiés et ça monte facilement à la tête.

John rapporte cette différence à la ville entière : « Genève est complètement divisée entre la ville traditionnelle et la ville internationale ». À ce titre, lorsqu'un soir en quittant le bureau nous croisons l'un des concierges des immeubles alentours qui prépare l'installation en vue de la fête des voisins, la coordinatrice du GEN regrette que le personnel de la MIE n'ait pas été invité. Celle-ci met en effet un point d'honneur à établir et entretenir « les liens entre la Genève internationale et la Genève locale », comme en témoigne le grand nombre d'événements ouverts sur l'extérieur auxquels le GEN participe. L'événement le plus important qui s'est tenu durant mon terrain à la MIE a été la Journée mondiale de l'environnement. Très impliquée dans l'organisation, la coordinatrice ne veut pas que cette fête se déroule sur la rive où se trouvent toutes les OI, le but étant que la Genève

internationale rencontre la Genève locale. Pour renforcer ce lien à l'échelle de la commune, elle prévoit de rejoindre le Contrat de quartier de Vernier²²².

En dehors de son activité professionnelle, elle s'engage également au niveau local. Elle est membre du comité d'une Maison de quartier et a été conseillère municipale préalablement à son engagement au GEN. Elle a dû cesser cette activité en raison de la neutralité exigée de la part des fonctionnaires internationaux.

Plusieurs services du quartier sont régulièrement utilisés par les employés de la MIE. Une équipe de football a pu obtenir l'accès gratuit aux terrains du Servette FC situés en face de la MIE, de l'autre côté de l'Avenue du Pailly. Une quinzaine d'employés se retrouvent ainsi tous les vendredis à midi pour pratiquer ce sport. Les commerces du quartier sont également très fréquentés. Les restaurants, supermarchés, boulangerie et le centre commercial de Balexert font partie des habitudes quotidiennes d'un grand nombre d'employés de la MIE.

Enfin, il n'est pas négligeable de mentionner que plusieurs de mes interlocuteurs habitent à proximité de la MIE, certains au Petit-Saconnex, d'autres à la Servette ou encore dans de rares cas, dans le quartier même de Châtelaine-Balexert. Pour toutes ces personnes, les motivations principales consistent en la proximité de leur lieu de travail qu'ils peuvent facilement rejoindre à pied ou à vélo, ainsi que la commodité de disposer d'infrastructures scolaires à proximité de la MIE. L'accessibilité de l'aéroport situé non loin du quartier est citée dans certains cas comme étant un grand avantage.

Les deux sections précédentes ont donné à voir deux lieux dans lesquels une partie de mon enquête de terrain s'est déroulée. Ces deux lieux ont fait ressortir des frontières physiques ou symboliques qui marquent la constitution de l'ethnoscape international. Celui-ci n'est toutefois pas uniquement le fait des lieux d'activité professionnelle ou de loisirs, mais également des commerces et du tissu économique que la présence des internationaux à Genève engendre. Une journée d'observation menée durant un salon destiné aux expatriés de Genève est révélatrice de ce tissu.

²²² La Commune de Vernier, sur laquelle se trouve la MIE, a mis sur un outil de démocratie participative nommé « Contrat de quartier » visant à l'amélioration de la qualité de vie des habitants [www.vernier.ch]. Initiée en 2005, cette mesure a depuis été développée en Ville de Genève également.

7.3.3 Économie

La dimension économique est centrale dans la mise en places de la Genève internationale. Le rendement économique que permet la présence des fonctionnaires internationaux est l'argument justifiant le plus fréquemment les investissements publics visant à améliorer les conditions d'accueil des expatriés. Il est d'usage d'avancer que chaque emploi « international » permet la création de trois emplois « locaux » dans le commerce des services, de la construction ou de l'hôtellerie notamment²²³. Le contexte fiscal favorable à l'établissement d'entreprises multinationales renforce l'importance de la Genève internationale pour les finances publiques comme pour la dynamique des marchés économiques, ce qui fait dire à un ancien ministre que la Genève internationale est une « poule aux œufs d'or »²²⁴.

À l'instar de l'enquête menée Chevalier, Lallement et Corbillé (2013) sur les résidents secondaires à Paris, la présence des expatriés à Genève engendre le développement de nombreux services visant à accompagner au mieux – et contre une rémunération souvent élevée – la mobilité de personne à fort capital économique et culturel. Ces services ont en commun de valoriser la quête d'un bien-être *malgré* le mode de vie mobile et la forte charge professionnelle des expatriés. Dans cette section je donne un aperçu du tissu économique *international* de Genève à partir d'une journée d'observation menée à Expat Expo.

Une journée à Expat Expo

Chaque année depuis 2006 se tient Expat Expo, un salon permettant aux expatriés de découvrir les services à leur disposition à Genève. Une journée d'observation de cet événement (2 octobre 2011) m'a permis la découverte d'un tissu économique méconnu de ma part. Ce tissu de services concerne autant l'immobilier que l'éducation, les soins, le coaching professionnel ou encore l'alimentation.

Devant la Halle 7 du grand centre d'exposition de Palexpo, un panneau donne le ton; sous le logo Expat Expo, l'inscription: « By, for and about English-speaking Switzerland ». À l'entrée, deux jeunes hôtesse vêtues d'un uniforme de scout arborant plusieurs médailles et gallons

²²³ Le ministre Pierre-François Unger, en charge de la promotion économique au moment de l'enquête, dans *L'hebdo*, 9 mai 2012.

²²⁴ *La Tribune de Genève*, 7 juillet 2011.

m'accueillent avec un sac estampillé du même logo. Il contient des papillons publicitaires, un plan de l'exposition, un bloc-notes et un stylo, des post-it et des bonbons.

L'espace compte sept allées avec une douzaine de stands chacune. Le premier stand est celui de World Radio Switzerland. Il nous accueille par un « Welcome to the anglosphere ». L'entrée dans ce monde anglophone est confirmée par les personnes tenant les stands qui s'adressent à moi directement en anglais. Après avoir passé le stand de suisse tourisme qui propose avant tout des séjours dans des hôtels de luxe à Gstaad ou au Beau-Rivage de Genève, je suis interloqué par celui arborant l'inscription *Multiplicity, your personal concierge*. Une jeune fille débute l'explication par : « quand vous n'avez pas le temps... » (*when you don't have time...*) et poursuit en m'expliquant qu'il s'agit d'un service sur mesure pour les courses, la promenade des animaux domestiques, l'organisation d'événements (anniversaires, etc.). Elle semble suggérer que lorsqu'on veut faire carrière, il ne faut pas perdre trop de temps avec des futilités comme promener son chien.

À plusieurs reprises, lorsque je demande où est située telle crèche pour enfants en bas âge, telle école de langue pour adultes ou telle Clinique dentaire, les hôtesse me répondent en anglais « proche de l'ONU » (*close to the UN*).

Au fil de la visite, je prends conscience de la diversité des services proposés: santé²²⁵, écoles de tous niveaux, gestion de fortune et *banking*, à l'instar de Forth Capital, dont la représentante me dit offrir des services pour « tout le monde sauf les Suisses » (*everybody but the Swiss*), mais également assurances, vote par correspondance proposé par les Democrats Abroad dont le stand accueille un figure d'Obama en carton et en grandeur nature près duquel les visiteurs peuvent se faire photographier. Le tourisme, l'industrie automobile (Volvo propose des « diplomatic sales ») et la construction, comme le propose l'entreprise Expat Renovation, sont également représentés, ainsi que l'alimentation qui semble constituer un attachement fort. My Expat Shop par exemple propose un grand nombre de produits alimentaires britanniques.

Plusieurs stands proposent du coaching professionnel avec une rhétorique axée autour du changement, laissant supposer qu'une expatriation, c'est-à-dire un changement physique de

²²⁵ Par exemple un réseau de médecins nommé Doc in the City dont la condition pour en faire partie est de maîtriser l'anglais et le français au moins)

lieu, implique également une transformation intérieure. Le service coaching de Sue Cowan indique « your catalyst for change » et « Supporting expat women in their personal transitions ». Sue Cowan est d'ailleurs l'auteure de plusieurs livres dont quatre peuvent être gagnés par le biais d'un concours.

À la fin de la visite, je rencontre Mélanie McGaugh au stand d'information près de l'entrée du hangar. Elle m'explique qu'elle et son mari, citoyens britanniques, sont à l'origine de cette initiative qui se déroule dans plusieurs villes de Suisse. Ils résident à Lucerne où ils ont créé une entreprise qui aide financièrement à la tenue de ces événements. Elle affirme, non sans fierté, que l'affluence est chaque année plus forte, quand bien même l'exposition d'aujourd'hui se tient par un dimanche fortement ensoleillé. Elle estime le nombre de visiteurs entre 4000 et 5000 pour la seule journée d'aujourd'hui. Il y a six ans, lors de la première édition de l'exposition, la surface de stands était beaucoup plus petite et le nombre de visiteurs quasiment nul. Elle affirme également que le dimanche est un bon jour car de nombreux expats s'étonnent selon elle que le samedi à 4 heures tous les commerces ferment, et beaucoup d'entre eux s'ennuient et ainsi sont contents que cette activité ait lieu un dimanche, malgré le beau temps.

La quantité de stands et la diversité des services proposés par Expat Expo renforcent la supposition que les expatriés constituent une niche commerciale – la « corporate city » de Zukin (2009), comme en témoigne le terme « marketplace » pour désigner la manifestation sur l'un des panneaux. À l'instar des agences de relocation décrites précédemment, les domaines de l'éducation, de l'immobilier, des soins, du coaching et de l'alimentation dont les représentants étaient présents à Expat Expo font référence de manière explicite ou sous-entendue à la dimension internationale de Genève et de son économie (écoles internationales, Expat Shop, *international coaching*, etc.). L'internationalité se porte à la lecture des nouveaux venus et renforce une frontière qui les sépare des réseaux autres. Toujours selon Zukin (2009), l'ethnoscape international révèle la double dimension de la « corporate city » et celle du « village urbain ». D'un côté, le rôle international de Genève symbolise la croissance économique, l'ouverture et l'adaptation aux standards métropolitains et de l'autre côté, le même ethnoscape international devient le creuset à une solidarité de classe à l'échelle locale.

Agences de relocation

Les agences de *relocation* (en français, le terme est parfois traduit par « relocalisation ») constituent, grâce à la pénurie de logements qui caractérise le canton de Genève, un commerce florissant. Ces agences sont spécialisées dans l'accueil, le conseil et l'assistance des personnes et des entreprises étrangères qui s'installent à Genève. Souvent, ce sont les entreprises qui font appel à ces agences pour aider ses employés internationaux à s'intégrer et à être opérationnels au plus vite.

L'accompagnement à la recherche d'un logement est facturé entre 1800 et 3800 CHF selon le type de service demandé. Dario, sur son blog déjà mentionné plus haut, se dit satisfait de l'agent de relocation qui lui a permis non seulement de trouver un appartement à sa convenance, mais également de s'économiser le poids des charges administratives nécessaires à la recherche d'un logement en Suisse :

En ce qui concerne ma recherche d'un logement définitif, heureusement que Nadine était là !!! Nadine, de la société NJ Relocation, c'est la personne qui s'était déjà occupée de moi lors de ma visite d'orientation. Dès mon arrivée, elle s'est mise en recherche de logements pouvant me convenir. Elle organisait les visites, venait me chercher au bureau et m'y reconduisait, se chargeait des négociations, etc. Après une dizaine de visites, quand je me suis finalement décidé, elle s'est chargée du contrat, des formalités pour l'électricité, le téléphone, etc. Jusqu'à la prise de rendez-vous pour l'inscription d'Éva dans sa future école ! (Dario and Co. chez les Helvètes Underground, 4 janvier 2007).

Alexandra, une fonctionnaire internationale canadienne, explique avoir eu recours à un agent de relocation pour pallier la difficulté éprouvée à rechercher seule un appartement, ce qui s'est avéré contraire à la représentation qu'elle se faisait d'un emménagement en Suisse :

Je dois dire que je pensais avant d'arriver que Genève serait le paradis [...]. Mais je pense qu'il s'agit en réalité du déménagement le plus difficile que j'aie vécu. Ici personne ne vous aide... c'est différent lorsque vous emménagez sur le terrain [to a country]. Là tout le bureau vous aide, tandis que lorsque vous emménagez à New York ou Genève votre staff vous aide, mais [...] il ne peut pas vous trouver un appartement...

Ce témoignage fait apparaître une explication plausible au développement de nombreux services destinés aux internationaux, formant une véritable économie parallèle. Alexandra dit que « sur le terrain », il est beaucoup plus aisé de se faire aider par ses employés que dans une ville siège telle que Genève ou New York. Alexandra a accumulé une longue expérience dans au cours de missions situées dans des pays où le recours à une aide locale était abordable du point de vue financier. Cela explique peut-être les raisons pour lesquelles son emménagement à Genève était le plus difficile qu'elle ait jamais vécu. À l'instar d'Alexandra, nombreux sont

les internationaux à m'avoir fait part du « choc » que représente le fait de devoir entreprendre seul ce pour quoi de l'aide était disponible ailleurs²²⁶. L'économie des services telle que révélée par l'observation menée à Expat Expo ou par l'usage des agences de relocation doit donc sans doute sa prospérité à l'habitude prise par de nombreux internationaux à recourir à une aide pour leurs démarches quotidiennes.

À ce titre, Alexandra se dit très satisfaite et « chanceuse » d'avoir pu bénéficier de l'aide d'un agent de relocation. Ce service lui a permis de regagner en quelque sorte son statut privilégié perdu lors de son emménagement à Genève depuis le « terrain » en trouvant un appartement beaucoup plus rapidement que les autres :

Vous savez comment c'est à Genève, vous devez être présent physiquement, vous êtes un parmi vingt personnes à faire la queue pour remettre votre formulaire [...] en essayant de trouver un en lieu où vivre... J'ai eu recours à un agent [de relocation], ce qui m'a été très utile car en définitive j'ai été chanceuse par rapport à tant de personnes : j'ai trouvé un appartement en trois semaines [...]

L'agence de relocation lui a permis de trouver un appartement qui correspond à ses exigences, elle décrit le recours à ce service comme « la meilleure décision qu'elle ait prise » :

*- Je l'aime beaucoup [mon appartement], c'est une très bonne situation pour nous car c'est au Petit-Saconnex, très proche des transports publics, à dix minutes du bureau, à dix minutes de l'école des enfants, à six minutes de l'aéroport, c'est vraiment très bien, avec en plus une belle vue...
- Vous souvenez-vous de vos critères de recherche lorsque vous avez contacté votre agent ?
- Oui, il fallait que ce soit quelque chose de lumineux et si possible avec une vue, de moderne, je ne souhaitais pas un lieu ancien et sombre, mais quelque chose de moderne et contemporain [...]. Il était intelligent, il sait comment les choses fonctionnent [...]. Je pense que cet agent est la meilleure décision que j'aie prise.*

À l'instar d'Alexandra, ce que mes interlocuteurs apprécient généralement chez les agents de relocation est leur connaissance des spécificités locales (Alexandra souligne qu'il « savait comment les choses fonctionnent » et ce qu'elle désirait). Au vu de cette demande et du succès rencontré, les services de relocation se sont développés au-delà de la simple recherche d'un bien immobilier²²⁷. La pluralité des services à la personne qu'offrent les agences de relocation a donné lieu à une quantité importante d'entreprises. Les biens offerts par les agences de

²²⁶ Je reviens sur cet argument dans le chapitre 11 traitant de l'épreuve faite de Genève.

²²⁷ Par exemple, Geneva Relocation dresse une liste des services proposés dont : « Orientation (découverte de la région, visite du marché immobilier...), Home Search (de l'identification des besoins du client à la signature du bail), Settling-in (service de conciergerie, installation du câble, TV, téléphone...), School (visite des écoles, assistance pour les inscriptions...), Departure (annulation des anciens contrats, services de nettoyage de l'ancien bien, déménagement, assurances, banque...), Cross cultural services (Intégration des parents et des enfants aux habitants, conseils sur où sortir, manger, faire du sport...) », etc. [www.genevarelocation.net]

relocation étant souvent d'un certain standing, il convient à présent de s'interroger sur la transformation des morphologies urbaines. Pour cela, je me focalise dans la section suivante sur le cas du quartier des Pâquis, au centre-ville de Genève, dans lequel j'ai mené une partie de mon enquête de terrain.

7.3.4 Habitat

Gentrification dans le quartier des Pâquis

De nombreuses métropoles du monde attractives pour les migrants qualifiés ou les élites migrantes font état d'un développement urbain spécifique que la littérature étudie à l'aide du concept de gentrification (Butler et Lees 2006; Donzelot 2004; Lees 2003). Les villes suisses ne sont pas exemptes d'un regain d'attractivité des centres-ville entraînant une hausse de la valeur foncière, ainsi qu'une transformation de la population résidente et des commerces dans certains quartiers (Rérat et Lees 2011)²²⁸.

Le projet 1 Gevray

Dans le cadre de ma recherche, c'est le quartier des Pâquis qui a fait l'objet de l'investigation principale. Ce quartier de l'hypercentre genevois accueille un nombre important de ménages à revenus bas ou moyens. De par sa proximité avec la gare et les organisations internationales, le quartier est également apprécié par une population étrangère mobile et aisée, comme en témoignent de récents projets immobiliers de luxe qui côtoient les habitations populaires²²⁹. Les investissements immobiliers à forte valeur ajoutée se multiplient. Ils se composent principalement de surélévations d'immeubles existants et s'apparentent à une *new-built gentrification*, car il s'agit davantage de nouvelles constructions que de réhabilitations (Rérat et al, 2008).

Outre les surélévations, le projet « 1 Gevray » constitue un exemple de la gentrification résidentielle (fig. 18). Ce projet est situé en plein cœur du quartier des Pâquis. À quelques

²²⁸ À Genève, plusieurs quartiers dénotent de tels phénomènes de gentrification. Toutefois, les raisons des mutations spatiales et sociales observables dans ces quartiers et les populations investissant le quartier après sa revalorisation sont variables. En effet, la zone nommée Quartier des Bains du nom de l'artère principale qui la traverse a connu durant la dernière décennie d'importantes transformations suite à l'installation de nombreuses galeries d'art contemporain. Il s'agit alors dans ce cas d'une gentrification par des artistes.

²²⁹ Plusieurs habitants des Pâquis dénoncent la hausse des loyers entraînée par de tels investissements, dénonciation que l'association Survap médiatise (Adly 2013). La contestation de Survap est analysée dans le chapitre suivant.

encablures se trouvent la populaire Place de la Navigation, les zones reconnues de prostitution et de vente de drogue entre la Rue de Berne, la Rue de Monthoux et la Rue de Zürich. Il est par ailleurs adossé aux hôtels de luxe qui occupent tout le front Sud du quartier des Pâquis, tournant le dos à celui-ci et faisant face au Léman. Le projet 1 Gevray se bâtit sur deux parcelles dont l'une accueillait l'ancien Hôtel California, qui après la cessation de son activité en 1996 est demeuré inoccupé durant quelques années jusqu'à ce qu'il accueille des étudiants entre 2002 et 2004.



Figure 18: « 1 Gevray »: projet de construction de luxe dans le quartier des Pâquis (image de synthèse: www.1gevray.com).

1 Gevray se compose d'appartements à la vente, ce qui distingue d'emblée ce projet de la majorité du parc immobilier genevois²³⁰. Les prix de vente sont par ailleurs supérieurs aux moyennes genevoise et suisse²³¹. D'après le descriptif fourni par le promoteur du projet Lake Property Development, *1 Gevray* proposera des équipements de haut standing, d'un haut niveau de sécurité, d'un service de conciergerie 24 heures sur 24, d'une blanchisserie ou encore d'un service de baby-sitting, ce qui fait dire à des journalistes immobiliers que « le luxe

²³⁰ Le canton de Genève est majoritairement composé de locataires. En 2000, le statut d'occupation des logements contient moins de 15% de propriétaires, dont seulement 4,4% de propriétés par étage, c'est-à-dire des copropriétés (PPE) contre près de 70% de locataires. Dans la commune de Genève, le nombre de propriétaires est encore plus faible, le taux de locataires atteignant presque 90% (Ocstat, 2005, « Les conditions d'habitation dans le canton de Genève. Résultats du recensement fédéral de la population 2000 »).

²³¹ Les prix sont évalués par un journaliste entre CHF 17'000.-/m² et CHF 25'000.-/m² (*L'Hebdo*, 27 avril 2011), ce qui est supérieur à la moyenne genevoise des PPE (CHF 13'000.-/m²) et très nettement supérieur à la moyenne suisse (CHF 5'400.-/m²). Ces chiffres correspondent à l'année 2012 (*La Tribune de Genève*, 12 mars 2013).

gagne les Pâquis »²³². Selon le site Internet du promoteur, *1 Gevray* verra le jour dans le « quartier des hôtels de luxe de Genève » :

*Sur la rive droite, à seulement 150 mètres du lac et proche de l'Hôtel Kempinski dans la Rue Abraham-Gevray, située au cœur du quartier des hôtels de luxe de Genève, le projet comprend vingt-cinq appartements de haut standing allant jusqu'à 450 m² et répartis sur huit étages, avec cour intérieure et jardins. Centre de réflexion, de commerce, de finance, d'art et de culture, le produit d'une histoire prestigieuse, Genève est l'une des villes les plus importantes d'Europe. Située dans une position stratégiquement avantageuse, à une ou deux heures de Paris, Milan, Londres, Rome et Madrid, elle affiche orgueilleusement un bel environnement naturel et urbain, qui se trouve parmi les plus enviés et agréables dans le monde. Surplombant le lac Léman, nichée entre les Alpes et le Jura, Genève est une ville cosmopolite et accueille le siège de nombreuses organisations internationales [...]. 1 Gevray jouit d'une position idéale dans la ville : un accès facilité à l'aéroport, à l'autoroute et à la gare ferroviaire, il est situé dans le quartier le plus animé et le plus élégant de Genève, avec ses hôtels de luxe et ses restaurants, sa proximité du lac, des parcs et de diverses promenades*²³³.

Il n'est pas fait mention dans cette citation du « sentiment d'insécurité » qui a fait couler beaucoup d'encre dans les médias locaux²³⁴. Or ce sujet est fortement débattu dans le quartier et dans les sphères politiques. Des habitants des Pâquis ont déposé une pétition à laquelle le Conseil d'État a répondu par un important renforcement du dispositif policier, des contrôles et de la répression du trafic de drogue. Le fait que le descriptif contienne une présentation de la ville de Genève indique que le projet s'adresse avant tout à des acheteurs qui ne connaissent pas la ville. Ceci est renforcé par la mention du fait que Genève est « située dans une position stratégiquement avantageuse » au cœur de l'Europe, bien connectée aux capitales des pays voisins. La ville est également décrite comme « cosmopolite » et accueillant « le siège de nombreuses organisations internationales ». Enfin, deux arguments sont mis en avant par le promoteur pour valoriser le quartier des Pâquis : son urbanité et son animation d'une part, sa proximité par rapport aux principales infrastructures de transport telles que la gare ou l'aéroport d'autre part.

Cette description suggère que ce projet, à l'instar de plusieurs autres opérations immobilières aux Pâquis ou plus généralement à Genève, est davantage tourné vers l'international que vers la ville, comme en témoigne un riverain du chantier affirmant que « je n'arrive même pas à prononcer son nom en français, pour moi c'est le premier immeuble d'expats de Genève »²³⁵. La gentrification résidentielle dans le quartier des Pâquis semble alors indiquer que de par leur

²³² « Le luxe gagne les Pâquis », *Batimag*, 8 septembre 2011.

²³³ Présentation du projet *1 Gevray* et du quartier des Pâquis sur le site du promoteur immobilier [www.1gevrays.com].

²³⁴ cf. notamment *La Tribune de Genève*, 23 août 2012 ou *Swissinfo*, 19 mai 2009.

²³⁵ Michel, Discussion informelle le 27 mai 2011.

circulation entre diverses villes et métropoles du monde, les élites transnationales convoient avec elles des standards architecturaux et des normes urbanistiques, ce dont témoigne un article paru dans *L'Hebdo* :

Rentrer à la maison et faire conduire sa voiture au parking par un concierge. Upper East Side à New York? Non, les Pâquis à Genève. C'est en effet dans ce quartier populaire, sur les ruines de l'ancien hôtel et squat California, que s'élèvera courant 2013, le "1, Gevray". Premier immeuble d'habitation genevois proposant des "services de prestige" aux résidents des 27 logements en vente²³⁶.

Cet article de journal effectue un parallèle entre le quartier des Pâquis et l'un des quartiers en vogue de New York pour signifier le rôle que la construction d'un immeuble peut jouer dans la transformation des villes. Du quartier « populaire » accueillant des squats, les Pâquis sont en phase, selon le journaliste, de devenir un quartier *global* et *cosmopolite* au sens où il offre des prestations pensées pour une clientèle mobile à l'échelle du monde.

Surélévations d'immeubles

Outre l'exemple de *1 Gevray*, les constructions nouvelles qui marquent une transformation du bâti à l'aune de la ville cosmopolite sont relativement rares dans le centre de Genève en raison du coût élevé du foncier et du manque de terrains disponibles. De même, les rénovations d'immeubles indiquant un phénomène de gentrification ne sont pas très nombreuses, et ce notamment en raison d'un cadre légal restreignant fortement les investissements dans un but de rentabilité²³⁷.

Une stratégie a été mise sur pied au début des années 2000 pour construire du logement tout en contournant les restrictions imposées par la LDTR. À partir de 2005 s'engage un débat sur le potentiel d'une surélévation d'un grand nombre de bâtiments du centre-ville d'un à deux étages. La loi 10088 dite « des surélévations » est adoptée en 2008. Elle élève les gabarits de construction de zone 2 de 24 à 30 mètres et en zone 3 de 21 à 27 mètres, ce qui équivaut à une surélévation des habitations autorisée jusqu'à deux étages supplémentaires. Ces mesures engendrent la réaction de l'Association suisse des locataires (Asloca) et des milieux de défense du patrimoine bâti.

²³⁶ *L'Hebdo*, 27 avril 2011.

²³⁷ La « Loi sur les démolitions, transformations, et rénovations de maisons d'habitation (LDTR), adoptée par le Grand conseil en 1996 a pour but de « préserver l'habitat et les conditions de vie existants ainsi que le caractère actuel de l'habitat [...] (LDTR, Préambule) ». Selon cette loi, fréquemment critiquée par les lobbys immobiliers de Genève, la démolition et la rénovation sont restreintes aux seuls besoins et ne peuvent servir une cause spéculative.

7.3.5 Cosmopolitisation de l'espace urbain

L'impact que la mobilité des élites transnationales détient sur les morphologies urbaines est qualifié par Söderström (2010) de phénomène de « cosmopolitisation de l'espace urbain ». Dans son étude de la ville de Palerme, il analyse l'influence de la circulation d'artistes ou d'architectes qui « copient-collent » des modèles architecturaux au gré de leur mobilité. La ville sicilienne présente ainsi un « paysage [qui] parle le langage matériel de la globalisation [...] » (Söderström 2010 : 195). Le géographe analyse par ailleurs la transformation des politiques publiques locales en réponse à la transformation des espaces urbains. Cela est étroitement lié au potentiel économique de la circulation des modèles urbains qui génèrent d'importants investissements extérieurs.

Dans le cas de Genève, ce sont des motivations semblables qui expliquent le fort attachement des politiques publiques à la Genève internationale et à la matérialisation urbaine du cosmopolitisme. Les transformations morphologiques et la gentrification sont liées au fait que les internationaux constituent une minorité mobile que les politiques tentent d'attirer et de retenir²⁴⁰. La ville et ses espaces reflètent par conséquent l'importance que revêt pour les politiques la présence des OI et la contribution de ces dernières à la prospérité économique de Genève.

L'espace urbain de Genève donne par conséquent à voir un double mouvement de conservation et de cosmopolitisation du bâti. La LDTR mentionnée ci-dessus vise précisément à ne permettre que les transformations qui sont nécessaires. Cette loi, décriée par les milieux immobiliers, s'apparente par conséquent à un frein à la gentrification. D'autre part, la loi dite « des surélévations » permet une valorisation du foncier tout en contournant la LDTR par la densification en hauteur du nombre de logements. Les logements en surélévations, nécessairement chers, s'adressent par conséquent à une clientèle fortunée, internationale ou non, qui s'insère progressivement dans des quartiers tels que les Pâquis, dont la majorité des ménages a des moyens inférieurs que ces nouveaux venus.

²⁴⁰ Il n'est ainsi par rare que des projets immobiliers liés à la Genève internationale empiètent sur le bâti existant, sur des espaces verts, ou sur d'autres institutions, à l'instar de l'extension du bâtiment de l'OMC ou de la construction de la Maison de la Paix à la place du foyer Rigot, une institution qui accueillait des personnes requérantes d'asile.

Ce chapitre a permis de cerner les contours de la ville cosmopolite telle qu'elle se met en places et prend formes. Il a fait apparaître que des dispositifs virtuels ou physiques et des institutions participent de la constitution d'un ethnoscape international. Celui-ci est constitutif de frontières. Toutefois, il ne s'agit pas de considérer celles-ci comme étant étanches et séparant des mondes qui forment une « mosaïque » sans entrer en contact. La définition que Lévy et Lussault (2003) proposent du concept de coprésence semble plus ajustée. La ville, selon ces géographes, met en relation des mondes distincts, mais que la différence fait précisément interagir socialement et spatialement.

Dans la perspective d'une ville de coprésence, il semble alors pertinent de renverser le regard, de se déplacer « de l'autre côté du miroir » (Neveu 1993). En effet, l'analyse ne saurait être complète sans porter également l'attention sur les personnes qui vivent aujourd'hui *au seuil* de la Genève internationale. Le chapitre suivant porte sur la capacité critique des habitants du quartier des Pâquis face à l'inscription sociale et spatiale des internationaux dans la ville.

Chapitre 8 Lignes de faille et résistances

En réaction à la cosmopolitisation de l'espace urbain tel qu'elle s'observe dans le quartier des Pâquis, les habitants dits « locaux » auprès desquels une partie de l'enquête de terrain a été menée qualifient les internationaux sur la base d'un imaginaire qui oppose mobilité et ancrage. Il est reproché aux internationaux de Genève de ne pas adapter leur mode de vie, à l'instar des affirmations selon lesquelles « ils vivent entre eux », fréquentent des « bars d'expat » ou encore « ne parlent que l'anglais ». Il s'agit donc de se demander, à la lumière du parcours que j'ai proposé jusqu'à présent, comment est faite l'expérience du *seuil* de la Genève internationale. Deux moments sont analysés dans ce chapitre, ils permettent d'examiner de quelle manière la critique se formule à l'égard des transformations urbaines imputées aux internationaux. Il s'agit donc, comme je le suggérais au terme du chapitre précédent, d'interroger la frontière en ce qu'elle révèle une coprésence.

8.1 Mobilisations et résistances dans le quartier des Pâquis

Pour les membres de Survap, l'association des habitants des Pâquis²⁴¹, la présence des expatriés à Genève engendre une pression immobilière qui se traduit par des hausses des loyers, des expulsions synonymes d'un remplacement de la population locale par des habitants allogènes et une transformation de l'affectation des commerces. La dénonciation de l'empiètement des internationaux sur l'habitat aux Pâquis mène à une interrogation visant à définir qui est *en droit d'habiter*. Sont ainsi révélées les épreuves d'appartenance imposées aux nouveaux venus. Mais la dénonciation ne s'adresse qu'en de rares cas directement aux internationaux ou à la communauté internationale. Elle vise plus communément les politiques publiques jugées abusives et ne défendant pas suffisamment les habitants ou l'État dont

²⁴¹ cf. supra, chapitre 3 pour une description de l'enquête de terrain menée dans le quartier des Pâquis.

l'action est perçue comme intéressée. Dans ce qui suit, l'espace public apparaît comme le lieu de dénonciation du pouvoir, faisant ainsi écho à la perspective de (Habermas [1962] 1993).

Il convient dans ce chapitre de se demander comment la catégorisation de la communauté internationale décrite dans la première partie de ce travail engendre une dénonciation qui fait s'associer collectivement des *êtres affectés*. Une telle plongée résonne dans la distinction effectuée par Arendt (Arendt [1958] 1983) entre le privé, le commun et le public. Ces trois dimensions s'articulent dans un mouvement qui part du plus proche de l'expérience, du « trouble » ressenti dans le régime du familial (Breviglieri et Trom 2003), à sa publicisation dans l'espace public, les médias, etc. Dans cette perspective, et selon les termes de Relieu et Terzi (2003: 374-75), « la ville apparaît comme un lieu politique par excellence » car elle est avant tout un lieu d'hétérogénéité.

Comme cette recherche l'a montré depuis le début, l'hétérogénéité entraîne la constitution, le renforcement ou la transgression de frontières. Au cœur de la contestation se trouve donc l'espace. L'espace *pris* par les nouveaux venus et l'espace *repris* par la dénonciation publique. Je montre donc l'importance de la publicisation de l'espace dans le but d'asseoir une critique, de *prendre place* au sens propre du terme. Car ici, c'est la Place de la navigation, au cœur du quartier des Pâquis, qui s'avère être le cœur de la contestation. En plusieurs occasions durant mon enquête de terrain, elle a été occupée – officiellement ou non – apprêtée et affutée au discours critique. Prises ensemble, ces occupations composent le corps d'analyse de ce chapitre.

En écho aux récents développements dans la sociologie des problèmes publics, l'expérience faite par les habitants de la transformation dans le quartier des Pâquis engendre une « indignation ». Celle-ci s'exprime collectivement et mène à la constitution d'un *public* dont le but est de problématiser une préoccupation donc est faite l'expérience (Cefaï et Terzi 2012).

L'équilibre entre les composantes hétérogènes qui le caractérisent le quartier des Pâquis semble avoir été rompu des suites de l'expression d'un « insupportable », de « la fatigue d'être *avec* » (Breviglieri 2009). C'est cet « insupportable » qui mène à l'engagement public et à la mobilisation associative autour d'un problème, comme l'illustre une manifestation publique organisée en octobre 2011 par l'association d'habitants pour partager son *indignation* avec les autres habitants du quartier des Pâquis.

Une focalisation sur la Place de la navigation permet de voir en quoi cet espace public sert la dénonciation. J'analyse trois temps de cette contestation qui comme je le démontre, visent à chaque fois une « grandeur » différente. Ce terme, employé par Boltanski et Thévenot (1991), désigne les appuis que les personnes utilisent pour justifier leur existence dans une situation de dispute. Le premier temps est la dénonciation de la spéculation immobilière par le biais d'un « safari urbain », organisé dans le quartier par les membres de l'association pour expliquer au public les cas de spéculation foncière ou d'expulsions de logements et pour dénoncer la gentrification provoquée selon eux par des populations allogènes et aisées.

Les deuxièmes et troisièmes temps font l'objet d'une analyse plus courte. Je commence par la mobilisation réactive à une manifestation prévue sur la Place de la Navigation par un groupuscule d'extrême droite souhaitant lutter contre l'insécurité. En réaction, une « fête multiculturelle » s'est déroulée sur la Place de la Navigation avec pour affirmation qu'à l'origine de l'insécurité se trouve la spéculation. Je poursuis par l'appropriation de la place par de jeunes militants qui refusent explicitement toute affiliation politique à un groupe, se définissent uniquement comme des *habitants* et proposent de partager des repas au cours de « bouffes populaires » pour contrer la prolifération de « lofts ».

8.1.1 Les « Automnales de l'immobilier »

Durant plusieurs mois, j'ai pu suivre le travail de collecte d'informations dans la presse et les avis officiels. De nombreux dossiers ont été constitués en vue des Automnales. Bien que la manifestation décrite à présent soit organisée sur le ton de la dérision, elle s'appuie sur une enquête sérieuse et rend les faits dénoncés difficilement défendables. De nombreux témoignages ont été recueillis auprès des habitants du quartier. Ces derniers sont soutenus dans leurs démarches par l'association.

Au matin du 1er octobre 2011, le matériel commence à arriver sur la Place de la navigation. Les tentes, les tables et les bancs ont été empruntés grâce aux contacts de Survap dans des syndicats ou d'autres structures associatives. La Maison de Quartier des Pâquis prête elle aussi du matériel. L'association Survap entretient des relations de longue date avec plusieurs institutions du monde associatif ainsi qu'avec les institutions actives dans le quartier (UAC, Coordination de quartier, etc.). Première installation, la banderole violette accrochée aux

platanes de la place avec l'inscription en grandes lettres noires comme pour donner le ton : « Automnales de l'immobilier ».

Quelques heures plus tard, tout est en place. Autour du cube constitué des toilettes publiques a été fixée une banderole de papier blanc invitant le public à s'exprimer à l'aide de stylos mis à disposition. Sur la partie supérieure de la banderole, faisant office d'invite, quelqu'un inscrit : « Bien logé, mal logé. Et pour vous comment ça se passe ? ». L'inscription est complétée par sept manchettes de journaux locaux installées au-dessus de la banderole. Ce dispositif met en évidence la dimension publique de l'événement. Il fera également dire à Sophie, l'une des membres du comité de Survap, que « ces toilettes servent enfin à quelque chose ».

Le Pâquis-poly est lui aussi installé. Basées sur une version à taille humaine du célèbre jeu, les cases indiquent des prix de vente ou de location réels que l'enquête de Survap a trouvés. Durant plusieurs mois, l'association d'habitants de ce quartier avait entrepris de mener une enquête qui traduit l'expérience que ses membres font du trouble occasionné par la présence des « expatriés ». Durant l'automne 2011, elle a recensé tous les cas d'expulsions, de spéculation, ou encore d'utilisation commerciale d'un bien affecté à du logement qui sont observables dans le quartier. Un bar occupe également la place. Construit de manière sommaire, une simple table de bois, il remplit néanmoins sa fonction sociale de lieu de rencontre. Les discussions s'animent en dégustant croissants et jus d'orange, que remplaceront plus tard cacahuètes et vin mousseux. En face, une tente dans laquelle sont projetés en boucle des films documentaires traitant de la question du logement à Genève.

De grands panneaux dressés au centre de la place forment une exposition thématique qui donne à voir le chaînage de la dénonciation, l'association des faits qui légitiment l'action – les *pièces à conviction*. Cette exposition contient six panneaux. Sur deux d'entre eux sont collées les fiches du dossier de presse qui présente les immeubles au programme de la visite à venir. Au-dessus, le titre : « visite des points chauds du quartier ». La rhétorique choisie s'appuie sur la réputation de « quartier chaud » qui caractérise les Pâquis. Il s'agit de dénoncer que ce qui est « chaud », ce n'est pas la prostitution ou la criminalité de rue, mais la menace des enjeux immobiliers qui pèsent sur le quartier. C'est ce qu'affirmait déjà en 2001 un animateur de quartier, cité dans l'hebdomadaire français *Le Point* : « On a moins à craindre de la petite

criminalité traditionnelle que des fonctionnaires internationaux arrogants qui font grimper les prix de l'immobilier »²⁴².

« *Des villas sur les toits* »

Un panneau est dédié à l'habitat de luxe aux Pâquis et un autre à l'installation des multinationales à Genève. Ceux-ci sont composés principalement d'articles de journaux comme la couverture de *L'Hebdo* titrant « A qui appartient Genève ? ». Le lien entre la transformation de l'habitat et la venue d'une population « aisée et de passage » est régulièrement dénoncé. Les membres de Survap interviennent fréquemment dans des débats publics dans lesquels la transformation du quartier des Pâquis est abordée. Au cours d'une table ronde sur la gentrification organisée par plusieurs groupements militants liés à des questions d'habitat et de « droit à la ville », l'un des membres de SURVAP présent affirme :

Aux Pâquis, les propriétaires transforment les appartements en meublés et en appart-hôtels car ils ont besoin d'appartements pour les employés des compagnies qui viennent s'installer à Genève.

Visant explicitement les sociétés multinationales, il ajoute que « ces entreprises ne sont pas regardantes sur les prix », ce qui entraîne « un déplacement de la population » à cause de « mécanismes favorisés par l'État » par le biais desquels « on construit des villas sur les toits au centre-ville ».

La métaphore des « villas sur les toits » revient régulièrement dans les discours et les dénonciations de Survap. Elle cristallise l'articulation entre des investissements à forte valeur ajoutée, dont les exemples se multiplient aux Pâquis, et la permissivité politique du Canton. Ce lien est dénoncé sur deux panneaux consacrés à la politique de Marc Müller, ministre en charge du DCTI et principale cible des critiques de Survap. Ils dénoncent des dérogations législatives ou des autorisations de surélévation que le ministre aurait accordées de manière abusive. Le principe des surélévations est critiqué sur un sixième panneau.

Ces transformations sont considérées comme détenant un impact fort sur les habitants. Ceux-ci se définissent comme des « Pâquisards » et se distinguent des « gens aisés et de passage ». L'un des derniers panneaux dénonce les expulsions, qui constituent l'un des chevaux de bataille principaux de Survap et qui font grandir sa dénonciation jusqu'à un niveau

²⁴² « Les Pâquis, village métis », *Le Point*, 27 avril 2001.

international. Premièrement, ce combat lui permet d'obtenir le soutien de l'Asloca, par le biais de plusieurs avocats qui participent régulièrement aux activités dans le quartier. Deuxièmement, la dénonciation est portée – et de manière paradoxale – jusqu'à la section Habitat des Nations Unies (UN Habitat) par le biais d'un *Tribunal des évictions* qui s'est tenu la veille des Automnales.

Le tribunal des évictions

Cette simulation de tribunal international se déroule à l'Uni Mail, l'un des bâtiments universitaires de la ville. Christian Dandrès, avocat et figure de proue de l'Asloca est président du jury. Parmi les jurés : Cesare Ottolini, initiateur de la campagne « Eviction Zero », Miloon Kothari, ancien rapporteur spécial pour le logement auprès de l'ONU et Christophe Golay du HCR. Le principe consiste à auditionner des témoins d'abus en matière de logement en provenance de plusieurs pays et ainsi de faire monter en généralité la dénonciation partagée par d'autres. L'objectif est de déposer des recommandations auprès de l'ONU.

Durant le tribunal, l'une des membres de Survap prend la parole pour rendre compte du contexte particulier des Pâquis. Elle se dit fière de la « mixité » de son quartier, de ses « 58% d'étrangers » et des « Bains qu'[ils ont] pu garder »²⁴³. Elle dénonce la « spéculation frénétique dans le quartier » dans une ville à forte pénurie de logements vides, de même que les investissements de luxe soutenus par l'Etat : « Ma cuisine donne sur un nouvel immeuble de super luxe aux Pâquis avec des appartements de 400 m² à CHF 20'000.-/m². L'État soutient ce projet, mais ce n'est pas comme ça qu'on va résoudre la crise ». Elle dénonce les changements d'affectation d'appartements résidentiels en logements commerciaux mis en location pour de courtes périodes et les surélévations luxueuses.

De manière générale, les membres de Survap ne s'opposent pas *a priori* aux transformations, mais comme le dit André : « le problème ce ne sont pas les surélévations en soi, c'est que ça entraîne une hausse de loyers dans les quartiers populaires ». Plus précisément, les projets de surélévation constituent pour Clara une menace pour les locataires : « le problème apparaît

²⁴³ Les Bains des Pâquis sont un lieu de détente et de baignade situé sur la rive droite du Léman. Il s'agit d'un lieu bon marché et ouvert à tous tout en entretenant un rapport de grande proximité par rapport aux hôtels de luxe situés le long de la rive. À plusieurs reprises, les Bains ont été menacés de démolition ou de privatisation pour servir la clientèle aisée des hôtels. Un fort soutien populaire a cependant permis de conserver ce lieu emblématique de Genève en l'état.

quand il y a un projet de surélévation ; l'immeuble est rénové et à ce moment-là, il peut y avoir des augmentations de prix ou des expulsions ».

Suite au discours de Simone, Marcel prend la parole. Il témoigne de sa propre situation. Marcel est un habitant du quartier qui a rejoint Survap suite à la contestation d'une hausse de loyer décidée par le propriétaire de son immeuble. Après avoir procédé à une surélévation de deux étages pour y installer des appartements à loyer élevé, et après avoir rénové la façade de l'immeuble entier, les loyers ont été revus à la hausse. Durant la séance, il se définit comme un « Pâquisard » et décrit son quartier comme « un village dans la ville, bordant le lac et les hôtels de luxe ». Il dit « représenter ses voisins » au sein de ce tribunal ainsi que « toutes les personnes dans [sa] situation à Genève ». Il évoque la surélévation « haut-standing » de son immeuble de même que l'avis de résiliation de bail qu'il a reçu pour mars 2014 selon le motif qu'il cite : « « Votre loyer n'est plus d'actualité », avant de poursuivre en insistant sur la frontière engendrée par ces transformations : « dans notre immeuble, nous avons maintenant deux standings ».

Durant le même Tribunal des évictions, un autre témoin prend la parole. Il se présente comme un habitant du « Quartier des Nations [Unies, proche du Palais des nations] ». Il dénonce :

À peu près 30% des habitants de mon immeuble ont dû partir pour être remplacés par des fonctionnaires internationaux. Pour l'instant j'ai réussi à passer entre les gouttes, mais je ne sais pas pour combien de temps.

Miloon Kothari prend la parole en affirmant que « c'est le paradoxe de Genève, car c'est là que se trouve le bureau pour les droits humains des Nations Unies ». En fin de séance, Cesare Ottolini rebondit sur ce paradoxe pour affirmer que les gens qui devraient être à la pointe de la lutte contre les problèmes de logement sont aussi la cause du problème dans les quartiers proches de l'ONU. Le lendemain, invité à prendre la parole aux Automnales, Ottolini répète ce paradoxe d'une ville où ceux qui « militent pour la paix dans le monde et le respect des droits humains » sont à la fois ceux qui imposent une pression sur l'habitat et entraînent par leur présence des hausses de loyers et des expulsions.

« Monaco-sur-Léman »

Après les prises de paroles officielles, Gérard, qui était parti se changer dans l'intervalle, revient déguisé « en promoteur immobilier », selon ses termes. Il porte de vieux mocassins, un costume trop grand et une cravate violette. La dérision occupe le centre de l'animation et semble servir dans le cas des Automnales, de moyen pour inverser les rapports de force entre différents statuts socioéconomiques, comme si la dénonciation résonnait plus fort en rabaisant par la dérision la cible de la critique. En une autre occasion, André dit qu'elle est un moyen de faire passer un message : « La dérision sert à montrer que les promoteurs veulent faire du quartier des Pâquis un quartier de gens aisés et non plus populaire »

Gérard commence son discours sur le ton de la dérision. Il est accompagné de deux jeunes filles habillées en hôtesse, tailleur noir et blanc, elles tiennent un bloc-notes sur lequel elles écrivent les paroles de Gérard qu'elles feignent de boire avec une bête admiration. Gérard annonce que « c'est une manifestation très importante pour l'Esprit de Genève ». À ses côtés se trouvent également d'autres hommes arborant costume-cravate, lunettes de soleil et cheveux laqués. L'Esprit de Genève était déjà mentionné sur le « bristol », comme pour renforcer la critique du mythe interprété ici comme le symbole de la ville capitaliste.

Après cette introduction par Gérard au « tour accompagné dans le quartier pour y remplir son panier de l'immobilier », André fait un appel aux journalistes et aux badauds pour débiter la conférence de presse itinérante. Une cinquantaine de personnes y assiste du début à la fin et ce nombre semble même augmenter au fur à mesure que la visite progresse. Le premier arrêt se fait devant le chantier du projet *1 Gevray* présenté dans le chapitre précédent. La visite commence par cet immeuble car l'association le considère comme « un emblème sublime » de gentrification et du type de transformations urbaines à combattre. Il est environ 11 heures du matin lorsque Pascal se saisit d'un mégaphone pour évoquer l'histoire de l'Hôtel California, le rachat de l'immeuble, le projet *1 Gevray* ainsi que les négociations menées de concert avec l'Asloca pour obtenir en compensation la construction de logements sociaux. Tandis qu'il fait usage pour son exposé d'un plan en section du bâtiment, ses mots sont recouverts par des cris de joie et des encouragements en provenance du Clubhouse, un pub devant lequel nous nous trouvons et qui diffuse la coupe du monde de rugby, suscitant de fortes réactions de la part de supporters irlandais. Toutefois, bien que ces derniers sont identifiés par les participants à la visite comme des « expats », personne ne leur adresse de critique directement.

Après *1 Gevray*, le cortège se dirige de manière très ordonnée sur les trottoirs vers l'immeuble à l'angle Rue des Pâquis et rue de-Monthoux, dont le chantier est immobilisé depuis longtemps. Un cas de spéculation classique, selon André, qui a pris le relais. L'étape suivante est l'immeuble dans lequel réside Marcel et au sujet duquel il a témoigné dans le cadre du Tribunal des évictions. Celui-ci prend la parole à son tour et raconte son expérience²⁴⁴. Il désigne la traboules qui anciennement permettait de passer depuis son immeuble à la rue parallèle. Ce type de construction est relativement fréquent dans le quartier des Pâquis. Dans l'immeuble de Marcel, comme dans plusieurs autres, la traboules n'est plus accessible. Un portail a été installé par le propriétaire car des logements ont été construits dans la cour. En une autre occasion, Simone dit de ces transformations : « ils font ça partout ».

La visite se poursuit dans plusieurs rues du quartier, avec à chaque fois une dénonciation des abus de différents types adressée principalement aux journalistes et donc à une audience plus large que les badauds du quartier. De retour sur la Place de la Navigation, c'est Jean qui prend en dernier lieu la parole pour parler d'un immeuble vendu comme « appart'hôtels » sans en avoir le droit. Il précise que le terme a été modifié sur le site suite à une plainte de Survap auprès du DCTI. Jean relève que le site du propriétaire s'adresse à une population anglophone. Hormis cette allusion masquée à la population expatriée du quartier, aucune fois les dénonciations ne s'adressent directement à elle. C'est de manière générale l'État, le DCTI, le ministre Müller, ou les propriétaires et promoteurs immobiliers qui sont la cible des critiques de Survap.

Le fait que ce soient les promoteurs et l'état, à travers le copinage et les dérogations à la loi qui semblent être pointés du doigt, indique-t-il que Survap soit dans un rapport classique d'opposition de classe, comme les termes « quartier populaire » pourraient le suggérer ? Comme les membres de Survap l'affirment dans la conférence de presse qui suit la visite. À la question de savoir quelles sont leurs propositions pour sortir de cette situation, ils répondent qu'il faut premièrement stopper les dérogations du DCTI pour les surélévations ou les transformations de logements, qu'il faut ensuite lutter contre la prolifération des appartements de luxe et non pas uniquement contre les transformations. Il faut également mettre fin au « grignotage du parc locatif par des meublés et des appart'hôtels ». Ils dénoncent

²⁴⁴ Aujourd'hui, les habitants qui ont fait recours contre les augmentations de loyers ont eu gain de cause. Toutefois, Marcel a décidé de quitter son appartement, lassé de devoir se battre.

enfin les surfaces commerciales obtenues sans autorisation qui sont « une gangrène et contribuent à la diminution du parc locatif. Un journaliste demande « qui fait la bonne affaire », sont-ce vraiment les propriétaires? Jean se tourne vers Gérard, toujours habillé en promoteur et s'adressant à lui: « M. Marc Müller, vous pouvez nous répondre ? ». Gérard répond: c'est de l'argent mal acquis qu'il faut nettoyer, la spéculation a pour fonction de blanchir de l'argent, avant de poursuivre: « Genève c'est la monoculture de l'argent, c'est Monaco sur Léman ».

L'attachement au cosmopolitisme

Les membres de Survap ne critiquent pas la présence des internationaux en raison de leur étrangeté. À titre d'exemple, Marcel dit de ses nouveaux voisins qui occupent les appartements construits en surélévation de son immeuble qu'ils sont « très sympathiques ». Le fait que la critique soit adressée davantage à l'Etat qu'aux internationaux en tant que personnes, pourrait suggérer une affirmation de l'identité « cosmopolite » du quartier et à l'attachement des valeurs de tolérance. Toutefois, cette ouverture n'est pas systématique. Au cours des réunions précédant les Automnales, le choix des immeubles à programmer pour la visite suscitait des discussions plus générales sur la situation du logement à Genève. Durant l'une de ces séances, Simone cite une annonce pour un appartement à Budé dont le prix de vente était fixé à un million de CHF. Jean lui répond: « Oui, mais ils n'acceptent pas n'importe qui à Budé, ils veulent rester entre internationaux »²⁴⁵.

La distinction ne repose donc pas tant sur le fait d'être *d'ici* que sur le fait d'être *habitant d'ici*. En effet, la diversité culturelle constitue l'une des *qualités* qui sont très fréquemment avancées pour décrire le quartier. Or dans le cas des internationaux, le problème n'est pas véritablement leur étrangeté, mais davantage leur *appartenance* au quartier, la manière dont est qualifiée leur appréhension de l'épreuve d'appartenance.

²⁴⁵ Budé est un quartier situé sur la commune du Petit-Saconnex, une commune qui accueille de nombreux internationaux en raison notamment de sa grande proximité par rapport aux OI et à l'ONU. Une partie de ce quartier a en effet été spécifiquement construit dans les années 1960-1970, simultanément à l'important développement des infrastructures visant à accueillir le nombre croissant de fonctionnaires internationaux (cf. chapitre précédent).

8.1.2 S'élever dans le monde de l'opinion

Comment interpréter la complexité de la critique telle qu'elle a été énoncée ci-dessus ? La sociologie *de la critique* telle que développée par Boltanski et Thévenot (1991) offre quelques éléments de réponse. À l'examen, il s'avère en effet que les Automnales telles qu'elles ont été décrites dans la section précédente, témoignent selon un terme cher à ces auteurs, du recours à une *grandeur* qui permet aux membres de Survap de manifester leur désaccord avec une situation donnée. Dans l'exemple que j'ai utilisé – et c'est également le cas pour ce qui concerne le Tribunal des évictions – les grandeurs visées sont la reconnaissance et la visibilité. Selon la théorie de la justification, les personnes s'accommodent du monde de manière différente selon la grandeur visée. En procédant ainsi elles s'engagent dans un « monde », défini également comme une « cité » (Boltanski et Thévenot 1991).

Chaque « cité » est constituée d'épreuves permettant aux personnes d'accéder à la grandeur visée. Les épreuves varient donc selon que l'objectif de grandeur soit l'efficacité (cité industrielle) ou le profit (cité marchande). Dans ce que Boltanski et Thévenot nomment le monde de l'opinion, la grandeur visée est la reconnaissance par un public, l'audience large. Ainsi, les épreuves de grandeur dans le monde de l'opinion sont de l'ordre de l'influence, de la conviction, de la sensibilisation, de la captation d'un public qui vient légitimer la critique formulée (Boltanski et Thévenot 1991 : 227). D'où l'importance dans la cité de l'opinion de la médiation, et donc des médias, qui rendent *visible* l'épreuve de grandeur qui dans ce cas se matérialise dans la réussite ou l'échec d'un événement. Le lecteur fera aisément le lien entre ce qu'il a lu concernant les Automnales de l'immobilier et ces mots de Boltanski et Thévenot à propos de la publicisation de la dénonciation :

Dans le monde de l'opinion, les grands moments sont ceux au cours desquels ces images [transmises au public et qui peuvent donc être manipulées] deviennent saillantes, par exemple lors d'une présentation qui les place en toute lumière sous le regard des autres. Les êtres n'accèdent à la grandeur que si elle est rendue visible, dans un espace transparent où elle peut être regardée et comparée. La présentation « aux yeux du public », destinée à donner de la visibilité à un être, par exemple au moyen d'une « journée porte ouverte », fait l'objet d'une mise en scène permettant de manipuler l'ambiance, le climat, « ne doit pas simplement être conçu pour habiller une atmosphère en rapport avec le message que l'entreprise souhaite transmettre » (Boltanski et Thévenot 1991 : 228-229).

Comme il apparaît dans cette citation, le « décor » et la « mise en scène » sont primordiaux, car c'est eux qui influencent l'opinion du public, qui lui même transmet ensuite cette opinion au-delà à d'autres publics. Ici réside l'importance des médias dont il est apparu dans la description ethnographique qu'ils constituent le principal déterminant du succès de

l'événement. C'est en effet l'opinion transmise par les médias aux publics plus larges qui détermine la légitimité de l'action et de la dénonciation de Survap. Il en va de même pour le *Tribunal des évictions*. Lorsque Simone et Marcel s'expriment à la tribune, face aux jurés qui devront rapporter la légitimité de la dispute et plus encore, prononcer un jugement. L'intérêt que porte le bureau de l'habitat des Nations Unies au cas des Pâquis – parmi de nombreux cas de par le monde – dépend de l'opinion que les témoins parviennent à susciter parmi les jurés.

Cette analyse montre bien la teneur de l'épreuve. Il est nécessaire de susciter et maintenir, dans le monde de l'opinion, l'intérêt du public. Si celui-ci disparaît, la grandeur s'efface elle aussi :

Être petit, dans la logique de l'opinion, c'est être banal (ne pas avoir été « débanalisé »), « ne pas avoir d'image du tout, ce qui en général signifie la méconnaissance totale du produit », ou avoir une image floue, détériorée, estompée, perdue ; être oublié, caché, « rencontrer l'indifférence ou l'opposition, en un mot disparaître ». [...] « Il suffit de regarder attentivement la presse pendant un mois pour s'en persuader : des événements qui mobilisent l'opinion publique d'un pays pendant plusieurs jours sont, du jour au lendemain, totalement oubliés parce qu'ils ont disparu des journaux. Or, si le journaliste ne revient pas sur le sujet c'est qu'il estime que l'opinion publique n'est plus réceptive, "qu'elle n'en veut déjà plus" et que d'autres informations sont plus importantes. » (Boltanski et Thévenot 1991 : 230).

Et pour s'apprêter le plus possible à affronter l'épreuve de « la présentation de l'événement » (*Id* : 228), l'enquête a été menée – et continue d'être menée – au peigne fin. Durant l'automne 2011, les membres de Survap ont assidument et exhaustivement recensé tous les cas d'expulsions de locataires, de spéculation immobilière, de hausses de loyer abusives, ou encore d'utilisation commerciale de biens affectés à du logement. Puis, à grand renfort de statistiques et de témoignages d'habitants, ils ont interpellé la presse et les autorités politiques pour dénoncer des opérations qui contribuent à faire des Pâquis un « Monaco-sur-Léman ». Ceci durant les Automnales mais également, comme pour ne pas « disparaître » lors de plusieurs manifestations, voire au sein de courriers directement adressés aux autorités politiques.

Ce qui précède souligne et explicite la dimension publique de la dénonciation. La convocation de journalistes et du plus grand nombre de badauds sur un espace public à forte fréquentation en plein cœur des Pâquis, et qui plus symbolique puisque la piétonnisation de cette place et donc son apprêtement à des manifestations du type des Automnales, a constitué l'un des premiers succès de l'association Survap dans les années 1980. L'espace public sert donc ici à réclamer justice en suscitant la sensibilité du plus grand nombre grâce à la dispersion de l'opinion.

Mais là n'est pas l'unique emploi, ou plus le dire plus précisément, l'unique grandeur que l'occupation de la Place de la Navigation permet de viser. La section suivante propose un bref aperçu d'usages différents de cette place pour d'autres registres critiques.

8.2 (Re)prendre place

Un autre événement durant lequel la Place de la Navigation a été occupée mérite d'être mentionné. Il donne à voir le « pluralisme horizontal » (Pattaroni 2007) du recours à la justification. Ainsi, le même lieu peut être utilisé de diverses manières selon la grandeur visée. Dans un autre registre que celui qui a vu les membres de Survap s'engager dans le monde de l'opinion lors des Automnales de l'immobilier, la grandeur qui est en jeu dans l'exemple présent est la justice pour le plus grand nombre, l'égalité et la tolérance pour toutes les personnes. Le fait de s'opposer à des discours appelant à séparer, à diviser la communauté, à opposer des commerçants victimes et des criminels en insistant sur la qualité d'étrangéité de ces derniers, nuit à l'aspiration multiculturelle exprimée.

Durant le mois de juin 2013, la Place de la Navigation a accueilli tous les vendredis des repas gratuits et auxquels chacun est invité à participer ou à contribuer. Selon l'une des personnes à l'initiative de ces repas nommés « bouffes pop' », il s'agit de « se réapproprier la Navig' ». L'objectif est de dénoncer les transformations opérées dans le quartier et le changement de population que cela entraîne : « on veut en faire un quartier pour les riches, on pousse dehors les habitants historiques, les indésirables à la peau un peu trop foncée... l'interprétation qu'on fait est que le quartier devient de plus en plus normé, de plus en plus gris ».

Comme ces propos recueillis lors de la première édition l'indiquent, les repas organisés sous le slogan « Des bouffes, pas des lofts »²⁴⁶ (fig. 20) visent à prendre possession de la Place de la Navigation dans le but de dénoncer un désaccord. Les personnes présentes, au nombre d'une trentaine, sont réunies autour d'un vélo aménagé de sorte à pouvoir cuire des crêpes. Il s'agit essentiellement de personnes jeunes. De la musique est diffusée.

²⁴⁶ Probablement inspiré de l'ouvrage militant *De la bouffe, pas des bombes* par C.T. Lawrence Butler et Keith McHenry, 1992



Figure 20: Tract pour les « bouffes pop' » sur la Place de la Navigation, juin 2013.

Il s'agit, comme il apparaît dans l'extrait de journal ci-dessous (fig. 21), d'une initiative visant à être étendue à l'échelle de toute la ville. Il est donc prévu de « commencer par les Pâquis », mais dans le but de déployer la critique en d'autres lieux qu'il faut « se réapproprier ». Qu'est-ce qui est en jeu dans cette critique ? S'agit-il de s'élever pour favoriser l'opinion du plus grand nombre et la rallier à leur cause ? S'agit-il de demander justice en se donnant à voir dans la plus grande pluralité possible ? Je suggère que cet événement s'inscrive dans un autre ordre. Certes, la Place de la Navigation est ici encore une fois l'élément symbolique et physique important. C'est en prenant place de manière visible – et publique – que le désaccord peut être exprimé et entendu. Certes, l'ennemi est ici également la « rénovation urbaine » et la spéculation immobilière qu'elle masque. Certes, le mode de vie défendu est un mode de vie « métis et populaire » comme SURVAP défend un quartier « multiculturel » et « populaire ».

**REPRENONS LA VILLE!
Commençons par les Pâquis.**

Les Pâquis sont pris en otage par les politiciens qui prétendent de parler au nom des habitants du quartier.

À travers la "rénovation urbaine", ils veulent faire de ce quartier métis et populaire la nouvelle proie de la spéculation et de la ville disciplinaire. Surélévation, lofts et autres logements pour riches s'accompagnent de l'arrivée de 21 caméras de surveillance à haute définition qui fonctionnent 24h/24h; chasser les indésirables et les habitants historiques vont de pair.

Retrouvons-nous pour partager un repas, nos désirs et nos colères selon le bon dicton: "De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins."

Ils nous veulent enfermés chez nous devant la télé, ils nous auront dans la rue !



Figure 21: Encart dans le journal *L'esquive*, n° 100, juin 2013, p. 3.

Mais il semble que la grandeur recherchée dans le cas des « bouffes pop' » soit une certaine tradition du vivre ensemble basé sur l'échange non marchand. Pour se défaire de la ville marchande et spéculative, c'est la demeure qui est portée dans la rue : « ils nous veulent enfermés chez nous devant la télé, ils nous auront dans la rue ! », dit le tract (fig. 21). Dans les mots de Boltanski et Thévenot (1991), les bouffes pop' s'inscrivent dans le monde domestique, un monde basé sur la confiance et la connaissance. En proposant de *partager* un repas – et ce de manière gratuite – c'est l'intimité du foyer qui se transpose sur la Place de la Navigation. Contre l'idée que la rue est un produit du marché, les bouffes pop' s'approprient la rue pour en faire un *domicile*, un lieu qui est par définition contraire au marché. L'espace privé s'invite dans l'espace public dans une confusion qui renvoie à la distinction effectuée par Arendt ([1958] 1983) entre l'*idion* (la vie privée) et la *Koinon* (la vie publique), ou l'*oïkos* (la maison) et la *polis* (la sphère publique au sens politique). C'est-à-dire que les bouffes pop' participent d'une certaine manière d'un retour du politique dans l'espace public, une qualité que la société moderne a selon Arendt contribué à éliminer.

L'utilisation du vocable « se réapproprier » place par ailleurs la visée militante au niveau de la propriété, mais une propriété domestique, c'est à dire héritée, reçue, acquise et non une propriété achetée, échangée monétairement. Pour décrire la critique émanant du monde domestique vers le monde marchand, Boltanski et Thévenot (1991 : 301) se réfèrent à Aristote lorsque celui-ci distingue l'acquisition *naturelle*, visant à « assurer la subsistance de l'unité domestique » et l'acquisition *contraire à la nature*, animée par un « désir illimité » et nécessitant l'usage de monnaie. L'extrait d'*Esquive* est encore une fois représentatif : « Des banquets, pas des banques ».

8.3 Une contestation de classe ou urbaine ?

Il est apparu que la contestation à la transformation urbaine vise à revendiquer le droit d'*habiter* la ville. Comment interpréter cette revendication ? Lorsque sont dénoncés les « gens aisés et de passage » qui s'approprient un quartier « populaire », lorsque les « riches » chassent les « habitants historiques », ne s'agit-il pas d'une revendication associée au statut social et donc à la classe ? Genève tend selon certains à devenir une « ville d'élite », comme le craint cet habitant :

Genève ne deviendrait-elle pas une ville d'élite ? [...] C'est très bien pour le dynamisme, mais très dur pour les gens qui sont locaux [...]. Un expat c'est mieux que n'importe quoi, ça reste deux ans, ça part et le loyer peut monter un tout petit peu chaque deux ans et puis là y a un gros tournus dans cet immeuble »²⁴⁷.

Mais il semble que cette explication ne soit pas suffisante. Une lecture en termes de classe héritée de la sociologie urbaine marxiste ne semble pas complètement satisfaisante. Cette approche est contestée Gould (1995) à partir de l'épisode de la Commune de Paris en 1871. La thèse de Gould consiste à dire que la théorie de la lutte de classe – défendue notamment par Lefebvre – doit être revue pour ce qui concerne cet événement historique français. Il affirme en effet que lorsque le peuple, alors relégué à la périphérie de Paris, reprend possession du centre-ville, il ne s'agit pas comme l'affirme l'interprétation marxiste, d'une révolution ouvrière à l'encontre des élites, mais d'une lutte urbaine à l'encontre de l'État.

La question des frontières associées à la Genève internationale peut bénéficier de cette analyse. La place est accordée à qui relève l'épreuve d'appartenance à la ville – ou au quartier – en faisant preuve de sa qualité d'*habitant*. Dans le cas de la place de la Navigation et de sa « réappropriation » selon différents ordres de grandeur, s'agit-il d'une lutte de classes ou d'une lutte urbaine visant à déterminer qui est un habitant légitime et qui ne l'est pas ? La question est évidemment complexe et ne peut être résolue de manière catégorique. Les Automnales de l'immobilier et les bouffes pop' révèlent en premier lieu l'écueil de la légitimité. La progressive hétérogénéité des espaces urbains contemporains comme la pluralisation des modes de vie questionnent le *droit* de chacun à être citoyen au sens premier du terme, à résider dans la ville.

La question de la légitimité fait pencher l'interprétation du côté de la lutte de classe. Les initiatives qui ont occupé ce chapitre visent en effet à affirmer que bien que ne pouvant

²⁴⁷ 43 ans, employé de bureau, entretien septembre 2010.

prétendre à l'acquisition de biens de prestige comme il s'en construit de nombreux dans le quartier des Pâquis, chacun a *le droit à la ville* pour reprendre le titre du célèbre ouvrage de Lefebvre dans lequel il argue que l'espace est une production capitaliste et qu'il faut en revenir à la valeur d'usage qui elle seule garantit à tous les habitants de la ville une place.

Mais lorsque ces événements sont observés de plus près, le recours à l'histoire, à la tradition et donc à l'héritage est constant. Pour les bouffes pop' cela était évident, le monde domestique dans lequel les militants s'engagent vise à faire surgir dans l'espace public des valeurs de connaissance, de confiance et de transmission non marchande. Cette dimension est renforcée par l'expression « habitants historiques ». Bien que n'utilisant pas exactement cette expression, les membres de Survap se qualifient et qualifient les personnes qu'ils défendent de « Pâquisards ». Ils soulignent par ce biais l'ancrage local des *victimes* de la spéculation et des politiques libérales, comparé aux « gens de passage ». Il en va de même, enfin, pour ce qui concerne la fête multiculturelle du 25 mai 2013 qui vient affirmer la *tradition* pluraliste et tolérante du quartier²⁴⁸.

Il n'est donc pas réellement possible de se positionner de manière claire dans le débat entre luttes urbaines et luttes de classe dans le cas qui caractérise la ville de Genève. L'exemple de la Genève internationale relève d'une spécificité due notamment au fait que cette expression désigne une minorité d'élites qui cependant, et contrairement à la reproduction traditionnelle des rapports de force et de pouvoir, est ici exogène. Les élites de la Genève internationale sont en effet avant tout des personnes migrantes. Ce phénomène n'est évidemment pas unique à Genève. L'avènement des villes globales sous l'effet de l'intensification des flux de migrants qualifiés et appartenant aux élites s'observe dans de nombreux contextes.

Mais la spécificité de Genève réside dans la similitude extrêmement grande entre la population dite – ou considérée comme – résidente et la population dite – ou considérée comme – d'accueil. J'entends par là qu'il est impossible véritablement de parler à Genève d'une majorité locale qui partagerait une même appartenance ethnique et qui ferait

²⁴⁸ Neveu (1993) analyse un phénomène similaire dans un quartier de l'Est londonien. Les habitants « *Whites* » se disent fortement attachés au multiculturalisme et s'affirment volontiers tolérants envers les « *Bangladeshis* ». Ces derniers sont considérés comme des « *local people* » au nom de la tradition d'accueil. Toutefois, dès que la présence des *Bangladeshis* empiète sur l'accès des *Whites* au logement, le mythe s'écorne car les *Bangladeshis* représentent une concurrence. Dans le cas des Pâquis, l'hypothèse peut être émise que le multiculturalisme est défendu tant qu'il n'empêche pas d'obtenir un logement.

communément l'expérience d'une présence minoritaire. Les « locaux » de Genève et ils ont accompagné tout le parcours de ce travail, sont tout aussi hétérogènes et tout aussi étrangers que ne le sont les membres de la Genève internationale. En effet, dans une ville dont près de la moitié de la population est étrangère les épreuves d'appartenance se définissent de manière spécifique.

Reste toutefois à se demander pourquoi, si les épreuves d'appartenance sont si spécifiques au contexte urbain, politique et social, elles font preuve d'une telle variabilité dans le temps ? Les répertoires critiques, je l'ai montré dans les deux chapitres de cette partie consacrée aux arènes publiques, ont considérablement évolué.

Conclusion de la troisième partie

Cette deuxième partie s'est penchée sur les formes de la ville cosmopolite. Il s'est agi en premier lieu de donner à voir l'emprise que la Genève internationale détient en termes spatiaux. Pour cela, le chapitre 7, intitulé « la ville des internationaux » a dévoilé plusieurs aspects de l'appropriation de la ville par les internationaux. Celle-ci débute par l'usage d'outils virtuels que sont les blogs et les forums en ligne. Un lien a pu être établi entre l'usage fait de ces outils et l'appropriation de l'espace urbain. Pour décrire celui-ci, le concept d'ethnoscape pris dans une acception davantage située et distribuée a révélé quatre dimensions qui composent le paysage de la Genève internationale : les loisirs, l'emploi, l'économie et l'habitat.

Ces quatre dimensions donnent lieu à la constitution de frontières qui témoignent d'une coprésence, au sens de Lévy et Lussault (2003). La présence dans la ville des internationaux engendre une modification et une diversification de l'espace urbain comme du tissu économique. Il résulte de cette situation une cosmopolitisation de l'espace urbain qui induit que les personnes immobiles ou les « locaux », de par leur interaction, leur relation de coprésence avec les internationaux et leur impact sur la ville, entretiennent une relation au monde. Il s'agit de ce que Mau *et al.* (2008) démontre dans le cas de l'Allemagne, où même les personnes les plus ancrées deviennent « transnationales » du fait de leur interaction avec des personnes migrantes.

De la même manière, les habitants des Pâquis érigent en épreuve d'appartenance l'affirmation de valeurs multiculturelles. L'isolement dans des appartements inaccessibles physiquement et économiquement est jugé comme une « faute grammaticale » (Lemieux 2009). Le chapitre 8 a porté sur la réception de cette internationalité dans le quartier des Pâquis et la dénonciation sous plusieurs formes de sentiments d'injustice. L'objectif de ce chapitre consistait à dépasser la représentation désancrée et globale de la Genève internationale (grandes conférences, délocalisations, concurrences entre les villes) en donnant à voir des dynamiques les plus

locales (gentrification, hausses de loyers, expulsions). Ce chapitre s'est donné pour tâche de mettre en lumière ce qu'il se joue au seuil de la Genève internationale, dans les espaces physiques et sociaux qui sont quotidiennement confrontés aux frontières dont ma recherche analyse le tracé et la portée. Comme le chapitre précédent l'a déjà montré, la Genève internationale est sujette à la contestation. L'opposition à son essor et à son déploiement dans la ville fait survenir la frontière dans le domaine public. Ainsi, à la catégorisation institutionnelle et médiatique analysée dans le chapitre précédent, s'articule une catégorisation située dans les pratiques quotidiennes comme ce chapitre l'a évoqué.

La dernière partie de cette recherche, après avoir présenté la focale des pouvoirs et celle des formes urbaines, a pour objectif de se pencher sur l'expérience qui est faite du cosmopolitisme. Cette troisième dimension d'une pragmatique du cosmopolitisme s'intéresse aux personnes après avoir montré en quoi le cosmopolitisme fait l'objet de débats concernant les dispositifs d'action publique ainsi que les questions d'aménagement.

Quatrième partie

Le cosmopolitisme en pratique

Chapitre 9 Négocier les frontières

Étrangers si souvent, nous entrons dans des labyrinthes où nous perdons le sens de l'orientation avant d'apprendre à les parcourir et à en sortir.

Michel Agier, *La condition cosmopolite*.

La partie précédente a mis en lumière l'encaissement de l'internationalité par les institutions et les espaces de la ville, de même que sa réception et la réaction à son égard des habitants d'un quartier fortement impacté par la cosmopolitisation et la coprésence. Il s'agit toutefois de porter à présent l'attention sur l'expérience des personnes. De quelle manière les internationaux font-ils l'expérience du cosmopolitisme ? Qu'est-ce que cela signifie au juste ? Cette interrogation est au cœur de cette dernière partie. Elle permet de relativiser tant le discours du mythe de Genève présenté dans la première partie, que la vision réductrice des acteurs économiques (promoteurs immobiliers, fournisseurs de services, etc.) et des habitants d'un quartier tel que celui des Pâquis. Ce qui est ici mis en évidence est la manière dont les pratiques des internationaux traduisent un apprentissage. En d'autres termes, les internationaux ne sont pas *a priori* désancrés du fait de leur mobilité. Leur manière de s'ancrer et de s'inscrire dans un monde qui mène à un apprentissage du cosmopolitisme.

L'apprentissage du cosmopolitisme répond à des impératifs de différents types que les chapitres qui suivent exposent en partie. Les internationaux ne *sont* pas cosmopolites du fait de leur mobilité, ils peuvent éventuellement le *devenir* en fonction des épreuves imposées par leur mobilité ou le contexte d'accueil. Ce point renforce la nécessité d'une approche pragmatique du cosmopolitisme.

Trois chapitres composent cette partie. Le premier porte sur la négociation des frontières par les internationaux. À partir de trois focales dédiées à la langue, la citoyenneté et les ancrages résidentiels, ce chapitre vise à démontrer que les internationaux arbitrent constamment entre appartenances et disjonctions. Le cosmopolitisme apparaît alors non comme un *donné*, mais comme une manière de donner à la vie migrante, faite de détachements, de la cohésion (Breviglieri 2010). Avant de se pencher sur les trois focales mentionnées, ce chapitre s'ouvre sur le récit de Mikhaïl. Ce récit permet d'entrevoir en quoi le cosmopolitisme est ancré dans les pratiques.

Le deuxième chapitre suggère que le cosmopolitisme n'est pas le seul fait de personnes à fort statut économique. Il concerne également des personnes en situation de mobilité sociale, comme il en existe d'ailleurs et contrairement à l'imaginaire, au sein de la Genève internationale. L'exemple des stagiaires de l'ONU et du Cercle féminin des Nations Unies démontre que le cosmopolitisme peut s'avérer une stratégie pour se sortir d'une situation de précarité pour les premiers ou encore pour obtenir la reconnaissance dans un monde favorisant les carrières masculines pour les membres du second. Le cosmopolitisme apparaît donc ici aussi comme une prise permettant de surmonter une épreuve et non comme une qualité antérieure à la migration.

Enfin, le troisième chapitre s'inscrit une perspective similaire en prenant au sérieux la capacité des internationaux à *faire* communauté et donc à transcender des appartenances antérieures à la migration telles que la nationalité ou la religion. Cet aspect du cosmopolitisme s'inscrit lui aussi dans une démarche pragmatique qui recherche les manières dont les internationaux composent à partir de leur *commune internationalité* une communauté selon différents régimes d'engagements (Thévenot 2006).

9.1 Un cosmopolitisme ancré dans les pratiques

Les épreuves d'intégration éclairent la manière dont les personnes migrantes négocient avec les diverses frontières et se représentent leur appartenance aux espaces urbains fréquentés durant leur mobilité. Afin d'explorer le processus d'arbitrage que certains internationaux sont susceptibles d'entreprendre, cette section se penche sur l'expérience de Mikhaïl. Dans ce dialogue apparaissent plusieurs dimensions qu'il est intéressant de thématiser afin de situer de

quelle manière les frontières sont vécues, exprimées et de quelle manière les personnes peuvent se situer par rapport à elles.

Mikhaïl est d'origine de Moscou, en Fédération de Russie. Il a quarante-cinq ans au moment où je le rencontre. Il détient un doctorat en géographie de l'Université de Moscou. Après avoir travaillé durant quelques années dans sa ville natale, il est parti vivre en Norvège afin d'occuper un poste au sein d'une agence affiliée aux Nations Unies. Il a vécu en Norvège, dans une ville moyenne de trente mille habitants, et ce durant neuf années. Depuis 2003, il réside à Genève, une ville dans laquelle il a emménagé avec son épouse et de ses deux enfants, après que l'organisation pour laquelle il travailla y a ouvert un bureau de liaison. Mikhaïl affirme que la proposition de transfert de la Norvège à Genève a coïncidé avec son envie et celle de sa famille de vivre dans une ville plus grande. Il ajoute qu'habitué à vivre dans une capitale de dix millions d'habitants, sa famille et lui sentaient une certaine urbanité leur faire défaut dans la petite bourgade norvégienne.

Le choix de la scolarité comme vecteur d'engagement

Ses deux enfants ont accompli la majeure partie de leur scolarité en Suisse. L'aîné des deux a aujourd'hui presque vingt ans et effectue un Bachelor à l'EPFL. Le second est inscrit à l'école primaire genevoise. Les propos qui suivent évoquent l'arbitrage que Mikhaïl et son épouse ont effectué pour choisir un type de scolarité. Ce choix apparaît comme fortement lié avec l'engagement cosmopolite de Mikhaïl :

- Avez-vous hésité entre une scolarité publique et privée ?

- Non. Tout d'abord pour l'intégration. C'est une bien plus grande opportunité de s'intégrer si vous inscrivez vos enfants dans une école locale [publique]. Ensuite, c'est également pour le prix, car ça ne coûte rien si vous les inscrivez dans une école locale tandis que le coût est très élevé s'ils vont dans une école publique. Mais surtout cela n'a pas d'intérêt, [la maîtrise de] l'anglais n'est pas un enjeu. À l'époque [de notre arrivée à Genève], du moins pour la plus jeune, il n'y avait pas de différence, elle ne parlait ni le français ni l'anglais, mais le français lui permettait de se familiariser avec l'environnement local. L'aîné voulait simplement continuer dans la voie normale [par rapport à sa scolarité commencée en Norvège] et je pense que c'est plus naturel. Et encore une fois, je n'aime pas beaucoup l'environnement international, ça me semble quelque peu artificiel.

- Est-ce que vous prévoyiez de rester longtemps à Genève au moment de votre arrivée ?

- Nous ne le savions pas, mais nous n'avions pas planifié de repartir tout de suite²⁴⁹.

Ce premier extrait montre bien de quelle manière, dans la représentation de Mikhaïl, s'opèrent des associations entre un univers linguistique et l'engagement dans un monde. D'un

²⁴⁹ Entretien 23 avril 2012.

côté, la langue française est associée à l'« intégration » et à « l'environnement local », dans lequel l'enseignement public constitue la « vois normale » (*the normal track*). De l'autre, la langue anglaise est associée à « l'environnement international », considéré comme « artificiel ». La distinction entre deux « environnements » montre de quelle manière s'esquissent les lignes de frontières ainsi que les significations attribuées à chacun des mondes que celles-ci séparent. Les propos de Mikhaïl suggèrent que le choix de la scolarité pour les enfants – l'un des premiers et des plus déterminants qui s'est imposé à nombreux de mes interlocuteurs – soit constitutif du type d'engagement des expatriés dans la ville et ses mondes sociaux. L'école apparaît donc comme un vecteur d'engagement. Mikhaïl poursuit :

- À l'école publique, vous rencontrez des gens normaux et les enfants rencontrent des gens normaux. À l'école privée, vous êtes dans un environnement artificiel et isolé qui n'entretient pas de rapport avec la démographie moyenne de la ville. Donc vous condamnez vos enfants à vivre dans un environnement artificiel et vous ne leur permettez pas d'accéder au *modus vivendi* normal, aux valeurs normales en vigueur dans les rues de la ville, ce qui est important.

- Pourquoi artificiel ?

- Ce n'est pas un reflet de la vie en ville, c'est un reflet de quelque chose qui provient de l'espace [*portions from outer space*].

- Et vous ne vouliez pas cela pour vos enfants ?

- Non, cela n'a aucun sens, je veux qu'ils aient une vie normale, pas une vie artificielle.

- Et de votre point de vue, l'école publique vous a-t-elle également permis de rencontrer des citoyens suisses ?

- Oui... enfin des Suisses et des Suisses bien sûr, car Genève compte 40% d'immigrés. Dans chaque classe que mes enfants ont fréquentée par exemple il y avait environ 10% de Suisses.

Dans cet extrait, Mikhaïl insiste sur l'importance de faire partie de la *norme*, de « la démographie moyenne de la ville » et de maîtriser ce qu'il nomme le *modus vivendi* de la société d'accueil. Il s'oppose dans la suite de l'extrait à l'image désancrée qui caractérise de nombreux internationaux. Ce point est important, car il suggère que dans les pratiques, le cosmopolitisme, pris dans ce contexte comme une capacité à se jouer des frontières, sert davantage l'objectif de l'ancrage que de la mobilité sans attaches.

Un choix identitaire

Un deuxième extrait de l'entretien mené avec Mikhaïl suggère que ce choix n'est pas uniquement lié à l'environnement de la société d'accueil, mais qu'il est ancré dans une définition identitaire que les internationaux négocient et façonnent au cours d'un processus continu, au cours de leur trajectoire. Cet ancrage identitaire ne doit cependant pas tant être considéré comme le fait d'une *culture* au sens figé du terme, mais davantage comme relevant d'un choix qui procure du sens à la manière d'être au monde lors du déplacement :

- Il y a aussi peut-être un enjeu culturel qui fait que je n'aurais de toute façon pas opté pour une école internationale ou privée. La langue française joue un rôle particulier dans la culture russe, donc la perspective que vos enfants puissent parler couramment cette langue est excitante n'importe quelle personne d'origine russe.

- L'apprentissage de la langue française est-il plus intéressant pour les citoyens russes, car cette langue offre des opportunités en Russie ?

- Non. Non, ce n'est pas ça. C'est l'anglais qui est la langue du commerce et la langue la plus utile pour faire carrière. Mais le français est le rêve fondamental de... disons la classe moyenne supérieure [Upper middle class], c'est cette dimension-là [...].

Pour Mikhaïl, le choix des langues ne s'apparente pas uniquement, à en croire cet extrait, à un choix pragmatique et rationnel, mais contient également une charge symbolique forte. Apprendre et savoir la langue française procure à Mikhaïl et à sa famille un certain prestige aux yeux de leurs compatriotes. Cela leur permet d'appartenir au groupe social qu'il nomme « la classe moyenne supérieure », une appartenance qui nécessite selon ses propos la maîtrise du français. Ainsi, les choix effectués par les internationaux, à l'instar des choix linguistiques, accompagnent l'engagement à plusieurs niveaux et dans plusieurs réseaux. Pour Mikhaïl, maîtriser le français et inscrire ses enfants dans un parcours scolaire public lui permet premièrement de se positionner dans la localité, dans la « norme » par rapport à la population résidente de la ville d'accueil. Deuxièmement, il définit également par sa stratégie linguistique sa position dans la société d'origine, voire la diaspora russe. Il combine par conséquent deux ensembles de références. Un troisième ensemble concerne la volonté d'acquérir des capacités à s'adapter plus aisément.

L'apprentissage du cosmopolitisme

Tandis qu'il évoque les difficultés administratives qu'il a connues lors de son arrivée à Genève sans pouvoir compter sur l'aide de son organisation, Mikhaïl relève que cela fait constitue un « défi » :

- Je suis très cosmopolite, je ne souffre pas facilement de chocs culturels, mais c'était [ces difficultés administratives] bien sûr, car le fait d'être jeté dans une culture nouvelle et différente avec une langue différente et une bureaucratie que je ne comprenais pas et l'obligation de tout résoudre par moi-même n'était pas aisé. Mais c'est un défi, un défi qui est intéressant d'un côté et frustrant de l'autre... et à la fin, ça a fonctionné alors...

- Vous dites que vous êtes très cosmopolites... est-ce que cela signifie que vous vous intégrez facilement ou que vous vous adaptez facilement à des situations nouvelles ?

- Je n'ai rien contre les différentes cultures et je m'adapte aisément, j'apprécie les défis d'adaptation, je ne crains pas les défis... du moins jusqu'à un certain point.

Ce que Mikhaïl entend par « être cosmopolite » ne signifie pas qu'il est très mobile ou qu'il appartient à une élite, mais sa capacité à relever le « défi » de l'altérité. Il affirme à ce titre que

la mobilité n'est pas une condition au cosmopolitisme. toutefois, celle-ci requiert l'acquisition de compétences cosmopolites :

- *Le fait de se déplacer ou d'avoir une carrière mobile est-il important pour vous ?*
- *Ce que j'apprécie est la diversité en général. D'un autre côté, si vous aimez quelque chose vous n'avez pas besoin de le changer. Ce qui change, c'est l'âge, j'ai été plus mobile lorsque j'étais plus jeune que maintenant, mais je ne vois pas la mobilité comme étant quelque chose de négatif.*
- *Est-ce qu'il existe parmi la communauté internationale une sorte de culture de la mobilité ? Sentez-vous parmi vos collègues ou vos pairs que l'on valorise le fait d'être mobile, d'être capable de quitter un contexte et un emploi pour un nouvel emploi, pour un nouveau défi, un nouveau pays ?*
- *Je pense que c'est naturel, nous nous retrouvons ici, car nous avons tous [les membres de la communauté internationale] été déracinés [uprooted]. Une fois que vous avez été déraciné, une fois que vous vous déplacez aisément, c'est beaucoup plus facile pour vous que pour quelqu'un qui travaille là où il a vécu durant toute sa vie [...]. Ce n'est plus grand-chose de le faire et le refaire encore [se déplacer].*
- *Est-ce que cela devient plus facile avec le temps ?*
- *Oui, je pense*

Ici, les propos de Mikhaïl évoquent le fait d'être « déraciné » (*uprooted*), ce qui laisse supposer l'existence d'une certaine tension entre la conscience qu'il a du fait d'être d'une certaine manière déconnecté, désancré d'un contexte et la volonté d'être « intégré ». Toutefois, comme il l'affirme, « déraciné » prend dans sa vision une acception positive, ce que suggère le fait qu'il se définisse comme « cosmopolite », une qualité qui s'acquiert grâce à l'expérience, qui s'apparente à un apprentissage des manières d'être au monde.

L'évocation de cet apprentissage est importante, car le cosmopolitisme est bien le résultat d'un processus et non pas un état vers lequel la migration transnationale offre un « raccourci » (Amit et Rapport 2012). Dans une veine similaire, Nowicka et Kaweh (2009 : 58-59) affirment qu'on ne naît pas cosmopolite, mais que les acteurs passent par des phases d'apprentissage et de tâtonnement :

[...] Les personnes ne naissent pas cosmopolites, mais apprennent comment le devenir, ou elles deviennent plus ouvertes et développent des perspectives cosmopolites au cours de leur carrière internationale [...]. C'est la pratique quotidienne de dépassement des incompréhensions et les frustrations inhérentes à la fréquentation de personnes nouvelles qui rendent cosmopolites.

L'exemple de Mikhaïl et la manière dont il décrit l'acquisition de facultés cosmopolites procure un exemple intéressant pour comprendre la négociation des frontières telles que la citation ci-dessus le pose. C'est à travers des frustrations et des incompréhensions que les personnes migrantes deviennent cosmopolites et non pas uniquement en adoptant un mode de vie mobile. En définitive, il est apparu dans cette section que le cosmopolitisme correspond à un choix qui peut s'imposer à des personnes qui font état d'un mode de vie mobile et nécessite un apprentissage. Ce choix articule, comme je l'ai évoqué à la lumière de l'exemple

de Mikhaïl, le rapport à l'environnement, l'attachement à ce qui est identifié ou défini comme la culture d'origine et le rapport à la mobilité. Ces trois dimensions – environnement, culture, mobilité – sont au cœur d'une grammaire cosmopolite dont je précise les contours dans ce qui suit concernant la langue, la citoyenneté et l'ancrage résidentiel.

9.2 Les pratiques linguistiques comme frontière

Les personnes migrantes négocient toutes, quel que soit leur capital économique, culturel ou social, leur rapport aux langues. Comment maintiennent-ils leur langue d'origine et dans quelles circonstances la pratiquent-ils au quotidien dans la société d'accueil ? De quelle manière envisagent-elles sa transmission à leurs enfants ? Quelle est leur relation à la langue ou aux langues du pays d'accueil, ou à d'autres langues pratiquées ?

La langue comme épreuve d'appartenance

La maîtrise de l'idiome local est communément considérée par les politiques publiques comme un indicateur d'intégration au sein d'un contexte culturel différent. Comme le décrit Alba (2005: 27), les sociétés européennes font de la maîtrise de la langue locale une condition de la citoyenneté :

[...] Les immigrants obtiennent la citoyenneté dans les sociétés d'accueil par le biais de la naturalisation, ce qui requiert des périodes conséquentes de résidence et d'autres "preuves" d'appartenances telles que des compétences démontrées dans la langue officielle de la société d'accueil ou la connaissance de son histoire.

Il apparaît dans cette citation que la maîtrise de la langue majoritaire de la société d'accueil doit être considérée comme une épreuve d'intégration en vue de l'obtention de la citoyenneté. Dans le contexte suisse, la *Loi sur les étrangers* (LEtr) stipule en effet que l'intégration des étrangers requiert de la part ces derniers, la maîtrise de l'une des langues nationales. Dans certains cas, l'épreuve d'intégration que constitue la pratique linguistique devient également un enjeu pour des institutions telles que l'école. Sur la côte vaudoise, de nombreux établissements scolaires sont confrontés à une forte augmentation du nombre d'élèves anglophones, faisant de la cohabitation linguistique un véritable enjeu pour l'institution scolaire²⁵⁰.

²⁵⁰ « À Genolier, on parle anglais à la récréation », *Le Temps*, 02 mars 2012.

Selon Scott (2007), qui a étudié les dynamiques de socialisation de migrants britanniques à Paris, l'épreuve d'intégration que constitue la maîtrise d'une langue nationale a pour corollaire la hantise du repli communautaire qu'elle implique pour les étrangers qui ne la maîtrisent pas. La langue est à la fois le frein principal à l'intégration du nouveau venu dans la société d'accueil et la justification de relations intracommunautaires :

La tendance que des réseaux sociaux entretenus avec des compatriotes émergent à l'étranger [...] implique que, malgré les frontières identitaires traversées, il demeure parmi les migrants britanniques un désir culturel et très probablement basé sur la langue de se lier (Scott 2007: 659).

Cette citation illustre un paradoxe apparent entre le cosmopolitisme supposé des élites migrantes et la dynamique d'entre-soi due à la barrière linguistique²⁵¹. Ce paradoxe se perçoit également dans le contexte genevois où la capacité de se rendre un univers linguistique familier, ce qui considéré comme un atout permettant la mobilisation de ressources, se heurte à l'univers relativement monolingue de la Genève internationale. La pratique généralisée de la langue anglaise dans les institutions internationales, comme entre les employés, masque un entre-soi relativement peu perméable à la pratique d'autres langues et du français en première ligne.

Des attentes différenciées

À Genève, de nombreuses personnes maîtrisent la langue anglaise à Genève. De plus, le français et l'anglais appartiennent à des registres culturels relativement proches. Toutefois, la différence linguistique peut justifier des socialisations différenciées, comme l'affirme Scott (2007 : 659) :

Un facteur contingent de ceci [cet engagement communautaire] est la langue, et bien que les Britanniques et les Français peuvent être relativement proches en termes culturels et géographiques, les barrières de langue peuvent toujours éloigner fortement les réseaux sociaux.

Cette observation est valable pour un grand nombre de métropoles à fort taux de migration et dans lesquelles le multilinguisme est prégnant. Gatti (2009), évoquant les fonctionnaires européens résidant à Bruxelles, évoque elle aussi la barrière linguistique qui peut être observée

²⁵¹ Pour ce qui concerne les élites migrantes, la maîtrise d'une langue supplémentaire – et en particulier l'anglais est pour plusieurs auteurs un signe de cosmopolitisme. Pour Gustafson (2009), le fait de voyager fréquemment est associé avec une bonne connaissance de langues étrangères et une « ouverture culturelle » (*cultural openness*) (Gustafson 2009 : 42). Cette posture fait écho à celle de Hannerz (1990) selon laquelle les « cosmopolites », de par leur grande mobilité, développent davantage de capacités et de compétences pour entrer en contact avec l'altérité que les « locaux ».

entre cette population et la majorité francophone ou néerlandophone de la capitale belge. Elle affirme que contrairement aux migrants davantage précarisés (*low-skilled migrants*), il n'est pas attendu des « expats » qu'ils maîtrisent l'une des deux langues locales. Cela se vérifie par le grand nombre de publications en anglais (agendas de sorties, etc.) et par la maîtrise de l'anglais par le personnel de magasins affichée sur les devantures ou les publicités. Par ailleurs, des livres, DVD et autres journaux en langue anglaise sont facilement disponibles dans le commerce bruxellois.

Il s'observe en Suisse également une différenciation des attentes en fonction des types de migrants. Tandis que les migrants non qualifiés ou précaires sont supposés maîtriser l'une des langues nationales comme gage d'une *bonne* intégration, une certaine permissivité est accordée aux migrants à statut socioéconomique élevé désignés comme des « expatriés ». Au cours de mon enquête de terrain, une prise de position à caractère incitatif du Conseil fédéral et soutenue par la cheffe du Département fédéral de justice et police (DFJP) fait de la maîtrise d'une langue nationale le critère principal de l'intégration²⁵². Dans un article de presse, la ministre Simonetta Sommaruga affirme que la maîtrise de l'une des langues locales est « la chose la plus importante »²⁵³. Cela permet d'éviter que les personnes étrangères ne créent une « société parallèle ». Toutefois, la journaliste se demande si pour ce qui concerne les « cadres étrangers », il est « réaliste » d'exiger la maîtrise d'une langue nationale alors que souvent ils « n'ont besoin que de l'anglais ». Elle cite à ce propos la difficulté pour les « expats » d'apprendre une langue dont ils n'ont pas besoin dans leur pratique professionnelle et ce d'autant plus que fréquemment ils n'ont pas le temps.

Cette perméabilité de la ville à la langue anglaise augmente son attractivité :

²⁵² « Simonetta Sommaruga serre la vis », *Le Temps*, 24 novembre 2011 ; « L'intégration passera par la langue », *Le Courrier*, 24 novembre 2011.

²⁵³ « Casse-tête linguistique pour managers étrangers », *Swissinfo*, 20 février 12. La frontière que constitue la langue anglaise a été durant mon enquête plusieurs fois thématiquée par des médias, à l'instar de l'émission radio diffusée sur la Radio télévision suisse (RTS) intitulée « Vacarme » (19 septembre 2012). L'émission consiste en un reportage dans une commune de la Côte (Canton de Vaud), dans laquelle se trouve une école internationale pour accueillir les enfants des nombreux employés d'entreprises multinationales installés dans la région. Il est question dans le reportage de « l'anglais international » qui selon le reporter suscite « préjugés » et « agacement ». Il donne la parole à certains membres de ce qu'il nomme « une communauté internationale ». Ceux-ci affirment que « personne ne parle leur langue, tout le monde parle anglais, c'est la langue normale » (*nobody speaks their language, everybody speaks english, it's the common language*). Le journaliste pose alors la question : « Est-ce bien nécessaire d'apprendre une langue locale lorsqu'on est nomade international ? ».

En d'autres termes, la possibilité de vivre dans un nouveau pays sans devoir apprendre la langue locale encourage à y aller, bien que cela signifie implicitement que les expats qui ne savent pas parler les langues locales créeront probablement leurs relations interpersonnelles au sein de la communauté d'expats uniquement (Gatti 2009 : 5).

Ainsi, de nombreuses métropoles contribuent à la globalisation de la langue anglaise en vue d'occuper une place sur la carte des villes mondiales. Il en résulte, selon Scott (2006) que l'internationalité devient la norme dans les villes. Moore (2009) fait le même constat concernant des expatriés allemands dans la City de Londres dont ils adoptent la langue comme « langue globale ».

Cela suggère le pouvoir de différenciation sociale des langues, comme l'analyse Dick (2011) à propos de la mobilité des personnes. La migration, souligne-t-elle, ne peut pas être analysée sans porter attention aux processus de différenciation sociale et à la formation des catégories dans la hiérarchie des populations. La construction des identités par soi-même et par autrui est donc le fruit d'une production culturelle différenciée, qualifiée et reconnue, au sein de laquelle les « idéologies de langues » (*language ideologies*) occupent une place importante (Dick 2011 : 228). L'auteure utilise le concept d'« ordre indexical » (*indexical order*) pour lier la sociolinguistique à l'exploration ethnographique de la migration. Ce concept désigne le fait que les personnes, et plus spécifiquement les personnes migrantes, interagissent avec divers régimes de différence sociale et que leur indexation – ou catégorisation – par la différence linguistique n'est pas une qualification neutre, mais stratifiée. Il en résulte que certaines langues et leurs utilisateurs sont désignés comme étant « corrects », « bons », « normaux » et d'autre non (Dick 2011 : 228).

Ainsi, la frontière que représente la langue anglaise implique avant tout une dimension de pouvoir. Il apparaît néanmoins que celle-ci implique également à un niveau sensible qui selon l'approche sociologique de Georg Simmel ([1907] 2013), est caractéristique de la coexistence de personnes hétérogènes dans la grande ville.

9.2.1 Multidimensionnalité de la frontière linguistique

L'anglais est la langue communément utilisée au sein de la Genève internationale, et principalement au sein des Nations Unies, comme l'affirme la directrice de American Citizen

Abroad : « Dans le système ONU, tout le monde parle anglais »²⁵⁴. Dans cette organisation, la langue anglaise est par ailleurs caractérisée comme relevant d'une spécificité propre : « nous parlons anglais, mais c'est l'anglais des Nations Unies (*UN English*) », me dit une employée de la MIE originaire de Mongolie. Toutefois, malgré cette distinction, les internationaux présents à Genève sont confrontés à la même épreuve linguistique. Ils négocient leur rapport à la langue anglaise, omniprésente dans les institutions qui les emploient, qu'il s'agisse d'entreprises multinationales ou d'OI. Pour beaucoup, l'anglais est une langue déjà familière, apprise dans un contexte familial d'expatriation lorsqu'ils sont enfants de diplomates ou habitués depuis l'enfance à une forte mobilité. Nombreux également sont ceux qui ont effectué leurs études dans de grandes universités des États-Unis ou de Grande-Bretagne.

Dimension spatiale

Au cours de mon terrain à la MIE, de nombreuses institutions scolaires publiques ou privées et en provenance du monde entier ont visité le bâtiment dans le cadre d'une découverte des différents lieux de la Genève internationale. L'une de ces visites s'inscrivait dans le cadre d'un échange de plusieurs jours entre une classe du Collège Voltaire, une institution genevoise de l'enseignement secondaire public, et une classe de la British School in Geneva (BSG), une école privée située à proximité de la MIE. Au cours de ces journées, les élèves ont eu l'occasion d'échanger sur des sujets divers comme « la différence entre la Genève internationale et la Genève locale ». J'ai pu suivre l'un de ces échanges durant une matinée²⁵⁵. Il y était question de la relation entre la pratique linguistique et la sociabilité. Un élève de la BSG affirme que « la langue est la seule véritable barrière » et précise que « la plupart des personnes internationales ne parlent pas français ». Il explique ensuite que « malgré la petite taille de la ville, il existe de nombreux bars et restaurants dans lesquels on n'entend que de l'anglais » et que « c'est très facile de ne pas se mêler aux personnes francophones ». Un autre élève de la BSG confirme les dires du premier : « les lieux que je fréquente sont fréquentés principalement par des internationaux, on n'y engage que des anglophones ». Il poursuit en affirmant qu'il s'agit d'« une séparation physique davantage qu'une question de langue uniquement » et qu'« il n'y a pas de volonté pour une meilleure d'intégration ». Un étudiant du Collège Voltaire décrit

²⁵⁴ Entretien janvier 2012.

²⁵⁵ 16 mars 2012.

quant à lui les étudiants anglophones comme étant « complètement isolés », n'ayant « aucune interaction avec des gens comme nous » et ne connaissant que « le côté anglais de Genève ».

Cette observation confirme la dimension spatiale de la frontière telle qu'elle a été décrite dans le chapitre 7. Au cours de la séance retranscrite ci-dessus, celle-ci est définie comme « une frontière physique » qu'il est possible d'expérimenter dans des « bars et restaurants dans lesquels on n'entend que l'anglais ». Toutefois, il ne faut pas en négliger la dimension sensible et se remémorer la teneur phénoménologique du cosmopolitisme – et donc de l'engagement avec l'Autre. La langue anglaise agit comme un *seuil*, elle influence les comportements-frontière (Joseph 1984).

Dimension sensible

C'est ce dont j'ai pu m'apercevoir en abordant le sujet de ma recherche au cours de discussions informelles entretenues avec des proches. Les propos de l'une de mes amies sont explicites par rapport à la part sensible de la frontière :

Moi, ce qui me dérange c'est qu'ils parlent anglais, je n'ai rien contre le fait qu'ils soient là, je vais même faire leur connaissance des fois, moi aussi en quelque sorte je ne suis pas d'ici, mais le fait qu'ils parlent anglais me retient²⁵⁶.

La frontière est donc bien à prendre comme un *seuil* face auquel les acteurs se positionnent et négocient leur posture. La frontière linguistique relie avant tout, car elle sous-entend une relation (ou le refus de la relation), tel que l'affirme Raffestin (1992). Plusieurs de mes interlocuteurs de la MIE évoquent eux aussi la dimension relationnelle de la frontière. Il m'a été dit à plusieurs reprises que « la langue est importante pour les relations avec les locaux ». La maîtrise de la langue française – et d'autres langues – est communément valorisée par les personnes faisant l'expérience d'un mode de vie mobile. Dans certains cas, la dimension sensible de la frontière linguistique traduit la souffrance que l'épreuve d'intégration peut engendrer. Les propos de Richard, qui définit son arrivée à Genève comme ayant relevé d'une grande difficulté, indiquent que la langue peut constituer un refuge :

Pour nous, un des points les plus positifs à Genève est la grande population expatriée, qui parle principalement anglais [...]. N'ayant pas de connaissance du français, ça nous permet de survivre ici²⁵⁷.

²⁵⁶ Sarah, discussion informelle le 12 novembre 2011.

²⁵⁷ Entretien 14 septembre 2011.

Le propos de Richard confirme ce qui a été dit plus haut sur le pouvoir paradoxal d'émancipation et de repli des pratiques linguistiques. Encore une fois, il est à noter que le pouvoir émancipateur du cosmopolitisme est à nuancer et à dissocier d'un simple mode de vie mobile.

Dimension sociale

L'ignorance de l'idiome local devient un obstacle qui peut s'avérer être la source d'un manque de confiance dans les institutions. Paola est une fonctionnaire internationale originaire d'Argentine qui travaillait auparavant à Nairobi, dans la même OI. Elle a demandé à être mutée à Genève en soutien à la scolarité de son fils. L'attention portée à son fils – voire l'importance que celui-ci tient dans ses arbitrages professionnels – est révélée par l'aménagement du bureau de Paola, dans lequel a lieu notre entretien. Proche de son bureau recouvert de piles de dossiers et autres documents, se trouve un bureau plus petit. Des livres pour adolescents sont posés dessus. C'est là que le fils de Paola vient après ses cours. Elle se dit critique envers les institutions scolaires kényanes, le Kenya est une « *duty-station* complètement différente de la Suisse ». Mais au Kenya, le défaut de confiance dans les institutions était pallié par le personnel qu'elle avait à disposition et qui l'aidait dans les diverses démarches à entreprendre (cours d'appui scolaire pour son fils). Par ailleurs, lorsque je l'interroge sur ses conditions de vie dans ce pays, elle évoque un environnement relativement sécurisé (maison gardée, etc.).

En Suisse, elle dit ne pas pouvoir s'offrir les mêmes services. C'est ainsi que surgit le trouble lié au fait d'être seule face à une langue inconnue et par extension une crainte par rapport aux institutions suisses. Elle affirme avoir été très « apeurée » au moment de la signature de son contrat de bail avec la Régie, elle affirme qu'il s'agissait d'« un autre univers », qu'elle « n'avai[t] aucune idée de ce qu'elle signait, car tout était rédigé en français » et ajoute s'être sentie « sous pression, car il fallait tout entreprendre très rapidement ».

C'est en effet dans les interactions et en situation que s'exprime la frontière. Le fait d'être perçu comme « anglophone » et qualifié comme tel peut également engendrer une souffrance. Liz et Judith (cf. introduction) dénoncent le fait qu'« avec l'anglais il se crée des groupes qui n'en sont pas », « on [leur] met le label anglo-saxon », dénoncent-elles. Elles ressentent que leur accent les catégorise d'emblée et les exclut. Liz raconte que dans son voisinage, elle se sent

offensée du fait qu'elle soit perçue comme « une internationale », « une Anglo-saxonne riche qui ne s'intègre pas ». Elle affirme être blessée par de tels propos, car elle estime parler correctement le français, tout en ajoutant qu'elle n'a « pas complètement envie de devenir une Genevoise », qu'elle a « aussi envie de garder sa culture [britannique] ».

Outre sa dimension sensible, la frontière linguistique mène également à des distinctions de classe. En effet, lorsqu'à la fin de la séance décrite ci-dessus, je demande à l'ensemble des élèves ce qu'ils pensent avoir retiré de cette expérience, l'une des élèves du Collège Voltaire répond qu'elle « trouvai[t] que les élèves de l'enseignement privé les regardaient de haut, mais [a] réalisé que c'est que de jeunes comme nous »²⁵⁸.

L'exemple de la langue anglaise suggère que la stigmatisation des fonctionnaires internationaux est liée à une dimension de pouvoir, ce qui est révéralé par l'affirmation dans le quartier de Châtelaine-Balexert selon laquelle les internationaux ne désirent pas réellement fournir l'effort de communiquer en français :

*C'est beaucoup des anglophones, ce qui n'est pas la langue la plus répandue sur notre quartier parce que les gens ils ne parlent pas beaucoup anglais [...] souvent l'expat il vient pis il baragouine en anglais pis point [...] il va ne pas essayer de passer naturellement à une autre langue*²⁵⁹.

Comme l'affirme l'animatrice du Jardin Robinson jouxtant la MIE, le fait que les habitants du quartier ne parlent pas beaucoup l'anglais indique qu'elle associe la pratique de cette langue à l'élite. Cette association m'a été révélée à plusieurs reprises durant mon enquête lorsqu'il m'est arrivé d'évoquer du sujet de ma recherche dans le cadre de discussions informelles avec des connaissances. Il en est ainsi d'Isabelle, que la mention de ma recherche sur les expatriés de Genève fait réagir vigoureusement. Elle se plaint en effet du fait qu'à cause des « expats », « Carouge – le quartier dans lequel elle réside – est gentrifié ». J'exprime alors mon étonnement, car ce quartier fait état d'un regain d'intérêt pour son bâti ancien par des ménages à revenu élevé depuis plusieurs décennies et que ces premiers *gentrifiers* sont plutôt

²⁵⁸ Le Département de l'instruction publique (DIP), en charge de l'éducation scolaire pour le Canton de Genève met un point d'honneur à supprimer toute barrière linguistique dans une visée universaliste. La maîtrise commune de la langue française est présentée comme le meilleur vecteur d'intégration dans un document interne du DIP : « L'intégration de tous les élèves au sein des écoles est une priorité pour l'école genevoise. [...] L'intégration est envisagée prioritairement par le soutien au développement des compétences langagières en français ».

²⁵⁹ Entretien mai 2012.

« locaux »²⁶⁰. Isabelle, qui plus est, fait de toute évidence partie de ces personnes ayant emménagé dans le Vieux Carouge dans les années 1980 après que la plupart des rénovations de bâtiments aient eu lieu. Sa réponse fait alors recours à la dimension sensible, voire phénoménologique de la frontière :

*Oui, mais nous on était plus Carougeois que les Carougeois ; les expats ils ne parlent que l'anglais, donc ils ne vont pas dans les petits commerces faire la causette avec le boucher, le boulanger. Et puis ils ne savent même pas ce qu'ils paient*²⁶¹.

Cette section a mis en évidence le tracé de la frontière linguistique. Elle sépare des espaces physiques, mais comporte également une importante part sensible qui peut mener à des souffrances. Enfin, elle s'articule avec une dimension sociale qui traduit des rapports hiérarchiques de pouvoir. Or il convient à présent de porter l'attention sur les stratégies que les acteurs mettent en œuvre lorsqu'ils se confrontent à cette frontière.

9.2.2 Trois stratégies linguistiques

Wimmer (2008) identifie cinq stratégies de rapport aux frontières²⁶². En suivant son analyse, les entretiens menés auprès du personnel de la MIE ont permis d'en retrouver trois (expansion, estompement, contraction). Elles permettent d'analyser le rapport des internationaux à la frontière linguistique.

La stratégie passive (expansion)

Comme le démontre l'exemple de la ville de Bruxelles analysé par Gatti (2009), Genève offre la possibilité pour certains de déployer un mode de vie au quotidien, de se rendre la ville familière, et ce durant de longues années, sans pour autant, et ce contrairement aux préconisations légales en matière d'intégration, pratiquer une langue nationale. Je nomme cette stratégie « passive », car elle ne nécessite pas d'apprentissage linguistique supplémentaire de la part des nouveaux venus.

²⁶⁰ La venue de ménages à très fort capital économique dans des espaces urbains qui ont déjà connu un processus de gentrification, a notamment été analysée à l'aide du concept de « super-gentrification » (Butler et Lees 2006).

²⁶¹ Discussion informelle, avril 2013.

²⁶² Le déplacement des frontières par l'expansion (*expansion*) désigne la constitution d'une nouvelle frontière pour englober un nombre plus important de personnes, le déplacement des frontières par la contraction (*contraction*) pour réduire le nombre de personnes incluses, l'inversion (*inversion*) pour les nouvelles significations d'une frontière par la modification des rôles hiérarchiques, le repositionnement (*repositioning*) par des personnes modifiant leur propre appartenance à des catégories et l'estompement (*blurring*) pour les personnes qui tentent de dépasser les frontières en atténuant les effets sur les clivages sociaux.

Le manque de temps est fréquemment avancé par mes interlocuteurs comme un frein à l'apprentissage de la langue, comme c'est le cas d'Allan. Ce haut fonctionnaire américain affirme quand je lui demande s'il a appris le français : « je n'ai pas eu le temps, je voyage trop ». Allan déplore par ailleurs le fait que la MIE ne propose pas de cours de langue française comme c'est le cas au Palais des Nations. Il a le droit de suivre ces cours, mais il dit qu'il n'a pas le temps de s'y rendre. Comme beaucoup d'autres internationaux, Allan ne nie cependant pas que la maîtrise du français pourrait lui être utile, ne serait-ce que par ce que cela augmenterait l'attractivité de son profil professionnel. La maîtrise de plusieurs langues est en effet valorisée par de nombreux interlocuteurs comme étant un atout dans le cadre de la mobilité de travail.

C'est principalement pour cette dernière raison qu'Allan s'est inscrit à un cours de français online. Il place cependant peu d'espoir dans cette initiative, tant la langue anglaise occupe une place importante dans son quotidien. En effet, outre le fait que l'anglais soit la langue qu'il pratique dans le cadre professionnel, il insiste également pour que ses enfants suivent « un curriculum américain », c'est-à-dire pour qu'ils reçoivent un enseignement en anglais qui leur permette d'obtenir un baccalauréat international. L'exemple d'Allan suggère que le choix éducatif et scolaire pour les enfants est fortement lié aux choix linguistiques et fait donc l'objet d'un arbitrage portant sur plusieurs dimensions.

Un autre argument fréquemment avancé pour justifier le choix de ne pas persister dans l'apprentissage du français est fait que plusieurs interlocuteurs ressentent une certaine perméabilité de Genève à la langue anglaise. Kim par exemple a suivi des cours de français durant trois mois à l'École Club Migros, mais a ensuite cessé d'une part, car cela lui coûtait très cher, mais surtout, car elle parvenait, à quelques exceptions près, à composer avec la seule maîtrise de l'anglais : « j'étais confortable avec le fait de parler anglais à Genève », avant d'ajouter : « c'est normal pour une ville internationale », et s'étonne lorsque le personnel d'un hôpital ou d'un bureau de poste ne comprend pas l'anglais.

La stratégie passive fait écho à l'expansion de Wimmer (2008) en ce sens que cette dernière est adoptée par des personnes qui élargissent la portée de la frontière pour augmenter le nombre de personnes qu'elle inclut. En considérant Genève comme « une ville internationale » ou comme une ville dans laquelle parler l'anglais est « normal », certains internationaux

repoussent les limites de la minorité pour l'inscrire dans la norme. De ce fait, la frontière est moins ressentie et l'épreuve d'appartenance s'impose de manière moins prégnante.

La stratégie active (blurring)

L'adaptation de la ville et de ses institutions à la globalisation de la langue anglaise pratiquée par un grand nombre de personnes étrangères à Genève est souvent décrite comme facilitant l'installation, du moins du point de vue pratique. Lorsque je demande à Mary si elle a ressenti son installation à Genève comme étant éprouvante, elle répond par la négative. Mis à part des aspects personnels, elle a été très surprise de pouvoir utiliser l'anglais pour s'acquitter de tâches techniques ou administratives. Elle mentionne l'exemple d'une compagnie de téléphonie qui lui a fourni « un excellent service entièrement en anglais », ce qui, dit-elle, l'a beaucoup réjouie, car elle affirme qu'un tel service n'existe pas en Suède, le pays duquel elle est originaire. Elle interprète cela comme étant d'une part lié au multilinguisme suisse : « vous êtes habitués à utiliser trois langues ». D'autre part, elle considère cette ouverture comme une marque de reconnaissance des institutions genevoises à l'égard de l'importante population étrangère qu'elle accueille :

J'étais stupéfaite, lorsque j'avais des problèmes je pouvais simplement téléphoner et parler à un interlocuteur en anglais. Ceci est une manière pour la communauté [locale] et les autorités de reconnaître la grande diversité de personnes dans la ville²⁶³.

Pour Mary, cette ouverture s'inscrit dans une relation d'échange qui la fait en quelque sorte se sentir redevable et lui fait adopter une attitude active dans le domaine linguistique :

Je ne parle pas le français, ce qui ne m'aide pas bien sûr, mais j'essaie toujours d'apprendre tant que je peux et de devenir une bonne citoyenne bien que je ne sois pas une citoyenne suisse [...] de faire partie de la communauté de manière différente, c'est-à-dire non pas en m'engagement dans une entité différente [par la nationalité], mais au moins me comporter comme tel... oh je ne devrais pas dire "me comporter comme", mais être comme j'aimerais que les personnes qui viennent dans mon pays soient.

La volonté de « faire partie de la communauté » et de s'engager dans une entité différente nécessite pour Mary l'acquisition de compétences et de connaissances. Parmi celles-ci, l'apprentissage de la langue française occupe une place centrale. Mais une telle acquisition s'articule avec une continuité culturelle que Mary doit négocier :

²⁶³ Entretien 23 avril 2012.

Je suis une invitée dans le pays et j'essaie de faire partie de la communauté, donc je ne viens pas ici en disant que seules mes valeurs, ma manière de voir ou ma tradition, car bien sûr j'essaie de garder ma tradition, mais je ne viens pour imposer ce genre de choses quand je suis dans un nouvel endroit.

Pa conséquent, l'estompement des frontières selon Wimmer (2008) ne se fait pas sans difficultés. La confrontation de réalités différentes est une épreuve pour Mary qui affirme qu'un tel engagement est « une lutte » :

Au début lorsque vous arrivez dans le pays [...] vous ne recevez pas de manuel ni des conseils qui vous aident à savoir comment agir ou ce genre de choses. Je sais qu'il est possible d'intégrer des associations internationales qui peuvent peut-être vous aider un petit peu pour trouver un appartement ou d'autres choses pour entrer dans la société [d'accueil]. Mais tout le reste, de l'obtention d'un téléphone ou l'école pour les enfants ou pour trouver un médecin... c'est une lutte au début, car vous ne savez pas, vous n'avez pas d'expérience du tout de tout cela, et bien sûr vous ne parlez pas la langue, ce qui n'aide pas.

Ces propos montrent bien combien le cosmopolitisme n'est pas un état de fait, qu'il n'y a pas de raccourci (Amit et rapport 2012). La migration entraîne une constante négociation et un arbitrage entre continuité et disjonction :

Ce que j'essaie de dire est qu'il faut tenter de trouver [comment ça marche] sans se presser ou le faire à la légère, c'est pourquoi je dis qu'il faut tenter d'être... respectueux des pays [dans lesquels on est accueilli], respecter la région et tenter de s'adapter, sans perdre mon identité bien sûr, mais mon identité peut évoluer d'une autre manière.

Cela passe par une appropriation en propre des enjeux socioculturels de la société d'accueil, comme le fait d'« avoir une idée des problèmes auxquels le pays [d'accueil] est confronté » :

J'essaie de ne pas m'isoler et d'être respectueuse des gens et des croyances suisses, bien que je ne doive pas les accepter ou être d'accord avec elles, mais du moins tenter d'apprendre... tenter de suivre lorsque vous avez vos référendums, vos élections, pour savoir quels sont les enjeux et avoir une idée des problèmes auxquels le pays est confronté et spécialement ici à Genève.

L'exemple de Mary fait écho à la stratégie de l'estompement des frontières selon Wimmer (2008) dans le sens où cette fonctionnaire internationale se sent redevable de l'accueil dont elle dit avoir bénéficié et souhaite, en retour, « faire partie de la communauté locale ». Cela passe par une attitude active qui permet un dépassement des frontières notamment en termes de maîtrise de la langue, mais également comme il est apparu ci-dessus, de compréhension des croyances, des usages et des enjeux politiques.

La stratégie de l'évitement (contraction)

En raison d'expériences personnelles négatives, certains internationaux expriment parfois de l'hostilité à l'égard des personnes non anglophones, principalement dans les administrations

ou dans les commerces. Le personnel y est parfois décrit comme étant « peu sympathique », « impoli » ou encore « impatient ». C'est notamment le cas de Paola qui décrit une expérience négative concernant l'expérience éducative de son fils en raison de la barrière linguistique. Celui-ci a d'abord fréquenté l'école publique, un choix qu'elle considérait comme plus pertinent, mais elle évoque ensuite la « mauvaise expérience » que cela a été :

Ils ne l'intégraient pas, il était laissé de côté, se sentait seul et triste. L'enseignant a dit aux [autres] enfants de ne pas lui parler en anglais, mais ce qu'ils ont compris c'est "ne lui parlez pas du tout"²⁶⁴.

Suite à cette expérience, Paola a pris la décision de retirer son fils unique de l'école publique et l'a inscrit dans une école privée internationale dans laquelle l'enseignement est dispensé en anglais. Cette expérience négative détient une influence sur la perception que Paola développe concernant sa position dans la société d'accueil et mène à la constitution de frontières bien délimitées :

Ce n'est pas facile de s'intégrer à cause de la langue et parce que nous avons des vies si différentes [...]. Mon histoire est ailleurs, mes racines... c'est difficile de partager cela, ce n'est pas facile de communiquer avec les Suisses, c'est une autre mentalité, il faut fixer des rendez-vous, c'est moins spontané... nous avons une culture latine, vous pouvez vous rendre chez quelqu'un sans téléphoner [au préalable].

Cette « difficulté de communiquer avec les Suisses » montre bien que l'attitude adoptée est le refus, l'évitement. Il en résulte un renforcement de la frontière par contraction (Wimmer 2008). Le fait que Paola dise de sa vie qu'elle est « si différente » et qu'elle se sente isolée de la population « majoritaire » qu'elle définit comme « the Swiss » invite à s'interroger sur l'articulation de cette stratégie de l'évitement avec son engagement dans la ville de manière plus générale. Concernant ses choix résidentiels par exemple, elle affirme ne pas vouloir vivre en ville : « nous ne voulions pas vivre en ville, nous aimons la campagne ».

Elle renvoie toutefois la faute aux « Suisses » qui ne font selon elle pas suffisamment preuve d'ouverture et d'hospitalité :

La [maîtrise de la] langue est très importante [aux yeux des Suisses] et il y a de la résistance contre les étrangers. [Ils disent] "c'est notre culture, si vous voulez vivre ici vous devez l'apprendre et parler le français"... ils ne semblent pas très intéressés dans ce que nous faisons, qui nous sommes. Pour eux, nous sommes une sorte d'invasion, nous sommes en quelque sorte des envahisseurs, nous venons d'un autre pays, et parfois pour une période courte, donc nous ne nous intégrons pas facilement dans la société.

²⁶⁴ Entretien 17 avril 2012.

Cet extrait place la maîtrise de la langue au cœur de l'épreuve d'appartenance que Paola dit être imposée par « les Suisses ». Elle affirme la différence de la communauté internationale dont elle déplore qu'elle ne soit pas reconnue par la population majoritaire. Paola souhaiterait également une plus grande démonstration de curiosité de la part des « Suisses ».

L'attitude d'évitement dont Paola fait preuve correspond à celle de la constitution de frontières par contraction dans le modèle de Wimmer (2008). La frontière est ici réduite à un nombre restreint de personnes, les internationaux dans la majorité de ses propos, mais des fois également « la culture latine ». Je postule par conséquent que l'engagement par rapport aux frontières est à situer dans un engagement plus large au sein de la trajectoire migratoire. Actuellement, pour Paola, Genève constitue le bon choix notamment jusqu'à ce que son fils termine sa scolarité. Contrairement au Kenya, où ils vivaient auparavant, il peut acquérir de l'autonomie de par la sécurité qui règne en Suisse, car « c'est sûr ici ». Toutefois, elle affirme être certaine de vouloir un jour retourner vivre en Argentine : « j'ai mes racines là-bas ». Elle prévoit de matérialiser ces racines par une acquisition immobilière.

Une possible combinaison des stratégies de rapport aux frontières

Pour conclure sur les trois stratégies linguistiques présentées ci-dessus, il est important de noter que ces stratégies sont combinatoires. Mary par exemple, qui a usé ici de la stratégie active, use en d'autres occasions de la stratégie de l'évitement. En effet, elle ne se montre guère enthousiaste à l'égard de ses relations de voisinage que des institutions. Elle affirme n'avoir aucune relation avec ses voisins. Elle affirme que de manière générale, les Suisses « restent entre eux » malgré le fait que « Genève soit très internationale ». Lorsqu'il en va de relations interpersonnelles, il existe une « barrière de langue ». Elle déclare n'avoir jamais ressenti de l'inhospitalité en tant que non-francophone, mais que « quelque chose » qu'elle peine à expliquer marque néanmoins une frontière :

Il y a quelque chose, je ne sais pas ce dont il s'agit, mais il y a quelque chose, ça ne doit pas être seulement à mon égard, je ne crois pas que j'en sois la cible, mais je pense que c'est le tout... avec cette communauté internationale que vous avez à Genève, ce n'est pas quelque chose de naturel, car vous avez de tout, des organisations intergouvernementales aux multinationales.

L'exemple de Mary démontre que l'expérience faite de la diversité linguistique relève des situations et des interactions en contexte. Elle peut avoir des expériences personnelles très positives qui l'invitent à s'engager par-delà les frontières et tenir, dans le même temps, un

discours sur la réception globale de la communauté internationale par « nous » (elle m'intègre dans l'ensemble lorsqu'elle évoque les habitants de Genève).

9.3 Mondialisation et citoyenneté

Dans un texte intitulé « La mort de la ville et le règne de l'urbain », Choay (1994) affirme que ce qui distingue principalement la ville de l'urbain est le fait que la citoyenneté ne soit plus fondamentalement rattachée à un territoire et délimitée par des frontières administratives. Dans les villes contemporaines, affirme-t-elle, l'*urbs* est de plus en plus distinct de la *civitas*, marquant de ce fait une rupture essentielle par rapport à la ville antique. En suivant cette idée, il est intéressant de se demander comment la mondialisation et l'augmentation des flux migratoires redéfinissent le rapport des personnes migrantes aux espaces politiques et leurs frontières. Je poursuis ainsi ma réflexion sur l'articulation entre la dynamique de constitution des frontières et l'apprentissage cosmopolite en la portant dans le champ de la pluralité des appartenances et des engagements politiques. Je m'appuie notamment sur le concept de « citoyenneté flexible » développé par Aihwa Ong, que je présente dans la première section, avant d'analyser dans la seconde les arbitrages auxquels mes interlocuteurs procèdent entre appartenances et disjonctions.

9.3.1 La « citoyenneté flexible »

Le concept de citoyenneté flexible développé par Ong (1996; 2009) m'aide à comprendre comment le mouvement migratoire dans un contexte de globalisation incite les personnes migrantes à reformuler leurs stratégies de citoyenneté. Une telle reformulation est étroitement liée, selon l'anthropologue, à une situation d'incertitude, comme le déplacement dans l'espace peut en être la cause ou encore, comme elle l'étudie dans le cas de Hong Kong, dans un contexte de transition politique. Ong (1999) critique les études dominantes sur la globalisation et la compression du temps et de l'espace comme proposées par Castells ou Harvey. Elle décrit ces dernières comme trop totalisantes et trop préoccupées de flux mondiaux tout en ne laissant que peu de place à l'action individuelle et aux stratégies déployées par les personnes migrantes pour traverser les frontières et négocier leur citoyenneté. C'est en suivant son incitation à étudier les manœuvres individuelles que cette section interroge sur la redéfinition des stratégies de citoyenneté au cours des trajectoires migratoires.

Plus spécifiquement, Ong s'appuie sur une étude ethnographique des immigrants de Hong Kong pour analyser la flexibilité de leurs stratégies en vue d'accumuler du capital économique ou culturel. Elle se sert de cet exemple pour infirmer la théorie de Bourdieu selon laquelle différents capitaux – économique, culturel, symbolique et social – sont mutuellement convertibles en vue d'acquiescer du prestige et du pouvoir. Ong (1999 : 91) affirme en revanche que c'est « avant tout le capital économique qui peut être converti dans d'autres formes de capital, non le contraire ».

Davantage que de se focaliser sur le pouvoir de l'État dans les corps et la transmission héréditaire d'un tel pouvoir – contenu dans le concept d'habitus –, elle suggère par là qu'il convient de se focaliser sur les stratégies d'accumulation de capital économique permettant ensuite de le convertir en capital économique, culturel et social.

L'intérêt porté aux stratégies d'accumulation est particulièrement révélateur dans le domaine de la migration et plus spécifiquement en ce qui concerne les élites migrantes. Il permet précisément de rediriger la focale des « flux » et des « imaginaires » vers la négociation des individus par-delà les frontières culturelles :

Tandis que les anthropologues ont parlé des imaginaires et des paysages culturels émergeant des "flux" transnationaux, moins d'attention a été accordée aux acteurs qui participent de ces mouvements et qui doivent négocier avec les souffles culturels à contre-courant à domicile, en transit et à l'arrivée dans ce qui peut n'être qu'un lieu de résidence temporaire (Ong 1999: 93).

Elle décrit ainsi la migration des jeunes émigrants de Hong Kong comme un « rite de passage » qui selon des logiques sociales et spatiales bien définies permet aux familles, à travers l'émigration de leurs enfants, d'étendre leurs réseaux transnationaux.

Dans le cas des internationaux, la migration à destination de Genève ne peut réellement être considérée comme un rite de passage²⁶⁵. Néanmoins, la migration des internationaux et de leurs conjoints comme je l'ai analysé dans la section précédente, répond à des stratégies de repositionnement et de redéfinition identitaire qui ne peuvent être cantonnées à des appartenances antérieures au déplacement. Ces stratégies permettent notamment aux internationaux de négocier leur relation à la frontière par rapport aux « locaux », aux

²⁶⁵ Selon plusieurs de mes interlocuteurs, les expériences menées « sur le terrain » ou au cours de « missions » sont fréquemment définies comme des rites de passage. cf. *infra*, chapitre 11. Pour une description plus détaillée, cf. Fresia (2010).

« Suisses » et plus généralement à l'espace et aux lieux qu'ils occupent temporairement – ou non, ou encore de profiter des avantages que leur offre la pluralité de lieux qu'ils occupent. La notion de citoyenneté flexible permet précisément de saisir ces processus de négociation dans un contexte de globalisation :

[...] La forme et la signification de la citoyenneté ont été transformées par les marchés globaux et les flux de travailleurs qualifiés et non qualifiés par-delà les frontières. Bien que la citoyenneté soit conventionnellement pensée comme étant basée sur des droits politiques et sur la participation au sein d'un état souverain, la globalisation a fait du calcul économique l'un des éléments majeurs dans les choix de citoyenneté effectués par les membres de diasporas, tout comme les manières dont les États-nations redéfinissent les lois sur l'immigration. J'utilise le terme citoyenneté flexible afin de référer spécialement aux stratégies et aux effets des managers, technocrates et professionnels mobiles qui cherchent à la fois à contourner et à bénéficier de régimes nationaux différents en sélectionnant des lieux d'investissement, d'emploi et de regroupement familial différents (Ong 1999: 112).

À la lumière des stratégies déployées par plusieurs de mes interlocuteurs, la section suivante présente l'élaboration d'une citoyenneté flexible qui comme le dit bien Ong permet à la fois de contourner les obstacles de chaque lieu, fiscaux notamment, tout en bénéficiant des avantages de chaque lieu. Il convient par conséquent d'aller au-delà de l'approche nationaliste de la citoyenneté et de considérer cette dernière comme relevant d'une négociation et d'une redéfinition constantes au cours de la trajectoire migratoire.

9.3.2 Migration, appartenances et disjonctions

Trois dimensions sont traitées dans cette section pour articuler les propositions théoriques de Ong avec les arbitrages dont mes interlocuteurs font état : les droits politiques, la nationalité et l'engagement civique.

Droits politiques

L'exemple de Peter montre que la citoyenneté est un concept flexible relevant d'une négociation qui s'articule avec les lieux et les systèmes politiques qui prévalent dans ces lieux. Peter est un fonctionnaire international d'origine hollandaise. Après avoir quitté les Pays-Bas en 1972 et travaillé durant plus de trente ans pour les Nations Unies (HCR), il est aujourd'hui à la retraite²⁶⁶. Il a occupé des postes dans un grand nombre de pays en Afrique essentiellement (Somalie, République démocratique du Congo, Sénégal), ainsi qu'en Asie

²⁶⁶ Une fois dépassé l'âge de la retraite, ou celui-ci approchant, les interlocuteurs se sont montrés beaucoup plus explicites par rapport aux questions de citoyenneté et comme je le montre plus bas, d'ancrage résidentiel. Cela est dû notamment au fait que les fonctionnaires internationaux retraités ne jouissent plus des privilèges relatifs à l'exercice de leur fonction comme la carte de légitimation.

(Iran, Laos). Il est aujourd'hui installé dans un lotissement à proximité de Ferney-Voltaire, dans le Pays de Gex (France). Il possède une maison qu'il a acquise en 1996, alors qu'il effectuait encore des missions de longue durée à l'étranger. C'est dans cette maison, parmi les souvenirs ramenés de ses différentes missions et qui jonchent le salon dans lequel se déroule notre entretien que lui et son épouse comptent vivre leur retraite. Lorsque je lui demande pourquoi ils ne sont pas retournés aux Pays-Bas, il répond :

*Nous ne sommes pas rentrés [aux Pays-Bas], car nous avons toutes nos activités ici. Nous ne correspondrions plus aujourd'hui dans la société hollandaise, elle a trop changé [...]*²⁶⁷.

Peter évoque ici son engagement bénévole et celui de son épouse dans des organisations caritatives et politiques. Il ressent une disjonction par rapport à sa société d'origine qui « a trop changé ». Ce changement, qui fait qu'il ne se sent plus à l'aise dans le pays duquel il est originaire, fait apparaître un lien entre la mobilité et la citoyenneté, un lien qui rend le lieu familial inconnu et le lieu inconnu familier. Il se joue notamment sur la question des droits politiques :

Je peux voter aux Pays-Bas, mais en réalité j'ai davantage d'intérêts économiques et sociaux en France qu'en Hollande en ce moment [...]. On nous demande toujours d'où nous venons... maintenant nous disons que nous venons du Pays de Gex [le lieu de résidence].

Ici apparaît une seconde disjonction entre le lieu dans lequel Peter peut voter et le lieu auquel il dit appartenir. Contrairement aux approches faisant preuve de nationalisme méthodologique qui associent la citoyenneté à la nationalité, cet exemple suggère que l'attachement national peut être dépassé par ce que mon interlocuteur nomme ses « intérêts économiques et sociaux » pour évoquer ses possessions et investissements matériels ainsi que ses engagements associatifs. Cela n'est pas sans rappeler la critique des capitaux de Bourdieu par Ong plus haut qui place les stratégies d'accumulation de capital économique au cœur des stratégies d'acquisition de pouvoir ou de prestige. Ayant rappelé ceci, il est pertinent de se demander si Peter dit ne pas reconnaître son pays qui « a trop changé » en raison du fait que c'est dans la région genevoise qu'il a accumulé le capital économique dont sa position sociale dépend.

²⁶⁷ Entretien 30 avril 2012.

Les « intérêts économiques et sociaux » mentionnés par Peter constituent par conséquent un levier permettant de rendre sa citoyenneté flexible et de souhaiter pouvoir acquérir le droit de vote là où ces « intérêts » se trouvent :

Je souhaiterais avoir les mêmes droits qu'un citoyen français qui paye ses impôts [...]. Je voudrais voter dans le pays dans lequel mes intérêts économiques et sociaux se trouvent.

La volonté de pouvoir voter, du moins au niveau communal, apparaît régulièrement dans les entretiens comme le signe d'un ancrage, d'une appartenance citoyenne à un lieu qui accueille la personne migrante. Dans certaines situations, cette volonté traduit la contribution qui dans une relation d'échange qui s'instaure entre la personne migrante et le pays hôte. C'est le cas de Mary souhaiterait voter « au niveau local pour [se] sentir appartenir à la communauté [locale] ».

Nationalité

La volonté d'obtenir le droit de vote ne s'articule toutefois pas forcément avec un sentiment nationaliste, et même lorsque les affirmations de cosmopolitisme sont fortes, une référence au lieu d'origine n'est pas rare. C'est ce que suggère Peter lorsque je lui demande s'il souhaiterait être naturalisé :

- Je pourrai changer ma nationalité, mais ça, c'est un changement ultime qui est très difficile à effectuer, je pense.

- Pourquoi?

- nous gardons toujours quelque part en nous des sentiments nationalistes [vis-à-vis du pays d'origine].

Cet exemple montre bien la disjonction pouvant apparaître en situation de migration entre le lieu du vote, c'est-à-dire de l'engagement politique et citoyen dans l'espace du présent et le lieu d'origine, de la tradition, l'espace du passé. C'est également ce dont témoigne Catherine, fonctionnaire internationale française au PNUD à qui il restait une année d'emploi avant sa retraite au moment où je l'ai interviewée. À l'instar de Peter, elle a acquis une propriété foncière et envisage de vivre sa retraite à Genève. Elle n'envisage toutefois pas de demander à être naturalisée après la remise de sa carte de légitimation. Le fils de Catherine en revanche, qui en avait dix-huit au moment de l'entretien, souhaite quant à lui demander la nationalité suisse « pour faciliter les choses », dit-elle, « il se sent très à l'aise ici, il ne se voit pas ailleurs ».

Si le fait que son fils formule le souhait d'être naturalisé suisse ne détient pas d'impact sur la nationalité de Catherine, c'est le cas en revanche pour d'autres interlocuteurs. Natalia par

exemple attribue davantage d'importance au fait de détenir la nationalité suisse et ses enfants en constituent l'une des raisons. Citoyenne russe, elle réside à Genève depuis la chute de l'Union soviétique. En 2001, elle a acquis la nationalité suisse et est binationale à présent. Ce n'est en revanche pas le cas de son mari qui est de nationalité allemande. Leurs enfants sont binationaux suisse et allemands. La nationalité résulte pour elle d'un arbitrage alliant des dimensions linguistique, spatiale et familiale :

Pour moi il s'agissait [concernant la naturalisation] d'un choix lié au fait de vivre ici [en Suisse]. J'aurais pu prendre la nationalité allemande, mais je n'ai aucun lien avec ce pays et j'ai pensé que ça ne ferait aucun sens pour moi de devenir allemande... je ne parle pas l'allemand, je ne vis pas là-bas, tandis que si je suis ici je devrais être constante dans mes choix... c'est comme un puzzle que je construis, d'autant que mes enfants sont suisses aussi, ils ont la double nationalité [suisse et allemande]²⁶⁸.

La comparaison effectuée par Natalia entre sa citoyenneté et un « puzzle » évoque l'idée de flexibilité liée à des choix situés et inhérents à un projet de vie. Pour Mikhaïl, cité plus haut, l'appartenance nationale a perdu toute signification à ses yeux. Il affirme : « Je n'appartiens plus à aucun pays ». Ce sentiment, comme c'est également le cas pour Natalia, est renforcé par le fait que tous les deux ont quitté leur pays d'origine au moment de la dissolution de l'URSS. Tous deux ne se sentent pas concernés par les changements que connaît l'actuelle Fédération de Russie : « Je suis assis au bord de la route, poursuit Mikhaïl, car mon pays d'origine n'existe plus ; tel que je l'ai connu il n'est plus qu'un souvenir ».

Du point de vue de la nationalité, il détient un passeport norvégien, mais « ce n'est pas vraiment [son] pays, tout comme la Suisse ». Sa mobilité ainsi que la transformation de son pays d'origine ont ainsi pour effet que Mikhaïl dit entretenir avec les lieux une relation davantage « culturelle » que liée à une « identité nationale » :

*- Je n'ai pas réellement besoin d'une totale identification [à un pays]. J'ai réalisé qu'il est aisé de se déplacer entre des pays différents, donc je n'ai pas réellement besoin d'une sorte d'identité nationale forte.
- Est-ce que cela [votre lien aux lieux] devient quelque chose d'abstrait ? Vous êtes russe, mais...
- C'est plutôt culturel. Je suis russe culturellement. Que j'aie un lien physique à un pays ou non devient moins important.*

²⁶⁸ Entretien 10 mai 2012.

Engagement civique

Certains interlocuteurs sont critiques à l'égard du milieu international de Genève jugé trop « artificiel » et trop éloigné des affaires de la cité. Ils s'en distancient tout en négociant leur propre rapport à l'altérité :

La plupart des gens [de la sphère internationale] n'ont aucune idée de ce qu'est la vie dans la ville. La plupart des gens ne savent pas ce que les impôts signifient, car ils n'en ont jamais payé au cours de leur vie. Moi, je suis entre les deux, je ne suis pas complètement un citoyen de Genève non plus, je vis une vie légèrement artificielle, car je travaille sur des sujets qui n'ont pas de rapport avec la ville [de Genève] et qui pourraient être effectués depuis n'importe où. C'est juste une coïncidence que cela se fasse depuis Genève. Toutefois, j'ai beaucoup plus de relations à la ville que la plupart des gens dans les organisations, je le sens qu'ils sont dans un monde différent.

Comme l'exprime Mikhaïl, la connaissance de « ce qu'est la vie en ville » est une marque d'appartenance et permet de jouer avec la frontière qui sépare « Genève » du « monde différent » qu'est le milieu international. L'engagement civique au niveau local permet de franchir cette frontière et de franchir les mondes, comme l'affirme Peter :

J'aimerais faire plus de bénévolat, mais mon problème est la langue [française]. Je ne me sens pas assez à l'aise avec la langue. Mais c'est quelque chose [le bénévolat] que j'aimerais entreprendre pour rendre quelque chose, s'il y avait un lieu qui recherche des personnes parlant l'anglais vous voyez, pour rendre... par rapport au fait que je sois ici.

Ainsi la citoyenneté, prise dans sa dimension d'engagement civique, est à considérer comme une relation. Pour certains interlocuteurs, l'insertion dans les affaires de la cité va encore plus loin et prend la forme de l'engagement politique. Patricia, membre du Cercle féminin que je présente dans le chapitre suivant, a porté cet engagement au point de devenir conseillère municipale²⁶⁹ de la commune du Petit-Saconnex, dans le canton de Genève.

L'importance des effets situés de la mondialisation

Les exemples ci-dessus ont montré de quelle manière les internationaux arbitrent leurs sentiments d'appartenance du point de vue des droits politiques, de la nationalité et de l'engagement civique. Il est apparu que la flexibilité de la citoyenneté, en tant que stratégie permettant aux personnes de s'accommoder du déplacement physique, s'articule étroitement avec l'attachement et l'identification à des lieux. La question des ancrages spatiaux et symboliques apparaît comme fondamentale dans les processus de redéfinition de la citoyenneté. En cela, je m'inscris dans la perspective d'Amit (2007) qui s'oppose à Hannerz en

²⁶⁹ Membre du législatif municipal.

postulant que ce n'est pas la mobilité qui favorise l'engagement avec les autres et donc le fait d'être cosmopolite, mais bien l'ancrage. En effet, c'est en regard de leurs liens aux lieux que les internationaux négocient leurs attachements politiques et citoyens au cours du parcours migratoire.

L'approche pragmatique du cosmopolitisme proposée dans cette recherche affirme la nécessité de relativiser les théories de la « compression du temps et de l'espace » (Harvey 1989). Je suggère que les effets locaux et situés de la mondialisation, tels qu'ils se déploient dans les pratiques quotidiennes, sont davantage représentatifs du rapport des acteurs au cosmopolitisme. Cette affirmation invite à éclairer le développement de stratégies de multi-résidentialité et de rapport à l'espace qui donne à voir la matérialisation du cosmopolitisme dans les ancrages.

9.4 Mobilité et rapport à l'espace

Cette section interroge les ancrages dont les internationaux font preuve. Bien que communément considérés comme n'étant pas intégrés et « sans racines », ils font preuve d'attachements de divers types. La reconfiguration des ancrages des personnes mobiles n'est pas suffisamment éclairée par les recherches classiques sur le transnationalisme et la gentrification²⁷⁰. Davantage que sur ce qui déterritorialise, il est important de se focaliser sur les attachements et les ancrages consécutifs à la migration. Comment ceux-ci participent-ils d'un arbitrage avec les attachements et les ancrages pré-migratoires (nationalité, religion, ethnie) ? La question se pose d'autant plus peut-être dans le cas de migrants qui font état de trajectoires migratoires denses avec des stations dans plusieurs pays au cours de l'enfance déjà.

Andreotti *et al.* (2013) ont mené une étude auprès de professionnels hautement mobiles dans quatre villes européennes (Paris, Madrid, Milan et Lyon). À partir des données recueillies, les chercheurs contredisent l'image communément diffusée dans la recherche sur la globalisation ou les flux transnationaux. L'ouvrage d'Andreotti participe du changement de paradigme entre la perspective centrée sur l'État-nation et la perspective cosmopolite. Il adopte toutefois un ton plus nuancé par rapport à la dichotomie entre « cosmopolites » et « locaux » que des

²⁷⁰ cf. *supra*, chapitre 4.

auteurs tels que Castells (1996 : 415) élaborent : « les élites sont des cosmopolites, les gens [ordinaires] sont des locaux » (*elites are cosmopolitans, people are local*).

Pour appuyer leur critique et faire dialoguer mouvements transnationaux et attachements, Andreotti combine deux concepts qui permettent de réfléchir également bien que d'un autre point de vue, à la flexibilité des identités. Le premier est « partial exit » et le second est « elective belonging ». La combinaison de ces deux concepts est intéressante ; le premier donne à voir la négociation de disjonctions d'un point de vue actif – les personnes migrantes choisissent les domaines auxquels elles souhaitent imposer des ruptures. Le second concept quant à lui éclaire les stratégies d'attachements tels qu'ils se voient éprouvés au cours de la trajectoire migratoire. En définitive, tous deux permettent de s'interroger sur les articulations entre transnationalisme et attachements et ainsi de nuancer quelque peu la dichotomie entre État-nation et monde global ou entre locaux et cosmopolites.

Dans cette section, je me sers de ces deux concepts pour m'interroger sur la négociation que les fonctionnaires internationaux de Genève entreprennent entre mobilité transnationale et attachements. Plus spécifiquement, j'analyse ici le déploiement de stratégies de multi-résidentialité qui permettent à ces personnes migrantes de réconcilier les processus en apparence contradictoire de transnationalisme et d'attachement. Pour le dire autrement, il s'agit de s'interroger sur la manière dont la notion de « chez soi » évolue entre ruptures et continuités au sein des mondes connectés par les personnes migrantes.

Une telle perspective a notamment été développée dans le domaine de la « pied-à-terrision » à Paris (Chevalier 2013), un phénomène qui met en lumière construction de multiples localités dans un monde de mobilités. Le lien entre ces multiples localités ou multiples résidences est défini comme un « archipel résidentiel » (*Id.* : 42) mis en place par les « compétences d'ubiquité » des résidents secondaires.

Alain Tarrius (2000; 2010) utilise quant à lui le concept de « territoires circulatoires » pour décrire les « processus d'échange entre mobilités et sédentarités » mis en œuvre par les « transmigrants ». Mais les territoires circulatoires s'apparentent dans l'approche de Tarrius à un état de fait. Ils ne donnent pas à voir les ancrages dans une perspective dynamique. Ceci peut par exemple expliquer le fait qu'après avoir trop travaillé à l'international, il est difficile aux expatriés de se réinstaller dans leur pays et notamment de réintégrer le marché du travail

local, comme l'exemple de Peter l'a montré précédemment. De telles difficultés peuvent avoir pour effet de prolonger l'expatriation (Amit et Rapport 2012).

9.4.1 Ancrages résidentiels

Bien que faisant état de trajectoires migratoires et d'expériences fortement variées, tous les fonctionnaires internationaux rencontrés sur le terrain et plus largement tous les expatriés entretiennent et négocient leur relation au monde et à la mobilité²⁷¹. À travers ce processus, ils sont amenés à définir et redéfinir ce qu'ils entendent par « chez soi ». Dans le cas de cette population fortement mobile, « chez soi » fait preuve de ruptures par rapport l'imaginaire d'un foyer résidentiel et familial unique dans une entité politique dont les habitants sont des citoyens (Vincent-Geslin et Kaufmann 2012). « Chez soi » peut prendre des dimensions originales et plurielles au gré des attentes et des exigences de chacun des lieux *habités* temporairement. En revanche, « chez soi » révèle également un grand nombre de continuités telles que le maintien d'un système scolaire international par exemple ou encore l'importance accordée aux pratiques alimentaires *d'origine*. En tentant de tirer profit des avantages de chaque lieu tout en faisant face aux obstacles ou aux épreuves que ceux-ci imposent, les fonctionnaires internationaux déploient des stratégies *habitantes*.

Fixer une base

Cela est illustré par Georges, un fonctionnaire international à la retraite. Il a travaillé durant 30 ans au HCR et a terminé sa carrière en tant que directeur de section. Français d'origine, il a vécu avec sa femme et ses quatre enfants dans une dizaine de pays, principalement en Afrique. Malgré les conditions d'emploi au UNHCR qui forcent à la rotation en principe tous les quatre ans, il est intéressant de constater que Georges et son épouse ont décidé très tôt d'acheter une maison dans la région genevoise et selon ses propos de « fixer une base ici ». La construction de cet ancrage s'explique selon Georges par la fréquente mobilité du ménage. Les nombreux déménagements et la constante nécessité de se réadapter à un nouveau contexte ont eu selon lui de graves conséquences psychologiques pour sa fille. Il a ainsi demandé de «

²⁷¹ À ce titre, il existe à l'ONU un groupe de réflexion sur la mobilité qui s'adresse à tout le personnel basé à Genève. J'ai pu assister à l'une des séances de ce groupe qui s'est déroulée au Palais des nations le 25 avril 2012. Les fonctionnaires présents utilisaient cette séance pour critiquer la politique de mobilité imposée dans certaines OI. Ils affirmaient qu'une telle politique était particulièrement douloureuse pour leurs enfants, forcés à quitter un lieu dans lequel ils ont créé des liens.

rentrer » spécifiquement à Genève, où une hospitalisation de qualité est garantie et où la « base » du ménage se trouve.

Quand je lui demande pourquoi ils n'ont pas effectué cet achat immobilier dans la région de Champagne dont tous deux sont originaires, il répond qu'ils ont quitté cette région très peu de temps après leur mariage et qu'en tant que couple, ils n'ont que très peu d'attaches dans cette région. En revanche, ils savaient, le siège de l'UNHCR étant à Genève, que malgré la politique de rotation forcée de l'organisation, qu'ils seraient tout au long de leur carrière amenés à revenir dans cette région, ce qui explique le choix qu'ils ont fait d'acquérir une maison. Il affirme à ce propos : « Nous avons décidé que ce serait ici que nous planterons nos racines, ce qui veut dire que c'est ici que nous mourrons ».

Cet exemple fait apparaître que l'expatriation ne sous-entend pas forcément un déracinement et une volonté de retour vers le lieu d'origine à la retraite, mais que bien au contraire, des ancrages sont construits au cours de la trajectoire migratoire. Deuxièmement, l'exemple de Georges montre la construction d'un sentiment d'appartenance est congruente à l'expérience de vie. Ici apparaît la dynamique d'« elective belonging » mentionnée précédemment et conceptualisée par Andreotti (2013). En effet, Georges et son épouse ont décidé de « planter leurs racines » dans la région genevoise, mais à l'exception de ce qui concerne son lieu d'habitation, il dit ne pas se considérer comme « Genevois ». Il définit par ailleurs la relation entre les internationaux et les Genevois comme une « cohabitation ignorante ». Georges fait preuve par conséquent d'appartenances sélectives différenciées entre résidentialité et sociabilité.

Se stabiliser

Pour Alexandra, une fonctionnaire internationale canadienne qui dit avoir vécu dans des contextes fortement instables, notamment en Amérique latine, l'attachement et la stabilité recherchés à Genève sont principalement d'ordre symbolique :

Je dois dire que je pensais que Genève serait un paradis vous savez, peut-être que vous entendez ça chez tout le monde, mais... j'étais venue à Genève quelques fois pour des réunions, mais là comme je venais avec les enfants Genève représentait la stabilité, car j'ai toujours vécu dans un pays différent chaque trois ou quatre ans et j'ai pensé je veux venir à Genève, les enfants peuvent terminer leur scolarité, je ne veux pas bouger, je veux rester ici pour dix ans vous savez, essayer de rester quelque part, prendre une maison, les enfants... tout est... beau, du lait du chocolat du fromage vous savez, le genre de choses auxquelles on pense quand on pense à la Suisse.

Il apparaît dans l'exemple d'Alexandra que le choix de Genève n'est pas uniquement motivé par une opportunité professionnelle, mais également – et surtout – par la perspective de pouvoir accomplir un mouvement qui lui permettra de se sentir à l'aise. Le projet de mobilité s'articule ici avec un projet d'immobilité. Ceci repose sur une projection étroitement liée à l'espace physique de destination qui dans sa représentation symbolise la « stabilité », le « paradis » (le chocolat, le fromage). Durant l'interview, elle explique qu'après une longue et éprouvante expérience de « terrain » (notamment au Rwanda durant la guerre civile), elle souhaite désormais se stabiliser quelque part. La Suisse représentant cela. Ce choix s'articule avec le fait qu'elle considère le système de scolarité dans ce pays comme de bonne qualité. En effet, se transférer à Genève est synonyme pour Alexandra d'une possibilité de ne plus bouger « pour dix ans ». Ceci souligne l'importance des aspirations et des attentes qui composent la prise de décision sous-tendue par la carrière mobile. S'installer à Genève dans le cas d'Alexandra peut être considéré comme traduisant un processus de « partial exit » (Andreotti 2013). En effet, l'intense mobilité que sa position lui a imposée relevait pour elle d'un mode de vie négatif, mais c'est cette même position et sa situation privilégiée qui a rendu possible un déplacement plus satisfaisant.

Choisir une qualité de vie

C'est le cas également de Catherine lorsque je lui demande pourquoi elle compte prendre sa retraite ici. « Si ce n'est pas ici où est-ce que je la prendrais ? Je veux rester active intellectuellement », à l'université, « avec les nombreux contacts que j'ai créés ». Elle relève la bonne « qualité de vie » qu'elle trouve ici, et le fait que ses parents se trouvent à Annecy, une ville française située à 40 km de Genève. Elle précise qu'elle n'a « longtemps pas eu envie de venir à Genève », sans doute à cause de la grande proximité par rapport à ses parents ou de la réputation négative de la ville suisse vue depuis Annecy : « ce n'est qu'après le terrain que j'ai découvert que Genève est beaucoup plus agréable que je ne le pensais ». Elle apprécie la riche offre culturelle, opéra, théâtre, concerts, « l'offre intellectuelle énorme », les « causeries », les colloques. Elle ne connaissait Genève que grâce à quelques visites avec ses parents pour y faire du shopping.

Par conséquent, s'ancrer quelque part constitue pour certains internationaux l'opportunité de faire le choix d'un mode de vie. Celui-ci est à penser au regard du parcours migratoire dans son ensemble. En effet, les expériences longues et éprouvantes que de nombreux

internationaux vivent « sur le terrain » peuvent engendrer une fois la carrière touchant à sa fin, la volonté de baser les choix de mobilité sur la quête d'une « qualité de vie ». L'un des sujets qui ont occupé une place importante dans les entretiens est l'expression d'un imaginaire associant la ville de Genève à un sentiment de sécurité et de confort.

Avoir des racines quelque part

Pour certains interlocuteurs, le processus de migration constitue une opportunité de rupture avec des aspects sociaux ou spatiaux antérieurs qu'il convient de tenir à distance. Lorsque le mari de Natalia obtient un poste à l'ONUG et que celle-ci quitte l'Union soviétique à la fin des années 1980, il n'était pas prévu que le couple passe plus de quatre ans à l'étranger :

Je ne voulais pas venir ici [à Genève]. Je pensais qu'il ne s'agirait que d'une parenthèse dans ma vie, que je resterais le temps de finir mon doctorat, puis que je rentrerais pour travailler à Moscou.

Mais la chute de l'Union soviétique a provoqué en elle une crainte du retour dans une Russie qu'elle considère alors comme un « Nouveau monde inconnu » :

Il y a eu un putsch en Russie [...], je ne voulais pas rentrer juste après. Ce n'est pas [pour une raison] politique, mais c'est plutôt [le fait de rentrer] comme sauter dans un précipice inconnu sans savoir ce qui vous attend, car le système entier a été changé [...]. Donc j'ai décidé que ce serait plus sûr de rester ici [à Genève] que d'aller dans monde nouveau et inconnu à Moscou.

Ainsi, sans qu'elle en fasse véritablement le choix, Natalia a été amenée à modifier considérablement son projet migratoire initial. Bien qu'elle ait divorcé de son époux peu après la chute de l'URSS, elle a décidé de demeurer néanmoins à Genève. Elle a terminé son doctorat à distance et s'est mise en quête d'un emploi à Genève. L'unique emploi qu'elle a pu trouver était dans les services généraux à l'ONU, en deçà de ce que ses qualifications auraient pu lui permettre d'obtenir. Consciente qu'il s'agissait là de la seule manière de rester à Genève, elle a tout de même accepté l'emploi et a décidé que dorénavant ce serait en Suisse que se situerait sa résidence. Bien qu'« émotionnellement », elle dise être « davantage là-bas [en Russie] qu'ici [à Genève] », elle a construit des ancrages en Suisse, et ce principalement pour que ses enfants « aient des racines quelque part » :

Lorsque nous avons du temps nous partons en voyage en Suisse pour faire découvrir à nos enfants le pays dans lequel ils vivent, car pour eux se pose la question de l'identité, d'où ils viennent vivant à Genève avec une mère russe et un père allemand... qui sont-ils ? Je pense que dans la mesure où n'allons plus quitter la Suisse, il est plus naturel qu'ils s'identifient à Genève et à la Suisse, c'est pourquoi nous essayons de voyager [...]. Je pense qu'ils peuvent mieux construire leur personnalité s'ils ont des racines quelque part, il ne s'agit pas d'être des citoyens du monde et de n'appartenir à aucun endroit.

Les efforts que Natalia déploie pour que ses enfants « appartiennent à un endroit » indiquent que l'ancrage ne relève pas d'une *nature* et qu'il nécessite un rôle actif des personnes. Ce rôle est à considérer comme un processus dynamique qui n'est pas sans susciter de l'incertitude et des doutes :

Je vis assise entre deux chaises, je pense, j'ai passé le même nombre d'années en Russie et en Suisse, mais je ne suis nulle part. Lorsque je serai plus âgée et dans l'éventualité où mon mari décède et que mes enfants ont leur propre famille, où irais-je en étant toute seule ? Je ne sais pas... je resterais ici, je resterais là où se trouvent mes enfants, car... qui a besoin de moi en Russie ? Si à ce moment-là ma mère ne vit plus, qu'est-ce que je ferais là-bas ? En plus la vie là-bas a tellement changé depuis que je suis partie que je ne trouverais jamais ma place. Donc je dois construire ma vie plus ou moins ici, je pense qu'ainsi j'ai plus de chances d'avoir une sorte d'attachement sentimental [à Genève] que si j'allais soudainement dans un endroit qui n'est plus le mien.

Ces propos invitent à rapprocher la dynamique des ancrages et la construction des appartenances au cours du parcours migratoire à la comparaison que Lévi-Strauss (1962) effectue entre le « bricoleur » et « l'ingénieur ». L'ingénieur réalise des actes en fonction d'un projet et d'un rendement tandis que le bricoleur ne réalise pas moins bien des actes, mais il compose avec « les moyens du bord » (Lévi-Strauss 1960 : 27) :

Son univers instrumental est clos, et la règle de son enjeu est de toujours s'arranger avec les « moyens du bord », c'est-à-dire un ensemble à chaque instant fini d'outils et de matériaux, hétéroclites au surplus, parce que la composition de l'ensemble n'est pas en rapport avec le projet du moment, ni d'ailleurs avec aucun projet particulier, mais est le résultat contingent de toutes les occasions qui se sont présentées de renouveler ou d'enrichir le stock, ou de l'entretenir avec les résidus de constructions et de destructions antérieures. L'ensemble des moyens du bricoleur n'est donc pas définissable par un projet (ce qui supposerait d'ailleurs, comme chez l'ingénieur, l'existence d'autant d'ensembles instrumentaux que de genres de projets, au moins en théorie); il se définit seulement par son instrumentalité, autrement dit et pour employer le langage même du bricoleur, parce que les éléments sont recueillis ou conservés en vertu du principe que « ça peut toujours servir ».

Dans cette perspective, la figure de l'ingénieur peut s'appliquer aux études qui accordent une trop grande importance à la *culture* ou aux principes d'appartenance anté-migratoires et classificatoires (ethnie, religion, nationalité). Au contraire, l'approche du cosmopolitisme proposée ici trouve un écho dans la figure du bricoleur en ce sens que les personnes migrantes composent avec « moyens du bord » résultant d'une inscription située dans un monde donné. La suite de l'entretien de Natalia, lorsqu'elle évoque la difficulté de rentrer en Russie, illustre bien cette affirmation :

Rentrer à la maison [en Russie] c'est comme retourner dans votre jeunesse, vous ne pouvez pas retourner dans votre jeunesse. Je pense que je suis une sorte d'immigrante idéale, car je suis venue dans un pays et j'ai décidé d'accepter la situation telle qu'elle est, j'ai appris la langue, j'ai trouvé un emploi, j'ai fondé une famille, j'ai une maison donc je pense que je me suis enracinée. [Bien qu'] émotionnellement je sois plus là-bas qu'ici, le choix est fait donc les émotions ne comptent plus, il s'agit de [mener] sa vie au jour le jour, de la

famille, du futur. [S'attacher aux] émotions c'est comme revenir en arrière, comme traverser deux fois la même rivière, ce n'est pas possible.

Il semble, à la lecture de ces propos, que les personnes migrantes accumulent des expériences et qu'un retour ne soit jamais réellement possible. En définitive, être cosmopolite peut être considéré comme le fait de composer avec une pluralité d'expériences vécues ou imposées par un environnement social ou politique, des expériences relationnelles et un rapport spécifique aux lieux.

Être soi comme un composite

La flexibilité de l'appartenance à un ou plusieurs lieux caractérise également l'expérience migratoire de Samuel, enfant de travailleurs humanitaires employé aujourd'hui dans une ONG basée à Genève après avoir vécu dans de nombreux pays et fait des études aux USA. La flexibilité de l'ancrage résidentiel est ici étroitement liée à l'expression d'une appartenance culturelle composite :

Si on me demande d'où je viens je ne connais pas la réponse, je veux dire que la réponse dépend de combien de temps je souhaite que la conversation dure (rires) [...]. Oui j'ai un passeport américain et culturellement, ou ma manière de parler font que je suis davantage américain que quoi que ce soit d'autre, c'est sûr. Mais en même temps je me sens surtout américain lorsque je ne suis pas aux USA; lorsque je rentre aux USA je me sens beaucoup moins américain. Je suis comme sans racines, mes parents ne vivent pas là-bas et moi [aux USA] je n'ai jamais vécu hors de l'université donc je n'ai jamais vécu [réellement] aux USA. Si je devais quitter ici [Genève], si je me faisais licencier demain, je ne retournerai pas aux USA, ce n'est pas chez moi [it's not a home], je ne sais pas où j'irais. Si je devais partir, j'irais probablement en Sierra Leone, là où se trouve ma famille [...]. Chez moi c'est vraiment là où se trouvent ma mère et mon père plus que n'importe où ailleurs, et cela change évidemment, ils étaient en Malaisie et maintenant ils sont en Sierra Leone.

L'exemple de Samuel suggère que les personnes migrantes développent au cours de leur mobilité des appartenances et des ancrages multiples qui reposent tant sur des aspects relationnels (famille, etc.) que sur un rapport au lieu ou encore à des projets de carrière. Ce phénomène est défini par Nowicka et Kaweh (2009 : 66) comme : être soi (*self as being*) comme un composite de divers éléments de différentes cultures ».

9.4.2 Migration et cohésion de vie

Cela invite à relativiser les représentations déterritorialisées formulées à l'égard des élites migrantes et attachées à la rhétorique des flux. Postulant la disparition des frontières physiques, plusieurs auteurs ont annoncé l'avènement d'une « société en réseaux » (Castells 1998), ou encore une « liquéfaction » du monde (Bauman 2000). En dépit toutefois de la facilité de mouvement dont les internationaux jouissent – laissez-passer, valises diplomatiques,

exonérations de taxes, etc. – il résulte de la présente recherche que le fait de construire des attachements physiques de différents types détient une grande importance au sein du projet migratoire et que cela ne se fait jamais sans questionnements, sans incertitude et sans difficulté.

L'exemple des internationaux montre de quelle manière les arbitrages au cours de la carrière migrante intègrent la recherche d'attachements et d'appartenances à de nouveaux lieux. Comme je l'ai mis en évidence dans cette section, la migration de modes de vie résulte dans la construction d'attachements avec des motivations variées telles qu'un lieu où prendre sa retraite, une identité politique qui acquiert davantage d'importance que celle d'origine, ou encore une accumulation de nombreuses missions de courte durée dans différents pays. À travers ces exemples, cette section a permis d'éclairer la complexité des arbitrages entre mobilité et immobilité qui caractérisent les expériences de migration. C'est une affirmation similaire que font Benson et O'Reilly (2009: 1), pour qui la migration peut être considérée comme « une route vers un mode de vie plus satisfaisant, spécialement en comparaison de celui laissé derrière ». Une analyse de la mobilité ne peut donc pas faire l'économie des processus d'immobilité, et ce autant de la part des personnes qui ne bougent pas que des fixations que s'imposent les ménages mobiles eux-mêmes.

Breviglieri (2010) propose une réflexion stimulante sur les arbitrages spatiaux tels que cette section l'a entrepris. À partir d'une relecture de la célèbre triade de Marcel Mauss dans son *Essai sur le don* (donner, recevoir, rendre), il analyse « l'orientation existentielle » par les personnes migrantes comme étant divisée en trois « économies » : « partir, rester, revenir ». Comme dans le modèle théorique de Mauss, l'attention des études sur la migration se porte ordinairement sur le troisième élément de la triade (revenir). Breviglieri suggère quant à lui que la deuxième (rester) mérite une analyse plus approfondie, car elle suppose une tension entre l'obligation de « faire retour », d'imaginer la dimension festive des retrouvailles, et l'impossibilité même d'un tel retour et d'infliger ainsi des souffrances aux proches. Il en résulte un « pourrissement de la situation d'exil » (Breviglieri 2010 : 73). Rester correspond par conséquent à « une approbation de la séparation » (Id.).

Bien qu'il se cantonne à un modèle théorique sans démonstration empirique, le texte de Breviglieri a néanmoins le mérite de ne pas considérer le déplacement comme pouvant

s'affranchir d'épreuves, de souffrances. C'est peut-être à l'horizon du « pourrissement de la situation d'exil » que la migration offre les promesses d'une « renaissance » (Id : 66), comme l'a laissé entrevoir le parcours de ce chapitre. Au gré des frontières de la langue, de la citoyenneté et de l'ancrage résidentiel, celui-ci a permis d'entrevoir le fait que la mobilité transnationale des internationaux ne se constitue pas uniquement pour et par les aléas de la carrière professionnelle, bien que celle-ci puisse dicter les lieux et les modes contenus dans le projet migratoire. Elle correspond également, et cela va presque sans dire, un projet familial, un projet de citoyenneté et un projet résidentiel.

Ce chapitre a porté sur la flexibilité et l'inconstance des identités, des attachements et des appartenances au cours de la trajectoire migratoire. Il m'a permis de montrer comment se *défait* la communauté. Ce mouvement en appelle à un mouvement de « renaissance » au gré des frontières. Il est dès lors possible d'analyser de quelle manière et au gré de quelles épreuves les internationaux *font* communauté. C'est sur quoi les deux chapitres suivants se penchent.

Chapitre 10 Quand mobilité rime avec précarité

Le chapitre précédent l'a bien montré, la migration fait bouger les lignes de démarcation identitaires et pousse les personnes mobiles à négocier en permanence leur rapport aux frontières. Lorsque Breviglieri (2010) évoque la cohésion de vie recherchée au cours de la trajectoire migratoire à l'aune d'une « renaissance », il se focalise essentiellement sur la difficulté que représente le retour dans les pays d'origine. Ce chapitre se penche sur les difficultés qui s'imposent aux internationaux à l'arrivée dans le pays d'accueil. Cela est rarement le cas dans les études portant sur les élites migrantes²⁷². Il faut relever en effet que les conditions de migration ne sont pas identiques en fonction du statut légal, de la nationalité, du motif migratoire ou du niveau socioéconomique.

En effet, dans les entretiens menés avec des fonctionnaires internationaux, le voyage à proprement parler n'est pour ainsi dire jamais décrit, ce qui donne l'impression que le transfert d'une « *duty station* » à une autre se fait sans encombre. Cela est sans doute vrai pour ce qui concerne les déplacements physiques, facilités par une assistance logistique et financière mise à disposition par l'ONU ou certaines multinationales lors de déménagement. À en croire mes interlocuteurs, la mobilité spatiale ne représente pas une épreuve. Il ne s'agit pas d'affirmer que les déplacements entrepris par les internationaux sont dénués d'incertitude ou d'inconnu. Toutefois, le passage d'un lieu à un autre, quelle qu'en soit la distance, constitue en général la partie la plus brève des entretiens et suscite relativement peu de descriptions.

En revanche, le fait se déplacer dans l'espace n'entraîne pas forcément une ascension sociale. Je démontre dans ce qui suit une dimension de l'expérience migratoire où une mobilité spatiale, bien qu'entreprise par des personnes communément désignées comme des *élites*, engendre une mobilité sociale vers le bas. Deux aspects de précarité que peuvent éprouver les

²⁷² cf. *supra*, chapitre 4.

internationaux de Genève sont apparus au cours de mon enquête de terrain. Le premier est lié aux conditions matérielles des stagiaires non rémunérés se déplaçant à Genève pour espérer obtenir une expérience valorisable pour leur carrière, voire un emploi fixe dans l'institution. Le second repose sur les rapports de genre au sein de la Genève internationale et la déqualification sociale dont certaines femmes font l'expérience.

Ces deux aspects, présentés ci-après, suggèrent que les processus qui mènent à la constitution de la communauté internationale reposent également sur l'épreuve faite du coût de la vie à Genève d'une part et de la position hiérarchique des femmes au sein de la Genève internationale. Auparavant, la première section est consacrée à la manière dont les internationaux décrivent un « changement de mode de vie » lorsqu'ils arrivent à Genève. Il résulte de ces analyses que le cosmopolitisme peut s'avérer une stratégie pour pallier des situations de précarité, ce qui invite à dissocier cette notion du statut d'élite des personnes migrantes.

10.1 Mobilité spatiale et mobilité sociale

10.1.1 Un mode de vie différent

L'impact du coût de la vie genevois sur le niveau de vie est une thématique récurrente dans les entretiens menés auprès des internationaux. L'articulation entre mobilité géographique et mobilité sociale s'exprime en termes de statut social. En effet, le rêve de « paradis » que Genève représente pour certains, synonyme de qualité de vie élevée, d'un emploi stable et d'une situation sûre et confortable, se heurte à des obstacles tels que le coût de la vie élevé.

Abel est employé d'une institution onusienne de la MIE. Il est originaire d'Éthiopie et a quarante ans au moment où je le rencontre. Avant d'arriver à Genève, il occupait au siège du PNUE à Nairobi. Il évoque le niveau élevé dont il jouissait dans la capitale kenyane en relevant qu'il a quitté une maison individuelle avec piscine pour un appartement de 60 m². Il décrit la manière dont lui et d'autres collègues expérimentent le passage d'un lieu à un autre :

Tout le monde pense que venir à Genève est comme arriver au paradis, tout est disponible pour vous, vous savez, c'est la haute société [high class society]. Mais si vous regardez ces gens, spécialement dans le cercle international, ils ont déjà construit leur vie. Les gens qui ont vécu au Zimbabwe, au Kenya par exemple, sont des gens qui ont des piscines dans leur lotissement privé [compound]. Donc quand ils arrivent à Genève et se retrouvent coincés dans un appartement, car c'est très difficile et trop cher de trouver une maison ou

*d'avoir une vie semblable à celle qu'ils menaient [avant]. Pour la plupart de ceux que je connais, lorsqu'ils arrivent ici, ils adoptent un mode de vie complètement différent et ça devient même très difficile pour eux*²⁷³.

Les propos d'Abel évoquent une précarisation matérielle engendrée par la mobilité géographique à destination de Genève. Le coût de la vie élevé se répercute également sur les services auxquels les fonctionnaires internationaux recourent pour assumer les obligations d'une vie de famille parallèlement à une carrière professionnelle. Ainsi, la migration engendre selon les propos d'Abel, un « mode de vie complètement différent ». Pour illustrer ce changement de mode de vie, Abel prend l'exemple des tâches domestiques :

Avant [quand nous habitons à Nairobi], la question ne se posait pas, si vous vouliez manger, si vous vouliez avoir votre chemise repassée... tout était livré, mais ici [à Genève] vous devez aller au pressing [...]. La plupart des gens ne cuisinent pas, ils s'assoient à table lorsque tout est prêt. En arrivant ici, vous devez sortir vous-mêmes la poubelle, tout cela était fait [par d'autres] auparavant et maintenant c'est à vous de le faire.

Ce changement de mode de vie implique une diminution du temps dédié aux loisirs au profit du temps dédié aux tâches domestiques. Le récit d'Alexandra, directrice d'une agence de l'ONU à la MIE, confirme les propos d'Abel. Alexandra est seule avec sa fille la majeure partie du temps, car son mari est fréquemment en voyage professionnel. Ses horaires de travail, du fait de la nécessité de communiquer avec le bureau de New York, s'étendent de 14 h à minuit. Elle emploie une personne pour s'occuper de sa fille le soir. Elle affirme que cela n'est pas suffisant, mais qu'elle ne peut pas se permettre de payer un service plus important. Elle compare la situation de Genève à Rio de Janeiro, où elle était postée précédemment:

Au Brésil j'avais trois employés à la maison, j'avais un chauffeur, une gardienne d'enfants et une femme de ménage parce que vous voyez, vous avez une grande maison, un jardin...

Les villes du « terrain » sont généralement décrites comme permettant d'employer du personnel domestique. En revanche, New York apparaît dans les récits comme la ville qui ne nécessite pas de personnel, car elle offre de nombreux services à la personne. De plus, les horaires étendus des commerces dans la métropole états-unienne sont considérés majoritairement comme garantissant l'autonomie des internationaux dont la charge professionnelle est conséquente. C'est le cas d'Alexandra, qui compare Genève avec New York. Cette dernière offre selon elle davantage de flexibilité, tandis qu'à Genève, il est important de « s'organiser »:

²⁷³ Entretien du 19 juin 2012.

C'est un défi à relever parfois, car [à Genève] ce n'est pas comme à New York, où les supermarchés sont ouverts jusqu'à minuit, où vous pouvez vous faire livrer vos vêtements lavés à domicile, où vous pouvez emporter de la nourriture près de chez vous. Ici ce n'est pas... vous devez être organisé... pour vivre ici vous devez être organisé.

En termes de statut social, les exemples d'Abel et Alexandra démontrent que se déplacer géographiquement revient à une perte de privilèges. Il est intéressant de constater que malgré cela, la perception des internationaux du point de vue local leur attribue tout de même un niveau de vie plus élevé.

10.1.2 Statut perçu, statut vécu

La fluctuation des modes de vie entraîne un décalage entre le niveau socioéconomique tel qu'il est perçu par les collègues restés « sur le terrain » et la reconfiguration du niveau socioéconomique engendrée par la venue à Genève²⁷⁴ :

Les gens vous disent "vous [les internationaux], vous êtes payés beaucoup d'argent"... mais si vous regardez aux factures et aux dépenses il est impossible d'épargner, vous pouvez épargner, mais c'est une petite partie de ce que vous gagnez, tandis que là-bas [sur le terrain], par exemple les gens qui travaillaient à l'OMS au Zimbabwe ou au Kenya pouvaient mettre 40% de leur revenu de côté... ici vous oubliez. Donc, venir ici, oui c'est un lieu très bien, mais vous savez que vous serez perdants en terme d'épargne... Vous avez tout ce dont vous avez besoin, tout est disponible en termes de liberté par rapport à avant, mais le reste devient très limité. Si vous regardez en arrière et que vous voyez certains de vos amis qui sont restés là-bas, certains ont acheté des demeures incroyables... et là vous vous dites Oh mon Dieu ! si j'étais resté j'aurais pu avoir la même chose.

Cet extrait suggère la tension qui peut apparaître entre un choix professionnel qui penche vers Genève (Abel dit qu'« en termes de profession, Genève est le lieu où il faut être ») et un choix matériel à l'aune duquel le « terrain » offre de meilleures conditions. De plus, il apparaît ici que le statut d'« international » est fluctuant au niveau de l'expérience, mais relativement peu au niveau des représentations. Ainsi, il semble à Abel que ses anciens collègues ne réalisent pas que son niveau de vie a baissé depuis qu'il réside en Suisse.

À Genève, les internationaux sont également confrontés à des représentations figées sur leur niveau de vie. Dans la suite de l'entretien, Abel raconte que durant les premiers temps de son séjour, il entretenait des relations tendues avec ses voisins. Il dit avoir ressenti par moments

²⁷⁴ Scott (2006) relève à ce propos que les études sur la migration sont fortement polarisées entre les hauts cadres et les élites d'une part et les migrants précaires, non-qualifiés ou clandestins d'autre part. Il affirme que l'Europe attire principalement des migrants qui font partie de « la classe moyenne de masse normale » (Scott 2006 : 1107) et en appelle à davantage de travaux sur cette portion de la population mobile. L'affirmation de Scott résonne dans les résultats de la présente recherche sur les internationaux qui font état d'un statut socioéconomique moins élevé que celui qui leur est attribué dans le sens commun.

une certaine hostilité de leur part. Il mentionne en particulier le cas d'un voisin qui ne lui a pas adressé la parole durant une année. Depuis ils se sont expliqués et à présent leurs enfants jouent fréquemment ensemble. Lorsque je lui demande la raison de ce malaise, Abel évoque la réputation négative dont jouissent les internationaux à Genève. Il cite son voisin selon qui il est injuste que les employés de l'ONU gagnent autant d'argent. Abel dit avoir dû lui expliquer que ce n'est pas le cas, que c'est la réputation que les internationaux ont, mais que « ça entre par là et ça ressort par là » et que certes il avait vécu dans de grandes maisons, mais qu'il n'avait qu'à voir dans quel type d'habitat il réside aujourd'hui.

Cette section a permis de mettre en évidence que malgré la rigidité des représentations, les internationaux apprennent à franchir les lignes et à s'approprier différents modes de vie. Il faut voir en cela la marque d'un apprentissage d'une grammaire cosmopolite. Dans ce qui suit, je poursuis cette réflexion à la lumière de l'expérience des stagiaires de l'ONU.

10.2 La précarité des stagiaires de l'ONU

Des dynamiques similaires s'observent parmi les jeunes professionnels qui se rendent à Genève dans le but d'effectuer un stage au sein de l'ONU. Au moment de l'enquête de terrain, la MIE comptait près d'une centaine de stagiaires répartis dans les différentes organisations²⁷⁵. De manière générique et à quelques exceptions près, les stagiaires employés par l'ONU ou par les OI ne touchent pas de rémunération. En revanche, selon les critères d'éligibilité à un poste de stagiaire, les candidats à des postes de stagiaires doivent être engagés dans une formation universitaire de niveau Bachelor au moins. Selon les critères de la MIE, et c'est le cas pour la plupart des OI, il est clairement stipulé qu'un stage ne peut mener à un emploi fixe dans l'organisation. Les stagiaires doivent laisser s'écouler une période de six mois avant de pouvoir candidater à un poste fixe dans une organisation rattachée à l'ONU.

De par mon propre statut de stagiaire (cf. chapitre 3), j'ai pu suivre les activités d'un groupe de stagiaires qui étaient en poste au moment de l'enquête de terrain. À cette période, l'association des stagiaires de la MIE était en train de se reformer après avoir été inactive durant quelques années par manque de personnes impliquées. Mis à part les stagiaires de la MIE, d'autres associations de stagiaires existent dans les autres OI et à l'ONU. Toutes ont pour double

²⁷⁵ Il n'est pas aisé de faire le compte exact du nombre de stagiaires en poste à la MIE comme dans toutes les OI car la durée et le type de contrats varient fortement d'une situation à une autre.

objectif d'organiser des événements sociaux permettant de faire des rencontres et de faire du lobbying auprès des institutions en vue d'améliorer les conditions d'emploi des stagiaires. En outre, une association regroupant des membres de toutes les OI, la Geneva Interns Association (GIA) s'est révélée très active durant mon terrain.

Le premier objectif poursuivi par la GIA est d'animer « la vie au-delà du travail » (*life beyond work*)²⁷⁶. En parallèle, son autre objectif est d'améliorer les conditions de travail des stagiaires au sein de l'ONU et des OI. Dans cette perspective, elle a participé à la diffusion à Genève d'une campagne lancée en 2012 au siège de l'ONU à New York et nommée « Unpaid is Unfair » (ne pas être payé est injuste). Cette campagne dénonce le fait que les stages de l'ONU ou des OI ne soient pas rémunérés, et ce d'autant plus que les villes-siège, à l'instar de Genève, Vienne ou New York, sont toutes caractérisées par un coût de la vie extrêmement élevé, ce qui proscrit pour de nombreux jeunes diplômés l'accès à des emplois temporaires dans ces institutions. Cette campagne s'appuie sur les valeurs d'universalisme contenues dans la charte des Nations Unies pour faire respecter à l'organisation qui en est à l'origine ses propres déclarations.

En 2013, la GIA a lancé sa propre campagne intitulée « Pay your interns » (payez vos stagiaires). Par ce biais, elle affirme que les Nations Unies devraient montrer l'exemple du point de vue éthique en accédant aux demandes de rémunération de stagiaires qui n'ont pas forcément les moyens d'assurer leur subsistance à Genève.

10.2.1 « Une ligne de plus sur mon CV »

Nombreux sont ceux qui parmi les jeunes professionnels, soulignent l'importance pour leur carrière professionnelle d'occuper un poste dans une organisation internationale de l'ONU et qu'ils sont prêts pour cela, à renoncer à une rémunération correspondant à leur niveau de formation. Javier est stagiaire du PNUE de vingt-huit ans. Il détient un diplôme universitaire d'ingénieur forestier obtenu en Espagne, dans son pays d'origine. Concernant les raisons pour lesquelles il a décidé de devenir stagiaire à l'ONU, il affirme que :

Trouver un job est quasiment impossible, car je n'ai pas réellement d'expérience. Ma sœur vit ici, donc je vis avec elle et ainsi je ne dois pas payer de loyer, ce qui est un grand avantage pour moi. J'ai candidaté au

²⁷⁶ Site de l'association [www.internsassociation.org]

PNUE, car je voulais travailler dans le domaine de la conservation, de la conservation de l'environnement ou de la biodiversité ou quelque chose de ce genre. Quand j'aurai fini ces six mois de stage, j'aurais une ligne de plus dans mon CV, [une ligne] qui dit que j'ai travaillé pour le PNUE donc ça me donnera peut-être des opportunités²⁷⁷.

L'importance que représente l'ONU pour de jeunes professionnels pousse Javier à vivre dans des conditions précaires au nom d'une « ligne de plus dans [son] CV ». Il compte sur les opportunités qui lui seront offertes grâce à l'expérience passée au sein d'une OI à Genève. Ce discours est tenu par de nombreux stagiaires qui se disent prêts à faire face à des difficultés économiques pour pouvoir obtenir de telles opportunités. Javier poursuit :

Je suis prêt à souffrir six mois avec la perspective positive qu'après cela j'aie une meilleure opportunité, et c'est mieux que de ne rien faire en restant en Espagne où je ne ferais que dépenser de l'argent [...]. C'est pour cela que j'ai décidé de venir ici.

La situation de précarité de Javier est mise en lumière par sa volonté de profiter son stage pour se divertir également, alors qu'actuellement il dit ne pas avoir « assez d'argent pour une bière ». Face à cette situation, il formule l'objectif de trouver parallèlement à son stage non rémunéré un emploi comme « nettoyeur » (*cleaner*) ou comme « gardener ». Lorsque je lui demande comment il vit le fait, en tant que professionnel qualifié en possession d'un diplôme universitaire, de prétendre à un tel emploi, il répond : « Si tu n'as pas d'argent tu ne peux pas survivre, mais si j'ai un emploi [rémunéré] je peux profiter de l'été ».

D'autres interlocuteurs expriment des difficultés et des incertitudes qui dépassent la seule dimension économique liée à la volonté de se divertir. Le récit de Kim, présenté ci-après, donne à voir que la situation de précarité engendrée par les conditions d'emploi au sein de l'ONU entraîne un inconfort dans plusieurs domaines qui renforce son attachement à la *communauté internationale*.

La communauté à l'aide

Les conditions difficiles qui s'imposent aux stagiaires de l'ONU justifient que ces derniers, dans leur quête d'une autonomie, renforcent leur appartenance à la communauté internationale. C'est le cas notamment de Kim, arrivée de Corée du Sud quelques mois avant notre entretien, à l'automne 2011. Elle détenait un contrat de stage pour une durée de six mois au PNUE. Elle avait vingt-cinq ans lorsque je l'ai rencontrée et son stage venait d'arriver à son

²⁷⁷ Entretien 13 juin 2012.

terme. Néanmoins, Kim espérait parvenir à étendre son contrat de stage ou à le convertir en un contrat de consultante afin de demeurer dans l'organisation. Pour plusieurs de mes interlocuteurs, comme il en a finalement été pour Kim, ce projet n'a pas pu être concrétisé, la fin du stage marquant généralement la fin de la présence à Genève. Comme l'affirme Kim, « la concurrence est très dure »²⁷⁸ et bien que possédant un diplôme en sciences environnementales d'une grande université canadienne, elle a « peu de chance de rester à Genève ».

Cette incertitude, Kim l'a également éprouvée alors qu'elle recherchait un appartement à son arrivée à Genève. La pénurie de logements vides dans l'une des villes qui comptent le taux de vacance le plus faible d'Europe impacte d'autant plus la mobilité résidentielle des stagiaires qui ne peuvent pas faire valoir de revenu auprès des bailleurs. Avant son arrivée à Genève, Kim n'était pas parvenue à trouver un lieu où résider et dit avoir été obligée de passer ses premières nuits genevoises dans un hôtel très cher. Après quelques jours, ses nouveaux collègues lui ont été, dit-elle, d'une grande aide pour trouver un logement.

Cette aide a pris la forme de ressources virtuelles en premier lieu. Plus spécifiquement, les conseils de ses collègues lui ont permis de découvrir le site Internet Glocals.com (cf. chapitre 7). Elle dit également s'être servie de la page Facebook de la GIA. Celle-ci vise l'échange d'informations sur les opportunités de logement. Par la suite, Kim, à l'instar de Javier, a fréquenté assidument les nombreux événements regroupant les stagiaires de l'ONU tels que les UN Drinks qui se tiennent de manière hebdomadaire.

En définitive, Kim affirme avoir pu faire face aux diverses difficultés rencontrées lors de son séjour à Genève grâce à la *communauté internationale*. Ses collègues, d'autres stagiaires, ou des connaissances rencontrées en dehors de sa fonction professionnelle lui ont été d'un grand soutien, dit-elle. Le coût de vie élevé de Genève décrit par les répondants invite à reconsidérer l'articulation entre mobilité géographique et mobilité sociale.

²⁷⁸ Entretien 19 avril 2012.

10.3 Rapports de genre et quête de reconnaissance

10.3.1 Donner un genre à la migration

Boucher (2007: 383) affirme que « la migration qualifiée a eu une histoire sans genre » (*skilled migration has slipped by a genderless story*). La politiste entend par là que dans le champ d'études consacré à la migration qualifiée, les sujets sont définis par le masculin neutre sans distinguer leur genre, laissant entendre ainsi que les migrants qualifiés sont unanimement des hommes. Kofman (2000) affirme pour sa part que la littérature sur la migration sépare de manière paradigmatique les hommes qualifiés et les femmes non qualifiées, résultant ainsi sur un éclairage des stratégies économiques et de carrière pour les premiers tandis que les secondes sont en général étudiées à travers le prisme de leurs stratégies familiales en tant que mères transnationales. Kofman affirme également que les femmes sont plus nombreuses à migrer, mais que leurs qualifications sont plus fréquemment et plus fortement dévaluées. Ce constat est également formulé par Riano et Baghdadi (2007), qui démontrent que les femmes migrantes ont recours au travail volontaire dans le but de créer des réseaux et de tenter une réintégration sur le marché du travail.

Restituer la capacité d'agir aux femmes migrantes

Selon ces auteurs, la migration est à envisager comme un processus décisionnel collectif et impliquant autant des dimensions sociales, culturelles et économiques. Elle ne doit pas être perçue comme relevant de la seule carrière professionnelle, souvent associée à l'imaginaire masculin, selon ce que Kofman (2004) nomme un « réductionnisme théorique ». Celui-ci explique selon elle la raison pour laquelle les femmes migrantes demeurent absentes des études sur la migration qualifiée, quand bien même leur proportion en comparaison avec les hommes est en forte augmentation, comme c'est le cas en Suisse (Pecoraro et Fibbi 2007). L'auteure démontre dans un autre article (Kofman 2000) que les interprétations dominantes de la mondialisation s'appuient principalement sur une étude des réseaux professionnels dans le secteur à forte dominance masculine de la finance. Ceci explique pourquoi les femmes qualifiées migrantes sont rendues invisibles dans la recherche.

S'il est vrai que la migration renforce et redéfinit la division genrée du travail, notamment en raison de plus grandes opportunités d'expatriation pour les hommes et de la difficulté pour certaines femmes d'obtenir un permis de travail (Hardill et MacDonald 1998), il n'en demeure pas moins que les stratégies migratoires résultent d'une négociation au sein des ménages.

Celles-ci ne sont pas uniquement dictées par un choix de carrière professionnelle. Yeoh et Kooh (2010), à partir d'une étude sur des femmes expatriées à Singapour, affirment que la migration qualifiée produit des expériences très différentes en fonction du sexe, ce qui en fait un processus fortement genré. Selon ces auteurs, la « circulation internationale » est majoritairement constituée de déplacements de carrière en faveur des hommes, ce qui impose fréquemment aux conjointes une dévaluation de leurs qualifications, voire une relégation à la sphère domestique. C'est pourquoi, analysent-elles, la littérature sur la migration qualifiée néglige le rôle des femmes dans le processus migratoire et ne les considère au mieux que comme des « trailing spouses ». Elles proposent au contraire de considérer les femmes migrantes, même lorsqu'elles ne sont pas au bénéfice d'un contrat de travail leur permettant de s'expatrier, comme des « négociatrices actives dans le processus de migration internationale qualifiée (Yeoh and Kooh 2010: 162). Parmi les négociations entreprises par les femmes migrantes, la redéfinition des identités de genre pour s'accommoder des mutations induites par la mobilité est définie comme particulièrement importante.

Dévictimiser les femmes migrantes

Catarino et Morokvasic (2005), dans un numéro spécial de la *Revue européenne des migrations internationales*, s'engagent elles aussi en faveur d'une analyse du rôle actif des femmes migrantes et à repenser l'impact de la migration sur les identités de genre en sortant du seul cadre professionnel et de l'imaginaire faisant du migrant homme le « référent universel » (Catarino et Morokvasic 2005 : 7). Elles en appellent les chercheurs à abandonner « la victimisation des femmes en migration » et à reconnaître leurs « résistances », leurs « ressources », leur « aptitude à réorienter leurs projets et parcours migratoires » (Catarino et Morokvasic 2005 : 13). En effet, comme l'analysent Hardill et MacDonald (1998), un grand nombre d'études portant sur la migration qualifiée ou hautement qualifiée révèle que les expatriés sont majoritairement des hommes dont la plupart sont mariés et que la plupart du temps leurs conjointes les accompagnent durant leur parcours migratoire. Par ailleurs, peu de femmes parviennent à s'insérer dans le marché du travail dans le lieu d'expatriation du mari et lorsqu'elles y parviennent, c'est en général en occupant un emploi à temps partiel et/ou à qualification moindre. Il en résulte une immobilité sociale accompagnant la mobilité spatiale. Elles déduisent de ces observations que l'expatriation pose de nombreux obstacles aux doubles

carrières. À une dévaluation professionnelle vient par ailleurs s'ajouter une rupture de liens affectifs, comme l'affirment Yeoh et Kooh (2010 : 172) :

Pour de nombreuses femmes expatriées, la relocalisation implique non seulement la dévalorisation de la vie productive et la relégation dans la sphère domestique, mais également le fait d'être laissées à la dérive par rapport aux amarres assurées par les liens affectifs de la famille et des amis, de même que la communauté et les lieux. De la même manière que les femmes expatriées retravaillent constamment les rôles productifs et reproductifs face aux contraintes systémiques, des stratégies leur sont également nécessaires pour reconstruire la fabrique sociale et communautaire dans laquelle leur vie était intégrée.

Comme je l'ai mentionné précédemment, cette citation en appelle à concevoir le rôle des femmes migrantes non pas comme un rôle passif face à une rupture de liens familiaux ou sociaux. Il convient au contraire d'analyser la manière dont elles reconstruisent d'autres liens et selon quels principes.

Dans le cas des « expatriés » de Genève, l'image généralement diffusée est, à l'instar de la littérature scientifique, très androcentrée, comme en témoignent les nombreux dispositifs d'action publique dont l'accès est régi par le statut professionnel (cf. chapitre 5). Or, nombreuses sont les conjointes d'internationaux qui migrent à destination de Genève sans avoir elles-mêmes d'accès au travail. Souvent hautement qualifiées, elles ont recours à du travail volontaire en vue de maintenir leurs réseaux actifs ou, dans certains cas, ceux de leurs conjoints. Ce faisant, elles renforcent la frontière de genre. C'est ce processus que j'examine dans cette section consacrée au Cercle féminin des Nations Unies.

10.3.2 Le Cercle féminin des Nations Unies

Les conjoints de fonctionnaires internationaux résidant en Suisse ont toujours bénéficié eux aussi d'une carte de légitimation leur donnant le droit de séjourner sur le territoire durant toute la durée du contrat de la personne employée. En revanche, ce n'est que récemment, en lien avec l'installation de l'OMC à Genève (cf. chapitre 5), que les conjoints jouissent également du droit de travailler. Jusqu'à cette date, les couples dont l'un des membres était un fonctionnaire international s'apparentaient à des ménages mono-actifs. Ainsi j'ai pu observer sur mon terrain un écart générationnel entre les fonctionnaires internationaux qui sont aujourd'hui à la retraite ou proches de l'être et les fonctionnaires plus jeunes. Les premiers font souvent partie de ménages mono-actifs tandis que les seconds sont très fréquemment bi-actifs.

Une seconde évolution est marquée par une transformation relativement récente de la répartition des sexes au sein des Nations Unies. Suite à une campagne initiée à la fin des années 1990 par l'Assemblée générale, le personnel de l'ONU est aujourd'hui proche de la parité entre hommes et femmes²⁷⁹. Auparavant, la grande majorité des fonctionnaires internationaux était composée d'hommes, ce que j'ai pu également vérifier au cours de mon enquête : mes interlocuteurs âgés de plus de cinquante ans sont presque exclusivement des hommes. En dessous de cet âge, et à plus forte raison pour les personnes ayant entre trente et quarante ans, la proportion de femmes est pour ainsi dire égale à celle des hommes²⁸⁰.

Renforcement de l'identité de genre

Ces deux évolutions donnent une piste d'interprétation à la forte identité et à la solidarité de genre que j'ai pu constater parmi les membres du Cercle féminin des Nations Unies (ci-après le Cercle). Dans ce cas précis, la migration fait émerger une barrière de genre entre hommes actifs et femmes sans emploi quand bien même celles-ci sont très fréquemment en possession de diplômes de hauts grades. Pour d'autres fonctionnaires internationaux, plus jeunes, la négociation de la carrière et des stratégies migratoires répond à des logiques plus complexes. En effet, la redéfinition des identités de genre est fortement articulée aux structures étatiques, aux normes institutionnelles et aux politiques (Pessar et Mahler 2003).

C'est notamment durant les *Coffee Mornings* (cf. chapitre 3) que j'ai pu assister à la construction de liens basés sur une forte identité de genre entre les membres. En témoigne l'allusion de la présidente lorsque celle-ci m'a proposé d'assister à l'un des *Coffee Mornings* : « nous ne sommes que des femmes, nous serions ravies que vous nous aidiez à porter des tables ». Durant ces matinées, l'identité de genre a caractérisé un grand nombre de mes interactions avec les membres du Cercle, comme lorsque j'aide à préparer le buffet ou à confectionner des plats et qu'une membre s'adresse à moi en me disant : « mais vous êtes

²⁷⁹ Dans une directive adressée le 23 décembre 2011 aux chefs de départements, de missions et de services, Ban Ki-Moon, secrétaire général de l'ONU relève que si l'ensemble du personnel de l'ONU est composé à près de 50% de femmes, ce n'est pas le cas pour les postes de cadres (P et D). Pour ces postes, la proportion dénote une grande majorité d'hommes. Le secrétaire général incite les chefs de départements, de missions et de services à œuvrer en faveur de la parité à tous les échelons hiérarchiques de l'organisation. cf. également le site de WomenWatch, information et ressource sur l'égalité de genre et la responsabilisation des femmes [www.un.org/womenwatch].

²⁸⁰ De manière plus générale, une étude de Pecoraro et Fibbi (2007) souligne la forte évolution du nombre de femmes hautement qualifiées. En 2000, d'après le recensement fédéral, 35,9 % de migrantes possédaient un diplôme dans le secteur tertiaire alors qu'elles n'étaient que 23,5 % en 1990.

l'homme providentiel ! ». En d'autres occasions, mon statut d'homme est souligné pour marquer l'exclusivité féminine du Cercle, à l'instar de l'une des plus anciennes membres qui en m'apercevant parmi la foule me dit sur un ton de réprimande : « Vous n'avez rien à faire ici, vous ! ». Nombreuses sont en effet les membres qui ne savent rien de ma fonction et associent la présence d'un homme à un rôle technique. Une femme par exemple s'adresse à moi comme avec un air supérieur et me demande de la suivre. Elle me mène vers le pupitre que nous avons préparé à l'intention de la présidente. Elle m'explique comment la sonorisation doit être installée et me voilà faisant des branchements, vérifiant la longueur des câbles et faisant des tests à l'aide d'un ordinateur portable et d'un micro. C'est également en référence à mon statut d'homme qu'il m'a été demandé, dans le cadre d'un autre événement organisé par le Cercle pour des enfants, d'assurer la sécurité.

À partir des observations menées dans le cadre du Cercle, je postule que les conjointes d'internationaux, loin de se cantonner au rôle de « trailing spouses », utilisent l'engagement bénévole et humanitaire pour pallier leur exclusion. Elles échappent ainsi à leur condition liminale et s'approprient une position sociale dans un univers qui valorise principalement les performances professionnelles. Ces stratégies, présentées dans la section suivante, impliquent un renforcement de la frontière de genre et une redéfinition des représentations attribuées respectivement aux hommes et aux femmes.

10.3.3 Performances publiques et empowerment

C'est vraiment incroyable ce que nous pouvons réaliser lorsque les citoyens de cette belle planète bleue se joignent les mains et travaillent ensemble pour un objectif commun.

Ce message de la présidente du Cercle Kajori Massé-Basu sur le site Internet de l'association²⁸¹ évoque l'un des objectifs principaux de l'association qui est la récolte de fonds et le soutien à des projets humanitaires. La quasi-totalité des femmes rencontrées dans le cadre des événements organisés par le Cercle fait preuve d'un grand dévouement et d'un fort soutien aux causes humanitaires et sociales réalisées dans le cadre du Cercle. Un tel engagement s'avère être une stratégie pour composer avec la condition paradoxale de leur statut. Leur séjour comme leur citoyenneté dépendent du statut professionnel de leur époux. Mais ce statut ne les inclut pas, il les rend invisibles et conforte l'emprise masculine sur le monde

²⁸¹ [<http://www.unwg.ch>].

professionnel. La négociation de la frontière de genre par les membres du Cercle se décline en quatre dimensions : la compensation de l'activité professionnelle, la constitution de réseaux, la quête de reconnaissance et l'affirmation de soi par des performances publiques. Elles visent la reconnaissance de la part de divers publics (personnelle, du Cercle, de la communauté internationale, du monde) :

La compensation de l'activité professionnelle (reconnaissance personnelle).

Certaines membres décrivent leur engagement au sein du Cercle comme une conséquence de l'ennui ressenti par leur statut d'expatriée. Une interlocutrice me dit qu'appartenir au cercle féminin revient à « tricoter des chaussettes pour les pauvres » (*knitting socks for the poor*). Néanmoins, celle-ci est une membre active du Cercle et participe à de nombreux événements. Elle est également une habituée des *Coffee mornings*. L'inactivité ou l'ennui sont régulièrement cités. Les femmes actives ne ressentent pas le même besoin de s'engager, ce qu'elles justifient par le fait d'avoir un travail très prenant. Michaela est membre du Cercle depuis dix ans, mais elle ne s'investit véritablement que depuis qu'elle a pris sa retraite deux ans avant notre rencontre. Elle occupait précédemment une position élevée dans une mission diplomatique et affirme n'avoir jamais pu jusqu'à la cessation de son activité professionnelle, s'engager pour le Cercle, car :

Ça prend beaucoup de temps, on nous demande toujours de faire plus, même quand on ne peut faire qu'un petit peu, car ces femmes s'ennuient et n'ont rien à faire²⁸².

« Ces femmes », dit Michaela, marquant ainsi fortement la distinction entre la majorité des membres du Cercle qui sont inactives et elle qui a eu un travail valorisé et occupant une partie importante de son temps. Pour celles-ci, l'engagement dans des activités de travail volontaire permet de constituer des réseaux pour tenter de retrouver une place dans le marché du travail.

C'est le cas notamment de Nadia. Cette Égyptienne d'environ quarante ans dont l'époux est fonctionnaire à l'OMPI effectue de manière bénévole du travail informatique et de comptabilité à raison de deux jours par semaine pour le Cercle. Cela lui permet, dit-elle, de faire des rencontres et d'obtenir de nombreuses informations de différents types. Elle compare Genève à New York ou au Canada, des pays dans lesquels il est selon elle plus aisé de

²⁸² Discussion informelle le 7 octobre 2011.

rencontrer des gens. Nadia a connu le Cercle par le biais d'une association qui propose entre autres des cours de français à des femmes migrantes. Elle s'était adressée à cette structure dans le but de s'inscrire à un cours, mais s'est vue adresser un refus à cause de son statut de diplomate. Il lui a été répondu « vous avez votre propre communauté ». Elle a alors été réorientée vers le Cercle, qu'elle fréquentait depuis un peu moins d'une année lors de notre rencontre.

Elle dit vouloir avant tout travailler. Mais en Suisse, plus que dans les autres pays dans lesquels elle a vécu, il est très difficile pour une femme voilée de trouver du travail, lui semble-t-il. Malgré son diplôme universitaire, son expérience professionnelle et ses qualifications, elle dit avoir ressenti de l'aversion à l'égard des femmes voilées de la part des employeurs auprès desquels elle se portait candidate. Nadia affirme qu'elle ne s'imagine pas vivre ici sans travailler ou en ne s'occupant que de sa fille. Elle dit s'ennuyer d'autant plus que son époux est fréquemment en voyage à l'étranger. « Genève est une ville où il est bien de travailler, notamment en termes de carrière, mais pas pour y vivre trop longtemps », affirme-t-elle.

La constitution de réseaux (reconnaissance des autres membres du Cercle)

Les *Coffee mornings* constituent pour de nombreuses membres un moyen pour se rencontrer et rendre ces rencontres utiles. En fin de matinée, lorsque les discours officiels et les animations ont pris fin et lorsque le buffet a été rangé, ce qu'il reste de temps est employé à des discussions par petits groupes. Il n'est pas rare de voir parmi ceux-ci, une ou plusieurs membres du Cercle s'entretenir avec d'autres femmes en inscrivant des rendez-vous dans un agenda ou en échangeant des coordonnées en tenant en main un téléphone portable. Durant ce moment de la matinée, peut-être le plus important, les membres les plus anciennes prennent fréquemment sous leur aile de nouvelles venues ou des convives d'une fois pour les présenter à leurs connaissances. Elles semblent ainsi acquérir du prestige aux yeux des autres femmes, assoient leur position dans le groupe et s'affirment comme personnes ressources pour différentes tâches. À titre d'exemple, les plus anciennes membres sont aussi souvent celles qui détiennent des responsabilités financières ou de gestion d'un sous-groupe par exemple.

Patricia, que j'ai rencontrée à plusieurs reprises au cours des événements du Cercle, se montre cynique par rapport à ce rituel de fin de matinée. Au cours d'un entretien mené dans une

maison de maître richement décorée de la campagne genevoise, elle affirme que les réseaux de connaissance des membres du Cercle ne se constituent qu'en fonction du statut professionnel des époux. Notre entretien se déroule dans la matinée, son époux est au travail et ses enfants à l'école. Quant à elle, elle ne travaille pas. Au cours de la discussion, loin des regards des autres membres, elle s'emporte en les décrivant, se met à les imiter :

“Oh votre mari est dans la même organisation que le mien” ou “quelle position a-t-il?” ou “quel grade?”... S'il a une position plus élevée alors “nous devons dîner ensemble”. Vous savez c'est leur travail, c'est cela leur travail d'épouses, s'assurer de promouvoir leurs maris, donc elles se disent “OK nous pouvons réunir ces deux personnes, car cela va bénéficier à mon mari”²⁸³.

Ce qu'avance Patricia semble se vérifier dans la mesure où durant les *Coffee mornings*, les épouses d'ambassadeurs ou les femmes dont le mari détient une position haut placée jouissent d'un plus grand prestige et sont plus sollicitées. Il est pertinent par conséquent de se demander si l'acquisition de prestige est relative à la stratégie de constitution de réseaux par les membres ou si elle reflète le prestige des époux ou de sa fonction au sein du Cercle.

La spécificité créative (communauté internationale)

À défaut de pouvoir valoriser elles aussi une position professionnelle, les membres du Cercle usent des pratiques artisanales et artistiques pour se distinguer. Ces pratiques représentent une part importante des activités développées tout au long de l'année. Dans cette optique se tient une fois par année une grande exposition dans le Palais des nations, durant laquelle les membres exposent peintures, sculptures et autres bijoux. Chaque membre qui le souhaite dispose d'un espace délimité pour ses productions. Celui-ci contient une photographie de l'artiste et une courte biographie, sur le modèle d'un musée ou d'une galerie d'art. L'exposition accueille un large public international parmi lequel se trouvent en ce jour de mai 2012 de nombreux époux. Je rencontre en effet ce jour-là l'époux de Nadia ainsi que ceux d'autres interlocutrices que je n'avais jusqu'alors rencontrées que dans le cadre du Cercle. Le public semble globalement enthousiaste à l'endroit des œuvres exposées. Chaque œuvre attire plusieurs personnes à tour de rôle. Par moments, des groupes partagent leur étonnement ou leur réjouissent en reconnaissant l'artiste sur l'image jouxtant une œuvre qu'ils ont appréciée. En revanche, je constate que malgré l'ambition affichée de valoriser le travail artistique des membres, nombreux sont les époux qui profitent de cet événement pour entretenir des

²⁸³ Entretien 7 février 2012.

discussions professionnelles ou qui consacrent une grande partie du temps à consulter leur téléphone portable (fig. 22).



Figure 22: Discussion tenue à l'écart de l'exposition du Cerle féminin des Nations Unies, Palais des nations, 7 mai 2012.

Cette observation pose la question des publics visés par la quête de reconnaissance. Le public international au sens communautaire semble accorder la reconnaissance souhaitée. Les interactions observées entre les artistes postées devant leurs œuvres et le public le démontrent. Le nombre important d'époux présents à cette exposition indique que ces derniers forment également un public visé par la quête de reconnaissance. Mais ce public-là ne semble pas entièrement conquis par les œuvres présentées. Que faut-il en déduire ? Je suis forcé de m'en tenir à des suppositions et il est évidemment hasardeux de formuler une hypothèse valable pour l'ensemble des couples présents ce jour-là. Il faudrait probablement interroger les acteurs à ce propos. Néanmoins, il semble que les représentations fassent preuve d'une dichotomie entre l'utilité du travail rationnel associé aux hommes et l'inutilité ou du travail artistique ou bénévole associé aux femmes²⁸⁴.

L'affirmation de soi par des performances publiques (la reconnaissance par le monde)

Le *Bazar* constitue l'événement de plus grande ampleur organisé par le Cercle. Il se tient chaque année peu avant Noël à l'intérieur du Palais des nations, nécessitant par conséquent un badge afin de pouvoir y participer. Durant une journée entière, sur invitation des membres du Cercle, de nombreux stands richement décorés, tenus majoritairement par des missions

²⁸⁴ Je remercie Julie Perrin de m'avoir suggéré cette piste d'analyse.

diplomatiques, vendent des produits alimentaires et artisanaux en provenance de leurs pays respectifs. À l'occasion du bazar sont tirés au sort les lots de la tombola dont les billets ont été vendus à CHF 5.- l'unité par centaines durant les mois précédant l'événement. Lors du *Coffee morning* du mois de février 2012, le premier après le *bazar* auquel j'ai assisté, la présidente du comité du bazar annoncera que l'édition 2011 de la manifestation a généré un total de CHF 300'000.-. Cet argent est destiné à des projets de développement mis sur pied par le Cercle. Un tel succès est dû à la grande popularité du bazar et à la visibilité que cet événement a accueilli depuis les nombreuses années qu'il se tient à l'intérieur du Palais des nations. Ceci est attesté par la cérémonie d'ouverture du bazar 2011 qui après avoir débuté, comme fréquemment les événements de l'UNWG, par des danses traditionnelles, a réuni des représentants politiques du Canton ou des communes, ainsi que le directeur général de l'UNOG. Suite à la cérémonie, ce dernier, accompagné par deux membres du comité du Cercle, déambule d'un stand à l'autre suivi par des vigiles et des photographes, s'arrête de temps à autre pour faire un achat avant de remonter dans une voiture luxueuse garée devant la porte d'entrée.

Le bazar constitue pour les membres du Cercle une opportunité de rendre visible auprès du personnel de la Genève internationale au sens large (ONU, OI, MD). Mais surtout auprès du monde dans sa globalité, par la médiatisation de la levée de fonds destinée à des projets de développement et par la reconnaissance des bénéficiaires de cette aide. Bien que n'étant elles-mêmes pas employées de l'ONU, elles diffusent grâce à leur contribution les valeurs onusiennes de paix et de développement dans le monde grâce au financement de projets humanitaires. Elles acquièrent ainsi du prestige social tout en dépassant la condition liminale engendrée par leur rapport en clair-obscur à l'univers international de Genève.

Outre les occasions telles qu'en constitue le *bazar*, la quête de reconnaissance par un public mondial s'opère à travers des performances genrées dans l'espace public. Le 9 juin 2011 s'est tenu dans le quartier du Petit-Saconnex, proche du Palais des nations à Genève, un événement nommé « la journée internationale » (*International Day*). Celui-ci a pour but affiché de faire se rencontrer les internationaux et la population locale. Sur une scène installée à cet effet, une femme anime un défilé de costumes traditionnels. Tandis qu'elle présente l'origine des costumes et leurs fonctions rituelles, des membres du Cercle parcourent la scène en tournant sur elles-mêmes, permettant au public d'admirer la richesse des costumes égyptien, bulgare, etc. Pendant ce temps, d'autres membres du Cercle tiennent un stand de nourriture sur lequel

sont disposées diverses spécialités culinaires définies selon leur pays d'origine dont elles vantent les qualités. Devant chaque plat, un écriteau porte le nom du mets et le pays duquel il est originaire. Certaines femmes portent des vêtements traditionnels des pays dont elles sont probablement originaires, notamment une Autrichienne ou une Bavaroise, une indienne en sari, etc.

C'est à cette occasion que j'ai découvert le Cercle, qui a suscité ma curiosité de par la célébration de la diversité culturelle dont le défilé de costumes traditionnels fait preuve d'une part et de par l'exclusive restriction de cette activité à des femmes d'autre part. L'espace public constitue un moyen de se rendre visible. Le défilé constitue pour Patricia une stratégie pour acquérir du prestige et valoriser le rôle des membres :

Nous appartenons à ce groupe, ce [ces femmes] sont toutes mes amies, tout ceci m'appartient et vous allez me considérer [give me value] parce que je vais mettre ma belle robe et parade devant vous parce qu'ici c'est mon pays et nous sommes le monde et nous sommes unies.

Cet extrait démontre que la quête de reconnaissance entraîne un sentiment d'appartenance communautaire à un « groupe » qui est engagé dans une relation avec des publics (« parade »). Cette cohésion est apparue dans les quatre dimensions de la quête de reconnaissance examinées ci-dessus. Il en résulte que la frontière bouge et que l'identité de genre se renforce. Et avec elles une redéfinition des représentations associées aux sexes. Patricia suggère à ce propos que les femmes sont « plus honnêtes » que les hommes – « des hommes des cavernes » – qui « se battent pour leur « carrière » :

Les femmes font preuve de beaucoup plus d'honnêteté entre elles, car lorsqu'elles parlent entre elles elles ne sont pas en train de lutter pour leur propre carrière, elles luttent pour la carrière de leurs époux donc les conversations qu'elles ont entre elles sont plus honnêtes, plus sincères, plus amicales. Ce n'est pas "tu es meilleur que moi" ou "je suis meilleur que toi" ou "je veux ton poste"... les hommes ont ça, je veux dire au club des hommes ils recherchent... ce sont des battants, des hommes des cavernes, les hommes c'est "OK qu'est-ce que tu peux me donner ? Je vais me battre avec toi".

La netteté de la frontière de genre – et son incommensurabilité – telle qu'elle apparaît dans les propos de Patricia confirme l'engagement en faveur d'une approche pragmatique du cosmopolitisme telle que proposée par cette recherche. L'évocation par cette interlocutrice d'une nouvelle économie morale des genres induit que l'engagement par-delà les frontières symboliques est intimement lié à l'expérience des personnes. À lumière des quatre dimensions de la quête de reconnaissance ci-dessus adressées à quatre publics différents, il est possible d'envisager un *continuum* entre les liens intracommunautaires et les liens

intercommunautaires (Ryan 2011). Autrement dit, la dichotomie entre de tels liens peut être écartée au profit d'engagements pluriels et combinatoires auprès de publics situés à des échelles diverses. Fort de cette conclusion, il convient à présent d'identifier selon quelles modalités les internationaux s'engagent dans la communauté internationale de Genève. Afin de relativiser la représentation culturaliste de la formation communautaire, le chapitre suivant est consacré à la pluralité des engagements au regard des différents biens recherchés.

Chapitre 11 S'engager dans la communauté

Le chapitre précédent a servi à démontrer que la migration engendre une redéfinition et une négociation constantes des ancrages et attachements. Qu'il s'agisse des pratiques linguistiques, de la citoyenneté ou encore des ancrages résidentiels, ils sont flexibles et répondent à des stratégies de « sujets » en situation (Agier 2013). Il a fait émerger les stratégies de disjonction ou de désengagement par rapport à des astrictions nationales ou ethniques. Les interlocuteurs ont fait preuve de leur capacité à recomposer des espaces sociaux inhérents aux trajectoires migratoires. À travers celles-ci, les internationaux ont démontré une capacité à faire face aux situations de liminalité qu'impose la migration en apprêtant l'horizon d'une « renaissance » (Breviglieri 2010).

Dans cette perspective, l'appartenance à la communauté internationale se fonde sur l'estompement des attachements antérieurs à la migration pour *renaître* en d'autres lieux avec des appartenances diverses et composites ou pour faire face à des situations de précarité. Ce chapitre, le dernier de la recherche, approfondit cette réflexion par la démonstration des modalités d'engagements dans une communauté qui valorise la diversité. La *grammaire cosmopolite* élève au rang de bien supérieur commun l'acceptation des autres, la tolérance et le cosmopolitisme. Cette grammaire se traduit par l'expression d'une *commune internationalité* partagée par les internationaux. S'adossant à un horizon d'ordre libéral, la grammaire cosmopolite engendre le fait que les personnes trop attachées à leurs communautés nationales d'origine rencontrent de la difficulté à intégrer pleinement la communauté internationale. Par conséquent, après avoir examiné les processus menant à la rupture des liens, il convient de porter l'attention sur les liens créés nouvellement, et derrière cette tâche s'ouvre une réflexion sur la constitution d'une communauté.

La première section de ce chapitre s'interroge, de pair avec plusieurs auteurs contemporains, sur les possibilités de repenser la notion de communauté à l'aune des modes de sociabilité des

internationaux. Loin de se cantonner à sa dimension descriptive et restrictive, ce concept acquiert, dans un contexte de mondialisation, de nouvelles significations et de nouvelles potentialités pour penser les engagements des personnes dans le monde.

La deuxième section est consacrée aux *valeurs* partagées et diffusées au sein de l'ONU ou des OI, ainsi qu'aux rituels comme en constitue « le terrain ». Cet ensemble de pratiques et de représentations compose un « monde » qui favorise l'apprentissage d'une *grammaire cosmopolite*. Telle que définie par Lemieux (2009), une *grammaire* indique ce qu'il convient que les acteurs disent ou fassent dans une situation donnée pour éviter la *faute*. En rapportant ces valeurs à la sociologie des régimes d'engagement (Thévenot 2006), il apparaît qu'elles relèvent d'une *grandeur* sur laquelle l'institution et ses membres s'appuient pour justifier et légitimer leur position et leur rôle dans le monde. L'impact de telles attentes institutionnelles – des *valeurs* – et individuelles – altruisme – se lit dans le jugement que les internationaux font les uns des autres, notamment en ce qui concerne leur rapport à l'intégrité supposée de la fonction publique internationale.

La troisième section interroge l'action en plan, qui après le régime d'engagement public de la première section, permettra de mettre en lumière la formation de la communauté en vue de satisfaire des projections et des planifications. La structure des relations établies au cours d'événements de sociabilité ainsi que les rites d'interactions qui s'y déploient donne à voir un régime d'engagement avec pour horizon les promesses d'un monde fondé sur l'autonomie de la personne qui obtient la satisfaction de ses projets. Les stratégies de sociabilité mises en œuvre par les stagiaires pour faire face à des situations précaires sont particulièrement explicites à ce sujet.

Enfin, la troisième section est dédiée au régime familial et s'appuie sur l'expression de ce que je nomme une *commune internationalité* en miroir à la « communauté internationale » qui en constitue la dénomination ou la qualification *externe*. Une telle *communauté* dans le sens de la *Gemeinschaft* de Tönnies ([1887] 2010) est rendue possible – voire imposée – par l'épreuve à laquelle les internationaux sont amenés à se confronter au cours de leur processus d'intégration à Genève. Ce processus est composé d'épreuves d'appartenances variées qui lorsqu'elles sont relevées avec succès permettent un dépassement de la communauté (*Gemeinschaft*) pour aller vers la société (*Gesellschaft*) dans sa pluralité et sa diversité, rendant

possibles l'émancipation et la transgression des frontières. Dans le cas en revanche d'un échec comme le fait de ne pas parler le français par exemple, cela mène à l'expression de formes de solidarité au cœur desquelles, comme je le décrirai, se trouve l'appartenance commune à l'internationalité.

11.1 Repenser la communauté

C'est en raison principalement du fait que le terme de communauté est un terme *emic*, à la fois employé par les internationaux eux-mêmes et par les personnes se définissant comme en dehors de cet ensemble, que je compte faire de ce terme une catégorie d'analyse. Mais cela est dû également au fait que ce concept, davantage que celui de « groupe » ou de « collectif », ne suppose pas autre chose que la constitution de référents communs. Je m'inscris en cela dans la lignée des auteurs qui ont œuvré au rétablissement de la communauté comme catégorie d'analyse pertinente en sciences sociales (Amit et Rapport 2012). En France, un projet similaire est porté par Stavo Debauge (2012) qui dans sa thèse de doctorat, propose de « revenir à la communauté ». Ce terme permet selon le sociologue de problématiser la triade du *propre*, du *commun* et de *l'étranger*, tandis que les autres notions disponibles et usuelles en sciences sociales sont généralement construites sur une division binaire :

Si [la communauté] nous semble primordiale, c'est parce qu'elle désigne, tout en se prêtant à différents genres de figurations et de modalisations, ce que l'on peut décrire comme le problème irréductible ou la question indéclinable de la mise en commun des personnes et des choses dans un ensemble ordonné, sans nécessairement rabattre ladite question sur un « agir ensemble » requérant la constitution d'un « sujet pluriel » tel que le conçoit M. Gilbert (Gilbert, 2003), conception forte de l'alignement des conduites, ou sur une simple juxtaposition ou « collection » à l'image de la conception faible qu'en conçoit B. Latour (Latour, 1999 & 2006). La communauté, sémantiquement, c'est d'abord la nominalisation du qualificatif « commun » et de l'expression verbale « mettre en commun » ou « être en commun ». Un « commun » qui a l'insigne intérêt de se trouver en vis-à-vis du « propre » et de l'« étranger », tandis que le qualificatif « collectif » ne décline que vers « individuel », que « public » renvoie trop vite à « privé » (en emportant et en naturalisant à bon compte toute une grammaire politique) et que « groupe » ne s'oppose qu'à « solitaire ». Nominale, le terme communauté renvoie à ce qui est fait ou est vécu en commun, sans plus. Il ne fait rien d'autre (et c'est déjà beaucoup) que de ratifier le partage d'une situation. Mais, en indiquant la participation des êtres qui y prennent part, il signe du même coup leur manière d'y appartenir et leur façon de se rapporter les uns aux autres, en tant qu'ils tiennent compte de ce partage (qui peut être tout à fait circonstanciel et résolument ponctuel) et se doivent des choses les uns aux autres (Stavo Debauge 2009 : 13).

Cette citation est particulièrement ajustée pour l'analyse que je propose de la sociabilité des internationaux. Premièrement, la triade propre, commun, étranger éclaire bien davantage que la simple opposition individu/collectif, la composition par des personnes qui désignent en propre les normes de conduites communes à l'aune de la présence d'un être étranger. C'est ce qui est apparu de manière évidente dans les deux précédents chapitres. En second lieu, « le

partage d'une situation » suppose que l'action de mise en commun des choses soit située dans un espace-temps précis. Ceci permet de s'extraire d'une vision déterministe de la culture, ou qui accorderait trop d'importance à des « habitus ».

Une telle posture se rapproche de la sociologie des régimes d'engagement de Thévenot (2006), qui défend l'idée que les personnes font preuve d'engagements « pluriels ». Cette pluralité se décèle à des échelles – ou des niveaux différents, ce qui a valu à la théorie de Thévenot l'appellation de « pluralisme vertical »²⁸⁵. Trois régimes d'engagement sont identifiés par Thévenot : le régime de justification, le régime du plan et celui du familier²⁸⁶. Ces trois régimes d'engagement me permettent de rendre compte de manière détaillée de l'effort que constitue l'apprentissage du cosmopolitisme (Amit et Rapport 2012). Dans une veine similaire, Nowicka et Kaweh (2009: 68) affirment :

Le cosmopolitisme [est] une manière de donner du sens à des conflits quotidiens dans un environnement inconnu, en tant que stratégie permettant de manœuvrer entre différentes pressions [...]. Le cosmopolitisme donne du sens à ces conflits quotidiens en tant que valeur d'apprentissage et d'auto-développement. Il aide les personnes à apprécier chaque expérience de la différence comme contribuant à leur propre transformation et leur procure un horizon moral pour dépasser les difficultés et le stress de la relocalisation.

Cette citation laisse entrevoir l'ordre libéral sur lequel se fonde la grammaire cosmopolite. C'est en effet moins l'image kantienne du *citoyen du monde* ou celle du cosmopolite qui « s'engage avec l'Autre » (Hannerz 1996) qui émane des propos de ces auteurs. Les notions d'« apprentissage », d'« auto-développement » et de « propre transformation » suggèrent que le cosmopolitisme est avant tout tourné vers le sujet, procurant à ce dernier des prises (« un horizon moral ») pour faire face au déracinement.

Ceci explique un apparent paradoxe dont font preuve les internationaux de Genève. Ceux-ci se déclarent fortement cosmopolites, ils font preuve d'une grande motivation pour le voyage, pour la rencontre de nouvelles personnes, ils se disent fiers d'appartenir aux Nations Unies et ainsi de défendre des missions visant à améliorer les conditions de vie des populations en besoin. Il s'agit là des biens sur lesquels la grammaire libérale s'appuie. Le fait que la dimension du propre et de l'horizon libéral soit prégnante procure une explication au repli sur

²⁸⁵ En complément du « pluralisme horizontal » offert par l'architecture des principes supérieurs communs réglant les différends développée par Boltanski et Thévenot (1991). Sur la question du double pluralisme, cf. Pattaroni (2007).

²⁸⁶ cf. *supra*, chapitre 4, pour une présentation détaillée de cette approche.

la communauté internationale et au renforcement de la frontière vis-à-vis des « locaux » en dépit d'une rhétorique universaliste. En effet, la description de leurs pratiques quotidiennes et de leurs interactions dans les pays d'accueil laisse apparaître que le discours cosmopolite est contredit par le manque de temps dû à de lourdes charges de travail et de stress, par d'insurmontables barrières linguistiques, voire dans certains cas par de la suspicion exprimée à l'égard d'une hostilité potentielle de la part des populations d'accueil.

11.2 Cosmopolitisme et émancipation : les promesses d'un monde civique

Au-delà d'une grande hétérogénéité en termes de nationalité, de pratiques linguistiques, ou encore de statut social, les fonctionnaires internationaux élaborent des référents pour se définir de ce fait, font communauté. Ces catégories s'expriment en des termes tels que l'« environnement international », la « famille », la « communauté ». Cela est permis par l'institution des Nations Unies qui est susceptible d'engendrer des identités cosmopolites parmi ses employés. Elle diffuse un idéal cosmopolite de par sa structure et sa mission, l'érection de la mobilité transnationale au rang de fondement institutionnel et le déploiement d'activités dans le monde entier avec pour objectif de conduire toutes les régions du monde à la paix et au développement. Cet idéal prend appui sur une éthique qui se cristallise au quotidien dans des fonctions professionnelles transnationales.

Comme l'évoque Verma (2010) au sujet des praticiens du développement à Madagascar, la diversité qui caractérise cette population rend difficile l'emploi du concept de « culture ». En effet, précise Verma (2011 : 29), les praticiens du développement ne constituent « ni une communauté immigrante établie, ni une culture nomade, ni une diaspora, ni une communauté en exil ». Ces personnes si diverses en termes de nationalité, d'expériences, d'âge ou encore d'appartenance religieuse sont décrites en revanche comme appartenant à « une culture flottante, transportable, mobile et transitoire » (*Id.* : 59). À travers son étude ethnographique située à Madagascar, elle conclut néanmoins qu'il faut « voir les praticiens et les scientifiques du développement comme une tribu de personnes avec leurs activités propres, processus de production, relations sociopolitiques, normes, hiérarchies, rites de passage et relations de genre – en conséquence, leur propre culture » (*Id.* : 76).

Une telle posture est partagée par plusieurs chercheurs qui ont contribué à définir le concept d'Aidland (Fechter et Hindman 2010). Ce concept éclaire les modalités d'appartenance et de

continuité au « monde du développement » par des professionnels qui s'engagent dans un monde comportant espaces et temps propres. Il permet d'interroger la condition paradoxale des praticiens du développement qui sur la base de classifications ordinaires différentes (nationalité, âge, sexe), construisent un monde de significations communes, d'épreuves d'appartenance et de discours qui accorde aux acteurs la capacité à définir les dispositions morales permettant de composer du commun à partir de la pluralité. Cette composition est décrite par certains auteurs comme relevant d'une représentation « altruiste » fréquemment attribuée aux travailleurs humanitaires (De Jong 2010). Elle pose néanmoins la question des frontières aussi bien externes qu'internes à la communauté.

11.2.1 La valorisation de la diversité culturelle

L'esthétisation du multiculturalisme

Un exemple de la célébration de la diversité parmi les internationaux est fourni par les observations que j'ai pu mener au Cercle féminin des Nations Unies dont la mise en scène de l'altérité et de la multiculturalité esthétise la culture d'un monde fait de multiples nations. En février 2012, le *Coffee Morning* est organisé par la mission suisse, un événement annuel réputé au sein du Cercle comme étant un grand événement, car organisé par la mission hôte. La salle située au sous-sol du bâtiment du BIT, où les *Coffee mornings* sont organisés chaque mois, a été décorée de manière à évoquer un imaginaire lié à la culture suisse. Des posters édités par Suisse Tourisme représentant les Alpes, des chalets, des rivières, des trains de montagne ou d'autres paysages évoquant la Suisse sont accrochés aux murs. Sur une table sont disposés plusieurs livres de recettes culinaires traditionnelles. Sur une autre table sont exposés des vins valaisans qui peuvent être commandés. Sur une troisième table sont exposés plusieurs livres de costumes suisses. Deux hommes corpulents et vêtus de costumes traditionnels d'arvailis, les bergers des Alpes suisses, ont disposé une douzaine de grandes cloches de vaches ornementées devant lesquelles ils se font prendre en photo par les participantes, celles-ci se plaisant parfois à rejoindre les modèles pour la pose. Une allocution est donnée par l'épouse de l'ambassadeur suisse pour accueillir les participantes, avant de céder la place à un traiteur portant l'uniforme de l'École hôtelière de Genève qui entreprend une démonstration commentée de préparation de *malakoffs*. Après la démonstration, l'ambassadrice reprend la parole pour annoncer l'ouverture du buffet situé derrière elle et disposé en forme de croix pour rappeler le drapeau du pays organisateur. Celui-ci se compose essentiellement de

spécialités suisses, des assiettes de viande séchée côtoient des plateaux contenant du fromage de Gruyères, de longeole genevoise ou encore de saucisse aux choux vaudoise disposés sur des nappes rouge et blanc. Peu avant la fin du *Coffee morning*, des sacs contenant des prospectus touristiques ainsi qu'un DVD sur les traditions suisses édités par Suisse Tourisme sont distribués aux participantes.



Figure 23: *Coffee morning* du Cercle féminin organisé par la mission suisse le 7 février 2012.

En d'autres occasions, c'est le Népal ou l'île Maurice qui sont célébrés avec à chaque fois une mise en scène composée de nourriture dite traditionnelle, de costumes et de spectacles traditionnels tels que de la danse ou des spectacles de marionnettes. S'opère ainsi une idéalisation des cultures, la culture suisse étant ramenée à des vaches et des cloches, et une célébration de la diversité par l'expression d'une appartenance commune au monde. Les membres des missions diplomatiques organisatrices des *Coffee mornings* n'ont jamais pratiqué elles-mêmes les traditions qu'elles présentent comme les leurs, expliquant autour du buffet aux autres convives le déroulement d'un rituel, la signification d'une danse.

À travers ces événements et les processus de mise en scène qu'ils engendrent, s'organise la répartition des membres du Cercle selon une différenciation des nations. Les costumes jouent un rôle important dans ce processus. Le jour du *Coffee morning* organisé par la mission diplomatique du Népal, l'une des membres du Cercle et épouse d'un diplomate népalais, revêt un *sari* traditionnel. Déambulant dans la salle, elle est sollicitée par les autres membres non népalaises et se voit adresser des questions liées à la cuisine ou à des traditions dont elle se présente comme étant porteuse. Elle se voit ainsi faite sujet d'un État-nation.

En parallèle à la distinction des nationalités et des particularismes culturels, le Cercle révèle l'établissement d'une appartenance commune au monde. La valorisation de la diversité

culturelle exprimée par les membres du Cercle ainsi que leur attachement au « monde » prend forme dans une esthétisation des différences culturelles et l'appel à la vie commune (Werbner 2008). Une telle célébration de la diversité dans les milieux expatriés a été étudiée par Hindman (2009) au Népal sous la forme d'une idéalisation de la culture et des traditions locales par les élites népalaises ou d'un imaginaire culturel lointain pour les expatriés. Elle déduit de cette « conversation » que :

La culture est quelque chose qui se porte de manière ample, mais qui n'est pas nécessairement incorporé [embodied]. Par conséquent, des expatriés de la Nouvelle-Angleterre urbaine revêtent des chapeaux de cowboys et des bottes et discutent de larges plaines et de la vie dans des ranchs aux États-Unis qu'ils n'ont jamais vus eux-mêmes. Des banquiers d'Amsterdam portent des sabots en bois et des abstinentes de Cologne hissent des chopes de bière de la Oktoberfest. Dans d'autres contextes, des Népalais décrivent les costumes des différents groupes ethniques et les rituels de la vie des peuples éloignés comme s'ils en faisaient partie (Hindman 2009: 253).

Le cosmopolitisme décrit ici par Hindman suppose un lissage des expressions culturelles pour ne porter l'interaction que sur ses aspects les plus consensuels et les plus reconnus. Elle affirmant à ce propos que les échanges cosmopolite sont une « conversation partagée sur la culture et la différence, mais une conversation dans laquelle la culture est permise que dans des niches particulières » (Hindman 2009: 253). La grammaire cosmopolite convoque par conséquent un double mouvement de démonstration et de contention des expressions culturelles pour permettre la composition d'un commun éphémère et répétable en tous lieux.

La dimension émancipatoire du cosmopolitisme

En ce sens, l'affirmation d'une identité et d'un mode de vie cosmopolite fait écho à la définition de Rapport (in Amit et Rapport 2012: 77) :

Le cosmopolitisme est un projet émancipateur. La liberté est assurée par la capacité et la propension humaines à se déplacer entre des éléments classificatoires sans s'arrêter, sans jamais aboutir, sans association définitive.

La dimension émancipatoire du cosmopolitisme, marque supplémentaire d'un ordre libéral, est également relevée par Nowicka et Kaweh (2009), pour qui les activités entreprises par les fonctionnaires internationaux sont source d'un « apprentissage social » (*social learning*) et d'un « enrichissement » (*enrichment*). En effet, la sociabilité des fonctionnaires internationaux donne à voir la capacité à franchir les frontières classificatoires classiques et à s'identifier à des individus, en dépit de différences affirmées et reconnues.

Un emploi aux Nations Unies répond pour certains employés à une aspiration à l'émancipation : « J'ai toujours voulu partir, sortir d'Italie, connaître des cultures différentes, aux Nations Unies tu es confronté à ça » affirme Claudia, fonctionnaire internationale italienne de quarante ans. Ensuite, Genève est fréquemment décrite comme un contexte fortement multiculturel, qui permet une telle émancipation : « Tu peux rencontrer des gens du monde entier, c'est l'humanité qui est représentée à Genève », se réjouit Russell, un citoyen américain employé du PNUD qui aligne son engagement au sein des Nations Unies à une identité émancipatoire : « j'ai une planète préférée, mais pas de région ».

11.2.2 La communauté dans le régime de la justification

Comme les propos ci-dessus le suggèrent, il ne s'agit pas uniquement d'un cosmopolitisme *abstrait*, appelant une esthétisation de la culture et exprimé par des *valeurs*. Il s'agit de la cristallisation de celles-ci dans des tâches professionnelles quotidiennes, qui prennent la forme de missions « sur le terrain », de rapports ou de stratégies à l'échelle de plusieurs pays, etc. Une telle approche pragmatique du cosmopolitisme invite à examiner la formation d'une communauté dans le régime de la justification (Boltanski et Thévenot 1991; Thévenot 2006).

La solidarité civique comme déontologie

Dans ce régime, l'action vise un *bien commun* qui permet sa *qualification* dans une « cité » (concurrence marchande, efficacité industrielle, solidarité civique, etc.). En ce sens le langage joue un rôle essentiel puisque c'est lui qui justifie le bien visé en public. Les discours produits par l'ONU prennent appui sur la cité civique et c'est également en regard de celle-ci que la grande majorité de mes interlocuteurs définissent et légitiment leur pratique professionnelle

Le bureau de déontologie de l'ONU stipule que l'organisation doit œuvrer « en faveur d'un milieu de travail respectueux de règles déontologiques fondées sur les valeurs communes à toute l'Organisation : l'intégrité, le respect du principe de responsabilité, la transparence et le respect »²⁸⁷. Les « Normes de conduite requises des fonctionnaires internationaux » de 1954 définissent le travail de fonctionnaire international comme nécessitant une capacité à interagir avec une grande diversité culturelle. Dans ce document, la solidarité civique est élevée au rang de principe déontologique supérieur :

²⁸⁷ Site du bureau de la déontologie de l'ONU [www.un.org/fr/ethics].

Il est clair que dans son travail journalier et dans ses rapports quotidiens avec les autres fonctionnaires de l'Organisation, le fonctionnaire international trouve l'occasion la plus directe de faire preuve, comme il en a le devoir, d'esprit international. Du fait que l'on y est en rapport avec des gens de nationalités multiples, le Secrétariat international est une grande école qui ôte au caractère ce qu'il peut avoir de trop individualiste et de trop tranchant. Quiconque croit que les attitudes d'esprit ou les méthodes et habitudes de travail en honneur dans son pays ou dans la région du monde à laquelle il appartient sont seules valables ne peut donner longtemps satisfaction dans une organisation internationale²⁸⁸.

Il apparaît dans cette citation que dès sa création, l'organisation impose aux fonctionnaires d'adopter un « esprit international » défini comme l'inverse de la part « individualiste » du « caractère ». Il y est déclaré que la poursuite d'intérêts nationaliste n'a pas sa place au sein des Nations-Unies. Ainsi, ces « Normes » placent d'emblée le cosmopolitisme au cœur de la fonction publique internationale :

Il est souhaitable que les fonctionnaires internationaux entretiennent des relations sociales avec des collègues de race, de religion et de culture différentes, car ces rapports ne peuvent manquer d'élargir leur horizon intellectuel et d'augmenter leur valeur comme fonctionnaires internationaux²⁸⁹.

Les fonctionnaires internationaux interviewés sont nombreux à se reconnaître dans cet « esprit ». Pour Abel, cela justifie en partie sa présence à Genève. Il affirme que le devoir professionnel – sa « dévotion » – est au-dessus de tout :

En termes d'emploi [Genève] est le lieu où il faut être. Si vous êtes véritablement dévoué au travail que vous faites, c'est le lieu où il faut être, pas New York, pas Vienne, c'est Genève le lieu où il faut être. Personnellement [...]. L'une des raisons pour lesquelles nous avons déménagé à Genève est que nous venons de cette école de pensée... vous savez nous sommes dans le système de l'ONU... il faut nourrir chaque enfant, mettre un sourire sur chaque visage, sortir le monde entier de la pauvreté.

La défense d'une telle cause se fait pour Abel au détriment de son confort personnel (cf. chapitre 10) et de son *aise*, qui est le bien recherché dans le régime de la familiarité que je décris plus bas. Mais pour Abel, le confort matériel qu'il a quitté au Kenya est sans valeur par rapport à « la richesse » qu'il peut « offrir aux autres ». Entre vivre bien et « gratter du papier » ou vivre de manière moins confortable en « contribuant » par son travail engagé à « faire la différence », Abel dit avoir senti qu'il « était temps » de déménager :

Nous nous sommes dit qu'il est temps de partir quelque part avant de perdre cette croyance militante [activist belief] que dans votre cœur vous vous dites "je veux faire une différence, je veux rendre la vie de quelqu'un meilleure que ce qu'elle est aujourd'hui". Mais vous restez enfermé dans cette vie à noircir du papier [of pushing papers], cela n'aura aucun effet. Et là, peut-être qu'il est temps, je ne regrette pas [d'avoir déménagé], car venir ici [...] me permet de contribuer, vous ne vous sentez pas privé de quelque chose, car il y a beaucoup tellement de richesse en termes ce que je peux offrir [aux autres].

²⁸⁸ ONU, 1954, « Normes de conduite requises des fonctionnaires internationaux », p. 5.

²⁸⁹ *Id.*, p. 6.

L'environnement international

C'est en référence à ces valeurs, au respect des autres et à l'ouverture au monde que de nombreux interlocuteurs valorisent « l'environnement international » de Genève qui mène au côtoiement d'une grande diversité de personnes et leur permet ainsi d'affirmer une identité cosmopolite. Éliisa, une fonctionnaire internationale française :

L'environnement international au niveau professionnel, c'est le mélange des cultures ; il permet un apprentissage du respect des cultures différentes, du respect des manières différentes de penser, de se comporter, les codes qui sont très importants [...], on apprend beaucoup aux Nations Unies.

L'identité cosmopolite qui caractérise « l'environnement international » se reporte dans l'universalisation des pratiques au sein des institutions, comme la reconnaissance de toutes les fêtes religieuses :

C'est une richesse de travailler avec des gens tellement différents de par la religion, la nationalité, la culture. C'est un plaisir du début jusqu'à la fin, j'ai toujours appris quelques mots [dans d'autres langues]. Pendant le ramadan, les collègues musulmans nous invitent pour l'iftar à la cafeteria. Il y a plus de transparence, moins d'inhibitions sur la question religieuse [...], toutes les religions : on chante des cantiques avant Noël (Georges).

La langue joue également un rôle important dans la pratique de l'environnement international. À la fois objet frontière (cf. chapitre 9), la langue anglaise est, au sein de l'ONU, le vecteur permettant un apprentissage du cosmopolitisme. Cela est démontré notamment par les propos de Mirella, une fonctionnaire internationale finlandaise du PNUE. Avec son époux, fonctionnaire international également et originaire du Zimbabwe, ils communiquent en anglais et s'interrogent régulièrement sur l'étymologie des mots ou l'origine des expressions. Dans ses termes, le contexte onusien permet de passer du « comme on dit chez nous » à un langage universel :

J'ai remarqué que de nombreux collègues essaient d'utiliser des expressions de leurs pays, nous disons souvent "comme on dit en Finlande" ou "comme on dit en Espagne". Mais nous avons remarqué que beaucoup d'expressions que nous avons dans nos pays [respectifs] sont des traductions. Certaines sont spécifiques à une culture, des proverbes, des métaphores. Ce matin par exemple le soleil brillait, mais il pleuvait un peu, apparemment on appelle cela un "mariage de singes" dans de nombreux pays anglophones comme au Zimbabwe. Puis, avec mon mari, nous nous sommes demandé [et nous avons découvert] que cette expression existe de manière différente dans de nombreux pays, mais toujours avec un animal différent : "mariage de tigres" ou "les grenouilles mordent". C'est difficile à expliquer, mais il y a des expressions qui sont utilisées dans tous les pays, comme "mieux vaut tard que jamais " [...], nous faisons tous [à l'ONU] ces tentatives de communiquer à notre manière.

Les propos de Mirella illustrent la manière dont les Nations Unies entraînent une confrontation de langues et de cultures qui s'accommodent les unes les autres en passant par

un apprentissage permettant de savoir comment un élément identique se dit dans différents contextes. La tournure « comme on dit en... » suggère une appartenance du sujet à un ensemble national et linguistique qui redessine le tracé des frontières culturelles tout en permettant le dépassement de celles-ci. L'importance de *traduire* les expressions en vue d'une *cohabitation* dans un espace pluriculturel comme les Nations Unies s'apparente non seulement à une célébration de la diversité culturelle répondant aux incitations de l'institution, mais elle donne surtout à voir l'apprentissage d'une grammaire cosmopolite en actes.

L'apprentissage de l'altérité dont il est question ici constitue une épreuve qui impose aux fonctionnaires internationaux de composer avec plusieurs identités, au détriment parfois de la protection et du confort que procure « le mode de communication original » selon les termes de Mirella :

Il m'a fallu développer une sorte d'identité du Moi parlant l'anglais [the English-speaking me]. Ce n'est pas une nouvelle identité, mais c'est peut-être une combinaison entre le Moi originel, ma manière originelle de communiquer [my original way of communication], ma manière originelle de m'exprimer et le Moi communiquant en anglais, pour trouver mon chemin et m'exprimer en anglais.

Comme l'illustrent ces extraits, le partage de la langue anglaise contribue à un estompement des frontières (Wimmer 2008). Ceci mène à la constitution du *monde* des Nations Unies et du sentiment d'appartenir à une « famille » ou à un « système ». Pour de nombreux expatriés ou internationaux, l'anglais devient alors un identifiant non négligeable²⁹⁰. En dehors de la valorisation du cosmopolitisme comme vecteur d'émancipation, le monde des Nations Unies impose également des règles strictes en matière d'intégrité. Ces règles sont des leviers entraînent le jugement et l'évaluation par les pairs et constituent un frein à la constitution communautaire, comme la section suivante le démontre.

²⁹⁰ Cet identifiant est en revanche difficile à prendre en compte dans les études quantitatives sur la migration. En Suisse par exemple, les données disponibles mettent en lumière l'utilisation de la langue d'origine ou l'apprentissage d'une langue nationale pour les personnes migrantes de deuxième génération, mais pas d'une langue tierce telle que l'anglais (Wanner 2004). Or, une telle dynamique n'est pas négligeable tant la langue anglaise constitue pour les internationaux comme pour les locaux une frontière dont ils font l'expérience en propre et de manière sensible, c'est-à-dire qu'elle ne peut être uniquement considérée comme étant symbolique (cf. *supra*, chapitre 9).

11.2.3 L'intégrité ou la faute grammaticale

La coordinatrice du GEN et moi avons entretenu plusieurs discussions informelles tenues dans des moments de transition, à l'extérieur du bureau et lorsque la présence de ses collègues ne la forçait plus à tenir son « rôle » au sens de Goffman (1973a). Durant ces moments privilégiés, dans le bus en nous rendant à une réunion, ou encore le soir, en ramenant le matériel de notre stand à la MIE après un événement, il n'était pas rare qu'elle fasse tomber son masque de neutralité de fonctionnaire internationale et de coordinatrice faisant face à toute situation, pour se livrer et me faire part d'opinions plus personnelles.

À plusieurs reprises, elle m'a ainsi révélé la tension qui la traverse entre l'engagement militant qui lui est cher, qui l'a menée à être conseillère municipale, et la neutralité que lui impose sa position de fonctionnaire internationale qu'elle occupe depuis 2009 et au nom laquelle elle a dû renoncer à toutes ses activités politiques. Elle espère néanmoins pouvoir défendre, au sein des Nations Unies, son idéal en matière d'environnement et de justice sociale. Cette tension l'amène à s'interroger régulièrement sur la suite à donner à sa carrière. Doit-elle demeurer dans la fonction publique internationale et risquer de perdre de vue son engagement politique ? Doit-elle au contraire quitter son poste et en briguer un dans une collectivité publique qui lui laisse l'opportunité de poursuivre ses idéaux d'action ? Elle peine à trouver une réponse, car elle détient un statut de fonctionnaire internationale depuis une période relativement courte, elle ne sait donc pas encore quelle est exactement sa marge de manœuvre. Elle se demande notamment quelle est la bonne distance qu'un fonctionnaire international doit adopter dans diverses situations.

Malgré la distance par rapport au « terrain » que lui impose sa nouvelle fonction, elle ne se reconnaît pas non plus dans certaines attitudes qu'elle observe chez d'autres fonctionnaires internationaux. Parmi ceux-ci, nombreux sont ceux qui, d'après elle, entreprennent uniquement les activités les plus « élevées », les plus renommées et en vue. Elle tient quant à elle à maintenir le lien avec le « local », ce qu'elle fait en organisant de nombreux événements de proximité, dans le quartier de Châtelaine-Balexert notamment.

Elle se montre critique également envers ceux parmi ses collègues qui donnent des leçons aux autres et se croient supérieurs, prétendant être plus instruits que les autres, ainsi que ceux se montrent « individualistes » ou qui n'ont pas suffisamment d'« esprit de fraternité ». Se

croyant bénéficiaires d'un statut plus élevé que les autres, ces personnes « ne déplaceraient pas un carton ou ne passeraient pas un micro dans une assemblée ».

Il est possible de déceler dans le positionnement de la coordinatrice du GEN l'expression de ce que constitue une « faute grammaticale » (Lemieux 2009). Le fait de contrevenir à l'universalisme et à « l'esprit de fraternité » prôné par l'ONU engendre une mise à distance de la personne par ses pairs. La faute grammaticale peut être notifiée par une personne extérieure à l'action et qui rapporte son indignation à d'autres. C'est le cas dans cet exemple. La notification de la faute constitue également un moyen de découvrir ce qui est *naturel* ou ce qui est *normal* pour la personne. Pour le dire autrement, la faute grammaticale donne à voir la grammaire. Pour Lemieux (2009 : 21), une grammaire est « l'ensemble des règles à suivre pour être reconnu, dans une communauté, comme sachant agir et juger correctement ».

Dans cette perspective, plusieurs interlocuteurs entreprennent de *sortir* de l'environnement international. Karl est aujourd'hui directeur d'une OING située dans le bâtiment 2 de la MIE. Lorsque je le rencontre dans son bureau, je suis étonné par la petite taille de ce dernier en comparaison des bureaux occupés par les directeurs de l'ONU. Ici, pas de faste ni de marque de hiérarchie, tous les employés de cette OING sont logés à la même enseigne, le directeur y compris. Cette égalité de traitement se répercute dans sa déconsidération de l'ONU. Ce géographe de formation a travaillé pour le PNUE à Nairobi durant plusieurs années avant de quitter l'organisation envers laquelle il se montre très critique :

C'était [le fait de travailler pour l'ONU] devenu un choc. Je ne savais pas que ce genre de choses existait. J'avais des idéaux en sortant de l'université. Ce n'est plus colonial, mais tout est comme dans une bulle [bubbled] et vous ne pouvez pas en sortir. Cela crée une dépendance, le staff du PNUE [à Nairobi] vit dans les plus belles maisons [...]. Ce n'est pas normal que les fonctionnaires internationaux aient autant de privilèges, car cela attire les mauvaises personnes. Elles sont piégées, n'en sortent plus et cela influence leur travail, elles ne prennent plus aucun risque par peur de perdre leur emploi et n'ont plus aucun sens des responsabilités.

Karl évoque une « dépendance » aux « privilèges » qui détient un impact sur le travail des fonctionnaires. Il se définit pour sa part comme une personne ayant envie de s'engager et d'être actif. C'est notamment pour cette raison qu'il a quitté l'ONU : « Les employés de l'ONU ne sont pas des actifs » (*UN guys are not doers*). Il affirme par là que les fonctionnaires internationaux perdent leur motivation à cause d'un fonctionnement trop bureaucratique :

Le système de l'ONU n'est pas un système efficace, c'est le plus petit dénominateur commun, il y a [dans l'organisation] d'énormes ambitions, mais peu de moyens. Ce système est lourd et empêche les gens de travailler, il leur retire leur dernière dose de motivation.

L'intégrité dont doivent faire preuve les fonctionnaires internationaux est donc, au-delà des prescriptions institutionnelles, rappelée dans les discussions, évaluée par les autres fonctionnaires internationaux. C'est ainsi que se construit également la communauté internationale, en posant les bases d'un monde basé sur une *grammaire cosmopolite*. Comme je l'ai démontré dans les deux sections précédentes, les valeurs apparaissent principalement dans le régime d'engagement le plus public, celui de l'adresse de l'ONU en tant qu'institution au monde, via notamment son site Internet. Il s'agit là du régime de justification. Il convient à présent de poursuivre le cheminement du public à la personne en examinant comme se forme la communauté dans le régime du plan.

11.3 Agir en plan : user de la communauté

George Wynne a été diplomate en poste à Genève après avoir vécu en de nombreux autres endroits du monde. Il raconte son expérience genevoise dans un ouvrage intitulé *Pourquoi Genève internationale* (Wynne 1973). À la manière d'un anthropologue, il décrit de l'intérieur le monde des OI, de l'ONU et des missions diplomatiques genevoises tandis que celui-ci est en pleine expansion. Au moment de l'écriture de son témoignage, il ne se passe guère une année sans qu'une ou plusieurs organisations ne viennent s'établir dans une ville dont le visage se transforme considérablement (cf. chapitre 5). En fin observateur, il évoque les lenteurs bureaucratiques, justifie la nécessité d'un travail « à pas de tortue », décrit l'atmosphère des conférences internationales, en bref le quotidien d'un monde caché aux yeux du « peuple », mais profondément inscrit dans l'héritage philosophique d'une ville devenue « la plus internationale du monde » (Wynne 1973: 14).

11.3.1 L'importance des rapports informels

Wynne rend compte de l'importance des discussions informelles entretenues par les acteurs de la Genève internationale (diplomates, fonctionnaires internationaux, délégués) au cours d'événements mondains en marge des conférences, de galas de charité, etc. C'est en de telles occasions, poursuit Wynne qu'est accomplie une grande part du travail diplomatique :

Le diplomate de Genève semble détendu, mais ne nous y trompons pas. Si, dans les cocktails, on le rencontre presque toujours le verre à la main, il ne manque pas d'avoir une idée derrière la tête. Il pioche activement

dans un plateau de sandwiches? Oui, mais il griffonne, en son for intérieur, la substance d'un entretien qu'il vient d'avoir avec un collègue d'une autre mission qui lui, en fait autant, à la table voisine (Wynne 1973: 167-68).

Ceci explique notamment pourquoi, en dépit du développement des TIC, de la facilité de se déplacer dont jouit le personnel diplomatique et de l'affaiblissement des frontières, les lieux où les organisations internationales sont établies comptent particulièrement. En effet, les relations face-à-face sont, comme cela a fréquemment été relevé par mes interlocuteurs, de prime importance dans le cadre d'une négociation, soulignant en cela l'interdépendance et l'interrelation de tous les acteurs de la Genève internationale.

L'action des fonctionnaires internationaux ne se situe donc pas uniquement au niveau du public. Elle s'inscrit également dans un régime dit du « plan » (Thévenot 2006). Le régime du plan vise la satisfaction des personnes quant à l'action accomplie. Il s'agit donc d'une projection dans l'avenir qui s'appuie une quête de l'autonomie. Ce bien nécessite un *répondant* avec lequel un accord est passé, ce répondant étant le seul acteur capable d'évaluer le succès du projet. Le régime du plan place alors les personnes dans une relation de dépendance par rapport à autrui, des autres personnes ou des objets. L'action en plan procure la reconnaissance à qui sait agir et juger sans *faute*.

Selon plusieurs de mes interlocuteurs en effet, les contacts de visu ne peuvent pas être remplacés par des entrevues à distance, ce qui ressort également de plusieurs recherches sur les élites professionnelles (Beaverstock 2002; Jones 2002). Cela est particulièrement vrai pour les ONG, pour lesquelles la proximité par rapport aux OI est fondamentale. La MIE offre cette proximité. Le bâtiment est ainsi apprécié par les employés d'OING qui d'une part ont l'opportunité de rencontrer directement, voire parfois de manière informelle les personnes avec lesquelles ils doivent collaborer : « [ici] tu peux rentrer dans Ben Simmons [l'un des directeurs de l'UNEP] à la cafeteria... ça mène à beaucoup de choses », affirme John, le directeur d'une OING qui interagit beaucoup avec le PNUE. D'autre part, le fait d'être situé dans les mêmes bâtiments que des organisations onusiennes procure aux ONG une grande visibilité auprès du public ou des médias. John poursuit : « Les gens viennent visiter le PNUE et ils atterrissent ici [dans le bâtiment des OING] ».

À l'inverse, les employés des OING travaillant à la MIE se considèrent également comme nécessaires à l'accomplissement des tâches de l'ONU, comme c'est le cas de Karl²⁹¹, autre directeur d'une OING qui réalise des mandats pour le compte du PNUE. Il affirme qu'« elles [les OI] ont besoin de nous... c'est ici que se trouvent nos clients [donc] le simple fait d'être ici [à la MIE] nous procure des opportunités professionnelles ». La proximité physique détient également une importance en termes acquisition d'information:

C'est [le fait d'être à la MIE] aussi pour être au courant de ce qu'il se passe, vous pouvez aller sur Google [pour cela], mais ici vous avez un contact physique. Vous pouvez aller au Palais [des nations] et rentrer dans des gens [run into people], vous n'avez pas besoin de rendez-vous.

Cette observation fait dire à Karl que la MIE est « un micro-Genève ». Il se crée ainsi un *monde* concentrant divers acteurs dans le champ de l'environnement qui est activé par un travail de synergie permis par une « concentration », ou des « interactions » entre acteurs ayant un « intérêt commun ». Comme le décrit Wynne (1973) et comme j'ai également pu en faire l'expérience moi-même, les contacts informels sont de prime importance pour l'échange d'information et l'entretien des réseaux.

11.3.2 Le badge comme élément d'une grammaire cosmopolite

En dehors des rencontres rendues possibles par la proximité des bâtiments et la densité du milieu international de Genève, ou encore des réunions et autres conférences qui l'animent fréquemment, les contacts entre membres de la Genève internationale se créent au cours de nombreux événements sociaux (cf. chapitre 7). Galas de charité, cocktails, vernissages sont autant de réunions informelles qui donnent l'occasion aux internationaux d'élargir leurs cercles de connaissance. Ces événements permettent l'acquisition de pouvoir ou de prestige, tout comme les « cercles » décrits par Bourdieu (1989) permettent l'accumulation de capital social. Cela passe notamment par l'importance des présentations par l'entremise de personnes ressources.

Le badge constitue un objet central dans le déroulement de ces rituels. Distribués systématiquement lors de chaque événement et contenant en principe le nom de la personne et son rattachement institutionnel, les badges permettent une identification immédiate des potentiels interlocuteurs avec lesquels il convient d'entamer une conversation. Cet objet

²⁹¹ Entretien 12 avril 2012.

procure à n'importe qui – ou presque – la légitimité d'approcher une personne dont le contact est susceptible d'être intéressant du point de vue d'une stratégie personnelle. L'inauguration du nouveau bâtiment de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) à Gland, organisée par le très élitiste Club diplomatique²⁹², fournit un exemple de l'emploi pouvant être fait d'un badge et du type d'interactions naissant lors d'événements parallèles à l'activité professionnelle. Je me base ici sur quelques extraits de quelques extraits de notes d'observation prises consécutivement à cet événement :

Après avoir hésité longuement quant à la tenue qu'il conviendrait que je porte pour être vêtu de manière appropriée, je déambule entre plusieurs groupes pour qui j'ai l'impression d'être invisible. Je ne parviens pas facilement à établir des contacts, moins que d'ordinaire dans les événements moins sélectifs de l'ONU. Tous les participants sont vêtus de manière formelle tout en paraissant détendus, riant en faisant cligner leurs verres. Étant le seul à porter un jean, je me demande alors si cette « faute grammaticale » (Lemieux 2009) en est la raison (Cahier de terrain, 26 mai 2011).

Ce premier extrait fait apparaître le souci pour l'enquêteur d'être le plus apprêté possible sur son terrain. Les interactions dans des contextes où priment des « liens faibles » (Granovetter 1983) rendent d'autant plus centrale la nécessité de *reconnaître* qui appartient et qui n'appartient pas à la communauté. L'habillement – et mon incertitude à cet égard – est à considérer comme relevant de la « présentation de soi » (1973). Dans cette perspective, le fait de porter un jean n'est peut-être pas la raison qui explique mon isolement, car en majorité, les personnes présentes sont habituées à ce type d'événements et se reconnaissent. Mais c'est du moins ainsi que j'interprète ma difficulté à entrer en contact avec d'autres personnes. Je réalise par ce biais qu'un vêtement formel est l'un des éléments d'une grammaire cosmopolite. La suite de la soirée précise ce en quoi celle-ci consiste :

Je me demande alors ce que je pourrais bien observer; des personnes debout autour de tables hautes discutant un verre à la main me semble véritablement une activité on ne peut plus ordinaire. Et pourtant j'essaie de me convaincre d'échapper à mes représentations. C'est alors que j'aperçois Tatjana Darany [la directrice de la fondation pour Genève que j'avais préalablement interviewée]. Je me dirige vers elle. Elle est en train de discuter avec un homme d'une cinquantaine d'année qui aperçoit ma tentative de dire bonjour à son interlocutrice tandis que celle-ci ne me voit pas. Toutefois, il n'intervient pas. J'insiste, et lorsqu'elle se tourne enfin vers moi, elle me tend la main en commençant une phrase qu'elle n'a pas le temps de terminer, car une femme du même âge qu'elle portant un badge de l'UICN passe près d'elle et la salue. Celle-ci connaît également l'homme. Celui-ci en profite pour s'esquiver, s'étant soudain retrouvé seul lorsque Mme Darany a commencé à me parler. Comme si un témoin devait être passé et que les conversations devaient se succéder par des transitions les plus douces possible, il dit en s'éloignant "on fait un échange" (parlant de la nouvelle arrivée). À ce moment, Mme Darany interrompt sans scrupules sa discussion avec moi et se met à parler

²⁹² Le Club diplomatique de Genève existe depuis 1976 dans le but de permettre à des acteurs gouvernementaux, académiques et privés de se rencontrer au cours d'événements sociaux. Constitué en association de droit public, le Club diplomatique fonctionne depuis 2008 sous l'égide de la Fondation pour Genève.

avec la nouvelle venue. Elle me tourne alors le dos et je me sens gêné, sa posture m'excluant de cette nouvelle discussion. Je sens qu'il m'est également difficile de quitter complètement l'interaction. Probablement davantage un prétexte qu'un besoin, je me rends alors aux toilettes, où je me dis qu'il sera apparemment difficile pour moi de discuter avec quelqu'un ce soir et que ce serait par conséquent une bonne occasion pour observer les interactions de manière plus méthodique et plus distante (Cahier de terrain, 26 mai 2011).

Cette scène – et la difficulté que j'éprouve à trouver ma place – démontre que les interactions sont fortement normées, quand bien même les personnes impliquées se connaissent peu ou mal. En écho à la sociologie interactionniste de Goffman (1973a; 1973b), l'interaction décrite ci-dessus peut être définie comme étant ritualisée. C'est-à-dire que les comportements ne nécessitent pas forcément d'être ajustés par la parole. L'homme qui s'entretient avec Mme Darany sait qu'il peut quitter l'interaction au moment où une nouvelle personne entre dans l'interaction. Je sens moi-même, malgré mon inconfort, qu'il m'est difficile de quitter l'interaction, au risque d'adresser un affront à mes interlocuteurs, bien que me voyant ignoré de Mme Darany. Ce rite d'interaction s'est déroulé selon la hiérarchie des rôles sociaux qui caractérisent les différentes personnes y ayant pris part. L'identification de ces rôles passe notamment par des « marqueurs », que Goffman (1973b : 55) inclut dans ce qu'il nomme des « territoires du moi ». Les marqueurs opèrent comme des signes permettant d'ajuster les différents rôles sociaux. Parmi les marqueurs importants ici comme en d'autres lieux d'observation, et outre les vêtements mentionnés plus haut, le badge est central. C'est ainsi que Mme Darany et la personne à responsabilité de l'UICN se sont reconnues et ont donné la priorité à leur conversation. Le badge est un élément central des interactions lors de ce type d'événements, comme la suite du récit le démontre :

Je m'accoude à une table haute et consulte mon portable. À la même table se trouvent trois personnes : une employée de l'UICN, l'ambassadrice de Hongrie et un membre de l'ambassade d'Autriche. De ce que je parviens à saisir de leur conversation, ils parlent de projets lointains, de meetings à Vienne, etc. J'aperçois alors que les personnes défilant devant moi plongent systématiquement leur regard sur mon badge, comme attiré par ce dernier. Certains lèvent les yeux vers mon visage, mais pas tous, cela semble secondaire.

Le badge apparaît ici comme l'indicateur qui détermine l'intérêt d'engager une interaction. Il donne la légitimité aux personnes d'approcher directement et sans intermédiaire, une personne pouvant compter, au risque parfois de se tromper :

À ce moment, on annonce que les conférences sont prêtes à débiter. Je m'installe tout à l'arrière de la salle. Un homme s'approche et regardant mon badge, s'exclame: « École polytechnique fédérale... waouh! ... Vous êtes professeur? », ce à quoi je réponds, craignant de le décevoir: « Non, malheureusement pas ». Il reprend: « étudiant? ». Lorsque je réponds par l'affirmative, il me tend sa carte. La conversation s'arrête là (Cahier de terrain, 26 mai 2011).

La déception de mon interlocuteur le conduit à interrompre l'interaction. Il doit toutefois compenser cette interruption par ce que Goffman (1973 : 101) nomme un « échange réparateur » : afin d'éviter l'offense qu'il susciterait en me disant frontalement que mon profil ne l'intéresse pas, il me tend sa carte de visite en laissant ainsi ouverte la possibilité de poursuivre notre échange en une autre occasion. La carte de visite est un autre marqueur qui indique le prolongement de l'interaction au-delà du premier échange. Elle témoigne par conséquent de l'intérêt que l'échange a eu et peut avoir dans le futur. Dans de nombreux cas, ces échanges ne reprennent pas. J'ai accumulé au cours de mon enquête de terrain un très grand nombre de cartes de visite sans que celles-ci, pour la plupart d'entre elles, n'aient donné lieu à une seconde entrevue. En définitive, la grammaire cosmopolite donne lieu à un grand nombre de contacts dont seuls certains se prolongent :

Un peu plus tard, lorsque suite aux conférences l'assistance se déplace en direction du buffet installé dans la cafeteria, mon badge m'offre enfin la possibilité d'initier une conversation. Alors que je me fais servir un verre de vin pour ne pas donner l'illusion d'être en attente, un homme s'approche de moi et regarde mon badge de manière ostentatoire. Je sens qu'il me faudrait répondre à l'interaction, mais naturellement, je poursuis mon chemin comme pour souligner que je ne suis pas forcément à la recherche de nouveaux contacts. Il fait alors un pas sur sa droite et se retrouve une nouvelle fois sur ma trajectoire. Cette fois-ci, il m'adresse la parole en mentionnant mon appartenance à l'EPFL. Il se présente et entame un monologue qui ne manque pas de m'impressionner de par sa capacité à jeter un pont entre nos institutions (Cahier de terrain, 26 mai 2011).

J'apprends de cette personne qu'elle vient tout juste d'arriver à Genève pour occuper un poste à l'UICN au moment où notre conversation a lieu. Il connaît l'EPFL cette institution développe des recherches dans le domaine de l'environnement et des sciences de la vie. C'est sur ces sujets que mon interlocuteur souhaitait faire porter la discussion, alors qu'il me fut bien impossible d'en dire quoi que ce soit. Cela démontre néanmoins que son approche n'était pas due au hasard, mais davantage à la présupposition d'un intérêt commun.

Cette section a porté sur la dynamique des interactions au cours d'événements se tenant en dehors du cadre professionnel, mais réunissant néanmoins des personnes qui peuvent être amenées à collaborer dans la sphère professionnelle par la suite. Sur fond de la présentation d'innovations technologiques ou de conférences célébrant la gouvernance multilatérale comme cela est fréquemment le cas, ces événements jouent un important rôle social. Ils ont pour objectif de maintenir des hiérarchies, de stabiliser les rôles sociaux en différenciant par exemple un « professeur » d'un « étudiant » ou en remplaçant un interlocuteur par un autre.

Il peut s'expliquer à présent les enjeux d'une valorisation de la diversité culturelle et de l'esthétisation du multiculturalisme par un *lissage* de la culture. À l'horizon d'un ordre libéral, ce type d'interactions servent l'intérêt en propre des personnes qui s'engagent dans le régime du plan. La grammaire cosmopolite valorise l'acceptation et l'universalité entre autres pour faciliter les échanges et la collaboration de personnes qui doivent, dans le temps très court d'un événement paraprofessionnel²⁹³, convaincre d'éventuels partenaires et ainsi renforcer des réseaux de connaissance à usage stratégique. La section suivante met en lumière les liens public/privé qui participent de la même dynamique.

11.3.3 Liens publics/privé

Pinçot et Pinçot-Charlot (2007) ont étudié les « rallyes » aristocratiques en tant qu'opportunités pour les élites de diversifier leurs relations. Pour ces sociologues, la diversité est précisément la composante centrale du pouvoir. Selon leur théorie, la collusion des élites peut être circonstancielle. Des événements tels que l'inauguration d'un bâtiment – ou d'autres dont la raison importe relativement peu – réunissent des personnes qui ne se connaissent pas forcément au préalable. Ces rencontres fortuites et spontanées permettent de construire un réseau fortement diversifié de contacts utiles pour de futurs accomplissements : « Cette sociabilité est une technique sociale qui permet de tisser et retisser sans cesse le maillage infini du pouvoir » (Pinçot et Pinçot-Charlot 2007 : 66).

L'inauguration du nouveau bâtiment de l'UICN dont il a été question dans la section précédente a donné lieu à des conférences portant principalement sur les solutions à apporter aux enjeux environnementaux. Plusieurs acteurs de la Genève internationale issus des OING, des OI et de la diplomatie sont intervenus. L'une des présentations a été effectuée par l'ambassadrice des États-Unis à Genève. Un autre intervenant est Ivan Pictet, associé de la banque éponyme à la retraite et président de la Fondation de Genève. Il prend également la parole en débutant par : « Je suis sceptique ». Il évoque la déforestation, les morts massives et l'échec du Cycle de Doha. Il accuse la lenteur des institutions publiques et relève fièrement l'adaptabilité et l'intérêt du secteur privé. Il ajoute que les investissements en faveur d'une « économie verte » devront provenir d'acteurs non gouvernementaux, et notamment privés.

²⁹³ Ces événements constituent des interfaces entre la vie sociale et la vie professionnelle que Pinçot et Pinçot-Charlot (2007 : 68) nomment « un entre-deux informel ».

C'est ainsi, au cours d'événements paraprofessionnels, que se scelle l'alliance entre le secteur public international et les intérêts privés. Après les conférences, les discussions vont bon train, les mains se serrent et les cartes de visite circulent.

Les événements de ce type constituent des ponts entre le public et le privé. Catherine, membre du personnel de direction du PNUÉ, affirme en effet qu'« [à l'ONU] il existe pas mal d'occasions de faire des rencontres avec le monde des affaires ». Elle cite les « interfaces privé/public » que constituent certains clubs, cercles ou fondations présidés par des figures importantes de l'économie et de la finance : « on interagit beaucoup avec le monde des fondations, car elles sont liées au privé, Novartis, Nestlé, Aga Khan, UBS, etc. ». La Fondation pour Genève en est un exemple représentatif

De nombreuses voix entreprennent de séparer le secteur public du secteur privé. Ceci notamment pour des questions identitaires et patrimoniales (cf. chapitre 2). Par ailleurs, les internationaux eux-mêmes évoquent l'existence d'une frontière entre le monde de l'ONU et celui des multinationales²⁹⁴. Toutefois, j'ai pu constater au cours de mon enquête de terrain que le personnel des banques, des MD, des OI et parfois des ONG se rencontrent en de maintes occasions.

La forte interrelation des secteurs privé et public de la Genève internationale n'est en effet pas récente. Les deux secteurs se sont mutuellement nourris de leur influence et de leur spécificité propres. L'essor du secteur public international qui a permis à la Suisse de devenir l'une des plaques tournantes principales du commerce mondial de matières premières, selon l'historien Sébastien Guex qui affirme dans une émission radiophonique que « le banquier suit [toujours] le diplomate »²⁹⁵. C'est pour cette raison que les occasions informelles permettant de tisser de tels réseaux sont très fréquentes. Ce tissage pourrait être nommé, en s'inspirant de la « configuration développementaliste » d'Olivier de Sardan (1995) qui réunit tous les acteurs liés au monde du développement, une « configuration internationaliste » dans le cas des acteurs de la Genève internationale.

²⁹⁴ Parmi mes interlocuteurs du secteur international public, il se dit généralement que les salaires dans les multinationales est nettement plus élevé qu'à l'ONU ou dans les OI. Sur la pression que les internationaux sont accusés d'imposer au marché du logement genevois, une interlocutrice britannique me dit : « Ce ne sont pas les employés de l'ONU qui prennent le logement des habitants de Genève, ce sont les multinationales n'est-ce pas? ». À l'instar de cette personne, nombreux sont les internationaux à renforcer la frontière qui sépare le privé du public.

²⁹⁵ Émission radio de la RTS « Vacarme » diffusée le 3 mai 2013.

En suivant cette idée, il est possible de relativiser la portée patrimoniale de la Genève internationale analysée dans le chapitre 6. Le récit de la Genève internationale à partir d'une rhétorique de l'esprit de Genève et de la prédisposition naturelle est contredit par les interactions quotidiennes et à petite échelle au sein de ce monde. Celles-ci reposent grandement sur des liens privé/public facilitant et encourageant la collaboration et l'échange d'information.

11.4 La communauté à l'épreuve de Genève

L'attention portée au régime de familiarité, que Thévenot (2006 : 14) définit comme la manière dont « la personne et ses entours sont engagés selon des attaches particulières », donne à voir un engagement cosmopolite qui semble paradoxal par rapport aux valeurs d'ouverture et d'humanité portées par l'ONU et que s'approprient grand nombre d'internationaux. Je décris dans cette section la manière dont l'épreuve que les fonctionnaires internationaux sont amenés à faire de Genève les conduit, en retour, à exprimer une « commune internationalité » distincte des « locaux ».

11.4.1 La famille de l'ONU

Trop peu souvent dans la littérature sur les élites migrantes, le contexte est pris en compte, à l'exception cependant de quelques auteurs, à l'instar de :

Le climat sociopolitique de Singapour engendre des difficultés dans la construction de réseaux sociaux informels. Sarah [l'une des personnes enquêtées] compare son expérience à Singapour avec son précédent passage expatrié aux Philippines : [Aux Philippines,] il te suffit d'attraper ton téléphone et de dire "Je suis nouveau ici", pour que les portes s'ouvrent automatiquement à toi. À Singapour, au contraire, c'est difficile [...] (Yeoh et Khoo 1998: 173).

Cet extrait suggère que les personnes entretiennent des relations différentes aux lieux fréquentés, et ce notamment en raison du contexte sociopolitique. C'est également ce qu'affirme Castles (2002), pour qui les personnes migrantes ne peuvent être détachées complètement des enjeux de la société d'accueil. Elles ne peuvent faire l'économie d'une implication locale qui entre en tension avec des implications globales – dans la société d'origine notamment :

Les individus et les groupes négocient constamment leurs choix en fonction de leur participation [à la vie] dans les sociétés d'accueil, leurs relations avec leurs pays d'origine et les liens avec leurs compatriotes [co-ethnics]. Leurs stratégies de vie réunit des éléments d'existence à la fois dans l'espace social national que transnational (Castles 2002: 1159).

Au vu de ces trois exemples, la notion d'épreuve est donc centrale dans la constitution de la communauté internationale. Les formations communautaires, par-delà des frontières classiques de classe, d'ethnicité ou de nationalité, sont au cœur de la théorie qui fait date de Turner (1969).

« *C'est difficile à comprendre si vous ne l'avez pas vécu* »

La *communitas* de Turner est intéressante pour la présente recherche, car ne suppose pas le fait que des personnes soient identiques ou qu'elles appartiennent à un même groupe, mais qu'à un moment donné, souvent dans une phase de rupture des individus ressentent de la joie à faire des choses ensemble. Turner base sa théorie sur celle des rites de passage selon Arnold Van Gennep (1991) et situe ainsi les moments de *communitas* dans des moments de liminalité. Ce point est important, car il permet de concevoir la formation d'une communauté de manière éphémère, limitée dans le temps, ce dont font preuve un grand nombre d'internationaux lorsqu'ils quittent un lieu.

En cela, la *communitas* se distingue de descriptions antérieures de la communauté, et notamment de la perspective mécaniste de Durkheim, comme l'épouse de Turner l'affirme dans un récent livre publié pour réactualiser le concept de *communitas* tout en lui rendant hommage :

La communitas doit être distinguée de la "solidarité" d'Émile Durkheim, qui caractérise un lien entre des personnes qui sont collectivement opposées à un autre groupe. Dans la "solidarité mécanique", l'unité au sein d'un même groupe dépend de l'opposition à un groupe étranger pour sa force et son sentiment (Turner 2012: 5).

En conséquence, les épreuves pouvant mener à la *communitas* apparaissent principalement dans des situations de liminalité.

Mary décrit la douleur ressentie *communément* lors de la perte de collègues en Haïti. Dans ce cas la *communitas* engendre un éloignement par rapport aux proches qui, face à une situation qu'ils n'ont pas vécue, le rendant de ce fait distants. Inversement, elle utilise l'expression « famille de l'ONU » (*UN family*) pour évoquer le partage d'une expérience et les liens que cela crée :

- Vous parlez de "famille de l'ONU", qu'entendez-vous par là?
- C'est votre deuxième famille, car souvent lorsque vous êtes dans différents lieux [d'autres pays], il devient difficile de parler avec vos anciens amis restés dans votre pays d'origine. Ils ne réalisent pas [ce que vous avez vécu]. Ils voient tous ces dollars.
- C'est-à-dire ?
- Les dollars, ou les francs suisses, ou ce que vous préférez, ils voient ce genre de choses, la vie luxueuse [qu'ils pensent] que vous vivez, et que vous vivez peut-être. Mais ils ne comprennent pas tout ce que vous avez vu... en Afrique, à Kinshasa [où je me trouvais] avant de venir ici j'ai pensé que j'allais être tuée et ne pas survivre à cette mission. Ce sont des choses dont vous ne pouvez parler à personne, car personne ne pourrait réaliser vous étiez forcé de rester [enfermé] à prendre soin les uns des autres, à dormir au bureau, à manger des rations. Vous devez faire confiance aux autres [collègues] [...]. Vous devenez un groupe soudé [a band], [qui entretient] une relation qui vous permet de parler de ces choses avec ces personnes et que d'autres ne comprendraient jamais. C'est pour cela que je l'appelle ma deuxième famille. Peu importe où vous avez été [avant], que vous soyez dans des lieux différents, des duty-stations différentes ou que vous ne vous voyiez pas durant des années, vous reprenez [la relation] là où vous l'avez laissée la dernière fois et vous la poursuivez, car ils [vos collègues] ont vécu des choses similaires.

Le besoin exprimé par Mary de « parler de ces choses » ne peut être apaisé par ses relations amicales en dehors de l'ONU. Ses proches restés en Suède, son pays d'origine, se font une représentation qu'elle juge réductrice (les « dollars », la « vie luxueuse »). La notion de « famille » exprime son engagement dans la communauté. Cet engagement se fait dans le régime de la familiarité, car il naît dans un rapport de proximité, ce dont Mary témoigne lorsqu'elle décrit qu'elle et ses collègues ont dû « rester [enfermés] à prendre soin les uns des autres ». La communauté ainsi créée survit à la mobilité internationale des personnes grâce à la « confiance » sur laquelle elle est basée. Elle poursuit son récit en mentionnant le décès de l'une de ses collègues durant le séisme survenu en Haïti en 2010 :

Une très bonne amie à nous est décédée en Haïti, dans le séisme et vous ne pouvez pas en parler, car on ne vous comprend pas, même s'il s'agit d'un ami ou d'un collègue ils ne vous comprendraient pas. En revanche, les personnes qui avaient la même amie et qui [à présent] sont à Vienne, [restées] en Haïti, en Afrique, à New York, ou moi qui suis ici [à Genève], nous savons exactement ce que nous entendons lorsque nous partageons nos sentiments à propos de son décès alors qu'elle était en fonction. C'est pourquoi je parle de ma deuxième famille, de ma famille de l'ONU.

Bien que dans les propos de Mary, la proximité des personnes et le partage d'une expérience soient conditionnels à l'engagement dans la communauté, cette dernière englobe également d'autres personnes susceptibles d'avoir vécu des expériences similaires. La communauté englobe alors tous les employés des Nations Unies qui ont effectué des missions de terrain. À titre d'exemple, Mary se dit « chanceuse » d'avoir un époux qui est lui aussi employé de la même institution et qui comprend par conséquent ses « sentiments » :

Je suis chanceuse, car mon mari [qui travaille également à l'ONU] éprouve les mêmes sentiments. Il comprend mes sentiments et je comprends les siens, bien que nous nous trouvions en des lieux distincts. Lorsqu'il mentionne quelque chose, je n'ai pas besoin d'avoir été présente là où il, je le vois [comme si j'y étais], car j'ai vécu des choses similaires [...]. En revanche, si votre mari se trouve dans votre pays d'origine

et s'il n'est pas confronté aux mêmes problèmes, il ne vous comprendra pas. C'est la chance que nous avons [mon époux et moi]. C'est cela la famille de l'ONU, c'est la deuxième famille, c'est difficile à comprendre si vous ne l'avez pas vécu.

Dans une veine similaire, Mirella a toujours cru que ses relations avec ses collègues étaient « superficielles » jusqu'au jour où elle est tombée malade et qu'elle a réalisé l'ampleur des relations de solidarité :

J'ai réalisé que j'ai [ici] quelques bons amis [...]. J'avais tendance à penser que j'avais ici quelques amis et collègues avec lesquels je passais du temps, mais que [notre relation] restait à un niveau superficiel. J'avais tendance à croire que mes vrais amis étaient [uniquement] en Finlande [dans son pays d'origine]. Mais l'été dernier, j'ai eu une appendicite avec péritonite et complications, j'ai dû être hospitalisée durant une longue période et [...] ma famille est en Finlande, celle mon mari au Zimbabwe et nous avons urgemment besoin d'aide pour [faire garder] notre fille afin que mon mari puisse m'accompagner à l'hôpital et m'aider. Alors j'ai réalisé que les personnes ici dont je considérais qu'elles étaient juste des collègues [friends of work] se sont révélées être de très bons amis qui sont venus m'aider et qui ont fait beaucoup de choses. J'ai pu voir que c'est lorsqu'il y a un problème que vous vous rendez compte du fait qu'en réalité vous avez de très bons amis prêts à faire beaucoup pour vous aider.

Cette section a démontré, à partir des exemples de Mary et de Mirella, que l'engagement dans la communauté internationale naît à partir d'une épreuve vécue en commun et dans un rapport de grande proximité. J'ai toutefois pu observer également que l'engagement des internationaux dans le régime de familiarité peut s'expliquer également par les épreuves d'hospitalité et d'appartenances imposées par l'environnement dans lequel ils s'insèrent.

11.4.2 Épreuves d'hospitalité et d'appartenance

De nouvelles notions de communauté

La disjonction entre les personnes et les territoires renforce la redéfinition des identités par la formulation de « nouvelles notions de communauté et d'appartenance » :

L'une des formes les plus radicales adoptées aujourd'hui par le rapport des personnes au territoire est le détachement des identités par rapport à leurs sources traditionnelles que sont la nation ou le village. Ce détachement dans le processus de formation de l'identité engendre de nouvelles notions de communauté, d'appartenance et de citoyenneté [entitlement] (Sassen 2004 : 5).

Dans le cas des internationaux de Genève, ces nouvelles notions de communauté s'expriment par des expressions telles que « le monde international », la « famille », le « système », l'« environnement international », la « communauté ». Toutes ces descriptions évoquent un ensemble relativement clos évoquant la métaphore de la « bulle » employée par plusieurs auteurs. Ces catégories s'élaborent par-delà l'hétérogénéité des internationaux en termes de nationalité, de pratiques linguistiques ou encore de statuts professionnels. Ces catégories sont

notamment mobilisées pour se définir et se distinguer de la population majoritaire et de ce fait pour *faire* communauté. Elles sont instituées à travers des interactions quotidiennes d'ordre professionnel, mais aussi en réponse à l'épreuve faite communément de Genève et des Genevois.

La capacité à franchir les frontières classificatoires classiques et à s'identifier à des individus en dépit des différences affirmées et reconnues dénote l'apprentissage d'une grammaire cosmopolite. Il est intéressant de constater cependant que la grammaire cosmopolite, dans le cas des internationaux de Genève, révèle par ailleurs un mouvement de repli à l'égard des « Genevois ».

L'invisibilité des Genevois

Le fait d'entrer en contact avec des « locaux » est fréquemment décrit comme une difficulté. L'invisibilité des « Genevois » ou des « locaux » est un thème fréquemment abordé par mes interlocuteurs. Certains internationaux expliquent ce phénomène par l'absence d'employés suisses à l'ONU. À titre d'exemple, ma présence sur le terrain suscitait parfois la surprise de mes interlocuteurs : « Ah, un Genevois ! C'est une espèce en voie de disparition ! ». Il apparaît donc que des interactions quotidiennes telles que la fréquentation d'établissements publics ou les relations de voisinage engendrent une rhétorique constitutive d'une frontière entre deux communautés, dont l'une serait ouverte, tolérante, cosmopolite et l'autre renfermée, intolérante et locale.

Nombreux sont les interlocuteurs qui affirment ne jamais rencontrer de « Genevois » tant l'évitement engendré par les dispositifs matériels est grand. Joana, l'une des membres du Cercle, affirme à ce titre que « dès [son] arrivée, elle était dedans [dans le milieu international] ». D'autres ne se considèrent pas comme une minorité et semblent ignorer jusqu'à l'existence de « Genevois » : « ce qui est bien à Genève c'est que tout le monde est comme nous ». Ce type de discours renvoie à l'invisibilité des Genevois ou des Suisses, une thématique récurrente entre internationaux : « on n'a jamais rencontré de Suisses ». Il en résulte une sociabilité des internationaux fortement repliée sur eux-mêmes.

Nowicka et Kaweh (2009) font une observation similaire concernant le repli sur soi des fonctionnaires internationaux en dépit d'un discours valorisant le cosmopolitisme. Ce

paradoxe est dû selon ces auteurs aux pratiques ordinaires du quotidien. Les personnes migrantes sont prises en tension entre le fait d'entretenir par des visites les réseaux familiaux ou amicaux tenus à distance et l'incitation à établir de nouveaux réseaux dans la société d'accueil. Elles rencontrent toutefois des obstacles à l'intégration tels que la langue, de longues journées de travail, des voyages professionnels fréquents. Il en résulte que leurs connaissances se limitent au milieu international essentiellement. Le mode de vie particulier qui les unit (voyages fréquents, tâches professionnelles détachées du contexte local, pratiques linguistiques) crée de la distance par rapport aux *autres* qui ne partagent pas ce mode de vie, qu'il s'agisse des « locaux » ou des proches demeurés dans les pays d'origine et les stations précédentes (Nowicka et Kaweh 2009).

Ces discours traduisent une épreuve d'appartenance à laquelle est confronté le nouveau venu international. Cette épreuve comporte des éléments intelligibles et visibles de tous, qui sont établis par la loi comme la maîtrise linguistique du français, mais également des éléments moins explicites. La confiance accordée ou non aux institutions lors de l'inscription dans un cursus scolaire public ou la tranquillité des voisins m'ont été décrits comme constituant de telles épreuves. L'épreuve d'appartenance peut, lorsqu'elle n'est pas surmontée avec succès, mener les fonctionnaires internationaux à la refuser, et ainsi à favoriser l'entre-soi.

Le refus de l'épreuve qualifié localement

De tels échecs résultent parfois d'une catégorisation hâtive, car « l'intégration » et ses dispositifs ne sont pas considérés par les institutions genevoises comme étant destinés aux internationaux (cf. chapitre 5). En témoigne l'exemple de Nadia lorsque celle-ci a souhaité prendre des cours de français dans une institution pour femmes migrantes. Cette institution lui avait été conseillée par une amie marocaine titulaire d'un statut de réfugiée à Genève et qui y a suivi des cours. Nadia s'est quant à elle vue adresser un refus à cause de son statut de diplomate ; il lui a été dit « vous avez votre propre communauté ». L'entretien de réseaux internationaux et l'entre-soi peuvent ainsi s'expliquer en regard de l'hospitalité offerte par les institutions et les personnes de la société d'accueil.

L'échec des internationaux à relever l'épreuve d'appartenance fait d'ailleurs fréquemment l'objet d'articles dans les médias. Un article paru dans un journal hebdomadaire tente de contredire la « stigmatisation » des internationaux :

Les expatriés s'intègrent mal, ils parlent anglais dans les boulangeries, ils sont arrogants, ils crient dans les bistrot, ils déséquilibrent le marché immobilier, saturent le trafic avec leurs grosses bagnoles et font monter tous les prix [...]. Comment expliquer cette stigmatisation des internationaux dont l'intégration faisait longtemps la fierté de la proverbiale «Genève internationale» ?²⁹⁶

La réponse amenée à cette interrogation concerne avant tout le logement et la « saturation » que les internationaux sont supposés engendrer par leur présence. La journaliste entreprend de contredire ce présupposé en avançant l'argument de la rentabilité permise par la présence des internationaux. La justification s'appuie sur une déclaration du ministre de l'Économie Pierre-François Unger: «La crise du logement à Genève n'est pas due aux expatriés » tandis que la directrice d'une entreprise de relocation s'en prend au mythe des *packages*: « les packages offrant à l'expatrié des milliers de francs pour son logement et autres prestations se font de plus en plus rares et relèvent du fantasme ». Enfin, la parole est donnée à Nir Ofek, fondateur du site Glocals.com (cf. chapitre 7): « les expatriés sentent que les Suisses ne les aiment pas et trouvent qu'il est très difficile de rencontrer des amis ici ». Il déplore le fait qu'ils soient « assimilés à des riches qui roulent en 4×4, alors que la majorité rencontre les mêmes problèmes que les Suisses pour se loger et souffre aussi des méfaits de la crise.

De tels stéréotypes sont contestés par plusieurs acteurs de la Genève internationale, dont Christian Dunant, directeur du CAGI :

Les Genevois ont une vision monolithique des internationaux [...], tous les diplomates ne sont pas riches [...]. L'exonération d'impôts et les plaques CD font penser aux Genevois que les internationaux sont au-dessus des lois.

Alors que je discute de manière informelle de mon sujet de recherche avec une connaissance, celle-ci confirme les propos de Monsieur Dunant :

Pour moi, il y a deux Genève, la Genève internationale, celle des banques et des enseignes publicitaires au bord du lac et la Genève des petits cafés sympas, celle à laquelle je m'identifie... et on va de plus en plus vers l'autre²⁹⁷.

Un autre membre du CAGI, responsable du secteur du logement, concède que « la crise du logement fait ressentir un ras-le-bol » et ajoute que « s'il y avait davantage de logements il y aurait moins d'animosité »²⁹⁸. Certains internationaux reconnaissent en effet que leur présence

²⁹⁶ *L'Hebdo*, 9 mai 2012.

²⁹⁷ Discussion informelle du 28 janvier 2012.

²⁹⁸ Entretien 5 avril 2011.

détient un impact non négligeable sur l'état du marché immobilier : « Je sais que nous avons un impact sur le prix des loyers » (Claudia).

En grande majorité, mes interlocuteurs étaient conscients de ces épreuves et connaissaient le risque de ne pas être en mesure de les surmonter. Certains renvoient la responsabilité de l'échec face à l'épreuve d'appartenance à l'État, comme ici en ce qui concerne la langue :

C'est la responsabilité du Canton d'offrir des cours de langue française à tous les étrangers, car c'est un enjeu d'intégration. Les gens nous disent que nous ne nous intégrons pas à la communauté locale. L'un des problèmes est la langue, les cours sont trop chers donc nous n'en prenons pas. Mais cela signifie que vous vous isolez d'une communauté [locale] à laquelle vous pourriez contribuer grandement en termes d'innovation culturelle. Ça pourrait être une tradition, vous pourriez avec beaucoup d'interaction avec la communauté [locale], mais cela n'arrive pas, car la langue est une barrière, c'est une barrière non pas parce que les gens ne veulent pas apprendre la langue, car c'est ce qu'on entend, "ils ne veulent pas apprendre le français", mais ce n'est pas ça. Si vous offrez quelque chose à apprendre à n'importe qui, les gens le feront (Abel).

L'attribution par Abel de la responsabilité de la *bonne* intégration des internationaux à l'État contredit l'ordre libéral sur lequel s'appuie la grammaire cosmopolite. Il peut être postulé par conséquent que forts d'une telle grammaire, les internationaux sont à même, en tant que sujets autonomes, de surmonter les épreuves d'appartenance. Paradoxalement toutefois, les internationaux, en dépit de la revendication d'une identité cosmopolite, font preuve d'entre-soi et se reconnaissent dans une « commune internationalité ».

11.4.3 L'expression d'une commune internationalité

La commune internationalité signifie une forme de flexibilité dans les relations, une capacité à transcender les frontières classificatoires pour faire *renaître* dans une communauté. Plusieurs pistes d'analyse ont été formulées dans ce chapitre en ce qui concerne la constitution et l'inscription de la communauté internationale. L'engagement dans les régimes de la justification et du plan en fait partie. Ces deux formes d'engagements pourraient être qualifiées d'*active* au sens que la communauté répond à des stratégies permettant d'accéder au bien visé. L'engagement dans le régime familial qui est exploré dans cette section suggère que la communauté peut naître également d'une dimension *réactive*, c'est-à-dire en réaction à une situation ou à un environnement donnés. La notion de « commune internationalité » me sert à décrire le refus de l'épreuve d'intégration présenté ci-dessus.

Se désengager

Une telle dimension *réactive* se traduit par un mouvement de retrait qui suggère, au contraire de Hannerz, qu'il est possible d'être cosmopolite en se *désengageant* des autres. Cette dimension a également été explorée par Nowicka et Kaweh (2009 : 63).

Il existe une flexibilité différente qui contraste avec celle attribuée d'ordinaire aux cosmopolites (Hannerz 1990 ; Molz 2006) : les interviewés ne s'adaptent pas aux habitudes locales en élargissant leur répertoire culturel ; plutôt ils se rétractent de certaines activités, ou les intègrent à des réseaux transnationaux connus et des infrastructures délocalisées.

Pour certains, un tel retrait est lié au désir de protection à apporter aux membres de la famille pour faire face aux difficultés inhérentes à la migration.

Les internationaux font l'épreuve de leur propre différence, ils portent en eux les promesses d'une émancipation universelle, mais face à l'épreuve d'appartenance imposée, ils reportent leur aspiration à l'émancipation sur la communauté internationale. Entrer en contact avec des « locaux », comme l'affirme Caroline, une stagiaire lituanienne, est en effet fréquemment décrit comme une difficulté :

Il est impossible de rencontrer des Suisses parce que la Suisse n'est pas vraiment un pays où tu peux rencontrer des gens dans la rue ; si quelqu'un vient te parler dans un bar, il n'est généralement pas originaire de Suisse, c'est ce que j'ai remarqué »²⁹⁹.

Face à la difficulté de rencontrer des « Suisses », les propos de Caroline témoignent d'un renoncement à toute tentative de dépassement de la frontière qui sépare les internationaux des « locaux ». Pourtant, elle se définit comme grande amatrice de voyages, de découvertes et de rencontres.

D'autres disent des « locaux » qu'ils sont intolérants, comme Rahul, un fonctionnaire indien déplorant le fait que ses voisins se plaignent lorsqu'il joue du piano, ou qu'ils jugent trop bruyantes les réceptions qu'il organise pour ses proches. Il affirme : « [les Suisses] n'ont peut-être pas compris que les gens qui viennent de pays en développement ont des coutumes différentes ». Par ces propos, Rahul se définit comme appartenant à un ensemble distinct des « locaux » : « nous n'avons pas essayé de rencontrer des locaux, car nous connaissons beaucoup de monde dans la communauté internationale ».

²⁹⁹ Entretien 23 juin 2011.

« *On est dans le même bateau* »

L'expérience de l'expatriation et l'épreuve de Genève amènent les internationaux à exprimer une commune internationalité qui redéfinit le rapport à l'altérité. Une telle disjonction est illustrée par l'exemple de Richard, qui affirme que certains échanges ne peuvent se faire qu'entre Australiens, mais que cela ne lui manque pas à Genève :

Je n'ai pas vraiment besoin d'avoir un grand groupe d'Australiens [...], ce que j'aime à Genève [...] c'est le véritable mélange des cultures et des nationalités. Si je viens d'un autre pays et que je rencontre quelqu'un qui est étranger lui aussi, on est dans le même bateau, donc le fait qu'il soit d'une culture complètement différente devient moins important, parce que nous appartenons à une culture commune du fait de provenir de quelque part d'autre et je trouve ça vraiment intéressant [...], je suis devenu ami avec un type du Malawi et tu sais, je ne sais pas vraiment où ça se trouve sur une carte [...]. Ceci n'arriverait jamais en Australie.

Les propos de Richard, lorsqu'il exprime son émancipation à l'intérieur de la communauté internationale par le fait d'« appartenir à une culture commune du fait de provenir de quelque part d'autre » traduit le refus de l'épreuve d'intégration.

Conclusion de la quatrième partie

Cette partie a porté la focale du jeu des frontières tel qu'il se donne à voir dans l'expérience en propre des personnes. La recomposition d'espaces sociaux et la redéfinition des identités en situation de migration offrent la possibilité de suivre la navigation menée en propre sans forcer les migrants à une individuation dénuée de toute astriction et inscription culturelle, spatiale, sociale. Le lecteur a pu suivre la navigation des internationaux dans les situations de liminalité telles qu'elles s'imposent au cours de la migration transnationale en ce qui concerne les référents linguistiques, la citoyenneté et les ancrages résidentiels. J'en retire une conception du cosmopolitisme comme résultant d'un processus, d'un apprentissage et non comme il a été décelé chez Beck notamment, d'un état de fait, d'une simple « conscience » qu'offrirait à chacun la mondialisation des sociétés. L'attention portée aux frontières, à leur établissement ou à leur dépassement mène en définitive à une définition pragmatique du cosmopolitisme. Articulée autour du continuum formes – pouvoirs – expériences, l'approche du cosmopolitisme proposée ici porte en elle une dimension territoriale forte, ancrée dans la matérialité du monde et l'expérience des personnes.

Trois conclusions peuvent être tirées de cette partie. Le chapitre 9 a analysé la manière dont les internationaux font bouger les frontières pour redéfinir diverses appartenances. Je me suis focalisé sur les frontières linguistiques, le rapport à la citoyenneté et sur l'ancrage résidentiel. Ce chapitre permet de déconstruire l'image positiviste des cosmopolites dont Hannerz est l'un des porteurs. À la lumière des exemples mobilisés, il résulte que le cosmopolitisme ne mène pas à un affranchissement des frontières au profit d'une citoyenneté du monde et d'un mode de vie désancré. L'apprentissage du cosmopolitisme permet, au contraire, de s'ancrer dans d'autres lieux, de « de s'enraciner » selon la métaphore utilisée par plusieurs interlocuteurs. L'apprentissage du cosmopolitisme ne vise pas se libérer des lieux pour ne s'émanciper que

dans les flux. Il permet précisément de satisfaire le besoin fondamental qu'ont les personnes d'habiter les lieux tout en composant avec un mode de vie mobile.

La deuxième conclusion qui résulte de cette partie concerne la vision classiste fréquemment observable à l'évocation du cosmopolitisme. Selon de tels discours, des compétences cosmopolites sont attribuées à certaines personnes du fait de leur statut socioéconomique. C'est le cas de l'usage de la notion de ville cosmopolite dans la sphère publique tel que le modèle genevois en produit l'exemple et c'est également le cas de certains courants académique. L'analyse proposée dans le chapitre 10 permet d'affirmer que le cosmopolitisme peut s'avérer une stratégie pour pallier des situations de précarité. L'exemple des stagiaires de l'ONU et celui des membres du Cercle féminin des Nations Unies ont tous deux démontré que le cosmopolitisme n'est ni une qualité *innée* ni liée à un statut.

La troisième conclusion porte sur la constitution, en situation de migration et dans un contexte spécifique, d'une communauté fondée sur le cosmopolitisme (chapitre 11). Des personnes hétérogènes du point de vue de l'âge, de la nationalité ou encore de l'appartenance religieuse, *s'engagent* et composent un monde commun de manière plurielle. Je me suis appuyé pour cela sur la sociologie des régimes d'engagement de Thévenot, ce qui m'a permis d'explorer la constitution de la « communauté internationale » du public au proche. En public, en plan ou dans le régime familial, les dynamiques d'association ne visent pas les mêmes *grandeurs*, ne sont pas justifiées de la même manière. Les *valeurs* des Nations Unies sont appropriées par les fonctionnaires internationaux pour offrir au monde l'image d'une « famille » et l'affirmation d'une identité cosmopolite. Au sein de cette famille, les interactions sont régies en fonction des promesses d'un monde basé sur l'autonomie des personnes, menant à la définition d'une *grammaire* offrant la possibilité d'une reconnaissance. Enfin, la communauté porte en elle également le réconfort et l'hospitalité pour pallier les troubles ressentis en propre, dans la familiarité. Ici, c'est *l'épreuve* qui s'est avérée être au cœur du rapprochement communautaire. Épreuve d'appartenance, épreuve de sa propre différence, le côtoiement de l'altérité et l'imposition d'une transformation de soi par celle-ci agite l'horizon du repli ou de l'émancipation.

Ces deux horizons renvoient à deux figures thématiques par Breviglieri (2010), le *ghetto* et *l'aventure*³⁰⁰. Et dans les deux cas, la navigation entre les frontières par les personnes migrantes résulte de choix, d'expériences et de situations. C'est pourquoi, à la lumière de ce qui précède, il convient de parler d'un cosmopolitisme pragmatique, c'est-à-dire résultant de l'expérience faite en *propre*, en *commun* et en *public*, d'une transformation de soi, qui va de l'abattement des frontières dans la célébration d'une « commune humanité » (Boltanski et Thévenot 1991) à l'érection de nouvelles frontières à l'aune d'une « commune internationalité ».

La capacité à faire communauté est à considérer comme une forme de cosmopolitisme qu'il s'agit donc de détacher des pratiques de mobilité. Le cosmopolitisme en pratique montre certes que la mobilité transnationale des internationaux amène ces derniers à redéfinir leurs appartenances. Mais c'est essentiellement sur la base d'expériences faites en commun et sur la poursuite d'objectifs personnels adossés à un ordre libéral que se fonde la communauté internationale. En ce sens, elle correspond à ce qu'Agier (2013 : 202) nomme des « communautés de l'instant » pour désigner des modes de sociabilité et de solidarité éphémères basés sur le partage en commun de situations.

³⁰⁰ Breviglieri prend pour cela appui sur les travaux de l'École de Chicago, et plus spécifiquement de Robert E. Park en ce qui concerne le « ghetto » pour traduire le repli sur ses semblables et la survivance du pays d'origine au sein du pays d'accueil. L'« aventure » provient de la conception de Simmel quant aux personnes migrantes. Détachées de leurs racines et plongées dans l'anonymat de la *Großstadt*, celles-ci font l'expérience de l'émancipation.

Conclusion générale

Déclin de la Genève internationale ou avènement de la ville cosmopolite ?

Au moment de clore la présente recherche, le peuple suisse vient de s'exprimer à 50,3 % « contre l'immigration de masse ». Avec cette initiative populaire, l'Union démocratique du centre demande la remise en question de la libre circulation des personnes et la réintroduction du contingentement des étrangers en Suisse³⁰¹. Ce vote inquiète certaines branches de l'économie telles que l'hôtellerie, la santé, la construction et l'agriculture, toutes dépendantes de main-d'œuvre étrangère. Il inquiète également la population étrangère de Suisse pour ce qui concerne la mise en œuvre du contingentement prévu par l'initiative. Ce dernier est censé s'appliquer à toutes les personnes non suisses et par conséquent aux internationaux également³⁰². Afin de rassurer ceux-ci quant aux enjeux de la votation et à leur place avenir à Genève, le site Glocals.com (cf. chapitre 7) organise une rencontre entre le Conseiller d'état en charge de l'intégration des personnes étrangères et la population expatriée³⁰³.

Parallèlement au vote « contre l'immigration de masse », la Genève internationale se trouve dans une situation fragile. La réduction des budgets des États membres de l'ONU et le coût des infrastructures des OI présentes à Genève entraînent des suppressions de postes. Plusieurs services administratifs se voient délocalisés dans des pays moins onéreux. Par ailleurs, l'échec de la candidature suisse pour obtenir le siège du Fonds vert pour le climat (cf. chapitre 6) laisse penser que la Genève internationale a du plomb dans l'aile et ne convainc plus dans un contexte d'hostilité à l'encontre des étrangers. Ces différents facteurs portent à croire que

³⁰¹ Les contingents d'étrangers ont été supprimés en 2000 suite l'approbation des négociations bilatérales avec l'Union européenne (Piguet 2004).

³⁰² De manière intéressante, il est à noter que la droite populiste, qui a fait des internationaux l'un de ses chevaux de bataille entre les années 1960 et 1980 (cf. chapitre 5), ne se sert plus de cette population comme une cible et a déplacé sa critique sur la figure du frontalier.

³⁰³ « Pierre Maudet répond aux peurs des expatriés liées au 9 février », *Le Temps*, 26 mars 2014.

l'archétype de la « ville où nul homme n'est étranger » célébré par De Traz ([1929] 1995) est en déclin. La présente recherche n'a pas pour ambition d'empêcher une telle dynamique. En revanche, les conclusions qu'elle propose soulignent la nécessité pour les autorités politiques de prendre la question du cosmopolitisme et du rapport à l'étrangéité au sérieux.

Conclusions de la recherche et pistes futures

Quatre ordres de conclusions se dégagent de cette étude : la définition d'une approche pragmatique du cosmopolitisme, l'articulation entre le mythe de la ville cosmopolite et les territoires, les impacts locaux et situés du cosmopolitisme, et enfin le rapport des internationaux à la communauté internationale.

Une approche pragmatique du cosmopolitisme

La première partie de cette recherche s'appuie sur le constat que la notion de ville cosmopolite et les déclinaisons du cosmopolitisme sont grandement utilisées dans les métropoles contemporaines. Elles orientent les politiques publiques à l'aune du marketing urbain et de la mixité sociale, mais ne disent rien de ce que le cosmopolitisme implique en termes de gouvernement des personnes, des espaces et de l'action publique. J'ai démontré que le modèle genevois de la ville cosmopolite s'appuie également sur une définition réductrice du cosmopolitisme basée sur la diversité des nationalités de la population et le nombre d'institutions internationales présentes dans la ville.

J'ai postulé que la démarche ethnographique est appropriée pour saisir la complexité et la pluralité de la ville cosmopolite, pour en suivre les expressions sous différentes formes et pour en identifier les impacts sociaux et spatiaux. Dans cette perspective, j'ai proposé une approche pragmatique permettant d'observer le cosmopolitisme *en train de se faire* et de s'affranchir des définitions réductrices de cette notion.

En prenant appui sur les premières ethnographies urbaines des Écoles de Chicago et de Manchester, qui abordent la question de l'étrangéité dans la ville en accordant une place importante à la situation et à l'action des personnes, il m'a été possible de redéfinir le concept de cosmopolitisme du point de vue théorique, en le faisant dialoguer avec d'autres concepts tels que celui de transnationalisme. La définition du cosmopolitisme proposée dans cette recherche vise à dépasser l'approche transnationale qui accorde une trop grande importance à

la continuité des appartenances classificatoires. Attentive à la capacité des acteurs à reconfigurer et négocier leurs appartenances au gré des situations, l'approche pragmatique du cosmopolitisme, loin de postuler l'effacement des frontières, place au contraire celles-ci au cœur de l'analyse. Cela permet de s'affranchir des visions classiste et culturaliste selon lesquelles les aptitudes au cosmopolitisme sont liées à un statut socioéconomique ou à un mode de vie mobile.

Trois focales jalonnent l'approche pragmatique du cosmopolitisme. Il s'agit du *continuum* formes – pouvoir – expériences. Ces trois focales ont guidé l'analyse de la présente étude afin de restituer à la notion de cosmopolitisme autant d'épaisseur que possible.

Le cosmopolitisme du mythe aux territoires

Trois temps marquent l'évolution du rapport de Genève aux internationaux. Ceux-ci ont été présentés dans la deuxième partie. L'installation de la SDN à Genève durant le premier quart du siècle est marquée par un enthousiasme à l'égard de la nouvelle figure de l'étrangéité que sont les internationaux. Celui-ci se traduit par une importante transformation de l'espace urbain pour accueillir les jeunes institutions internationales et pour muer la petite ville qu'est Genève en « capitale de la paix ». Cette période est marquée par la naissance et l'avènement du mythe de l'Esprit de Genève, selon lequel la ville contient en son sein les germes de l'internationalité et du cosmopolitisme.

Mais les années 1960 s'accompagnent d'une forte urbanisation due notamment à une croissance sans précédent du nombre d'internationaux et à la nécessité d'adapter les infrastructures de la ville. Dans ce contexte émerge une critique à l'encontre des « privilèges » de cette partie de la population à qui il n'est pas demandé de contribuer à l'effort commun. L'analyse que j'ai proposée de cette rupture met en lumière la formation d'une arène autour de la publicisation du « problème » des internationaux. La réaction des autorités face à la critique s'est traduite par l'introduction de traitements statistiques du « secteur international » et de ses membres. À partir de ce moment, les internationaux forment une catégorie de personnes étrangères à part qu'il importe de comptabiliser, mais à qui la légitimité de *faire part* est reconnue. La contribution économique des internationaux se trouve au cœur de ce processus de reconnaissance.

Dans les années 1990, la menace planant sur un affaiblissement de la Genève internationale susceptible d'être provoqué par le départ de l'OMC à Bonn mène à une recomposition de l'action publique. J'ai mis en évidence la personnification du rapport des institutions et du traitement médiatique aux internationaux. Il s'agit dès lors de les *intégrer* au même titre que toute autre personne étrangère.

Ces trois temps révèlent en définitive que la question de la Genève internationale est une question urbaine. La Genève internationale est intimement liée à la métropolisation de la ville du point de vue des infrastructures qu'elle engendre, de la connectivité qu'elle offre et de la diversité qu'elle imprime à la ville. Cette conclusion justifie l'analyse spatiale proposée dans cette recherche et qui fait défaut dans la littérature sur le contexte genevois.

Dans le deuxième chapitre de cette partie, je me suis intéressé à la patrimonialisation de l'Esprit de Genève et à l'actualisation de ce mythe. J'ai pu démontrer que le contexte concurrentiel dans lequel Genève se trouve face à d'autres métropoles susceptibles d'accueillir des OI fait de l'Unesco un levier pour pérenniser et renforcer la Genève internationale. L'actualisation de l'Esprit de Genève répond par conséquent à un projet politique et économique qui implique une réduction de la portée de la Genève internationale au territoire national suisse.

En effet, l'affirmation de la *suissitude* de la Genève internationale et du cosmopolitisme par le biais de leur patrimonialisation traduit une concurrence entre deux dimensions de la ville. D'un côté, la ville-frontière, marquée par la situation géographique de Genève et le bassin d'emplois que le canton constitue pour l'ensemble de la région transfrontalière. De l'autre, la ville-monde qui accueille des conférences internationales et des institutions multilatérales, mais également plaque tournante du commerce de matières premières et étape obligée du trafic d'œuvres d'art. Cette tension fait apparaître le cosmopolitisme comme un topique du développement urbain de Genève. Il s'agit d'un référent qui conditionne tant l'institutionnalisation et la catégorisation de la Genève internationale que la nature des enjeux politiques qui lui sont attachés. Le topique du cosmopolitisme s'articule autour de deux attitudes apparemment contradictoires, qui caractérisent toutefois le rapport général de la Suisse à son étrangéité : l'ouverture au monde et le repli sur soi. La prospérité économique de la Suisse dépend de la présence des personnes étrangères, mais le pays limite la libre

circulation. De la même manière, Genève se dit internationale, mais renforce ses frontières du point de vue régional lorsqu'il s'agit des OI.

La dimension locale du cosmopolitisme

La troisième partie a fait apparaître l'appropriation de l'espace urbain par les internationaux selon quatre dimensions : les loisirs, l'emploi, l'économie et l'habitat. Ces quatre dimensions ont été analysées à l'aide du concept d'ethnoscape. Dans cette perspective, le paysage international de Genève se traduit par une *cosmopolitisation* de l'espace urbain. Toutefois, il incombe d'en mesurer les impacts au niveau local. J'ai donc entrepris de questionner la Genève internationale *de l'autre côté du miroir*, en mettant en lumière la réaction des habitants du quartier des Pâquis face aux transformations observées.

Il apparaît par conséquent qu'une compréhension fine des enjeux du cosmopolitisme et des flux transnationaux ne peut se faire qu'en accordant une place importante à sa dimension locale. Contrairement à un grand nombre de travaux qui emploient ce concept dans la perspective de faire la démonstration d'une compression de l'espace et du temps, les observations menées à Genève me conduisent à souligner la nécessité d'observer finement les impacts situés de la cosmopolitisation sur la ville. Cela a permis de dégager les registres critiques sur lesquels s'appuient les épreuves d'appartenance imposées aux nouveaux venus dans le quartier de Pâquis.

L'expérience du cosmopolitisme et les fondements de la communauté internationale

La quatrième partie de l'étude, focalisée sur l'expérience et l'apprentissage que les internationaux font du cosmopolitisme, a mis en évidence trois conclusions. Celles-ci me permettent d'identifier les fondements pluriels de la communauté internationale sur la base d'une approche pragmatique.

J'ai montré en premier lieu que le cosmopolitisme ne correspond pas à un affranchissement des ancrages. Au contraire, il permet de concilier une trajectoire migratoire avec le besoin fondamental d'habiter. La démonstration a permis de contredire les définitions du cosmopolitisme qui en réservent la compétence à certaines personnes en fonction de leur condition. Selon ces acceptions essentialistes, les internationaux *sont* cosmopolites de par leur *culture* ou de par le fait qu'ils sont des élites migrantes. Il résulte du chapitre 9 qu'il ne peut

exister de raccourci vers le cosmopolitisme. Celui-ci impose un apprentissage et n'est pas exempt d'écueils. À l'arrière-plan de cette idée, j'ai pu démontrer qu'un tel apprentissage s'inscrit dans la quête d'une « cohésion de vie » migrante.

Par ailleurs, il faut réfuter le holisme cosmopolite qui sous-entend que les personnes – et en particulier les personnes mobiles – *sont* cosmopolites dans tous les registres. J'ai montré au contraire que le cosmopolitisme répond à des engagements situés. Il est réalisé à travers des stratégies précises qui n'englobent pas à tous les registres de l'action sociale. Ces stratégies sont plurielles et confèrent aux internationaux une grande capacité d'action. Dans le chapitre 10, j'ai exploré la manière dont ces stratégies sont déployées le long de frontières liées aux pratiques linguistiques, à la citoyenneté et aux ancrages résidentiels.

Le dernier chapitre a permis de questionner les fondements de la communauté internationale. Contre les descriptions culturalistes qui en sont faites, et ce notamment dans la sphère publique (« les internationaux, ils veulent rester entre eux »), l'analyse démontre que plusieurs raisons expliquent l'entre-soi apparent des internationaux. Trois régimes d'engagement dans la communauté ont été explorés selon la théorie de Thévenot (2006) : la justification, le plan et le familial. Cela m'a permis de saisir la pluralité des points d'entrée dans la communauté du public au proche. Il résulte de cette analyse que la communauté internationale, loin d'être constituée par le fait d'une culture ou d'une volonté d'isolement entre élites, se fonde sur trois dimensions :

1. La communauté internationale est avant tout le reflet d'un engagement civique dans le monde. L'ouverture aux autres et la valorisation de la diversité culturelle sont élevées au rang de biens supérieurs communs. La première dimension se situe à l'interface entre les valeurs déontologiques formulées par les institutions internationales et la célébration de la différence comme principe unificateur d'une communauté qui transcende les frontières. Cette dimension prend appui sur l'esthétisation du multiculturalisme et l'exigence d'intégrité des fonctionnaires.
2. Les internationaux poursuivent cependant des objectifs d'avancement personnels au cœur desquels le renforcement des réseaux occupe une place fondamentale. La communauté internationale se fonde par conséquent sur une deuxième dimension qui nécessite la mise en place de dispositifs permettant un tel renforcement. Les relations

informelles et les événements paraprofessionnels de « l'environnement international » donnent à voir la construction de relations basées sur une grammaire cosmopolite d'ordre libéral.

3. La troisième dimension de la communauté internationale résulte d'épreuves vécues communément. Parmi celles-ci, les expériences faites « sur le terrain » entraînent une distinction entre ceux « à qui on peut parler » et ceux « qui ne peuvent pas comprendre ». Mais c'est également à l'épreuve de Genève et de l'hostilité rapportée de la population locale que se fonde la communauté internationale.

Pistes futures

La présente étude a pour ambition d'ouvrir une brèche dans un champ relativement peu exploré jusqu'à présent. Comme je l'ai dit dans le chapitre 4, la recherche en Suisse a en grande partie négligé deux aspects traités dans ce travail : d'une part les internationaux pris comme population de personnes migrantes et d'autre part les impacts urbains et spatiaux de leur présence. Les conclusions avancées ci-dessus n'épuisent de loin pas le sujet, elles suggèrent des pistes qu'il serait opportun d'approfondir.

Une première piste concerne les controverses et le rôle que celles-ci ont tenu dans la constitution des politiques publiques traitant du rapport de Genève aux étrangers. Dans ce champ, une analyse plus systématique et dans une perspective historique serait à entreprendre. Cela permettrait de contribuer à une interrogation fondamentale, malheureusement trop peu abordé dans ce travail. Il s'agit de définir le modèle de philosophie politique qui caractérise le mieux le contexte spécifique de Genève et de son rapport à l'étrangerité. L'affirmation du multiculturalisme – ou du cosmopolitisme traité ici – masque l'ancrage d'une forte tradition libérale qui se perçoit non seulement dans le système économique suisse, mais également dans son rapport aux étrangers. Cela est suggéré par l'introduction récente par les autorités cantonales d'un « Contrat d'accueil » entre l'État et les personnes migrantes. Ce contrat cristallise le paradigme de la responsabilité individuelle face aux « valeurs » de l'État. Cette nouvelle mesure est destinée en théorie à toute personne étrangère. Il sera toutefois intéressant d'analyser les modalités de son application aux internationaux. Seront-ils considérés comme des étrangers *ordinaires* ?

Une deuxième piste que je peux suggérer concerne les internationaux de Genève. La recherche pourrait être poursuivie en affinant l'analyse du rapport des internationaux à la ville et à la communauté en se demandant si la nationalité, l'âge ou la durée de séjour à Genève font émerger des différences. Il s'agissait dans la présente étude de mettre en lumière l'expérience du cosmopolitisme et la constitution de frontières à travers un premier travail d'identification. Il n'est cependant pas exclu que des variations apparaissent en fonction de différents indicateurs.

Une dernière piste de recherche porte sur la comparaison internationale à partir du cas spécifique de Genève. Il serait intéressant de porter les questionnements qui ont guidé cette dernière dans d'autres contextes. Des villes telles que Bruxelles, Strasbourg, Vienne et dans une moindre mesure Luxembourg sont confrontées elles aussi à des populations comparables aux internationaux. J'ai mentionné au cours de ce travail quelques travaux menés à Bruxelles notamment. Il conviendrait donc de tenter d'identifier des continuités ou des ruptures, d'analyser simultanément les discours des « eurocrates » de la capitale belge et ceux des internationaux de Genève. La manière dont l'action publique gouverne ces populations dans différents contextes pourrait en dire long sur le rapport des métropoles à leurs différentes catégories d'étrangers.

De quel cosmopolitisme Genève sera-t-elle le nom ?

J'ai démontré dans cette recherche que le modèle genevois du cosmopolitisme est réducteur du point de vue de l'expérience des personnes. Il ne peut par conséquent pas être fait de parallèle entre l'affirmation du cosmopolitisme de la ville et la capacité à *intégrer* les personnes étrangères et à *encaisser* leur étrangeté. Le fait que Genève compte un grand nombre de personnes étrangères et d'institutions internationales ne présuppose en rien que celles-ci soient *accueillies* ou que la ville fasse preuve d'*hospitalité*. L'histoire mythique de la Genève internationale et de l'Esprit de la ville ne détermine en aucun cas la capacité actuelle de la ville à composer avec son hétérogénéité.

Genève se trouve par conséquent face à un choix. Comme cette recherche l'a analysé, le fait de s'affirmer comme une ville cosmopolite et multiculturelle n'empêche pas l'émergence de frontières et de ségrégation sociospatiale. Genève est aujourd'hui confrontée à l'obligation de définir de manière générale la place dont peut bénéficier en son sein « la différence urbaine »

(Cogato-Lanza *et al.* 2013). Outre le rapport pittoresque aux cultures autres, la ville a l'opportunité aujourd'hui, face à la consolidation des discours xénophobes, de réaliser pleinement son projet cosmopolite. Dans cette perspective, il incombe aux politiques publiques de s'engager sur la voie d'un cosmopolitisme qui tienne compte du *continuum* pouvoirs, formes et expériences. À la croisée des frontières d'une région et du monde, l'avenir de Genève ne réside-t-il pas dans le passage d'une ville où nul homme n'est étranger à une ville où tous les citoyens sont étrangers les uns par rapport aux autres ?

Annexes

Annexe 1 : Carte de l'agglomération de Genève



Source : Système d'information du territoire à Genève (SITG).

Annexe 2 : Tableau des entretiens semi-directifs

Sexe	17 femmes et 15 hommes
Institutions	OING : 6 ; OI : 21 ; CERN : 2 ; Cercle : 2 ; WEF : 1
Statut	6 directeurs ; 16 employés (P, G ou sans) ; 2 consultants ; 5 stagiaires ; 1 doctorant ; 2 sans
nationalités	22 nationalités différentes
Durée à GE	Moins de 1 an : 10 ; 1-5 ans : 8 ; 5 ans et plus : 14
Âge	20-29: 7; 30-39: 7; 40-49: 10; 50 et +: 8

Prénom (fictif)	Origine	Sexe	Âge*	À GE depuis	Fonction	Lieu de résidence	Organisation (type)	Date de l'entretien
Samuel	États-Unis	M	35	2007	employé	Grottes	OING	19.06.2010
Lisbeth	Allemagne	F	40	1999	employée	Charmilles	OI (MIE)	18.10.2010
Anna	Allemagne	F	32	2011	employée	Pays de Gex	CERN	06.2011
Caroline	Lituanie	F	24	2010	stagiaire	Canton de Vaud	OING	23.06.2011
Laila	Égypte	F	25	2011	employée	Haute-Savoie	WEF	08.2011
Vinh	Vietnam	M	28	2011	doctorant	Vernier	CERN	03.08.2011
Richard	Australie	M	48	2010	consultant	Eaux-Vives	OI	14.09.2011
John	États-Unis	M	62	1956	directeur	Canton de Vaud	OING (MIE)	04.04.2012
Georges	France	M	65	1980**	directeur	Pays de Gex	OI	04.04.2012
Russell	États-Unis	M	40	2008	employé	Balexert	OI (MIE)	05.04.2012
Catherine	France	F	60	2007	employée	Plan-les-Ouates	OI (MIE)	05.04.2012
Karl	Suisse	M	50	1999	directeur	périurbain	OING (MIE)	12.04.2012
Claudia	Italie	F	45	2011	employé	Pays de Gex	OI (MIE)	16.04.2012
Rahul	Inde	M	50	2011	employé	Petit-Saconnex	OI (MIE)	16.04.2012
Paola	Argentine	F	58	2005	employée	Dardagny	OI (MIE)	18.04.2012
Allan	États-Unis	M	52	2011	directeur	Châtelaine	OI (MIE)	19.04.2012
Kim	Corée du Sud	F	25	2011	stagiaire	Vieille-Ville	OI (MIE)	20.04.2012
Mary	Suède	F	46	2007	employée	Charmilles	OI (MIE)	23.04.2012
Mikhaïl	Russie	M	45	2003	employé	Lancy	OING (MIE)	23.04.2012
Alexandra	Canada	F	47	2009	directrice	Petit-Saconnex	OI (MIE)	26.04.2012
Patricia	Grande-Bretagne	F	60	1983	-	Grand-Saconnex	Cercle	26.04.2012
Joana	Portugal	F	50	1985	-	Grand-Saconnex	Cercle	28.04.2012
Peter	Pays-Bas	M	66	2002	directeur	Pays de Gex	OI	30.04.2012
Élisa	France	F	49	1994	employé	Haute-Savoie	OI (MIE)	09.05.2012
Natalia	Russie	F	53	1984	employée	Grand-Saconnex	OI (MIE)	10.05.2012
Patrick	Écosse	M	42	1990	employé	Carouge	OING (MIE)	10.05.2012
Mirella	Finlande	F	37	2005	employée	Canton de Vaud	OI (MIE)	16.05.2012
Adrian	Pays-Bas	M	32	2010	consultant	Versoix	OI (MIE)	29.05.2012
Isabel	Australie	F	28	2012	stagiaire	Vieille-Ville	OI (MIE)	08.06.2012
Susanne	Suisse (a vécu en Australie)	F	26	2012	stagiaire	Lausanne	OI (MIE)	11.06.2012
Javier	Espagne	M	28	2012	stagiaire	Gd-Lancy	OI (MIE)	13.06.2012
Abel	Éthiopie	M	40	1998	employé	Petit-Saconnex	OI (MIE)	19.06.2012

*Au moment de l'enquête. Parfois estimatif **Séjours alternés entre le terrain et Genève depuis cette date environ.

Annexe 3 : Grille d'entretien

Situation personnelle

Quelles études avez-vous effectuées ?
Quelle est votre profession? Depuis quand l'occupez-vous?
Depuis quand vivez-vous à Genève ?
Êtes-vous accompagné-e de votre famille ?
De quelle nationalité est-il-elle ?
Est-ce qu'il-elle travaille ? Où ?
Avez-vous des enfants ? Quel âge ont-ils ?
Dans quelle école vont-ils ?
Dans quels autres pays/villes avez-vous vécu ?
Combien de temps prévoyez-vous de rester à Genève/en Suisse ?
Quel âge avez-vous ?

Environnement

Comment décririez-vous le fait de vivre à Genève en comparaison avec d'autres lieux ? – plus facile ? Plus difficile ? Pourquoi ?
Qu'en est-il de vos collègues ? Vous arrive-t-il d'aborder ce sujet ? Que disent-ils de leur manière de conduire leur vie ici ?
Quels éléments importants ont facilité votre installation à Genève/en Suisse ?
Quels éléments ont rendu votre installation à Genève/en Suisse difficile ?
Quelles activités faites-vous durant votre temps libre ? Et votre famille ?
Pouvez-vous me décrire vos relations sociales? (lieux, activités, réseaux)?
Où résidez-vous à Genève ? Où avez-vous résidé auparavant ? Dans quels types de logements ?
Avez-vous rencontré des difficultés à trouver un logement?
Quelles sont vos impressions (expériences de Genève :
- les institutions ?
- L'administration (permis de séjour, de conduire, assurances, écoles, etc.) ?
- La ville (espaces publics, lieux de sortie, institutions culturelles/sportives, etc.) ?
- Ses habitants ?

La société d'accueil

Comment avez-vous été accueilli-e ici?
Comment décririez-vous l'attitude générale à l'égard des étrangers ici ?
Pensez-vous que Genève est une ville accueillante pour les étrangers ?
Pensez-vous que vous êtes accueilli-e tel que vous êtes ou avez-vous l'impression que des représentations qui ne vous correspondent pas vous sont attribuées ?
Avez-vous l'impression que vous mériteriez un meilleur accueil? De la part de l'État? De votre organisation? De la population locale?
Avez-vous ressenti un choc culturel durant votre séjour ici ? Et votre famille ? Pourquoi ?
Avez-vous des connaissances parmi la société d'accueil? Comment les avez-vous rencontrés?

Annexe 4 : Liste des blogs analysés

	Nom du blog	URL
1	Shupi. Une Picarde chez les Helvètes	[http://www.shupiensuisse.blogspot.com]
2	Au bord du Léman	[http://www.olivierdemontreal.eu/blogue3]
3	From my Swiss window	[http://myfrenchwindow.com]
4	Béo chez les Helvètes	[http://barballala.blogspot.com]
5	Joie de Kitty	[http://joiedekitty.wordpress.com]
6	Dario and Co chez les Helvètes Underground	[http://dariomangano.blogspot.com]
7	Switching to Swiss	[http://switchingtoswiss.blogspot.com]
8	ExpatCH	[http://expatch-swiss.blogspot.com]
9	Newly swissed	[http://www.newlyswissed.com]
10	Wide Eyed Gypsy	[http://wideeyedgypsy.blogspot.com]
11	From Atlanta to Zurich	[http://www.fromatlantatozurich.com]
12	Finding simplicity	[http://francesandaustin.blogspot.com]
13	Swiss watching	[http://swisswatching.wordpress.com]
14	View from Servette	[http://geneva1203.blogspot.ch]
15	Swiss Story Blog	[http://www.swisstoryblog.com]
16	The perpetual expatriate	[http://the-perpetual-expatriate.blogspot.com]
17	The expat writer	[http://theexpatwriter.blogspot.com]
18	Frog you. Blog d'un Français expatrié en Suisse	[http://www.windowtofrance.com]
19	Switching to Switzerland	[http://switchingtoswitzerland.blogspot.com]
20	De derrière les fagots	[http://dederrierelesfagots.wordpress.com/a-propos]
21	Camille en Suisse. An adventure	[http://swisscamille.blogspot.ch]

Annexe 5 : Forums de discussion pour internationaux selon cinq indicateurs.

Nom du forum 1	Expat blog
Objectif du site	Le site communautaire de la vie à l'étranger, par les expatriés et pour les expatriés.
Sujets les plus lus et commentés	Où se loger près de Genève ? Vivre à Genève ou à la frontière ? Recherche d'information sur l'expatriation à Genève.
Qui répond, qui commente?	Certains sujets créés par des personnes qui ont fait les blogs d'expats. On retrouve souvent les mêmes personnes qui répondent, ce sont les administrateurs du site.
Type de liens créés entre les membres du forum	Les réponses ne sont jamais très détaillées. Elles renvoient souvent à d'autres sites.
Sujets sur le logement	Les demandes de logement sont toujours renvoyées par un administrateur du site vers une section spéciale du site où les réponses aux annonces sont privées.

Nom du forum 2	Glocals
Objectif du site	Site qui propose des activités regroupant les expatriés + forum d'entraide
Sujets les plus lus et commentés	Démarches d'installation à Genève. Activités sociales.
Qui répond, qui commente?	Le plus souvent, les questions sont posées par des futurs expatriés et les réponses sont données par des expatriés déjà installés à Genève.
Type de liens créés entre les membres du forum	Les réponses sont plus fournies (et en général plus nombreuses) que sur le forum précédent. Peut-être en raison du fait que les sujets sont beaucoup moins formels (activités sportives, sport, etc.). Les commentateurs semblent vraiment prêter attention aux demandes.
Sujets sur le logement	Très peu de discussions sur le sujet, mais lorsqu'il y en a, les réponses sont nombreuses, très fournies et s'appuient souvent sur la propre expérience des personnes.

Nom du forum 3	Internations
Objectif du site	Connaître les « like-minded expatriates », rencontrer d'autres expatriés dans des « top-class InterNations events »
Sujets les plus lus et commentés	Demandes de « socialisation » individuelles et annonces d'événements « InterNations »
Qui répond, qui commente?	Uniquement les membres, en grande majorité des expatriés.
Type de liens créés entre les membres du forum	Le fait que le forum soit privé et non anonyme rend les échanges plus assumés (photos, vrais noms, profession). L'organisation d'événements InterNations fait que les personnes qui échangent sur le forum se connaissent parfois.
Sujets sur le logement	Les demandes de logement ne sont pratiquement jamais résolues par des annonces postées en réponse sur le forum (même s'il y en a presque à chaque fois).

Nom du forum 4	Easy Expat
Objectif du site	Site d'info pour expatriés dans le monde entier (sections par pays).
Sujets les plus lus et commentés	Installation pratique à Genève, achats fonciers, démarches administratives.
Qui répond, qui commente?	Conseils d'autres expatriés, petites annonces, liens vers d'autres sites.
Type de liens créés entre les membres du forum	Les réponses les plus complètes sont fournies par les modérateurs. Les autres commentaires sont plutôt des annonces ou d'autres demandes. La plupart des personnes qui échangent n'ont pas de lien (virtuel ou non).
Sujets sur le logement	Annonces à l'allure peu fiables et peu crédibles. En général les sujets sur le logement donnent au max 2/3 réponses qui n'aboutissent sur rien.

Nom du forum 5	Anglo Info
Objectif du site	Informations pour la communauté anglophone expatriée.
Sujets les plus lus et commentés	Demandes de logement. Le forum s'apparente à une liste d'annonces (location/vente).
Qui répond, qui commente?	Ceux qui répondent proposent un bien à louer/vendre bien.
Type de liens créés entre les membres du forum	Contacts plutôt formels.
Sujets sur le logement	Parfois les mêmes annonces reviennent en réponse à des demandes différentes. Les annonces sont très nombreuses et seules quelques unes donnent lieu à des réponses

Annexe 6 : Lieux de socialisation d'après les forums de discussion

Mars 2011			
Nom de l'événement	Adresse	Type d'événement	Date
Italians without borders: meeting	Salle communale de Plainpalais, 52 Rue de Carouge	Communautaire	02.03.11
Got Milk? Gay/lesbian/bi/friendly catch-up	Le Phare, 3 Rue Lissignol	Identitaire	03.03.11
Russian-speaking! Drinks+Масленица:)	Jardin des Crêpes, 25 Avenue du Mail 25	Communautaire	04.03.11
Chinese-Style "dim sum" Dinner & Drinks	Hungky, 16 Rue de Fribourg	Alimentaire	04.03.11
Pool Evening & drinks	La Sphere Bar and Billard Club, 80-82, rue de Lausanne	Sportif	04.03.11
Le Boudoir - Tea Dance Sunday	Silencio, Rue du Levant 3	Festif	06.03.11
Sunday Friends, Latin style	Brasseur des Grottes, 6 Rue de la Servette	Festif	06.03.11
Sorozes kedden - Hungarians teaming up to have beer	Ethno bar Rue des Deux-Ponts 2-4	Communautaire	08.03.11
Barça-Arsenal live	Lady Godiva, 53 Boulevard du Pont-d' Lady godiva	Sportif	08.03.11
International Woman's day	Café de la Presse, 62 Boulevard St-Georges	Identitaire	08.03.11
Esperanto evening/Soirée Espéranto	Le Green Café, 77 Boulevard Carl-Vogt	Communautaire	09.03.11
Corsica Meeting	Mr. Pickwick Pub, 80 Rue de Lausanne	Communautaire	09.03.11
Drinks at Lola's	Lola bar, 7, rue de Richemont,	Festif	10.03.11
Sushi Train Dinner & Drinks	Sushi Train - Rue Neuve-Du-Molard 21	Alimentaire	11.03.11
New Expats In Town Drinks	Da Vinci's Irish Pub & Lounge - Wine Bar - Rue de Grenus 7	Festif	12.03.11
Got Milk Celebrates Carnaval at Dialogai!	L'Aiglon, 16 Rue Sismondi	Identitaire	12.03.11
Geneva Designers & Creatives - Spring Drinks	Pâki Bar, 5-7 Rue alfred vincent	Artistique	15.03.11
Russian friends + samba	L'Épilogue, 23 Rue De Monthoux	Communautaire	15.03.11

St. Patrick's day get together and celebrations	7 arts, 25 Rue De-Monthoux	Communautaire	17.03.11
Got Milk? Gay/lesbian/bi/friendly catch-up	Le Phare, 3 Rue Lissignol	Identitaire	17.03.11
Oxford and Cambridge Society of Geneva Drinks	Atmosphère, 8 Rue Kléberg	Communautaire	17.03.11
Polenta & conì	La Pignata - Av du Mail 3	Alimentaire	17.03.11
Roller Disco	L'Usine, Place des Volontaires 4	Festif	17.03.11
Drinks and celebration in the old town	Spring Brothers, 23 Grand-Rue	Festif	18.03.11
Irish Rugby	Clubhouse, 25 Rue Philippe-Plantamour	Sportif	19.03.11
"Help Japan" Evening	La Sphere Bar and Billard Club, 80-82, rue de Lausanne	Charité	24.03.11
The Geneva Curry Club	Restaurant Rajmoni, 18 Rue de Pâquis	Alimentaire	24.03.11
March Birthday Drinks for Charity	Lady Godiva, 53 Boulevard du Pont-d'Arve	Charité	24.03.11
Young Childless Female Expats - First Meeting!	Brasserie des halles de l'Ile, 1 Place de l'Ile	Identitaire	24.03.11
Spring get together for young scandinavians in Geneva	Café du Bourg-de-Four, 13 Place du Bourg-de-Four	Communautaire	25.03.11
Russian-speaking drinks+dancing	Le Scandale, 24 Rue de Lausanne	Communautaire	26.03.11
New Expats In Town Drinks	Da Vinci's Irish Pub & Lounge, 7 Rue de Grenus	Communautaire	26.03.11
Sunday Morning Coffee and Pastries	La Vouivre, 21 Rue des Pâquis	Alimentaire	27.03.11
An Afternoon at the Best French Bakery of Geneva	Wolfisberg, Place du Temple 5	Alimentaire	27.03.11
It's Samba Tuesday again!	Le Must Bar, 10 Rue Richemont	Festif	29.03.11
Got Milk? Gay/lesbian/bi/friendly catch-up	Le Phare, 3 Rue Lissignol	Identitaire	31.03.11
Curry night	Lady Godiva, 53 Boulevard du Pont-d'Arve	Alimentaire	31.03.11
Geneva Scuba Group Bar Social Session	Brasseurs des Grottes, 6 Rue de la Servette	Communautaire	31.03.11

Juin 2011			
Nom de l'événement	Adresse	Type d'événement	Date
Gay/lesbian/friendly get together	Le Phare, 3 Rue Lissignol	Identitaire	02.06.11
Drinks by the lake	La Terrasse, 31 Quai du Mont-Blanc	Communautaire	02.06.11
Rencontre « get-to-know each others »	Da Vinci's Irish Pub & Lounge, 7 Rue de Grenus	Communautaire	04.06.11
The Mood for Change Drinks	Kempinski Grand Hôtel, 19 Quai du Mont Blanc	Communautaire	06.06.11
Curry night	Restaurant Curry night, 18 Rue des Pâquis	Alimentaire	07.06.11
6 à 8 apéro	Riverside Café, 19 Rue du Rhône	Communautaire	09.06.11
Détente « After Work »	La Sphere Bar and Billard Club, 80-82 Rue de Lausanne	Communautaire	10.06.11
TGIF, drink	Lady Godiva, 53 Boulevard du Pont d'Arve	Communautaire	10.06.11
Luluxpo	Le Mad, 20 bis Rue du Stand	Festif	10.06.11
What's Better Than A Latin Evening?	Bar-terrasse des Sciences, 128 Rue de Lausanne 128	Festif	10.06.11
Friday, June 10th, 2011 @ 19 h	Sushi train, 21 Rue Neuve-Du-Molard	Alim	10.06.11
Rencontre « get-to-know each others »	Da Vinci's Irish Pub & Lounge, 7 Rue de Grenus	Communautaire	11.06.11
Russian-speaking pre-party	L'Ethno Bar, 2 Rue des Deux-Ponts	Communautaire	11.06.11
Summer Celebration Party	Brasseur des Grottes, 6 Rue de la Servette	Festif	12.06.11
Apéro	La Terrasse, 31 Quai du Mont-Blanc	Communautaire	12.06.11
Sörözés kedden! - Hungarian teaming up to have Beer	Café du Rondeau, 1 Place du Rondeau	Communautaire	14.06.11
socialize with green thinkers	Brasserie Les Halles de l'Île, 1 Place de l'Île	Communautaire	15.06.11
Détente « After Work »	La Sphere Bar and Billard Club, 80-82 Rue de Lausanne	Communautaire	16.06.11
Got Milk? LGBT catch-up	La Barje, Pont de la Coulouvrenière	Identitaire	16.06.11

Oxford and Cambridge Society of Geneva Drinks	Atmosphère, 8 Rue Kléberg	Communautaire	16.06.11
Pool Evening & drinks after work	La Sphere Bar and Billard Club, 80-82 Rue de Lausanne	Sportif	16.06.11
Rencontre « get-to-know each others »	Da Vinci's Irish Pub & Lounge, 7 Rue de Grenus	Communautaire	17.06.11
Party	Île de la Rade lounge bar, Jardin anglais	Festif	18.06.11
Détente « After Work »	La Sphere Bar and Billard Club, 80-82 Rue de Lausanne	Communautaire	21.06.11
Party	Île de la Rade lounge bar, Jardin anglais	Festif	24.06.11
Big Friday Fun, Latin Style	BBA, 8 Rue de Lyon	Festif	24.06.11
Repas	Spaghetti Factory, 13 Rue de la Fontaine	Alimentaire	24.06.11
New Expats In Town Drinks	Da Vinci's Irish Pub & Lounge, 7 Rue de Grenus	Festif	25.06.11
Latin Fun	Jardin Anglais	Festif	25.06.11
Girl's night: Get to know eachother	L'Ethno Bar, 2 Rue des Deux-Ponts	Communautaire	25.06.11
Event : "Crevettes a Gogo"	Restaurant La Feuille de menthe, 39 Boulevard Carl Vogt	Alimentaire	27.06.11
Sörözés kedden! - Hungarian teaming up to have Beer	L'Insomnia, 19 Rue Ancienne	Communautaire	28.06.11
Got Milk?Gay/lesbian/bi/friendly catch-up	La Barje, Pont de la Coulouvrenière	Identitaire	29.06.11
Curry night	Lady Godiva, 53 Boulevard du Pont d'Arve	Alimentaire	30.06.11
Esperanto evening/Soirée Esperanto	Le Green Café, 77 Boulevard Carl-Vogt	Communautaire	30.06.11

Liste des acronymes et des abréviations

AAFI	Association des anciens fonctionnaires internationaux
AGIR	Action pour la Genève internationale et son rayonnement
ASLOCA	Association suisse des locataires
BIE	Bureau international d'éducation
BIT	Bureau international du travail
CAGI	Centre d'accueil – Genève internationale
CCI	Corps commun d'inspection des Nations Unies
CCIG	Chambre de commerce, d'industrie et des services
CDD	Commission de développement
CICG	Centre international de conférences de Genève
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CRFG	Comité régional franco-genevois
DCTI	Département cantonal des constructions et des technologies de l'information
DF	Département des finances du Canton de Genève
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DFJP	Département fédéral de justice et police
DSPE	Département de la sécurité, de la police et de l'environnement (actuellement)
FIPOI	Fondation des immeubles pour les organisations internationales
FMI	Fonds monétaire international
GATT	Accord général sur le commerce et les services
GEN	Geneva environment network
GIA	Geneva interns association
HCR	Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IHEID	Institut des hautes études internationales et du développement
LAMAL	Loi fédérale sur l'assurance maladie
LAsi	Loi fédérale sur l'asile
LDTR	Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation
LEH	Loi fédérale sur l'État hôte
LEtr	Loi fédérale sur les étrangers
LIPM	Loi cantonale sur l'imposition des personnes morales

MD	Mission diplomatique
MIE	Maison internationale de l'environnement
OCTSTAT	Office cantonal de la statistique
OFS	Office fédéral de la statistique
OI	Organisation internationale
OIE	Ordonnance fédérale sur l'intégration des étrangers
OING	Organisation internationale non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
MD	Mission diplomatique
OCP	Office cantonal de la population
OFC	Office fédéral de la culture
OMM	Organisation mondiale de la météorologie
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUG	Office des Nations Unies à Genève
PCI	Patrimoine culturel immatériel
SDN	Société des nations
SURVAP	Survivre aux Pâquis
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UDC	Union démocratique du centre
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
WWF	Fondation World Wildlife Fund

Liste des figures

Figure 1 : Privilèges, statuts et droit de cité des internationaux	34
Figure 2: "Genève, un monde en soi". Logo de Genève Tourisme et Congrès	52
Figure 3: Occurrences des noms géographiques suisses	95
Figure 4: Plan directeur pour la Rive droite, Le Corbusier (1929).	167
Figure 5: Plan directeur pour le quartier de St-Gervais, Maurice Braillard (1931).	167
Figure 6: St-Gervais vers 1880, faubourg démoli en 1931.	168
Figure 7: L'Hôtel du Rhône dans le quartier de St-Gervais en 1950.	168
Figure 8: Évolution du personnel des OI entre 1934 et 2000	177
Figure 9: Nouveau siège de l'OMS, 1966.	178
Figure 10: Timbre postal à l'occasion de la construction du nouveau siège du BIT, 1974.	180
Figure 11: Tract publié par le parti Vigilance contre la Fipoi, 1965.	182
Figure 12: « La Genève internationale fragilisée », dessin de Hermann	211
Figure 13: Couverture du plan de promenade urbaine "De l'esprit de Genève"	216
Figure 14: Lieu de résidence des fonctionnaires internationaux et part des fonctionnaires suisses	221
Figure 15: Nom, contenu et annexes des blogs tenus par des internationaux en Suisse	239
Figure 16: Événements annoncés sur le site Glocals.com, selon type, en mars 2011	248
Figure 17: Événements annoncés sur le site Glocals.com, selon type, en juin 2011	249
Figure 18: « <i>1 Gevray</i> »: projet de construction de luxe dans le quartier des Pâquis	268
Figure 19: Immeubles susceptibles d'être surélevés dans le quartier des Pâquis	271
	413

Figure 20: Tract pour les « bouffes pop' » sur la Place de la Navigation	288
Figure 21: Encart dans le journal <i>L'esquive</i>	289
Figure 22: Discussion tenue à l'écart de l'exposition du Cerle féminin des Nations Unies	351
Figure 23: <i>Coffee morning</i> du Cercle féminin organisé par la mission suisse	361

Bibliographie

- Abélès, Marc (sous la dir. de). 2011. *Des anthropologues à l'OMC: scènes de la gouvernance mondiale*. Paris: CNRS éditions. 286 p.
- Adly, Hossam. 2013. « Fonctionnaires internationaux à Genève: le poids du privilège. » *Espaces et sociétés*, 154(3). Pp. 71-85.
- Agier, Michel. 1996. « Les savoirs urbains de l'anthropologie. » *Enquête*, 4. Pp. 35-58.
- . 2009. *Esquisses d'une anthropologie de la ville: lieux, situations, mouvements*: L'Harmattan. 158 p.
- . 2013. *La condition cosmopolite : l'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*. Paris: La Découverte. 212 p.
- Akrich, Madeleine. 1987. « Comment décrire les objets techniques. » *Technique et Culture*, 9. Pp. 49-64.
- Alba, Richard. 2005. « Bright vs. blurred boundaries: Second-generation assimilation and exclusion in France, Germany, and the United States. » *Ethnic and Racial Studies*, 28(1). Pp. 20-49.
- Amit, Vered (sous la dir. de). 2007. *Going first class? : new approaches to privileged travel and movement*. New York: Berghahn Books. 163 p.
- Amit, Vered, et Nigel Rapport. 2012. *Community, cosmopolitanism and the problem of human commonality*. London: Pluto Press. 219 p.
- Anderson, Benedict. 2006. *Imagined communities: Reflections on the origin and spread of nationalism*: Verso Books. 240 p.
- Andreotti, Alberta, Patrick Le Galès, et Francisco Javier Moreno Fuentes. 2013. « Transnational mobility and rootedness: the upper middle classes in European cities. » *Global Networks*, 13(1). Pp. 41-59.
- Appadurai, Arjun. 1990. « Disjuncture and difference in the global cultural economy. » *Theory, culture and society*, 7(2-3). Pp. 295-310.
- Appiah, Anthony K. 1998. « Cosmopolitan Patriots. » *Cultural politic*, 14. Pp. 91-116.
- Arendt, Hannah. [1958] 1983. *Condition de l'homme moderne*. Paris: Calmann-Lévy. 406 p.
- Augé, Marc. 1992. *Non-lieux: introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris: Editions du Seuil. 150 p.
- . 2009. *Pour une anthropologie de la mobilité*. Paris: Payot & Rivages. 91 p.

- Barth, Fredrik. 1969. « Introduction. », in Fredrik Barth, (sous la dir. de), *Ethnic Groups and Boundaries. The Social Organization of Cultural Difference*. Londres: John Allen & Unwin. Pp. 9-38.
- Batou, Jean. 2012. *Quand l'esprit de Genève s'embrase. Au-delà de la fusillade du 9 novembre 1932*. Lausanne: Editions d'En Bas. 527 p.
- Bauböck, Rainer, et John F. Rundell (sous la dir. de). 1998. *Blurred boundaries: migration, ethnicity, citizenship*. Aldershot: Ashgate. 354 p.
- Bauman, Zygmunt. 2000. *Liquid modernity*. Cambridge: Polity Press. 240 p.
- Bazin, Jean. 2008. *Des clous dans la Joconde: l'anthropologie autrement*. Toulouse: Anacharsis. 599 p.
- Bazin, Laurent, Annie Benveniste, et Monique Selim. 2004. « Immersions ethnologiques dans le monde global. » *Journal des anthropologues*, 92-93. Pp. 11-28.
- Beaverstock, Jonathan V. 2002. « Transnational Elites in Global Cities: British Expatriates in Singapore's Financial District. » *Geoforum*, 33(4). Pp. 525-38.
- . 2005. « Transnational Elites in the City: British Highly-Skilled Inter-Company Transferees in New York City's Financial District. » *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31(2). Pp. 245-68.
- Beck, Ulrich. 2000a. « The cosmopolitan perspective: sociology of the second age of modernity. » *The British Journal of Sociology*, 51(1). Pp. 79-105.
- . 2000b. *What is globalization?* Cambridge: Polity Press. 192 p.
- Becker, Howard S. 2002. *Les ficelles du métier: comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris: La découverte. 354 p.
- Benson, Michaela, et Karen O'Reilly. 2009. « Migration and the search for a better way of life: a critical exploration of lifestyle migration. » *The Sociological Review*, 57(4). Pp. 608-25.
- Berry, Daphne P, et Myrtle P Bell. 2012. « "Expatriates": gender, race and class distinctions in international management. » *Gender, Work & Organization*, 19(1). Pp. 10-28.
- Berry-Chikhaoui, Isabelle, Agnès Deboulet, et Laurence Roulleau-Berger (sous la dir. de). 2007. *Villes internationales: entre tensions et réactions des habitants*. Paris: La Découverte. 325 p.
- Berthet, Thierry. 1998. « L'immigrant aisé dans la ville. », in Nicole Haumont et Jean-Pierre Lévy, (sous la dir. de), *La ville éclatée : quartiers et peuplement*. Paris: L'Harmattan. Pp. 145-60.
- Blanc, Maurice, et Catherine Bidou. 2010. « Paradoxes de la mixité sociale: éditorial. » *Espaces et sociétés*, 1(140-141). Pp. 7-20.
- Blumer, Herbert. 2004. « Les problèmes sociaux comme comportements collectifs. » *Politix*, 17(67). Pp. 185-99.
- Boellstorff, Tom. 2008. *Coming of Age in Second Life : an Anthropologist Explores the Virtually Human*. Princeton: Princeton University Press. 336 p.
- Bolt, Gideon, Deborah Phillips, et Ronald Van Kempen. 2010. « Housing Policy, (De)segregation and Social Mixing: An International Perspective. » *Housing Studies*, 25(2). Pp. 129-35.

- Boltanski, Luc. 1990. *L'amour et la justice comme compétences: trois essais de sociologie de l'action*. Paris: Métailié. 551 p.
- Boltanski, Luc, et Laurent Thévenot. 1991. *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris: Gallimard. 483 p.
- Bonaccorsi, Julia. 2008. « Devenir habitant: médiations de la ville dans les blogs d'expatriés au Japon. » *Etudes de communication*, (1). Pp. 15-36.
- Borzakian, Manouk. 2013. « Genève face à sa mondialité. » *EspaceTemps.net*. [mis en ligne le 02.04.2013].
- Boucher, Anna. 2007. « Skill, Migration and Gender in Australia and Canada: The Case of Gender-based Analysis. » *Australian Journal of Political Science*, 42(3). Pp. 383-401.
- Bourdieu, Pierre. 1989. *La Noblesse d'état : grandes écoles et esprit de corps*. Paris: Les Editions de Minuit. 576 p.
- Boyle, Mark. 2006. « Culture in the Rise of Tiger Economies: Scottish Expatriates in Dublin and the "Creative Class" Thesis. » *International Journal of Urban and Regional Research*, 30(2). Pp. 403-26.
- Breviglieri, Marc. 2009. « L'insupportable. L'excès de proximité, l'atteinte à l'autonomie et le sentiment de violation du privé. », in Marc Breviglieri, Claudette Lafaye, et Danny Trom, (sous la dir. de), *Compétences critiques et sens de la justice*. Paris: Economica. Pp. 3-34.
- . 2010. « De la cohésion de vie du migrant: déplacement migratoire et orientation existentielle. » *Revue européenne des migrations internationales*, 26(2). Pp. 57-76.
- Breviglieri, Marc, et Joan Stavo-Debaugé. 1999. « Le geste pragmatique de la sociologie française. Autour des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot. » *Antropolitica*, 7. Pp. 7-22.
- Breviglieri, Marc, et Danny Trom. 2003. « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville. », in Daniel Cefaï et Dominique Pasquier, (sous la dir. de), *Les sens du public: publics politiques et médiatiques* Paris: PUF. Pp. 399-416.
- Bridge, Gary. 2007. « A Global Gentrifier Class? » *Environment and Planning A*, 39(1). Pp. 32-46.
- Brubaker, Rogers. 2002. « Ethnicity without groups. » *Archives européennes de sociologie*, 43(2). Pp. 163-89.
- . 2003. « Neither Individualism nor "Groupism". A Reply to Craig Calhoun. » *Ethnicities*, 3(4). Pp. 553-57.
- Brun, Philippe, et Alain Léveillé. 2003. *Projet d'urbanisme pour Genève 1896-2001*. Genève: Georg. 180 p.
- Burgess, Ernest W. 1984. « La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche. », in Isaac Joseph et Yves Grafmeyer, (sous la dir. de), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris: Aubier. Pp. 131-47.
- Butler, Tim, et Loretta Lees. 2006. « Super-gentrification in Barnsbury, London: globalization and gentrifying global elites at the neighbourhood level. » *Transactions of the Institute of British Geographers*, 31(4). Pp. 467-87.

- Cailliez, Julie. 2007. « Des étrangers aisés dans la ville. Le cas des fonctionnaires internationaux à Bruxelles. », in Andrea Rea, Pascal Delwit, et Marc Swyngedouw, (sous la dir. de), *Bruxelles, Ville ouverte*. Paris: L'Harmattan. Pp. 255-68.
- Calhoun, Craig. 2003. « "Belonging" in the Cosmopolitan Imaginary. » *Ethnicities*, 3(4). Pp. 531-53.
- Callon, Michel, Pierre Lascoumes, et Yannick Barthe. 2001. *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*. Paris: Editions du Seuil. 358 p.
- Cantelli, Fabrizio, Steve Jacob, Jean-Louis Genard, et Christian De Visscher. 2006. *Les constructions de l'action publique*. Paris: L'Harmattan. 276 p.
- Cantelli, Fabrizio, Marta Roca i Escoda, Joan Stavo-Debauge, et Luca Pattaroni. 2009. *Sensibilités pragmatiques. Enquêter sur l'action publique*. Bruxelles: PIE Peter Lang. 445 p.
- Castel, Robert. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Paris: Fayard. 813 p.
- Castells, Manuel. 1998. *La société en réseaux*. Paris: Fayard. 671 p.
- Castles, Stephen. 2002. « Migration and community formation under conditions of globalization. » *International Migration Review*, 36(4). Pp. 1143-68.
- Catarino, Christine, et Mirjana Morokvasic. 2005. « Femmes, genre, migration et mobilités. » *Revue européenne des migrations internationales*, 21(1). Pp. 7-27.
- Cefaï, Daniel. 1996. « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques. » *Réseaux*, 14(75). Pp. 43-66.
- Cefaï, Daniel, et Cédric Terzi (sous la dir. de). 2012. *L'expérience des problèmes publics. Perspectives pragmatistes*. Paris: EHESS. 380 p.
- Chateauraynaud, Francis. 1999. *Les relations d'emprise*. Paris: GSPR/EHESS. 1-48 p.
- Chevalier, Sophie, Emmanuelle Lallement, et Sophie Corbillé. 2013. *Paris résidence secondaire. Enquête chez ces habitants d'un nouveau genre*. Paris: Belin. 144 p.
- Choay, Françoise. 1994. « Le règne de l'urbain et la mort de la ville. », in Centre Georges Pompidou, (sous la dir. de), *La Ville : art et architecture en Europe, 1870-1993*. Paris: Centre Georges Pompidou. Pp. 26-35.
- Clifford, James, et George E Marcus (sous la dir. de). 1986. *Writing Culture: The Poetics and Politics of Ethnography*. Berkeley et Los Angeles: University of California Press. 305 p.
- Cogato-Lanza, Elena, Luca Pattaroni, Mischa Piraud, et Barbara Tirone. 2013. *De la différence urbaine. Le quartier des Grottes, Genève*. Genève: MetisPresses. 344 p.
- Cohen, Albert. 1968. *Belle du seigneur*. Paris: Gallimard. 1110 p.
- Cohen, Erik. 1977. « Expatriate communities. » *Current Sociology*, 24(3). Pp. 5-90.
- Cohen, Mitchell. 1995. « Rooted Cosmopolitanism. », in Michael Walzer, (sous la dir. de), *Toward a global civil society*. Oxford, New York: Berghann Books. Pp. 223-34.
- Courtau, Catherine. 1995. « Le Palais des Nations. Le siège européen de l'Organisation des Nations Unies construit entre 1929 et 1937 par Henri-Paul Nénot, Julien Flegenheimer, Carlo Broggi, Camille Lefèvre et Joseph Vago. » *Faces*, 36. Pp. 18-24.

- D'Amato, Gianni. 2008. « Une revue historique et sociologique des migrations en Suisse. » *Annuaire suisse de politique de développement*, 27(2). Pp. 169-87.
- Dahinden, Janine. 2005. « Contesting Transnationalism? Lessons from the Study of Albanian Migration Networks from former Yugoslavia. » *Global Networks*, 5(2). Pp. 191-208.
- David, Paul. 2000. *L'esprit de Genève. Histoire de la société des nations: vingt ans d'efforts pour la paix*. Genève: Slatkine. 351 p.
- De Jong, Sara. 2010. « False Binaries: Altruism and Selfishness in NGO Work. », in Anne-Meike Fechter et Heather Hindman, (sous la dir. de), *Inside the Everyday Lives of Development Workers. The Challenges and Futures of Aidland*. Sterling: Kumarian. Pp. 21-40.
- De Traz, Robert. [1929] 1995 *L'esprit de Genève*. Lausanne: L'Âge d'homme. 175 p.
- Delaugerre, Jean-Baptiste. 2010. « Genève: une métropole trop bonne élève? » *Le Globe*, 150. Pp. 77-104.
- Desrosières, Alain. 1993. *La politique des grands nombres: histoire de la raison statistique*. Paris: La Découverte. 456 p.
- Dewey, John. [1915] 2010. *Le public et ses problèmes*. Paris: Gallimard. 336 p.
- Dick, Hilary P. 2011. « Language and Migration to the United States. » *Annual Review of Anthropology*, 40(1). Pp. 227-40.
- Docquier, Frédéric, et Hillel Rapoport. 2004. *Skilled Migration: the Perspective of Developing Countries*: World Bank Publications. 38 p.
- Donzelot, Jacques. 2004. « La ville à trois vitesses: relégation, périurbanisation, gentrification. » *Esprit*, Mars 2004. Pp. 14-39.
- Duchenne, Geneviève. 2008. *Esquisses d'une Europe nouvelle: l'europhisme dans la Belgique de l'entre-deux-guerres (1919-1939)*. Bruxelles: Peter Lang. 717 p.
- Duemmler, Kerstin, Janine Dahinden, et Joëlle Moret. 2010. « Gender equality as "cultural stuff": ethnic boundary work in a classroom in Switzerland. » *Diversities*, 12(1). Pp. 19-37.
- Dufour, Alfred. 1997. *Histoire de Genève*. Paris: Presses universitaires de France. 127 p.
- . 2007. « Mythe de Genève et esprit de Genève. », in Christian Poncelet, Rolf Büttiker, et Giovanni Busino, (sous la dir. de), *Genève et la Suisse dans la pensée politique : actes du Colloque de Genève (14-15 septembre 2006)*. Aix-Marseille: Presses universitaires d'Aix-Marseille. Pp. 559-70.
- Escobar, Arturo. 1994. « Welcome to Cyberia: Notes on the Anthropology of Cyberculture. » *Current anthropology*, 35(3). Pp. 211-31.
- Favell, Adrian. 2001. « Migration, mobility and globaloney: metaphors and rhetoric in the sociology of globalization. » *Global Networks*, 1(4). Pp. 389-98.
- Favret-Saada, Jeanne. 2009. *Les mots, la mort, les sorts*. Paris: Gallimard. 427 p.
- Fawaz, Mona. 2007. « Apogée et déclin d'une nouvelle classe de citoyens : les lotisseurs dans une banlieue irrégulière de Beyrouth. », in Isabelle Berry-Chikhaoui, Agnès Deboulet, et Laurence Roulleau-Berger, (sous la dir. de), *Villes internationales: entre tensions et réactions des habitants*. Paris: La Découverte. Pp. 223-41.

- Fechter, Anne-Meike. 2007. *Transnational Lives. Expatriates in Indonesia*. Aldershot: Ashgate. 191 p.
- Fechter, Anne-Meike, et Heather Hindman (sous la dir. de). 2010. *Inside the Everyday Lives of Development Workers. The Challenges and Futures of Aidland*. Sterling: Kumarian. 224 p.
- Florida, Richard. 2002. *The Rise of the Creative Class... and how its transforming Work, Leisure, Community & Everyday Life*. New York: Basic Books. 434 p.
- Flückiger, Yves, Vahan Garibian, et Tuan Nguyen. 2013. « Entreprises multinationales dans le Canton de Genève: profil des employés et politique salariale. » *Université de Genève*. Pp. 1-18.
- Fresia, Marion. 2010. « Une élite transnationale: la fabrique d'une identité professionnelle chez les fonctionnaires du Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés. » *Revue européenne des migrations internationales*, 25(3). Pp. 167-90.
- Friedman, Jonathan. 2004. « Champagne Liberals and "Classes Dangereuses": Class, Identity and Cultural Production in the Contemporary Global System. » *Journal des anthropologues*, (96-97). Pp. 151-76.
- Fumanti, Mattia. 2009. « The Making of the Fieldwork-er: Debating Agency in Elites Research. » *Anthropology Matters*, 6(2). [en ligne].
- Galay, Jean-Claude. 2000. « », in Pierre Bonte et Michel Izard, (sous la dir. de), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris: Presses universitaires de France. Pp. 770-71.
- Gatti, Emanuele. 2009. « Defining the Expat: the Case of High-Skilled Migrants in Brussels. » *Brussels Studies*, (28). Pp. 1-15.
- Geertz, Clifford. 1998. « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture. » *Enquête*, 6. Pp. 73-105.
- Genard, Jean-Louis, et Fabrizio Cantelli. 2008. « Êtres capables et compétents: lecture anthropologique et pistes pragmatiques. » *SociologieS*, Avril 2008. [en ligne].
- Gerometta, Julia, Häussermann Hartmut, et Giulia Longo. 2005. « Social innovation and civil society in urban governance : strategies for an inclusive city. » *Urban studies.*, 42(1). Pp. 2007-21.
- Giuliani, Frédérique, Anne Jolivet, et Denis Laforgue. 2008. « La reconnaissance des personnes: ce dont les institutions sont capables. », in Jean-Paul Payet et Alain Battégay, (sous la dir. de), *La reconnaissance à l'épreuve: explorations socio-anthropologiques*. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion. Pp. 113-22.
- Goffman, Erving. 1973a. *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1: La présentation de soi*. Paris: Les Editions de Minuit. 256 p.
- . 1973b. *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2: les relations en publ.* Paris: Les Editions de Minuit. 372 p.
- Gould, Roger V. 1995. *Insurgent identities: Class, community, and Protest in Paris from 1848 to the Commune*. Chicago: University of Chicago Press. 262 p.

- Graezer Bideau, Florence. 2012. « Inventorier les "traditions vivantes". Approches du patrimoine culturel immatériel dans le système fédéral suisse. » *ethnographiques.org*. [en ligne].
- Granovetter, Mark. 1983. « The strength of weak ties: A network theory revisited. » *Sociological theory*, 1(1). Pp. 201-33.
- Guggenheim, Michael, et Ola Söderström. 2010. *Re-shaping Cities: how global mobility transforms architecture and urban form*. Londres, New-York: Routledge. 254 p.
- Gupta, Akhil and Ferguson, James. 1992. « Beyond "Culture": Space, Identity, and the Politics of Difference. » *Cultural Anthropology*, 7(1). Pp. 6-23.
- Habermas, Jürgen. [1962] 1993. *L'Espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris: Payot. 322 p.
- Hacking, Ian. 1999. *The social construction of what?* Cambridge: Harvard University Press. 270 p.
- Hannerz, Ulf. 1996. *Transnational Connections: Culture, People, Places*. London: Routledge. 216 p.
- Hardill, Irene, et Sandra MacDonald. 1998. « Choosing to Relocate: An Examination of the Impact of Expatriate Work on Dual-Career Households. » *Women's Studies International Forum*, 21(1). Pp. 21-29.
- Harvey, David. 1989. *The condition of postmodernity*. Oxford: Blackwell. 378 p.
- Harvey, William S. 2008. « Strong or weak ties? British and Indian expatriate scientists finding jobs in Boston. » *Global Networks*, 8(4). Pp. 453-73.
- Hayot, Alain. 2002. « pour une anthropologie de la ville et dans la ville: questions de méthodes. » *Revue européenne des migrations internationales*, 18(3). Pp. 93-105.
- Headland, Thomas N. , Kenneth L. Pike, et Marvin Harris (sous la dir. de). 1990. *Emics and etics : the insider/outsider debate*. Thousand Oaks: Sage Publications. 226 p.
- Hénaff, Marcel. 2008. *La ville qui vient*. Paris: L'Herne. 236 p.
- Hertz, Ellen, et Marc-Olivier Gonseth. 2008. « Quelques réflexions anthropologiques sur un territoire émergent. » *Bulletin Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften = Bulletin Académie suisse des sciences humaines*, 2. Pp. 38-41.
- Hily, Marie-Antoinette, et Lamia Missaoui. 2002. « Editorial. Migrants dans la ville. » *Revue européenne des migrations internationales*, 18(3). Pp. 7-8.
- Hindman, Heather. 2009. « Cosmopolitan codifications: Elites, expatriates, and difference in Kathmandu, Nepal. » *Identities: Global Studies in Culture and Power*, 16(3). Pp. 249-70.
- Hine, Christine. 2000. *Virtual Ethnography*. London: Sage Publications. 192 p.
- Hobsbawm, Eric, et Terence Ranger (sous la dir. de). 1983. *The invention of tradition*. Cambridge: Cambridge University Press. 319 p.
- Honneth, Axel. 2007. *La réification : petit traité de théorie critique*. Paris: Gallimard. 160 p.
- Horvath, Christina. 2011. « The Cosmopolitan City. », in Maria Rovisco et Magdalena Nowicka, (sous la dir. de), *The Ashgate research companion to cosmopolitanism*. Farnham: Ashgate. Pp. 87-106.

- Jay, Monique. 1998. « Sur l'écriture en sciences humaines. » *Journal des anthropologues*, (75). Pp. 109-28.
- Jones, Andrew. 2002. « The "global city" misconceived: the myth of "global management" in transnational service firms. » *Geoforum*, 33(3). Pp. 335-50.
- Joseph, Isaac. 1984. « Urbanité et ethnicité. » *Terrain*, 3. Pp. 20-31.
- Joseph, Isaac, et Yves Grafmeyer (sous la dir. de). 1984. *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie Urbaine*. Paris: Aubier. 378 p.
- Jouve, Bernard, et Christian Lefèvre. 2004. *Horizons métropolitains*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes. 274 p.
- Joye, Dominique, et Vincent Kaufmann. 1998. « Cinquante ans d'aménagement du territoire à Genève. » *Les annales de la recherche urbaine*, 80-81. Pp. 93-100.
- Kant, Emmanuel. [1784] 2009. *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*. Paris: Gallimard. 128 p.
- Kaufmann, Vincent. 2008. *Les paradoxes de la mobilité : bouger, s'enraciner*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes. 115 p.
- . 2011. *Rethinking the City: Urban Dynamics and Motility*. Lausanne: EPFL Press - Routledge. 288 p.
- Kearney, Michael. 1995. « The Local and the Global: The Anthropology of Globalization and Transnationalism. » *Annual Review of Anthropology*. Pp. 547-65.
- Keim, Wiebke. 2010. « Pour un modèle centre-périphérie dans les sciences sociales. » *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4(3). Pp. 570-98.
- Kilani, Mondher, Jean-Michel Adam, Marie-Jeanne Borel, et Claude Calame. 1995. *Le discours anthropologique: description, narration, savoir*. Lausanne: Payot. 285 p.
- Kofman, Eleonore. 2000. « The Invisibility of Female Skilled Migrants and Gender Relations in Studies of Skilled Migration in Europe. » *International Journal of Population Geography*, 6. Pp. 45-59.
- . 2004. « Genre et migration internationale: critique du réductionnisme théorique. » *Les Cahiers du CEDREF*, 12. Pp. 81-97.
- Kosnick, Kira. 2009. « Cosmopolitan Capital or Multicultural Community? Reflections on the Production and Management of Differential Mobilities in Germany's Capital City. », in Magdalena Nowicka et Maria Rovisco, (sous la dir. de), *Cosmopolitanism in Practice*. Farnham: Ashgate. Pp. 162-80.
- Kozinets, Robert. 2010. *Netnography. Doing Ethnographic Research Online*. Londres: Sage. 221 p.
- Kuntz, Joëlle. 2010. *Genève. Histoire d'une vocation internationale*. Carouge: Zoé. 94 p.
- Kymlicka, Will. 2001. *La citoyenneté multiculturelle*. Paris: La Découverte. 352 p.
- Laborier, Pascale, et Danny Trom (sous la dir. de). 2003. *Historicités de l'action publique*. Paris: Presses universitaires de France. 540 p.
- Lahire, Bernard. 1999. *L'invention de l'"illettrisme" : rhétorique publique, éthique et stigmates*. Paris: La Découverte. 432 p.

- Lamont, Michele, et Sada Aksartova. 2002. « Ordinary Cosmopolitanisms: Strategies for Bridging Racial Boundaries among Working-Class Men. » *Theory, culture and society*, 19(4). Pp. 1-25.
- Lamont, Michèle, et Christopher A. Bail. 2005. « Sur les frontières de la reconnaissance. Les catégories internes et externes de l'identité collective. » *Revue européenne des migrations internationales*, 21(2). Pp. 61-90.
- Lascoumes, Pierre, et Patrick Le Galès (sous la dir. de). 2005. *Gouverner par les instruments*. Paris: Presses de Sciences Po. 370 p.
- . 2007. *Sociologie de l'action publique*. Paris: Armand Colin. 127 p.
- Latour, Bruno. 2012. *Enquête sur les modes d'existence : une anthropologie des modernes*. Paris: La Découverte. 498 p.
- Le Blanc, Guillaume. 2010. *Dedans, dehors. La condition d'étranger*. Paris: Editions du Seuil. 218 p.
- Le Galès, Patrick. 2003. *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Paris: Presse de Sciences Po. 454 p.
- Lees, Loretta. 2003. « Super-gentrification: The case of Brooklyn heights, New York city. » *Urban Studies*, 40(12). Pp. 2487-509.
- Lees, Loretta, et David Ley. 2008. « Introduction to Special Issue on Gentrification and Public Policy. » *Urban Studies*, 45(12). Pp. 2379-84.
- Lefebvre, Henri. 1968. *Le droit à la ville*. Paris: Anthropos. 135 p.
- Lemieux, Cyril. 2009. *Le devoir et la grâce*. Paris: Economica. 246 p.
- Lenclud, Gérard. 1987. « La tradition n'est plus ce qu'elle était... Sur les notions de tradition et de société traditionnelle en ethnologie. » *Terrain*, 9. Pp. 110-23.
- Leresche, Jean-Philippe, Dominique Joye, et Michel Bassand (sous la dir. de). 1994. *Métropolisations: Interdépendances mondiales et implications lémaniques*. Genève: Georg. 315 p.
- Lévi-Strauss, Claude. 1962. *La pensée sauvage*. Paris: Plon. 347 p.
- . 1987. *Race et histoire*. Paris: Gallimard. 127 p.
- Levitt, Peggy. 2001. « Transnational Migration: Taking Stock and Future Directions. » *Global Networks*, 1(3). Pp. 195-216.
- Levitt, Peggy, Josh DeWind, et Steven Vertovec. 2003. « International Perspectives on Transnational Migration: An Introduction. » *International Migration Review*, 37(3). Pp. 565-75.
- Lévy, Jacques (sous la dir. de). 2008. *L'invention du monde*. Paris: Presses de Sciences Po. 403 p.
- Lévy, Jacques, et Michel Lussault (sous la dir. de). 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Belin. 1034 p.
- Low, Setha M. 1996. « The Anthropology of Cities: Imagining and Theorizing the City. » *Annual Review of Anthropology*. Pp. 383-409.

- Lussault, Michel. 2007. *L'homme spatial : la construction sociale de l'espace humain*. Paris: Editions du Seuil. 363 p.
- Marcus, George. 1995. « Ethnography in/of the Worls System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography. » *Annual Review of Anthropology*, 24. Pp. 95-117.
- Martiniello, Marco, et Patrick Simon. 2005. « Les enjeux de la catégorisation. Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires. » *Revue européenne des migrations internationales*, 21(2). Pp. 7-18.
- Mau, Steffen, Jan Mewes, et Ann Zimmermann. 2008. « Cosmopolitan Attitudes through Transnational Social Practices? » *Global Networks*, 8(1). Pp. 1-24.
- Meyer, Gregory. [en préparation]. *Genèse et développement d'une ville internationale: Genève dans l'entre-deux guerres [titre provisoire]*. Thèse sous la dir. de Christophe Conrad. Genève: Université de Genève.
- Meylan, Jean Pierre. 1969. *La Revue de Genève, miroir des lettres européennes, 1920-1930*. Geneve: Droz. 524 p.
- Minard, Philippe, Jocelyne Dakhli, Serge Gruzinski, Jean-Clément Martin, Michel Nassiet, et Michel Naepels. 2002. « Histoire et anthropologie, nouvelles convergences ? » *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 5(49). Pp. 81-121.
- Mitchell, Clyde J. 1996. « The Kalela Dance/La danse du kalela. Aspects des relations sociales chez les citadins africains en Rhodésie du Nord. » *Enquête*, (4). Pp. 213-43.
- Molotch, Harvey. 1976. « The city as a growth machine : toward a political economy of place. » *American Journal of Sociology*, 82(2). Pp. 309-32.
- Mongin, Olivier. 2005. *La condition urbaine : la ville à l'heure de la mondialisation*. Paris: Editions du Seuil. 325 p.
- Monsutti, Alessandro. 2005. « En suivant les réseaux de Kaboul à New York: Quelques réflexions méthodologiques sur la recherche ethnographique parmi les migrants. » *Ethnologies*, 27(1). Pp. 33-53.
- Moore, Fiona. 2009. « Tales of the global city: German expatriate employees, globalisation and social mapping. » *Anthropology Matters*, 6(1). [en ligne].
- Munz, Hervé. 2011. « Les (im) mobiles frontières du patrimoine horloger dans l'Arc jurassien. » *Géo-Regards*, 4. Pp. 43-58.
- Musterd, Sako, et Alan Murie (sous la dir. de). 2010. *Making Competitive Cities*. West Sussex: John Wiley & Sons. 360 p.
- Nader, Laura. 1972. « Up the Anthropologist: Perspectives Gained From Studying Up. », in Dell Hymes, (sous la dir. de), *Reinventing Anthropology*. New York: Vintage Books. Pp. 284-311.
- Necker, Louis, Bernard Crettaz, et Laurent Aubert. 1996. *Genève métisse : de la Genève internationale à la cité pluriculturelle*. Genève: Zoé - Musée d'ethnographie. 304 p.
- Nedelcu, Mihaela. 2010. « (Re) penser le transnationalisme et l'intégration à l'ère du numérique. Vers un tournant cosmopolitique dans l'étude des migrations internationales? » *Revue européenne des migrations internationales*, 26(2). Pp. 33-55.

- Neveu, Catherine. 1993. *Communauté, nationalité et citoyenneté: de l'autre côté du miroir, les bangladeshis de Londres*. Paris: Karthala. 399 p.
- Neveu, Erik. 1999. « L'approche constructiviste des "problèmes publics". Un aperçu des travaux anglo-saxons. » *Etudes de communication. Langages, information, médiations*, 22. Pp. 41-58.
- Nowicka, Magdalena, et Ramin Kaweh. 2009. « Looking at the practice of UN professionals: Strategies for managing differences and the emergence of a cosmopolitan identity. », in Magdalena Nowicka et Maria Rovisco, (sous la dir. de), *Cosmopolitanism in Practice*. Farnham: Ashgate. Pp. 51-71.
- Nowicka, Magdalena, et Maria Rovisco (sous la dir. de). 2009a. *Cosmopolitanism in practice*. Farnham: Ashgate. 204 p.
- . 2009b. « Introduction: Making sense of cosmopolitanism. », in Magdalena Nowicka et Maria Rovisco, (sous la dir. de), *Cosmopolitanism in Practice*. Farnham: Ashgate. Pp. 1-16.
- Nugent, Stephen, et Cris Shore (sous la dir. de). 2002. *Elite Cultures: Anthropological Perspectives*. Oxford, New York: Routledge. 272 p.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 1995. *Anthropologie et développement essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris-Marseille: Karthala. 221 p.
- OMC. 2011. *Le Centre William Rappard : siège de l'Organisation mondiale du commerce*. Genève: OMC. 98 p.
- Ong, Aihwa. 1996. « Cultural Citizenship as Subject-Making: Immigrants Negotiate Racial and Cultural Boundaries in the United States. » *Current anthropology*, 37(5). Pp. 737-62.
- . 1999. *Flexible Citizenship: The Cultural Logics of Transnationality*. Durham: Duke University Press. 272 p.
- Orgad, Shani. 2005. « From Online to Offline and back: Moving from Online to Offline Relationships with Research Informants. », in Christine Hine, (sous la dir. de), *Virtual Methods: Issues in Social Research on the Internet*. Oxford: Berg. Pp. 51-66.
- Pardo, Italo , et Giuliana Prato (sous la dir. de). 2012. *Anthropology in the City. Methodology and Theory*. Farnham: Ashgate. 242 p.
- Park, Robert E. 1928. « Human migration and the marginal man. » *American Journal of Sociology*. Pp. 881-93.
- Park, Robert E. 1979. « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain. », in I. Joseph et Y. Grafmeyer, (sous la dir. de), *L'Ecole de Chicago*. Paris: Aubier. Pp. 83-130.
- Pattaroni, Luca. 2007. « La ville plurielle. Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain. », in Michel Bassand, Vincent Kaufmann, et Dominique Joye, (sous la dir. de), *Enjeux de la sociologie urbaine*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes. Pp. 283-314.
- Pecoraro, Marco, et Rosita Fibbi. 2010. « Highly skilled migrants in the Swiss labour market, with a special focus on migrants from developing countries. », in Gabriela Tejada et Jean-Claude Bolay, (sous la dir. de), *Scientific diasporas as development partners skilled*

- migrants from Colombia, India and South Africa in Switzerland : empirical evidence and policy responses*. Bern, New York: Peter Lang. Pp. 179-95.
- Pellet, Alain, et David Ruzié. 1993. *Les Fonctionnaires internationaux*. Paris: Presses universitaires de France. 127 p.
- Pessar, Patricia R., et Sarah J. Mahler. 2003. « Transnational Migration: Bringing Gender In. » *International Migration Review*, 37(3). Pp. 812-46.
- Pétonnet, Colette. 1982. « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. » *L'Homme*, 22(4). Pp. 37-47.
- Pflieger, Géraldine, Jérôme Chenal, et Luca Pattaroni. 2009. « Les lieux, au détour des réseaux. » *EspacesTemps.net*. [mis en ligne le 19.01.2009].
- Pichon, Pascale. 2008. « Catégorie de l'action publique et reconnaissance des personnes. L'exemple de l' "habitat indigne". », in Jean-Paul Payet et Alain Battégay, (sous la dir. de), *La reconnaissance à l'épreuve : explorations socio-anthropologiques*. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion. Pp. 169-74.
- Piette, Albert. 1990. « L'école de Chicago et la ville cosmopolite d'aujourd'hui: lecture et relectures critiques. », in Albert Bastenier et Felice Dassetto, (sous la dir. de), *Immigration et nouveaux pluralismes*. Bruxelles: De-Boeck. Pp. 67-83.
- Piguet, Etienne. 2004. *L'immigration en Suisse. Soixante ans d'entreouverture*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes. 147 p.
- Pinçon, Michel, et Monique Pinçon-Charlot. 2007. *Les ghettos du gotha*. Paris: Seuil. 338 p.
- Portes, Alejandro. 2000. « Immigration and the Metropolis: Reflections on Urban History. » *Journal of International Migration and Integration/Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 1(2). Pp. 153-75.
- . 2001. « Introduction: the Debates and Significance of Immigrant Transnationalism. » *Global Networks*, 1(3). Pp. 181-94.
- Portes, Alejandro, Luis E. Guarnizo, et Patricia Landolt. 1999. « The Study of Transnationalism: Pitfalls and Promise of an Emergent Research Field. » *Ethnic and Racial Studies*, 22(2). Pp. 217-37.
- Putnam, Robert D. 2000. *Bowling alone : the collapse and revival of American community*. New York: Simon & Schuster. 544 p.
- Raffestin, Claude. 1992. « Autour de la fonction sociale de la frontière. » *Espaces et sociétés*, 70-71. Pp. 157-64.
- Rancière, Jacques. 2000. *Le partage du sensible : esthétique et politique*. Paris: La Fabrique. 74 p.
- . 2004. *Aux bords du politique*. Paris: Gallimard. 261 p.
- Rantanen, Terhi. 2005. « Cosmopolitanization - now! An interview with Ulrich Beck. » *Global Media and Communication*, 1(3). Pp. 247-63.
- Raulin, Anne. 2009. « Minorités urbaines: des mutations conceptuelles en anthropologie. » *Revue européenne des migrations internationales*, 25(3). Pp. 33-51.
- Relieu, Marc, et Cédric Terzi. 2003. « Les politiques ordinaires de la vie urbaine. L'organisation de l'expérience publique de la ville. », in Daniel Cefaï et Dominique

- Pasquier, (sous la dir. de), *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*. Paris: Presses universitaires de France. Pp. 373-98.
- Rérat, Patrick, et Loretta Lees. 2011. « Spatial Capital, Gentrification and Mobility: Evidence From Swiss core Cities. » *Transactions of the Institute of British Geographers*, 36(1). Pp. 126-42.
- Rey-Pellissier, Jeanne. 2013. *Migrations africaines et pentecôtisme en Suisse : des dispositifs rituels au commerce de l'onction*. Thèse sous la dir. de Yvan Droz. Genève: IHEID.
- Riaño, Yvonne, et Nadia Baghdadi. 2007. « "Je pensais que je pourrais avoir une relation plus égalitaire avec un Européen". Le rôle du genre et des imaginaires géographiques dans la migration des femmes. » *Nouvelles Questions Féministes*, 26(1). Pp. 38-53.
- Ricoeur, Paul. 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris: Seuil. 424 p.
- . 2004. *Parcours de la reconnaissance : trois études*. Paris: Stock. 431 p.
- Roudometof, Victor. 2005. « Transnationalism, Cosmopolitanism and Glocalization. » *Current Sociology*, 53(1). Pp. 113-35.
- Ryan, Louise. 2011. « Migrants' social networks and weak ties: accessing resources and constructing relationships post-migration. » *The Sociological Review*, 59(4). Pp. 707-24.
- Salt, John. 1992. « Migration Processes among the Highly Skilled in Europe. » *International Migration Review*, 26(2). Pp. 484-505.
- . 1997. « International movements of the highly skilled. » *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, 3. Pp. 1-44.
- Salzbrunn, Monika. 2007. « Localising Transnationalism: Researching Political and Cultural Events in a Context of Migration. » *COMCAD Working Papers*, 17. Pp. 1-20.
- Sandercock, Leonie. 2000. « When strangers become neighbours: managing cities of difference. » *Planning Theory & Practice*, 1(1). Pp. 13-30.
- Sassen, Saskia. 2001. *The Global City: New York, London, Tokyo*. Princeton: Princeton University Press. 474 p.
- . 2004. « Local Actors in Global Politics. » *Current Sociology*, 52(4). Pp. 649-70.
- Schiller, Nina Glick, Linda Basch, et Cristina Blanc-Szanton. 1992. « Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration. » *Annals of the New York Academy of Sciences*, 645(1). Pp. 1-24.
- Schiller, Nina Glick, Tsypylma Darieva, et Sandra Gruner-Domic. 2011. « Defining Cosmopolitan Sociability in a Transnational Age. An Introduction. » *Ethnic and Racial Studies*, 34(3). Pp. 399-418.
- Schiller, Nina Glick, et Ayse Simsek-Caglar (sous la dir. de). 2011. *Locating Migration: Rescaling Cities and Migrants*. Cornell: Cornell Univ Press. 296 p.
- Scott, Sam. 2006. « The social morphology of skilled migration: The case of the British middle class in Paris. » *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 32(7). Pp. 1105-29.
- . 2007. « The community morphology of skilled migration: the changing role of voluntary and community organisations (VCOs) in the grounding of British migrant identities in Paris (France). » *Geoforum*, 38(4). Pp. 655-76.

- Simmel, Georg. 1984a. « Digression sur l'étranger. », in Isaac Joseph et Yves Grafmeyer, (sous la dir. de), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris: Aubier. Pp. 53-59.
- . 1984b. « Métropoles et mentalité. », in Isaac Joseph et Yves Grafmeyer, (sous la dir. de), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris: Aubier. Pp. 61-77.
- Sklair, Leslie. 2001. *The transnational capitalist class*. Oxford: Blackwell. 335 p.
- Smith, Michael P. 1999. « Transnationalism and the City. », in Robert A. Beauregard et Sophie Body-Gendrot, (sous la dir. de), *The Urban Moment : Cosmopolitan Essays on the late-20th-century City*. Thousand Oaks: Sage. Pp. 119-39.
- Söderström, Ola. 2010. « Forms and Flows in the Contemporary Transformations of Palermo's City Centre. », in Michael Guggenheim et Ola Söderström, (sous la dir. de), *Re-shaping Cities: How global mobility transforms architecture and urban form*. New York: Routledge. Pp. 189-209.
- Stavo-Debaugé, Joan. 2012. *Venir à la communauté: une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance*. Thèse sous la dir. de Laurent Thévenot. Paris: EHESS. 965 p.
- Stébé, Jean-Marc, et Hervé Marchal (sous la dir. de). 2009. *Traité sur la ville*. Paris: Presses universitaires de France. 785 p.
- Stepczynski-Maitre, Maryvonne. 2002. *"L'esprit de Genève" de Robert de Traz : retour aux origines du mythe de la Genève internationale*. Genève: Slatkine. 238 p.
- Surchat Vial, Nicole, Frédéric Bessat, et Pascale Roulet (sous la dir. de). 2010. *Genève Agglo 2030. Un projet pour dépasser les frontières*. Marseille: Parenthèses. 219 p.
- Tarrius, Alain. 2000. *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, Identités, Territoires*. Paris: L'Aube. 266 p.
- . 2010. « Territoires circulatoires et étapes urbaines des transmigrant(e)s. » *Regards croisés sur l'économie*, (2). Pp. 63-70.
- Taylor, Charles. 1992. *Multiculturalisme: différence et démocratie*. Paris: Aubier. 139 p.
- Thévenot, Laurent. 1986. « Les investissements de forme. », in Laurent Thévenot, (sous la dir. de), *Conventions économiques*. Paris: Presses universitaires de France. Pp. 21-71.
- . 2006. *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*. Paris: La Découverte. 311 p.
- Thomas, Marie-Paule. 2011. *En quête d'habitat : choix résidentiels et différenciation des modes de vie familiaux en Suisse*. Thèse sous la direction de Vincent Kaufmann et Luca Pattaroni. Lausanne: Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.
- Thomas, Marie-Paule, Hossam Adly, Luca Pattaroni, Vincent Kaufmann, et Simon Galloux. 2011. « Choix résidentiels et modes de vie dans l'agglomération franco-valdo-genevoise. » *Cahier du LaSUR*, 17. Pp. 1-114.
- Topalov, Christian. 1994. *Naissance du chômeur : 1880-1910*. Paris: Albin Michel. 626 p.
- Torresan, Angela. 2007. « How privileged are they? Middle-class Brazilian immigrants in Lisbon. », in Vered Amit, (sous la dir. de), *Going First Class? New Approaches to Privileged Travel and Movement*. New York: Berghahn Books. Pp. 103-25.
- Turner, Edith. 2012. *Communitas : the Anthropology of Collective Joy*. New York: Palgrave Macmillan. 258 p.

- Turner, Victor. 1969. *The ritual process: structure and anti-structure*. Chicago: Aldine Publishing. 232 p.
- Valentine, David. 2007. *Imagining Transgender: An Ethnography of a Category*. Durham: Duke University Press. 320 p.
- Van Gennep, Arnold. 1991. *Les rites de passage. Etude systématique des rites*. Paris: Picard. 288 p.
- Verma, Ritu. 2010. « Intercultural Encounters, Colonial Continuities and Contemporary Disconnects in Rural Aid: An Ethnography of Development Practitioners in Madagascar. », in Anne-Meike Fechter et Heather Hindman, (sous la dir. de), *Inside the Everyday Lives of Development Workers. The Challenges and Futures of Aidland*. Sterling: Kumarian. Pp. 59-82.
- Vertovec, Steven. 1999. « Conceiving and researching transnationalism. » *Ethnic and Racial Studies*, 22(2). Pp. 447-62.
- . 2007. « Introduction: New directions in the anthropology of migration and multiculturalism. » *Ethnic and Racial Studies*, 30(6). Pp. 961-78.
- Vincent-Geslin, Stéphanie, et Vincent Kaufmann. 2012. *Mobilité sans racines. Plus loin, plus vite... plus mobiles ?* Paris: Descartes & Cie. 142 p.
- Wagner, Anne-Catherine. 1998. *Les nouvelles élites de la mondialisation : une immigration dorée en France*. Paris: PUF. 236 p.
- Wanner, Philippe. 2004. *Migration et intégration. Populations étrangères en Suisse*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique. 99 p.
- Werbner, Pnina. 2008. *Anthropology and the New Cosmopolitanism: Rooted, Feminist and Vernacular Perspectives*. Oxford: Berg. 398 p.
- Westbrook, David A. 2008. *Navigators of the contemporary: Why ethnography matters*. Chicago: University of Chicago Press. 152 p.
- Wicker, Hans-Rudolf, Rosita Fibbi, et Werner Haug (sous la dir. de). 2003. *Les migrations et la Suisse*. Zürich: Seismo. 566 p.
- Wilson, Samuel M., et Leighton C. Peterson. 2002. « The Anthropology of Online Communities. » *Annual Review of Anthropology*, 31(1). Pp. 449-67.
- Wimmer, Andreas. 2008. « The Making and Unmaking of Ethnic Boundaries: A Multilevel Process Theory. » *American Journal of Sociology*, 113(4). Pp. 970-1022.
- Wimmer, Andreas, et Nina Glick Schiller. 2002. « Methodological nationalism and beyond : nation-state building, migration and the social sciences. » *Global Networks*. Pp. 301-34.
- Wirth, Louis. [1938] 2004 «Le phénomène urbain comme mode de vie. », in Isaac Joseph et Yves Grafmayer, (sous la dir. de), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris: Aubier. Pp. 255-81.
- Wood, Phil, et Charles Landry. 2008. *The intercultural city: Planning for diversity advantage*. Londres: Earthscan. 384 p.
- Wynne, George G. 1973. *Pourquoi Genève internationale?* Genève: Bonvent. 232 p.

- Yeoh, Brenda S. A., et Louisa-May Khoo. 1998. « Home, Work and Community: Skilled International Migration and Expatriate Women in Singapore. » *International Migration*, 36(2). Pp. 159-86.
- Yeoh, Brenda S. A., et Katie Willis. 2005. « Singaporean and British transmigrants in China and the cultural politics of "contact zones". » *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31(2). Pp. 269-85.
- Young, Craig, Martina Diep, et Stephanie Drabble. 2006. « Living with Difference? The "Cosmopolitan City" and Urban Reimaging in Manchester, UK. » *Urban Studies*, 43(10). Pp. 1687-714.
- Zeitlyn, David. 2012. « Anthropology in and of the Archives : Possible Futures and Contingent Pasts. Archives as Anthropological Surrogates. » *Annual Review of Anthropology*, 41. Pp. 461-80.
- Zhang, Li. 2010. *In search of paradise : middle-class living in a Chinese metropolis*. Ithaca: Cornell University Press. 272 p.
- Zukin, Sharon. 2009. « Changing Landscapes of Power: Opulence and the Urge for Authenticity. » *International Journal of Urban and Regional Research*, 33(2). Pp. 543-53.

Curriculum Vitæ de l'auteur

Situation actuelle

Chargé de projets diversité culturelle, Service Agenda 21, Ville de Genève

Formation

2014

Doctorat ès sciences, École polytechnique fédérale de Lausanne, Laboratoire de sociologie urbaine
Sous la direction de MER Luca Pattaroni et Pr. Vincent Kaufmann.

2009-2013

École doctorale «Sciences de la ville», Faculté Environnement naturel et construit (EPFL)

2002-2008

Master en Ethnologie, Université de Neuchâtel, Langue et civilisation arabes et Littérature française, Université de Genève.

1997-2001

Maturité fédérale Type D (Moderne), Collège Voltaire, Genève.

Publications

Ouvrages édités

S. Vincent-Geslin, H. Adly, Y. Pedrazzini et Y. Zorro (sous la dir. de). [à paraître]. *Cities in transition. A multidisciplinary approach to the contemporary city*. Lausanne: EPFL Press / Routledge.

Articles dans des revues scientifiques

H. Adly. 2013. « Fonctionnaires internationaux à Genève: le poids du privilège », *Espaces et Sociétés*, 154, pp. 71-85.

H. Adly et M.-P. Thomas. 2013. « Extraurbanisation et pluralisation des modes de vie. La périurbanisation dans les espaces transfrontaliers », *Espacestemp.net*, mis en ligne le 10.06.2013.

Contribution à des ouvrages collectifs

- H. Adly. [à paraître]. « Imagining Dubai. Methodological Explorations of the Everyday Urban Life », in S. Vincent-Geslin, H. Adly, Y. Pedrazzini et Y. Zorro (sous la dir. de). *Cities in transition. A multidisciplinary approach to the contemporary city*. Lausanne : EPFL Press / Routledge.
- H. Adly. 2014. « La vieille ville du Caire à l'épreuve du patrimoine : quelle réception sociale à la "revitalisation" des marges urbaines ? », in B. Florin, O. Legros, N. Semmoud et F. Troin (sous la dir. de), *Marges urbaines et néolibéralisme en Méditerranée*. Tours : Presses universitaires François Rabelais.

Colloques

- L. Pattaroni et H. Adly. 2013. « Boundaries and Urban Worlds. The Contested Ethnoscape of Expatriates in Geneva ». Annual RC 21 Conference, Berlin, Allemagne.
- H. Adly et L. Pattaroni. 2013. « An expatriate's ethnoscape: the impact of the United Nations Office on urban settings and space in Geneva ». SIEF2013 11th Congress, Tartu, Estonie.
- H. Adly. 2012. « "They're Building Villas On the Roofs": Encountering Transnational Elites In a Geneva Central Neighborhood ». 111th American Anthropological Association Annual Meeting, San Francisco, California, USA.
- H. Adly. 2012. « Highly Skilled Expatriates' Networks in the Cosmopolitan City: Constructing Post-migration Patterns of Belonging in Geneva ». Highly-skilled migrants into the 21st century, Middlesex University, GB.
- H. Adly. 2012. « L'hypermobilité vue d'en bas. Les élites migrantes de la « Genève internationale » à l'épreuve de la critique. Représentations et imaginaires de la mobilité ». 12ème conférence du GT 23 de l'AISLF "Mobilités spatiales et fluidité sociale", Lausanne, Suisse.
- H. Adly. 2011. « La ville en ligne. Stratégies virtuelles de socialisation des fonctionnaires internationaux à Genève ». SICYUrb - Second International Conference of Young Urban Researchers, Lisbon, Portugal.
- H. Adly. 2011. « "I never expected such a welcoming community online". Explorations ethnographiques des stratégies virtuelles de socialisation des élites transnationales à Genève ». Premier Festival Suisse des méthodes - méthodes de recherche qualitatives et mixed methods designs, Bâle, Suisse.
- H. Adly. 2011. « The nexus between housing crisis and economic growth: the expatriates' residential mobility and integration processes in Geneva ». European Network for Housing Research Conference 2011, New Housing Researchers' Day 2011, Toulouse, France.
- H. Adly. 2010. « Réseaux, images, mobilités: vers une reconfiguration d'un quartier de la ville ancienne du Caire en cours de patrimonialisation ». World Congress for Middle Eastern Studies, Barcelone, Espagne.
- H. Adly. 2010. « Towards a Globalized Heritage Urbanism? The example of the Requalification of the Historic Centre of Cairo ». MOVE International Seminar, Mobile Constitutions of Society, Neuchâtel, Suisse.

H. Adly. 2010. « Réconcilier le patrimoine et l'habitat, une utopie? ». EPFL - Chaire UNESCO - Conférence scientifique internationale sur les technologies en faveur du développement, Lausanne, Suisse.

Rapports scientifiques

M.-P. Thomas, H. Adly, L. Pattaroni, V. Kaufmann et S. Galloux. 2011. *Choix résidentiels et modes de vie dans l'agglomération franco-valdo-genevoise*, Cahier du LaSUR n° 17. Lasur, EPFL, Lausanne.

Articles de presse

M.-P. Thomas, H. Adly, L. Pattaroni, V. Kaufmann et S. Galloux. 2011. « Choix résidentiels et modes de vie dans l'agglomération franco-valdo-genevoise », *Immoscope* n°106, pp. 20-21.

Expériences professionnelles

2010-2013

Assistant-doctorant, École polytechnique fédérale de Lausanne, Laboratoire de sociologie urbaine, Lausanne.

2009-2010

Assistant de recherche, Haute école de travail social, Centre de recherches sociales, Genève.

2008-2009

Chercheur associé et consultant communautaire, Aga Khan Trust for Culture, Le Caire, Égypte.

2006

Chercheur associé et consultant, Agridea, Lausanne et Tripoli, Liban.

Études et mandats

2011-2014

Président de l'association EnQuêtes - plateforme d'anthropologie [www.en-quetes.ch].

2011

Participation au groupe « Espace et usages collectifs » du Plan directeur des Cherpines, Confignon.

2011

Participation aux rencontres « Culture et urbanisme, une gentrification inéluctable ? » dans le cadre du projet U.ZN, L'Usine, Genève.

2009

Réalisation du mandat « Rebuilding trust and communication : Guaranteeing a sustainable cultural tourism environment in Darb al-Ahmar », Aga Khan Trust for Culture, Le Caire, Égypte.

2007-2008

Réalisation du mandat « Anim'Action - Amélioration de la qualité de vie dans les quartiers », Agenda 21 - Ville de Neuchâtel, Neuchâtel.

